



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

The background of the image is a dense, intricate marbled paper pattern. It features a complex, repeating design of dark, curved, scale-like or feather-like shapes that create a sense of depth and movement. The colors are primarily black, white, and dark grey, with some lighter grey areas. The pattern is highly detailed and covers the entire surface.

Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S.S.
Trinitatis Patrum Societatis JESU
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

4873

Ant. B. J. bei 3839

ye
Tulson

(Marc de)







Ce vendent a Paris au fauxbourg saint Germain rue du vieux colombier chez led^r. Morin

LE
VRAY THEATRE
D'HONNEVRET DE
CHEVALERIE
OV LE
MIROIR HEROIQUE
DE LA
NOBLESSE

Par
M. de Wilson Cheu.^r Sieur de la Colombiere,

A PARIS, Chez AUGUSTIN COVRBE, dans
la petite Salle du Palais, à la Palme.
Avec Privilège du Roy. 1648.

ex dono D. gubernatoris regis 1698



*Hic quod habet Coelum Tellusque illustre videtur ;
Imperij fasces Empireique faces.*

LE VRAY
THEATRE
 D'HONNEVR
 ET DE CHEVALERIE,
 OV LE MIROIR HEROIQUE
 DE LA NOBLESSE.

CONTENANT

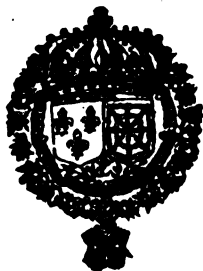
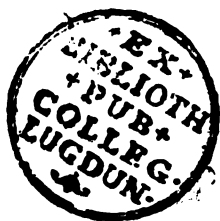
LES COMBATS OV IEVX SACREZ DES GRECS
 & des Romains, les Triomphes, les Tournois, les Ioustes, les Pas,
 les Emprises ou Entreprises, les Armes, les Combats à la Barriere,
 les Carrosels, les Courses de Bague & de la Quintaine, les Machines,
 les Chariots de Triomphe, les Cartels, les Deuises, les Prix, les Vœux,
 les Sermens, les Ceremonies, les Statuts, les Ordres, & autres magni-
 ficences & exercices des Anciens Nobles durant la Paix.

AVEC LE FORMVLAIRE D'VN TOVRNOY TEL
 qu'on le pourroit faire à present avec les armes dont les
 Gentils-hommes se seruent à la Guerre.

LE TOVT ENRICHY DE FIGVRES EN TAILLE-
douce sur les principales matieres.

DEDIE' A MONSEIGNEVR LE CARDINAL MAZARIN.

Par MARO DE WLSON, Sieur DE LA COLOMBIERE, Cheualier, Conseiller
 & Maistre d'Hostel ordinaire du Roy, & Gentil-homme de
 la Maison de sa Maieste.



A P A R I S.
 Chez AVGVSTIN COVRBE', dans la petite Salle
 du Palais, à la Palme.

M. DC. XXXXVIII.
 AVEC PRIVILEGE DV ROY.





A
MONSEIGNEVR
LE CARDINAL
MAZARIN.



MONSEIGNEVR,

*Ayant admiré iusques icy dans un profond respect
les merueilles qui esclatent en vostre conduite, i'ay
tenu la venue baissée deuant vostre Sagesse, & me suis*

à ij

E P I S T R E.

contenté d'en reuerer les sacrez mysteres , & d'en benir avec toute l'Europe les miraculeux effets ; Mais à present que ie desire de faire paroistre la vertu des anciens Cheualiers , & que i'en ay dressé le Theatre, ie pense estre obligé de prendre la hardiesse de me ietter aux pieds de VOSTRE EMINENCE, pour la supplier de les recevoir fauorablement , & de leur vouloir accorder l'honneur de sa protection toute puissante , afin qu'ils puissent faire avec plus d'assurance & de liberté leur pompeuse reueuë deuant tout le monde ; Souffrez donc , MONSEIGNEVR , qu'auant que de m'engager à parler des obligations infinies & immortelles que vous acquerrez sur la France , par les grands soins , & les nobles inquietudes que vous prenez continuellement pour son salut & pour sa gloire ; I'ose représenter à VOSTRE EMINENCE, que nostre Auguste & victorieuse Regente ayant confié à vos mains sacrées le gouuernement de nostre Monarque , & la principale partie de celui de ses Peuples & de ses Estats ; il est iuste , ce me semble , que vous ayez agreable que i'estale deuant les yeux de ce ieune Prince , & de la plus genereuse Noblesse de son Royaume, les actions heroïques , & les occupations d'honneur des plus braues Cheualiers des siècles passez. En effet , tant de glorieux exemples ne seront pas inutiles à faire pousser

E P I S T R E.

Et germer plus heureusement les semences de la vertu heroïque que la Nature liberale, & les admirables instructions de VOSTRE EMINENCE ont ietées dans cette ame vraiment Royale. Je sçay bien, MONSEIGNEUR, que les sages enseignemens qui partent de vostre diuin Esprit, sont assez capables tous seuls d'orner & d'enrichir celui de sa Maïesté, d'autant de hautes vertus & de rares connoissances que le Ciel fauorable a départy à sa Personne Sacrée, de graces & de beautés.

Mais comme la grandeur & l'importance de vos emplois destourne quelquefois ailleurs vostre vigilance & l'occupe toute entiere à l'affermissement de nostre repos; pendant que soustenant le faix de la Monarchie Françoisé vous l'esleuez au plus haut période de reputation & de gloire. Permettez, s'il vous plaist, que ie fasse voir au Roy les occupations des anciens Nobles durant la Paix, & qu'au mesme temps que vous deffendez dans vostre Cabinet, d'une maniere plus noble encore que ne fit iamais Archimede, nos Places & nos Conquestes, qu'au mesme temps, dis-ie, que vous reculez nos frontieres & auancez les bornes de nostre Empire, & que la valeur de nos Guerriers, (seruant d'instrument aux sages & hardies resolutions de VOSTRE

EPISTRE.

EMINENCE) gagnera des Batailles , & rendra nostre ieune Alcide Victorieux & Triomphant de tous les Peuples de l'Europe , ie luy apprenne l'usage des anciens Tournois , & des Combats sacrez & plaisans.

Que si le bas âge de cet aymable Prince ne luy permet pas de se trouuer en personne à la teste de ses Armées , & qu'il ne puisse faire paroistre par sa valeur & par son courage , qu'il est aussi digne heritier de la sublime vertu de ses Ancestres , que de leur Sceptre , & de leur Couronne , agréez pour le moins , MONSIEUR, qu'il diuertisse son esprit dans la lecture de ce Liure , où il verra l'image & la peinture d'une guerre assez bien représentée ; il y trouuera les Loix , les Ordonnances , les Serments & les Ceremonies qu'on estoit obligé d'observer dans les Tournois , que les Anciens nommoient des Assemblées d'honneur , & des nobles pardons d'armes : Il y remarquera que les moindres diuertissemens des anciens Nobles , n'estoient iamais sans sueur , non plus que sans laurier & sans victoire ; qu'ils ne combattoient iamais que pour le bon droit , & que la protection des veufues , des orphelins , & des vertueux opprimez , estoient leurs plus glorieux emplois , apres le service de leurs Souverains ; Il connoistra qu'ils estoient honnestes , modestes

EPISTRE.

tes & respectueux en leurs amours, genereux & clemens enuers leurs ennemis, fidels & religieux en leurs promesses, protecteurs des foibles, & remplis de pieté, de franchise, de liberalité, de civilité, de force & de hardiesse! En un mot, sa Maiesté y trouuera le miroir & le modette d'un Prince magnanime, vaillant & parfait, & nostre Noblesse celui d'un Cheualier accompli.

Que si VOSTRE EMINENCE daigne ietter les yeux sur quelque feüille de cet Ouurage, elle n'en trouuera aucune qui ne contribuë à la reformation & perfection des Gentils-hommes; de sorte qu'estans comme ils sont le bras droit du Souuerain, & le plus ferme appuy de son Empire, i'ose me promettre de voir generalement approuuer le dessein que i'ay eu de les restablir dans le lustre & dans la pureté de leur origine.

Pour cet effet, MONSIEGNEVR, i'implore l'assistance & le support de vostre Sagesse & de vostre Authorité; & ie mets à vos pieds ce Liure que i'ose, vous dedier, esperant avecque raison, que s'il paroist dans le monde souz vostre sacré Nom, il imprimera la crainte & le respect dans tous les esprits; & qu'ainsi ie n'auray rien à craindre de la calomnie la plus maligne, estant couuert d'un bouclier dont la force & l'esclat estonnent & esbloüissent tou-

E P I S T R E.

te la Terre ; Je vous supplie donc , MONSEIGNEUR , de m'accorder vostre protection & vos faueurs , & de croire , qu'ayant rendu toute la France redevable à vos vertus Heroïques , vous lierez au Chariot de vostre triomphe un simple particulier , qui ne cessera de publier vostre gloire , & de se dire ,

MONSEIGNEUR ,

De Vostre Eminence ,

**Le tres-humble , tres-obéissant
& tres-fidel seruiteur ,
WILSON LA COLOMBIERE.**



F. Chausson fecit. R. Nantouil effigiem del.



A MESSIRE
MARC DE VV LSON
SIEVR DE LA COLOMBIERE,
CHEVALIER DE L'ORDRE
DV ROY.

Sur son Liure du vray Theatre d'Honneur & de Cheualerie.

S O N N E T.

 *EROS qn'un long oubly cachoit à la memoire,
Vous ne vous plaindrez plus du sort iniurieux
On vous a rappeller des siecles les plus vieux,
Pour vous remettre au front d'une nouvelle Histoire.*

*Vous brillez de nouveau d'un rayon de victoire
Qui charme maintenant nos esprits & nos yeux,
Et pour mieux celebrer vos noms victorieux,
Vn Theatre d'Honneur s'esleue à vostre gloire.*

*'Mais tant de beaux combats que vous recommencez
Qu'un autre que W LSON n'eust peu louer assez,
Bien dignes d'estre mis sur la bronze & le cuiure.*

*Ce debris de Harnois, de Lances & d'Escus;
Bref tous vos grands exploits que vous seruent-ils plus,
Qu'à sauuer du trépas un qui vous fait reuiure.*



REGNAV T DE QVINCY.



P R E F A C E,

S E R V A N T D' A V E R T I S S E M E N T

à la Noblesse.



ON dessein est de faire connoistre à la Noblesse la Vertu de ses Ayeuls, & luy faire voir qu'ils apprennent l'Art de bien viure dans les diuertissemens de leurs Tournois; & mon principal but est de bannir l'oyfieté & la molesse, où la pluspart des Gentilshommes se plongent, en leur faisant contempler comme dans vn miroir, les glorieuses occupations des Anciens dans le milieu de la paix & des delices; afin que considerans tous les traits de leur parfaite vertu, ils soient enflamez du beau desir de les imiter & de les suiure, avec la mesme ardeur dont ils estoient possédez en courant apres la vraye gloire sur le mespris qu'ils faisoient & de la mort & de la vie; Ils verront dans ce Liure que les plus nobles occupations de ces Heros estoient les combats, & que la gloire & les recompenses d'honneur, suiuiuent toujours leurs moindres exercices.

Et pource que j'ay souvent reconnu, que les exhortations des plus sçauans & des plus sages, ne seruent que d'un sujet de risée à certains esprits orgueilleux, qui croient que c'est offenser la qualité de Noble que de la sousmettre à celle de Vertueux; Je n'ay pas voulu trauailler tout seul à cette importante matiere, & j'ay appellé à mon ayde leurs peres & leurs ayeuls, & mis mes pensées dans leurs bouches pour les autoriser: que s'il s'en trouue d'assez vicieux pour les mespriser, ils ne paroissent pas seulement defraisonnables en blessant les respects deus à la Vertu, mais aussi impies & dégenerez en profanant ceux qu'ils doiuent à la memoire des personnes qui leur sont sacrées, & qui ne paroissent maintenant sur ce Theatre, que pour leur en persuader l'Amour.

Et pour faire voir que ce Liure n'est autre chose qu'un monument que j'erige pour esleuer la Vertu, & pour l'appuyer, ie parle premierement des Couronnes dont les Grecs & les Ro-

P R E F A C E.

maines honnoient ceux qui estoient demeurez victorieux aux Jeux sacrez, qu'ils instituerent autresfois pour bannir l'oyfueté, & pour caresser & entretenir la Vertu guerrière; En suite l'ouverture des portes de Rome pour faire paroître les Triomphes que ces glorieux Maistres du Monde concedoient à ceux d'entr'eux qui auoient vaincu, & assubiecty les plus belles & plus riches Nations. La Politique de ces deux Peuples l'emportera sans doute sur les sentimens de ceux qui ne voudroient pas gouter mon dessein; Et si ie raconte à quoy les anciens Nobles s'appliquoient pendant la paix, ceux de ce temps auront-ils la force de faire reflexion aux choses qui les occupent, sans rougir de honte & de confusion? Si ie despeins avec toutes ses couleurs l'Ordre de l'ancienne Cheualerie, la veüe de ce Tableau n'inspirera-t'elle point à la Noblesse, de nouvelles generositez? & ne concourra-t'elle point des sentimens plus ardans de bonté & de force, que ceux qui au lieu de l'embrazer semblent n'eschauffer qu'à peine son cœur & ses pensees? Si elle voit que ses Ancêtres ne sont paruenus à l'honneur d'estre ennoblis & faits Cheualiers, qu'après qu'un excellent merite, leur en a ouuert, & pour mieux dire leur en a esté le chemin; doutera-t'elle encore que la Vertu ne soit inseparable de la Noblesse? C'est vne verité que le bon sens ne combatra iamais, que les choses se conseruent par celles qui les ont produites; La Vertu a produit la Noblesse, doncques elle ne se peut mieux conseruer que par elle, & en elle: La Noblesse est le iour de la Vertu, & elle peut estre comparée aux rayons qui accompagnent le Soleil avec tant de pompe & de magnificence; car nous voyons qu'après que ce bel Astre est couché, quelques-vns de ses rayons ne laissent pas de luy suruiure pour esclairer durant quelques momens les terres qu'il a quittées; De mesme lors qu'une sublime vertu est esteinte, la gloire qu'elle auoit meritée de la reconnaissance des Souuerains, ne laisse pas de reluire pour quelque temps sur la teste de ceux qu'elle a laissez apres elle: Mais en fin elle s'évanoüit pour iamais, si la vertu ne renaist dans la famille qu'elle a laissée en dueil; de mesme qu'il ne resteroit aux hommes que d'éternelles tenebres si le Soleil ne remontoit plus sur leur horizon: de sorte que la veritable Noblesse n'est pas un patrimoine qui se partage également à ceux qui ont esté formez d'un mesme sang, s'ils n'ont pas les mesmes qualitez de generosité & de courage, qui l'animoient dans les

P R E F A C E.

voines de leurs peres. Dans la confusion des choses le nom de Nobles fera commun à tous les descendans du vray Noble; mais la Noblesse demeurera toute entiere à celuy feul, qui l'auroit peu esperer de son propre merite.

C'est par cette consideration que ie represente les anciens Cheualiers, c'est à dire les vrais Nobles, brillans de tant de belles qualitez, qu'au lieu d'estre la gloire de leur posterité corrompuë, ils en font par leur extrême difference, & l'opprobre & la honte. Mais les ames bien nées, ne se contenteront pas d'estre venues de ces Personnages illustres; elles aspireront aussi à l'honneur de les égaller, & leur emulation les portera au desir de les surpasser: c'est en cette rencontre qu'il est permis de disputer le deuant à son pere, & que c'est vn acte de vertu de le laisser derriere.

Doncques les genereux seront ravis de contempler en ce Miroir Heroïque les Autheurs de leur Noblesse, tantost couverts de sang & de poussiere dans les armées de leurs Rois; tantost appelez par les veufues, par les orphelins, & par ceux qu'oppressoit vne iniuste puissance à la vangeance des crimes, & tousiours triomphans & glorieux; Ils ne mettront pas en difficulté que la force du serment que les Anciens estoient obligez de faire, lors qu'ils estoient créez Cheualiers, ne les tienne encore liez eux-mesmes, & seront contens d'ouvrir toutes leurs veines pour n'encourir le blasme d'imiter ces mauuais fils, qui acceptent la succession de leurs peres, & refusent d'en payer les debtes. On ne les trouuera pas à dire le iour d'une bataille & d'un assaut: L'image des vail-lans des siecles passez, & des Heros de leur Maison, leur paroistra avec vne fierté charmante dans le milieu des plus dangereuses meslées, ils courront à elle, & à la gloire; & si la mort s'oppose à leurs pas, ils ne reculeront point, ils tomberont plustost que de pâlir, ou de craindre.

Et quand ils retourneront dans leurs maisons, ils seront chargez des benedictions du peuple, & honnorez de recompenses glorieuses; & de l'estime de leurs Souuerains; & ils repaistront incessamment leurs pensées de l'agreable souvenir de leurs travaux passez, & de leur satisfaction presente; Ils apprendront à leurs enfans de suivre leur exemple, & de se montrer aussi dignes heritiers de leur vertu que de leur sang.



P R E F A C E

Voila les principaux auantages que la Noblesse peut tirer de la lecture de ce Liure, pourueu qu'elle se souuienne qu'il n'est pas composé pour la diuertir seulement, comme il semble d'abord, mais aussi pour son instruction : le n'y sçauois mieux reüssir, qu'en luy proposant le train de vie qu'ont suiuy les plus grands hommes des siècles pász, que nous contemplons maintenant esleuez sur ce haut faiste de gloire, dou ils iettent tant de lumieres dans nos yeux : Pourrois-ie prouuer avec plus de force & de clarté, combien plusieurs rencontrent de blâme dans le mauuais vsage de leur loisir, qu'en leur faisant voir, comme les diuertissemens des Anciens, aux prix des leurs, estoient des occupations tres-graues & tres-vtiles ; Ils ne noyoyent pas leur ardeur dans les excés de la débauche ; ils ne laissoient point croupir leurs courages dans les ordures des voluptez ; les dez & les cartes estoient les jeux de leurs valets ; les Tournois & les Ioustes estoient les leurs : Quelle manie possede auourd'huy les plus honnestes gens ; ils n'ont plus le soin de se diuertir, mais seulement de s'amuser, & l'oyssuete semble estre leur plus noble occupation. Il n'est pas necessaire que ie fasse aucune deduction des merueilleux profits qui accompagnoient, ou pour mieux dire qui naissoient des innocens plaisirs des anciens Nobles, ny des maux qui procedent des funestes voluptez des galans & des braues de nostre âge : L'esclat que ceux-là ont laissé à leur Nom & à leur Race ; & le des-honneur, & bien souuent la pauureté qui entrent dans la maison de ceux-cy avec leurs plaisirs, & leurs prodigalitez, en parlent assez, & ne permettent pas qu'on les ignore.

C'est par la force de ces reflexions que i'ay décrit les Combats sacrez des Anciens, pour monstrier que leurs diuertissemens estoient si purs, qu'il sembloit que la Diuinité mesme y presidast : Les François les imiterent depuis, & les Tournois & les Ioustes, & ce que les Romains ont appelé *Simulacres de guerre*, & nous *combats de Plaisance*, au *Assemblées d'honneur*, & *Pardons d'armes*, ont esté les vniques, ou du moins les plus chers diuertissemens de la Noblesse ; l'en estalle les Loix, les Appareils, & les Magnificences en cet Ouurage, pour inspirer aux Princes la pensée de les restablir, s'ils ont celle de remettre la Noblesse dans son premier

P R E F A C E.

mier lustre. Pourroit-on mieux leur rendre necessaire l'ambition de bien viure, qu'en leur persuadant l'usage de ces combats, qui n'estans qu'une agreable image d'une veritable guerre, en estoient une tres-effectiue, & tres-rigoureuse contre les vices.

Et afin que ces Exemples puissent agir sur leurs esprits avec plus de force; ie produits plusieurs descriptions de Tournois & de Ioustes qui ont esté faites aux siecles passez; mais entr'autres ie leur donne ce beau Formulaire qui fut jadis dressé par vn Roy, dont la vertu Heroïque rendra le nom venerable iusques à la fin du Monde: Le n'ay rien voulu changer au discours qu'il en dressa, ny aux desseins des peintures qu'il en fit de sa propre main, afin que cela portast avec soy plus de preuue & de maiesté, & imprimast vn plus grand respect dans le cœur de ceux qui le liront. La Bibliothèque Royale, celle de Monseigneur le Cardinal Mazarin, & celle de Monseigneur le Chancelier Seguier, ont esté les tresors où i'ay puisé toutes ces richesses: Et l'on ne trouuera pas estrange si i'ay appelé à mon ayde les plus vieilles Chroniques & les Romans, & si i'en ay tiré plusieurs choses que i'ay trouué propres à mon sujet; Tous les Doctes sçauent que la plus excellente Morale a esté reduite en Paraboles, enuveloppée de Fictions, & dénotée par les Fables; & que dans les fumiers d'Ennius l'on trouuoit quelquefois des perles & des diamans.

Toutes les Nations y remarqueront quelque chose qui les contentera, & les François me permettront de dire que ce Recueil n'est pas seulement fait pour eux, mais qu'il donne aussi aux autres peuples la gloire qui leur est due; I'y parle quelquefois des Tournois des Allemans, & de ceux qui ont esté faits en Italie, en Angleterre, & en Espagne; & ie puis dire avec le Comte Baltazar Castiglione, qui nous a donné cet excellent modele du parfait Courtisan, que les Italiens ont merité cette particuliere loüange, de bien monter à cheual, & de bien manier & reduire à la raison ceux qui sont les plus fougueux; de courir à la lance, & de bien jouter; Et pour ce qui est de Tournoyer, de tenir Vn Pas, & de combattre à la Barriere, il a iugé que les François ont tousiours esté les meilleurs; Et quant aux Jeux de cannes, courses & combats de Taureaux, pousser les lances & darder les jaelots, il a estimé les Espa-

René d'Anjou Roy de Sicile, &c.

P R E F A C E.

gnols plus excellens que les autres. *Gl' Italiani è peculiar laude il caualcar bene à la brida, il maneggiar con ragione, massimamente caualli aspri, il correr lancia, e'l giostrare: Nel Torneare, tener vn passo, combattere vna sbarra, sia buono trà i Francesi: nel giuocare à canne, correr Tori, lanciar haste e dardi, sia trà Spagnuoli eccellente.* D'où nous voyons que ce sage Auteur a fort bien remarqué que tous ces nobles exercices estoient necessaires à la perfection d'un Gentil-homme; & je m'accorde bien encore à son sentiment, lors qu'il persuade à la Noblesse d'aller à la chasse, de iouer à la paume & au ballon, pour tenir ses forces & son cœur en haleine; d'apprendre à peindre & desseigner, d'estudier les Mathematiques, l'Histoire, le Blazon, la Carte, les Langues, & sur tout tascher d'estrepoly, & honneste en conuersation, propre en sa personne & en son train, & fort respectueux enuers les Dames; toutes ces belles qualitez attirent sur ceux qui les possèdent, les yeux, le cœur, & l'estime de tout le Monde, comme l'aymant attire le fer; ce sont les vrais caracteres qui donnent l'amitié des Princes & qui esleuent aux dignitez & aux grands emplois ceux qui les portent sur eux. En vn mot, ce sont les Machines qui posent les hommes sur les Trônes de la gloire, & qui attachent au Temple de la Renommée leur portrait & leur nom, pour y estre reueurez iusques à la fin des siecles.

Au surplus, ie supplie tous ceux qui liront ce Liure, de ne trouuer pas estrange si l'ordre des choses que j'ay entassées n'est pas entierement parfait; & si les fleurs dont j'ay composé ce feston, sont meslées vn peu confusément; car outre qu'elles m'ont esté données en diuerses saisons, elles ont esté aussi cueillies en tant de differens parterres, qu'il m'a esté impossible de les ranger comme j'eusse souhaitté.

Et quant à mon stile, s'il ne brille pas des lumieres de l'Eloquence, l'on pourra dire pour le moins qu'il est plein d'affection & de zele; car mon dessein a esté de toucher les cœurs de la Noblesse plustost que les oreilles, & taschant de faire couler la vertu guerriere dans l'ame des Caualliers, j'ay creü deuoir employer vne diction forte & Caualliere, & laisser aux amoureux celle qui est pleine de fard & de tendresse, sçachant bien que les liures qui sont composez pour diuertir seulement, sont vne ingenieuse volupté, à laquelle Platon refusa

P R E F A C E.

jadis l'entrée de sa Republique ; quant à celuy-cy il est rempli de diuers enseignemens & de rares exemples pour persuader la generosité & la vigueur ; & i'oseray dire qu'il est sur la Terre (qu'inonde aujourd'huy la multitude des vices) comme vne forteresse esleuée sur des rochers inaccessibles, qui conserue au Souuerain vne grande estenduë de pais ; Et tout au contraire les liures qui ne sont produits que pour le diuertissement , & pour amuser , & non pour occuper noblement les hommes , sont comme ces maisons de la campagne, où l'Art n'a trauaillé que pour flatter les sens ; vn ennemy s'en rend facilement le maistre , & en tire des auantages qui le fortifient ; & qui affoiblissent la resistance qu'il apprehende. Les protecteurs des Vices & des Voluptez s'emparent d'abord de ces liures, que leur Autheur n'a mis au iour que pour faire perdre plus agreablement le temps à ceux qui n'en reconnoissent pas le prix, ils s'y fortifient pour entreprendre sur les cœurs remplis de vertu, & pour tascher d'y porter le feu de leurs passions criminelles.

La perte du temps & du trauail que ces Autheurs employent seroit tolerable si elle n'estoit point dommageable , & si elle ne trainoit avec soy la ruine de ceux qui lisent leurs Oeuures, que ie compare aux toiles des araignées qui employent beaucoup d'art & de labour pour faire vn Ouurage inutile & nuisible : Les ieunes esprits enchantez par la douceur de ces liures charmans , apres auoir sucçé le miel qui les attire , aualent insensiblement le poison qui est caché dessous. Que si vne infinité d'Escruiains par leurs discours amoureux ont aiguisé les traits lascifs de Cupidon , ie tasche par cét Ouurage d'embrazer les cœurs d'vn amour tout diuin , & enflamer les courages de la Noblesse du desir de la plus noble de toutes les vertus , qui est la guerriere.

Ce n'est pas que ie n'ose bien me promettre , que ce Liure fera trouué autant agreable que profitable : Et que s'il est approuué de ceux qui ne se laissent persuader que par l'vtilité des choses ; il le pourra estre aussi de ceux qui ne sont charmez que de celles qui flattent & qui plaisent. La description des Machines fermes & mouuantes , des Chariots de Triomphe, des superbes habits ; des Armes, des Cimiers, des Liurées , des Deuises , & des autres admirables decorations & magnificen-

P R E F A C E.

ces dont les Princes & Cheualiers embelissoient leurs Tournois, donnera au Lecteur vn enseignement melle de profit & de plaisir. En fin ma satisfaction sera entiere , si ayant esté l'Artisan d'une matiere si precieuse, l'on iuge que i'y aye contribué quelque chose qui puisse contenter l'esprit , & inspirer la Vertu dans le cœur de ceux qui liront cét Ouvrage.





TABLE DES CHAPITRES

CONTENVS EN CE LIVRE.

 *ES Recompenses d'honneur dont les Romains & les Grecs honnoient les Vertueux, & de l'occupation & exercices des anciens Nobles durant la paix.*

Chapitre I.

page 1

De l'Ordre de Cheualerie des Anciens, & des Ceremonies qui s'observoient à leur reception; & des principales choses qu'ils estoient obligez de garder par leur serment. Chap. II.

15

De l'usage des Tournois, de leur antiquité, & des Loix que les Cheualiers & Escuyers estoient obligez d'y observer pour y estre receus, & des combats à outrance. Chap. III.

27

Deux Formulaires, l'un d'un ancien Tournoy des Cheualiers de la Table Ronde, & l'autre tiré d'une vieille Chronique.

Chap. IV.

39

Traité de la forme & de la maniere des Tournois à Plaisance, selon ce qui se pratiquoit en France, en Allemagne, en Flandres, & ailleurs, compilé par Renè d'Anjou Roy de Sicile, au mesme langage qu'il le dressa: Extrait du manuscrit de la main de ce Roy, qui est dans la Bibliotheque Royale. Chap. V.

49

L'Emprise de la gueule du Dragon & celle du Chasteau de la Joyeuse Garde; ou le Pas & Iouste maintenue par le Roy Renè de Sicile en faueur des Dames proche de Saumur, avec les magnificences & les ceremonies qui y furent observées, & le Nom, les Armes, & le Cimier de tous ceux qui y jousterent, tant des Tenans que des Affaillans. Chap. VI.

81

Statuts de la Cheualerie & Ordre du Croissant, institué par le Roy Renè de Sicile, Duc d'Anjou, le 11. d'Aoust l'an 1448. & autres choses remarquables. Chap. VII.

107

Des anciens Cheualiers Errans, & des choses plus remarquables qu'on trouve touchant les Cheualiers de la Table Ronde, avec leur nom & leurs armes, & de plusieurs autres choses diuertissantes. Chap. VIII.

128

Le Pas des Armes de Sandricourt près de Pontoise, décrit par le Heraut Orleans, avec le nom de tous ceux qui y ont combattu en diuerses manieres, à la Barriere perilleuse, au Carrefour

i iij

Table

<i>tenebreux, au champ de l'Espine, & à la Forest dévoyable, avec le nom des Dames & Damoiselles qui y ont assisté l'an 1493. Chap. IX.</i>	147
<i>Joustes entreprises & maintenues par le Cheualier Solitaire, & son compagnon, qui estoient deux Seigneurs François, en la Cour du Roy d'Angleterre, contre tous ceux qui voulurent joster & rompre lances, par l'espace de huit iours en faueur de la fille de ce Roy. Chap. X.</i>	170
<i>Tournoy fait à Milan en presence du Roy Louis XII. l'an 1507 dont les articles furent dressez, par le Roy d'Armes Dauphiné, & autres choses remarquables. Chap. XI.</i>	175
<i>Le Magnifique Tournoy fait à Paris à l'entrée de la Reine Marie d'Angleterre, seconde femme du Roy Louis XII. l'an 1514. où le nom de ceux qui y ont combattu est escrit, à la joste à la Barriere, à poulx & à jet de lance, & à l'espée. Chap. XII.</i>	180
<i>Tournoy fait à Nancy le 8. Octobre 1517. au langage de cemps-là. Chap. XIII.</i>	217
<i>Des leux solempnels & Combats sacrez des Grecs & des Romains, & quelques particularitez touchant les anciens Cheualiers: Ensemble diuers exemples de diuers Tournois, qui ont esté faits en France, & ailleurs. Chap. XIV.</i>	219
<i>Tournoy dressé & maintenu par le Cheualier Bayard, dans la ville d'Aire, pour l'amour des Dames, Chap. XV.</i>	239
<i>Deux Tournois, l'un fait à l'entrée du Roy Henry II. & de la Reine Catherine de Medicis son Espouse, dans la ville de Paris, & l'autre aux nopces de Madame Elizabeth de France, mariée au Roy d'Espagne; & de Madame Marguerite Sœur du Roy, mariée au Duc de Sauoye; dans lequel ledit Henry II. fut blezé à mort par un esclat de lance, pour auoir voulu joster la visiere leuée. Chap. XVI.</i>	246
<i>Des Tournois à fer esmoulu & à Outrance, & de quelques accidans funestes qui y sont arrivez, & de plusieurs autres choses remarquables. Chap. XVII.</i>	252
<i>D'un Tournoy à Outrance qui fut fait à Lyon entre sept Gentils-hommes de la Reine Anne, & sept autres du Roy Louis XII. son mary, l'an 1500. Chap. XVIII.</i>	261
<i>Tournoy à fer esmoulu fait à Milan l'an 1507. en presence du Roy Louis XII. Chap. XIX.</i>	263
<i>Des Pas & Emprises, ou Entreprises des anciens Cheualiers. Chap. XX.</i>	266

des Chapitres.

Des Vœux Militaires & glorieux que les Chevaliers faisoient à la veille des Batailles & des Tournois. Chap. XXI. 280

De plusieurs choses remarquables qu'on observoit anciennement à la reception des Chevaliers; & comme ils estoient armez par les plus vaillans & plus renommez, & de la signification mysterieuse de toutes les pieces de leurs harnois. Chap. XXII.
page 296

Tournois, Carrosels & Combats de la lance, du pistolet, de l'espée, de la masse, du dard, de la pique, de la hache d'armes, du tronçon de lance, & de l'estoc, & autres courses à champ ouvert, qui se firent à Thurin aux nopces des Infantes de Savoie; l'une mariée au Duc de Mantouë, & l'autre au Duc de Modene, en l'année 1608. avec les Cartels, Poësies, Devises, Festins, Bals, Balets à pied & à cheual, Combats d'animaux, Feux de ioye, & autres admirables magnificences qui s'y celebrerent. Chap. XXIII. 304

Le magnifique & admirable Carrosel qui fut fait à Paris dans la Place Royale, le cinq, le six, & le septiesme iour d'Avril, l'an 1612. pour les resjouissances de la publication de la double Alliance par les mariages du Roy Louis XIII. & de Madame sa sœur, avec l'Infante & le Prince d'Espagne; & la description des Machines, des Habits, des Armes, des Liurées, des Cartels, des Devises des Chevaliers qui y parurent: Ensemble les Courses qui s'y firent à la Quintaine & à la Bague, &c. Chap. XXIV. 361

Tournoy ou Combat à la Barriere fait à Naples pour les resjouissances des Alliances faites par les mariages accordez entre les Maisons de France & d'Espagne l'an 1612. Chap. XXV. 439

Magnificences faites à Thurin sur le sujet du Mariage du Prince de Piedmont, & de Madame Christine, seconde Fille de France, Sœur du Roy Louis XIII. l'an 1619. Et particulièrement à cause des Liurées de Madame, que le Royavoit envoyées audit Prince de Piedmont. Chap. XXVI. 449

Resjouissances & magnificences faites à Thoulouze par Monsieur de Montmorency; & entr'autres deux courses, l'une de la Quintaine, & l'autre de la Bague l'an 1619. Chap. XXVII.
page 461

Combat à la Barriere fait à Nancy le 14. iour de Feurier de l'année 1627. avec la description des belles Machines, sur lesquelles les Combatans firent leur entrée. Chap. XXVIII. 474

Table des Chapitres.

<i>Tournoy fait à Rome l'an 1565. par le Comte Anibal Altaemps General des Armées du Pape Pie IV. avec le nom de tous ceux qui y combattirent à la lance & à l'espée. Chap. XXIX.</i>	page	496
<i>Courses & Ioustes contre la Quintaine, ou le Sarrafin, faites à Rome dans le Camp de la Place Nauonne le 25. de Fevrier l'an 1634. avec le nom de tous les Cheualiers qui y coururent, & les Deuises qu'ils portèrent sur leurs Escus, & autres magnificences. Chap. XXX.</i>		503
<i>Combat à la Barriere fait à Ferrare, au Carneual de l'année 1638. où l'on combatit à la pique, à la hache d'armes, & au poignard. Chap. XXXI.</i>		517
<i>De plusieurs autres Tournois, Ioustes & Combats à la Barriere, qui ont esté faits en diuers endroits de l'Europe, & particulierement en Italie, avec le nom des Autheurs qui les ont décrits, & diuerses autres choses remarquables arrivées en France. Chap. XXXII.</i>		519
<i>Le Formulaire d'un Tournoy ou Combat imaginaire tel qu'on le pourroit faire avec les armes dont on se sert presentement à la guerre, qui sont l'espée, le pistolet & la pique. Chap. XXXIII.</i>	page	533
<i>Des Ordres Militaires, instituez par les Rois & Princes de la Chrestienté, & autres parties du Monde. Chap. XXXIV.</i>		555



LE VRAY



LE VRAY
THEATRE
D'HONNEUR
ET DE
CHEVALERIE.

*DES RECOMPENSES D'HONNEUR
dont les Romains & les Grecs honnoroient les Vertueux, &
de l'occupation & exercices des anciens Nobles
durant la Paix.*

CHAPITRE PREMIER.



VI s que la vertu Militaire a tousiours esté
preferée aux autres, & que la Noblesse &
les autres recompenses qui s'acquierent par
son moyen, sont les plus glorieuses & les
plus considerables; ce n'est pas sans cause
que les Grecs & les Romains s'exerçoient
aux choses les plus penibles, & que durant
la paix ils endurcissoient leurs corps dans les
jeux, dans les lutttes, dans les courses & dans les combats; qu'ils
s'adonnoient à la chasse des bestes les plus farouches, & te-
noient par ce moyen leurs forces & leur courage en haleine, &

A

*L'oyfueté
ramolit le
corps & le
courage.*

*La Mer est le
hierogliphe
d'action &
de diligen-
ce.*

rendoient leurs corps d'une si forte & si robuste constitution, qu'estans obligez de se trouver à la guerre, ils y estoient entièrement accoustumez auparavant que d'y entrer, & en supportoient les fatigues & les incommoditez avec moins de peine, que ceux qui faisoient couler le temps de la paix dans une molle & hon-teuse oyfueté, dans les délices & dans les voluptez, qui rendent foibles & effeminez ceux qui les saourent trop long-temps : D'où vient que les mêmes Anciens dans leurs Hiero-gliphes représenterent par la Mer, cette noble Vertu qui doit toujours estre accompagnée d'action, de mouvement & de diligence, parce-que cet Element qui ne reconnoist point le repos, & qui est dans une continuelle agitation, tesmoigne & signifie misterieusement, la grandeur des courages qui ne crou-pissent point dans l'oyfueté, & qui ne la reconnoissent jamais que comme une peste qui corrompt les esprits, qui tenans de la diuinité, n'ont rien de plus preiudiciable que la faineantise.

Et pour d'autant plus inciter les ieunes courages à se porter avec affection à ces exercices & representations guerrieres, ils establirent des prix & des recompenses honorables, pour ceux qui auoient eu l'auantage d'y mieux faire, qui le plus sou-uent estoient d'une matiere, qui n'estoit precieuse qu'en son estime, d'autant qu'elles combloient d'honneur & de gloire ceux à qui l'on les concedoit.

*La Couron-
ne d'Oliuier
donnée aux
Jeux Olim-
piques.*

Aux Jeux Olympiques qui se faisoient de cinq en cinq an-nées, à l'honneur de Iupiter au pied du mont Olimpe, qui luy estoit consacré, l'on donnoit une Couronne d'Oliuier à ceux qui y auoient vaincu & surmonté les autres à la lutte, à la cour-se, à la iouste, ou à tirer de l'arc & à lancer le jaelot avec plus de force & plus d'adresse, soit même à ietter une grosse pierre, qu'ils nommoient *Disque*, ou à combattre à coups de *caste*, c'est à dire, avec un gantelet ou brassard garny de courroyes de cuir fort dures.

*La Couron-
ne d'Ache
donnée aux
Jeux Ne-
méens.*

La Couronne d'Ache se donnoit à ceux qui auoient eu l'a-uantage aux iustes Neméenes, instituées à l'honneur d'Her-cule, pour auoir tué le lion, ou plustost quelque cruel voleur ou Tyran qui auoit son fort & sa retraite dans la forest Ne-méene.

*La Couron-
ne de Pin
estoit donnée
aux Jeux
Isthmiens.*

Celle qui estoit faite & composée de branches de Pin, estoit concedée à ceux qui auoient eu la victoire aux Jeux Isthmiens, instituez & celebrez en memoire de Melicerte.

& de Cheualerie.

3

Ceux qui auoient emporté l'honneur aux Jeux Ioléens estoient couronnez de Mirthe.

La Couronne de Mirthe donnée aux Jeux Ioléens.

Aux Jeux Pythiens qui se celebroident à l'honneur de Neoptolemus (fils du vaillant Achille ,) qui fut tué en trahison , aux pieds de l'Autel d'Apollon , par Orestes fils d'Agamemnon , l'on concedoit au victorieux vne Couronne de Laurier.

La Couronne de Laurier estoit concedée

Les Romains en faisoient de mesme , & recompensoit de diuers prix , ceux qui durant la paix remportoient l'honneur dans les combats, les ioustes, les courses, les lutttes, & diuers autres esbatemens militaires qui se faisoient dans le champ de Mars, ou ailleurs dans les Cirques & dans les Amphitheatres publics , où le peuple assistant , faisoit retentir l'air du bruit éclatant de leurs voix & de leurs mains , lors qu'ils applaudissoient aux belles actions de ces genereux Athlet-tes.

aux Jeux Pythiens.

Et comme ces jeux & ces combats estoient des representations guerrieres, ils donnoient aussi diuerses Couronnes à ceux qui auoient fait quelque action remarquable à la guerre.

La Couronne Triomphale, composée de deux branches ou rinceaux de laurier avec ses graines , estoit donnée generallyment à tous ceux qui estoient demeurez victorieux de leurs ennemis ; & ce en memoire de la victoire que le Dieu Apollon remporta sur le serpent Delphien, car il fut le premier qui s'en couronna la teste.

La Couronne Triomphale.

Celle qui estoit composée de gramen ou de chien-dent, pris en cet endroit generallyment pour toutes les herbes qui se trouuent sur les rampars , estoit concedée à celuy qui auoit soustenu , ou fait leuer vn siege , & repoussé les ennemis. Fabius Maximus ayant par sa valeur fait leuer le siege qu'Hannibal auoit posé deuant Rome , apres la perte de la sanglante bataille de Cannes , la ville estant presque reduitte à l'extremité ; le Senat & le peuple Romain recompenserent sa vertu de cette honorable Couronne de chien-dent , comme à leur Conseruateur ; cette herbe estant dediée à Mars & à Saturne , pource qu'elle estoit le Symbole de salut & de protection ; cette Couronne fut nommée Obsidionale ou Graminée.

La Couronne Obsidionale.

Et lors que quelque vaillant guerrier auoit sauué la vie à vn de ses concitoyens , ou qu'il l'auoit deliuré d'entre les mains des

A ij

4 Le vray Theatre d'Honneur

ennemis, comme ils l'emmenoient prisonnier, l'on l'honoroit d'une Couronne de branches & feuilles de Chesne avec les glands, d'autant que cet arbre estoit dédié à Iupiter, Conservateur des Citoyens; elle estoit nommée Ciuique, d'où vient qu'on la concedoit aussi à ceux qui auoient rendu quelque seruice signalé à la Republique; c'est pourquoy Cicéron en fut couronné, apres auoir decouuert & dissipé la coniuration de Catilina.

La Couronne Ciuique.

La Couronne Muralle.

La Couronne Muralle, qui estoit d'or, estoit accordée à celuy qui estoit monté le premier sur la brèche de la ville attaquée, & estoit sauté dedans en combattant: elle estoit faite en forme de crenaux de muraille, comme celle que les Peintres & les Poëtes, peignent ou representent sur la teste de Cybelle, la grand Mere des Dieux, qui represente la Terre. Suetone tesmoigne, que le simple Soldat, aussi bien que le plus huppé de l'Armée en pouuoit estre honoré, pourueu qu'il prouast par le tesmoignage de ses compagnons, qu'il estoit sauté le premier dans la ville ennemie: Sur le cercle de cette Couronne il y auoit des lyons grauez, pourcequ'ils sont le symbole de courage, de generosité, & de valeur.

La Couronne Castrence.

La Couronne Castrence, Vallaire, ou Palissée, estoit aussi d'or, faite en forme de palissade; elle estoit donnée par le General de l'Armée, à celuy qui estoit sauté le premier dans le Camp, ou dans les Tranchées de l'Ennemy, & qui ayant enfoncé la closture ou la palissade, auoit donné moyen à ses camarades de forcer le Camp ennemy par cet endroit.

La Couronne Naualle.

La Naualle estoit de mesme metal que les deux precedentes, l'on la donnoit à celuy qui estoit sauté le premier dans le nauires, ou dans la galere des ennemis; elle estoit faite en forme de proües, de poupes, & de voiles de nauires.

Les Dieux auoient aussi leurs Couronnes.

Parmy les Payens, leurs Dieux estoient mesme couronnez de diuerses Couronnes; Saturne au rapport de Pherecyde, fut couronné de laurier, & Iupiter aussi lors qu'il eut vaincu les Geants, comme le tesmoigne Diodore: Iunon fut couronnée de pampres de vigne, Apollon de laurier & de palmier, & Bachus le fut de pampres de vigne, meslées avec des feuilles de lierre, apres auoir conquis les Indes: Her-

& de Cheualerie.

culc fut auffi couronné de rameaux de peuplier, comme dit Virgile.

*Populus Alcide gratissima, Vitis Iaccho,
Formosa Mirtus Veneri, sua laurea Phæbo.*

Outre les Couronnes, les Anciens auoient beaucoup d'autres choses, desquelles ils recompensoit la valeur & le merite de leurs Soldats, le General d'Armée apres auoir publiquement & hautement loüé la Vertu de ceux qui s'estoient signalez, leur concedoit, des coliers, des chaines, & des bagues d'or, des caparassons, des harnois & des chanfrains de cheuaux, des lances, des espées, des estendarts & des bannieres, comme le tesmoigne Asconius Pædianus en ses termes, *Quadam premia & dona militaria, & honori & lucro sunt, ut hasta, vexilla, phalera, & Corona Civica, & annuli aurei ingenuitatis signa sunt.* D'où nous recueillons que ces dons estoient honorables & profitables tout ensemble : Budée sur la Loy finale de *Senatoribus* au Digeste, dit que, *Torques aurei militibus ob rem strenue gestam ab Imperatoribus donari solebant*; Ioseph fut honoré de l'anneau d'or, & d'une chaîne de mesme par le Roy Pharaon, lors qu'il fut mis en liberté, & que par son excellent esprit il fut fait Vice-Roy d'Egypte; Autant en fut-il fait à Mardochée par le Roy Assuerus, lors qu'il le voulut honorer; & à Daniel, par le Roy Nabuchodonosor: Ainsi nous voyons comme la Vertu estoit exaltée, glorifiée & recompensée parmy les Anciens, & que l'honneur a tousiours esté le plus haut prix qu'on ait concedé aux plus penibles trauaux des hommes.

Mais par dessus tout, la gloire du Triomphe Public que les Romains accordoient aux Generaux d'Armée estoit la plus sublime & la plus excellente pour animer tout le monde à bien faire; Estre monté sur vn Chariot tout éclatant d'or & de pierreries; Estre assis armé de toutes pieces, le baston de commandement à la main, appuyé sur la cuisse, honoré d'un manteau de pourpre, & la teste couronnée d'une guirlande triomphale de laurier, le Chariot à deux roües trainé par les plus beaux cheuaux blancs qu'on pouuoit trouuer, & quelquesfois par des Lyons, comme fut celuy de Marc Antoine, ou par des Elephans, comme celuy de Pompée, lors qu'il triompha de l'Afrique; Auoir apres soy des Rois, des Reines, des Princes, des Generaux d'Armée, &

A iij

quantité de Capitaines captifs , enchainez deux à deux , les mains liées derriere le dos , & la teste penchante vers la terre, suiuaus le chariot du Triomphateur ; Estre accompagné de toutes les Legions & Cohortes Romaines superbement armées ; Auoir quantité de Trophées souz ses pieds , composez de Couronnes d'or , de Sceptres , de Diadèmes , de Vases precieux , remplis de Medailles d'or & d'argent , & des armes, estendarts & bannieres, des Nations vaincuës & conquises ; Estre honoré & presque adoré de tous les Spectateurs, qui par des acclamations d'Io, triumphales , faisoient retentir son nom iusques au plus haut des Cieux ; Auoir pour sa suite vn nombre infiny de genereux guerriers , qui estans choisis parmy les troupes, comme ceux qui auoient le plus vaillamment combatu, & qui luy auoient aydé par leur force & par leur courage , au peril de leur sang & de leur vie , à venir à bout de tant de si glorieuses & penibles entreprises ; estoient couronnez les vns de Laurier , les autres de Chesne , & les autres de Gramen , de Mirthe , & mesme de diuerses Couronnes d'or, comme nous auons dit : Bref estre esleué & paroistre par dessus les autres Senateurs ses concitoyens , comme le Soleil par dessus les autres Astres, c'estoit, sans doute, la plus grande gloire , & le plus haut solstice d'honneur & de recompense qu'on pouuoit donner en ce monde : Et pleust à Dieu , qu'au temps où nous sommes, l'on fist renaistre cette excellente coustume , & que les Rois & Princes Souuerains établissent des recompenses honorables , pour tous ceux qui se porteroient avec valeur & courage dans les combats ; ou qui autrement leur rendroient des seruices signalez , sans que iamais aucun fust priué de la gloire qui luy seroit deuë : Que si les choses alloient de la sorte, tout le monde se pousseroit aux bonnes actions avec ardeur ; & les François qui sont les plus enuieux de la gloire, & ialoux de l'honneur, qu'aucune autre Nation de la Terre, quitteroient toutes les occupations où ils n'en peuuent point acquerir , & seroient tousiours dans les exercices, ou dans le champ de Mars, pour y moissonner des Palmes & des Lauriers, & se rendroient capables de subiuguer toutes les Nations du Monde par leur vertu, qui se ralentit entierement lors qu'elle est mesprisée.

Le petit Triomphe dont les Romains honnoroient les plus signalez Capitaines , n'estoit pas si auguste ny si pompeux que celui que nous auons briuelement décrit : car en celui-cy, celui

*L'honneur
est l'aiguillon
de la vertu.*

*Les François veulent
estre louez
& recompensez.*

*Le petit
Triomphe.*

& de Cheualerie.

7

qu'on en honnoroit , n'estoit couronné que de mirthe, il n'estoit point teuestu d'une robe de pourpre par dessus ses armes, comme l'autre, & il marchoit à pied par la ville & dans le Capitole, & les Trompettes ne sonnoient point deuant luy, & au lieu que le premier sacrifioit vn Taureau à Iupiter Capitolin; celui-cy ne luy offroit qu'une brebis; d'où vient qu'on nommoit ce petit Triomphe *Ouatio ab oue*, ou selon l'opinion de quelques-uns, pource que les soldats retournans de la victoire ont accoustumé de tesmoigner leur ioye, par cette exclamation ô, Io; ces Triomphateurs estoient pourtant bien confiderez, & c'estoit eux qui distribuoient les recompenses militaires à ceux qui en estoient iugez dignes.

Et afin que la memoire fust eternelle, ou pour le moins durable beaucoup de Siecles à venir, les Anciens dressoient des Arcs de triomphe, des Colomnes, des Obelisques, des Pyramides, des Mauzolées & des statuës de marbre & de bronze, à l'honneur & à la memoire perpetuelle des Empereurs, des Capitaines & des Guerriers les plus renommez, & par ordre du Senat, faisoient battre des Medailles où les effigies & le symbole des victoires de ces grands & illustres Hommes estoient représentées; & pource que le papier & le parchemin dure plus que la pierre & que le metal, ils décriurent les histoires, & dresserent les fastes, où les plus belles actions & les triomphes de leurs Generaux d'Armées & de leurs plus vaillans Guerriers estoient amplement décrits: & de la sorte ils animoient les plus lasches à bien faire.

Nos anciens Gaulois, parmy lesquels la venalité des Charges Militaires & des Offices de Iustice n'estoit point en vsage, auoient les mesmes coustumes: Et nous lisons que nos Rois recompensent bien hautement la vertu des plus vaillans, ce qui obligeoit tout le monde à bien faire, & à s'exercer mesme dès leur plus grande ieunesse, aux armes, & aux exercices les plus penibles; Et nous lisons que les premiers ornemens qu'ils donnoient à leurs enfans pour les faire paroistre avec honneur durant la paix, estoient une Lance & un Escu. Et Cesar dit qu'il leur estoit deffendu de paroistre en Public auant que d'auoir passé par cette ceremonie: & Tacite parlant des Alle-mans qui auoient les mesmes coustumes que nos François, dit que, *tum in ipso consilio vel principum aliquis, vel pater, vel propinquus, scuto frameaque iuuenem ornant, hac apud illos to-* Tacite lib.6.

8 Le vray Theatre d'Honneur

ga hic primus iuuenta honos , &c. & dès lors ils ne pouuoient sortir qu'ils n'eussent tousiours la Lance & l'Escu : car soit qu'il falust marcher par la campagne pour quelque affaire particuliere , ou pour se trouuer à ces assemblées generales de la Noblesse, qui se faisoient souuent dans les Gaules, il ne leur estoit permis d'y venir autrement qu'en cét équipage, de veritables Gentils-hommes, comme la Loy Salique l'explique, *ut nullus ad mallum* (c'est le lieu où les vieux & ieunes Cheualiers s'assembloient pour iuger les causes) *vel placitum veniat , nisi patria arma , id est Scutum & Lanceam portet.* Et les Histoires des quatre ou cinq derniers Siecles auparauint celuy - cy , nous apprenent , que les plus vaillans de nos Cheualiers François se sont tousiours occupez durant la paix à enuoyer des Cartels & Défis , porter des Emprises , tenir des Pas , faire des Tournois , soustenir des Ioustes , se mesler dans les Behourts & deffendre des Barrieres contre les plus vaillans des Royaumes estrangers , pour l'honneur & la gloire de leurs Princes & de leur Patrie , pour la beauté & le merite de leurs Maistresses , ou pour quelques autres sujets louables : Le principal but qui les obligeoit à ces choses , estant le desir qui les possedoit continuellement d'acquérir de l'honneur , & de fuir l'oyfueté , qu'ils haïssoient sur toutes choses , comme estant la racine de tous les vices , & le plus dangereux poison de la vertu : Et en effet , qui est-ce qui ramolit dauantage les forces du corps & estouffe le courage , & la vigueur de l'ame , que la faineantise & la paresse ? Aussi si l'on fait comparaison de nos Ancestres avec nous , l'on y trouuera des differences bien grandes ; ceux-là estoient nourris & esleuez dès leur enfance aux choses rudes & penibles , & à des exercices continuels , pour tenir leurs corps en vigueur , & s'accoustumer de bonne heure , par vne louable habitude , à tous les traux qui leur pourroient arriuer ; ceux d'apresent sont nourris & esleuez dans le luxe & dans la mollesse , & on leur fait passer leur ieunesse dans des Colleges , & dans des Accademies , où ils apprennent la Theorie de beaucoup de belles choses , qui ne leur seruent iamais , puis qu'au sortir de là ils ne les mettent point en pratique , & au contraire ils perdent leur temps dans les jeux & dans les débauches , & oublient facilement tout ce qu'on a imprimé dans leur tendre memoire , qui n'estant point cultiuée ne produit rien qui vaille. Nos Ancestres s'accoustumoient en tout temps , lors qu'ils voyageoient à estre

à estre entierement armez , & portoient leurs harnois complets, & à l'espreue, contre les armes offensives dont on se seruoit , sans que cela les incommodas , à cause de l'habitude qu'ils auoient de les porter dès leur ieunesse , si grand estoit leur endurcissement & accoustumance au labeur : Et lors que nous nous estonnons de la valeur des anciens Romains par dessus les autres Nations , & que nous voyons avec quelle facilité ils ont conquis la domination vniuerselle, Ciceron nous l'apprend en la seconde Tusculane : *Vous voyez (dit-il) d'où nos armées ont acquis la domination sur les peuples , par le grand & extrême travail des soldats , qui portent sur eux de quoy viure pour plus de quinze iours , avec tout ce de quoy ils peuuent auoir affaire pour leur usage , avec la palissade pour la closture du camp : car pour ce qui est de leurs grandes targues, de leurs corselets , de leurs casques , de leurs espées & janelots , ils ne comptent non plus cela parmy le fardeau dont ils sont chargez , que leurs espaulles, leurs bras & leurs mains ; estimans que les armes doiuent estre les membres de l'homme de guerre ; ce qui faisoit qu'ils se conseruoient plus facilement dans toute sorte de combats & de batailles , & y faisoient vn plus puissant effort ; car estans endurcis à la peine , & leurs membres deuenus forts & robustes par les continuels trauaux , & plus adroits par le frequent vsage & manieement de leurs armes ; il ne faut pas s'estonner s'ils auoient de merueilleux auantages sur leurs ennemis qui n'estoient pas aguerris de la sorte : Au mal-heureux Siecle où nous sommes , auquel l'usage de la poudre à canon a rendu le danger beaucoup plus grand , & les coups plus violens & impreucûs qu'ils n'estoient auparavant cette inuention ; & que par consequent il seroit plus necessaire de s'armer à l'espreue ; les grands & les petits vont dans les plus dangereux assauts, & les plus perilleux combats, en pourpoint ; & leur moleste qui les empesche de pouuoir porter des armes, fait qu'ils sont tuez ou estropiez plus facilement : Que si dès leur ieunesse ils s'estoient accoustumez d'en porter , elles ne les incommoderoient pas dans ces dangers & extrêmes necessitez ; au contraire ils en seroient conseruez , prolongeroient leur vie , & rendroient de plus longs seruices à leurs Princes , & à leur Patrie , pour l'amour desquels ils s'exposent si facilement : Que si la discipline militaire estoit exactement obseruée pour ce sujet , & que les gens de guerre estans mieux payez , fussent tenus dans vne obeïssance & police plus exacte ;*

Beau passage de Ciceron.

La discipline militaire mal obseruée.

B

10 Le vray Theatre d'Honneur

il n'y a point de doute que l'on connoistroit incontinent les notables avantages que cela apporteroit à l'Estat ; & les particuliers, Officiers & volontaires , qui en ce temps meurent en si grand nombre dans les moindres occasions, ou en reuiennent estropiez par diuers coups qu'ils reçoient à trauers ou dessus toutes les parties de leurs corps, retourneroient sains & sauues de leurs personnes ; & faisans parade des coups que la bonté de leurs armes auroient parez , receuroient autant d'honneur & de gloire par la bouche de tout le monde , comme à present l'on a de regrets & de desplaisirs de les voir mourir en leur plus grande ieunesse , aux premieres occasions où ils veulent signaler leur courage , d'où vient qu'en ce temps rarement on voit vieillir vn homme de guerre , & entre mille celuy-là sera accompagné d'un grand bon-heur, qui pourra raconter à ses neueux l'histoire de son temps : Que si ceux qui ont esté tuez depuis vingt ans à faute d'auoir esté armez pouuoient reuenir , le nombre en seroit si grand qu'ils pourroient facilement conquerir toute la terre , & assubiettir tous ceux qui y sont demeurez. Parmy les Anciens vn soldat ne receuoit point de honte plus grande que d'estre surpris sans armes ; & il estoit puny tres-rigoureusement lors qu'il en auoit perdu la moindre piece ; à present si on donne des armes aux gens de guerre , ils les negligent tellement , & l'inacoustumance les leur fait trouuer si pesantes, qu'ils les iettent à la premiere rencontre : mesme l'abus est deuenu si grand que la pluspart de nos fanfarons se moquent de ceux qui les conseruent plus soigneusement , & font passer pour gens de peu de cœur ceux qui les portent dans les plus perilleuses occasions ; ne considerans pas que ceux qui se conseruent en seruant courageusement & fidellement leur Prince & leur Patrie, leur rendent des seruices plus importants, que lors qu'ils destruisent leurs ennemis.

*Grands abus
& folle vanité des
gens de
guerre d'a-
present.*

Et pource que l'oyfieté est la principale complice de ces desordres , d'autant qu'elle enerue & amolit les forces de ceux qui se voient au mestier de la guerre , il me semble qu'il seroit tres-bon de remettre & reestabliir les moyens dont les Anciens se seruoient pour destruire cette pernicieuse ennemie , & inuenter des exercices conformes à la guerre qu'on pratique à present pour s'y exercer durant la paix, afin que la guerre suruenant chacun s'y trouuast accoustumé.

Et ie me suis souuent estonné que dans les Academies

Royalles qui sont instituées en ce Royaume pour apprendre les exercices de la guerre aux ieunes Princes, aux Seigneurs & aux Gentils-hommes, & leur donner d'vtils & profitables instructions pour se rendre adroits & dignes de ce mestier. Les Escuyers qui ordinairement sont gens vertueux, sages & experimentez par dessus le commun des autres hommes, n'apprennent pas à ceux qui leur sont commis, la moitié des exercices qui leur sont necessaires à la guerre, selon qu'elle se pratique à présent, en sorte que ceux qui ont esté à leur escole, ne se trouuent pas plus adroits ny entendus au mestier de la guerre que ceux qui n'y ont iamais mis le pied; ne suffisant pas de sçauoir bien monter à cheual, & le bien faire aller dans vn manege, où il sçait par cœur ce qu'on luy demande, & luy faire faire beaucoup de gentillesses pour paroistre adroit & agreable deuant les Dames; car en temps de guerre toutes ces belles choses ne seruent de rien. Et il me semble que dans ces belles escoles (qui au commencement ont esté instituées pour y enseigner la theorie & les exercices des choses qui se pratiquent à la guerre) l'on deuroit particulierement apprendre à la Noblesse de s'armer de toutes pieces, & en cét estat monter à cheual; tourner à droit & à gauche; le pousser & luy donner du courage, afin de le rendre & soy aussi plus adroit dans vne meslée; y auoir chacun des cheuaux à soy pour les dresser en mesme temps pour s'en seruir apres tres-vtilement aux occasions, & apprendre la façon d'en dresser d'autres; se battre à coups d'espée rabatuë; tirer le pistolet contre le faquin en courant; & les vns contre les autres sans balles, gagner la croupe de son ennemy, & s'exercer à mille autres choses qui se pratiquent ordinairement aux diuerses occasions de la guerre; apprendre à sauter à pied & à cheual vn fossé ou vn buisson; à courir à la descente sur toute sorte de cheuaux & de selles; accoustumer ses cheuaux au feu & au bruit des tambours, des trompettes & des coups de mousquet: Estant certain que les meilleurs Academistes qui ne s'accoustument point eux & leurs cheuaux à toutes ces choses, ne sont pas moins empeschez lors qu'ils se trouuent dans les occasions, que ceux qui n'ont iamais esté souz la charge d'aucun Escuyer; au contraire ils connoissent par experience que le moindre Cavalier qui aura esté trois années de suite dans les Armées, en sçaura plus qu'eux qui auront beaucoup employé de temps à piquer des cheuaux dressez dans vne academie. A quoy sert ie vous prie,

B ij

(si ce n'est pour la tenuë) à s'exercer si fort à courir la bague, puis que l'usage des lances est aboly, & qu'on ne s'en sert plus à la guerre, & que les joustes ne sont plus en usage ? Il seroit plustost necessaire de leur apprendre à bien attaquer, & à se bien deffendre; & pour cet effet, il faudroit les faire armer de toutes pieces, & puis dix contre dix, vingt contre vingt, leur faire exercer vne guerre imaginaire à coups de pistolets & d'espées rabatuës; les faire mesler les vns contre les autres, & leur enseigner les ruses & les stratagemes dont on se sert pour prendre l'avantage sur son ennemy: Et pour couter que la chaleur ne les portast à se méfaire & changer le jeu en querelle, il seroit bon que les plus sages Escuyers ou creats fussent les Chefs des deux bandes pour les animér ou retenir selon qu'ils le iugeroient à propos; & par ce moyen l'on verroit dans peu de temps la ieunesse dans vne glorieuse emulation de bien faire les vns à l'enuy des autres, & leurs corps s'accoustumeroient à porter les armes (c'est là où i'insiste le plus) & se trouueroient endurcis (& par maniere de dire habituez) aux plus penibles trauaux que la veritable guerre les obligeroit de souffrir: Mesme hors des Academies les ieunes Princes & les Gentils-hommes qui n'ont à present point de plus noble occupation durant la paix que l'oyfiueté, s'exerceroient tous les iours à faire des parties les vns contre les autres; & à l'exemple des anciens Cheualiers ils feroient renaistre la coustume des Tournois & combats *à plaisir*, qui se faisoient non seulement pour tesmoigner quelque resioüissance publique, ou pour l'honneur & la gloire des Rois & Princes, souz la domination desquels ils estoient, ou pour l'amour de leurs Maistresses: mais principalement pour fuir cette detestable oyfiueté, laquelle ils auoient en si grande horreur, que nous lisons tousiours au commencement des descriptions de leurs Emprises, que c'estoit principalement pour la fuir de toute leur puissance comme la principale ennemie de leurs cœurs genereux.

Ces anciens Tournois estans comme des grands iours, où la Noblesse vicieuse estoit publiquement chastiee en la presence des Nobles de plusieurs Prouinces, selon l'exigence des cas qui leur estoient imposez, sans qu'aucune faueur les en peust garantir; & où ceux qui s'estoient mes-alliez n'estoient point receus, aussi falloir-il qu'ils fissent bien exactement leurs preuues de nom & d'armes, tant du costé paternel que maternel, du

moins de trois quartiers ; ce qui estoit vne excellente coustume pour maintenir la Noblesse dans leur deuoir , & la pousser aux actions vertueuses , & l'obliger à fuir les vices par l'apprehension du des-honneur qu'elle en receuoit en public ; Quelques-uns estans bien souuent condamnez à estre batrus de verges & de bastons par les autres Gentils-hommes , d'autres à cheuaucher la barriere du Camp , & receuoir mille opprobres pendant que les autres acqueroient mille loüanges par les spectateurs : les armes , timbres & cimiers de quelques autres estoient renuerséz par les Rois & Herauts d'armes , rompuës & foulées aux pieds , & diuers autres chastimens dont estoient deshonorez ceux qui estoient tachez de quelques nottes d'infamie. Bref il falloit auoir la conscience bien nette & l'ame bien espurée pour se presenter en ces nobles Assemblées , & pour y estre reçu : Mais aujourd'huy il y a des Gentils-hommes si mal nez , qu'ils croient que le point de la veritable Noblesse consiste au mespris des sciences , à bien battre & tourmenter leurs voisins & leurs subiets ; prendre & enleuer de force ce qui leur plait ; iurer & blasphemer le nom de Dieu ; desbaucher les femmes & les filles ; s'adonner à toute sorte de jeux & d'excès , & faire gloire & vertu du vice ; & les plus sages ne se soucient à present que du bien , espousant indifferemment les filles , non seulement des roturiers , mais qui plus est , des Partisans & des Maltotiers les plus infames : ce qui se pratique tous les iours au mépris de la veritable Noblesse , & à quoy les Princes souuerains deuroient remedier plus exactement qu'ils ne font , la faute & la tollerance estant d'une plus grande consequence qu'on ne pense.

Et pour augmenter le desir de la Noblesse à s'occuper à ces glorieux exercices , j'ay crû ne les y pouuoir obliger avec plus d'enuie , qu'en leur mettant deuant les yeux les formulaires des Tournois de nos Ancestres , où ils apprendront de quelle forte ils passioient le temps de la paix , & comme ils estoient continuellement possédez de cette genereuse ambition d'acquérir de la gloire , & de se montrer adroits & vaillans dans ces combats imaginaires , puis que la paix les empeschoit d'en acquérir aux occasions les plus perilleuses de la guerre.

Le Roy René de Sicile , qui fut vn Prince genereux , sage , & autant splendide qu'aucun des Siecles passez ; qui ayma les Sciences comme la lumiere , ou plustost comme le cinquies-

melement de la vie; mais particulièrement la Poësie, laquelle estoit la plus reuerée chez luy, & qui parmy les Arts cherissoit passionnément la Musique & la Peinture, nous estant resté des pieces de sa façon & de son pinceau en diuers lieux, & particulièrement dans nos temples, où sa memoire vit à l'éternité, sur le sujet dequoy nous lisons vne chose remarquable de luy; Lors qu'on luy porta la nouvelle de la perte de Naples, il peignoit vne perdrix, qu'il acheua les ailes déployées; voulant représenter que nos biens sont aislez; qu'il n'est pas en nostre puissance de les arrester, & qu'après les auoir perdus ils peuuent reuenir, s'il plaist à celuy qui les distribuë: Ce Prince (dis-ie) qu'on croyoit estre cét Apollon, qui sçauoit le nombre des feüilles des arbres, celuy du sable de la Mer, & proche duquel le merite & la vertu ne croupissoient pas languissantes; car pour les esleuer il leur donna des ailes, sçachant combien l'usage des Tournois estoit necessaire, en dressa le plus beau formulaire que l'Antiquité nous ait peu fournir, lequel tient vne des premieres places parmy les excellens manuscrits qui se trouuent dans la Bibliotheque Royale, toutes les plus belles Ordonnances & Ceremonies qui s'obseruoient en ces nobles Assemblées & Pardons d'Armes, y estans décrites & peintes sur du velin en or & azur par cét excellent Prince, ce qui m'a obligé de le donner au Public au mesme langage & de la mesme sorte qu'il a esté dressé, où les Princes & la Noblesse apprendront la veritable maniere, & les Regles & Ordonnances que nos Ancestres pratiquoient dans ces nobles exercices, & en tireront des enseignemens vtils, lors qu'ils desireront reestabliir cette coustume des Tournois & combats *à plaisance*: Outre ce beau modele nous en produirons d'autres veritables qui sont arriuez de son temps, & après luy; & en toute façon tascherons de contenter l'esprit des curieux, qui daigneront ietter les yeux dans ce recueil, qui les contentera selon la matiere qu'il traite, ou il faudra qu'ils ayent le goust bien dépraué, & qu'ils preferent l'oyfueté à l'action, le vice à la vertu, & la lascheté au courage.



DE L'ORDRE DE CHEVALERIE DES
Anciens, & des Ceremonies qui s'obseruoient à leur reception;
& des principales choses qu'ils estoient obligez
de garder par leur serment.

CHAPITRE II.



OMME la Noblesse est la plus glorieuse re-
compense que les Rois & les Princes sou-
uerains ayent accoustumé de donner aux
hommes vertueux ; L'Ordre de Cheuale-
rie est vn degré plus eminent, & vne di-
gnité plus auguste, de laquelle les plus vail-
lans & les plus genereux d'entre les Nobles
estoient honnorez, apres auoir tesmoigné
leur courage, leur adresse & leur force, en
diuerfes occasions, pour le seruice de leurs Princes & de leur
Patrie: & mesme aussi pour prester aide & assistance aux veu-
ues, aux orphelins, aux pauures, & autres personnes foibles &
dénuées de bien & de support, pour les empescher d'estre vio-
lentez & accablez par les plus puissans: & en effet, ils ont esté
instituez pour la deffence de la Iustice & des Loix; pour le
soulagement des oppressez, & pour la conseruation des Royau-
mes: Toutes lesquelles choses estans en la main de Dieu, ce
n'est pas sans cause que l'Escripture sainte l'appelle le Seigneur
des armées, comme si elle vouloit dire le Capitaine general de
tous les Cheualiers. Ils estoient aussi employez aux plus belles
& plus importantes charges de la guerre: & on les establissoit
Chefs de la gendarmerie, comme estans les plus experimentez
& les plus capables de conseil, de la conduite & de l'execu-
tion; leur naissance, leur affection, la longue pratique, & le
desir violent qu'ils auoient de se trouuer aux plus belles occa-
sions de la guerre, où ils couroient avec ardeur, leur acque-
rant la gloire d'estre preferez à ceux qui n'auoient pas ces auan-
tages: Et en effet il falloit s'estre acquis vne grande estime, &
faire voir comme on auoit seruy aux armées durant sept an-
nées pour le moins, ou qu'on auoit esté Escuyer de quelque

*Excellence
de l'Ordre
de Cheuale-
rie.*

*Employ des
Cheualiers.*

*Le mot d'Es-
cuyer vient*

16 Le vray Theatre d'Honneur

*de ce qu'ils
portoient
l'Escu du
Chevalier
qu'ils ser-
uoient.*

*La dignité
de Cheua-
lier est pure-
ment per-
sonnelle.*

*Le Roy François I. est
fait Cheua-
lier par un
de ses Sub-
iets.*

renommé Cheualier, & qu'on l'auoit seruy & suiuy pareil nombre d'années, dans toutes les occasions d'honneur où il s'estoit rencontré; soit à la guerre ou dans les ioustes & Tournois, ou autres combats à *plaisance*, qui se pratiquoient parmy les anciens Nobles durant la paix, pour euer l'oyfueté, qu'ils detestoient comme leur plus pernicieuse ennemie: Et comme cette dignité estoit purement personnelle, & qu'elle n'alloit pas de pere en fils par succession comme la Noblesse de Sang, qui s'acquiert par la seule naissance, & qu'il n'en estoit pas de mesme que d'un Baron, d'un Comte, d'un Marquis, d'un Duc, ou d'un Prince, dont les enfans d'abord qu'ils sont nez, sont capables d'en porter le tiltre, & d'en tenir le rang. Il n'y auoit ny Roy ny Empereur qui ne s'estimast glorieux d'auoir merité par ces belles actions, d'estre receu au nombre des Heros, dont l'Ordre de Cheualerie estoit la marque, le caractere & le sceau: & en effet à l'issüe, & par-fois aussi à la veille des batailles, les Rois ou les Princes qui estoient les Generaux d'Armées, donnoient l'accollade, & faisoient plusieurs Cheualiers, pour les recompenser de leurs trauaux passez, & pour les obliger à faire encore mieux à l'auenir: Et eux-mesmes qui le plus souuent n'auoient receu leur Souueraineté & leur Sceptre, que par la naissance ou par la succession, ne pouuoient acquerir l'Ordre de Cheualerie, que par la main d'un autre Cheualier, qui par-fois estoit vn de leurs subiets; comme fit le Roy François I. lequel voulut receuoir cét honneur de la main du Cheualier Bayard, de la mesme façon que le plus simple Gentil-homme qui l'auroit merité auroit esté obligé de faire; à sçauoir la teste nuë, & les deux genoux à terre lors qu'il presta le serment & qu'il receut l'accollade, n'y ayant aucun rencontre ny aucune occasion au monde, excepté celle-cy, où les Souuerains soient obligez de mettre les genoux à terre, & decouurir leur teste deuant leurs subiets; tellement que c'est sans contredit le plus grand honneur que sçauoit souhaitter vn Cheualier, que d'estre estimé & choisi entre les autres, pour donner l'Ordre de Cheualerie à son Prince souuerain: Aussi l'histoire nous apprend que le Cheualier Bayard en fut tellement glorieux, qu'après auoir donné l'accollade au Roy, il s'écria tenant encore son espée nuë à la main droite, *Tu es bien-heureuse d'auoir aujourd'huy à un si beau & si puissant Roy, donné l'Ordre de Cheualerie; Certes ma bonne espée, vous serez comme reliques, gardée, & sur toute*

*toute autre honorée, & puis fit deux sauts, & apres remit au four-
reau son espée.*

Anciennement l'on faisoit beaucoup de ceremonies en tel-
les occasions ; car le Gentil-homme ou Escuyer , qui par sa
vertu ou par ses longs seruices estoit agreé & destiné par son
Prince souuerain , par quelque General d'armée, ou par quel-
qu'autre Cheualier renommé, à receuoir l'Ordre de Cheuale-
rie, apres auoir fait preuue de sa noblesse , de quatre quartiers
paternels , & de quatre maternels, & auoir fait voir par bons
certificats qu'il auoit esté victorieux dans quelqu'un des sept
dangers que les Nobles qui suiuent le mestier de la guerre, sont
obligez d'experimenter dans le monde , tels que l'on dit qu'ils
furent jadis specifiez par le Roy Artus , qui a esté mis au nom-
bre des neuf preux de l'Antiquité : & que les veritables Hi-
storiciens , sur lesquels ont enchery les Romans , ont proposé
comme l'exemple & le prototype de valeur , & de generosité ;
ces dangers consistoient premierement à s'estre battu en com-
bat singulier à toute ouurance , avec l'espée , tranchant & poi-
gnant , & estre demeuré victorieux ; Auoir jousté à fer esmoulu,
& auoir fait vider les arçons ou transpercé son ennemy ; Estre
le premier monté sur vne eschelle, lors qu'on attaque vne vil-
le ou forteresse par escalade ; Estre entré le premier par vne bré-
che , ou par vne mine ; Estre sauté & entré le premier dans le
nauire ou la galere des ennemis, & en estre demeuré le maistre ;
Auoir gagné en vne bataille rangée l'Estendart ou la principa-
le Banniere du General de l'armée ennemie ; Auoir pris en vne
bataille quelque Turc , ou autre infidelle prisonnier de confi-
deration.

Après que le Gentil-homme ou Escuyer pretendait auoir
fait ces veritables preuues de la gloire, qu'il tiroit d'une bonne
& illustre naissance , & de celle que sa propre vertu luy auoit
acquis dans les dangers ; il falloit qu'il se purifiast de corps &
d'ame , & pour cet effet il se baignoit le corps dans un bain ;
quittoit tous ses vieux habits , & le donnoit aux Herauts &
poursuiuans d'armes , qui les reuestoient d'un vestement blanc,
car promettant principalement d'employer sa vertu pour la
foy qu'on est obligé de tenir , & de maintenir enuers Dieu,
enuers son Prince souuerain , enuers sa Patrie , & enuers son
prochain : l'on l'habilloit de la mesme sorte que les Anciens dé-
peignoient la Foy , ornée d'une robe de fin lin, blanc comme

*Pour estre
fait Cheua-
lier, il fal-
loit faire
preuue de
nom & d'ar-
mes de qua-
tre quar-
tiers pater-
nels, & de
quatre ma-
ternels.*

*Le nom des
neuf preux
de l'Anti-
quité, dont
il y en a eu
trois He-
breux, trois
Gentils, &
trois Chre-
tiens,
Iosué.
David.
Juda Ma-
chabée.
Hector.
Alexandre
le Grand,
& Iules Cé-
sar.
Artus.
Charlema-
gne.
Godefroy de
Bouillon.*

*Le Cheua-
lier à la veil-
le de sa rece-
ption se puri-
fioit d'ame
& de corps.
Estoit vestu
d'un habil-
lemēt blanc.*

Receuoit
l'accollade.

Il estoit ar-
mé par les
autres Che-
ualiers.

Les Dames
le desar-
moient.

nege, demontrans par là sa pureté, qui ne doit estre souillée par aucune tache ou peril, pour estrange & dangereux qu'il soit, n'y ayant rien au monde qui lie si fort comme la foy, qui doit ceindre estroittement vn cœur genereux d'un nœud gordien & indissoluble: Apres cela l'on l'accompagnoit dans vne Eglise, où il vaquoit toute vne nuit en repentance & penitence de ses fautes, en veille, en ieufne & en oraison, & le lendemain il confessoit ses pechez à Dieu entre les mains d'un Prestre, & en suite receuoit la sainte Communion; apres quoy il assistoit à la Messe du saint Esprit, avec le Prince ou le Cheualier qui luy deuoit donner l'accollade, & à la fin d'icelle iuroit sur les saints Euangiles, tous les articles contenus à la fin de ce Chapitre, & puis on luy donnoit l'acollade en cette sorte; Le Prince le faisoit mettre à genoux deuant luy sur vn carreau de velours, & dégainant son espée, luy en donnoit trois coups sur le dos, en disant ces paroles par trois fois; *Au nom de Dieu, de S. Michel & de S. George, ie te fais Cheualier*, & puis l'embrassoit de grande affection & le baisoit à la bouche; luy mettoit le collier de son Ordre au col; luy ceignoit son espée, & luy chauffoit son esperon droit, qui deuoit estre doré: quelquefois les plus nobles & valeureux Cheualiers l'armoient de toutes pieces auparauint la Messe du saint Esprit; l'un du haubert; l'autre du corps de cuirasse; l'autre du casque, & l'autre des gantelets. Et apres toute la ceremonie faite, il estoit reuestu de sa cote d'armes, salué & felicité de tous les grands Seigneurs qui auoient assisté à sa creation, & en suite conduit avec grand honneur au Palais du Prince, & premierement à l'appartement des Dames, qui assemblées en grand nombre dans la chambre de la Reine ou de la Princesse, le desarmoient là chacune d'une piece, & puis luy donnoient vn habit le plus riche qu'il estoit possible, & notamment vn grand manteau couuert de broderie à ses armes, fourré d'hermines; s'il estoit fils de Roy, de Prince, ou de Duc; & de menu vair lors qu'il n'estoit que Gentil-homme; (ce qui est cause que ces deux fourures d'hermines & de vair tiennent vne place particuliere & honorable, entre les pieces qui composent les armes.)

Anciennement, lors que les Cheualiers deuoient combattre en champ clos, contre pareil nombre de Cheualiers ennemis, lors qu'il s'agissoit de maintenir la Foy, & la Religion, l'honneur de la Patrie, ou la gloire & la grandeur des Princes souuerains,

ou pour quelqu'autre sujet important, ou mesme qu'il s'agissoit seulement de se battre dans vn Tournoy; Les principales Dames de la Cour, & notamment les Maistresses deidits Cheualiers auoient accoustumé d'attacher toutes les pieces de leurs harnois, l'une apres l'autre: & pour les obliger à combattre avec plus d'ardeur & de courage, elles leur donnoient quelque enseigne, escharpe, bague, bracelet, manchon, mantelet ou volet, qu'ils mettoient sur leur personne en vn lieu apparent, & s'estimoient avec ces marques les plus heureux Cheualiers du monde.

Les Dames arment le Cheualier & luy donnent des faueurs.

Quelquefois aussi ils s'en alloient par les Royaumes estrangers, ornez de ces precieux gages & faueurs amoureuses, & les portans pour Emprise defioient pour l'amour de leurs Maistresses, & pour l'exaltation de leur beauté, les plus vaillans Cheualiers qui se trouuoient à la Cour des Rois: & bien souuent selon que la fortune leur auoit esté fauorable dans le combat, ils obligeoient les vaincus de s'aller rendre prisonniers de leurs Princes, ou de leurs Maistresses, & de leur donner des verges d'or, ou autres marques, telles que le Cheualier victorieux les y auoit obligé.

Ils alloient par les pays estrangers defier les plus vaillans.

I'ay leu vne Emprise d'un Cheualier François (duquel l'histoire, trop negligemment escrite, ne dit pas le nom) qui porta par tout, aux Royaumes de France, d'Angleterre, d'Escoffe, & d'Espagne, le portrait de sa Maistresse, sur vn Escu, lequel il portoit descouuert, & lors qu'il trouuoit quelque Cheualier qui ne vouloit pas confesser qu'elle estoit la plus belle du monde, il fichoit vne lance en terre, & y appendoit son Escu, & puis joustoit avec vne autre lance, & se couuroit d'un autre Escu, sur lequel il n'y auoit aucun portrait; Et lors que la fortune luy estoit si fauorable qu'il renuersoit le Cheualier qui osoit jouster contre luy, le contenu de son Emprise portoit que le Cheualier vaincu estoit tenu de luy donner le portrait & le nom de sa Maistresse, escrit au deffous avec le sien: que s'il arriuoit que le Cheualier Entreprenant fust renuersé, il estoit obligé aux mesmes conditions; estant assure au reste par le serment & la promesse de sa Maistresse, que lors qu'il reuiendrait avec trente portraits de Dames ou Damoiselles, dont il auroit vaincu les Cheualiers, elle luy accorderoit son amour, & le prendroit pour son mary; ce qui fut heureusement executé par le Cheualier dans moins d'une année de temps, ce qui obligea sa Maistresse à le receuoir

Emprise galante d'un Cheualier François.

avec grand honneur , & de luy donner la legitime iouïſſance de ſa perſonne, en reuanche des trente portraits qu'il auoit apportez à ſes pieds , comme des trophées honorables , qui forſées par la valeur de ſon bras , rendoient hommage à ſa beauté , & cedoient à ſes charmes & à ſa bonne fortune, d'auoir rencontré vn ſi genereux & ſi heureux Amant.

*Behourt
eſtoit ce que
nous appel-
lons meſlée
de combat.*

I'ay trouué dans vn des meilleurs cabinets de France , parmy vn nombre infiny de manuſcrits rares qui l'enrichiſſent , & qui m'ont eſté tres-courtoisement communiquez , par deux tres-doctes & curieux perſonnages , vn Tournoy qui fut fait au bois de Vincennes par Charles VIII. en cette ſorte. Quarante Cheualiers ſuperbement armez & ornez de cottes d'armes, de volets & de cimiers , ſur leſquels leurs armes eſtoient richement representées en broderie d'or , d'argent & de ſoye ſelon leurs emaux , entrerent au behourt , dix contre dix ; Et il eſtoit ordonné , que les premiers vainqueurs tiendroient le pas , & le ſouſtiendroient contre les dix qui ſeroient ordonnez pour vanger les dix vaincus , iuſques à ce que les trente autres euſſent tous jouſté : & puis il eſtoit permis de combattre à eſpées rabatuës & émouſſées , iuſques à ce que le Roy feroit ſonner la retraite ; eſtant ordonné que les dix qui demeureroient vainqueurs , auroient chacun vne bague du prix de cinq cens eſcus ; leſquelles leur ſeroient données par la Reine , & par les principales Princeſſes & Dames de la Cour , à condition que le chacun deſdits Cheualiers victorieux donneroient à ſa Maieſté vn poinçon ou verge d'or qu'elle ſeroit obligée de porter au bal qui ſe tiendrait chez la Reine le ſoir du Tournoy. Eſtant à remarquer , que dans ces Tournois & combats *à plaiſance* qui ſe pratiquoient tres-ſouuent par les anciens Cheuaualiers , pour fuir l'oïſiueté , & pour faire voir leur force & leur adreſſe deuant leurs Princes ſouuerains , deuant leurs Maïſtreſſes , & deuant tout le peuple , ils eſtoient obligez de porter leurs cottes d'armes , leurs cimiers , leurs eſcus , leurs volets , & leurs mantelets , auſſi bien que dans les plus perilleuſes batailles ; ſur leſquels leurs armoiries eſtoient representées en peinture & en broderie , afin qu'ils peuſſent eſtre facilement reconnus par les iuges du Camp , par les Rois , Herauts & pourſuiuans d'armes , & generalement par tous ceux qui les voyoient combattre ; laquelle choſe , diſent les vieilles Croniques , fut ordonnée par l'Empereur Charlemagne , à celle fin que les Nobles fuſſent

connus d'entre les autres, sur tout dans les batailles; car aux *Les rotu-*
 Tournois les roturiers ne combattoient iamais, pour vaillans *riers ne comb-*
 & adroits qu'ils peussent estre, si prealablement le Roy ne les *batoient ia-*
 ennoblissoit & ne les faisoit Cheualiers par grace speciale, à *mais dans*
 cause de leur haute vertu: Et les armoiries des combatans e- *les Tour-*
 stoient représentées sur le deuant, sur le derriere, & sur les *nois.*
 manches des cottes d'armes, afin qu'ils se souuinssent en les *Cottes d'ar-*
 voyant, de la vertu de leurs predecesseurs, & que par cét ob- *mes des*
 iet ils fussent poussez à les imiter & surpasser, s'il estoit possible: *Cheualiers*
 Et afin qu'estans connus dans les batailles ou dans les Tournois *ornées de*
 (comme nous venons de dire) le Roy ou le General d'armée *leurs armes.*
 les recompensast s'ils auoient vaillamment combatu; & tout
 au contraire les chastiait s'ils auoient fait quelque lascheté: cet-
 te louable coustume estant plus estroitement gardée en France &
 en Angleterre qu'ailleurs; car tout Cheualier pour pauvre qu'il
 fust, portoit tousiours sa cotte d'armes dans les combats, pour
 se montrer deuant les yeux de son Prince, ou de son General,
 pour iouir des priuileges de sa Noblesse, & faire connoistre sa
 vertu en toutes occasions, n'y ayant au reste aucune piece des
 armes, des habits ou des ornemens du Cheualier qui misterieu- *Représenta-*
 sement ne representast les vertus qu'il deuoit suiure, ou qui ne *tion des ar-*
 luy enseignast les vices qu'il estoit obligé de ~~suivre~~ *mes du Che-*
 dans la pratique des armoiries, les pieces qu'on nomme hon- *ualier.*
 norables, ont esté représentées sur les Escus, pour signifier les
 armes du Cheualier. Le chef represente le casque, la bande &
 la barre dénottent le baudrier, nommé par quelques-vns *sin-*
gulum militare, ceinture, ou baudrier de Cheualerie, dont quel-
 ques Princes instituerent jadis vn Ordre particulier, comme
 le Roy Alfonse, fils du Roy Ferdinand en fit vn de la Bande *L'Ordre de*
 l'an 1368. duquel furent faits Cheualiers les plus grands d'Es- *la Bande.*
 pagne, portans en forme d'Estole vne bande de gueules qui des-
 cendoit de l'espaule droite iusques au flanc senestre, & estoient
 lesdits Seigneurs, nommez les Cheualiers de la Bande. Parmy
 les Romains il n'estoit permis qu'aux plus renommez & vail-
 lans Cheualiers de porter le baudrier ou la ceinture de Cheua-
 lerie; & seulement à ceux auxquels les Generaux d'armée (à
 qui le Triomphe estoit concedé, & le permettoient, pour leur
 seruir de marque d'honneur parmy leurs citoyens: cette cein-
 ture estoit d'or, enrichie de pierreries, les femmes de ceux à qui
 l'on concedoit cette glorieuse recompense, auoient aussi per-

mission de porter cette ceinture dorée, qui estoit le symbole de leur chasteté & bonne renommée. La fasce represente l'escharpe du Cheualier, portée par les François en forme de baudrier, & par les Allemans en façon de ceinture, laquelle selon les différentes nations, est aussi de diuerses couleurs : Les François la portent blanche, pour dénotter leur franchise; les Espagnols la portent rouge; les Allemans Bauarrois la portent noire; les Palatinois & ceux qui habitent le long du Rhein la portent bleuë, les Hollandois orangée; les Catelans noire; les Anglois & les Danois, azurée, &c.

Le pal denotte la lance; la croix & le sautoir signifient l'espée; le cheuron ses bottes & ses esperons, & la bordure & l'orle representent sa cotte d'armes qui conserue le harnois & les autres armes des Cheualiers.

Il reste maintenant à contenter la curiosité de la Noblesse d'apresent, qui poussée d'un genereux desir d'imiter la vertu de l'ancienne, verra comme les Cheualiers des Siecles passez pour augmenter le desir qu'ils auoient de bien faire, appuyoient l'inclination qu'ils auoient à faire des actions glorieuses, par un serment qui y obligeoit aussi leurs consciences : & de cette sorte, bon-gré mal-gré qu'ils en eussent, les plus déterminez estoient en quelque sorte contrains à ne s'éloigner iamais du chemin de la vertu & de l'honneur.

Les articles du serment qu'ils estoient obligez de faire à leur reception, consistoient.

Les Articles qu'on faisoit iurer aux Cheualiers à leur reception. 1. Premièrement, de craindre, de reuerer, & de seruir Dieu religieusement, & de combattre pour la Foy de toutes leurs forces, & de mourir plustost de mille morts, que de renoncer iamais au Christianisme.

2. De seruir leur Prince souuerain fidellement, & de combattre pour luy & pour sa Patrie tres-valeureusement.

3. De soustenir le bon droit des plus foibles, comme des veufues, des orphelins, & des Damoiselles en bonne querelle, en s'exposans pour eux selon que la necessité le requerroit, pourueu que ce ne fust contre leur honneur propre, ou contre leur Roy ou Prince naturel.

4. Qu'ils n'offenseroient iamais aucune personne malicieusement, ny n'usurperoient le bien d'autrui, mais plustost qu'ils combatroient contre ceux qui le feroient.

5. Que l'auarice, la recompense, le gain & le profit, ne

les obligeront à faire aucune action , mais la seule gloire & vertu.

6 Qu'ils combattent pour le bien & pour le profit de la chose Publique.

7 Qu'ils tiendront & obeiront aux ordres de leurs Generaux & Capitaines qui auront droit de leur commander.

8 Qu'ils garderont l'honneur , le rang , & l'ordre de leurs compagnons , & qu'ils n'empieteront rien par orgueil , ny par force sur aucun d'eux.

9 Qu'ils ne combattent iamais accompagnez contre vn seul , & qu'ils fuiront toutes fraudes & supercheres.

10 Qu'ils ne porteront qu'une espee , à moins qu'ils soient obligez de combattre contre deux ou plusieurs.

11 Que dans vn Tournoy , ou autre combat *à plaisance* , ils ne se serviront iamais de la pointe de leurs espees.

12 Qu'estans pris en vn Tournoy prisonniers , ils seront obligez par leur foy & par leur honneur , d'executer de point en point les conditions de l'Emprise ; outre qu'ils seront obligez de rendre aux vainqueurs , leurs armes & leurs cheuaux , s'ils les veulent auoir , & ne pourront combattre en guerre ny ailleurs sans leur congé.

13 Qu'ils doiuent garder la foy inuiolablement à tout le monde , & particulièrement à leurs compagnons , soustenans leur honneur & profit entierement en leur absence.

14 Qu'ils s'aimeront , & s'honoreront les vns les autres , & se porteront ayde & secours toutes les fois que l'occasion s'en presentera , & ne combattent iamais l'un contre l'autre , si ce n'est par mesconnoissance.

15 Qu'ayans fait vœu ou promesse d'aller en quelque queste ou auanture estrange , ils ne quitteront iamais les armes , si ce n'est pour le repos de la nuit.

16. Qu'en la poursuite de leur queste ou auanture , ils n'eviteront point les mauvais & perilleux passages , ny ne se destourneront du droit chemin , de peur de rencontrer des Cheualiers puissans , ou des monstres , bestes sauvages , ou autre empeschement , que le corps & le courage d'un seul homme peut mener à chef.

17 Qu'ils ne prendront iamais aucun gage ny pension d'un Prince estrange.

18 Que commandans des troupes de gendarmerie , ils vi-

24 Le vray Theatre d'Honneur

uront avec le plus d'ordre & de discipline qu'il leur sera possible, & notamment en leur propre pais, où ils ne souffriront iamaïs aucun dommage ny violence estre faits.

19 Que s'ils sont obligez à conduire vne Dame ou Damoiselle, ils la serviront, protegeront & la sauueront de tout danger & de toute offense, ou ils mourront à la peine.

20 Qu'ils ne feront iamaïs violence à Dames ou Damoiselles, encore qu'ils les eussent gagnées par armes, sans leur volonté & consentement.

21 Qu'estans recherchez de combat pareil ils ne le refuseront point, sans playe, maladie, ou autre empeschement raisonnable.

22 Qu'ayans entrepris de mettre à chef vne Emprise, ils y vaqueront an & iour, s'ils n'en sont r'appellez pour le seruice du Roy & de leur Patrie.

23 Que s'ils font vn vœu pour acquerir quelque honneur, ils ne s'en retireront point qu'ils ne l'ayent accompli, ou l'equi-
ualant.

24 Qu'ils seront fidelles obseruateurs de leur parole & de leur foy donnée, & qu'estans pris prisonniers en bonne guerre, ils payeront exactement la rançon promise, ou se remettront en prison au iour & temps conuenu selon leur promesse, à peine d'estre declarez infames & pariures.

25 Que retournes à la Cour de leur Souuerain, ils rendront vn veritable compte de leurs auantures; encore mesme qu'elles fussent quelquefois à leur desauantage, au Roy & au Greffier de l'Ordre, sur peine d'estre priuez de l'Ordre de Cheualerie.

26 Que sur toutes choses, ils seront fidelles, courtois, humbles, & ne failleront iamaïs à leur parole, pour mal ou perte qui leur en peust aduenir.

En suite dequoy i'ay creû qu'il ne seroit point hors de propos de descrire mot à mot ce que i'ay trouué dans vn ancien & fort ioly Roman, intitulé *le Iouuencel*, qui m'a esté communiqué par Monsieur de Ballefdens; dans lequel il parle des qualitez que doit auoir vn Cheualier, & notamment de ce qu'il doit faire pour se maintenir en honneur dans ce digne & honorable estat de Cheualerie; *Vous deuez sçauoir (dit-il) que tout homme noble deuant qu'il prenne l'Ordre de Cheualerie, doit estre adiuré par serment, de tenir foy & loyauté : premierement à Dieu, qui est le Chef de toute Cheualerie; Qu'il defendra*

fendra la Foy Chrestienne & sainte Eglise : Et en signe de cecy ^{il n'y a pas}
accoutumement apres qu'un noble homme auoit pris l'Ordre de ^{long-temps}
Cheualerie, il estoit mené au Temple de Dieu, & là portoit son ^{que les Che-}
estee toute nue en signe de fidelité & de loyauté : Et durant la ^{ualiers de}
Messe en l'Eglise il tenoit l'espée en sa main, en demonstrent ^{s. Michel,}
qu'il estoit prest de combattre pour la Foy, laquelle est contenue ^{& du s. Es-}
saints Euangiles de Dieu. Aussi promet le bon Cheualier par ^{prit, estans}
sa foy, & iure que bien & loyaument il seruira à son Prince, ^{à la Messe,}
& gardera & deffendra le bien de la chose publique. Et tel ^{mettoient la}
Cheualier doit estre honorable & courageux, loyal en ses faits; & ^{main à l'es-}
bon aux armes; sage abondamment; prest de deffendre le droit ^{pee, & la}
de son Prince & de son pais, & se doit exercer & ^{tenoient nue}
ger en faits d'armes & de guerre, & non pas estre oyseux en ^{hant pen-}
ses grands delices & plaisances. Car ainsi qu'on dit, usage rend ^{dant qu'on}
l'homme maistre, & si le fait prest & habille : & sur toutes ^{disoit l'E-}
choses doit tenir le bon Cheualier ce qu'il promet, tant à ses amis, ^{vangile, à}
alliez, qu'à ses ennemis. Et sur ce propos il allegue l'histoire de ^{preset cela ne}
Fabius Maximus, qui promet à Hannibal de luy payer l'argent ^{se pratique}
auquel montoit la rançon de quelques prisonniers qu'il tenoit; ^{plus, quoy}
& que pour cet effet il vint à Rome pour querir la somme pro- ^{que cela fust}
mise : mais les principaux interessez d'entre les Romains, ne ^{fort beau.}
voulurent payer ny fournir aucun argent pour la rançon de
ces prisonniers; ce qui n'empescha pas que Fabius ne tint sa
parole & la promesse qu'il auoit donnée à Hannibal; car pour
n'y manquer pas, il vendit tout son bien, & porta l'argent
qu'il auoit promis pour la deliurance de ses concitoyens. Outre,
le bon Cheualier (poursuit-il) en ses faits d'armes ne doit pas ^{Testmoin l'ex-}
estre presomptueux, ne personne despriser. Car (ainsi que dit ^{emple de}
Caton,) il aduient souuent que le foible desconfit le fort, & le ^{David, qui}
petit, le grand : & doit sçauoir le bon Cheualier, que la victoi- ^{estant en-}
re ne vient pas de l'homme, mais principalement de Dieu, com- ^{fant, tua}
me il appert au premier liure des Machabées. ^{le Geant}
me il appert au premier liure des Machabées. ^{Goliath.}

Et pource (dit le Prophete) que l'homme ne se doit point fier
en sa force, ny en la force de sa Cheualerie, mais en la grace de
Dieu; car les hommes font les batailles, mais Dieu donne la vi-
ctoire.

Vn peu apres, il dit encore, qu'un Cheualier doit estre pi-
teux & enclin à misericorde : Et à ce propos il allegue l'histoi- ^{Valere hi-}
re de Marcellus, qui voyant pleurer les hommes, les femmes ^{stoire Ro-}
& les enfans qu'il auoit pris prisonniers, en eut le cœur attendry, ^{maine liu. 8.}

D

26 Le vray Theatre d'Honneur

& se mit aussi à pleurer ; Et celle de Cesar qui reçut vne grande douleur de voir la teste de Pompée , quoy que son ennemy ; estant certain que toute sorte de personnes doiuent considerer , que s'ils veulent que Dieu aye pitié d'eux , ils doiuent aussi estre pitoyables & misericordieux , non seulement à leurs amis , mais à leurs ennemis.

La liberalité est la plus grande vertu que puisse auoir vn Prince ou vn Cheualier.

Le Roman poursuit en cette sorte , *Aussi deuez sçauoir qu'il n'est rien en ce monde plus conuenable à l'estat de Cheualerie que liberalité , par laquelle on peut auoir & acquerir :* Et sur ce sujet il rapporte l'histoire de Titus , qui auparauant que d'estre Empereur , estoit fasché lors qu'il auoit passé quelque iournée sans donner à quelqu'un : Et puis il dit apres Boëce , *que largesse fait les Princes & les bons Cheualiers nobles reclamer, & qu'un grand Seigneur en donnant, doit plus regarder sa grandeur, que la petitesse du demandeur.* Alexandre sert d'exemple pour appuyer cette genereuse verité ; car vn iour il donna vne ville entiere à vn homme qui luy demandoit l'aumosne : pourtant i'estime qu'il faut que la liberalité soit accompagnée de iugement & de raison , & que le liberal doit sagement considerer pourquoy , & à qui il donne.

Après tous ces beaux discours , il fait encore vne belle comparaison du Cheualier avec les bras du corps humain ; car, dit-il, *les bras qui sont au milieu du corps deffendent le chef , duquel ils prennent influence : & aussi pareillement deffendent les autres membres inferieurs qui leur donnent leur nourrissement ,* voulant dire que le Cheualier doit deffendre son Prince , qui est son Chef , & les pauures aussi qui sont ses inferieurs.

Ces sermens ainsi faits entre les mains de celuy qui les faisoit Cheualiers , on leur donnoit de quoy auoir des armes & des cheuaux conuenables à l'exercice de Cheualerie ; & pour cet effet ils estoient obligez de s'en seruir aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre , afin qu'ils se trouuassent plus adroits & plus vaillans , lors que la necessité le requerroit : & continuellement poussez du desir d'acquerir de l'honneur , ils fuyoient l'oyfueté , les delices & les plaisirs mondains , & ne s'occupoient qu'à des belles , vertueuses & penibles actions , qui les rendoient glorieux , & les faisoient honorer d'un chacun.



DE L'VSAGE DES TOVRNOIS; DE LEVR

*antiquité, & des Loix que les Cheualiers & Escuyers estoient
obligez d'y obseruer, pour y estre receus; & des
combats à outrance.*

CHAPITRE III.



Es Prouinces de la Grece auoient estably
des jeux & esbatemens guerriers, qui se ce-
lebroient de temps en temps, pour tenir en
haleine & exercer le courage & les forces
de leurs ieunes guerriers; le Public en fai-
soit la despence, & recompensoit de di-
uers prix ceux qui auoient eu l'honneur d'e-
stre iugez y auoir le mieux fait; tels exer-
cices & combats plaisans estoient nommez

Gymniques: Les Romains aussi pour endurcir le corps de leur ieunesse, & les rendre souples, aguerris & exercitez aux ve-
ritables combats, lors qu'il seroit necessaire de s'y trouuer, in-
stituerent *les jeux Circenses*, où ils faisoient jouter les enfans
nobles les vns contre les autres, & les exerçoient à la course
des cheuaux & des chariots, ce qui estoit en quelque façon
semblable à nos Carroufels & à nos Tournois: Le mot de *Cir-
censes*, selon l'opinion d'Isidore tire son etymologie de *Cir-
citu*, d'où vient que dans les anciennes gloses, *Circare*, est en-
tendu pour *Circuire*, ainsi le mot *Torneamentum*, que nous
appelons Tournoy, a tiré son origine de ce mot Grec, *Τορνέειν*,
qui signifie tourner: Quelques autres ont dit que ce mot *Tor-
neamentum*, vient à *Troiano ludo*, des jeux Troyens, comme
qui diroit *Troiamentum*, duquel parle Tacite au sixiesme liure
de ses Annales, & Suetone en la vie de Neron, & de Tibere;
& encore Virgile au cinquiesme de l'Enéide.

*Les jeux
Gymniques,*

*Les jeux
Circenses.*

7. Etymol.

*Etymologie
du mot de
Tournois.*

Troiaque nunc pueri, Troianum dicitur agmen.
Le mesme Poëte feignant l'institution d'iceux en Italie par Asca-
nius fils d'Enée.

*Hunc morem hos cursus, atque hac certamina primus
Ascanius longam muris cum fingeret Albam*

Eneid. lib. 5.

D ij

Retulit & priscos docuit celebrare Latinos.

Les Tournois furent ainsi appelez (disent quelques autres Autheurs) pource qu'ils se faisoient dans des lieux ronds, ou à cause de certains tournoyemens & carracols que les Cheualiers y faisoient en combattant, ce qui a aussi donné origine à ce mot d'Estour: On nomma aussi les Tournois *Hastiludia*, comme qui diroit les jeux de la lance, pource qu'au premier choc ils rompoient leurs lances les vns contre les autres, auparavant que de se servir de l'espée & de la masse, comme ie l'ay colligé des plus anciens Tournois d'Allemagne & de France. Quelques vieux liures disent aussi que la Table Ronde tant renommée par nos Romains, estoit faite de la mesme façon que le lieu du Tournoy, où le Roy Artus & les autres Cheualiers ses compagnons s'exerçoient : & mesme il y en a qui ont pris le mot de *Torneamentum* pour la table ronde, ou pour vn jeu à peu près semblable, comme nous le colligeons d'un passage de Willelmus Malueburg, que le curieux me permettra d'alleguer, *anno 1252. milites, ut exercitio militari peritiam suam & strenuitatem experirentur, constituerunt unanimiter, non ut in hastiludio illo, quod communiter Torneamentum dicitur, sed potius in illo ludo militari qui mensa Rotunda dicitur, vires suas ostentarent.* Quelques Autheurs Latins nommerent aussi le Tournoy *Fortunium*, ou pour mieux dire *Infortunium*, à cause des mal-heurs & des coups infortunez qui y arriuent inopinément. L'an 1241. le Comte Mareschal Gilbert s'exerçant avec plusieurs autres Cheualiers Anglois à Herfort dans vn Tournoy, son cheual tomba par fortune sur luy & le tua : plusieurs autres Cheualiers y furent aussi blesez & tuez à coups d'espée & de masse; *Hastiludium quod vulgariter fortunium, imo potius infortunium appellatur quia scilicet ibi comes, ab equo in terram deiectus obiit, fuerunt autem ibidem multi, tam milites quam armigeri vulnerati & clavis casti.* Le mesme Autheur dit qu'on auoit accoustumé en Angleterre de donner vn ours à celuy qui auoit le mieux fait en combattant, & que quelque belle Dame l'enuoyoit au Tournoy : *qui melius ibi faciet habebit ursum quem domina quadam mittet ad Torneamentum*, ce que ie trouue assez ridicule. Il dit aussi que quelquefois l'on donnoit au victorieux vn belier, ce qui est vn peu plus raisonnable; car le belier est vn animal qui semble joster & combatre lors qu'il heurte de sa teste contre vn autre belier, le plus souuent pour l'amour qu'il porte aux

*Lib. 2. de
Reg.
Edouardo
p. 59.*

Pag. 265.

Pag. 315.

brebis , ne plus ne moins que les Cheualiers joustoient pour l'amour de leurs Maistresses: *Statuit arietem in die sancti Petri ad vincula , denuntians per prouinciam ut omnes ad luctamen venirent ad westmonasterium , & qui melior in luctamine esset , reportaret arietem pro mercede.*

Plusieurs anciens Poëtes & autres Autheurs ont décrit les Tournois qui se firent à Troye, entre les enfans du Roy Priam , & les plus genereux Seigneurs de Phrygie & de Grece : aupara-
uant la guerre que le rauissement d'Helene causa entre ces deux Royaumes ; dans lesquels le vaillant Hector remporta l'honneur & le prix : le beau Pâris qui auoit esté reconnu depuis peu pour enfant de Priam y jousta aussi : le Heraud Idé le designant en cette sorte sans le nommer ; *Or est venu le Iouuengel inconnu , portant d'argent au chef d'or par artifice de Nature* ; pource qu'en effet ce ieune Prince auoit le teint du visage fort blanc, & la chevelure blonde & dorée.

Iean le Maire de Belges.

En Grece de tout temps l'on auoit accoustumé aux resioüissances publiques , & aux festins nuptiaux des personnes relevées, de celebrer des jeux & esbatemens , nommez Pyrriches, auxquels les ieunes gens dansoient tous armez , & avec des armes se chamailloient en mille façons , pour donner du plaisir aux spectateurs , & faire voir en sautant , en donnant & en parant adroitement les coups , leur adresse & leur vertu.

Les jeux Pyrriches, ou la dance armée.

Les Romains auoient aussi leurs Ecoles militaires, qu'ils nommoient *Angaries*, où les ieunes gens, particulièrement les Nobles, estoient instruits de tout ce qui dépendoit de la guerre : ils estoient nommez Ty ones , comme qui diroit apprentifs : & l'on auoit accoustumé de n'auancer personne à la milice, si premierement il n'auoit accompli ses Tyrocines, selon que le rapporte Flaue Vegece dans son traité de la Milice Romaine, alléguant , que dans l'instruction des Tyrons consistoit la grandeur & la felicité des Romains, & les nommoit le principal nerf de leurs forces & de leurs victoires. A Rome le Champ de Mars estoit le lieu où les plus sçauans & les plus experimentez au mestier de la guerre d'entre les Cheualiers Romains , ou mesme d'entre les Senateurs ; instruisoient les ieunes gens , & les y faisoient exercer tout ce qu'on leur apprenoit ; ils estoient nommez *Campidoctores* , & *Armimagistri* , Docteurs du Champ, ou Maistres d'armes. Il y auoit des salles ou grands auditoires, qu'ils nommoient des Classes ou des Basiliques, les vnes pour les gens

Ecoles & Academies Romaines pour exercer les ieunes gens & leur apprendre le mestier de la guerre.

30 Le vray Theatre d'Honneur

de cheual, & les autres pour les gens de pied, *Classis aut Basilica Equestris & Pedestris* : dans ces Auditoires l'on leur apprenoit à manier l'espée & la lance, & à se sçauoir seruir de leurs Escus, de leurs Pauois, & de leurs Boucliers, à monter à cheual, à lutter, à sauter, à lancer le jaelot, à tirer de l'arc, à courir sur des chariots, & à combattre contre les Elephans, à nager, à faire des fossez & des pallissades, à ietter des pierres, &c. Et lors que les Tyrons estoient assez sçauans en l'art militaire, & qu'ils estoient assez grands & assez adroits pour estre enrollez dans les cohortes & legions Romaines, & d'apprentifs deuenir soldats: Alors, apres leur auoir fait prester le serment de fidelité & de courage, l'on les marquoit sur le bras droit avec vn fer chaud & embrazé, où estoient empreintes ces deux grosses lettres M. R. qui signifioient *Miles Romanus*, ou *Militia Romana*, comme estans agregez & receus dans la Milice Romaine; l'on nommoit cette marque *Sacramentum militare*, le Sacrement militaire. Ils auoient aussi dans les Prouinces subiettes à leur Empire, des lieux semblables destinez aux mesmes choses, esloignez des villes, pour retirer la ieunesse des débauches & mignardises qui y abondent: *Tyrones ut plurimum detinendi sunt in Angariis procul à ciuitatibus illecebris*; Et il dit en suite, que ceux qui auoient plus long-temps demeuré dans ces Academies militaires, estoient les plus robustes & les plus capables de bien faire la guerre, & d'en souffrir les fatigues auxquelles ils estoient accoustumez. Ce que connoissant l'Empereur Seuer, il faisoit esleuer ses enfans dans ces lieux-là, où mesme aussi au milieu des armées parmy les soldats. Epaminondas aussi considerant cela, dit aux Princes & Seigneurs de Grece, *si Principes Gracia vultis esse, castris vobis utendum est non palustris*. Si vous voulez estre les Princes de la Grece, il vous faut exercer dans le champ de Mars, & non pas vous faire trainer sur vos chariots; ce grand & sage Capitaine leur reprochant leur delicatesse trop pompeuse: Nous en pourrions dire le mesme à la ieune Noblesse d'apresent, qui en temps de paix ne sçauoient faire trois pas qu'ils ne soient en carrosse, estendus comme ils estoient malades.

Vegece au
lin. I. chap. 3.

Tacite.

Mais de temps en temps, la guerre se faisant diuersement, il falut aussi diuersifier ces exercices & ces jeux, qui estans l'image de la veritable guerre, les diuerses Nations en inuenterent, & les pratiquerent selon leur mode de combattre; les Allemans

s'attribuënt l'honneur d'auoir les premiers inuenté les ioustes & les Tournois , selon qu'ils ont esté imitez par nos Ancestres ; & disent que l'Empereur Henry I. surnommé L'oyseleur, (à cause qu'il aimoit passionnément la chasse de l'oyseau , & qu'il fut trouué volant la perdrix , lors qu'on luy porta les nouuelles de son Election à l'Empire) les institua , ou plustost les reforma & perfectionna enuiron l'an 930. de nostre salut , par le conseil de Philippe son Secrétaire , & de quinze des principaux Seigneurs & Cheualiers les plus experimentez de tout son Empire , qui en dresserent les modelles , & y establirent plusieurs belles Loix , contre les faussaires, les adulteres, les blasphemateurs, les larrons , les yuogues, les traistres, les poltrons , & contre ceux qui au mépris de leur Noblesse se mes-allioient, en espou-
sant des femmes roturieres , chassant honteusement du Tournoy ceux qui se trouuoient conuaincus de tels crimes , apres les auoir publiquement chastiez : Mais ie trouue que l'usage en estoit encore plus ancien entre nos François ; car enuiron l'an 870. Charles & Louis enfans du Roy & Empereur Louis le Debonnaire, ayans accordé les differens & les guerres qu'ils auoient eues pour leurs partages : entre plusieurs resioüissances, dresserent vn Tournoy , & y apporterent tout ce qui se peut, pour le rendre tres-magnifique ; les Cheualiers François , Alle-
mans, Saxons , Lombards , & Anglois y combatans , à qui mieux mieux pour y acquerir de l'honneur , *Ex vtraque parte* dit l'Auteur où i'ay pris cecy) *veluti inuicem aduersari sibi vel-*
lent , alter in alterum veloci cursu ruebant , cela veut dire qu'ils joustoient fort & ferme les vns contre les autres : & poursuivant à descrire ce spectacle , il dit qu'ils estoient partagez en trois troupes , & que lors que quelqu'une des deux qui combatotent, sembloit auoir du pire ; ceux qui estoient de la troisieme bande venoient secourir les plus foibles.

*Ioannes
Volfius le-
ti memorab.
cent. 19.*

*&
Franciscus
Modius
Pand. Triö-
phali.*

*Tournoy te-
nu l'an 870.*

*Nithardus
lib. 3. agens
de amicitia
Caroli &
Ludonici
fratrum post
pactum in-
ter ipsos
initum.*

Les Cheualiers & Nobles Sauoyards & Dauphinois, qui accompagnerent à Constantinople l'Imperatrice Anne de la Mai-
son de Sauoye, fille du grand Amedée , apprirent aux Grecs l'usage des ioustes & des Tournois , comme le rapporte l'Em-
pereur Cantacufenus, en ces termes ; *Erant quippe , non solum* Au 42.
virii fortes & bello intrepidi , sed praterea ad incunde colluden- chap. du 1.
dum natura accommodati ; proinde & cum Imperatore venatio- liu. de l'hi-
nes celebrabant , & lustriam ludi genus & Torneamenta , hoc stoire d'An-
est equestres concursus , ipsi Romanos (Constantinopolitanos dronicus.

intellige) ante id tempus penitus ignaros, primi docuerunt.

Tinellum
voce à Graco
Tinnus. qui
veut dire
triomphe ou
magnificen-
ce.

En France, en Angleterre, en Espagne, & aux autres Royaumes & Prouinces de l'Europe, les Rois & Princes souuerains, aux iours de feste & resioüissance, parmy diuerses pompes & magnificences qui se faisoient à leurs mariages, à leurs couronnemens, ioyeux aduenemens & entrées, aux baptesmes de leurs enfans, & en plusieurs autres actions considerables, lors qu'ils estoient obligez de tenir *Cour pleniere & Tinel ouuert*, c'est à dire selon l'ancien Gaulois, *Table ouuerte à tous venans*; apres les festins ils auoient accoustumé de dresser des Tournois, où en nombre égal ils combatoient pour plaisir les vns contre les autres, sans se méfaire, avec des lances *mornées*, & des espées *rabatuës*; ils se donnoient pourtant des coups assez pesans sur leurs armes, & s'exerçoient à qui mieux mieux pour faire paroistre leur adresse, leur courage & leur force, à durer longuement *dans l'Estour & dans le Behourais*; & ainsi faisans vne guerre plaisante & imaginaire, ils s'endurcissoient & se rendoient adroits & plus agiles à seruir leurs Princes dans vne veritable guerre, & donnoient mille plaisirs aux Rois, Princes, & grands Seigneurs, aux Dames & Damoiselles qui les regardoient combattre de dessus les eschaffaux qu'on leur dressoit tout proche des barrieres du Camp, sur lesquels les Iuges establis pour iuger des coups, avec le Roy d'armes, estoient aussi placez.

Le Roy Philippe de Valois qui a esté vn des plus splendides & vn des plus genereux Princes du monde, dressa plusieurs Loix & Ordonnances touchant ces Tournois, & specialement ceux qui en deuoient estre exclus.

1 Quiconque des Nobles & des Cheualiers aura dit ou fait quelque chose contre la sainte Foy Catholique, soit exclus du Tournoy; que s'il presume nonobstant ce crime, d'y pouuoir entrer, pour estre issu d'ancestres grands Seigneurs, qu'il soit battu par les autres Gentil-hommes, & ietté dehors par force.

2 Quiconque ne sera Noble de trois races paternelles & maternelles du moins, & qui ne fera paroistre le certificat des armes qu'il porte, ne sera point admis au nombre des combattans.

3 Celuy qui sera accusé de foy mentie, sera honteusement exclus du Tournoy, & ses armes seront renuersées & foulées aux pieds par les Officiers d'armes.

4 Qui-

4 Quiconque aura commis ou dit quelque chose contre l'honneur du Roy son Prince souuerain , qu'il soit battu en plein Tournoy , & chassé honteusement hors des barrières.

5. Quiconque aura trahy son Seigneur , ou l'aura laissé au combat , s'enfuyant laschement , excitant trouble & confusion en l'armée , & frappant malicieusement , ou par haine , ceux de son party au lieu d'attaquer l'ennemy ; lors que ce crime sera bien prouué , il sera puny exemplairement , & chassé du Tournoy.

6 Celuy qui aura violé de fait , ou outragé de parole l'honneur & la bonne renommée des Dames ou Damoiselles , filles ou mariées , sera battu & chassé du Tournoy.

7 Qui aura falsifié son sceau , ou celui d'un autre ; qui aura violé & enfraint son serment , ou qui aura iuré fausement ; qui aura fait quelque acte infamant de foy ; qui aura volé les Eglises , les Monasteres , les Chapelles & autres saints lieux , & qui les aura profané ; qui aura oppressé les pauvres , les veufues & les orphelins , ou retenu par force , & osté par violence ce qui leur appartenoit ; au lieu qu'il leur en deuroit donner , les maintenir & les garder ; qu'il soit puny selon les loix , & chassé de l'assemblée du Tournoy.

8 Qui deuenu ennemy d'un autre , cherchera les moyens de se vanger de luy par voyes extraordinaires , & contre l'honneur , soit par pilleries , incendies de ses maisons , dégast de ses terres , de ses bleds & de ses vins , au moyen desquels le Public reçoit dommage & incommodité ; qu'il soit châtié au Tournoy , & chassé honteusement.

9 Celuy qui par nouuelles inuentions , aura mis sur ses terres des nouuelles impositions , sans la permission de son souuerain Seigneur , en sorte que les Marchands soient rançonnez & le commerce interrompu , tant par eau que par terre , au dommage du Public ; qu'il soit châtié publiquement au Tournoy.

10 Celuy qui sera atteint & conuaincu d'adultere , ou soupçonné du peché contre nature , ou qui sera yurogne & querelleux , sera honteusement chassé de l'assemblée du Tournoy.

11 Celuy qui ne mene vie digne d'un vray Gentil-homme , viuant de ses rentes & reuenus feodaux , & des bien-faits de son Souuerain , ains se mesle de faire trafic de marchandises , comme les roturiers ; qui s'adonne à mal faire à ses voisins ou sub-

34 Le vray Theatre d'Honneur

iets, & par ainsi rend le tiltre de Noblesse contemptible & méprisable par ses mauuais déportemens; qu'en plein Tournoy il soit battu de verges, & chassé honteusement.

12 Qui ne se trouuera à l'assemblée du Tournoy en estant aduertty; qui par auarice ou autre occasion se sera marié à vne femme roturiere, sera exclus & forclos du Tournoy.

*Les Tour-
nois estoient
profitables,
& en quoy.*

De sorte que ces Tournois estoient establis, non seulement pour y passer le temps & pour donner du diuertissement aux spectateurs: mais comme des nobles assemblées où la vertu estoit mise à la coupelle, & lesquelles le mal-heur des temps & la déprauation des Siecles ont empesché d'estre plus long-temps obseruées, & que les Princes deuroient reestabli pour maintenir la Noblesse en deuoir, & l'obliger à fuiure & embrasser la vertu, & s'abstenir du vice par l'apprehension du des-honneur qu'elle en receuoit en public; estant certain que l'enuie que les Gentils-hommes auoient d'estre reçeus au rang des combatans, les rendoit honnestes gens, & les obligeoit par vne douce violence à fuir tout ce qui les en pouuoit esloigner: ioint que l'honneur & les recompenses auxquelles ils aspiraient en bien faisant, estoient de puissans aiguillons pour les obliger à déployer toute leur vertu; & d'autre costé les honteux chastimens leur donnoient aussi vne tres-grande apprehension de faire des sottises qui les leur pouuoient faire encourir. L'on auoit accoustumé selon l'exigence des cas de renuerfer l'escu, le casque & le cimier des Cheualiers coupables de quelque crime, & par-fois aussi de les rompre; de les battre à coups de plats d'espée & de verges; de couper les sangles de la selle de leurs cheuaux, & de leur faire cheuaucher la barriere du Camp; de leur faire crier mercy à haute voix aux Dames & aux Damoiselles: Et par-fois lors que les cas estoient atroces, & que les crimes estoient pleinement découuerts de trahison, de foy mentie, d'assassinat & de lascheté, alors l'on couppoit la queue du cheual de celuy qui en estoit conuaincu, sur vn fumier; l'on luy brisoit l'escu de ses armes, & son casque avec vn marteau; l'on luy déchiroit en lambeaux sa cotte d'armes & son volet; l'on luy rompoit son espée & sa lance la pointe en bas; l'on luy arrachoit avec violence son baudrier & ses esperons: & en fin avec des ceremonies espouuentables, l'on le dégradait honteusement de Noblesse & de Cheualerie, comme nous expliquerons plus amplement cy-apres.

*Punition
des Cheua-
liers qui e-
stoient con-
uaincus de
quelques
crimes.*

*La plus hon-
teuse puni-
tion.*

& de Cheualerie.

35

Dans ces Tournois & combats *à plaisance*, il estoit absolument deffendu de frapper personne de la pointe de l'espée, mais seulement du plat ou du taillant, qui estoit rabattu & émouffé, & ce seulement de la ceinture en haut, le bas estant deffendu : ces choses se faisans plustost par forme d'exercice honneste, & sans danger, que par aucune malice ou vangeance qu'on peut prendre d'aucun en ces occasions, y ayant vn Cheualier d'honneur nommé par les Dames, lequel auoit soin d'empescher que personne des combattans ne fust mal-traité & trop rudement battu par les autres ; estant ordonné que lors que ledit Cheualier d'honneur toucheroit quelqu'un avec l'escharpe ou le couure-chef que les Dames auroient attaché au bout de sa lance ; alors les autres combatans estoient obligez de luy laisser prendre haleine, & de cette sorte rarement y arriuoit-il aucun mal-encontre.

Dans les Tournois à plaisance il estoit deffendu de frapper de la pointe.

Le Cheualier d'honneur choisi par les Dames, & à quoy il seruoit.

Les ieunes nouices, bacheliers, varlets ou damoiseaux qui aspiraient à l'Ordre de Cheualerie, s'exerçoient avec des espées de bois peintes, & joustoient avec des lances de sapin, afin que la foiblesse de ces armes, les empeschast de se méfaire : car pour ce qui est des Tournois & combats qui se faisoient *à outrance*, & qu'on se choquoit & se mesloit à dessein de se méfaire, & qu'on combattoit *à fer esmoulu*, & *à espées tranchans* & *poignans*, avec des brancs d'acier bien aiguisez, (disent les vieux Romans,) ie n'en sçauois approuuer l'usage, estimant plustost que ce seroit vne barbarie de les permettre, croyant que c'est à bon droit qu'ils ont esté condamnez par l'Eglise ; d'autant que le plus souuent il en arriue de grands mal-heurs : Ainsi les Papes Innocent & Eugene les deffendirent, & à leur imitation le Concile de Latran XI. general, tenu à Rome l'an 1180. souz le Pontificat du Pape Alexandre III. duquel voicy les propres termes : *Detestabiles illas nundinas vel ferias quas vulgo Torneamenta vocant, in quibus milites ex condicō conuenire solent, & ad ostentationem virium suarum & audacia temere congregari, unde mortes hominum & animarum pericula, saepe proueniunt, fieri prohibemus, quod si quis eorum ibi mortuus fuerit, quamuis ei possenti pœnitentia non negetur, Ecclesiastica tamen careat sepultura.* Le Pape Innocent III. les deffendit aussi de son temps, à cause de la perte de la vraye Croix, mais ce ne fut que pour trois ans ; disant que ce temps deuoit estre passé en pleurs, & non en resioüissances : Et toutefois Mathieu Paris

Varlet, est icy pris pour Escuyer.

Les Tournois & combats à outrance doiuent estre deffendus.

Anno 1180.

Cap. 20.

La Bulle entend de parler des Tournois à outrance.

Anno 1194.

dans la vie du Roy Richard d'Angleterre, dit que par la mesme raison de la perte de la sainte Croix, il deuoit estre permis aux Chrestiens de s'exercer dans les Tournois, afin qu'ils se trouuassent plus forts & plus adroits contre les ennemis de I E S V S-CHRIST.

Anno 1313.
Belle-forest
lin. 4. ch. 52.

Le Pape Clement aussi voulant remedier & abolir les Tournois sanglans, publia vne Bulle au mois d'Octobre de l'année 1313. souz le Regne du Roy Philippes le Bel; par laquelle telle sorte de combats estoient entierement deffendus, & il excommunia tous ceux qui en feroient de semblables; pourtant les ieunes Cheualiers qui auoient receu l'Ordre cette année-là, *qui noui milites effecti fuerant*, dit la Bulle, eurent permission dudit Pape, de faire faits d'armes, & faire preuue de leur valeur & de leur Noblesse, durant les festes de Carême-prenant, ce qu'il leur accorda sans consequence, & sans que cette permission peust passer plus outre, ny auoir lieu à l'auenir.

Ce n'est donc pas de ceux-là contre lesquels les anathemes de l'Eglise sont lancez, que ie desire de persuader le reestablisement: mais bien plustost de ceux qui ne sont faits que par recreation & pour plaisir, comme sont ceux dont ie donne le formulaire aux chapitres suiuaus; & notamment celuy du Roy René de Sicile, où les curieux trouueront dequoy se satisfaire entierement.

Et pource que les combats *à outrance* qui se font de personne à personne, sont aussi du nombre de ceux contre lesquels l'Eglise fulmine; particulierement lors qu'ils sont faits sans legitime cause, & sans la permission du Souuerain; il n'est pas hors de propos d'en dire quelque chose, attendant d'en parler plus amplement au chapitre du duel.

Le premier
usage des
duels a tiré
son origine
des Danois.

Crantius
lib. 2. Dania.

Le duel n'est differend du Tournoy, sinon en ce que le premier est vn combat singulier d'un homme contre vn autre, & le second est vn combat de plusieurs attaquans contre vn pareil nombre de deffendans: Le premier vsage des duels a tiré son origine des anciens Danois, chez lesquels toute sorte de differens, tant ciuils que criminels, estoient terminez par cette voye-là, les procès & la chicanne estans en opprobre parmy eux: Des Danois la mode des duels s'introduisit en Saxe, & de là parmy les Lombards: & en fin cette detestable manie se glissa dans les Gaules, & les vns & les autres en dresserent des Loix

& des Formulaires; pour empescher les grands abus qui s'y commettoient : mais, comme a tres-bien dit vn Autheur Latin, parlant de cette coustume, *non lex est, sed nex*, ce n'est pas vne loy, mais c'est vn meurtre & vne mort. Le Roy des Bourguignons, Gondebaut, fauorisa tellement cette coustume, comme il conste d'un liure ou traité du duel, composé par Agobard Euesque de Lion, qu'aucunes remonstrances & deffences Ecclesiastiques ne l'en purent iamais diuertir.

Et mesme le mal estoit deuenu si grand, que les Ecclesiastiques, aussi bien que les seculiers, decidoient leurs procès par le moyen du duel : *Non laici solum sed & clerici hac ratione lites & controuersias dirimebant*, dit vn Anonyme, parlant des miracles de S. Benoit chap. 11. & particulierement lors que les autres preuues leur manquoient; cette méchante coustume ayant

Ita vt nec constitutiones Ecclesiasticæ hūc impedire potuerint.

Les Ecclesiastiques vuidoient leurs differens par le duel.

eu aussi quelquefois la vogue en nos derniers Siecles, comme le tesmoigne Mathieu Paris en la vie de Henry III. Roy d'Angleterre, en ces termes, *collectis & talliis afficiuntur & coguntur duella subire*. Voila qui estoit estrange & ridicule tout ensemble, d'obliger les Moines à se battre en duel eux-mesmes.

Nous trouuons sur ce sujet vne plainte que fait Godefroy Euesque, à Pierre aussi Euesque, de ce qu'il auoit accordé le duel à Guillaume & à Raymond, tous deux Moines. Pour ce mesme sujet l'Empereur Frideric fut excommunié au Concile de Lion souz Innocent IV. pource qu'il auoit contraint des Ecclesiastiques à se battre : Nous auons aussi plusieurs exemples que les Abbez, les Religieux, & plusieurs Ecclesiastiques se sont seruy de la voye des combats à outrance, pour se faire payer ce qui leur estoit deub, & dont ils ne pouuoient auoir raison par la Iustice ordinaire, à faute de preuues ou de tiltres valables; ou lors que quelques personnes puissantes refusoient de leur faire raison, en ce cas ils auoient leurs champions tous prests, nommez par quelques-vns *Abbati milites*, *Abbez Cheualiers*, & par d'autres *Vicarij*, lesquels ils employoient contre ceux qui leur refusoient ce qu'ils croyoient leur appartenir; & on nommoit cela le droit du duel. L'Empereur Othon ordonna

Goffridus Vindocinensis, Episcopus. Petro Episcopo. Xantonensi. Nangius.

que les controuerses de l'Eglise se vuideroient par les duels : Et nous lisons dans l'histoire d'Espagne, qu'au Concile de Basle, les Peres assemblez regarderent vn combat à outrance, entre vn Gentil-homme Portugais de Race, mais né en Castille, nommé Iean de Merle, & Henry de Ramestan Bourguignon, les

Turquet hist. d'Esp.

Combat à outrance en presence des Peres du Concile de Basle.

*Combat en
camp clos à
Arras, entre
Jean de
Merle Espa-
gnol, & le
Seigneur de
Charny.*

quels combattirent à pied, & fut le Bourguignon vaincu : mais il faut croire que c'estoit pour quelque suiet de tres-grande importance, puis que les Prelats du Concile le leur permirent, & assisterent à leur combat. Le mesme de Merle auoit peu auparavant combatu à cheual en camp clos, avec mesme bon-heur, en la Ville d'Arras contre le Seigneur de Charny, en presence du Duc Philippes.

*Duel & com-
bat remar-
quable, &
pourquoy.*

Mais ce que ie trouue bien plus remarquable, est le combat qui se fit à Toledé en Espagne au temps du Roy Alphonse, qui par le conseil de sa femme Constance, & de Richard Abbé de S. Victor à Marseille (qui luy auoit esté enuoyé par le Pape Gregoire VII. pour reformer les Eglises d'Espagne) voulant introduire la Liturgie & l'office François, & changer le Psautier : Le peuple & le Clergé de Toledé s'y opposerēt, & n'y voulurent consentir : mais le Roy s'y estant opiniastré, le differend fut remis à estre vuidé par vn combat singulier, qui se feroit par deux champions, l'un de la part du Roy, & l'autre du Clergé & du peuple, ce qui fut executé, & le Cheualier du Roy vaincu. Ce qui n'empeschapas que le Roy ne demeurast le maistre, & que par son autorité le seruice & office qui se pratiquoit en France, ne fust introduit & receu en Espagne ; ce qui obligea ceux qui n'auoient pas esté de cét aduis de dire ; *Quod volunt Reges vadunt leges*, que contre ce que les Rois veulent les Loix ne seruent de rien : cela est rapporté par Roderic de Toledé Hist. d'Espagne, liu. 6. ch. 26. I'ay leu aussi dans vn Auteur moderne, qu'en suite du differend que le Roy Philippes le Bel eut avec le Pape Boniface, & desirant qu'il fust déclaré Heretique au Concile de Vienne, où sa Maiesté assista ; il s'y presenta deux Cheualiers, l'un nommé Carroccie, & l'autre Guillaume Debole, qui défièrent en combat singulier tous ceux qui voudroient accuser le Pape Boniface d'heresie ; ce que ie trouue du tout extraordinaire : & ie croy qu'il faut prendre cela pour vne chose separée entierement de toutes les saintes & legitimes actions du Concile ; & par des Cheualiers, qui par quelque consideration, le faisoient de leur propre mouuement, selon leur profession & l'usage de ce temps-là : ie m'en rapporte à ce qui en est, ayant peine de croire que le Roy eust souffert ce défi, & qu'à sa suite il ne se fust pas trouué plusieurs Cheualiers assez genereux pour abaisser l'orgueil de ces Estrangers. I'ay tiré cette histoire d'un liure dedié au feu Roy Louis treziesme, imprimé l'an 1639. qui

traite des duels, & l'Auteur duquel n'a mis que les premières lettres de son nom G. D. T. il ne cite point l'Auteur ny le lieu où il a pris cela.

A présent tous ces *combats à outrance* qui se faisoient en grand ou en petit nombre, sont entierement abolis; & ie trouue que les Bulles & les Anathemes de l'Eglise esclatent tres-iustement, contre ceux qui pour des suiets peu importants à l'honneur, exerçoient ces mortelles monomachies & ces Tournois à fer esmoulu pleins de sang & de carnage.

Que si le meurtre en pouuoit estre osté, & que ces exercices de sanguinaires deuinssent recreatifs, ils seroient tres-necessaires & tres-profitables à la ieunesse, qui s'occuperoit à les pratiquer pour fuir l'oysiuete qui les plonge dans l'ordure des vices & qui amolit leurs courages & enerue les forces de leur corps: Aux Chapitres suiuaus le Lecteur trouuera les modelles des Tournois, selon qu'ils se pratiquoient par les anciens Cheualiers.



*DEUX FORMULAIRES, L'VN D'VN
ancien Tournoy des Cheualiers de la Table Ronde, & l'autre
tiré d'une vieille Chronique.*

CHAPITRE IV.



VPARAVANT que de produire le beau & excellent Formulaire, que le Roy René de Sicile a dressé touchant les Tournois, i'ay crû que le Lecteur ne trouuera pas mauuais que ie luy fasse voir ceux-cy, qui sont beaucoup plus succints que l'autre, d'autant mieux que l'un est aussi de la façon de cet illustre Prince, & qu'il le compila auparauant que de traualler au dernier: Premièrement, il faut inferer que celuy-cy a esté dédié à vn Dauphin de Viennois, car nous y lisons ces paroles; car ie connois tres-haut & tres-puissant Prince mon tres-cher & tres-honoré frere Prince de Vienne, que vous l'entendez & connoissez moult clairement, comme celuy qui volontiers en telles choses vous delectez.

*Extrait de
la Bibliotheque
de Monsieur
Iustel.*

*Je le mets icy
au mesme
l'age qu'il
fut dressé.*

Au commencement de ce Formulaire sont tous les noms,

40 Le vray Theatre d'Honneur

& toutes les armes des Cheualiers de la Table Ronde, apres lesquelles l'Autheur dit auoir fait mettre ce beau traité de la forme des Tournois qui auoient cours en ce temps-là, fait & dicté par tres-haut & tres-excellent Prince le Roy René de Ierusalem, & de Sicile.

C'estoit sur tout à la Feste de la Pêse-coste; car à ce iour-là tous les Cheualiers estoient obligez de venir à la Cour du Roy Artus rendre compte de leurs aduantages.

Les Tournois se tenoient en plein champ, près des bois & des riuieres, & aux principales Festes de l'an, que le Roy Artus tenoit Cour pleniére.

Le Heraut ou Officier d'armes, prenoit l'escu du Prince qui demandoit le Tournoy, & le portoit à vn autre Prince, avec vne lettre qui estoit en rime: Le Tournoy estoit indiét à trois mois; en iceux on y donnoit l'Ordre de Cheualerie: & aussi s'il se trouuoit aucuns *varlets* ou *damoiseaux* qui fussent esloignez, & qui voussissent receuoir ledit Ordre l'on le leur notifioit.

Après chacun portoit telles armes que bon luy sembloit, & par special les Cheualiers de haut renom qui béent à auoir le prix de la journée.

Les autres Cheualiers portoient volontiers couleurs, ou autres enseignes qui estoient ordonnées par les Princes du Tournoy, & chacun pour sa partie.

Les Cheualiers n'entroient dans la ville que le Tournoy n'eust esté feru.

D'une chacune partie estoient assemblez ceux qui vouloient estre Cheualiers nouueaux l'auant-veille du iour, & estoient vestus d'une couleur, & disnoient ensemble auprès de la table du Prince, chacun selon son rang & dignité, & estoient seruis honnorablement; apres ils alloient à Vespres tous ensemble avec les Cheualiers qui les conduisoient.

Remonstrances faites aux ieunes Bacheliers & Escuyers à la veille de leur reception, à l'Ordre de Cheualerie par le Prince qui leur deuoit donner l'accolade.

Après Vespres, le Prince qui les deuoit faire Cheualiers leur remontroit, comme ils deuoient tenir loyauté & verité sur toutes choses, honnorer l'Eglise, soustenir les veufues & orphelins, enter les faits d'armes, & s'exposer iusques à *outrance*, ou à la mort par bonne querelle; honnorer Noblesse; cherir les preud'hommes; estre doux aux bons & fiers aux mauuais: Apres ces choses promises par leur serment, chacun s'alloit disposer pour veiller la nuit és Eglises, chacun à sa deuotion, iusques au lendemain que la Messe du S. Esprit estoit celebrée bien matin.

Cela se pratique encore

Après la Messe oüye, chacun s'alloit reposer iusques à l'heure de la grande Messe, que chacun se rendoit à l'Hostel du Prince

Prince pour l'accompagner , & alloient deuant luy de deux en deux , tous par rang , ainsi qu'ils deuoient estre receus ; & dans l'Eglise chacun se mettoit en son endroit aux sieges ordonnez.

à la reception des Cheualiers du S. Esprit.

La grand' Messe estant commencée , & entre l'Epistre & l'Euangile , les Cheualiers estoient faits, avec les benedictions qui sur ce sont ordonnées , & apres l'accollade , les espées ceintes par le Prince , qui l'ordre leur bailloit , & les espérons chauffez par les Cheualiers à ce commis , & apres chacun se remettoit en son siege iusques apres la Messe celebrée : apres quoy les nouveaux Cheualiers accompagnoient le Prince avec leurs Anciens iusques à son Hostel ; l'on disnoit avec luy , & l'eau estoit cornée , c'est à dire que le disner estant acheué , la trompette faisoit leuer de table tout le monde, & alors chacun se lauait les mains.

Les espérons deuoient estre dorez.

L'on sonnoit la trompette ou le cor, pour faire leuer de table les Cheualiers.

A l'heure de Nonne , le cor estoit sonné pour commencer les Vespres du Tournoyement ; si venoient les nouveaux Cheualiers d'ambedeux, tous bien accoustrez, & noblement : & n'estoit nul qui osast porter Escu , s'il n'estoit d'une seule couleur à sa deuise , & tout blanc , & tout vert , & tout rouge , ou d'autres couleurs & metaux : & ne portoient nulles espées , fors glaiues courtois qui estoient de sapin ou d'if , avec courts fers sans estre tranchans ne émoulus. Ainsi ils behourdoient & brisoient lances iusques à basses vespres , que la retraite estoit cornée , comme dit est : chacun portoit telles armes qu'il vouloit , sauf aucune enseigne de couleur sur la housure de la deuise du Prince , de quelle part il estoit , excepté les Cheualiers qui suruenoient au Tournoy qui ne vouloient mie estre connus.

C'estoit à trois heures apres midy.

Il ne parloit pas en termes de blason.

Le glaiue est icy pris pour la lance.

Chacun estoit armé de heaume , aubert, escu , & de glaiue émoulu (c'estoit la lance) enté en quelque bois qu'il voulust , d'espée tranchant , & tout de mesme comme en mortelle bataille , reserué qu'il leur estoit deffendu de frapper homme decouvert ne desarmé, ne autrement, que du pommeau de l'espée, pour le faire rendre , & en auoir la foy.

Le Tournoy estoit composé de trois batailles, la premiere attaquoit, l'autre la soustenoit , & la derniere estoit composée des plus braues Cheualiers.

C'est à dire de trois escadrons.

Souuentefois il suruenoit aucun bon aduenturier Cheualier ausdites Assemblées , qui pas ne vouloit estre connu par

*Le Branc,
c'est vne es-
pee courte,
large &
tranchante.*

nom, mais par preud'homme d'armes, qui venoit si rudement en son ferir, que d'un seul glaiue il abattoit souuent trois ou quatre Cheualiers des premiers qu'il rencontroit, puis mettoit la main au branc, & faisoit tant d'armes, que la partie dont il se mettoit en estoit releuée, & l'autre reboutée, tellement que toute la criée, los, & prix tomboit sur luy, le nommant & criant, Viue le Cheualier à l'Escu vermeil, ou autre toute telle enseigne qu'il luy sembloit de porter.

Quand vne des parties estoit desconfite, le vaincu pouuoit mander le Tournoy pour le lendemain, ou pour le tiers iour, ce bon luy sembloit, & ce ne pouuoit refuser le vainqueur, sur peine de reproche.

*Le Cheua-
lier qui ga-
gnoit le prix
du Tournoy
estoit beau-
coup honno-
ré.*

Le Cheualier qui auoit gagné le prix, estoit assis ce soir, & le lendemain au bout du haut daix auprès du Prince, & estoit seruy ne plus ne moins comme luy, & moult richement vestu de pareille cotte ou mantel comme le Prince.

*Les Romans
disent la ve-
rité en cer-
taines cho-
ses.*

Voila le modelle d'un Tournoy, tel que le pratiquoient les Cheualiers de la Table ronde, tiré des Histoires & des Romans fabuleux, qui décriuent les proüesses du Roy Artus, de Messire Gauvain, de Lancelot du Lac, & de plusieurs autres Cheualiers, la valeur desquels a exercé la plume oyfine de plusieurs habiles gens, qui veritablement ont beaucoup augmenté & changé à la verité de l'Histoire: mais des liures desquels nous pouons tirer la façon & la veritable maniere des principales choses qui se pratiquoient de leur temps: par exemple si dans leurs liures ils vouloient descrire vn festin; vne entrée de ville; vne bataille ou vn Tournoy, ils le faisoient purement & simplement de la mesme sorte que l'on pratiquoit ces choses de leur temps.

AVTRE FORMVLAIRE DES TOVRNOIS

anciens, à peu près semblable au precedent, tiré de l'excellent Croniqueur Galerfis, ou Roman D. A.



A mode & ceremonie des Tournois estoit, que le Roy ou Prince enuoyoit vn Heraut, accompagné de deux poursuiuans d'armes, ou de deux Damoiselles, portans son escu à son blazon au Roy ou Prince contre lequel il vou-

loit s'éprouuer, avec vn cartel contenant sa volonté, qui estoit de desirer faire vn Tournoy avec luy pour le haut renom de sa proüesse & vertu, en tel lieu, pour prix & honneur des Cheualiers, & plaisir & soulas des Dames. Le lieu s'éliſoit en vne bonne ville, qui eust vne riuere & vne forest prochaine. Et apres il faisoit pendre l'Escu au plus eminent lieu de la grande ſalle de son Palais, avec le cartel y attaché, afin d'estre veü & leü par les Cheualiers de sa Prouince, en acceptant le mandement souz honneſte excuse, qu'il l'eust bien peü adresser à plus digne Prince & plus vaillant que luy, & avec telle responce renuoyoit le Heraut & les Damoiselles honnorez de beaux presens. Le iour du camp estoit volontiers assigné dedans les trois semaines de la presentation du cartel : mais incontinent l'on faisoit publier solemnellement & crier le Tournoy à son de Trompe, tant en la Cour du Prince appellant, qu'en celle de l'acceptant : & l'on mandoit Courriers & Damoiselles par les Pais circonuoisins en queſte de Cheualiers desireux de gloire, pour soy trouuer au lieu & temps déterminé ; mesmement aux jouuençeaux & varlets qui pretendoient à l'Ordre de Cheualerie : L'assiette du camp deuoit estre telle que la ville le fermaſt d'un costé, la forest de l'autre, & les deux autres parts estoient clausés de barrières de bois comme des lices, & dehors estoient tendus les pauillons des Chefs du Tournoy : & estoit loisible les premiers iours d'entrer dans la Cité, pour s'y pouruoir de cheuaux, armes & autres choses necessaires. Le Prince Appellant, se presentoit long-temps deuant en gaye reception des Cheualiers qui arriuoient pour soustenir son party, leur aydant de tout ce que mestier leur estoit. Les Cheualiers de plus haut estat y portoient telles couleurs & blazons que bon leur sembloit sur leurs armes, sauf quelque petite marque du Prince, pour lequel ils combattoient : les moindres Cheualiers ne portoient que celles du Prince ; nulles bannieres ne s'y déployoient, que de ceux qui estoient Chefs de bandes, lesquelles le plus souuent estoient départies en trois batailles, selon leur nombre diuisé en trois parties égales : & au dernier l'on mettoit les meilleurs Cheualiers, afin que par leur vertu fust l'effort mieux souſtenu, & la fin du combat vaincüe.

*Ce ſont trois
eſquadrons
ou eſqua-
drilles.*

L'Acceptant se presentoit seulement trois ou quatre iours auant le temps, & se logeoit tout à l'opposite de la ville, parce qu'il ne luy estoit permis d'entrer dans l'enceinte des

44 Le vray Theatre d'Honneur

murs iusques apres le Tournoy.

Les Eschaffauts des Dames pour regarder , estoient plantez à l'endroit où les deux lices venoient aboutir , qui estoient communément deuant les murs de la ville où s'adrescoient les premières rencontres des combatars , & vis à vis n'y auoit autre closture que de riuere ou bois.

En chacune lice , y auoit trois grandes portes & bien spacieuses , par où les Cheualiers entroient au camp , fix à fix , pour se ranger en bataille souz leur enseigne.

Chacun Cheualier pouuoit aller visiter les Dames ou amis à son plaisir auant le iour escheu du Tournoy : mais non les Princes , sinon en habit déguisé ; ce qui estoit bien permis aussi aux Officiers d'armes , aux Damoiselles & Goliards des deux costez , iusques à la veille du Tournoy : car alors il estoit inhibé & défendu à tous de ne sortir de leurs places sans le commandement du Prince qu'ils seruoient.

*Ils estoient
nommez Ba-
cheliars.*

Le iour de la veille , tous les Damoiseaux qui aspiroient à l'Ordre de Cheualerie , se rangeoient tous ensemble , estans le iour de deuant tous vestus d'une mesme liurée , & disnoient près de la table de leurs Seigneurs , selon l'ordre & dignité d'un chacun : apres ils alloient ouïr Vespres en la compagnie & conduite des vieux Cheualiers.

*Admonition
du Prince
aux ieunes
Cheualiers.*

Le Prince alors les admonestoit amiablement comme ils deuoient garder la foy & loyauté sur toutes choses , reuerer l'Eglise ; soustenir les veufues & les orphelins ; hanter les guerres ; s'exposer avec les armes pour droit & raison iusques à victoire ou mort ; honorer Noblesse ; aymer les vaillans hommes ; estre doux & gracieux aux bons , & fiers aux meschans.

Ce fait , ils s'en retournoient à l'Eglise , où ils veilloient toute la nuit deuotement iusques au matin qu'estoit celebrée la Messe du S. Esprit.

Après laquelle s'estans vn peu reposez en leurs logis , ils accompagnoient le Prince à la grande Messe , marchans deuant luy deux à deux , chacun assis au siege qui luy estoit ordonné par le Maistre des ceremonies : incontinent que l'Epistre estoit chantée avec les benedictions en tel cas accoustumées , le Prince leur donnoit l'accollade , leur ceignoit les espées , & certains Cheualiers leur chaussoient les esperons ; de là ils s'alloient rasseoir en leurs premiers lieux , & le Sacrifice acheué , ils reconduisoient le Prince en son Pauillon , là où ils disnoient

en la maniere honorable du iour precedent.

A l'heure de Nonne , les cors sonnoient pour le Tournoy du soir : & ils comparoissoient par couples au camp armez , vestus & montez richement : mais à nul d'eux n'estoit permis de porter Escu, que d'une simple couleur ou metal, ne ceindre espée ; ains seulement auoir vne lance de sapin , à fer court , bout non poly ne tranchant ; & ainsi chacun de son costé courir & rompre lances iusques au soir que les cors sonnoient la retraite ; alors ils s'alloient desarmer , & reuestus somptueusement retournoient au souper , où ils estoient receus & caressez par le Prince selon leurs merites : & celuy qui estoit iugé auoir le mieux fait estoit assis à sa table mesme , y festoyé & loué sans cesse.

L'vsance estoit apres le souper que les Chefs du Tournoy alloient visiter les Dames par plaisir , y menans avec eux le louençeau vainqueur , s'y ébatans en dances , jeux & conuersations , iusques à l'heure de repos. *Les nouveaux Cheualiers donnoient le bal aux Dames.*

A l'aube du iour, la Messe ouïe , déjeunoient ceux qui en auoient la volonté ; à l'heure de Prime se monstroient au camp tous les combatans en armes souz leur enseigne.

Au Tournoy , chacun portoit telle deuise qu'il luy plaisoit, moyennant qu'il monstrest quelque petit signal du Prince souz lequel il marchoit, excepté ceux qui suruenoient, & qui ne vouloient estre connus.

Les armures estoient , heaume , haubert , escu , fer aygu , mis en tel bois qu'ils vouloient , espées tranchantes , & le surplus tout ainsi qu'en bataille mortelle , reserué le ferir d'estoc , & de battre du pommeau celui qui seroit desarmé au combat pour le faire rendre , & ce souz peine de perdre l'honneur du Tournoy.

Les Dames se reduisoient és hourts ou échaffauts , accompagnans les grandes Princeesses, où elles estoient couuertement conduites par leurs propres parens : & il n'estoit loisible de les faire découurir par force , non plus qu'aux Cheualiers estrangers & inconnus qui vouloient tenir le party qui mieux leur agreoit. *Quelquefois les Dames ne vouloient pas estre connues.*

Cecy ordonné de telle sorte , & le signe donné par les cors & buccines , les premiers rangs des Cheualiers entroient au camp , où se faisoient maints beaux coups , & maints Cheualiers estoient abbatus , tant que l'un des bataillons alloit à déconfiture , s'il n'estoit relenché & soustenu par autre nouveau sur-

Les Cheualiers inconnus n'estoient designez que par leurs armes en blazons.

uenant en pareil nombre, & autant en faisoient les autres selon que besoin leur en aduenoit; se multiplioient, renforçant de bande à bande, & melioroient en puissance (estans les Cheualiers de prix au dernier escadron) tellement que tous meslez ensemble en bataille, c'estoit chose merueilleuse à voir l'effort & la vertu de chacun pour deffendre leur honneur propre, & conquerir l'autrui. Or aucunesfois que l'un party sembloit du tout deffait par l'autre, alors y entroient les Cheualiers inconnus tres-valeureux, qui aydoient tellement les plus foulez & oppressez qu'ils leur mettoient és mains la victoire, si par autres nouuellement arriuaus, ils n'estoient derechef renuersez à route finale, tellement que d'un costé & d'autre le plus souuent variant la fortune muable, les vainqueurs se voyoient vaincus, & le cry du peuple se iettoit sur ces Cheualiers estrangers, disans; celui à tel blazon vainc tout.

A la fin, le party qui estoit totalement rompu & deffait abandonnoit le camp & s'enfuyoit dans la forest sans plus se représenter, sinon vn à vn, à pied & desarmé; & les vainqueurs sans plus mener les mains, en acte de ioye & liesse se rallioient tous souz leur enseigne.

Souuent aduenoit que les Cheualiers inconnus se partoient (combienque victorieux) si celément du Tournoy, que nul sinon par coniecture pouuoit iuger qui ils estoient: A cette cause plusieurs se mettoient en queste pour les retrouver & reconduire en la Cour du Roy, pour y estre receus par luy, & reconnus à grand honneur.

Vray est que quelquefois le Tournoy finy, il estoit loisible au party vaincu de requerir nouveau combat au lendemain, ou à autre iour qu'il aduisoit pour le mieux, moyennant que l'Assemblée ne fust encore départie, & retournée en leurs maisons.

La maniere de donner le prix estoit, que quand le Cheualier méconnu se retrouuoit, qui estoit vainqueur, ou que ce fust vn connu, le Prince du Party victorieux, entendu les rapports des spectateurs experts, des officiers d'armes, des Cheualiers anciens; & mesmement de ceux qui estoient des combatans, selon l'avis de plusieurs communiqué aux Dames, prenant le vainqueur par la main, luy proferoit telles paroles.

Mesire tel, pour le grand effort que chacun vous a veü faire aujourdhuy, & à raison que par vostre proïesse & valeur,

vostre party a esté victorieux, par le consentement de tous les meilleurs, avec le vouloir des Dames, le prix & los vous en est adiugé, comme à celui à qui le droit appartient.

A quoy le Cheualier respondoit en ces termes.

Mon tres-honoré Seigneur (ou Souuerain s'il estoit son subiet) le plus humblement que faire se peut, ie vous rends graces infinies & aux Dames & aux Cheualiers cy-presens, de l'honneur qu'il vous a pleü me déferer; & j'ayoit que ie connoisse ne l'auoir aucunement gagné, neantmoins pour obeir à vos bons commandemens & des Dames, puis que tel est vostre vouloir, ie le prens & accepte.

Ledit Cheualier estoit ce soir-là & tout le iour ensuiuant assis à costé du Prince au plus haut de la table, seruy ne plus ne moins que luy, voire vestu de pareille cotte d'armes & manteau, & de luy-mesme, & de tous les Cheualiers d'honneur il receuoit de beaux dons.

Le troiesme iour les Princes se départoient aucunesfois en grand amour, autrefois avec quelque aigreur en leur courage, mais bien couuerte, à l'occasion de laquelle se renouelloient souuent des Tournois, tellement qu'on passoit peu de mois sans en faire, & les bons Cheualiers estoient à cette cause tant prizez & caressez en ce temps-là, que plusieurs y estoient plus estimez & honnorez que les Princes mesmes, ce qui fut cause de produire tant de Cheualiers preux & hardis aux armes.

Ces Tournois, que les Anciens nommoient *nobles Assemblées ou pardons d'Armes*, se publioient par toutes les Prouinces, par des Rois ou Herauts d'Armes, qui mesmes estoient enuoyez aux Cours des Empereurs, des Rois & des Princes estrangers. Les Romans disent que les Damoiselles y estoient aussi employées, pour y inciter avec plus d'affection les ieunes Cheualiers, Escuyers & Damoiseaux: & tout de mesme qu'en ces occasions les Herauts estoient reuestus de la cotte d'armes des Princes qui entreprenoient de deffendre le Tournoy, toutes éclatantes de broderie d'or & de soye selon l'émail des armes qui y estoient représentées: ces Damoiselles aussi estoient superbement vestuës & accompagnées de quelques Escuyers qui estoient aussi en tres-bon equipage; elles entroient dans la salle des Rois, lors qu'ils tenoient *Cour pleniére & Tinel ouuert*, & là faisoient leurs messages avec quelque gentil-

48 Le vray Theatre d'Honneur

lesse extraordinaire , declarans tous les points & tous les articles de l' *Emprise* des Princes, & des Dames qui les enuoyoit.

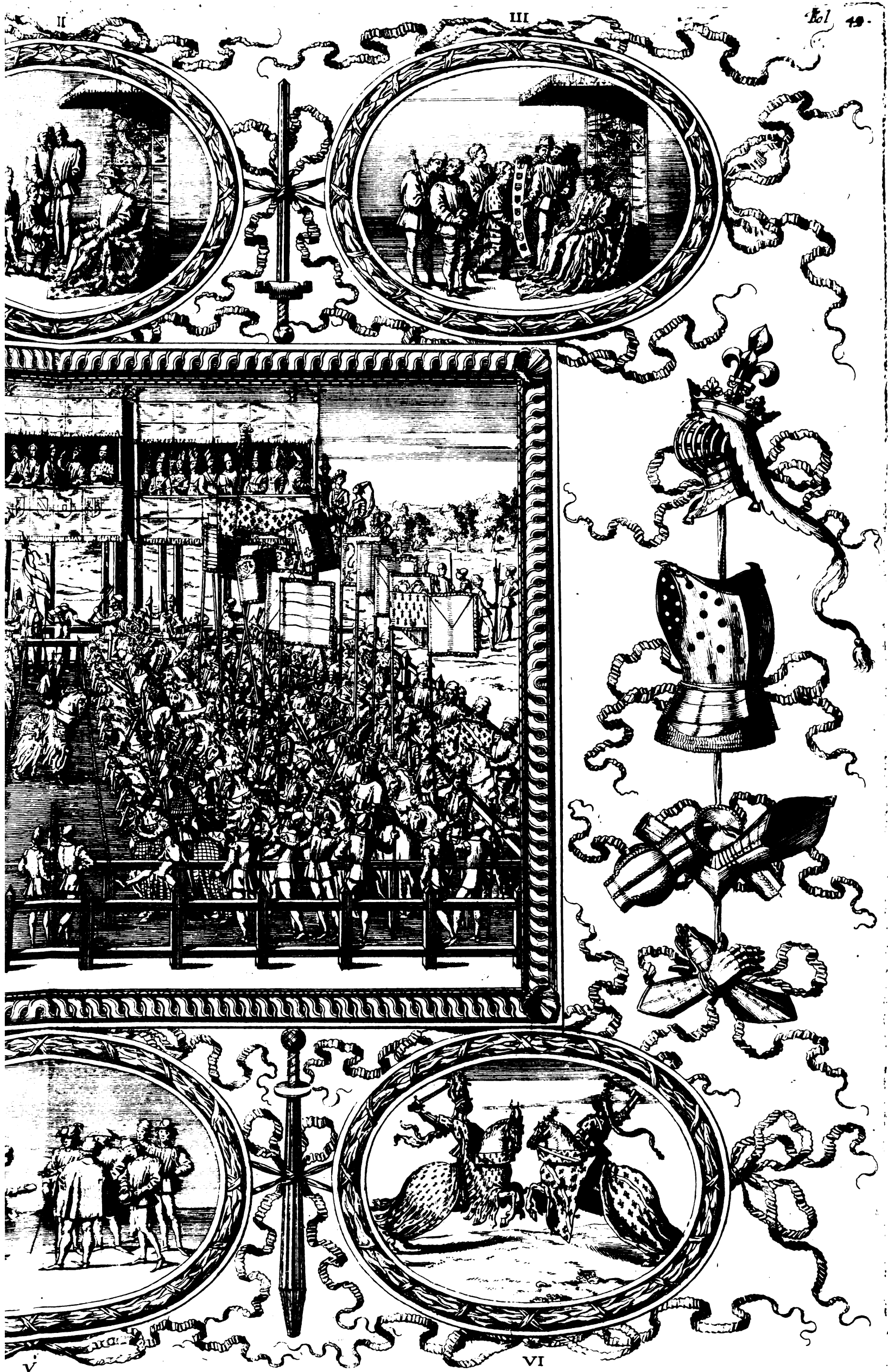
Lors que les Rois d'armes publioient *ces pardons d'armes*, ils estoient accompagnez de quelques Herauts ou Pourfuiuans: & apres auoir esté dans les Palais des Rois faire leur cry , ils montoient à cheual , ou mesme sur quelque petit eschaffaut, ou autre lieu eminent, dressé dans la principale place des grandes Villes par où ils passoient , & là ils faisoient faire le cry à celuy de leurs Herauts, ou de leurs Pourfuiuans, qui auoit la voix plus forte & plus éclatante , *Et ce par trois grandes alenées, Et par trois repesées*, c'est à dire par trois diuers cris en cette forte.

Or Oez , Or Oez , Or Oez , Seigneurs Cheualiers Et Escuyers ; Je vous fais sçauoir un tres-noble , riche pardon d'armes , Et vnes tres-grandes ioustes qui doiuent estre frapées Et maintenues par tres-hauts Et tres-redoutez Princes, Seigneurs, Cheualiers Et Escuyers , tels Et tels , lesquels seront en la noble Ville de le premier Dimanche apres armez Et montez en hautes selles , pour liurer à tous Cheualiers Et Escuyers , qui combatre Et iouster voudront , parmy tant de coups d'espée Et tant de courses de lances qu'il leur plaira combatre Et iouster ; c'est à sçauoir de lances de maison , * telles comme on trouua la mesure sur les rancs , Et de courtes rotes, espées Et brancs rabatus Et emoussez, sans auoir l'escu couuert de fery d'acier, fors que de cornes Et de nerfs , sans estre liez , cramponnez ny attachiez aux selles , Et qui iouster de plus longue lance que la mesure ne sera , il perdra sa lance toute garnie ; Et qui avec les brancs asséera de forts coups , il n'aura point de prix pour celuy iour , Et qui sera porté par terre , cheü de son cheual , il en sera quitte pour dire aux Dames Et Damoiselles, qu'il ne le peut amender : Et qui tuëra cheual de coup de lance , il le rendra par le dict de Cheualiers Et Escuyers. Et donneront les Dames Et Damoiselles à celuy qui mieux combatra ou iouster de dehors un fermaillet d'or, Et à celuy de dedans un noble riche diamant pour donner à sa Dame. Preparez-vous donc, nobles Cheualiers Et Escuyers, pour venir exaucer Noblesse Et Cheualerie, Et honneur acquerre en cette noble Assemblée, qui sera ouuerte un tel iour.

Cela estant prononcé par trois fois à haute voix par vn des Herauts ou Pourfuiuans , le Roy d'armes crioit & disoit luy-mesme







mesme ces paroles , *il dit voir le Noble Heraut* : & apres cela ils se retiroient apres auoir laissé par escrit les articles de l'Emprise & pardon d'armes qu'ils venoient de publier.



TRAITE' DE LA FORME ET DE LA
maniere des Tournois à plaifance , selon ce qui se pratiquoit, en France, en Allemagne, en Flandres & ailleurs, compilé par René d'Anjou Roy de Sicile, au mesme langage qu'il le dressa: Extrait du manuscrit de la main de ce Roy, qui est dans la Bibliotheque Royale.

CHAPITRE V.



Tres-haut & puissant Prince , mon tres-cher , tres-Amé , mon seul frere germain Charles d'Anjou , Comte du Maine , de Montargis & de Guise, &c. Je Renéd'Anjou vostre frere , vous fais sçauoir , que pour le plaisir que ie connois dés pieça que prenez à voir histoires nouuelles , & dittiez nouveaux , me suis aduisé de vous faire vn petit traitté le plus au long estendu que i'ay sçeu de la forme & deuis comme il me sembleroit que vn Tournoy seroit à entreprendre à la Court , ou ailleurs en quelque marche de France , quand aucuns Princes le voudroient faire faire ; laquelle forme i'ay pris au plus prés , & iouxte de celle qu'on garde és Allemagnes , & sur le Rhin , quand on fait les Tournois. Et aussi selon la maniere qu'ils tiennent en Flandres & en Brabant ; & mesmement sur les anciennes façons qu'ils les souloient aussi faire en France , comme i'ay trouué par escritures. Desquelles trois façons en ay pris ce qui m'a semblé bon , & en ay fait & compilé vne quatriesme façon de faire , ainsi que pourrez voir , s'il vous plaist , par ce que cy-apres s'ensuit.

Il auoit en vn autre frere, à sçauoir Louis III. Roy de Naples, auquel il succeda l'an 1433. pendāt qu'il estoit prisonnier à Dijon, ayant esté pris à une bataille en Lorraine, par le Comte de Vaudemont son enemy.

Icy apres s'ensuit la forme & maniere comment vn Tournoy doit estre entrepris ; & pour bien & honnourablement , & à son droit estre fait & accompli , y faut garder l'ordre cy-apres declairé.

ET PREMIEREMENT.

Qui veut faire vn Tournoy , faut que ce soit quelque Prin-

Laqualité de Baron

G

*estoit la plus
belle apres
celle de Prin-
ce.*

*Banneret e-
stoit le Che-
ualier qui
auoit en per-
mission de
lever ban-
niere.*

ce, ou du moins haut Baron, ou Banneret, lequel doit faire ain-
si que cy-apres sera deuise.

C'EST A SCAVOIR;

Que ledit Prince doit premierement enuoyer secrettement
deuers le Prince, à qui il veut faire presenter l'espée, pour sça-
uoir se c'est son intention de l'accepter ou non, pour faire puis
apres les ceremonies qui y appartiennent, comme cy-apres s'en-
suit, ou cas qui la voudra accepter. C'est à sçauoir, que ledit Prin-
ce voyant toute sa Baronnie, ou du moins grant quantité de Che-
ualiers & Escuyers, doit appeller le Roy d'armes de la contrée;
car à luy appartient deuant tous autres Rois d'armes, Et s'il n'y est
en son abience quelque Herault notable, & en luy baillant vne
espée rabatuë dequoy on tournoye, luy doit dire les paroles qui
s'ensuiuent: Mais pour mieux en faire entendre la façon, sera icy
pris par similitude, le Duc de Bretaigne pour appellant de l'un
des costez, & le Duc de Bourbon pour deffendant de l'autre. Et
pour tous blazons necessaires pour ce present Tournoy, ne me
ayderay que de Blazons controuuez à *plaisance*. Ainsi doncques
s'ensuiuent les paroles que dira ledit Seigneur Duc de Bretai-
gne, appellant audit Roy d'armes, en luy baillant vne espée de
Tournoy.

I.

*Les quatre
Iuges de-
uoient estre
deux Che-
ualiers &
deux Es-
cuyers.*

Roy d'armes, tenez cette espée, & allez deuers mon Cou-
sin le Duc de Bourbon, luy dire de par moy, que pour sa vail-
lance, prud'homme, & grand Cheualerie qui est en sa person-
ne, ie luy enuoye ceste espée, en signifiante que ie querelle
& demande de fraper vn Tournoy & Behourdis d'armes con-
tre luy en la presence des Dames & Damoiselles, & de tous au-
tres, au iour nommé & temps deü, & en lieu à ce faire ydoine
& conuenable. Duquel Tournoy luy offre pour Iuges diseurs
de huit Cheualiers & Escuyers les quatre: C'est à sçauoir tels
pour Cheualiers, & tels pour Escuyers, lesquels Iuges diseurs,
assigneront le temps & le lieu, & feront faire & ordonner la
place.

Et fault noter que ledit Seigneur appellant, doit tousiours
eslire des Iuges la moitié: C'est à sçauoir deux du pais du Sei-
gneur deffendant, & les autres deux de son pais, ou d'ailleurs à
son plaisir: & fait-on volentiers les Iuges des plus notables,
honnourables & anciens Barons, Cheualiers & Escuyers qu'on
puisse trouuer, qui ont plus veü & voyagé, & qui sont reputez

& de Cheualerie.

51

les plus sages & mieux soy connoissans en fait d'armes que d'autres.

Lors ledit Roy d'armes s'en ira deuers ledit Duc de Bourbon deffendant, & en la plus grande compaignie, & la plus honnorable place, hors lieu saint, où il le pourra trouuer, luy presentera l'espée, laquelle il tiendra par la pointe, luy disant ainsi.

II.

Tres-hault & tres-puissant Prince, & tres-redoubté Seigneur, Tres-haut & tres-puissant Prince, & mon tres-redoubté Seigneur le Duc de Bretagne vostre Cousin m'enuoye par deuers vous pour la tres-grande Cheualerie & los de Proüesse qu'il scet estre en vostre tres-noble personne, lequel en tout amour & bienuolence, & non pas par nul mal-talent vous requiert & querelle de frapper vn Tournoy & Behourt d'armes, deuant Dames & Damoiselles, pour laquelle chose & en signifiante de ce, il vous enuoye cette espée propre à ce faire.

Et lors le Roy d'armes presentera audit Duc de Bourbon la dite espée; & se il luy estoit suruenu tel affaire ou necessité qu'il ne peust accomplir ledit Tournoy, ne y entendre pour lors, il pourra respondre en soy excusant en la maniere qui s'enfuit.

Je remercie mon Cousin de l'offre qu'il me fait: & quant aux grands biens qu'il cuide estre en moy, ie voudrois bien qu'il pleust à Dieu qu'ils fussent tels, mais moult il s'en faut, dont il me poise.

D'autre part il y a en ce Royaulme tant d'autres Seigneurs qui ont mieux meritè cét honneur que moy, & bien le sçauront faire; pourquoy ie vous prie que m'en vueilliez excuser enuers mondit Cousin, car i'ay des affaires à mener à fin, qui touchent fort mon honneur, lesquelles necessairement deuant toutes autres besongnes, il me fault accomplir. Si luy plaise en ce auoir mon excuse pour agreable en luy offrant en autres choses tous les plaisirs que ie luy pourroie faire.

Item, s'il accepte le Tournoy, il prendt l'espée de la main du Roy d'armes.

Je ne l'accepte pas pour nul mal-talent: mais pour cuidier à mondit Cousin faire plaisir, & aux Dames esbatement.

Et apres qu'il aura prinse l'espée, le Roy d'armes luy dira ces paroles.

Tres-hault & tres-puissant Prince, & tres-redoubté Sei-

G ij

gneur. Tres-haut & tres-puissant Prince, & mon tres redoubté Seigneur, le Duc de Bretaigne vostre Cousin vous enuoye icy les blazons de huit Cheualiers & Escuyers en vn Rolle de parchemin, à celle fin que de huit en eslisez quatre de ceux qui mieux vous seront agreables pour Iuges diseurs.

III.

*L'on choisist
soit deux
Cheualiers,
& deux Escuyers pour
estre les Iuges diseurs.*

Cela dit au Duc par le Roy d'armes, il luy monstrera ledit rolle de parchemin, lequel il prendra & regardera les blazons à son plaisir, puis respondra audit Roy d'armes.

Quant aux Iuges diseurs dont vous me monstrez icy les blazons, les Seigneurs de tel lieu & de tel, me plaisent tres-bien pour Cheualiers, s'il leur plaist. Et les Seigneurs de tel lieu & de tel aussi pour Escuyers. Et pour ce vous leur porterez lettres de creance de ma part : Et aussi priez à mon Cousin le Duc de Bretaigne qu'il leur vueille escrire de la sienne part qu'ils soient contens de ce accepter. Et que le plustost qu'il leur sera possible me facent sçauoir le iour dudit Tournoy, & le lieu aussi.

Nota que incontinent que ledit Duc de Bourbon aura esleu les quatre Iuges diseurs, que le Roy d'armes doit enuoyer à toute diligence deux poursuuans. L'un deuers le Seigneur appellant pour auoir ses lettres aux Seigneurs diseurs, s'il pense qu'ils doivent estre loing l'vng de de l'autre, en leur suppliant par ses lettres qu'ils se vueillent tirer ensemble en aucune bonne ville, telle qu'ils aduiseront, adfin que honnourablement il leur presente les lettres desdiz Seigneurs, appellant & deffendant.

Cela dit, fera baillier le Duc de Bourbon au Roy d'armes deux aulnes de drap d'or ou de velours velouté, ou satin figuré cramois, du moins, sur lequel il fera mettre les deux Seigneurs chefs dudit Tournoy, faits en peinture sur vne grande peau de parchemin, à cheual, ainsi comme ils seront oudit Tournoy, armoyez & timbrez, & attachera ledit parchemin sur ladite piece de drap d'or, de velours ou satin : & en tel estat la prandra le Roy d'armes, la mettant en guise d'un manteau noué sur la dextre espaule, & avec le bon cogié du Duc, s'en ira deuers les Iuges diseurs, pour sçauoir s'ils voudront accepter l'office d'estre Iuges diseurs : Et quand il sera par deuers eux ayans lettres des deux Ducs appellant, & deffendant, avec ladite piece de drap sur les espauls, ainsi que dit est : & dessus iceluy parchemin attachié, où seront peints lesdits Seigneurs à

cheual, armoyez & timbrez, ainsi que cy-deuant est pourtrait, leur presantera ses lettres; c'est à sçauoir vne de par l'appellant, & l'autre par le deffendant, lesquelles seront narratiues des choses dessusdites, & aussi contiendront creance: C'est à sçauoir, qu'ils vueillent estre Iuges diseurs dudit Tournoy par eux emprins; puis leur dira les paroles qui cy-apres ensuiuent.

IV.

Nobles & doubtez Cheualiers, honnourez & gentils Escuyers, très-hauts & puissans Princes, les Ducs de Bretagne & de Bourbon, mes très-redoutez Seigneurs vous salüent, & m'ont chargé de bailler ces lettres de par eux, qui en partie sont de creance, laquelle vous sçaurez puis apres que aurez leû lesdites lettres, & à telle heure qu'il vous plaira.

Apres qu'ils auront leû ou fait lire leurs lettres, & lors qu'ils demanderont & requerront d'oïr la creance, ledit Roy d'armes la leur dira telle que s'ensuit.

Nobles & doubtez Cheualiers, honnourez & gentils Escuyers, ie viens vers vous pour vous aduiser, requerir & notifier de par très-hautz & très-puissans Princes, & mes très-redoubtez Seigneurs les Ducs de Bretagne & de Bourbon, que sur le plaisir que leur désirez faire, vous veuillez prandre la charge de ordonner, & estre Iuges diseurs d'un très-noble Tournoy & Behourdis d'armes, qui nouuellement en ce Royaume par eux a esté emprins, lesquels Seigneurs d'un commun assentement sur tous autres, vous ont sur ce choisis & esleuz, pour la grand fame de prud'homme renommée de sens & los de vertus, qui de long temps continuënt en vos nobles personnes. Si ne veuillez de ce estre refusans, car moult de bien s'en pourra ensuir.

Et tout premierement, en pourra-on mieux connoistre, lesquels sont d'ancienne Noblesse venus & extraits par le port de leurs armes & esleuement de tymbres.

Quatre choses qui rendoient les Tournois considerables.

Secondement, ceux qui auront contre honneur failly, seront là chastiez, tellement que vne autrefois se garderont de faire chose qui soit mal seante à l'honneur.

Tiercement, chacun y apprendra de l'espée à frapper, en soy habitant à l'exercice d'armes.

Et quaterment, par aduanture pourra-il aduenir que tel ieune Cheualier ou Escuyer par bien y faire y acquerra mercy, grace ou augmentation d'amour de sa très-gente Dame & ce-

Les Dames ont tousiours.

*beaucoup ay-
mé & fauo-
risé les vail-
lans Cheua-
liers.*

lée Maistresse. Si vous requiers encores derechief de par mesdits tres-redoubtez Seigneurs, mes nobles & doubtez Cheualiers, honnourez & gentils Escuyers, que de tant, de tels & si hauts biens vous veillez estre principale occasion, en telle maniere, que par vos sens, ordre & conduite, la chose sorte à effet, & par faison que renommée & bruit par tout puisse aller de maintenir noblesse, & d'accroistre honneur, adfin qu'au plaisir de Dieu chacun Gentil-homme d'ores-en-auant puisse estre desireux de continuer plus souuent l'exercice d'armes; lors lesdits Iuges diseurs s'ils veulent accepter l'offre, pourront respondre en la forme & maniere qui s'ensuit.

Nous remercions tres-humblement nos tres-redoubtez Seigneurs, de l'honneur qu'ils nous font de l'amour qu'ils nous portent, & de la fiance qu'ils ont en nous : & combien qu'il y ait en ce Royaume assez d'autres Cheualiers & Escuyers, qui trop mieux que nous sçauroient deuiser & mettre en ordre vn si noble fait, comme est celuy du Tournoy : neantmoins pour obeir à nosdits tres-redoubtez Seigneurs, nous offrons de boncœur à les obeir & seruir, en acceptant la charge que cy-deuant nous auez declairées pour y faire à nos loyaux pouuoirs, tout le bien que possible nous sera d'y faire en ce monde, en employant tout nostre entendement, & la paine de nos corps si loyaument que ce par cas dauanture de nostre costé il y auoit erreur, dont Dieu nous gard, ce sera plus par simpleesse que par vice, nous soubmettant tousiours à la correction, bon plaisir & voulenté de nosdits tres-redoutez Seigneurs.

Lors ledit Roy d'armes doit remercier lesdits Iuges diseurs; & en apres leur requerir, que comme Iuges, il leur plaise luy ordonner le iour dudit Tournoy, & le lieu aussi, adfin qu'il le puisse crier ainsi qu'il appartient. Et tous les Iuges diseurs doivent aller ensemble en conseil, pour aduiser le iour & le lieu, adfin que ledit Roy d'armes aille commencer à crier ledit Tournoy és lieux où il appartient; c'est à sçauoir. Premièrement, à la Court du Seigneur appellant. Secondement, à la Court du Seigneur deffendant : Et tiercement, à la Court du Roy & ailleurs où il sera aduisé par lesdiz Iuges diseurs. Et se ledit Roy d'armes ne pouoit ou vouloit aller en personne à la Court des autres Seigneurs, pour crier ledit Tournoy, il pourra enuoyer à chascune Court vn poursuiuant pour le faire : mais à la Court

*Les Tournoy
se publioient par
routes les
Prouinces
de France.
& dans les
Royaumes
estrangez
aussi.*

& de Cheualerie.

55

desdits deux Seigneurs Chiefs du Tournoy , & aussi du Roy , fault que ledit Roy d'armes aille personnellement.

Ainsi cy-apres s'ensuit la forme & maniere comment on doit crier ledit Tournoy : Et tout premierement , ledit Roy d'armes doit estre acompaigné de trois ou quatre Herauts & Pourfuiuans , quand il crira ladite feste du Tournoy , en la forme & maniere que cy-deuant est historié & peint.

V.

C'est à sçauoir queincontinent que les Iuges diseurs ont accepté la charge , le Roy d'armes fera pendre les quatre escus d'iceulx Iuges diseurs , aux quatres cornieres dudit parchemin : c'est à sçauoir, ceux des deux Cheualiers en hault , & ceux des Escuyers en bas.

Et premierement , l'vng des pourfuiuans de la Compagnie du Roy d'armes , qui plus haute voix aura , doit crier par trois hautes allenées , & trois grandes reposées.

Or oïez, Or oïez, Or oïez.

ON fait à sçauoir à tous Princes, Seigneurs, Barons, Cheualiers & Escuyers de la Marche de l'Isle de France; de la Marche de Champagne; de la Marche de Flandres, & de la Marche de Ponthieu, Chiefs des Poyers; de la Marche de Vermandois & d'Artois; de la Marche de Normandie; de la Marche d'Acquitaine & d'Anjou; de la Marche de Bretagne & de Berry, & aussi de Corbie: Et à tous autres de quelsconques Marches qu'ils soient de ce Royaulme, & de tous autres Royaulmes Chrestiens, s'ils ne sont bannis, ou ennemis du Roy nostre Sire, à qui Dieu doint bonne vie; que tel de ce mois, en tel lieu, de telle place, sera vn grandissime pardon d'armes: & tres-noble Tournoy, frappé de masses de mesure, & espées rabatuës en harnois propres pour ce faire, en tymbres, cottes d'armes & houffures de cheuaulx, armoyées des armes des nobles Tournoyeurs, ainsi que de toute ancienneté est de coustume.

Les armes des Cheualiers qui sont du Tournoy, doivent estre figurées sur leurs cottes d'armes, & sur les houffures de leurs cheuaulx.

Duquel Tournoy sont Chiefs, tres-haults & tres-puissans Princes, & mes tres-redoubtez Seigneurs le Duc de Bretagne pour appellant, & le Duc de Bourbon pour deffendant.

Et pour ce fait-on derechief à sçauoir à tous Princes, Seigneurs, Barons, Cheualiers & Escuyers des Marches dessusdites, & autres de quelsconques nations qu'ils soient, non ban-

56 Le vray Theatre d'Honneur

nis ou ennemis du Roy nostredit Seigneur, qui auront vouloir & desir de tournoyer pour acquerir honneur, qu'ils portent de petits escussions, que cy presentement donneray, adfin qu'on congnoisse qu'ils sont des Tournoyeurs. Et pour ce en demande qui en voudra auoir; lesquels escussions sont esquartelez des armes desdits quatre Cheualiers & Escuyers, Iuges diseurs dudit Tournoy.

Et audit Tournoy y aura de nobles & riches prix, donnez par les Dames & Damoiselles d'honneur.

*L'onpendoit
les blazons
des Cheua-
liers aux fe-
nestres.*

Outre plus, i'annonce entre vous tous Princes, Seigneurs, Barons, Cheualiers & Escuyers qui auez intention de tournoyer; que vous estes tenus vous rendre es heberges le quatriemes iour deuant le iour dudit Tournoy, pour faire de vos blazons fenestres, sur payne de non estre receus audit Tournoy: & cecy vous fay-ie a sçauoir de par Messeigneurs les Iuges diseurs, & me pardonnez, s'il vous plaist; les armes desquelles l'on fera armé, seront celles-cy.

A sçauoir tout premierement, le tymbre doit estre sur vne piece de cuir bouilly, laquelle doit estre bien faultrée d'vng doit d'espez, ou plus par le dedans: & doit contenir ladite piece de cuir tout le sommet du heaulme, & sera couuerte ladite piece du lambequin, armoyé des armes de celui qui le portera: & sur ledit lambequin au plus hault du sommet, sera assis ledit timbre, & autour d'iceluy aura vn tortil des couleurs que voudra ledit Tournoyeur, du gros du bras, ou plus ou moins à son plaisir.

Item, le heaulme est en façon d'vng bachinet, ou d'vne capeline, reserué que la visiere est autrement, ainsi que ie les ay fait grauer à l'entour de la premiere planche.

Item, le harnois de corps est comme vne cuirasse, ou comme vn harnois à pied qu'on appelle tonnelet: & aussi peut-on bien tournoyer en brigandines qui veut: mais en quelque façon de harnois de corps que on veuille tournoyer, est de necessité sur toute riens, que ledit harnois soit si large & si ample qu'on puisse vestir & mettre dessoubz vn pourpoint ou corset, & fault que le pourpoint soit faultré de trois dois d'espez sur les espaules, & au long des bras iusques au col, & sur le dos aussi, pource que les coups des masses & des espées descendent plus volentiers es endrois dessusdis que en autres lieux.

De la mesure & façon des espées & des masses, n'y a pas trop

& de Cheualerie.

57

trop à dire, fors que de la largeur & longueur de la iumelle; car elle doit estre large de quatre dois, adfin qu'elle ne puisse passer par la veuë du heaulme, & doit auoir les deux trenchans laiges d'vng doyt d'espez. Et adfin qu'elle ne soit pas trop pesante, elle doit estre fort voidée par le milieu, & mosse deuant, & toute d'vne venuë se bien pou, non depuis la croisie iusque au bout. Et doit estre la croisie si courte qu'elle puisse seulement garantir vng coup, qui par cas d'aventure descenderoit, ou viendrait glissant le long de l'espée iusques sur les dois, & toute doit estre aussi longue que le bras avec la main de celui qui la porte, & la masse par semblable: Et doit auoir la dite masse vne petite rondelle bien cloüée deuant la main pour icelle garantir, & peult-on, qui veult, attachier son espée ou sa masse à vne delyée chaefne, tresse ou cordon autour du bras, ou à sa chainture, adfin que se elles eschappoient de la main, on les peust recouurer sans cheoir à terre.

Au regard de la façon des pommeaulx des espées, cela est à plaisir, & la grosseur des masses, & la pesanteur des espées, doiuent estre reuistées par les Iuges la veille du iour du Tournoy, lesquelles masses doiuent estre signées d'un fert chault par lesdictz Iuges, adfin qu'elles ne soient point d'outrageuse pesanteur ne longueur aussi.

Les espées & les masses du Tournoy doiuent estre visitées par les Iuges, & marquées avec un fer chaud.

Les harnois des iambes sont ainsi & de semblable façon, comme on les porte en la guerre sans autre difference, fors que les plus petites gardes sont les meilleures, & les forlers y sont très-bons contre la pointe des esperons.

Les plus cours esperons sont plus conuenables que les longs, adfin que on ne les puisse arrachier ou destordre hors les pieds en la presse.

Façon des esperons.

La cotte d'armes doit estre faite ne plus ne moins comme celle d'un Herault, reserué qu'elle doit estre sans plis par le corps, adfin que on congnoisse mieux de quoy sont les armes.

Façon de la cotte d'armes des Cheualiers du Tournoy.

En Brabant, Flandres & Haynault, & en ce pais-là vers les Allemagnes, ont accoustumé d'eulx armer de la personne autrement au Tournoy; car ils prennent vng demy pourpoint de deux thoiles, au deffaut du corps en bas, & l'autre sur le ventre; & puis sur cela mettent vnes bracières grosses de quatre dois d'espés & remplies de coton, surquoy ils arment les avant-bras & les garde-bras de cuir boüilly, sur lequel cuir boüilly y a de menuz bastons, cinq ou six de la grosseur d'vng doyt, &

H

*La rorte ou
le torteil, est
ce que nous
appelons le
bourlet.*

collez dessus , qui vont tout au long du bras iusque au poin : & quant pour l'espaule & pour le coude, sont fais les garde-bras & avant-bras de cuir bouilly , comme cy-deuant est deuisé , fors qu'ils sont de plus orde & plus grosse façon , & sont dedans bien feultrez , & de l'un en l'autre est vne thoile double cousuée, qui les tient ensemble comme manches de mailles , puisont vne bien legiere brigandine , dont la poitrine est pertuisée comme cy-dessus est deuisé. Et quant à leurs armeures de testes , ou vn grand bachinet à camail sans visiere , lequel ils attachent par le camail dessus la brigantine tout autour à la poitrine , & sur les espauls , à fortes aiguillettes ; & par dessus tout cela mettent vn grand heaulme fait d'une venue , lequel heaulme est volentiers de cuir bouilly & pertuisé dessus , à la largeur d'un trenchoir de bois, & la veüe en est barrée de fer de trois doits , lequel est seulement attachié deuant à vne chayefne qui tient à la poitrine de la brigandine , en façon que on le peut ietter sur l'arçon de la selle pour soy refreschir & le reprendre quand on veut. Et pendant que on a ledit heaulme hors de la teste , nul ne ose frapper iusques à ce que on l'ait remis en la teste ; sur lequel heaulme on met le lambrequin des armes , la rorte ou torteil de la deuise , & le timbre des armes du Tournoyeur atachié à aiguillettes comme deuant est deuisé, & sur la brigandine mettent la cotte d'armes. Et quand tout cela est sur l'homme , il semble estre plus gros que long , pourquoy me passe de plus auant en parler. Et au regard de leurs selles , elles sont de la hauteur dont on les souloit porter à la iouste en France anciennement , & les pissieres & le chanfrain de cuir aussi , & quelques vns d'eulx alen veü en cest habillement , lors que ilz estoient à cheual, ne se pouuoient ayder ne tourner leurs cheuals , tellement estoient gours. Et pour reuenir à la vraye & plus gente façon , la maniere d'armer les personnes , ainsi comme dessus est touchié , est assez plus belle & plus sceure ; & les selles de guerre aussi sont bonnes pour tournoyer quand elles sont bien fort closes derriere , & ne veullent pas estre trop haultes d'archon deuant.

Et au regard de leurs masses , espées & harnoiz de iambes , elles sont semblables de celles dont deuant est deuisé.

Outre plus y est tres-necessaire vne façon de hourt , que on attache deuant à l'archon de la selle, tant haut que bas en plusieurs lieux , le mieux que on peut , & le plus sceurement , &

descend le long des aulnes de la selle deuant , en embrassant la poitrine du cheual , lequel hourt est bon pour garantir le cheual ou destrier, d'espauler contre le hurt quand on vient de choc , & preserue aussi la iambe du Tournoyeur de toutes estorses.

Ce hourt est fait de paille longue , entre-toilles fort pourpointées de cordes de foïet , & dedens ledit hourt y a vn sac plain de paille , en façon d'vn croissant , atachié audit hourt qui repose sur la poitrine du cheual, & relieue ledit hourt, adfin qu'il ne hurte contre les jambes du cheual. Et en oultre ledit pourpointement , y a qui veult bastons cousus dedens qui le tiennent roide sans gainchir.

Item , on couure ledit hourt d'vne couuerture armoyée des armes du Seigneur qui le porte , & faites de broderie.

Les lices doiuent estre vn quart plus longues que larges , & de la hauteur d'vn homme ou d'vne brasse & demie de fort mer-
rain & pal carré à deux trauers , l'vng haut & l'autre bas iusque au genoil , & doiuent estre doublez : c'est à sçauoir vnes autres lices par dehors , à quatre pas près des autres premieres lices pour rafraichir les seruiteurs à piet , & eux sauluer hors de la presse , & là dedens se doiuent tenir gens armez , commis de par les Iuges pour garder les Tournoyans de la foule du peuple : & quant à la grandeur de la place des lices , il les faut faire grandes ou petites , selon la quantité des Tournoyeurs , & par l'aduis des Iuges.

Et pource qu'il me semble que deormais les harnois & les habillemens pour tournoyer sont assez souffissamment declairez par raison ; ie retourne à deuïser & à declarer les façons , status & ceremonies qu'il appartient à garder , pour bien & honnourablement faire & accomplir ledit Tournoy.

Et pour commencer , vous auez ouï cy-deuant par le cry du Roy d'armes , comment il fait assauoir à tous ceulx qui doiuent estre dudit Tournoy , qu'il n'y ait faute comment que ce soit qu'ilz ne soient le leudy quatriesme iour, deuant le iour du Tournoy, deuant l'heure de Tierce , rendus à leurs herberges sur paine de non estre receuz audit Tournoy , pour faire de leurs blasons fenestres. Si est doncques necessaire de sçauoir l'Ordonnance & maniere, comment les Tournoyeurs doiuent entrer en la ville où se doit faire ledit Tournoy.

Et premierement , les Princes , Seigneurs ou Barons qui

La façon du hourt, & à quoy il sert.

VI.

La façon des lices du champ.

Les armes & blasons des Cheualiers aux fenestres du logis du Chef, sous lequel ils doiuent combattre.

Entrée des

60 Le vray Theatre d'Honneur

*Chefs du
Tournoy
dans la vil-
le.*

*Les quatre
escussions des
armes du
Seigneur,
Chef du
Tournoy,
sur les qua-
tre coins du
caparaçon
ou housure
du cheual de
parade, ou
bien sa deni-
se, avec un
collier gar-
ny de clo-
chettes.*

*Les trom-
pettes.*

*Les Heralz
ou poursui-
uans d'ar-
mes.*

VII.

vouldront desployer leur banniere au Tournoy, doiuent mettre paine d'estre accompagnez, principalement à l'entrée qu'ils feront en la ville, de la plus grande quantité de Cheualiers & Escuyers qu'ils pourront finer; & en telle façon doiuent faire leur entrée comme cy-apres s'ensuit.

C'est à sçauoir que le destrier du Prince, Seigneur ou Baron, Chief des autres Cheualiers & Escuyers qui l'accompagnent, doit estre le premier entrant dedens la ville en couuerte de la deuise du Seigneur, & quatre escuçons de ses armes aux quatre membres dudit cheual, & la teste emplumée de plumes d'Austruche, & au col le colier de clochettes, vn bien petit page tout adoz ou selle, comme mieux luy plaira. Et apres ledit destrier, doiuent pareillement entrer les destriers des autres Cheualiers & Escuyers tournoyans de sa Compaignie, deux à deux, ou chascun par soy à leur plaisir, ayans toutes-voyes leurs armes és quatre membres, ainsi que dit est deuant. Et apres lesdiz destriers, doiuent aller les trompettes & menestriers, cornans & sonnans, ou autres instrumens tel qu'il leur plaira: & puis apres leurs Heralz ou Pourfuiuans ayans leurs cottes d'armes vestuës, & apres eux lesdiz Cheualiers & Escuyers tournoyans, avec leur suite de toutes autres gens.

Item, incontinent que vn Seigneur ou Baron est arriué au hebergement, il doit faire de son blazon fenestre, en la maniere qui ensuit: C'est à sçauoir, faire mettre par les Heralz & Pourfuiuans deuant son logis vne longue planche attachée contre le mur, surquoy sont pains les blazons de luy; c'est à sçauoir timbre & escu, & de trestous ceux de sa compaignie qui veulent tournoyer, tant Cheualiers que Escuyers. Et à la fenestre hault de son logis, fera mettre sa banniere desployée pendant sur la ruë; & pour ce faire lesdiz Heralz & Pourfuiuans doiuent auoir quatre solz parifiz pour attachier chascun blazon & chascune banniere; & y sont tenus de fournir de clouz & de cordes, pour cloüer & descloüer, & releuer bannieres, penons & blazons, touteffois qu'il en est besoing: Et est à noter que les Chiefs dudit Tournoy font pareillement deuant leurs Hostels comme les autres Seigneurs & Barons: & n'y a difference nulle, fors que aux fenestres de leursdiz Hostels, mettent leurs penons desployez avecques lesdites bannieres: Et lesdiz Barons qui feront de leurs bannieres fenestres,

& de Cheualerie.

61

font tenus pour leur honneur de faire cloier chincq blazons du moins avec leur banniere pour l'accompagner. **VIII.**

Cy apres s'ensuit la forme & maniere comment les Iuges diseurs doiuent faire leur entrée en la ville, au iour que les Seigneurs & autres tournoyans la font ; neantmoins que les Iuges diseurs doiuent mettre paine d'entrer les premiers s'il se peut faire.

ET PREMIEREMENT.

Lesdits Iuges diseurs doiuent auoir deuant eulx quatre trompettes sonnans , portant chascun d'eulx la banniere de l'vng desdiz Iuges diseurs : & apres lesdites quatre trompettes, quatre Pourfuiuers , portant chascun vne cotte d'armes de l'vng desdiz Iuges armoyez semblablement comme les trompettes. Et apres lesdiz quatre Pourfuiuers , doit aller seul le Roy d'armes , qui aura crié ledit Tournoy, ayant sur sa cotte d'armes la piece de drap d'or , velours , ou satin figuré cramois : & dessus icelle , le parchemin des blazons , comme deuant est deuisé.

Et apres ledit Roy d'armes , doiuent aller per à per les deux Cheualiers Iuges diseurs , sur beaulz palefrois , couuers chascun de ses armes iusque en terre , & doiuent estre vestus de longues robes , les plus riches qu'ilz porront finer , & les deux Escuyers apres eulz pareillement : & doit auoir chascun des Iuges vng homme à pied , ayant la main à la bride du destrier : Aussi doiuent auoir lesdiz Iuges chascun vne verge blanche en la main , de la longueur d'eulx , qu'ils porteront droite amont, laquelle verge ils doiuent porter à piet & à cheual , par tout où ilz seront , durant la feste , adfin que mieux on les congnoisse estre Iuges diseurs , & apres eulx le plus de gens d'estat qu'ilz pourront. **IX.**

Et est à noter , que le Seigneur appellant , & le Seigneur deffendant , sont tenus d'enuoyer deuers les Iuges diseurs , incontinent que iceulx Iuges seront arriuez , chascun l'vng de ses Maistres d'Hostel , avec vng de leurs gens de finances , lesquels auront les diligences de faire faire & payer ce que sera aduisé estre necessaire par lesditz Iuges , ainsi que plus à plain sera cy-apres deuisé.

Lesditz Iuges diseurs doiuent tenir leur estat ensemble , pendant ladite feste , & se nullement leur est possible eulx logier en

H iij

X. lieu de Religion , où il y ait Cloistre , pource qu'il n'y a nul lieu si conuenable pour asseoir de reng les tymbres des Tournoyans , comme en Cloistre , adfin que alendemain du iour que les Tournoyans & eulx seront arriüés aux herberges , chascun desditz Tournoyeurs y face apporter son tymbre & les bannieres aussi , pour illec estre reuifetées & monstrées aux Dames , & départies par lesditz Iuges , tant d'vng costé que d'autre : Et doiuent lesditz Iuges diseurs deuant leur herberges , faire mettre vne thoille à la haulteur de trois brasses , & de deux de large , où soient pourtraictes les bannieres desditz quatre Iuges diseurs ; que le Roy d'armes qui aura crié la feste embrasse , & dessus au chief de ladite thoille , seront mis en escript les deux noms des deux Chiefs du Tournoy , c'est à sçauoir , celui qui est appellant , & celui qui est deffendant : & vn pied bas desdites quatre bannieres , seront mis par escript les noms , surnoms , Seigneuries , Tiltres & Offices desditz quatre Iuges diseurs.

Au soir du iour de la venuë des Seigneurs Cheualiers , & Escuyers Tournoyeurs , & des Iuges diseurs ; aussi toutes les Dames & Damoiselles qui seront venuës pour voir la feste , se assembleront en yne grande salle apres le souper , & illecques vindront lesdits Iuges diseurs , ayans leurs verges blanches avecques leus trompettes sonnans , & les Pourfuiians deuant eulx , & le Roy d'armes aussi en tel ordre & triumphe , comme ilz seront entrez dedens la ville , fors qu'ilz seront à pied ; en laquelle salle ils trouueront leur lieu paré , & là se mettront : Tous autres Cheualiers & Escuyers , semblablement se rendront à celle heure en ladite salle. Et lors par l'ordonnance des Iuges diseurs , se commenceront les dances : & apres ce que on aura dansé quelque demie heure , les Iuges diseurs feront monter leurs Pourfuiians , & le Roy d'armes sur l'eschaffaut , où les menestrels cornent pour faire vng cry en la forme & maniere que cy-apres s'ensuit.

C'est à sçauoir , que l'vng des Pourfuiians , qui plus haulte voix aura , crira par trois grandes allenées , & trois longues reposées : Or oüez , Or oüez , Or oüez : Et apres ledit Roy d'armes dira en cette maniere.

Tres-hautz & puissans Princes, Ducs , Comtes , Barons , Seigneurs , Cheualiers & Escuyers aux armes appartenans : le vous notifie de par Messieurs les Iuges diseurs , que chascun de vous

doieue demain à l'heure de midy , faire apporter son heaulme, timbre, avec lequel il doit tournoyer & ses bannieres aussi à l'Hostel de Messeigneurs les Iuges, adfin que mesdits Seigneurs les Iuges à vne heure apres midy, puissent commencer à en faire le département : & apres ce qu'ils seront départis, les Dames les vindront voir & visiter, pour en dire puis leur bon plaisir aux Iuges.

Et pour le iour de demain, autre chose ne se fera sinon les dances apres le souper, ainsi comme aujourd'huy.

Lequel cry ainsi fait & accomply, se recommenceront les dances, tant & si longuement que sera le plaisir des Iuges; puis feront apporter vin & espices, & ainsi se départira la feste pour ce premier iour.

Au lendemain à l'heure deuant dicte, se porteront les bannieres, pennons & tymbres desditz Chiefz, ou Cloistre desusdit, pour les presenter aux Iuges : & consequament toutes autres bannieres, & heaulmes, tymbres, comme deuant est dit, en l'ordonnance & maniere qui s'ensuit.

Et premierement, les bannieres de tous Princes, se doiuent apporter par vn de leurs Chambellans Cheualiers, & les pennons desditz Chiefz se doiuent apporter par leurs premiers valetz ou Escuyers trenchans.

Et les bannieres des autres bannerez par leurs Gentils-hommes, ainsi qu'il leur plaira.

Les heaulmes des Princes se doiuent apporter par leur Escuyer d'escuyerie.

Et les heaulmes des autres bannerez, Cheualiers & Escuyers, par aucuns Gentils-hommes ou honestes valetz. **XI.**

Item, & quand tous les heaulmes seront ainsi mis & ordonnez pour les départir, viendront toutes Dames & Damoiselles, & tous Seigneurs, Cheualiers & Escuyers, en les visitant d'vng bout à autre, là presens les Iuges qui meneront trois ou quatre tours les Dames, pour bien veoir & visiter les tymbres : & y aura vn Heraut ou Pourfuiuant, qui dira aux Dames, selon l'endroit où elles seront, le nom de ceux à qui sont les tymbres, adfin que s'il en y a nul qui ait des Dames mesdit, & elles touchent son tymbre, qu'il soit le lendemain pour recommandé : toutesvoyaes nul ne doit estre batu oudit Tournoy, sinon par l'aduis & ordonnance des Iuges, & se le cas bien debat tu & atteint au vray, estre trouué tel qu'il merite pugnition : &

64 Le vray Theatre d'Honneur

lors en ce cas doit estre si bien batu le mesdisant , que ses espaulles s'en sentent tres-bien ; & par maniere que vne autrefois ne parle ou mesdie ainsi deshonnestement des Dames , comme il a accoustumé.

En oultre la recommandation des Dames , y a autres certains cas plus griefs & plus deshonestes que de mesdire d'elles, pour lesquels cas la pugnition qui cy-apres s'ensuit , est deuë à ceulx qui les ont commis.

*Punition
des Cheua-
liers qui au-
ront commis
quelques
crimes.*

Le premier cas & le plus pesant si est quand vn Gentil-homme est trouué vrayement cuidamment faux & mauuais menteur de promesse, espécialement en cas d'honneur.

Le second autre cas , est d'un Gentil-homme qui est vsurier publicque , & preste à interestz manifestement.

Le troisieme cas est , d'un Gentil-homme qui se rabaisse par mariage , & se marie à femme roturiere , & non noble.

Desquels trois cas , les deux premiers & principaux ne sont point remissibles, ainçois leur doit-on garder au Tournoy toute rigueur de Iustice , se ils sont si folz & si outrecuidez d'eux y trouuer , apres ce que on leur aura notifié, & bouté leur heaulme à terre.

*Les vertu-
eux estoient
receus aux
Tournois,
encore qu'ils
ne fussent
nobles.*

Nota, que s'il vient aulcun au Tournoy qui ne soit point Gentil-homme de toutes ses lignes, & que de sa personne il soit vertueux, il ne sera point batu de nul pour la premiere fois, fors seulement des Princes & grands Seigneurs , lesquels sans luy mal faire, se ioueront à luy de leurs espées & masses, comme s'ils le voulsissent battre, & ce luy sera à tousioursmais attribué à vn grand honneur à luy fait par lesdits Princes & grans Seigneurs; & sera signe que par sa grant bonté & vertu, il merite dores-en-auant estre du Tournoy, sans ce que on luy puisse iamais en riens reprouuer son lignaige en lieu d'honneur, où il se trouue tant oudit Tournoy que ailleurs; & là aussi pourra porter tymbre nouuel, ou adiouster à ses armes comme il vouldra , pour le maintenir ou temps aduenir pour luy & ses hoirs.

Laquelle pugnition pour les deux cas plus griefs & principaux dessusditz , est telle comme cy-apres s'ensuit.

C'est à sçauoir, que tous autres Seigneurs, Cheualiers & Escuyers du Tournoy qui le tiennent en tournoyant , se doiuent arrester sur luy , & tant le battre qu'ils luy facent dire qu'il donne cheual , qui vaut autant à dire en substance, comme ie me
rens

rens ; & lors qu'il aura donné son cheual , les autres Tournoyeurs doiuent faire couper les fangles de la selle par leurs gēns , tant à piet comme à cheual , & faire porter le mal-faiteur à tout sa selle , & le mettre à cheual sur les barres des lices , & là le faire garder en cēt estat , tellement qu'il ne puisse descendre ne couler en bas iusques à la fin du Tournoy ; & doit estre donné son cheual aux trompettes & menestrels.

Icy l'on fait cheuaucher les barrières du camp à un Cheualier cōuaincu ; les Alle-mans pratiquent la mesme chose, lors qu'ils disent que le Cheualier coeptis incistere cogebatur.

La pugnition de l'autre troisiēme cas , si est que ceulx qui en sont conuaincus , doiuent estre batus , & tellement qu'ils doiuent donner leurs cheualx , comme l'autre dessusdit : mais on ne leur doit point couper les fangles , ne les mettre à cheual sur les barres des lices , comme pour les autres deux premiers ; car ainçois , leur doit-on oster les resnes de la bride de leur cheualx , hors les mains , & hors du col du cheual , & gecter leurs masses & espées à terre ; puis doiuent estre bailliez par la bride à vn Heraut ou Pourſuiuant , pour les mener à vng des corniers des lices , & illec les garder iusques à la fin du Tournoy , comme prisonniers ; & s'ils s'en vouloient fuir ou eschapper hors les mains des Heraulz , ou Pourſuiuans : apres ce qu'ils y ont aussi esté donnez , on les doit battre derechief , & leur couper les fangles , les mettant à cheual sur la lice , comme deuant est dit des premiers pour rengrege de pugnition.

Le quatriēme cas d'vng Gentil-homme , qui dit paroles de Dames ou de Damoiselles , en chargeant leur hoñneur , sans cause ou raison à part. Et pour pugnition d'iceluy , il doit estre batu des autres Cheualiers & Escuyers tournoyans , tant & si longuement qu'il crie mercy aux Dames à haute voix , tellement que chascun l'oye , en promettant que iamais ne luy aduindra d'en mesdire , ou villainement parler.

Et pour reuenir à nostre matiere , quand le département & deuis des heaulmes & bannieres sera fait par les Iuges diseurs , chascun des seruiteurs qui aura portez lesditz heaulmes & bannieres oudit Hostel ; par la licence des Iuges les rapportera chiez son Maistre & Seigneur , en tel ordre & triumphe qu'il les aura là portez , ou autrement à son plaisir : & pour ce iour ne se fait autre chose , fors que apres le souper , les dances comme le soir precedent , ausquelles tous Cheualiers & Escuyers se rendront : Et apres la premiere ou la seconde dance , sera fait vng

cry par les Pourfuiuans , & Roy d'armes ; & par le commandement des Iuges , comme deuant est declaré en la forme qui s'ensuit.

Hautz & puissans Princes, Barons, Cheualiers & Escuyers, qui aujourd'huy auez enuoyé presenter à Messieurs les Iuges, & aux Dames aussi, vos tymbres & bannieres, lesquelz ont esté partis, tant d'un costé que d'autre par esgale portion, soubz les bannieres & pennons de tres-haut & tres-puissant Prince, & mon tres-redoubté Seigneur le Duc de Bretaigne appellant; & mon tres-redoubté Seigneur, Monsieur le Duc de Bourbon deffendant: Messeigneurs les Iuges diseurs font à sçauoir, que demain à vne heure apres midy, le Seigneur appellant avec son pennon seulement, viengne faire sa monstre sur les rengs, accompagné de tous les autres Cheualiers & Escuyers, qui soubz luy ont esté partis sur leurs destriers en couuertes & armoyez de leurs armes; Et leurs corps sans armures habilliez le mieux & le plus ioliement qu'ils pouront, adfin que mesdits Seigneurs les Iuges diseurs prennent la foy desdiz Tournoyeurs. Et apres ce que ledit Seigneur appellant aura ainsi fait sa monstre, la foy prinse, & qu'il sera retourné de dessus les rengs, viengne à deux heures le Seigneur deffendant faire la sienne, pour pareillement prendre sa foy, & qu'il n'y ait faulte.

Et est à sçauoir, que à l'heure qu'il y deura venir apres le disner, les Heraulz & Pourfuiuans, vestus de leurs cottes d'armes, yront criant aual la ville deuant les herberges des Tournoyans; Aux honneurs Seigneurs Cheualiers & Escuyers; aux honneurs, aux honneurs. Et lors chacun Tournoyeur monte sur son cheual, armoyé de ses armes, & gentement habillié, sans harnoiz, un tronchon de lance, ou baston en sa main, ayant le banneret avec luy. Celuy qui portera sa banniere, qu'il fera porter rollée sans estre desployé, ses varlez à piet & à cheual, pareillement sans armes, lesquels luy tindront compagnie iusque à l'Hostel de leurs Chiefz, où il viendra accompagner son pennon sur les rengz, & aussi sur les lices: & semblablement le fera le deffendant avec ses Barons, & autres de sa conduite, apres la retraite de l'appellant.

La façon de la promesse que lesdiz Seigneurs Iuges diseurs doiuent faire faire aux Princes, Seigneurs, Barons, Cheualiers Tournoyeurs, est telle comme cy-apres s'ensuit: Et dira le Herault des Iuges aux Tournoyans.

Haultz & puissans Princes, Seigneurs, Barons, Cheualiers & Escuyers, s'il vous plaist : Vous tous, & chascun de vous leuerez la main dextre en hault vers les saints, & tous ensemble; ainçois que plus auant aler prometterez, & iurerez par la foy & serment de vos corps, & sur vostre honneur, que nul d'entre vous ne frappera autre audit Tournoy à son escient, d'estoc, ne aussi depuis la chainture en aual, en quelque façon que ce soit, ne aussi ne boutera, ne tirera nul s'il n'est recommandé: Et d'autre part se par cas d'aventure le heaulme cheoit de la teste à aucun, autre ne luy touchera iusque à tant qu'il luy aura esté remis & lacé, en vous soubmettant, se autrement le faites à vostre escient, de perdre armeures & destriers, & estre criez bannis du Tournoy, pour vne autre fois de tenir aussi le dit & ordonnance, en tout & par tout tels, comme Messieurs les Iuges diseurs ordonneront les delinquans estre pugniz sans contredit: Et ainsi vous le iurez & promettez par la foy & serment de vos corps & sur vostre honneur; à quoy ils responderont, oy, oy. Cela fait, entrera le deffendant dedens les lices pour faire ses monstres, en la forme & maniere que cy - deuant est deuisee.

Pour ce iour là ne se fera aultre chose, sinon apres le souper, les dances comme le iour precedent; & lors qu'ils auront vng petit dansé, le Roy d'armes montera sur l'eschaffaut des menestrelz, puis fera crier par vng des Pourfuiuans. Or oüez, Or oüez, Or oüez : puis dira.

Haultz & puissans Princes, Comtes, Seigneurs, Barons, Cheualiers & Escuyers, qui estes au Tournoy partis: Le vous fais à sçauoir de par Messeigneurs les Iuges diseurs, que chascune partie de vous soit demain dedens les rengs à l'heure de *Les Tournois commencent à une heure apres midy.* midy, en armes, & prest pour tournoyer; car à vne heure apres midy, feront les Iuges coupper les cordes pour encommencer le Tournoy, ouquel aura de riches & nobles dons par les Dames donnez.

Oltre plus, ie vous aduise que nul d'entre vous ne doye mener dedens les rengs varlez à cheual pour vous seruir, outre la quantité : c'est à sçauoir quatre varlez pour Princes, trois pour Comte, deux pour Cheualier, & vn pour Escuyer, & de varlez à piet chascun à son plaisir; car ainsi l'ont ordonné les Iuges.

Cela fait, les Iuges viendront deuers les Dames, & d'elles

68 Le vray Theatre d'Honneur

esliront deux des plus belles & des plus grandes maisons, lesquelles ils meneront avec torches, Heraulz & Pourſuiuans, derriere deſquels Iuges l'vng tiendra vn long cœuure-chief de plaifance, broudé, garny & papilloté d'or, bien ioliement; & ainſi feront tournoyer les Dames autour de la ſalle, les tenans par-ſoubz les bras, tant & ſi longuement qu'elles trouverront vng Cheualier ou Eſcuyer deſdiz Tournoyeurs, que les Iuges auront aduiſé parauant, pour luy faire ſur tous autres honneur, deuant lequel les Dames & Iuges s'arreſteront enſemble: Et lors ledit Roy d'armes dira au Cheualier ou Eſcuyer les paroles qui ſ'enſuiuent.

Le Cheualier d'honneur nommé par les Dames.

Tres-noble & doubté Cheualier, ou tres-noble & gentil Eſcuyer, comme ainſi ſoit que Dames & Damoiſelles ont toujours de couſtume d'auoir le cœur piteux; celles qui en cette compaignie ſont aſſemblées pour veoir le noble Tournoy, qui demain ſe doit frapper, doubtans que en chaſtiant aucun Gentil-homme, qui par cas de ſimpleſſe pourroit auoir meſpris, la rigueur de Juſtice ne luy deuſt eſtre trop griefue & inſupportable, & ne voudroient nullement deuant leurs yeulx voir battre trop rigoureuſement nul qui ſoit ſans ce qu'elles ne le peuſſent nullement ayder: ont tres-inſtamment prié & requis à Meſſeigneurs les Iuges diſeurs, quel'vn des plus notables, ſaiges & en tout bien renommé Cheualier ou Eſcuyer, & auquel ſur tous autres de cette Aſſemblée, mieux honneur ſeroit deû, demain de par elles oudit Tournoy deuſt porter au bout d'vne lance ce preſent cœuure-chief; adſin que quand il y aura aucun trop griefuement battu, & qu'il abaifferoit le cœuure-chief ſur le tymbre de celui qui combatroit tous ceux qui le bateroient, le deuſſent à coup laiſſier ſans plus le oſer touchier; car de cette heure en auant, pource que ce iour-là les Dames prennent en leur protection & ſauue-garde; ſi vous ont ſur tous autres du Tournoy, leſdites Dames, choiſi pour eſtre leur Cheualier ou Eſcuyer d'honneur, en prenant cette charge, de laquelle elles vous prient & requierent, que ainſi le veüilliez faire: Et ſemblablement ſont Meſſeigneurs les Iuges qui cy ſont.

Lors luy bailleront les Dames, le cœuure-chief, en le priant que ainſi le veüille faire, & apres ledit Cheualier ou Eſcuyer les baiſera; puis pourra reſpondre en la forme & maniere que cy-apres ſ'enſuit.

Je remercie humblement mes Dames & Damoiselles, de l'honneur qu'il leur plaist à moy faire: & combien qu'elles eussent bien trouué autres qui mieux l'eussent sçeu faire, & qui meritent cét honneur mieulx que moy. Neantmoins pour obeïr aux Dames tres-volentiers, en feray mon leal deuoir, en leur suppliant qu'elles me vueillent tousiours pardonner mon ignorance.

Remerciement du Cheualier d'honneur aux Dames.

Lors les Heralz & Pourfuiuans lieront ledit cœuure-chief à vne lance, laquelle ils dresseront à mont, & apres vng Pourfuiuant la tindra droite deuant ledit Cheualier ou Escuyer d'honneur depuis cette heure là en auant, qui sera pour tout le soir, droit ou assis, à costé de la plus grande Dame qui soit en la feste.

Et alors qu'il sera ou lieu, où seront lesdites Dames, le Roy d'armes doit faire faire par vn Pourfuiuant, le cry que cy-apres s'ensuit. Or oüez, Or oüez, Or oüez: Puis dira le Roy d'armes.

On fait à sçauoir à tous Princes, Barons, Cheualiers & Escuyers, que le plaisir des Dames a esté d'eslire pour Cheualier ou Escuyer d'honneur, tel, pour les grands biens, honneur, vaillance & gentillesse qui sont en sa personne, Si vous fay commandement de par Messeigneurs les Iuges diseurs, & les Dames aussi, que demain où vous verrez ledit Cheualier ou Escuyer abaisser ledit cœuure-chief de plaissance sur aucun d'entre vous, que on batroit pour ses démerites, nul ne soit plus si osé de le frapper ne touchier; car de celle heure en auant les Dames le prennent en leur deffense & mercy, & se appelle ledit cœuure-chief, la mercy des Dames.

Le cœuure-chief de plaissance. ou le cœuure-chief de la mercy des Dames.

Et cela fait, les Dames recommenceront les danfes, & dureront tant & si longuement qu'il plaira aux Iuges, & puis feront venir vin & espices, comme les iours precedens.

Le vin & les espices, c'est à dire les confitures.

Après ce, que les Dames seront montées en leur eschaffault, le Cheualier ou Escuyer d'honneur doit venir sur les rengz avec les Iuges, au iour du Tournoy, armé de toutes pieces, le heulme ou tymbre en la teste, & son cheual en couuerte de ses armes, prest pour tournoyer, la masse ou l'espée penduë à la selle, portant la lance où est attachié ledit cœuure-chief, & en tel estat viendra le premier entre le Roy d'armes & les Iuges, ou entre les deux premiers Iuges, lesquels doiuent venir vne demie heure premierement, que les tournoyemens en

70 Le vray Theatre d'Honneur

l'estat forme & maniere qu'ils ont fait leur entrée en la ville, avec trompettes sonnans, & doiuent entrer dedens les lices, & tournoyer vn tour ou deux, pour veoir se les cordes sont bien, & pour ordonner ceulx qui les couperont; & lors laisseront entre les deux cordes le Cheualier ou Escuyer d'honneur, accompagné de quatre ou fix valetz à cheual, & autant à pied, ou ainsi qu'il voudra; & luy doiuent lesdits quatre Iuges diseurs, de leurs propres mains, leuer le heaulme hors de la teste, & le bailler aux Roy d'armes, qui le portera deuant eux iusques à l'eschaffaut des Dames, & illec les Iuges diseurs le bailleront aux Dames; puis fera dit par le Roy d'armes.

Mes tres-redoutées & honnourées Dames & Damoiselles, véez-là vostre humble seruiteur & Cheualier ou Escuyer d'honneur, qui s'est rendu sur les rengz, prest pour faire ce que luy auez commandé, duquel véez cy le tymbre que vous ferez garder dedens vostre eschaffaut, s'il vous plaist.

Lors vn Gentil-homme ou honneste valet à ce deputé, ou dit eschaffaut des Dames, prendra ledit tymbre & le mettra sur vng tronchon de lance de la haulteur d'un homme, ou d'vng pou plus, & le tindra en sa main entre les Dames, pendant dehors, tellement que chascun le puisse veoir tant comme le Tournoy durera.

Et cela fait, les Iuges prendront congié, & s'en yront en leur eschaffaut, & ledit Cheualier ou Escuyer d'honneur se tindra entre les cordes, soy pourmenant avec ses gens, iusques à ce que les Tournoyeurs viendront.

Vne heure auant que le Seigneur appellant doiue entrer és lices, il doit enuoyer sonner les trompettes par la ville, à cheual, pour recueillir ceulx qui ont esté partis de son costé, auxquels fera à sçauoir par lesdites trompettes, qu'ils se rendront en la rue deuant son logis ou autre lieu prez d'illec, qui par ledit Seigneur sera aduisé; & où sera son pennon pour eulx y assembler, adfin que tous ensemble ils puissent venir sur les rengz.

Et pareillement le fera faire le Seigneur deffendant deuant l'heure qu'il deuera venir sur les rengs.

Au matin, iour dudit Tournoy, chascun desdits Cheualiers tournoyans, tant bannerez que autres, feront deuant l'heure du disner ce que plus leur sera necessaire; & aussi prendront leur repos se bon leur semble; car depuis que dix heures seront

passées, ils ne auront loisir ne temps de rien faire, fors seulement de eulx armer & mettre en point pour tournoyer, & par façon que au plus tard, à l'heure de onze heures, ils se puissent trouuer tous prestz & en armes sur les destriers, partans hors de leurs logis, pour eux rendre deuant le logis de leur Chief, & avec lequel ils deueront pour ce iour-là tournoyer, à l'heure que les Heralz & Pursuiuans crieront; car ausdites onze heures, iceulx Heralz & Pursuiuans seront tenus d'aller crier pardeuant les logis des Tournoyeurs, à haute voix. Laissez, laissez heaulmes, laissez heaulmes, & yssiez hors bannieres pour conuoyer la banniere du Chief. Lors chascun des Tournoyeurs fauldra en ruë tout prest, & yra à cheual deuant le logis du Chief, ou ailleurs en quelque place de la ruë plus large, qui aura esté aduisée, comme dit est, par le Chief, pour conuoyer sa banniere, & faire assembler ses Tournoyeurs.

Nota, que en Flandres, Brabant, & es aultres basses Marches, où ils font volentiers Tournois, ils ont de coustume que les Rois d'armes, Heralz & Pursuiuans, portent les bannieres: & sont tenus les Tournoyeurs, dont les Heralz & Pursuiuans ont les bannieres, de leur bailler vne cotte de leurs armes avec vn cheual grant & fort en couuerte pour porter la banniere: Et pour le corps desdiz Heralz ou Pursuiuant, baillent vng haubergeon à qui qu'ilz veulent, avec salade & garde-bras, auant-bras, gantelez & harnois de jambes: Mais es haultes Allemagnes & sur le Rhein ne le font en cette façon; car les bannieres des Tournoyeurs sont portées par beaulz iunes compagnons habillez à la legere, à cheual, lesquels sont communément armez d'escreuissés ou de harnois blancs de fallades ou chappeaulz de fer bien emplumez, & de harnois de jambes. Et ont dessus leurs habillemens belles heucques d'orfauerie, ou de la deuise de leur Maistre, & sont montez sur cheuaux quasi aussi puissans comme les Tournoyeurs, lesditzcheuaux couuers aussi richement ou gentement; & tousiours sont lesdits compagnons à la queuë des destriers de leurs Maistres, & iamaïs ne laissent encliner leurs bannieres, ne aussi ne perdent leursditz Maistres en la presse, laquelle façon ie priserois trop mieux que celle de Flandres, ou de Brabant. Car maintenant en France a tant de Heralz & de Pursuiuans mal-habillez, que quand ils se trouueroient armez & les bannieres en la

main , ils feroient si empeschiez qu'ils laisseroient cheoir leurs bannieres , ou ne sçauroient poursuiuir leur Maistre, laquelle chose pourroit tourner à grant inconuenient ou des-honneur à leurs Maistres.

Item, & alors que lesdits Tournoyeurs seront tous arriuez & assemblez ensemble , viendra le Seigneur appellant ou lieu où ils seront , avec lequel ils cheualcheront tous ensemble iusques deuant les lices , en l'ordre & par la forme & maniere que cy-apres s'ensuit.

C'est à sçauoir , que avec eulx auront Rois d'armes , Heraulx ou Poursuiuans, grant nombre de trompettes & menestrelz sonans ; & sera le pennon du Seigneur appellant porté le premier deuant luy par aucun , comme dessus est dit. Apres ledit pennon , yra le Chief appellant ; à la queue de son destrier , sera celui qui portera sa banniere , & apres luy deux bannerez de front avec deux bannieres , & vingt Tournoyeurs : & consequamment de bannerez en bannerez , & de bannieres en bannieres , & de Tournoyeurs en Tournoyeurs , & en pareil ordre s'en yront iusques sur les rengs ; & lors qu'ils seront deuant les rengs , leurs seruiteurs gecteront vn grand hu ; & apres ce tous lesdiz Cheualiers & Escuyers tournoyeurs leueront iusques sur leurs testes , les bras dextres , dont ils tiennent leurs espées & masses , par façon de menaces de frapper : puis cela fait , ils s'en yront en l'ordonnance dessusdite le petit pas , iusques deuant la porte par laquelle ils deueront entrer és lices , & là se tiendront coiz ; & apres ce , le Herault du Seigneur Chief appellant , dira aux Iuges les paroles qui s'ensuiuent.

Mes honnourer & doubtez Seigneurs , tres-hault & tres-puissant Prince , & mon tres-redoubté Seigneur le Duc de Bretagne mon Maistre , qui cy est presentement , comme appellant , se vient presenter deuant vous avec tout le noble bernaiage , que cy voyez , lequel auez party fouz sa banniere , tres-desirant & prest de frapper le Tournoy pour vous aujourd'huy à luy assigné , alencontre de mon tres-redoubté Seigneur le Duc de Bourbon , & le noble Bernaige , que soubz luy auez pareillement paré ; vous requerant que vostre plaisir soit luy deliurer place propre à ce faire , adfin que les Dames qui cy sont presentement en puissent tantost veoir l'esbatement.

Ce fait , le Herault qui est en l'eschaffault des Iuges en respondant de par lesdiz Iuges , dira les paroles qui cy apres s'ensuiuent,

Tres-

Tres-haut & tres-puissant Prince , & mon tres-redoubté Seigneur , Messeigneurs les Iuges icy presens ont bien oy & entendu ce que vostre Herault leur a dit de par vous ; Surquoy font responce qu'ils ont vostre presentation pour agreable , & apperçoient bien le grant & hault vouloir d'honneur & desir de valoir qui est en vous , & en la Baronnie, sous vous icy presente , pour laquelle cause , & adfin que le Tournoy ja par plusieurs iours cy-deuant proclamé , puisse en bonne heure estre ioyeusement accomply , ils vous assignent place là dedens cestes lices vers la partie droite , pour ce vous y pouez entrer de par Dieu , quand bon vous semblera.

Cela dit , celui qui porte le pennon du Seigneur appellant , entrera le premier , & apres luy le Seigneur appellant ; puis apres entrera incontinent celui qui portera sa banniere , & apres luy les bannerets , avec toutes leurs bannieres , & les Tournoyeurs tout en l'ordre qu'ils seront là venus , & s'en yront leurs petit pas à force de trompettes , & menestrels sonnans , tandis que on mettra à ouvrir le passaige des lices , par lequel ils doivent entrer , lequel ouuert , ils entreront dedens , puis leueront leurs seruiteurs vn grand hu , & les Tournoyeurs gecteront les bras haults sur les testes , faisans signes de menaces de leurs espées ou masses , ainsi que cy-dessus est dit. Et alors qu'ils seront dedens les lices , ils prendront là place en leur quartier , & là se mettront en bataille , ou plus bel arroy & ou meilleur ordre qu'ils pourront faire iusques encontre la corde , qui sera tendue de leur costé , sans issir de leur quartier , adfin que plus auant ils ne se puissent auancer. Et ceux qui tiendront leurs bannieres , se mettront à la queue des destriers de leurs Maistres , & les autres à cheual qui les serviront , seront autour d'eulx , & ceux à pied seront où ils pourront mieulx : mais non pas au premier front où seront leurs Maistres , & en cet estat demeureront iusques à ce que le deffendant & sa baronnie seront venus sur les rengs en l'ordre qui cy-apres s'en suit.

En la forme & maniere que aura fait le Seigneur Chief appellant , le Seigneur deffendant fera congreguer ou assembler les siens deuant son herberge ou logis , ou ailleurs où il ordonnera apres les cris des Heralz & Pursuiuans : puis vindra sur les rengz avec les Barons & autres Tournoyans , soy presentant aux Iuges , & de là entrera és lices , & fera dire les

K

*Cecy est re-
présenté en
la figure qui
est au com-
mencement
de ce chapi-
tre.*

paroles , & autres propres fais & actes, sans muer ne changer, comme aura fait le Seigneur appellant ; reserué toutes-voyes que és paroles qu'il fera proferer aux Iuges , ainsi que l'autre s'est nommé appellant , il se fera dire deffendant : & pour abregier quand il sera dedens les lices, il se mettra en bataille, & fera mettre ses bannieres semblablement , comme a fait le Seigneur appellant , & les Tournoyeurs soubz luy iusques encontre la corde prochaine d'eux. Entre lesquelles deux cordes, y aura de distance de place , tant comme il plaira aux Iuges , ou ainsi que ja parauant a esté declairé. Et sur les quatre boutz desdites cordes tenduës , y aura quatre hommes en pourpoint grans & fors , qui tiendront chascun vne grant hache de charpentier , ou douloüere pour couper lescdites cordes. Mais ainçois que on les coupe, le Roy d'armes fera faire vne sonnade aux trompettes, laquelle faite, il criera à haute voix par trois fois, Soyex prests pour cordes couper , soyex prests pour cordes couper, vous qui estes à ce commis: Si hurteront à batailles, pour faire leur deuoir ; puis se feravng autre cry par ledit Roy d'armes, apres ce que les deux parties seront bien rengiez en batailles & prestz pour tournoyer.

Or oüez, Or oüez, Or oüez.

Messeigneurs les Iuges prient & requierent entre vous, Messeigneurs les Tournoyeurs, que nul ne frappe autre d'estoc ne reuers, ne depuis la chainture embas , comme promis l'auetz, ne ne boute ne tire, s'il n'est recommandé: & aussi que se d'auanture le heaulme cheoit à aucun de la teste, qu'on ne luy touche iusques à ce que on luy ait remis; & que nul d'entre vous aussi ne vueille frapper par haine sur l'vng plus que sur l'autre, se ce n'estoit sur aucun , qui pour ses démerites fust recommandé.

Outre plus, ie vous aduise, que depuis que les trompettes auront sonné retraite , & que les barrieres seront ouuertes, ja pour plus longuement demourer sur les rengz , ne gaignera nul l'Emprise apres ladite sonnade , & cris ainsi faiz: Donneront lescdits Iuges ausdits Tournoyeurs vng pou d'espace, comme du long d'vnes sept palmes , ou enuiron, pour eulx mettre en ordre : Et cela fait , criera ledit Roy d'armes par le commandement des Iuges , par trois grandes allenées , & trois grandes reposées , Coupez cordes,

& hurtez batailles quand vous voudrez ; & lors que le troi-
siesme cry sera fait , ceux qui seront ordonnez à cordes coupper,
les coupperont , & adonc crieront ceulx qui porteront les ban-
nieres avec les seruiteurs à piet & à cheual ; les cris chascun *Les Escuyers
& les valets
à pied crioient
les cris de
leurs Mai-
stres.*
de leurs Maistres tournoyans : Puis les deux batailles se as-
sembleront , & se combateront tant si longuement & iuf-
ques à ce que les trompettes sonneront la retraitte par le com-
mandement des Iuges.

Item , & est à sçauoir , que pendant le temps que les-
diz Tournoyeurs se combateront , que les Heralz pour sui-
uans seront entre les deux lices , & les trompettes aussi, qui ne
sonneront point : mais crieront les cris des Tournoyeurs de ceux
qu'ils voudront.

Item , les deux pennons des deux Chiefs ; c'est à sçauoir ,
de l'appellant , & du deffendant , ne se partiront de deux boutz
des lices , chascun de son costé par où ils seront entrez durant
le Tournoy.

En cest endroit est à noter , que lesdits Tournoyeurs peu-
uent mettre dedens les lices avecques eulx , leurs valetz à che-
ual & à piet , iusques au nombre deuant declairé , chascun se-
lon son estat ; lesquels valetz à cheual , doiuent estre armez
de lazerans , ou de bringandines , de salades , gantelets & har-
nois de jambes : & doiuent auoir vn tronçon de lance de deux
piez & demy , ou de trois au plus , pour destourner les coups
qui sur eux pourroient cheoir en la presse. Et est leur office de
mettre leur Maistre hors d'icelle quant il le requiert , & ils le
peuent faire , crians tousiours le cry de leurdit Maistre.

Et les valetz à piet doiuent estre en pourpoint , ou jacquette
courte , vne salade sur la teste , & les gantelets és mains , &
en la main destre vn tronçon de lance de deux branchiez de
long. Et est leur office de releuer homme & cheual avec lesdiz
tronçons , quand ils les veoient cheoir à terre , se faire le peu-
uent , & se ils ne le peuuent releuer , ils se doiuent tenir autour
de luy , & le garder & deffendre avec leursdiz tronçons de
lances , dont ils font lices & barrieres iusques à la fin du Tour-
noy , adfin que les autres Tournoyeurs ne puissent passer par-
dessus ; & ce fait , celuy ainsi par eulx preserué est tenu de leur
donner le vin au dit des Iuges.

Quand il semblera bon aux Iuges , que le Tournoy aura assez
duré , ils feront faire à leurs trompettes & clairons , vne son-

76 Le vray Theatre d'Honneur

nade pour faire cesser les Tournoyeurs , laquelle faite , feront dire par leur Herault ou Pourfuiuant , les paroles qui cy - apres s'ensuiuent.

Cheualchiez bannieres , départez-vous des rengz , & tournez aux herberges : & vous Seigneurs , Princes , Barons , Cheualiers & Escuyers qui cy endroit estes , tournoyans deuant les Dames, auez tellement fait vos deuoirs , que desormais vous en pouuez en la bonne heure aller & départir des rengs ; car desia est le prix assigné , lequel fera ce soir par les Dames baillié à celuy qui l'a defferuy.

Ledit cry ainsi fait & accompli , les trompettes de chascune des parties sonneront retraite ; & lors les compagnons qui auront couppé les cordes : les gardes des lices & valez à piet, ouuriront lescdites lices tant d'un costé que d'autre. Et ceux qui porteront les pennons & bannieres desdits deux Chiefs , s'en istront hors, leur beau petit pas , sans attendre leurs Maistres , se ils ne veulent venir. Et les autres bannieres ensuiuans l'une apres l'autre , tant de la part du Seigneur appellant , comme de la part du Seigneur deffendant , s'en istront le pas où elles seront entrées le plus bellement qu'elles pourront en attendant tousiours leurs gens ; & s'en retourneront à leurs herberges , comme dessus est dit : & toutesvoyes, lescdites trompettes ne cesseront point de sonner retraite , tant & si longuement qu'il n'y aura plus nuls Tournoyeurs dedens les rengz. Et s'en peuuent aller par trouppes , eux entre-battant iusques à leurs herberges , ou sans eulz battre ainsi qu'ils voudront ; & en cest estat finit & départ le Tournoy.

Et ledit Cheualier d'honneur se partira des rengz avecques les bannieres , & marchera le premier , & les pennons & bannieres apres. Et quand il sera à l'endroit de l'eschaffault des Dames, celuy qui tindra son heaulme & tymbre oudit eschaffault, descendra au bas & montera à cheual , & deuant ledit Cheualier d'honneur portera ledit heaulme iusques aux herberges , en la forme & maniere comme il est entré.

Le soir apres soupper se assembleront toutes les Dames & Damoiselles , & tous les Tournoyans en la sale où se feront les dances comme le soir precedent. Et illec viendra le Cheualier d'honneur qui fera porter le cœuure-chief de plaissance deuant luy au bout de la lance , & en la compagnie des Iuges yra deuers les Dames, les remerciant de l'honneur qu'elles luy ont

fait, en les suppliant qu'elles luy vueillent ses deffaulz pardonner, & excuser sa simpleſſe.

Cela dit, on oſtera le cœuure-chief de la lance, & ſera bail-
lé audit Cheualier d'honneur, qui le rendra aux Dames & les
baifera, & puis s'en retournera avec leſdits Iuges, tenans ceulx
qui ſeront Cheualiers à dextre, & les autres Eſcuyers à ſeſtre.

Lors qu'il ſera temps de donner le prix, leſdits Iuges & le
Cheualier d'honneur, accompagniez du Roy d'armes, Heraulz
& Pourſuiuans, yront choiſir vne des Dames; & deux Damoi-
ſelles en ſa compagnie, & les meneront hors la ſalle en quelque
autre lieu, avec ſoiſon de torches, & puis retourneront en ladite
ſalle avec le prix en l'ordre & forme qui ſ'enſuit.

Premierement, yront les trompettes des Iuges deuant, en
ſonnant, puis tous Heraulz & Pourſuiuans apres en flotte: Et
apres eulx le Roy d'armes ſeul, apres lequel yra le Cheualier
d'honneur, tenant vn tronçon de lance en ſa main, long de
cinq piedz ou enuiron. Apres le Cheualier d'honneur, viendra
ladite Dame, qui tiendra ledit prix couuert du cœuure-chief de
plaiſance que aura porté ledit Cheualier d'honneur: & à dextre
& à ſeſtre yront leſdits Cheualiers Eſcuyers, & Iuges-diſeurs,
leſquels la tiendront par deſſoubz le bras, & à dextre & à ſe-
neſtre deſdits deux Cheualiers; ſeront leſdites deux Damoiſel-
les tenuës par deſſoubz les bras par les deux Eſcuyers Iuges,
leſquelles deux Damoiſelles ſouſtindront les deux bouts dudit
cœuure-chief; & en ce point ſeront trois tours à l'enuiron de la
ſalle, puis ſe arreſteront deuant celui auquel ils voudont don-
ner le prix.

Lors ledit Roy d'armes dira au Cheualier à qui ſera donné
le prix, les paroles qui ſ'enſuiuent, & ſ'il eſt Prince, Baron, Sei-
gneur, Cheualier ou Eſcuyer, il luy portera l'honneur qui à
ſon eſtat appartient, diſant.

Véez cy cette noble Dame, Madame de tel lieu, &c.
accompagnée du Cheualier ou Eſcuyer d'honneur, & de
Meſſeigneurs les Iuges, qui vous vient bailler le prix du Tour-
noy, lequel vous eſt adiugé, comme au Cheualier ou Eſcuyer
mieux frappant d'eſpée, & plus ſerchant les rengz qui ait au-
iourd'huy eſté en la meſlée du Tournoy, vous priant, Mada-
me, que le vueilliez prendre en gré.

Lors la Dame deſcouure le prix, & luy baille, puis le prent &
le baiſe, & ſemblablement les deux Damoiſelles, ſe c'eſt ſon

K iij

XII.

*Le Cheua-
lier d'hon-
neur rend
le couure-
chief de plai-
ſance aux
Dames, &
les baiſe.*

78 Le vray Theatre d'Honneur

plaisir. Et lors le Roy d'armes, Heraulz & Pourfuiuans, criè-
ront son cry tout aual la falle.

Et cela fait, il prendra ladite Dame, & la menera à la dan-
ce, & les Iuges, le Cheualier d'honneur, Roy d'armes & Pour-
fuiuans, rameneront les deux Damoiselles à leurs lieux, sans plus
sonner trompettes.

*Le lende-
main du
Tourney de
l'espée & de
la masse, les
joustes de la
lance se fai-
soient, &
l'on y don-
noit trois
prix.*

Ladite dance faite, le Roy d'armes ou vng Herault, crira les
joustes pour le lendemain, à tous ceulx qui voudront iouster,
sans qu'il y ait ne dedens ne dehors, esquelles ioustes y aura
trois prix donnez.

Le premier prix sera vne verge d'or à celuy qui fera le plus
beau coup de lance de tout ce iour là.

Le second sera vng rubis, du prix de mil escus, ou au des-
foubz, à celuy qui rompera plus de lances.

Et le troisieme sera vng diamant, du prix de mil escus, ou au
dessoubz à celuy qui durera plus longuement sur les rengz,
sans des-heaulmer.

Item, pareillement ce que deueront faire les Heraultz &
Pourfuiuans.

Item, apres les charges que auront à faire les Seigneurs ap-
pellant & deffendant, chascun de sa part, tant frais, cousts &
despens, que ceremonies.

Et semblablement les autres Seigneurs & bannerez, chascun
endroit soy, & les varlez aussi.

ET PREMIEREMENT.

Les Iuges diseurs doiuent assigner le iour & le lieu en quel-
que bonne ville, la plus en marche commune qu'ils pourront,
adfin que tous Cheualiers & Escuyers y puissent venir de toutes
parts.

Et doit estre le lieu assigné par lesdits Iuges, le plus agreable
que faire se pourra aux deux parties: C'est à scauoir, à l'appellant
& au deffendant, & par leur sceu & volanté plus que nuls au-
tres, pource que lesdits appellans & deffendans sont tenus de fai-
re les mises & despeses de la feste dudit Tourney par égale por-
tion.

Item, sont tenus lesdits Iuges d'aller en ladite ville, où ils assi-
gneront ledit Tourney, pour veoir qu'il y ait place conuenable
à le faire.

Item, doiuent ordonner de faire lices, ainsi qu'ils le deuiferont.

Item, veoir en ladite ville où il y ait vne grande salle pour assembler les Dames, & aussi les Damoiselles, pour danser avec vne chambre de parement, garnie de retrait, en laquelle elles se puissent aller rafreschir & reposer, ou changier d'habillemens quand il leur plaira.

Item, en ladite salle doiuent faire dresser tables & treteaulx, bancs, selles, scabeaux, dressouiers, chandelliers de bois pendans, que l'on appelle croisées, garnies d'escuelles de bois pour tenir les tortis qui allument en la salle d'eschauffaulx sur lesquels corneront les menestrelz, & où se feront les cris en ladite salle & tapisserie pour la parer, linges, & aussi vaisselles d'estaing & d'argent pour garnir le hault buffet.

Item, faire donner herberges aux Tournoyeurs dedens ladite ville.

Item, faire les eschauffaulx prez des lices, pour les Dames & pour eulx.

Item, auoir en leurs escripts, les cris & ceremonies qui se doiuent faire, ainsi que deuant, sont plus à plein declairez.

Item, faire les prouisions pour le souper, la vigile du Tournoy; & pour le disner & souper du iour d'iceluy pour les Dames en ladite salle.

Et pour le vin & espices des autres iours, & les torches & luminaire en ladite salle, & aillieurs.

Doiuent aussi connoistre de toutes questions & debas qui pourroient suruenir, à cause dudit Tournoy.

Et doiuent par semblable défrayer tous Heralz & Pourfuians, & pouruoir à leur despence; & specialement doiuent tousiours auoir avec eulx le Roy d'armes qui criera la feste; & les quatre Pourfuians, avec les quatre trompettes, & semblablement les défrayer durant toute la feste; car desdits Pourfuians les pourront seruir en maintes manieres durant ladite feste.

Les deux Seigneurs Chiefz doiuent entierement défrayer lesdits Iuges, & generally faire toutes les despenses, frais & mises dessusdites par égales portions: & feroient iceux Seigneurs Chiefz leur honneur de donner à chascun desdits Iuges vne robe de drap de soye, longue iusques aux pieds, & de pareille couleur, adfin que le temps, pendant ladite feste, ils feussent congneuz & reuez entre les autres: c'est à sçauoir ausdits deux Cheualiers, de drap de velours, & aux Escuyers de drap de damas.

Item, sont tenus les Seigneurs appellant & deffendant, en-

80 Le vray Theatre d'Honneur

uoyer deuers les Iuges diseurs, incontinent que iceux Iuges seront arriuez ou lieu du Tournoy, chascun d'eux vng de leurs Maistres d'Hostel, & vng de Finance, & chascun vng Marechal des logis, & vn Fourier: c'est à sçauoir les Maistres d'Hostel, & gens de Finance, pour payer & faire ordonner ce que les Iuges diseurs commanderont, & les Mareschaulx & Fouriers pour ordonner les logis, & loger les Seigneurs Cheualiers, Escuyers, Dames, Damoiselles, & autres qui viendront à la feste, ainsi comme deuant au chapitre de la Hauberge des Iuges diseurs, en est plus au long touchié.

Nota que le Roy d'armes doit estre en l'eschaffault avec lesdits Iuges.

Et aussi est à noter que iceulx Iuges ne doiuent point souffrir, que nul desdits Tournoyeurs soit monté au Tournoy, sur cheual qui soit de excessiue & outrageuse grandeur & force, plus que les autres, s'il n'est Prince.

Icy apres s'ensuit les drois des Heraulz, Pourfuiuans, trompettes & menestrels; & lesquels appartiennent aux Heraulx & Pourfuiuans, & lesquels appartiennent aux trompettes & menestrelz.

Tous les Cheualiers & Escuyers Tournoyeurs, qui iamais n'auront tournoyé que celle fois-là, seront tenus payer pour leurs heaulmes & bien venuë en armes, au Roy d'armes, Heraulz ou Pourfuiuans à leur plaisir, ou ordonnance de Iuges: & neantmoins que autrefois ils l'ayent payé à la iouste, si ne s'ensuit-il pas qu'ils ne doiuent payer vne autrefois pour l'espée; car *La lance ne peut affranchir l'espée.* la lance ne peut affranchir l'espée: mais qui auroit payé son heaulme à l'espée, c'est à dire au Tournoy, il seroit affranchy de la lance; c'est à sçauoir de la iouste.

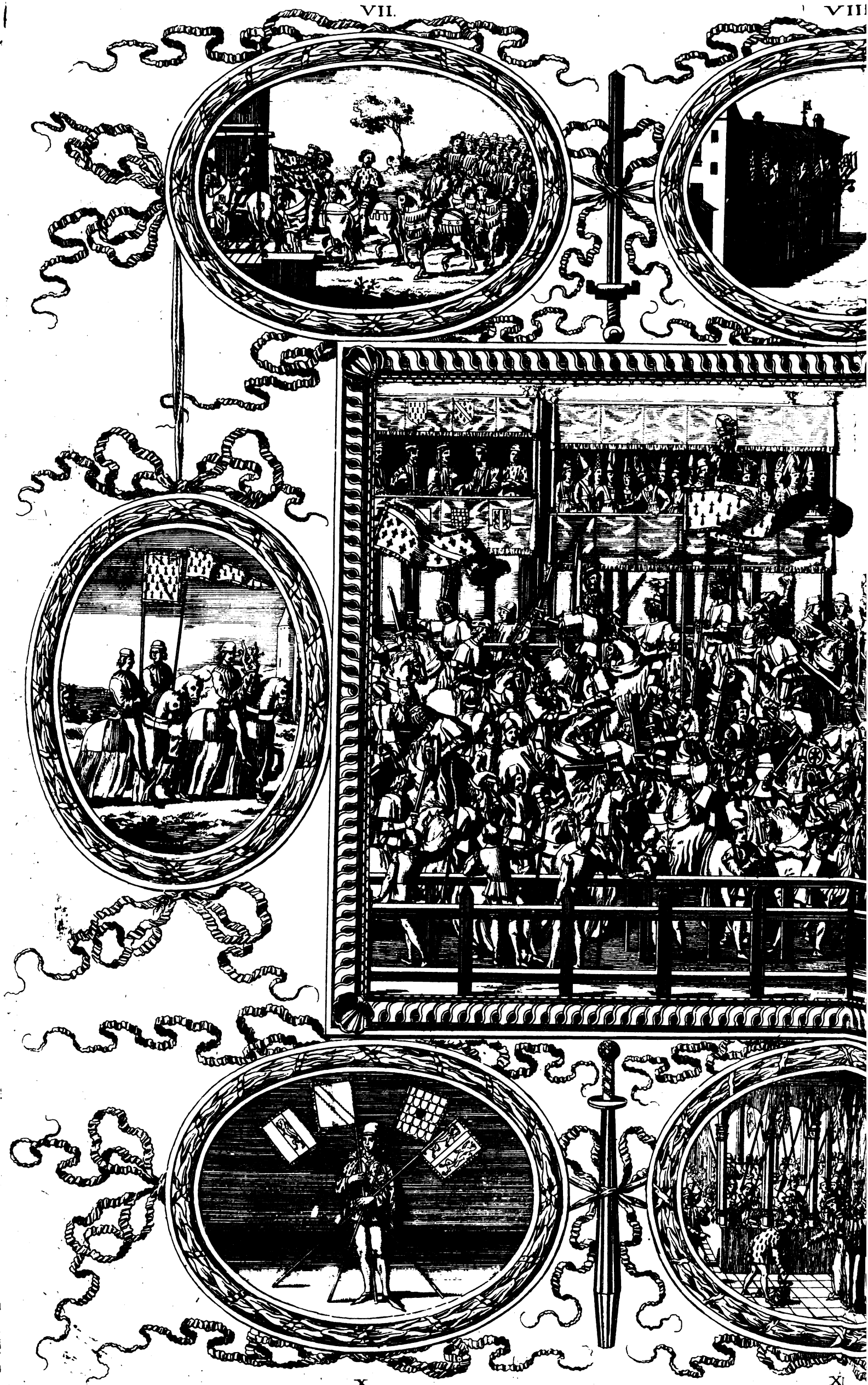
Item, les housseures des cheuaux armoyez des armes, sont de droit audit Roy d'armes, Heraulz & Pourfuiuans, & les bannieres & tymbres à l'Eglise du Cloistre où ils auront party lesdites bannieres & tymbres, ou autres Eglises que les Iuges ordonneront.

Item, ceux qui ont gagné le prix, sont tenus de donner quelque chose aux trompettes & menestrelz, & les deux Princes Chiefs du Tournoy aussi.

L'EMPRISE

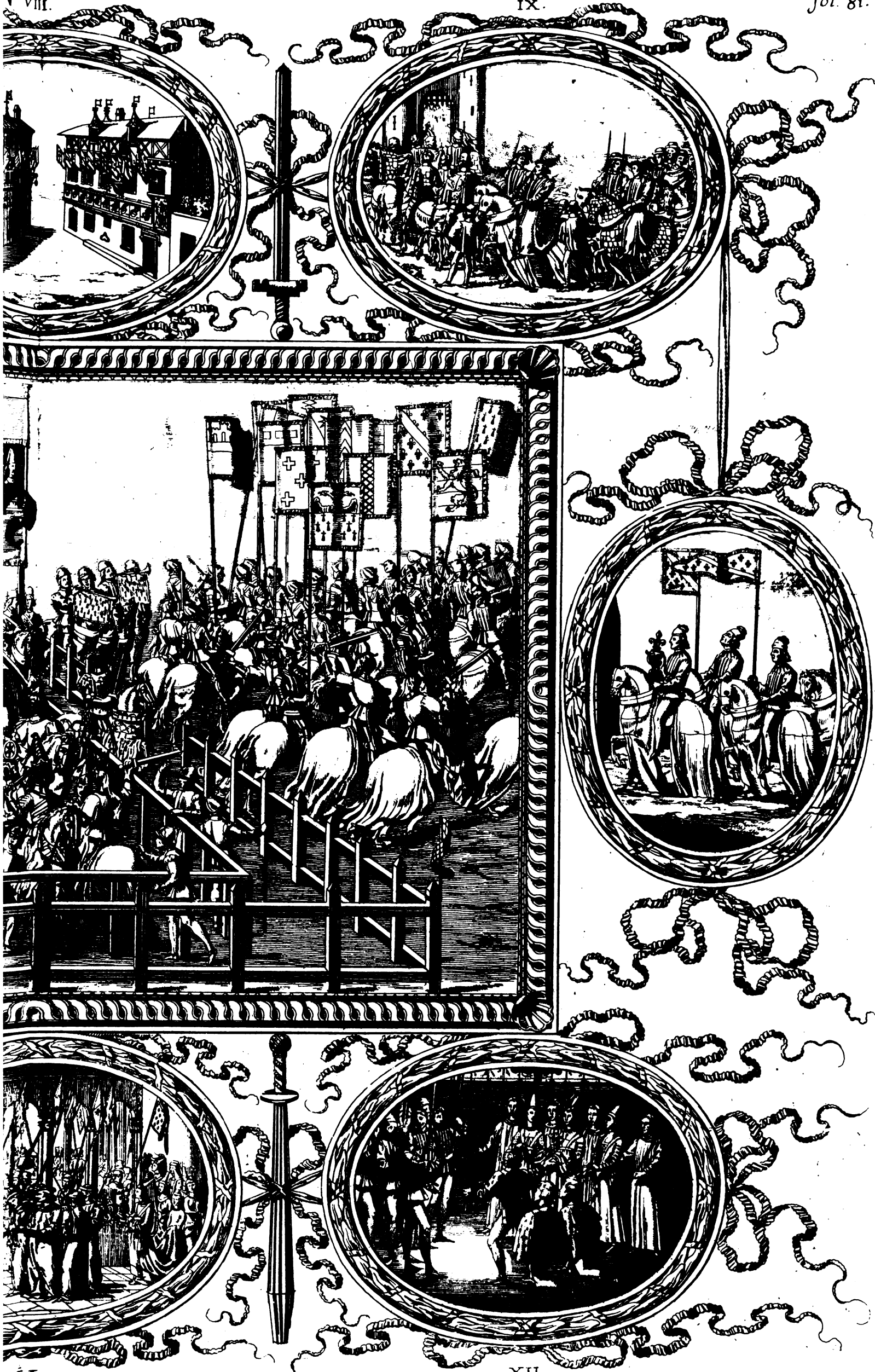
VII.

VIII



X.

XI





L'EMPRISE DE LA GUEULE DV DRAGON,
 & celle du Chasteau de la Loyeuse garde, ou le Pas & Iouste,
 maintenue par le Roy René de Sicile, en faueur des Dames,
 proche de Saumur, avec les magnificences & les ceremonies
 qui y furent obseruées : Et le nom, les armes & le cimier
 de tous ceux qui y iousterent, tant des Tenans que des As-
 saillans.

CHAPITRE VI.



VATRE Gentils-hommes que l'Histoire ne
 nomme point, ayans entrepris de garder vn
 Pas à force d'armes, entre Razilly & Chi-
 non, souz les conditions qu'aucune Dame
 ny Damoiselle ne passeroit par le carrefour,
 où leurdit Pas estoit dressé, qu'elle ne fust
 accompagnée de quelque vaillant Cheua-
 lier ou Escuyer, qui seroit tenu de rompre
 deux lances pour l'amour d'elle; Que si elles pretendoient de
 passer toutes seules, elles estoient obligées de laisser quelque
 gage à ces quatre Gentils-hommes, qui ne le rendroient point
 qu'elles n'eussent amené quelque Cheualier pour le racheter par
 la iouste. Ils auoient fait planter vne colonne, sur laquelle estoit
 représenté vn Dragon furieux, qui gardoit les Escus armoyez
 des quatre Cheualiers entreprenans, & soustenans ledit Pas, aus-
 quels ceux qui vouloient combattre, estoient tenus de toucher
 avec le bout de leurs lances; & c'estoit seulement contre celuy
 à l'Escu, & aux armes duquel ils auoient touché.

*L'Emprise
 & le Pas de
 la gueule du
 Dragon.
 1446.
 Regnant en
 France
 Charles 7.*

*Dans le plus beau de la saison,
 Entre Razilly & Chinon,
 Deuant la gueule du Dragon
 N'alloit Dame ne Damoiselle,
 Sans noble homme & de renom,
 Qui d'armes n'acquittast le nom,
 Gan de main, ou ploit de menton;
 D'elles prenoit pour querelle*

L

*Quatre nobles , lesquels nouvelle
Emprise auoient d'armes telle ,
Que nulle iouyeuse ou belle
Ne passeroit sans son amy ,
Bonne , loyalle , sans cautelle ,
Par qui ioye se renouuelle ,
Sans rompre deux lances pour elle ,
Contre son courtois Ennemy.*

Entre plusieurs vaillans Cheualiers qui s'allèrent esprouuer audit Pas , pour honneur acquerre, & s'exerciter de plus en plus aux nobles faits d'armes : Et pour tesmoigner leur courage & leur valeur , à celles qu'ils aymoient le mieux ; Le Roy René de Sicile estant en son pais d'Anjou , apres le malheur des guerres du Royaume de Naples, prit enuie d'aller faire connoistre sa vertu & son adresse , en ioustant contre ces quatre Gentils-hommes qui tenoient ledit Pas , pour l'amour de toutes les Dames en general ; & particulièrement pour l'estime qu'il faisoit de Ieanne fille de Guy , XIV. du nom, Comte de Laual , & d'Isabelle de Bretagne , laquelle huit ou neuf ans apres il espousa en secondes nopces, apres la mort d'Isabelle de Lorraine sa premiere femme. Et pource qu'il estoit encore affligé de tant de pertes & de tant de mal-heurs, il y voulut aller armé d'armes toutes noires , son Escu de sable semé de larmes au bras fenestre , & vne lance noire à l'autre main , & son cheual houffé & caparassonné iusques à terre , de mesme couleur que son Escu ; Il alla toucher aux Escus des Tenans , & jousta si adroitement & si heureusement contr'eux , que l'honneur & le prix du Pas luy fut publiquement adiugé.

*Armé , tout noir obscurément ,
Fut de houffure pareillement ,
Et d'armes fit tant largement ,
Que le prix on luy enuoya.*

Peu de temps apres , cét excellent & magnifique Prince , entreprit des ioustes , lesquelles il tint proche de Saumur, au deuant d'un chasteau de bois qu'il fit construire dans vne belle plaine, lequel il fit peindre par dehors & par dedans , & le meubla de tres-riches tapisseries ; & à l'imitation des anciens Ro-

*L'Emprise
& le Pas du
Chasteau de*

mans , le nomma *le Chasteau de la Ioyeuse garde* , où durant *la Ioyeuse garde.* l'espace de quaranté iours, luy & la Reine Isabelle, & Madame Yoland sa fille , & quantité d'autres Dames & Damoiselles ; & notamment la belle & ieune Ieanne de Laual , pour laquelle secrettement il fit & dressa cette Emprise , avec vn grand nombre de grands Seigneurs, & particulierement ceux qui deuoient estre de la troupe des Tenans , demurerent en grande ioye & magnifique feste, attendans tous ceux qui pour acquerir de l'honneur voulurent venir iouster contre le Roy, Chef de l'Emprise, & contre ceux qu'il auoit choisis pour combattre de son costé.

La Reine, les Dames & les Seigneurs qui estoient venus pour voir ces nobles faits d'armes , furent festinez dans le Chasteau, & puis placez dans des Eschaffaux parez tres-richement, vis à vis du lieu où les ioustes se faisoient.

La sortie que le Roy fit de son Chasteau artificiel pour venir au lieu de la iouste, se fit en cét ordre.

L'ordre de la sortie du Roy, & de ceux de sa suite.

Premierement , deux estafiers Turcs , habillez à leur mode avec des longues vestes , & des Turbans de damas incarnat & blanc menoient chacun vn veritable Lyon , attaché avec vne grosse chaine d'argent.

Après, suiuiot les tambours & les fifres du Roy à cheual ; & en suite les trompettes, tous richement vestus de la liurée & de la deuise du Roy , de damas incarnat & blanc.

Après marchotient à cheual deux Rois d'armes, tenans leurs liures ou cartulaires d'honneur & de Noblesse, en leurs mains, pour y descrire & exalter les nobles faits d'armes & les valeureux combats qui se feroient au lieu où les lices estoient dressées.

Puis marchotient sur de tres-beaux cheuaux , les houssures desquels estoient tres-richement ornées d'armoiries en broderie , les quatre Iuges du Camp ; à sçauoir deux anciens & sages Cheualiers, & deux Escuyers bien experimentez en toute sorte de combats.

En suite venoit vn Nain vestu à la Turquie , sur vn beau cheual richement caparassonné , portant l'Escu de la deuise que le Roy René auoit choisie en cette occasion ; il estoit de gueules , semé de pensées au naturel, comme estoient aussi les cottes d'armes , les bannieres , les chamfrains , & les houssures & caparassons des cheuaux des Cheualiers & des

84 Le vray Theatre d'Honneur

Efcuyers du Roy , & de tous les Tenans.

Après le Nain, marchoit vne tres-belle Dame à cheual , superbement vestué , menant & conduisant le cheual du Roy René par vne escharpe attachée à la bride ; ce Prince portant sa lance sur la cuisse , & l'Esku de la deuise au bras fenestre , tout le cheual couuert d'un caparasson de la mesme deuise , trainant à terre.

Cette Dame estoit destinée à mener tous les Tenans chacun à son tour , lors qu'il seroit necessaire de jouter contre les Assaillans qui se presenteroient à l'Emprise , & qui viendroient toucher l'Esku pendant au perron avec le bout de leurs lances.

Le Roy estoit suiuy de Monsieur Ferry de Lorraine, du Sire de Beauveau , & de son frere , du Comte Guy de Laual , de Geoffroy de S. Belin , de Lenoncourt , de Guerry , de Crespin , de Cossé , du Begue du Plessis , & de plusieurs autres gentils & vaillans Cheualiers , dont nous dirons les noms selon l'ordre qu'ils jousterent , avec celuy des Assaillans qui s'esprouuerent en ce noble exercice.

En cet ordre ils arriuerent au lieu où estoient dressées les lices , proche desquelles l'on auoit fait tendre vn tres-grand & tres-riche pauillon , à la porte duquel s'assit le Nain vestu à la Turque , sur vn riche oreiller ou carreau de velours cramoisi , frangé & houppé d'or , les iambes passées l'une sur l'autre en sautoir , ayant esté mis là pour remarquer tout ce qui se passeroit.

L'Eschaffaut des quatre Iuges , & des deux Rois ou Herauts d'armes , & ceux des Dames y estoient aussi dressez & ornez de tapisseries , de tapis & d'oreillers , afin que tout le monde fust à son aise.

Et tout proche estoit vn perron fait en forme de colonne canelée de marbre , à laquelle estoit appendu l'Esku de la deuise , & auquel ceux d'entre les Assaillans , qui vouloient jouter contre les Tenans , estoient obligez de toucher avec le bout de leurs lances : au pied de cette colonne estoient attachez les deux Lyons avec des chaines d'argent bien fortes , vn de chaque costé.

*Ainsi à peu près on compassa
Le Pas d'armes , qui commença
En Iuin , qui n'aguères passa*

Pour l'Escu du perron de marbre;
 Tout l'Escu à fleurs de pensées
 Estoit semé bien entassées,
 Surchamp vermeil, & amassées
 Les auoit, honneur & largesse,
 Proïesse les a exaucées;
 Au Conseil furent assemblées;
 Pour mettre ce Pas en adresse:
 Aussi Loyauté la Maïstresse,
 Qui un seul moment ne cesse
 D'accompagner; la grand Noblesse
 Y fut le Dimanche au matin,
 Habillée comme une Princesse;
 Après qu'on eut oïy la Messe,
 L'Escu tantost prit par la tresse
 Tout couuert de vermeil satin.



Auprès auoit de ce perron,
 De chacun costé un Lyon;
 Vn Nain dedans un pauillon,
 Qui l'Escu là pendu gardoit,
 Et si nul venoit enuiron,
 Fust Roy, Duc, Comte ou Baron,
 Qui à l'Escu rien demandoit,
 Tantost à sçauoir le faisoit,
 Dame ou Damoiselle issoit,
 Qui avecques elle amenoit
 Hommes d'armes de ceux de dedans
 Qui fleurs de pensées ne laissoit;
 Tout couuert de vermeil estoit,
 Et là ses six courses faisoit
 Contre cil qui tenoit les rancs.



Les Iuges de ce Pas, furent,

Deux Cheualiers de tres-hauts lieux,
 Deux Escuyers, sages, ioyeux,
 Prudens, gaillards, & non trop vieux;

L iij

Les 4. premiers estoient les Juges du Camp, & les autres trois estoient des Officiers d'armes, qui escrivoient tout ce qui se passoit.

*Qui largement au temps passé,
Ont honneur & sens amassé;
L'un estoit Seigneur de Cusé,
L'autre Seigneur de Martigné,
Antoine de la Salle, aussi
Hardouin Fresneau, n'eust cessé
Jusques à tant qu'il eust assemblé
Guillaume, Bernard, & Sablé,
Pour escrire sur ce fait cy.*



*Tous sept estoient au Chaffaut,
Ensemble logez au plus haut,
Pour voir le bien ou le deffaut,
Afin d'en iuger en raison.
Si le iugement n'est trop chaud,
L'on doit remontrer qui mieux vaut,
Puis que droit faire chacun faut,
Pour rebouter malle achoison.
Maint Duc, maint Comte, maint Baron,
Maint noble de grande maison,
Furent au Pas celle saison,
Pour l'honneur d'armes acquerir,
Et pour oster sans mesprison,
Celle amoureuse poison,
Dont nul n'a iamais guerison,
Sans Dame humblement requerir.*

Voila la façon des Vers, en laquelle est décrit ce Pas d'armes, dont l'original manuscrit est dans la grande & tres-rare Bibliothèque de Monseigneur Pierre Segulier, Comte de Gien, Chevalier des Ordres du Roy, & Chancelier de France; Personnage des plus doctes & des plus illustres de ce Siecle, qu'on doit appeller le Pere des Muses, le Protecteur des gens de Lettres, & le Prince de la Iustice.

L'Authheur qui a décrit en Vers, ce Pas, n'a pas mis son nom. Ses armes estoient,

Ce manuscrit est tout en vers, enrichy de plusieurs figures enluminées; il fut dédié au Roy de France Charles VII. par vn Abbé qui le composa, qui pourtant n'a pas mis son nom, estimant que son habit & ses armes, sur lesquelles la Mitre & la Crosse sont peintes, le feroient assez connoistre; il portoit d'a-

& de Cheualerie.

87

zur à trois fers de jauelot ou de lance d'argent , la pointe en haut.

Il faut maintenant faire paroistre sur les rangs ; ceux qui y vindrent jouter , selon l'ordre qu'ils s'y sont presentez les vns contre les autres.

LE NOM DES TENANS. LE NOM DES ASSAILLEANS.

*Tous les
Tenans
portoient
sur leurs
Escus &
sur leurs
houffures
la devise
du Roy
René.*

Ferry, Monsieur de Lorraine, portant le casque couronné, & pour cimier vn Aigle esployé d'argent , avec le double volet de gueules, & la houffure de son cheual selon la deuise du Roy.

Le Comte de Tancarville, auoit le casque couronné, l'escu, la houffure & le volet , eschiquetez d'argent & de fable, & vne queue de paon pour cimier ; accompagné de quatre Escuyers qui luy portoient ses lances.

Le Seigneur de Beauueau, portoit pour cimier vne hure de sanglier avec le volet à double pointe de gueules, huppé de mesme , avec le bourlet de gueules d'argent & d'azur, le caparasson du cheual de gueules, semé de pensées, comme eurent de mesme tous les Tenans.

Le Seigneur de Guerressez, portoit vn volet de gueules, le bourlet d'argent , & pour cimier vn double esuantail ou vol d'argent , & vn lyon de gueules assis au milieu.

Le Seigneur Iean Cossé Italien, portoit le bourlet de gueules & d'azur, le volet huppé à double pointe de gueules, & deux grandes cornes, l'une d'or, & l'autre d'argent pour son cimier , pannachées de diuerses plumes, & de deux crampons, ou fers de cheual d'azur, entrelassez l'un dans l'autre , pendans entre les deux cornes.

Le Seigneur du Bueil, armé & houffé tout de noir, le volet de mesme ; pour cimier vn croissant d'or & vn double col & teste de cygne d'argent , & deux Anges de mesme tenans ledit col , aillez ou emplumez de gueules.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Le Seigneur du Bec Crespin, le volet double de gueules, le bourlet d'or & de gueules, & pour cimier le col & la teste d'une grue aîlée de synople.

Le Seigneur de Mery, armé & caparaçonné en bande d'argent & de gueules, le bourlet d'or & de synople, le volet de gueules; & pour cimier deux sauuages, l'un d'or & l'autre de sable, tenans au milieu d'eux un cupidon par les mains.

Lefrere du Seigneur de Beauueau estoit armé & tymbré tout de mesme que son frere.

Le Seigneur de Brion, armé & caparaçonné de tané, tymbre ou cimier, une teste d'ours emmuselée, le bourlet d'or & d'azur, & le volet de synople.

Ceux-cy jousterent les vns contre les autres, le leudy, & le Vendredy l'on cessa la joustte par commandement du Roy.

*Et pource, le Roy commanda
Pour honneur de la Passion,
De jouster, & fit cession
De debat, & par tout le manda.*

Le iour d'apres, voicy ceux qui jousterent.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Le Seigneur de Beauueau, hougé, armé & tymbré, comme cy-dessus.

Le Seigneur de Beauvoir hougé & armé d'argent & de sable, le tortil ou le bourlet d'or & d'azur, le volet de mesme; & pour cimier un double esuentail d'azur, & un loup d'or assis au milieu.

Giron de Laual, le volet de gueules, le bourlet d'or & d'azur, & pour cimier une queue de paon au naturel.

Iean Flory armé & hougé de cramoisy, le volet de synople, couronné d'or; & pour cimier un dragon de synople aîlé d'or mirailé de gueules.

T E N A N S.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Ferry, Monsieur de Lorraine, comme cy-dessus.

Le Comte de Neuers, housfé de velours de synople, pour cimier vne double fleur de Lys d'or, tortil ou bourlet de gueules, le volet d'azur, semé de fleurs de Lys d'or.

Le Comte Guy de Laual, pour cimier vne queue de paon au naturel, le bourlet d'or & d'azur, le volet de gueules avec la housfure de la devise du Roy, comme tous les autres Tenans.

Messire Pierre des Barres, housfé ou caparassonné d'argent & de sable, & portant mesme cimier, & mesme volet que le Comte Guy de Laual.

Varennnes, le bourlet d'argent & de gueules, le volet ou mantelet de gueules, chargé d'un Escu en broderie, fascé d'argent & de gueules, pour cimier vn cerf naissant d'or acorné, ou sommé de mesme, aisé de synople.

Ferry de Grancy, armé & housfé d'un party d'argent & de sable, le bourlet d'or & d'azur, le volet de synople, & pour tymbre ou cimier, vne hure de sanglier au naturel, les deffences d'argent.

Philippe de Lenoncourt, le bourlet d'argent, de gueules & d'azur, le volet de gueules, chargé d'un Escu d'argent à vne Croix engreslée de gueules, & pour cimier vn double esuantail ou vol d'argent, chargé d'un Escu semblable à celui du volet.

Messire Pierre de Brezé, Comte d'Eureux, & de Tonnerre, estoit armé & housfé de gueules, le bourlet d'argent & d'azur, le volet d'azur; & pour cimier vn lyon naissant, aisé de gueules.

Messire Jean de Beauueau, comme cy-dessus.

Messire Regnaut de la Iumeliere, armé & housfé de synople, tortil d'argent & de

M

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

synople , le volet de mesme,
& pour cimier vn cerf naissant
d'or.

Messire Honorat des Barres,
tortil d'or & de gueules , le vo-
let de mesme , & pour cimier
vn sauage tout debout, te-
nant & leuant vne grande
massue de synople.

Messire Poton de Saintrail-
les ; son cheual caparassonné
& housé d'azur , semé de
grands I. d'or , tortil d'or &
d'azur , & le volet de mesme;
& pour cimier , vne teste de
More , tortillée d'argent.

Messire Geoffroy de S. Be-
lin , le bourlet ou tortil de
gueules & d'or , le volet de
mesme , & pour cimier vne te-
ste de belier d'argent accorné
d'or , en terme d'armoirie ; l'on
appelle cela vn rencontre de
belier.

Le Seigneur d'Angerville,
housé de taffetas incarnat, cou-
ronné d'or , le volet de gueu-
les , & pour cimier deux testes
de cygne au naturel, s'entrebai-
fans.

Messire Iean du Plessis , le
bourlet d'or , de gueules , &
d'azur , le volet de gueules ; &
pour cimier vn Aigle esployé
d'or.

Messire Jaques de Clermont,
housé & armé de sable , semé
de larmes d'argent , le volet de
l'Escu de mesme , le bourlet
ou tortil d'or & d'azur ; & pour
cimier deux testes de dragons
de synople.

Philibert de la Iaille , le volet
de gueules , le bourlet d'ar-
gent & de gueules ; & pour
cimier vne pie au naturel.

Guillaume de Gautieres ;
housé & armé d'azur , semé
de grands Y. d'or , le tortil
d'or & de sable , le volet de
pourpre ; & pour cimier vne
corneille de sable entre deux
esuantails , ou double vol de
synople.

TENANS.

AS MAILLANS.

Le Sire de Beauveau, comme cy-dessus.

La laille, comme cy-dessus.

Iean de Seraucourt, le bourlet d'argent & de gueules, le volet de mesme, & pour cimier deux grands propoïdes d'Elephant de fable.

Geoffroy de Iempelen, le tortil d'or & de gueules, le volet de mesme; & pour cimier deux grands coupperets ou doloires de gueules.

Messire Guillaume de Meulon, le bourlet d'argent & de gueules, le volet de mesme; & pour cimier vn cygne d'argent, becqué de fable.

Ferry Monsieur de Lorraine, comme cy-dessus.

Le Comte de Tonnerre, houffé, & armé de tanné, fermé de plusieurs chiffres d'or, le volet de mesme, le bourlet d'or & de gueules; & pour cimier vne teste de bœuf de gueules, entre vn double vol d'or & de gueules.

Iean Carbonnet, armé & houffé de fable, le bourlet d'or de gueules & d'azur; & pour cimier vn oyseau d'argent esployé.

Pierre de Courselles, armé & houffé d'azur, le bourlet & le volet de mesme; & pour cimier vn croissant de gueules, entre vn double vol d'argent, & de gueules.

Heliot de Vernaille, armé & houffé d'azur, le bourlet de mesme, & d'or, & le volet aussi; & pour cimier vne gerbe de bled d'or.

Messire Iean d'Angest, armé & houffé d'argent & d'azur, le bourlet d'or & d'azur, le volet de synople; & pour cimier vne teste de More tortillée ou diademée d'argent.

Le Comte d'Eu, armé & houffé de synople de fable &
M ij

F E N I A N S.

A S S A I L L A N S.

Beauveau, comme cy-dessus.

De Laigue, le bourlet de gueules; le volet de mesme; & pour cimier vn lyon naissant, tenant sur son espaule vn pennon de gueules & d'argent.

Lors que le Duc d'Alençon se presenta sur les rangs, le Roy jousto contre luy, pour ce qu'il estoit Prince du Sang de France.

Le Roy René de Sicile Chef de l'Emprise & du Pas, vint en grand triomphe sur les rangs, tymbré d'une double fleur de lys d'or, d'un volet ou mantelet d'azur, semez de fleurs de lys d'or, son casque couronné à la Royale.

Iean de Cossé, comme cy-dessus.

de gueules en pal; & pour cimier vne double fleur de lys d'or, & le volet d'azur.

Robert de Touteville, armé & housé d'azur & de gueules, le bourlet d'argent de gueules & d'azur, le volet de mesme; & pour cimier vne teste de More tortillée ou diademée d'argent.

Le Bastard de Cherme, armé & housé de sable, de synople & de gueules, le bourlet d'or de gueules & d'azur, le volet de gueules; & pour cimier des grandes plumes d'austuche, d'or, d'argent, de gueules & d'azur.

Le Duc d'Alençon, housé & armé de gueules, semé de papillons d'or, le cercle d'or, le volet d'azur, semé de fleurs de lys d'or; & pour cimier la double fleur de lys d'or.

Montenay, housé & armé de gueules, semé de feuilles de lierre, de synople, le volet de synople, la couronne d'or; & pour cimier vne cigoigne d'argent becquée, & membrée de gueules.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Beauueau, comme cy-dessus.

Le Seigneur Bertrand de la Tour, hougé & armé d'un gironné d'argent & de synople, le volet d'azur, le tortil d'argent & de gueules; & pour cimier vne tour d'argent, du haut de laquelle sort vn vol de gueules.

Iean de Cossé, comme cy-dessus.

Le Seigneur de Fleurigny armé & hougé d'un gironné d'argent & d'azur, cimier, vn dragon de gueules aisé de synople, d'argent & de gueules, le tortil & le volet de mesme; cettuy-cy emporta le prix de la joust, qui estoit vn beau cheual, ayant esté iugé auoir le mieux fait du costé des Assaillans.

Le Comte Guy de Lual, comme cy-dessus.

Philippe de Culant, armé & hougé de fable, semé de grands Y. d'or, le volet de fable & d'argent, le tortil d'or & de gueules; & pour cimier deux Sauvages, tenans leurs massues de synople, & au milieu d'eux vn lyon naissant d'or.

Iean de Beauueau, comme cy-dessus.

Iean d'Achier, armé & hougé de gueules, le tortil ou bourlet d'argent & de gueules, le volet de synople; & pour cimier vne licorne naissante d'argent, accolée de gueules.

M iij

TENANS.

ASSAILLANS.

Varennnes, comme cy-dessus.

Villecler ou Vilequier, armé & hougé d'argent & d'azur, semé de larmes de l'un en l'autre, le bourlet de gueules d'argent & d'azur, le volet de gueules; & le cimier vne teste d'ours, entre deux vols d'argent & d'azur.

Lenoncourt, comme cy-dessus.

Le Duc de Bourbon, armé & hougé d'argent & d'azur en bande; pour cimier vne double fleur de lys d'or, le tortil ou bourlet d'or de gueules & d'azur, le volet de France; c'estoit quelque cadet, puis qu'il ne portoit point de Couronne: ou bien il faut croire qu'il estimoit beaucoup le bourlet de Cheualerie, puis que pouuant porter vne Couronne, il se contentoit d'un tortil ou bourlet.

Honorat de Barre, comme cy-dessus.

Guillaume Gouffier, armé & hougé d'argent, fretté de gueules, le volet & le tortil d'argent; celui-cy est peint dans le manuscrit sans aucun cimier.

Du Plessis, comme cy-dessus.

Charles de Culant, armé & hougé d'azur & de Sable, le volet de synople, le tortil d'or de gueules & de synople; le cimier comme Philippes de Culant, cy-dessus nommé.

TENANS.

ASSAILLANS.

Ferry, Monsieur de Lorraine,
comme cy-dessus.

Le Seigneur du Chastel,
houffé & armé d'azur & de
sable, le caparasson ou houe-
fure, brodée de chiffres &
grands I. d'or & d'argent, le vo-
let de synople; & au lieu d'un
tortil ou bourlet, il portoit un
petit chapeau rebrassé de sable,
& au dessus un faulcon au na-
turel, colleté, membré & gril-
leté d'or, emplumé de gueules.

Beauueau, comme cy-des-
sus.

Aubert le Groing, armé, &
houffé d'azur & de sable, le
volet d'azur, le bourlet de
gueules d'or & d'azur; & pour
cimier un enfant sauuage entre
deux grands euentails, d'or,
d'argent, & de gueule.

Guillaume de Milon, le vo-
let de gueules, le tortil ou
bourlet d'or & de gueules; &
pour cimier un cygne d'argent
becqué de gueules.

Anthoine de Beauueau, ar-
mé & houffé d'azur, semé de
chiffres d'or; le cimier comme
les Beauueaux Tenans.

Beauueau, comme cy-des-
sus.

Tranche-lyon; armé &
houffé de noir, le bourlet d'or
& de gueules; le volet de sy-
nople, le bourlet d'or & de
gueules; & pour cimier deux
pelles de Iardinier, d'argent,
& au milieu une corneille de
sable.

Guerry, le volet de gueu-
les, le bourlet de mesme, &

Aymar de Clermont, houe-
fé & armé de gueules, semé

TENANS

ASSAILLANS.

d'argent ; & pour cimier vne teste de More , tortillée d'argent.

Spinolle , le volet de gueules , le tortil d'or & de gueules ; & pour cimier vn aigle de sable , becqué d'or , tenant vne palme de synople au bec.

Guillaume de Meulon , comme cy-dessus.

Philibert de la Iaille , comme cy-dessus.

De Laigue , comme cy-dessus.

Ce Tenant est nommé dans le Manuscrit , l'Estranger , il portoit pour cimier vn col

de plusieurs chiffres d'argent , le volet de pourpre , le tortil d'or de gueules & de synople ; & pour cimier vn dragon de synople , aisé d'or & de gueules.

Messire Charles de Groslée , armé & hougé de gueules , semé de bracelets d'or , le bourlet d'or , d'azur & de gueules ; & pour cimier vn chaperon de gueules , entre deux vols d'argent , d'azur & de gueules.

Philibert de Groslée de Dauphiné , armé & hougé de synople , semé de chiffres d'or , & le reste de son cimier , comme celui de son frere , cy-dessus nommé.

Hardouin de la Touche , armé & hougé de sable diapré , le bourlet d'azur & de sable , le volet d'azur ; & pour cimier vn aigle d'argent.

François Carrion , armé & hougé d'argent & de gueules , diapré & brodé d'or , le volet de mesme , & le tortil aussi ; & pour cimier vn aigle d'argent.

Le Seigneur de Bridore , armé & hougé d'argent & de sable en pal , le volet de gueules ,

TENANS.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

d'aigle , entre vn double vol d'azur , le tortil d'or & de gueules , & le volet de mesme.

Godefroy de Lupelen, comme cy-dessus.

Guillaume des Bans , le volet de gueules , le bourlet de mesme ; & pour cimier vne teste de paon , entre vn grand double vol de gueules.

Iean Cossé, comme cy-dessus.

Ferry , Monsieur de Lorraine comme cy-dessus.

le tortil d'or & d'azur ; & pour cimier vne cuue dans vne grotte , & vne femme nue dans la cuue.

Houffe , armé & caparassonné de menu vair , le tortil d'or & de sable , le volet de pourpre ; & pour cimier vn Escu de sable , semé de six cœurs d'or , 3. 2. & 1.

Charlot Blosset , armé & houffé d'azur , semé de lettres & chiffres d'or , le cercle d'or , le volet d'azur ; & pour cimier vne teste de mulet ou d'asne.

René Chandenier , sieur de la Possonniere , armé & caparassonné d'azur & de gueules , semé de papillons d'or le bourlet d'or & de gueules , le volet de mesme ; & pour cimier vn lyon d'or , tenant en sa bouche vn oyseau d'argent , entre deux grandes aigrettes ou vols d'azur.

Gilles de la Porte , armé & houffé de pourpre , le volet de mesme , le bourlet d'argent & de pourpre ; & pour cimier vne teste de lévrier entre vn double vol de gueules.

N

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Guerry de Charnois, le volet de gueules, le bourlet de mesme & d'or; & pour cimier vne teste de More avec vn Turban d'argent.

Louis de l'Espine, armé & hougé d'or & de pourpre, le volet de mesme, le tortil d'or; & pour cimier vn sauage de carnation qui tient vn levrier blanc par la laisse.

Ceux qui estoient vaincus estoient obligez de donner un diamant ou un ruby à la Maistresse du victorieux.

Le Seigneur de Beauveau comme cy-dessus, il jousta, & eut l'auantage contre celui-cy, qui fut contraint de donner vn Diamant à la Dame.

Imbert de Beauuair, armé & hougé d'argent & d'azur, le volet de mesme, le bourlet d'or & d'azur; & pour cimier vn moulin à vent.

Le Seigneur de Beauveau combatit encore contre celui-cy.

Louis de Bueil, tymbré & armé comme cy-dessus.

Le vaincu donnoit aussi quelquefois un cheual au victorieux, si cela auoit esté ainsi conuenu entr'eux auparauant que de jouster, & pourtant il falloit donner un present à quelque Dame.

Lenoncourt, comme cy-dessus; celui-cy vainquit, & eut vn riche destrier pour prix de sa victoire.

Iean de Daillon, armé & hougé d'azur à trois chantepleures d'or, qui sont faites comme des bouteilles plates, percées par le bas, il auoit vn volet de gueules, & le bourlet d'or & d'azur, le cimier vne teste de levrier d'argent au milieu de deux aigrettes ou ailles de gueules.

Guerry, comme cy-dessus.

Regnaut de Grassay, armé, hougé, & le volet d'azur, le bourlet d'argent & d'azur; & pour cimier vne genette d'argent, marquetée de sable, entre deux aigrettes, vols ou penars d'azur.

Guillaume des Bans, le volet de gueules, le bourlet d'ar-

Poncet de la riuere, hougé & armé d'azur, bourlet

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

gent & de gueules, sans aucun cimier.

Le Roy René de Sicile, comme cy-dessus.

Iean de Beauueau, comme cy-dessus.

Guy de Laual, le volet de gueules, le bourlet de mesme, tortillé d'argent; pour cimier vne queuë de paon.

Philibert de Laigue, le volet de gueules, le bourlet de mesme, enrichy d'argent; & pour cimier vn demy lyon d'or, tenant vne banderolle ou guidon de gueules & d'argent.

Philippes de Lenoncourt, comme cy-dessus.

d'argent & d'azur sans aucun cimier.

Le Comte de Laual, housfé de satin cramoisy, l'Escu de mesme couleur, le bourlet de gueules & d'azur; pour cimier vn lyon d'or entre deux pennars ou pannaches de gueules.

Messire André de Laual, housfé de damas blanc, l'Escu de mesme, le bourlet, le volet & le cimier, comme son frere cy-dessus.

Le Comte de Dunois housfé de damas vert, le volet de mesme, le tymbre couronné; & pour cimier la double fleur de lys d'or.

Guillaume de Courselles, housfé & armé de damas blanc, le volet de pourpre, le bourlet de gueules & d'or; & pour cimier vn demy lyon d'or, aïslé de gueules, armé & lampasfé de mesme.

Le Comte d'Evreux, armé & housfé de gueules, le volet d'azur, le tortil d'or & de gueules; pour cimier vn lyon d'or aïslé de pennars, ou aigrettes de gueules.

TENANS.

ASSAILLANS.

Guerry de Charnox, comme
cy-dessus.

Guillaume de Meullon,
comme cy-dessus.

Enemont d'Albret, le volet
de gueules, le bourlet tortillé
d'argent; & pour cimier vn
aigle d'or, les aïles esployées.

Iean de Feneſtranges, volet
de gueules, tortil ou bourlet
d'or, & d'argent; & pour ci-
mier vne teſte de More diade-
mée d'argent.

Le Seigneur de Beauueau,
comme cy-dessus.

Meffire Iean de Touthville,
armé & houffé d'azur, ſemé
de lettres d'or, bourlet de
gueules & d'azur; le volet de
gueules; cimier vne teſte de
More de front, enturbannée
d'argent.

Guichart de Montberon, ar-
mé & houffé d'azur, ſemé de
larmes d'or, le volet de meſ-
me, & le tortil auſſi, ſans au-
cun cimier.

Iean du Pleſſis, ſurnommé le
Begue, armé & houffé de
gueules & de tanné, en for-
me de pallé, le volet de meſ-
me, le bourlet d'argent & de
gueules; & pour cimier vne
teſte de More diadémée d'ar-
gent.

Meffire Anthoine Daubuiſ-
ſon, armé & houffé d'or &
d'azur, en forme de pallé, le
volet d'azur ſans cimier.

Iean de Monte-Iehan, houf-
ſé & armé de gueules, ſemé
de groſſes lettres I. & B. d'or,
le volet de gueules, le bourlet
de meſme, & d'or; & pour ci-
mier vn grand pannache de plu-
mes d'auſtruche, d'or & de
gueules.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Ferry, Monsieur de Lorraine,
comme cy-dessus.

Iean de la Haye , Seigneur
de Mortaigne , hougé & armé
de gueules , semé de grands Y.
d'or , le volet de mesme , le ci-
mier vne teste & col de Griff-
fon d'or , aisé de mesme.

Iean de Cossé , comme cy-
dessus.

Nicolas de la Chambre,
hougés & armés d'or , le bour-
let & volet de mesme sans ci-
mier.

Philibert de la Iaille , com-
me cy-dessus.

Pierre de la Iumelliere, tymbré
comme Regnaut son frere , ar-
mé & hougé de damas blanc.

Ferry Monsieur, comme cy-
dessus.

Watier de Niucnen , armé &
hougés de gueules & de syno-
ple , le volet de gueules , le
bourlet enrichy d'or ; & pour
cimier vn aigle esployé d'or.

Iean de Cossé , comme cy-
dessus.

Romarin , armé & hougé
d'or & de synople , le volet
d'azur , le bourlet d'or & de
gueules ; & pour cimier vne
touffe de romarin.

Gillet de Beaumont , sans
cimier , le bourlet d'or , de sy-
nople & de gueules.

Claude d'Auallon , cimier,
deux dragons de synople, lan-
gues de gueules , hougé d'azur.

Iean de Cossé , il ne portoit
aucun cimier , le sien ayant esté
abatu.

Antoine de Prié , sans ci-
mier , hougé d'or.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Crespin, comme cy-dessus.

Iean de Tierfaut, cimier vne
teste de pucelle, volet de gueu-
les, armé & hougé de fable,
semé de plataines d'argent.

Saint Belin, comme cy-des-
sus.

François de Tierfaut, hougé
& armé de fable, semé de
Croissans, le cimier comme
Iean Tierfaut.

Saint Belin courut encore
contre cét Assaillant.

Le Comte de Dampmartin,
hougé & armé de gueules, se-
mé de Croissans, & de sonnet-
tes d'argent, volet de gueules,
tortil d'azur & de gueules, sans
cimier.

Beauveau, comme cy-des-
sus.

Merlin, hougé d'azur dia-
pré d'argent, volet de mesme,
le tortil de gueules & d'argent,
& le cimier, vn pelerin avec
son bourdon tout debout.

Philippe de Lenoncourt,
comme cy-dessus.

Le Comte de Tonnerre, ar-
mé & hougé de damas blanc,
le volet & le tortil de gueules
& d'argent, & le cimier com-
me cy-dessus.

Ces deux icy finirent les Ioustes, personne ne s'estant presen-
té contre les Tenans apres le Comte de Tonnerre.

*Or vint à la riche defferre
Le gentil Comte de Tonnerre,
Humblement les Dames requerre
Pour acheuer l'appointement
De la tres-amoureuse guerre,
Où l'on ne peut qu'amour acquerre,*

*Ny perdre Seigneurie ny terre,
Fors vn ruby ou diamant.
Ce iour fut l'accomplissement
Du Pas, aussi l'acheuement
Là se rendit honorablement.
Prest, Philippes de Lenoncourt,
D'accomplir l'enterinement,
Comme est dit au commencement,
Estoit entr'eux tres-noblement,
Firent leurs courses brief & court.*

Les vaincus à la Iouste, tant du costé des Tenans, comme de celui des Assaillans, estoient obligez de donner vn diamant, vn ruby ou vn cheual, ou quelque autre prix conuenu entre l'Assaillant & le Tenant, le plus souuent pour estre donné à leurs Maistresses. L'Autheur qui a descrit ce Pas, dit qu'il y eut cinquante & quatre diamans & trente-six rubis donnez aux Dames par ceux qui furent vaincus.

Car pour les deux principaux prix qui furent donnez par la Damoiselle tres-richement parée, qui mena, comme nous auons dit, le Roy René par vne escharpe attachée à la bride de son cheual, & tous les autres Cheualiers Tenans, lorsqu'il estoit question de combattre contre les Assaillans; Ils furent deliurez selon l'ordonnance des Iuges, par ladite Dame, le destrier tres-excellent à Florigny, & vn fermaillet ou boëte d'or, couuerte de riches diamans & de tres-beaux rubis, à Ferry, Monsieur de Lorraine.

*Vn fermaillet d'or tout marcis,
Semé de diamans & rubis,
Vallant mille francs de monnoye;
Et certes si plus ie disoye,
Suis certain que n'en mentiroye,
Le le vis quand par là passoye, &c.*

Voicy la maniere & la ceremonie, selon laquelle lesdits prix furent deliurez aux deux vainqueurs, par cette belle Damoiselle.

*Les bons Iuges eurent entente,
Et respondirent de leur Tente,*

*Que auant qu'elle fust absente
 Ils donneroient leur iugement,
 Afin & selon leur entente,
 Que du destrier qu'elle presente,
 Celuy de tel honneur soit sente,
 Qui plus aura fait vaillamment;
 Des deux prix tout premierement,
 A part, & tout secrettement
 Conclurent en leur Parlement,
 Que le Roy d'armes publieroit
 L'Arrest par leur commandement,
 Donnée de leur consentement;
 Et il le fit bien sagement,
 Ainsi qu'entendrez, orendroit,*

Le Roy d'armes parle ainsi à la pucelle, apres que les Iuges eurent consulté à qui les prix appartenoient.

*Quelques-uns ont creü
 que cette noble Pucelle
 estoit Jeanne de Lannal,
 laquelle le Roy René
 espousa apres la mort d'Isabelle de
 Lorraine sa premiere
 femme.*

*Haute & puissante Damoiselle,
 Digne d'honneur, noble Pucelle,
 Je sçay bien que vous estes celle
 Commise pour reguerdonner
 De ce que demandes nouuelle,
 Qui le prix doit auoir de telle
 Honorée & riche querelle.
 Qu'on doit de Laurier couronner,
 Messeigneurs, sans droit destourner,
 Ont sur ce voulu ordonner,
 Et vraye Sentence donner,
 Selon leur droite opinion,
 A laquelle ont fait sonner,
 Ceux qui d'armes bien raisonner,
 Sçauent iuger & discerner
 Sans tomber en diuision.*



Alors la noble Pucelle parla deuant le Roy deuant la Reine &
 deuant tous les Princes & Princesses, Seigneurs, Cheualiers, Da-
 mes & Damoiselles, qui estoient assemblez alentour d'elle atten-
 dans en grand silence ce qu'elle diroit, & à qui elle adiugeroit les
 prix.

Pource



Pource que le Roy m'a commis
A cét office, & soubmis
Les Iuges lesquels ont promis
Sur ce iuger en loyauté,
De par eux, ie declare & dis,
Selon leur propos & aduis,
Donner du destrier le prix.
A Florigny, qui a esté
Entre les Estrangers doupté,
Comme les Iuges ont relaté,
S'il est en Ville ou Cité,
Que de par vous on le luy maine
Du Fermaillet en verité:
Aussi ont dit d'autorité,
Que sus tous en soit herité,
Ferry, Monsieur de Lorraine.



Lors la Damoiselle manda
Le Nain, & tantost demanda
Aussi és Herauts, commanda
Qu'on fist de trouuer diligence,
Florigny, chascun s'accorda
A le querir nul ne tarda.
Florigny ne restarda;
Car il estoit en la presence,
A la Damoiselle s'auance,
Le Cheualier plein de sçauance,
Humblement luy fait reuerence;
Elle en grand honneur le baïsa,
Puis luy dit d'humble contenance,
Cheualier, par vostre vaillance,
Ce prix aurez par redevance
Tres-humblement la mercia.



Ferry Monsieur fut là present,
Et la Damoiselle plaisante
Luy dit, Monsieur, ce present
De par les Dames vous presente,
D'un fermaillet d'or reluisant,

La Damoi-
selle donne
un tres-beau
cheual à Flo-
rigny,

Et un fer-
maillet en
boëte d'or,
enrichie de
diamans &
de rubis, à



*Ferry, Mon-
sieur de Lor-
raine.*

*Reconnoissance vous faisant
Isabeau, la Reine presente,
Haute Princesse excellente,
Madame Tolant non exempte,
Toutes de volonté plaisante,
Remercians vostre valeur,
Qui tant de loyalle attente,
Voyez-les là toutes en leur tante,
Qui de vous aymer ont couleur.*

Après toutes ces choses ainsi heureusement acheuées sans aucune querelle, le Roy René, la Reine, & toute cette belle & noble Assemblée, s'en retournerent à Saumur en tres-magnifique ordre, sa suite estant plus grande que lors qu'il vint au lieu de la Iouste; car tous les Assaillans meslez ioyeusement avec les Tenans, y accompagnerent le Roy, qui les festina & traitta plusieurs iours tres-splendidement; Que si les Cheualiers auoient fait paroistre leur valeur & leur adresse dans ce noble pardon d'armes; les Dames & Damoiselles firent aussi esclatter leur beauté & leur gentillesse, dans le bal que la Reine donna fort souuent, où les Cheualiers qui n'auoient paru qu'armez durant les Ioustes, furent veüs habillez le plus richement qu'il leur fut possible, raschans tous à l'enuy de paroistre aussi agreables deuant leurs Maistresses, comme ils auoient fait tout leur pouuoir de leur tesmoigner leur courage & leur valeur dans le combat.





STATVTS DE LA CHEVALERIE

Es Ordre du Croissant, institué par le Roy René de
Sicile, Duc d'Anjou, le II. d'Aoust l'an 1448.
Es autres choses remarquables.

CHAPITRE VII.



V Nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit;
vn Dieu en trois personnes, seul & omni-
potent, avec l'aide de sa tres-benoiste &
glorieuse Mere la Vierge Marie; Aujour-
d'huy onzième iour du mois d'Aoust l'an
mille quatre cens quarante-huit, tenant
en Siege sainte Eglise, le Siege Apostoli-
que, Nicolas Pape quint, a esté encom-
mencé, & mis sus vn Ordre pour perpe-
ruellement & à iamais durer au plaisir de Dieu, par Cheualiers
& Escuyers, qui seront & pourront estre iusques au nombre
de cinquante, lequel Ordre sera appelé & nommé l'Ordre du
Croissant, pource que lesdits Cheualiers & Escuyers, porte-
ront deffous le bras dextre vn Croissant d'armes camaillé, sur
lequel sera escrit en lettres bleües, *los en Croissant*; Et sera fait
par la façon & maniere que cy-deuant est figuré & portait, du-
quel Ordre est pris pour Chief, Patron, Conduiseur, & Deffen-
seur, Monsieur S. Maurice, Cheualier & tres-glorieux Mar-
tir, de laquelle fraternelle vnion & compagnie dessusdite, les
points de la Reigle à garder & obseruer, s'ensuiuent icy par
articles.

*L'Ordre e-
stoit figuré
au commen-
cement du
chapitre.*

*S. Maurice
Patron de
l'Ordre du
Croissant.*

ET PREMIEREMENT, nul ne pourra estre reçu, ne
porter ledit Ordre, sinon que il soit, ou Prince, Marquis,
Comte, Vicomte, ou yssu d'ancienne Cheualerie, & Gentil-
homme de ces quatre lignes, & que sa personne soit sans vi-
lain cas & reproche.

Item, & fera vn chascun à la reception dudit Ordre, ser-
ment solemnel sur les saintes Euangiles de Dieu, tantost apres
ce que on aura chanté la Messe, lesquels sermens se feront par la
forme & maniere cy-apres declarée, dont la coppie sera bail-

O ij

lée incontinent par le Greffier dudit Ordre, à celuy qui aura fait iceux sermens, se auoir la veult à ses despens.

C'est à sçauoir, que lesdits Cheualiers & Escuyers seront tenus d'oïr par chascun iour Messe, se ils sont en lieu où il ne tienne à eux, & qu'ils le puissent faire; & ou cas que ils y défaudroient, ils donneront autant pour l'amour de Dieu, comme on donneroit à vn Chappellain pour dire & celebrer Messe, ou ne beuront point de vin pour tout ce iour-là, & ainsi le iurent & promettent.

Item, se ils sçauent les heures de nostre Dame, ils promettent & iurent de les dire chascun iour, & se ainsi ne lesont, ils iurent de ne disner ne eux asseoir à table de tout le iour ensuiuant au soupper: Et en cas qu'ils ne sçauoient leursdites heures, ils sont tenus de dire chascune iournée à genoux quinze *Pater noster* & *Aue Maria*, deuant l'Image de nostre Dame; & se ils estoient si aggraués de maladie que ils ne peussent dire leursdites heures, ou *Pater noster* & *Aue Maria*, ils promettent de les faire dire ce mesme iour par quelqu'un autre.

Item, promettent & iurent, d'auoir & tenir en tout amour & dilection fraternelle, les Cheualiers & Escuyers, le Chancelier & autres Officiers Iurez & Incorporez audit Ordre, comme ils voudroient faire leurs propres freres germains de pere & de mere.

Item, promettent & iurent de garder & deffendre leur honneur en l'absence d'eux comme le leur propre, & en leur presence leur en donner conseil, confort & ayde, au plus loyaument qu'ils sçauront ou pourront.

Item, leur honte, faute, vergongne ou des-honneur reserué en cinq cas & deffauts cy-apres exprimez & declarez, celebront & aideront à celer au mieux que ils sçauront & pourront comme les leurs propres: toutefois ils seront tenus de les en reprendre secrettement au plustost que faire se pourra, sans que nul autre qui soit viuant le sçache, fors eux seulement, les blasmant & reprenant au plus sagement que possible leur sera, & à leur pouuoir les en destourneront par façon & maniere que ils n'y rechéent plus; & ainsi le promettent & iurent.

Item, se par cas d'auanture ceux qui ainsi sont reçus en l'Ordre faisoient quelque faute ou erreur, comme dessus est dit, & que aucun de leursdits freres les en blasmast ou reprenist tellement par charité, ils promettent & iurent de ne luy en sçauoir nul

mal talent , mais le prendre en bonne part , & s'en abstenir dès lors en auant à leur pouuoir & puissance.

Item , promettent & iurent de ne porter armes pour nulles quelconques querelles de homme qui viue , excepté seulement pour leur souuerain Seigneur , & aussi pour leur Maistre que ils ont lors , & pourroient auoir pour l'auenir , se ils ne cudent en leur conscience que la partie pour qui ils s'armeroient , eust meilleur droit & querelle que son aduersaire.

Item , aussi promettent & iurent , que iamais ne feront contre leur souuerain Seigneur , en quelque façon que ce soit , ne pour chose qui leur puisse ou doie aduenir , ainçois sont tenus de le seruir tousiours loyaument de tout leur pouuoir & puissance.

Item , iurent & promettent de porter tous les Dimanches de l'année , & autres Festes commandées en sainte Eglise , le Croissant souz le bras dextre , sur peine de donner vne piece d'or pour chascun iour de Feste qu'ils ne le porteront , sinon que ils fussent en lieu où ils ne vouldissent estre connus ou reduits en chambre , pour occasion de maladie de leur personne.

Item , promettent & iurent aussi d'estre obeissans au Senateur Chief dudit Ordre , en toutes & chascunes les choses que par luy & autres de l'Ordre , sont & seront aduisées , conclues , & passées , au bien & honneur de l'Ordre , sans iamais aller à l'encontre.

Toutes lesquelles choses dessusdites , ils promettent & iurent par leur part de Paradis , par le saint Sacrement de Baptisme que ils apportèrent de dessus les fonds , & sur leur honneur , de les bien & loyaument tenir à tousioursmais , & les garder & obseruer à leur loyal pouuoir sans aucunement les vouloir enfreindre pour cas quelconque , ne pour chose qui leur puisse ou doie auenir.

Oultre leur est certifié & aduisé par celuy qui reçoit d'eux les sermens , que par les Statuts dudit Ordre , ils ne le pourront iamais laisser , ne eux en départir , sinon que par deuotion ils fussent meus à laisser le monde , & deuenir gens d'Eglise ou de Religion , ouquel cas ils le pourroient laisser.

Item , pareillement iamais ne leur pourra estre osté ne leué le dit Ordre , fors pour l'un des cinq cas , dont deuant est faite reservation cy-apres declarez.

110 Le vray Theatre d'Honneur

Le premier est , qu'ils fussent attaints & conuaincus d'heresie, & fussent trouuez non pas fermement croyans en la creance de nostre Foy Catholique.

Le second est , que ils fussent conuaincus & attaints veritablement de cas de trahison , prouée à l'encontre d'eux suffisamment.

Le tiers est , que par faulte & lascheté de courage & par recreansie & couardise , ils fussent honteusement fuitifs de bataille arrangée , à iour nommé , là où seroit la personne de leur souverain Seigneur , & ses bannieres desployées.

Le quatriesme est , que ils fussent déconfis & outrez par armes en champ de bataille , fait pour cas d'honneur.

Le cinquiesme est , qu'il fust prouué deuément & suffisamment à l'encontre d'eux , que ils eussent esté trouuez portans armes par voyes aucune , directe ou indirecte , quelle que elle fust , ou peust estre , contre leur souverain Seigneur , ou que ils fussent en compagnie d'autres adherans , consentans , confortans ou conseillans de faire machinations , conspirations , ou ligues contre sa personne ou son Estat ; En l'un desquels cinq cas seulement seroit l'Ordre osté & leué à celui qui auroit fait ou commis l'un d'iceux , comme infame & non habille , & fait deffence de iamais plus ne le porter , à certaines & grosses peines , en le priuant & bannissant tres-honteusement de ladite fraternité & compagnie.

Item , & outre sont faites certaines exhortations charitables par le Senateur , ou autre son Commis , aux Cheualiers & Escuyers entrans audit Ordre , à receuoir lesdits tels que cy-apres s'ensuiuent : c'est à sçauoir , que d'oresnauant ils ayent singulierement regard plus que à chose qui soit , à l'estat de leur conscience , afin qu'enuers Dieu ils puissent estre agreables , & qu'en ce monde il leur ayde à faire chose qui soit à l'honneur & profit de leur corps & ame.

Du surplus de reuerer & honorer sainte Eglise , & les Ministres d'icelle.

De soustenir le droit des pauvres femmes veufues , & des orphelins aussi.

D'auoir tousiours pitié & compassion du pauvre peuple commun.

D'estre en faits & en dits & en paroles , doux & courtois & amiables enuers chascun.

De ne médire des femmes de quelque estat qu'elles soient pour chose qui doive aduenir; d'autre part quand ils voudroient dire quelque chose, d'y penser premier auant que la dire, afin qu'ils ne soient trouuez en mensonges.

De fuir toutes compagnies des-honnestes, questions & debats le plus qu'ils pourront.

De pardonner volontiers; & ne retenir point longuement mal-talant sur le cœur contre nully, se ce n'est pour chose qui touche grandement l'honneur.

D'entre à foy, se faire valoir, si que leur los & fame puisse estre croissant tousiours de bien en mieux, les aduisans que tous les bien-faits & prouesses que par la preud'homme & vaillance de leurs corps, ont esté & seront faits iusques à leur trépas, seront escripts & enregistrez au liure des Chroniques de l'Ordre pour perpetuelle mémoire, les priant qu'ils ne prennent en mal contentement, ce que on leur a dit, car on le fait pour leur bien & honneur, & pour l'amour que on leur porte; leur signifiant au surplus que ils sont tenus de faire faire leur Croissant, pour le porter dans six sepmaines au plus tard, à ladite peine d'une piece d'or pour chascun iour de feste que ils ne le porteront ledit terme passé; & se est leur plaisir de le porter chascun iour de la sepmaine, pour plus honnorer l'Ordre, ils le peuuent faire.

Item, tous les Cheualiers & Escuyers dudit Ordre, seront tenus, se possible leur est, d'estre vne fois l'année ensemble au iour & feste de Monseigneur S. Maurice, au lieu que par les Senateur, Cheualiers & Escuyers de l'Ordre sera aduisé, & conclurre ce qui sera vtile & proufitable au bien, honneur & augmentation de l'Ordre; Et se ils n'y peuuent estre, ils constitueront vn de leurs freres & compagnons leur procureur, par procuration seellée du seel de leurs armes, ou autre seel authentique & approuué; laquelle ils enuoyeront au lieu où se tindra ladite feste; & ou cas que ils auroient exoine ou excuse telle que ils ne puissent enuoyer ou mander à temps leur dite procuration, ils seront tenus de faire sçauoir le plustost qu'ils pourront au Senateur Chief dudit Ordre, par leurs lettres closes, la cause pourquoy ils n'auront peu venir, ny mander à temps icelle leur procuration, laquelle ils enuoyeront lors.

Item, quand aucun des Cheualiers ou Escuyers dudit Ordre, fera ou commettra quelque deffault, crime ou malefice, qui vin-

dra à la cognoissance du Senateur & Chief dudit Ordre, il portera benignement & doucement la correction & punition telle que par ledit Senateur sera aduisée; Et se celuy desdits Cheualiers & Escuyers, à qui ledit Senateur donnera la penitence ou correction se sentoît agraué d'icelle, il pourra supplier à iceluy Senateur qu'il luy plaise de remettre la chose au premier conseil & assemblée de l'Ordre, lequel Senateur le luy accordera franchement & de bon cœur.

Item, se aucun desdits Cheualiers ou Escuyers dudit Ordre estoit prins en la guerre des Infidelles & ennemis de la Foy Chrestienne, ou au seruice de son souuerain Seigneur, ou pour sa querelle, deffendant ou conquerant les païs, terres & Seigneuries, & qu'il fust mis & rançonné par lesdits ennemis à si extrême & si excessiue finance & rançon, que il ne peust payer sans vendre & aliener la pluspart de ses possessions & terres, ou venir à totale destruction, en ce cas chascun desdits Cheualiers & Escuyers sera tenu de luy ayder, selon sa possibilité & discretion.

Item si quelqu'un desdits Cheualiers & Escuyers, Officiers, Supposts, Iurez & Incorporez dudit Ordre, estoit allé de vie à trépassement & eust laissé sa femme & petits enfans mineurs, & souz bas âge, qui bonnement n'eussent dequoy viure ne eux faire nourrir, alimenter ne soustenir leur estat par quelque piteuse fortune à luy auenuë, & non point par son deffault; en celuy cas chascun d'iceux Cheualiers & Escuyers, sera tenu d'y faire son deuoir, selon son pouuoir, puissance & fraternele charité, en faisant nourrir & alimenter lesdits enfans mineurs, iusques à ce que ils ayent passé l'âge de quatorze ans ou plus, au cas que lesdits femmes & enfans le requeroient ou feroient requerir: Lesdits Cheualiers & Escuyers semblablement, se on les vouloit des-heriter, ou faire autres torts & griefs, les fauoriseront & ayderont au mieux que ils pourront.

Item, aussi se il aduenoit que aucun d'iceux Cheualiers ou Escuyers fust en quelque prison, ou qu'il fust malade en lointain païs & hors de sa maison, & que vn d'eux ou plusieurs desdits Cheualiers ou Escuyers, passast à dix lieües près du lieu où il seroit, & le sceust au certain, il sera tenu de le aller voir & le visiter personnellement, se possible luy est, & qu'il le puisse faire seurement, & sans danger de sa personne; auquel cas
il le

il le fera voir & visiter par autres, en luy faisant offrir de ses biens, comme vn frere doit faire à vn autre.

Item, quand vn Prince, haut Baron, ou autres gens que on conuist clairement que ce fust le bien, honneur & augmentation de l'Ordre, voudroient entrer audit Ordre, le nombre non accomply, en celuy cas, le Sénateur accompagné de dix autres Cheualiers & Escuyers d'iceluy Ordre au moins, le pourront receuoir, ayans toutefois regard & aduis que ceux que ils receuroient fussent tels, que ils n'eussent charge ou reprehension au prochain Chapitre des autres Cheualiers & Escuyers dudit Ordre, pour lors absens, de les auoir reçeus.

Item, quand aucune Congregation & Assemblée se fera entre les Cheualiers & Escuyers dudit Ordre, chacun d'eux sera tenu d'auoir & porter son Croissant souz le bras dextre.

Item, y aura vn Cheualier ou Escuyer dudit Ordre pour l'année qu'il sera esleu, qui se dira & appellera Sénateur, & le iour & feste de Monseigneur S. Maurice se eslira par voix & eslection commune desdits Cheualiers & Escuyers, & par la plus grande part d'icelles, & tous autres Cheualiers, Escuyers, Officiers, Supposts, Iurez & Incorporez dudit Ordre, luy obeiront & porteront honneur & reuerence, & en toutes & chascunes les choses touchant, concernant & regardant ledit Ordre, sa voix aura lieu pour deux.

*Le Sénateur
ou Chief de
l'Ordre.*

Item, outre aura prerogatiue & prééminence quand aucune Congregation ou Assemblée desdits Cheualiers & Escuyers se fera, d'aller tout seul derriere; Et en outre receura personnellement, ou fera receuoir en son absence par vn ou plusieurs de l'Ordre, ses Commis & Deputez, ayans pouuoir à ce par ses lettres Patentes, seellées du Seel de l'Ordre, les sermens des autres Cheualiers & Escuyers qui entreront audit Ordre; certifiant par cesdites lettres, que c'est par la voix & eslection d'iceux Cheualiers & Escuyers; & outre presidera en Conseil & Assemblée desdits Cheualiers & Escuyers, conclura & donnera les appointemens selon les conclusions prinſes.

Item, ledit Sénateur à sa premiere entrée, promettra & iurera les choses cy-apres declarées, c'est à sçauoir de vaquer & entendre principalement & sur toutes autres choses à tout ce qui sera le bien, honneur & augmentation dudit Ordre.

Item, d'auoir en amour & dilection tous & chacuns les Che-

114 Le vray Theatre d'Honneur

ualiers, Escuyers, Officiers, Iurez & incorporez audit Ordre, sans s'encliner plus à l'un qu'à l'autre, pour amour, crainte ou affection particuliere.

Item, aussi iurera les tenir en bonne fraternité, punir & corriger selon les cas qui pourront aduenir; Et au surplus faire & accomplir toutes les ceremonies & le contenu és articles de la fondation dudit Ordre, ainsi qu'il appartient à son office, & ainsi qu'en icelles est particulièrement déclaré.

Item, que à son pouuoir il sera ententif & soigneux à penser, considerer & executer ce qu'il verra & connoistra estre utile, expedient & proufitable pour ledit Ordre; & qu'il n'entreprendra pour ladite année, charge, commission ou voyage, par laquelle il ne puisse vaquer & entendre à exercer ledit Office de Sénateur, sans le sçeu de la pluspart desdits Cheualiers & Escuyers dudit Ordre, que possible luy sera.

Item, se il aduenoit que le Sénateur Chief dudit Ordre trépassast de ce siecle en l'autre, ou allast hors en aucun lointain pais, pour aucunes ses affaires, durant le temps qu'il sera Sénateur, en ce cas le plus ancien créé en l'ordre de tous iceux Cheualiers & Escuyers, sera en son lieu, & exercera ledit office de Sénateur, iusques à ce qu'autrement en soit ordonné par lesdits Cheualiers & Escuyers, lequel aura telle & semblable puissance que auoit ledit Sénateur.

*Vn Prelat
qui sera
Chappelain
& Confes-
seur de l'Or-
dre.*

Item, apres y aura vn autre Officier audit Ordre, qui sera Archeuesque, Euesque, ou autre notable homme constitué en dignité d'Eglise Cathedrale ou Collegiale, Docteur en Theologie, ou gradué en autre science, qui sera Chappelain & Confesseur dudit Ordre, lequel sera à vie, se il ne faisoit cas si deshonnestes, parquoy on l'en deust priuer & debouter, ayant pension chascun an dudit Ordre.

Item, iurera les choses cy-apres déclarées; cest à sçauoir, d'aimer & honorer ledit Ordre, & de procurer & nourrir à son loyal pouuoir, dilection & amour fraternelle entre les Cheualiers & Escuyers, Iurez & Incorporez de l'Ordre, & euitier entre eux chisme, diuision ou mal-talent.

Item, aussi de tenir secrets tous les faits dudit Ordre qui viendront à sa connoissance, & qui seront à celer.

Item, d'auoir en son memento, memoire & souuenance de l'Ordre & des Cheualiers & Escuyers d'iceluy, & par especial de dire & celebrer chascune sepmaine de l'an, ou cas que il n'au-

roit exoine ou excuse legitime, vne Messe à l'honneur de Monseigneur S. Maurice, Chief & Patron dudit Ordre, sa vie durant; auquel cas il la fera dire & celebrer par vn autre Chapelain, & au surplus faire pour le bien & augmentation dudit Ordre, & les Cheualiers & Escuyers, & chascun d'iceux comme pour luy mesme.

Item, apres y aura vn Chancelier ayant quelque degre en Science, qui sera esleu & nommé en Congregation & Chapitre general desdits Cheualiers & Escuyers, & ne portera point l'Ordre, mais sera iuré & Incorporé dudit Ordre, & sera du conseil, lequel aura en garde le grand Seel dudit Ordre, qui sera tel, comme cy-dessus est dit. *Le Chancelier de l'Ordre.*

Item, ledit Chancelier proposera & mettra en termes entre les Cheualiers & Escuyers de l'Ordre, les choses qui seront aduisées d'expedier, pour le bien, honneur & prouffit dudit Ordre, & les opinions desdits Cheualiers & Escuyers recitera; faisant oultre toutes autres choses appartenans à sondit Office, & sera à vie, ayant pension de l'Ordre.

Item, & iurera ledit Chancelier apres l'eslection faite de sa personne, les points & articles cy-dessous escripts: Premièrement, de tenir & auoir en tout amour, dilection, honneur & reuerence les Cheualiers & Escuyers dudit Ordre; de tenir la main sur toutes choses au bien, honneur & augmentation d'iceluy, & de bien & loyaument exercer son Office de Chancelier.

Item, d'estre obeissant au Senateur Chief dudit Ordre, en toutes & chascunes les choses qui par luy & aultres de l'Orde, sont & seront aduisées, concluds & passées à l'honneur & bien dudit Ordre, sans iamais aller à l'encontre.

Item, promettra & iurera de tenir secret, & non reueler à nully, se il n'est de faire, ce qui sera conclu & aduiséés Conseils dudit Ordre, selon que au cas appartiendra, & que les conclusions en seront prises; & au surplus faire & exercer bien & loyaument & diligemment à son pouuoir ledit Office de Chancelier.

• Item, on seellera toutes lettres closes & patentes, touchant ledit Ordre, de cire vierge blanche, pour representation de la pureté dudit Saint; Et es lettres patentes sera le grand Seel, pendant à vn lacs de soye vermeille, en l'honneur du Martyre d'iceluy Saint, & le contre-seel sera des armes de celuy qui sera Senateur pour celle année.

Item, vn autre Officier y aura audit Ordre; c'est à sçauoir vn

116 Le vray Theatre d'Honneur

*Le Maître
des Reque-
stes,*

Maistre des Requestes, lequel tiendra le lieu de Chancelier en son absence, & aura ou telle & semblable puissance que auroit ledit Chancelier, s'il estoit present; mesmement aura charge de recueillir les requestes & supplications présentées à l'Ordre, pour icelles faire expedier en Conseil, lequel fera pareil serment que le Chancelier.

Le Tresorier.

Item, apres ledit Maistre des Requestes, y aura vn autre Officier audit Ordre, appelé Tresorier, lequel aura la charge de la recepte, fondation & dotation qui se feront en iceluy Ordre; & aussi des dons, legs, augmentations & biens-faits d'iceluy, lesquels il receura, & fera venir bien diligemment à son pouuoir; & en outre payera les autres Officiers de l'Ordre, frais, mises & despences, touchant ledit Ordre, selon l'Ordonnance que sur ce luy en sera faite, dont il rendra bon & loyal compte chascun an au Chapitre dudit Ordre, deuant le Senateur ou ses Commis, & autrement fera ce que par lesdits Cheualiers & Escuyers de l'Ordre luy sera commandé & ordonné.

Item, lequel Tresorier se eslira par la voye & maniere que sera esleu le Chancelier, apres laquelle eslection faite, il iurera les choses cy-apres declarées; c'est à sçauoir de faire & exercer loyaument & diligemment à son pouuoir l'Office de Tresorier dudit Ordre, & de faire & procurer en toutes manieres ce que il sçaura estre au bien, honneur & augmentation d'iceluy.

Item, d'estre obeissant au Senateur Chief dudit Ordre; en toutes & chascunes les choses qui par luy & autres de l'Ordre, sont & seront aduisées, conclues & passées au bien & honneur de l'Ordre, sans iamais aller à l'encontre, & auoïren tout honneur & reuerence les Cheualiers & Escuyers d'iceluy.

Item, promettra & iurera de tenir secret & non reueler à nul, se il n'est de faire, ce qui sera aduisé & conclu és conseils & deliberations de l'Ordre, selon qu'au cas appartiendra, & que les conclusions en seront prises.

Le Greffier.

Item, apres luy sera vn autre Officier audit Ordre, Clerc, ydoine & suffisant, esleu au Chapitre general desdits Cheualiers & Escuyers, nommé Greffier assermenté, & Iuré dudit Ordre, mais il ne le portera point, & sera Officier à vie, ayant pension de l'Ordre, lequel fera l'office de Secrétaire, & registrera & mettra par écrit en liures & Chroniques à ce ordonnées tous les hauts & renommez faits & vaillances des Cheualiers & Escuyers de l'Ordre, avec les appointemens & conclusions prises és conseils dudit

Ordre, & mesmement aura la garde des Chapitres, liures, cartulaires, & du petit seal des lettres closes d'celuy Ordre.

Item, ledit Greffier iurera de tenir leurs conseils secrets & non les reueler à nulle personne viuante sans leur congié & licence de veritablement, loyaument & diligemment à son pouuoir mettre & registrer par escrit tous les hauts faits & loüanges dignes de memoire de ceux dudit Ordre, avec les conclusions & deliberations prises en leursdits conseils, bien & deuëment à son pouuoir.

Item, de obeïr au Sénateur & Chancelier de l'Ordre és choses que ils luy ordonneront touchant ledit Office; aussi d'auoir en honneur & reuerence les Cheualiers & Escuyers d'iceluy Ordre, & aussi de tout son pouuoir augmenter & accroistre le bien de l'Ordre.

Item, apres sera audit Ordre vn autre Officier, nommé Roy *Le Roy d'Armes.* d'Armes qui aura nom *Los*, & portera pour émail vn Croissant d'or camaillé dedans, auquel seront les armoiries de Monseigneur S. Maurice, & dessous ledit Croissant les armes de celui qui sera Sénateur pour l'année, & sera sa cotte des armes dudit Saint, lequel Roy d'Armes sera office à vie, se il ne se forfaisoit, & aura pension dudit Ordre par an, & aussi sera créé & nommé par la voix & eslection desdits Cheualiers & Escuyers.

Item, ledit Roy d'Armes iurera de se bien & diligemment enquerre des hauts faits, vertus & loüanges de ceux de l'Ordre, & de les reueler & rapporter veritablement au Greffier dudit Ordre, pour estre mis & Registrez és Chroniques, comme raison est; fera ou fera faire bien & diligemment les Ambassades & Messages qui luy seront commises & ordonnées de par le Sénateur & autres dudit Ordre, & autrement exercera le fait de son Office bien & loyaument.

Item, apres y aura vn Pourfuiuant, appelé *Croissant*, subiet *Le Pourfuiuant.* & obeïssant au Roy d'Armes; & pareillement portera les armes de Monseigneur S. Maurice, & sa cotte d'armes aussi, & souz le Croissant portera les armes du Sénateur, lesquelles il aura de la part que les ont les autres Pourfuiuans; lequel Pourfuiuant prendra la moitié d'autant de pension que aura ledit Roy d'Armes; & pareillement sera Officier à vie, & iurera de faire & exercer bien & loyaument son office.

Item, de chascune feste de Monseigneur S. Maurice, les Che- *Habits de parade des Cheualiers & Escuyers de l'Ordre.* ualiers & Escuyers dudit Ordre, porteront tous manteaux longs iusques aux pieds; c'est à sçauoir, les Princes de velours plein

118 Le vray Theatre d'Honneur

Letices, sont peaux d'hermines sans aucune moncheture. cramoisi, fourrez d'hermines, les autres Cheualiers auront manteaux dudit velours, fourrez de letices on menu vair; Et les Escuyers porteront manteaux de satin cramoisi iusques au pied, lesquels seront fourrez de menu vair, & dessous lesdits manteaux,

Velte, signifie un galon ou clinquant d'or ou d'argent. ils auront tous des robes longues de damas gris, celles des Cheualiers seront fourrées de menu gris, & les autres des Escuyers de menu vair; & sur leurs testes porteront tous chapeaux doubles & couuerts de velours noir: mais ceux desdits Cheualiers seront borde-
bordez d'une velte d'or, & ceux des Escuyers d'une velte d'argent; & est à entendre que iceux Cheualiers & Escuyers devront porter lesdits manteaux la Vigille aux Vespres de ladite Feste de S. Maurice, & le lendemain à la Messe & aux Vespres.

Item est ordonné, que quand quelque grand Seigneur ou Prince requerroit & demanderoit estre de l'Ordre, & que aucun desdits Cheualiers & Escuyers fust commis par le Senateur pour aller prendre & receuoir les sermens de luy, ou ceux desdits Cheualiers ou Escuyers à ce commis, portera ledit manteau durant la reception desdits sermens.

Item, & s'il aduenoit que au dedans de quarante iours, enuiron la Feste, que les pere, mere, ou la femme espouse desdits Cheualiers & Escuyers fust allée de vie à trespassement, en celuy cas se il ne veut, il ne se trouuera point à ladite Assemblée, & se il s'y trouuoit, il porteroit son manteau noir de viduité, long iusques aux pieds, sans porter celuy de cramoisi.

Habits du Chancelier de l'Ordre, & du Maistre des Requestes, du Tresorier, & du Greffier. Item, le Chancelier susdit portera vn manteau long d'escarlate iusques aux piés, fourré de menu vair, & sur la teste ce que bon luy semblera; & pareillement le Maistre des Requestes d'iceluy Ordre: Item, le Tresorier de l'Ordre sera habillé d'une robe longue d'escarlate, fourrée de menu vair, & aura vne gibeciere au costé: Item, le Greffier dudit Ordre portera vne robe longue d'escarlate iusques à terre, fourrée aussi de menu vair; & sur sa teste aura vn chapeau.

Item, & quand vendra au iour du Chapitre General, qui sera la Feste Monseigneur S. Maurice, que tous les Cheualiers & Escuyers dudit Ordre seront assemblez dès la Vigille deuant à l'heure de Vespres, ils se rendront tous à l'Hostel dudit Senateur, & de là s'en iront à l'Eglise oir les Vespres, en telle ordonnance comme cy-apres s'ensuit.

La Procession de l'Ordre. Et premierement, le Pourfuiuant ayant vestu sa cotte d'Armes, ira tout seul le premier, apres ledit Pourfuiuant ira

le Greffier, tenant en sa main par escrit les ceremonies de l'Ordre ; apres ledit Greffier ira le Tresorier , & apres luy iront le Chancelier & Maistre des Requestes ; c'est à sçauoir le Chancelier à la main droite , & à l'honneur , & le Maistre des Requestes à la fenestre , & apres eux iront tous les Cheualiers & Escuyers dudit Ordre, deux à deux, selon que ils seront plus nouvellement créez en ordre, sans auoir nul regard à leur noblesse, haulteur de lignage , grandeur de Seigneuries , richesses , offices , ou autrement , ne qui sera Cheualier ou Escuyer ; & se ils estoient non - pair , ils iront trois en ordre au premier rang ; Apres eux , & deuant le Senateur , ira le Roy d'Armes , vestu de sa cote d'armes , pour demonstrier l'autorité & preéminence d'iceluy Senateur ; Et apres eux tous ira le Senateur seul , apres lequel iront les Cheualiers & Escuyers , & tous autres gens qui seront là presens.

Et en telle ordonnance s'en iront lesdits Cheualiers & Escuyers dedans l'Eglise , & là s'asserront par ordre ; mais ledit Senateur sera assis seul , à l'honneur , & au plus digne lieu , & lesdits Chancelier , Maistre des Requestes , Tresorier & Greffier seront en quelque autre siege à part , au costé dudit Senateur ; & de l'autre sera le Roy d'Armes , & ledit Pourfuiuant sera prés ledit Senateur sur pieds, pour faire ce qu'il luy ordonnera , au derriere duquel Senateur y aura vn drap de brodure, où seront les armes de Monseigneur S. Maurice , & l'Escu des siennes au milieu ; puis feront chanter ledit Senateur, Cheualiers & Escuyers, les Vespres dudit Saint.

*Ordre de la
Seance des
Cheualiers
& Escuyers
dans à l'E-
glise*

Item, lesdites Vespres dites, s'en retourneront à l'Hostel dudit Senateur en telle ordonnance que ils ont esté au venir, & là soupperont tous ensemble ; & sera ledit Senateur au bout de la table , à l'honneur , & seruy à couuert , & nul quelconque que luy.

*Ordre du re-
tour, & seance
du soup-
per.*

Item, semblablement, le lendemain iour & Feste de Monseigneur saint Maurice , à l'heure de la grande Messe ; seront tous les Cheualiers & Escuyers , & autres dudit Ordre , par l'ordonnance dessusdite , à l'Eglise , & en tel habit qu'ils auront esté ausdites Vespres , & eux venus & entrez en l'Eglise, & assis en leurs lieux ; comme dit est, feront dire & chanter la grande Messe dudit saint Maurice, le plus solennellement que faire se pourra.

*La grande
Messe.*

Item , & quand il sera heure d'aller à l'offerte , le Pourfui-

*Ils vont à
l'offerte.*

120 Le vray Theatre d'Honneur

uant baillera audit Greffier les cierges ardants desdits Cheualiers & Escuyers l'un apres l'autre, lesquels cierges seront tous de cire blanche vierge, se elle se peut trouuer, du poids de trois liures chascun, fors celuy du Senateur qui sera plus grand que nul des autres, & poiserá six liures, en haut duquel sera attaché vn blazon des armes de Monseigneur saint Maurice, & deffouz sera le blazon des armes dudit Senateur; Et pareillement seront attachez à tous les autres cierges les blazons des armes de ceux qui les offriront.

Item ce fait, ledit Greffier baillera ausdits Cheualiers & Escuyers l'un apres l'autre lesdits cierges tous ardants, lesquels ils iront offrir avec vne piece d'or de valeur, à l'opposite de l'ordonnance en laquelle ils sont venus; car le Senateur offrira tout le premier, & chascun des autres apres, ainsi qu'il se trouuera plus ancien créé audit Ordre.

*Les Officiers
de l'Ordre
estoyent Nobles
de nom
& d'armes.*

Item, apres ce que lesdits Cheualiers & Escuyers auront tous offert, le Chancelier de l'Ordre offrira vn cierge de cire vierge, pesant deux liures, auquel sera attaché vn Escu de ses armes, & deffous y aura vn petit rolet où seront escrits ses nom & furnom; apres ledit Chancelier, offrira le Maistre des Requestes vn autre cierge pareil, armoyé de ses armes, & apres luy offrira le Tresorier vn autre cierge semblable, où sera semblablement le blazon de ses armes, & aussi vn petit rolet; apres eux offrira le Greffier vn autre cierge, poissant vne liure & demie de cire blanche, où sera pareillement vn petit escusson de ses armes, & ses nom & furnom en vn autre rolet; & apres luy offrira le Roy d'Armes vn autre cierge pareil, armoyé de ses armes, avec le petit rolet: Et finalement viendra offrir le Pouruiuant son cierge, où seront ses nom & furnom seulement.

Item, ladite Messe dite, iront tous disner ensemble à l'Hostel dudit Senateur, en telle ordonnance comme ils ont esté au souper deuant, lesquels disner & souper se feront par ledit Senateur, aux despens de la fondation dudit Ordre.

Item, & apres le disner, entreront ensemble en Conclau tous les Cheualiers & Escuyers de l'Ordre, & tiendront conseil general, pour aduiser les choses qui seront à faire, au bien & honneur de l'Ordre; & mesmement pour eslire le lieu plus conuenable pour tenir le Chapitre general, & faire la Feste de S. Maurice pour l'année à venir, durant lequel conseil ledit Pouruiuant gardera la porte par dehors.

Item,

Item , audit Conseil se eslira le Senateur nouveau pour l'autre année , par voix & eslection de la pluspart desdits Cheualiers & Escuyers de l'Ordre , & le vieil prendra le serment du nouveau , en commandant audit Greffier ses lettres pour ce necessaires , & luy baillant oultre , les Chapitres , Statuts , & autres escritures & enseignemens qui toucheront ledit Ordre en presence du Chancelier & desdits Cheualiers & Escuyers.

Item , cela fait , à l'heure de Vespres s'en iront iceux Cheualiers & Escuyers accompagner ledit Senateur nouveau à son Hostel , puis de là se partiront & vendront en l'ordonnance dessusdite à l'Eglise , pour ouïr les Vespres dudit Saint , avec celles des Morts , lesquelles dites , iceux Cheualiers & Escuyers rameneront ledit Senateur nouveau à sondit Hostel.

Item , au lendemain de ladite Feste de S. Maurice , tous lesdits Cheualiers & Escuyers reuiendront vestus de robes noires , longues iusques aux pieds , fourrez d'aigneaux noirs , à colets ou sans colets , comme il leur plaira , & sur leurs testes porteront chapérons noirs , pour accompagner & mener à l'Eglise ledit Senateur , & n'auront point leurs manteaux , & illec feront dire & celebrer solemnellement vne haute Messe *de requiem* , pour l'ame des Cheualiers & Escuyers dudit Ordre , qui seront trépassés depuis la creation & fondation de l'Ordre , à laquelle tous iceux Cheualiers , Escuyers & Officiers offriront par la maniere & Ordonnance dessus declarée , ce que sera de leur plaisir.

Item , seront tenus d'offrir à ladite Messe pour leurs freres deffunts en ladite année ; ceux qui alloient en ordre derriere eux ; les Escus des armes d'iceux trépassés , sur vn drap noir de trois aulnes de long ; & les autres de deuant eux , offriront le tymbre desdites armes , lesquels drap , armes & timbre , seront attachez haut en ladite Eglise contre le mur , pour perpetuelle memoire desdits Cheualiers & Escuyers trépassés.

Item , est à entendre , que auant ladite offerte , ledit Roy d'Armes baillera ausdits Cheualiers & Escuyers les premiers ledit Escu & drap , & aux autres deux de derriere , le Pourfuiuant baillera le timbre.

Item , apres ladite offerte faite , y aura vne petite collation *Collation est icy prise pour vne Oraison funebre.* des biens-faits , honneurs & vaillances de celuy ou de ceux desdits freres Cheualiers & Escuyers , qui seront decedez & trépassés celuy an.

Q

Item , quand il auindra que aucun desdits Cheualiers & Escuyers trépassera de ce siecle en l'autre , incontinent qu'il sera notifié & fait sçauoir par les lettres closes dudit Sénateur aux autres dudit Ordre , chascun d'eux fera tenu de faire dire & celebrer en l'Eglise trente Messes *de requiem* le plustost qu'il pourra , & faut que ce soit en dedans de l'an , pour l'ame desdits deffunts , & autres leurs amis trépassiez.

Item , chascun desdits Cheualiers & Escuyers dudit Ordre , sera tenu d'ores-en-auant de faire mettre souz le blazon & Escu de ses armes , le Croissant camailé , tel qu'il se porte souz le bras dextre , par tous les lieux & places là où il fera peindre & entailler sesdites armes , tant en sa maison où il fera sa demeure & residence , comme par tout ailleurs où il voudra mettre sesdites armes.

Item , & pource que l'Eglise Cathedrale d'Angiers est fondée de Monseigneur S. Maurice , glorieux Chief & Patron de l'Ordre ; est fait & fondé en la croisée à main droite deuers les Cloistres de ladite Eglise , vn tres-bel Autel , & au dessus d'iceluy l'Image dudit Saint , belle & magnifique ; Et en icelle sont mis & assis grands tableaux de bois , de la hauteur de quatre pieds ou enuiron , commençant ladite hauteur à l'endroit dudit Saint , sur lesquels tableaux sont les armes , avec les timbres & cry d'vn chascun des Cheualiers & Escuyers de l'Ordre , ainsi que ils sont plus anciens créez en iceluy. Et en oultre est fondée en ladite Chapelle vne Messe basse quotidienne , laquelle se dira la premiere de ladite Eglise , & y aura quinze gobets de la plus grosse cloche de leans , au nom des quinze ioyes de nostre Dame.

Item , chascun desdits Cheualiers & Escuyers a fait faire vn carreau d'vn pied & demy en quarré ; c'est à sçauoir les Cheualiers de velours cramoisi , & les Escuyers de satin cramoisi , ainsi que sont les manteaux , & sur iceux carreaux sont de brodure les armes d'vn chascun en escuillon , avec leurs croissans dessous ; & quand vindra au iour & Feste dudit Saint , lesdits carreaux seront mis & assis chascun an , pour soy accouder ou asseoir si besoin est.

Forme d'une lettre excusatoire, lors qu'un Cheualier ou Escuyer ne pouuoit venir au iour du Chapitre & à l'Assemblée generale de l'Ordre.

A suscription estoit telle; A Noble & renommé Cheualier ou Escuyer, Tres-haut & Tres-puissant Prince, nostre tres-honoré & tres-redouté Seigneur & frere le Senateur, & autres Cheualiers & Escuyers de l'Ordre du Croissant, fondé sous la protection de Monseigneur S. Maurice, fraternelle amour avec vostre humble recommandation.

Noble & Renommé Cheualier, Tres-haut & Tres-puissant Prince; nos tres-honorez & redoutables Seigneurs & freres.

Je sçay comment il est tres-expressément contenu & déclaré articles de la Fondation & Creation dudit Ordre; que tous Cheualiers & Escuyers d'iceluy, sont tenus se possible leur est, d'estre ensemble le iour & Feste de mondit Sieur S. Maurice, pour aduiser ce que sera necessaire au bien, honneur & augmentation de l'Ordre, Nobles & renommez, plaise vous sçauoir, que pour l'exoine de maladie que j'ay de present, ne m'est de possible estre audit iour, mais j'enuoye procuration par delà à aucun d'entre vous, Messieurs, nommé en icelle, comme plus à plein le verrez, s'il vous plaist. Je vous supplie qu'il vous plaise icelle receuoir & prendre en gré; car de bon cœur me fuisse trouué à ladite Assemblée s'il se peût estre fait; Nobles & Renommez, vous plaise me mander & commander à vos bons & agreables plaisirs, pour les accomplir à mon pouuoir, au plaisir de nostre Seigneur, qui vous ait en sa sainte garde. Escrit à, &c. Et plus bas,

Vostre tres-humble seruiteur
& frere, &c.

Q ij

Modelle de la Procuration d'un Cheualier ou d'un Escuyer, qui s'excuse ne pouuoir venir au Chapitre & Assemblée de l'Ordre, par laquelle il donne pouuoir de nommer pour luy vn Sénateur, &c.

SACHENT tous presens & à venir, que ie tel Cheualier, ou Escuyer de l'Ordre du Croissant, Seigneur de tel lieu, ay fait, constitué, estably & ordonné; & par ces Presentes, constitué, establis, & ordonne tel Cheualier ou Escuyer, Seigneur de tel lieu, & tel & tel, &c. Mes tres-honnorez freres oudit Ordre, Procureurs generaux, & certains Messagiers particuliers, & chascun d'eux pour le tout, ausquels i'ay donné & donne par ces Presentes, pleine puissance & autorité & mandement special, tel & semblable que i'ay, d'eux presenter au iour & Feste de Monseigneur S. Maurice, Chief & Patron dudit Ordre, qui est le iour du Chapitre general d'iceluy, d'eux presenter, pour & au nom de moy, pardeuant Noble & Renommé Cheualier ou Escuyer, Tres-haut & Tres-puissant Prince mon tres-honoré & tres-redouté Seigneur & frere en l'Ordre dessusdit, le Sénateur, & autres Cheualiers & Escuyers dudit Ordre, de nommer & eslire pour & en mon nom vn Sénateur dudit Ordre, pour l'année prochaine à venir, celuy de mesdits Freres que ils aduiseront, & semblera mieux en leur conscience estre le plus conuenable, idoine & suffisant à l'honneur, augmentation & accroissement de l'Ordre; aussi de eslire & donner ma voix à autres Cheualiers & Escuyers, qui seront aduisez par vous, Messeigneurs, estre suffisans pour entrer audit Ordre; Et generalement de faire pour & au nom de moy, toutes & chascunes les choses que faire pourroye si present y estoye en personne, promettant par cesdites Presentes auoir ferme & stable tout ce qui sera fait par eux, & chascun d'eux: En tesmoing de verité, i'ay signé ces Presentes de mon seing manuel, & fait sceller du Seel de mes armes. **D**ONNE' à le iour d'un tel mois & an, &c.

Dans ce chapitre, & dans les deux ou trois precedens, le Lecteur peut voir le portrait racourcy du Roy René de Sicile, qui fut vn Prince aussi genereux & aussi splendide qu'aucun des Siecles passez, & qui aimant la Noblesse, la Vertu & l'Honneur,

tascha par les plus glorieux moyens dont il se pût aduifer, de l'exaucer, & de l'entretenir, & occupa sans cesse son esprit aux choses belles & releuées, pour inciter par son exemple les Princes & les Cheualiers à se rendre imitateurs de sa sagesse, de sa vertu, de son courage & de sa magnanimité. I'ay leû dans vn liure, composé par Octouien de Saint Gelais, Euesque d'Angoulesme, intitulé *le Sejour d'honneur*, des Vers qu'il fait à l'honneur de ce braue Prince, dont il pleint le trépas, & de plusieurs autres hommes Illustres.



*Ainsi plaignant de tous ceux trespassés,
Le sort piteux, & cheminant tout oultre,
Ayant pitié & dueil en cœur assez,
Voyant ces corps en douloureuse montre,
Souuenir lors me presente & me montre
En vn jardin delicieux & vert,
D'oyseaux tout plein & de feüilles couuert,
Vn Roy assis en preau d'excellence,
Tout diapré d'inuentiue science.*



*Chantres auoit doux & organisans,
Tous approuuez en nouuelle musique,
Luts, tabourins si bien timpanisans,
Clairons bruyans, d'harmonie authentique;
Brief ce sembloit vne vie angelique,
A tousioursmais permanente & durable,
De voir ce Roy triomphant & notable,
En ce second terrestre Paradis;
Car parfait fut & en faits & en dits.*



*De sens, de mœurs, de noble geniture
Fut aorné, rien de ce n'y failloit,
De dons de grace, & de ceux de nature
Et de fortune, vn seul n'y défailloit,
Tant liberal qu'à toutes mains bailloit,
Plus prompt à don qu'on n'eust fait la demande,
Tenant maison à tous ouuerte & grande;*

Q iij

*La liberalité
est vne des
plus belles
qualitez
qu'un Roy ou
Prince puisse
se auoir.*

*Parfait en bien, subtil d'invention,
En faits nouveaux d'estrange nocion.*



*Poëte expert, aymant litterature;
Vray Orateur, comme de Tulle fils.
Je mesbahis de toy, certes Nature,
Quand si tres-digne & noble tu le fis,
Pour tost mourir; car en termes confits
D'urbanité & de douce parole,
Oncques Platon ne tint à son Escolle
Disciple tel; ainsi de double honneur
Fut décoré cettuy Royal Seigneur.*

Voila comme en parle ce docte Prelat, en Vers assez plaisans, qui tiennent du stile burlesque, & lesquels i'ay creu deuoir donner aux curieux, puis que la pluspart de nos plus gentils Courtisans & des plus belles Dames de la Cour se plaisent à ce genre d'escrire. Dans la suite de ce Liure, ie parleray encore de la valeur de ce Prince au chapitre des défis, & des gages de bataille, finissant celuy-cy par ses deuises, & par son cry de guerre.

Le corps d'une de ses deuises, fut vn bœuf, portant l'Escu de ses armes pendu au col, avec ces mots, *pas à pas*, voulant signifier que comme le bœuf peut aller bien loing, encore qu'il ne marche que pas à pas, & fort bellement, ainsi il esperoit que peu à peu, il viendrait au dessus de toutes ses affaires.

Lors quil eut perdu sa premiere femme Ysabeau de Lorraine, pour tesmoigner que le temps ne pouuoit point guerir la douleur & l'affliction qu'il auoit receu de sa mort, il print pour deuise vn arc, dont la corde estoit destenduë, avec ces mots Italiens, *arco per lentare piaga non sana*.

La troisieme de ces deuises, fut celle du Chapelet ou Rosaire de la Vierge, au bout duquel est pendante vne double Croix, nommée la Croix de Lorraine, avec ces mots, *deuot luy suis*. Voulant tesmoigner la particuliere deuotion qu'il auoit à la sainte Vierge; depuis lequel temps les Aigles qui sont les supports des armes de Lorraine, portent ce Chapelet & cette Croix à leur col.

Et lors qu'il fut amoureux de Jeanne de Laual sa seconde femme, qui fut tres-belle, & pour l'amour de laquelle il exerça sa veine poétique & son pinceau; ayant décrit ses amours avec elle sous le nom déguisé du Berger & de la Bergere; l'entier manuscrit escrit & peint de sa main, estant dans l'excellente Bibliothèque de Monseigneur Pierre Seguier Chancelier de France; il print pour sa devise des rechauds, ou pour vser des termes de ce temps-là, *des chaufrettes, remplies de charbons ardans*, avec ces mots, *d'ardant desir*.

Et quant à son cry de guerre, c'estoit *Mont-ioye Anjou*, surquoy furent faits ces deux Vers.

*Il crie Mont-ioye Anjou, cartel est son plaisir,
Pour devise Chaufrettes, porté d'ardant desir.*

Et quant à la devise qu'il donna à son Ordre du Croissant, nous en auons parlé au commencement de ce Chapitre.

Le Roy René & tous les Cheualiers & Escuyers de c'er Ordre, outre la marque du Croissant d'or qu'ils portoient au costé, sur lequel estoit escrit ce mot *Los*, qui signifioit *Los en Croissant*; ils y adioustoient encore autant de petits bastons d'or, façonnez en ferrures d'aiguillettes esmailées d'or & de gueules, qu'ils s'estoient trouuez en de batailles; assauts ou sieges de villes, ce qui faisoit connoistre leur vaillance & leur prouesse.





*DES ANCIENS CHEVALIERS ERRANS,
& des choses plus remarquables qu'on trouue touchant les
Cheualiers de la Table Ronde, avec leur nom & leurs
armes, & de plusieurs autres choses
diuertissantes.*

CHAPITRE VIII.



ARMY vn nombre infiny de fictions qu'on trouue dans les Romans, ceux qui sçauent l'Histoire ancienne, y trouuent beaucoup de veritez; Ce qu'ils disent des anciens Cheualiers Errans n'est pas entierement fabuleux; & les veritables Chroniques nous apprennent, que les Cheualiers du temps passé estans particulièrement obligez, par vn des articles du serment qu'ils faisoient à leur reception auparauant qu'on leur donnast l'accollade, de secourir de tout leur pouuoir les veufues, les Orphelins, les pauvres, les Ecclesiastiques, & autres personnes dénuées de pouuoir, & de forces, & les assister contre leurs ennemis puissans; ils faisoient des cheuauchées par les Royaumes & Prouinces de leurs Souuerains, & armez de toutes pieces, accompagnez de leurs Escuyers qui leur portoient leurs lances & leurs escus; ils alloient errant par tout, & offroient leur seruice à ceux qui se trouuoient en auoir besoin; tellement que si quelque veufue, quelque orphelin ou quelque autre personne sans support s'adressoit à eux, & leur demandoit ayde & assistance contre quelqu'un, qui iniustement leur detenoit leur bien, ou qui autrement par violence & tyrannie les mal-traittoit; alors le Cheualier estant bien instruit de la verité s'en alloit trouuer celuy qui commettoit ces iniustices, & l'obligeoit ou par la raison, ou par le combat à restituer ce qu'il auoit pris, & luy faisoit promettre & iurer sur son honneur de n'vser plus à l'aduenir d'aucune violence & iniustice contre qui que ce soit; à faute dequoy il luy declaroit, qu'il viendroit du bout du monde pour le chastier de ses mauuaises actions & de sa foy
mentie

mentie & serment violé; Et lors que quelques mauuaises coustumes estoient introduites par quelques mauuais & cruels Cheualiers, qui se fians aux forces de leurs corps, & aux assurees retraites de leurs Chasteaux & forteresses; qu'ils commettoient des voleries & brigandages sur les passans; qu'ils rançonnoient les Marchands, & contre tout honneur attaquoient à leur aduantage les Cheualiers, les tuoient, ou les menoient prisonniers, ou bien les desarmoient, & les renuoyoient à pied; qu'ils violoient les Damoiselles; qu'ils imposoient des peages excessifs contre toute equité, & qui generalmente commettoient toute sorte de meschancetez, n'ayans deuant leurs yeux ny la crainte de Dieu, ny l'honneur du monde: Alors nos Cheualiers Errans faisoient gloire d'aller attaquer ces Tyrans, & ne desistoient de leur entreprise qu'ils ne fussent venus à bout de ces meschans, & n'eussent aboly leurs peruerfes & cruelles coustumes; y employans toutes leurs forces avec vne ioye & constance indicible, sans y espargner leur sang & leur vie; que si la force d'un seul Cheualier n'estoit pas suffisante pour les attaquer, pource qu'estas tousiours bien accompagnez ils pouuoient facilement vaincre un seul Cheualier; alors ils faisoient des ligues d'un nombre suffisant de Cheualiers, qui tous ensemble venoient vaquer à ces glorieuses vangeances, & ne les quittoient point qu'ils ne les eussent acheuées; ce qui faisoit que les Cheualiers Errans estoient honnorez & respectez par tout, & que chacun s'estimoit bien-heureux qui en pouoit loger quelqu'un chez soy, luy faire bonne chere, & luy fournir tout ce qui luy pouoit estre necessaire, sans luy demander aucun argent; mesme dans les villes il y auoit des lieux destinez pour receuoir les Cheualiers, & les y bien traiter & accommoder de tout: & s'ils estoient blesez ou malades, il y auoit des Medecins & Chirurgiens qu'ils nommoient *Mires & Physiciens*, qui les traittoient iusques à leur parfaite guerison: Par la campagne ils alloient le plus souuent coucher dans les maisons des Gentils-hommes ou Cheualiers, là où ils discouroient amplement de leurs bonnes ou mauuaises aduantes, & entretenoient avec grande ciuilité, honneur, respect & courtoisie, les Cheualiers, Dames & Damoiselles qui s'y rencontroient; qui ne manquoient pas aussi de leur costé à leur rendre toute sorte d'honneur & de seruice, & leur offrir tout ce qui estoit en leur puissance. Bref, les veritables Cheualiers estoient bien receus par tout, & le droit d'hospitalité estoit estably principalement

R.

130 Le vray Theatre d'Honneur

pour eux. Que si par-fois la nuit les prenoit dans quelque bois, ou dans quelques autres lieux esloignez des habitations, ils n'estoient pas si delicats qu'ils ne dormissent bien au pied d'un arbre, armez de toutes pieces, apres auoir débridé leurs cheuaux, & eux mangé de quelques petites prouisions que leurs Escuyers portoient tousiours avec eux, au cas qu'ils en eussent besoin; & le plus souuent en ces rencontres ils taschoient de se reposer proche de quelque fontaine, ou ruisseau, afin qu'ils eussent de quoy appaiser leur soif. J'ay leû dans l'excellent Roman de Perceforest, que les Cheualiers de la grande Bretagne, en ces rencontres faisoient porter à leurs Escuyers des arcs & des flèches, avec lesquelles ils tuoient quelques chevreuils, ou autres bestes fauves, & puis en prenoient un quartier qu'ils attachoient à un arbre, & en faisoient sortir tout le sang, avec des cordes ou des corroyes fortes, avec lesquelles ils lioient & pressoiēt la chair de ces animaux, laquelle ils mangeoient fort bien toute crüe avec du poivre blanc, du sel, & d'autres espices; Et ils appelloient cela *du chevreuil de presse*. Que si dans ces bois, ou autres chemins écartez, ils voyoient quelque Hermitage, ils y alloient franchement, & les Hermites auoient accoustumé de les traiter le mieux qu'il pouuoient; Que si par fortune leurs cheuaux se déferroient par la campagne, leurs Escuyers portoient des fers à tout pied, & les ferroient de la sorte iusques à ce qu'ils peussent trouuer quelques Mareschaux qui auoient accoustumé de trauailler bien agreablement pour le seruice des Cheualiers, sans leur rien demander, ce qui estoit cause que les Mareschaux en ce temps-là estoient francs de tailles & d'impositions; aussi estoient-ils obligez de raccommoder les harnois des Cheualiers, lors qu'ils estoient rompus, tellement qu'ils n'auoient pas besoin de se fournir de beaucoup d'argent; Que s'ils prenoient enuie d'aller dans quelques Tournois, & que pour y paroistre dauantage, ils voulussent auoir de belles armes, de belles cottes, de riches volets, ou des pannaaches de grand prix, ils portoient tousiours quelques riches diamans ou rubys, ou quelques pieces d'or, qui leur seruoient en ces occasions. Ils alloient tousiours armez, & l'habitude qu'ils auoient prise de porter le harnois leur tenoit lieu de seconde nature, ce qui faisoit qu'ils n'estoient non plus empeschez de leurs armes, que de leurs bras ou de leurs jambes; car en effet les armes doivent estre les veritables membres des hommes de guerre. Ils

portoient principalement leurs espées & leurs espérons dorez, & leurs ceintures ou baudriers en broderie d'or, comme estans des principales marques de leur Cheualerie, les Escuyers n'en portans que d'argentées; car quant aux roturiers, il leur estoit deffendu durant la paix de porter des espées & des espérons; se seruans seulement de bastons ferrez par les deux bouts, pour se deffendre contre les voleurs, & contre les bestes, ou pour sauter quelques fosses; les Aduocats, Procureurs, Notaires, riches Marchands, & autres honnestes Bourgeois ayans la permission de porter vn coutelas tranchant d'un seul costé, à l'arçon de la selle de leurs cheuaux, ou bien souz leur cuisse, avec vn fouet ou houssine pour faire aller leurs montures; les valets, & les laquais, ne portans iamais aucunes armes, sinon celles de leurs Maistres, qui estoient Gentils-hommes, lesquelles ils leur donnoient d'abord qu'il estoit question de combattre; ils portoient seulement des cannes, ou des bastons qui n'estoient point ferrez. A present l'abus est si grand, qu'en temps de paix, aussi bien qu'en temps de guerre, l'on ne scauroit distinguer les nobles d'avec les roturiers; les vns & les autres portent des armes toutes semblables, & vn riche Bourgeois aura vn plus bel equipage, & ses valets seront beaucoup mieux vestus & armez que ceux du plus noble & vaillant Cheualier du monde qui n'aura pas tant de bien; Et à present nous voyons souuent des gens d'une basse extraction mespriser la Noblesse, & faire des braues, pource qu'ils sont enuironnez d'un grand nombre de lacquais insolens & mutins, qui portent de longues espées, & bien souuent des pistolets de poche, pour garder leur Maistre, qui orgueilleux & fier d'auoir vne telle cohorte armée à ses costez, braue, & regarde sur l'espaule, les plus vertueux & les plus nobles qui n'auront pas dequoy faire ces despenfes: Ce que ie dis en passant pour faire connoistre la necessité qu'il y a de reformer toutes ces choses, & de separer le pur d'avec l'impur, & remettre la Noblesse dans son ancien lustre, & dans ses priuileges & prerogatiues. Parlons maintenant des Cheualiers de la Table Ronde.

Des Cheualiers de la Table Ronde.

E Roy Artus qui fut vn tres-vaillant Conquerant, & lequel les fabuleux Romans ont pris pour le prototype de toute sorte d'honneur & de vertu Heroïque, qui a esté vn des neuf Preux de l'Antiquité, & vn des plus splendides & magnifiques Princes qui ait iamais esté. Il institua l'Ordre & la fraternité des Cheualiers de la Table Ronde, & ordonna qu'il n'y en auroit que cent cinquante au plus. Il y eut plusieurs Rois & Princes qui tindrent à grand honneur d'estre de ce nombre; & l'on n'y receuoit que ceux dont la Valeur, la Noblesse & la Gloire estoit connuë d'un chacun. Il falloit faire preuue d'une veritable Noblesse de nom & d'armes, du moins de trois quartiers paternels, & de trois maternels. De plus, il falloit auoir esprouué, & estre demeuré victorieux dans quelqu'un des sept dangers que sont obligez d'encourir les gens de guerre, tels qu'ils furent specifiez par le Roy Artus, dont nous auons desia parlé cy-deuant au second chapitre, ou bien il falloit qu'ils eussent suiuy & seruy en qualité d'Escuyers quelque Prince, ou quelque renommé Cheualier, durant sept années, lequel pour la recompense de leurs seruices les faisoit Cheualiers. Ils auoient en recommandation quatre principaux points où consistoient les actions de la veritable vertu & du plus solide honneur; Le premier, de combattre pour la Foy; le second, pour la Patrie; le troisieme, de seruir son Roy, ou son Prince souuerain en la guerre contre vn autre Prince; & le quatriesme, de secourir, proteger & deffendre de tout leur pouuoir, les veufues, les orphelins, les Religieux & les pauvres, lors qu'ils seroient oppressez par les plus forts, & abolir toutes meschantes coustumes contraires à la douceur & à la charité Chrestienne.

Le Roy Artus fit construire vn magnifique Palais à Kamalot, au Royaume de Malogres, qui auoit quatre grandes auenuës, & quatre grandes portes; dans la plus grande salle duquel la Table Ronde estoit, & auoit cette salle quatre portes & quatre escaliers bien larges, par où les Cheualiers montoient sans ceremonie; car estans Cheualiers d'un mesme ordre, & Confreres d'une mesme milice, ils n'auoient aucune presceance ny prééminence l'un sur l'autre. Le Roy Artus nomma ce Cha-

steau, le *Franc Palais*, pource que tout le monde y pouuoit venir & viure en franchise & liberté; & que les Cheualiers, les Dames, les Damoiselles, les Herauts d'armes, & autres Messagers estrangers y pouuoient venir & faire leurs messages en toute assurance & liberté; mesme quand ils auroient voulu dire quelque chose contre le Roy, ou contre quelqu'un de ses Cheualiers, ou leur porter quelques défis, & presenter des gages de bataille de la part de leurs plus grands ennemis, ils le pouuoient faire avec toute sorte de seureté & de franchise. Lors qu'il estoit question de tenir quelque conseil pour resoudre les importantes affaires de la guerre, ou mesme lors qu'il falloit dîner & souper, le Roy & tous les Cheualiers qui se trouuoient à la Cour s'asseoient à cette table sans ceremonie, sans qu'on peust dire où estoit le haut ny le bas bout; car elle estoit ronde, & posée au milieu de la salle, qui auoit quatre differentes avenues. Le Roy Artus mesme auquel chacun rendoit le plus d'honneur qu'il estoit possible, comme au plus sage, au plus vaillant, & au plus genereux Prince qui fust au monde, estoit meslé avec eux, sans auoir aucune place plus haute & plus eminente que le moindre d'entr'eux; & il les appelloit ses freres & ses compagnons, & les honnoroit de caresses, de presens & de louanges, selon leurs merites. Les Romans anciens disent qu'il y auoit un des sieges qui estoit à l'entour de la Table Ronde, qu'on nommoit *le siege perilleux*, pource que celui qui estoit si hardy de s'y asseoir, estoit incontinent consumé par le feu du Ciel qui tomboit sur luy; n'estant ce siege reserué que pour le meilleur Cheualier qui fust au monde, qui s'y mettant n'auroit aucun mal, mais au contraire iouïroit de toutes les felicitez qu'on peut gouter en ce monde, & d'un honneur & gloire parfaite qu'il receuroit de tous les autres Cheualiers. Le curieux ne trouuera pas mauuais que ie mette icy cette fabuleuse aduantage, qui parle aussi du S. Greal, qui est vne des plus agreables fictions qui se trouue dans les vieux Romans: voicy comme en parle l'Histoire de Galaad fils de Lancelot. *Les cent cinquante Cheualiers de la Table Ronde, se trouuerent à Kamalot où estoit la Cour du Roy Artus sans qu'il y en faillist un seul, ce qui n'auoit esté veü auparauant. Lancelot qui estoit assis près du siege perilleux, y vit des lettres fraichement escrites, qui disoient que le mesme iour mourroit en ce siege Brument l'orgueilleux. En mesme temps l'on vit arriuer un Cheualier armé d'ar-*

134 Le vray Theatre d'Honneur

mes vermeilles, lequel entrant dans la salle, dit au Roy qu'il estoit venu pour mourir ou pour viure glorieux; alors il se desarma, faisant grand dueil, & hardiment se vint asseoir sur le siege perilleux, ayant premierement baillé à Lancelot un papier escrit, qu'il luy prioit de lire, s'il aduenoit qu'il mourust; aussi tost qu'il eut touché le siege, il commença à s'escrier, & l'on vit tomber un feu ardent sur luy qui le consumma en peu de temps, ne restant que la cendre au grand estonnement de tous les Cheualiers. Apres, Lancelot leût le papier qu'il luy auoit baillé, qui portoit que ce Cheualier auoit nom Brumant, neveu du Roy Claudas, lequel estant en la Cour de son Oncle, & oyant faire tant de cas des proïesses de Lancelot, & qu'il estoit le plus preux & hardy Cheualier du monde; il fut d'avis contraire, pource que Lancelot ne s'estoit encore osé asseoir au siege perilleux, & que luy se montreroit plus hardy que Lancelot, & se viendroit asseoir audit siege. Mais cette aduanture estoit reseruée à Galaad fils de Lancelot qui y deuoit mettre fin, & s'y asseoir sans danger. Vn iour donc que le Roy Artus estoit assemblé avec tous les Cheualiers de la Table Ronde, comme on se vouloit mettre à table pour disner on vint dire au Roy qu'on auoit veü flotter sur l'eau un grand Perron: alors il descendit à bord, & s'en vint avec tous ses Cheualiers; ils trouuerent le Perron sorty de l'eau, qui estoit de marbre vermeil, dans lequel y auoit une espée fichée, fort belle & tres-riche, avec cette inscription. Que nul n'osteroit cette espée, sinon celuy qui la deuoit prendre, qui seroit le meilleur Cheualier du monde. Le Roy vouloit que Lancelot essayast à la tirer, mais il s'en excusa, connoissant qu'elle estoit destinée à un autre; Gauvain en fit l'essay par le commandement du Roy, mais il ne la peût auoir; apres quoy comme le Roy estoit assis pour disner avec tous les Cheualiers, & tous les sieges remplis, excepté le perilleux, les fenestres du Franc Palais se fermerent sans qu'aucun y mist la main; & neantmoins la salle n'en fut pas moins claire; alors l'on vit entrer un vieil homme, vestu d'une robe blanche, sans que l'on sçeuist par où il estoit entré, & menoit par la main un Cheualier armé d'armes vermeilles, sans espée ny escu, & s'adressa au Roy Artus, & luy dit qu'il luy amenoit le Cheualier, par qui les aduantures du pais deuoient estre acheuées; puis fit desarmer le Cheualier, & le vestit d'une robe de Sendal, & dessus un manteau de Samit vermeil, fourré d'hermines, & le mena vers le siege perilleux, sur

lequel se trouuerent ces lettres escrites ; icy est le siege de Galaad, il le fit asseoir sur le siege , & puis le vieillard s'en retourna. Le Roy & les Cheualiers furent bien estonnez de cette aduanture, & firent grand honneur à Galaad , qui apres le disner alla au Perron , d'où il tira l'espée fort facilement , & ne luy restoit plus qu'à auoir un Escu : Sur ce vne Damoiselle entra dans la salle qui vint aduertir le Roy Artus de la part de Naciens l'Hermite, que ce iour le S. Greal s'apparoistroit en son Palais, & rassasieroit tous les Cheualiers de la Table Ronde. Le Roy Artus fit faire un Tournoy l'apresdinée en la pleine de Kamalot , où Galaad se porta si vaillamment qu'il en acquit l'honneur : Et le soir le Roy & les Cheualiers estans assis ensemble pour souper, fut oüy un grand tonnerre , & leur fut aduis que le Palais deust fondre ; apres ce y entra un rayon du Soleil , qui rendit une fort grande clarté , puis le saint Greal couuert d'un blanc Samit , sans que l'on vist aucun qui le portast ; incontinent les tables furent remplies de viandes exquisés , & la salle pleine de suaves odeurs ; apres quoy le saint Greal disparut , & le Roy & tous les Cheualiers furent tres-ioyeux , & rendirent graces à Dieu de l'honneur qu'il leur auoit fait , & le lendemain ils se mirent tous en quete du saint Greal. Galaad peu de temps apres conquist un Escu qui luy estoit reserué , d'argent à une Croix de gueules.

Les Cheualiers de la Table Ronde mirent à fin plusieurs grandes aduantures , & abolirent vn nombre infiny de mauuaises & cruelles coustumes , qui estoient mises en vsage par des meschans Cheualiers, ou par des Geans farouches & cruels, qui donnoient des noms assez plaisans aux Chasteaux, ou autres lieux où ils exerçoient leurs tyrannies, la douloureuse Tour; Le chasteau Tenebreux : le Val sans retour ; le Val des faux Amans ; la terre Foraine , pource que ceux de Bretagne qui y alloient n'en pouuoient sortir ; Le pont perdu , ou le pont sous l'eau ; la salle perilleuse ; le pas des Roches , appelé Maupas ; le chasteau de la douloureuse Garde ; le lit aduantureux ; la forest desuoyable ; le chasteau du Trespas ; le Palais aduantureux ; l'eschiquier merueilleux ; la prison aux quatre Dames ; le chasteau de la Blanche espine ; le Tertre desuoyable ; la Forest perilleuse ; le chasteau de l'Isle estrange ; le lit des merueilles ; la Forest gastée ; la lance miraculeuse ; l'espée brisée, &c.

Lors que les Cheualiers Errans de la Table Ronde , vain-

quoient ceux qui faisoient mille meurtres & mille brigandages en tous ces lieux-là ; ils y establiſſoient en leur place des Cheualiers pleins de probité & d'honneur , qui leur promettoient d'vſer de douceur & de courtoisie enuers tout le monde ; & ils changeoient ces noms rigoureux & eſtonnans , en d'autres qui teſmoignoient le contraire. *La tour de la Douloureuse garde fut nommée la tour de la belle Priſe* , lors que Lancelot l'eut conquiſe. *Le chasteau de la Douloureuse garde fut nommé le chasteau de la loyeuſe garde. Le chasteau du Trépas,* fut appellé *le chasteau des Dames. Le Pont perdu* fut nommé *le Pont trouué* , & ainſi des autres , que les curieux & amateurs des vieux Romans trouueront en liſant les fabuleuſes proüeſſes des Cheualiers de la Table Ronde ; Et afin qu'il n'y ait rien à ſouhaitter de ce qui peut ſatisfaire la curioſité des Lecteurs , j'ay trouué à propos de leur donner le nom & les armes des Cheualiers de la Table Ronde , & le nom de leurs ennemis.

Le nom & les armes de tous les Cheualiers de la Table Ronde, & de leurs ennemis.



E Roy Artus , portoit pour ſes armes, d'azur à treize couronnes d'or , 3. 3. 3. 3. & 1. Il fut grand Conquerant & vaillant Cheualier ; il institua l'Ordre de la Table Ronde au païs de la grande Bretagne , & fit baſtir le Franc Palais , où tous les Cheualiers deuoient aſſiſter vne fois l'année au iour de la Pentecoſte , pour rendre compte de leurs auantures , bonnes ou mauuaiſes. L'eſpée du Roy Artus eſtoit nommée *Eſcalibort*.

Lancelot du Lac , d'argent à trois bandes de gueules , il aima en ſecret la belle Genievre femme du Roy Artus ; & comme quelques-vns de ces ennemis l'eurent fait coucher par enchantement avec vne autre Dame , ſouz la reſſemblance de la Reine Genievre ; il fut extrêmement faſché , lors qu'il ſçeut que ce n'eſtoit point elle , & fit peindre ſur ſon Eſcu vn Cheualier à genoux deuant vne Reine , comme demandant pardon. Il eut vn fils de cette Dame avec laquelle il coucha , qui fut nommé Galaad , lequel fut le plus vaillant Cheualier du monde , & qui mit à fin toutes les aduantures de la grande Bretagne & notamment celle du Siege perilleux , de l'eſpée du Perron , & du S. Greal.

Boort

Boort de Gauues, surnommé l'Exilé, d'hermines à trois bandes de gueules.

Gauvain d'Orcanie, de pourpre à vn aigle d'or à deux testes.

Tristan de Leonnois, de synople à vn lyon d'or, armé & lampassé de gueules.

Lyonel de Gauues, d'argent, semé d'estoiles de sable, à trois bandes de gueules sur le tout.

Helias le blanc, d'argent à trois bandes de gueules, & vn lambeau de sable en chef.

Le Duc de Clarence, d'azur à vne ville d'or massonnée de sable.

Hector des Mares, d'argent à trois bandes de gueules, & vne ombre de Soleil d'azur sur le tout.

Bliomberis de Gauues, d'argent semé de croissans de sable à trois bandes de Gueules sur le tout.

Gaheriet le Kerain, de pourpre à vn aigle d'or à deux testes, membré de gueules, & vne bande de mesme brochant sur le tout. Il fut empoisonné par vne pomme, comme nous dirons sur la fin de ce chapitre.

Keux le Seneschal, d'azur à deux aïles d'argent, l'on diroit vn vol, si les aïles auoient la pointe en haut.

Yuain, d'azur à vn lyon d'or, armé & lampassé de gueules.

Bruor le noir, d'argent à vn lyon eschiqueté de gueules & de sable.

Baudoyer le Connestable, d'or à vn gonfanon de gueules.

Agrual de Gales, de pourpre, semé de croisettes d'or, & vn leopard d'argent, lampassé de gueules, passant sur le tout.

Segurades, d'or à vn rocher de sable.

Patris le hardy, d'argent, fretté de gueules de six pieces.

Esclabor le Messonnier, eschiqueté d'or & de gueules.

Saphar le méconnu, party, le premier de vair, & l'autre eschiqueté d'or & de synople.

Sagremor le desfré, de sable à deux estoiles d'or, au franc canton d'argent, chargé d'une estoile de sable.

Giron le courtois, l'escu de ses armes estoit d'or tout pur sans aucune assiette, quelquefois il le portoit semé de larmes au naturel.

Seguram le brun, d'or à vn dragon de sable, armé & langué de synople.

Galehaut le blanc, d'or à vn dragon de gueules, armé & langué de fable.

Le Roy Meliadus, portoit de synople pur fans aucune affiette.

Le Roy Ban de Benoit, d'argent à trois bandes de gueules.

Le Roy Boort de Gaunes, portoit d'argent semé d'estoiles de fable, & trois bandes de gueules sur le tout.

Le Roy Karados, d'azur à vne couronne d'argent.

Le Roy Lac, d'or à trois testes de dragons de gueules languées de synople.

Le Roy de Clares, d'or à vne croix potencée de gueules.

Le Roy Vrien, d'azur à vn lyon, armé & lampassé de gueules.

Le Roy Loth d'Orchanie, de pourpre à vn aigle d'or à deux testes, membré & langué d'azur.

Le Roy Ryon, de gueules à trois testes de lyons d'or, lampassez de fable.

Le Roy Pelinor, d'or, semé de croisettes d'azur.

Le Roy Baudemagus de Gorre, de gueules à trois gans d'argent, celui-cy fut long temps ennemy des Cheualiers de la Table Ronde, & puis il en fut du nombre.

Le Roy Pharamond de Gaule, de fable à trois crapaux d'or, quelques-vns disent à trois diadèmes, & d'autres à trois croisfans.

Le Morhoult d'Irlande, d'argent à cinq fasces d'azur, & vn lyon de gueules, armé & lampassé de synople, rampant sur le tout.

Danaïn le roux, de gueules à vn porc espic d'or, onglé d'azur.

Amilan de Sessogne, d'argent à vn dragon ou serpent volant de fable, armé & langué de gueules.

Brallain, d'argent à vn sanglier de fable, onglé de gueules, & armé de deffences de mesmes.

Bralain aux deux espées, portoit de mesme que le precedent, qui estoit son frere aîné, ayant pour difference trois estoiles d'azur, pour brisure deux en chef, & vne en pointe.

Gallehaut, d'argent semé d'estoiles d'azur, & vn lyon de gueules sur le tout, armé & lampassé de synople.

L'Amorat de Listenois, de pourpre, semé de croisettes d'or,

& vn leopard d'argent , armé & lampassé de gueules , passant sur le tout.

Brunor de Gauues , d'argent semé d'un croissant de sable , & trois bandes de gueules sur le tout.

Le bon Cheualier de Norgales , de gueules à trois pattes de lyon d'or.

Henry de Rinel , de synople à vn leopard d'argent , armé & lampassé de gueules , l'escu semé de gouttes ou larmes d'or.

Messire Gullat , d'argent à vne croix de gueules.

Gueherrées , de pourpre à vn aigle d'or à deux testes , membré & becqué d'argent , semé de gouttes ou larmes de gueules en bordure.

Aggrauain l'orgueilleux , de pourpre à vn aigle à deux testes d'or , membré & becqué de gueules , & vne fasce de synople en deuise. Celuy-cy ayant esté ennemy du Roy Artus & de ses Cheualiers fut vaincu par vn d'eux , & se renga de leur costé.

Mordrec d'Orcanie , de pourpre à vn aigle à deux testes d'or au chef d'argent pour briseure , il estoit frere de Messire Gauvain.

Girflet , d'or semé de chardons de sable.

Dodinel le sauage , d'argent à vn aigle d'azur membré & becqué d'or.

Iuain le auoultré , d'or diapré d'aiglettes & lyonceaux de gueules , membrez & lampassez de sable.

Dremen , cœur hardy , escartelé d'argent & de gueules.

Gualegantin le Gallois , parti d'or & de sable , & vn lyon de synople , armé & lampassé de gueules sur le tout.

Gaheriet de Lamballe , coupé & emmanché de cinq pieces d'argent & de gueules.

Mador de la porte , de sable à sept pommes au naturel. 3. 3. & 1.

Bamers le forcené , gironné d'argent & de gueules de huit pieces.

Dynadam d'Estrangore , portoit d'argent à vn lyon de sable , armé & lampassé de synople.

Heret , le fils du Roy Lac , portoit comme son pere , blazonné cy-dessus.

Artus le petit , portoit de sable à vn sycamor d'or , c'estoit vn cercle de tonneau.

Ginglant Rochemond , d'argent à vne bande escotée de gueules.

140 Le vray Theatre d'Honneur

Artus l'esbloy, de sable à vn espreuier d'argent, membré & grilleté d'or.

Guallogrenant de VVindezores, portoit de gueules à deux gemelles d'or.

Brandelis, de gueules à trois espèces hautes, d'argent, manchées, croisées, & pommetées d'azur.

Merangis des Ports, d'argent à la bordure de gueules.

Gauvain le franc, de sable au chef d'or, chargé de trois coquilles, oreillées de gueules.

Gnadius le fort, d'or semé de tourteaux de gueules.

Pharax le noir, d'azur à trois aiglettes d'argent, membrées & becquées de sable.

Pharax le roux, tout de mesme, brisé d'une bordure, composée d'or & de sable.

Iambegues le Garrulois, d'argent à trois annelets de gueules.

Taulas de la Montagne, d'or à vn globe de sable, surmonté d'une croix de gueules.

Abaudam le fortuné, d'argent à vn escusson de gueules posé en cœur.

Damatha de Folinen, vairé, ou de vair.

Amant le bel Iousteur, de sable à vn visage de pucelle au naturel, la chevelure d'or.

Ganesmor le noir, de gueules à vn loup d'or passant, armé, & langue de sable.

Arphin le dur, de sable à vne anile ou serpent tortillant d'argent.

Aconstant le adurés, c'est à dire l'endurcy, portoit d'or à la fasce d'azur.

Le beau Courant, de sable à vn cheual passant, d'argent ferré d'or.

Le laid Hardy, d'argent à trois macles de sable.

Andelis le roux, d'argent à deux ailes de sable.

Bruyant des Isles, de sable à vn chien courant d'or, onglé de gueules.

Drenal d'Estrangée, d'azur à vn leopard lyonné d'argent, armé & lampassé de gueules.

Le Cheualier d'Ester, de gueules à vn cerf d'or onglé & langué de sable.

Le varlet de Gluyne, de sable à la bordure dentelée d'or & d'argent.

& de Cheualerie.

141

Heroys le ioyeux, d'argent à trois croix fichées de sable.

Fergus du blanc lieu, portoit pallé contre pallé, d'argent & de gueules.

Lot le coureur, d'argent à vn corbeau de sable, membré d'azur.

Meliadas de l'Espinoye, d'or à trois Croix fleuronnées de gueules.

Meliadus au noir œil, d'argent à trois cheurons de sable.

Aiglyus des Vaux, de gueules à vne fasce d'or crenellée de sable.

Iambourg du Chastel, de pourpre à vn lyon leopardé d'argent, armé & lampassé d'azur.

Clamorat, de pourpre, semé de croisettes d'or, & vn lyon leopardé de mesme.

Surados des sept fontaines, party d'or & d'azur, semé de larmes d'argent.

Le Varlet au cercle, de pourpre à vn cercle d'or lié de sable.

Kaedins de Lonezerp, de gueules à trois macles d'or.

Lucan le Bouteillier, d'or à vn loup seruiet de gueules, armé & langué de sable.

Le Roy Galganeis de Norgalles, de pourpre à vn lyon d'argent armé & lampassé de synople. Il eut vne fille avec laquelle Gauuain coucha, & fut surpris par ce Roy : mais s'estant defendu contre ses gens, & en ayant tué quelques-vns, il se sauua avec Sagremor, & la fille du Roy.

Le Roy Aguisant d'Escoffe, d'argent à vn lyon de gueules, armé de sable, enuironné d'vn trescheur de gueules, que quelques-vns nomment vne cordeliere.

Brumer de la Fontaine, escartelé d'or & de sable, à vne fontaine d'argent sur le tout.

L'Enfant du Plessis, de gueules à trois roses d'argent.

Le Roy Malaguin d'outre les marches de Galonne, d'or à vne teste de More couronnée d'argent.

Persides le gent, d'argent semé de tourteaux d'azur.

Sibilias aux dures mains, d'or à vn feu de gueules.

Sinados le fils, de gueules à vn filet d'or en orle.

Arpazar le gros cœur, de sable à vn sautoir d'argent.

Le Blond amoureux, de sable à vn peigne d'argent plein de cheueux d'or.

Argahac le beau, d'or à vn thoreau de gueules langué d'azur.

S iij

142 Le vray Theatre d'Honneur

Normain le Pelerin, de sable, semé de coquilles d'or & d'argent.

Harmin le felon, burellé, contre-burellé d'or & d'azur.

Toscane le Romain, d'or à vne main dextre de sable, tenant vne espée de gueules.

Landon le legier, bandé contre-bandé d'or & d'azur.

Le Fort trouué, d'argent à vn sanglier de sable, les ongles & les deffences de gueules.

Le Fortuné de l'Isle, de gueules à vn elephāt d'or onglé d'azur.

Le Noir perdu, d'argent à vn tygre de sable, armé & lampassé de synople.

Le Fée des Dames, de sable à trois billettes d'argent.

Le Forestier de Denneuiche, d'or à vne forest de synople, & vn cor de chasse d'argent sur ladite forest.

Le Chasseur d'outre les Marches, d'or semé de mouchetures de synople en façon d'hermines.

Ieyr & Landoys de Ruse, de gueules à vne cloche d'argent bataillée de sable.

Geoffroy le Lacoys, de gueules à vne tour d'or massonnée de sable.

Baudouyn le Persien, de sable à vne chapelle d'argent.

Froyadus le gay, d'or à la pointe, de gueules emmanchée du champ.

Rouffelain de l'autre monde, d'or à vn sauuage de sable, tenant vne massuë de gueules.

Courrant de Roche-dure, de sable à trois connins ou lapins d'argent, ongles de gueules.

Armon au vert serpent, d'or à vn griffon de synople, langué & armé d'argent.

Ferrant du Tertre, de gueules à vn ours d'or, armé de sable.

Thor le fils de Arez, d'or semé de croix de sable.

Iupin des Croix, d'azur semé de croissans d'or.

Ideux le fort tyran, d'argent à vne hydre ou chimere à sept testes, miraillee de diuerses couleurs.

Bolinain du Bois, d'argent à vn rangier ou faux de gueules, emmanchée de sable.

Le Roy Claudas, d'azur à vn pin d'or, celui-cy auparauant que d'estre reçu Cheualier de la Table Ronde, auoit eu plusieurs guerres contr'eux.

Le bon Cheualier sans peur, portoit d'argent tout pur.

Broüadas l'Espagnol, de sable à vn escreuice d'or montant.

Brehus sans pitié, de sable à vn dragon d'argent; il auoit esté aussi des ennemis du Roy Arthus, & de tous les Cheualiers.

Malignain, d'azur à trois gants d'argent, apaumez les doigts vers le chef.

Le Cheualier d'Escalot, portoit de gueules à vn nauire de pourpre voilé, & fretté de mesme.

Malies de l'Espine, de sable à vne fasce d'or en deuise; c'est lors qu'elle est plus estroitte que les ordinaires fasces qui doiuent tenir la tierce partie de l'Escu; & lors aussi qu'elle est plus haute que la veritable fasce qui est tousiours au milieu de l'Escu.

Agroyer le fel, d'argent à trois orles de sable l'un dans l'autre.

Patrides au cercle d'or, de gueules au chef d'or, & vn lyon de sable issant sur le chef, armé & lampassé de synople.

Mandius le Noircy, de gueules à vne Seraine d'argent escail-
lée de sable.

Percenal de Galles, ou le Gallois, de pourpre semé de croi-
settes d'or.

Kaeux d'Estraux, d'or à trois bandes ou cortices de sable; la cottice est plus estroite que la bande.

L'Amant du Bois, d'or à vne fasce dentellée de sable.

Melianderis de Sansen, de gueules à vn renard d'or, armé & langué d'azur.

Mandrin le Sage, party, le premier fascé d'or & de pourpre, & l'autre de gueules.

Kalahart le petit, portoit de sable à huitse eptres d'or fleurdeli-
sez, posez en croix & en sautoir, les mâches aboutissans en cœur.

Sadoc de Vencon, d'or à vne mer d'argent, ondée de sable.

Ferrandon le pauvre, d'or à cinq fasces de synople.

Verrault de la Roche, de gueules à vn allant d'or, armé & on-
glé de sable.

Le Brun sans ioye, party, le premier semé de larmes d'argent, & le second de synople, semé de larmes d'or.

Busterin le grand, portoit d'or à deux clefs d'argent, posées en pal & adossées; ces armes sont à enquerir, pource qu'elles sont de metal sur metal, qui est vne fausseté selon la science des armoiries; à moins qu'il y ait eu vn sujet & raison importante pour permettre cette irregularité.

Le Cheualier des sept voyes, de gueules à vn pont d'argent
massonné de sable, & dessous vne riuere au naturel.

144 Le vray Theatre d'Honneur

Gringaloys le fort, de sable à vne licorne d'argent passant.

Malaquin le Galois, de gueules à vne coupe d'argent couverte.

Agricole le beau & le grand, portoit d'hermines.

Gualindes du Tertre, d'argent à vne merlette de sable.

Margondes le Rouge, de gueules à six cottices d'or.

Kacerdins de la Vallée, de gueules à vne faux d'or emmanchée de sable posée en bande, le tranchant en bas.

Nabon le fel, d'argent à trois fasces de gueules.

Talamor le Dollant, de synople à vne colombe d'argent, membré de gueules.

Alibel de Logres, party, le premier lozangé d'argent & de gueules, & le second d'hermines.

Dalides de la Riviere, d'argent à deux dauphins de sable recourbez, adossez & languiez de gueules.

Arain du Pin, de synople à trois pommes de pin d'or, la pointe en haut.

Arganor le riche, de sable à vn homme armé d'or, tenant vne hache ou halebarde de synople, emmanchée de gueules.

Melias le beau Cheualier, fascé, contre-fascé d'argent & de synople.

Meliadus le blanc, de sable à vne croix pattée d'or.

Malaquin le gros, de pourpre à vne bande, chargée de trois lyonceaux de gueules, lampassez d'or.

Palamedes, eschiqueté d'argent & de sable.

Alexandre l'orphelin, de synople à vn lyon d'argent.

Le Cheualier au cerf volât, de gueules à vn cerf aisé d'or, courât.

Le Cheualier au leopard, d'azur à vn leopard d'or.

Le Cheualier au pal, de sable à vn pal d'argent.

Le Cheualier au van, d'azur à vn van d'argent.

Le Cheualier aux cailloux, de synople à trois cailloux d'argent.

Le Cheualier du Centaure, de sable à vn centaure sagittaire d'argent.

Le Cheualier au leopard lyonné, d'or au leopard, lyonné de gueules.

Le Cheualier au sanglier, d'or au sanglier de sable, les deffences & les lumieres d'argent.

Le Cheualier à la cotte mal taillée, d'or à vne manche ou cotte mal taillée de gueules.

Ces neuf derniers Cheualiers furent de la Table ronde, quoy que

que les Romans ne spécifient pas leurs noms, autrement que par les pieces, dont leurs armes estoient composées.

Le nom de ceux contre lesquels le Roy Artus & les Cheualiers de la Table Ronde, ont fait la guerre, & les armes de plusieurs d'entreux.

BREHVS sans pitié ennemy des Dames, portoit de sable à vn serpent ou dragon volant d'argent.

Gallehaut Roy des lointaines Isles, ennemy du Roy Artus, lequel apres plusieurs batailles generales, & plusieurs combats particuliers, deuint son amy. Il aima la Dame de Malheaut confidente & grande amie de la Reine Genievre femme du Roy Artus; il fut fait Cheualier de la Table Ronde, & nous auons blazonné ses armes cy-dessus.

Gynas de Blaguestan, qui fut vaincu par Hector des Mares.

Lydonas Manasses.

Bertolac le vieil, le Roy de Gore; *Baudemagus*, & *Meleagant son fils*; ces quatre Cheualiers accuserent la Reine Genievre, d'estre supposée & n'estre point fille du Roy Leodegan: pourtant apres auoir esté vaincus ils confesserent leur trahison; le Roy de Gore portoit de gueules à trois gants d'argent.

Karados de la douloureuse Tour, il emporta par trahison Gauvain sur son cheual, & luy fit souffrir plusieurs tourmens, il portoit d'or à vne tour de sable.

Quadras Lenior, frere de la mere de Karados, il fut tué par Gauvain.

Morgain la Fée, ennemie de la Reine Genievre, pource qu'ayant esté trouuée dans son lit couchée avec vn Cheualier de la Table Ronde, qu'elle aimoit & qu'elle auoit enchanté, la Reine Genievre auoit deffendu à ce Cheualier de ne voir iamais Morgain, ce qu'il luy promit; à cause dequoy elle conçut vne haine mortelle contre la Reine, & pour s'en vanger, elle alla consulter Merlin l'enchanteur, qui luy apprit toute sa science, par le moyen de laquelle elle endormit Lancelot, & luy osta l'anneau que la Reine Genievre luy auoit donné secrettement, & le porta au Roy Artus, & luy descourrit toutes les amours de la Reine & de Lancelot.

Meleagant, ce Cheualier print en trahison la Reine Genie-

T

146 Le vray Theatre d'Honneur

vre & l'emmenoit, si Lancelot ne l'eust secouruë apres plusieurs grand trauaux : car son cheual luy ayant esté tué, il alla long temps à pied ; & puis estant extrêmement lassé à cause de la pesanteur de ses armes, il monta sur vne charrette, quoy que ce fust alors vn aussi grand des-honneur & infamie, que d'estre en ce temps mis au pilory.

Margondes, Meliadus, & dix de leurs Cheualiers furent vaincus par Lancelot, & enuoyez prisonniers à la Reine Genievre pour luy demander pardon de ce qu'ils auoient mal parlé d'elle.

Galindres ; le Roy Vandalons ; le Roy Agrippe, & Aggrauain l'orgueilleux, qui portoit de pourpre à vn aigle à deux testes d'or membré de geules, & vne fasce de synople sur le tout.

Le Roy de Brangore qui eut vne fille, avec laquelle coucha Boort l'exilé, Cheualier de la Table Ronde, d'où nasquit Helain ou Helias le Blanc, que les Romans disent auoir esté Empereur de Constantinople, qui fut aussi Cheualier de la Table Ronde.

Margondes tué par Lancelot ; *Griffon du haut Pas ; Druas & Sernehault* son frere ; *le Duc Kerles* tué aussi par Lancelot ; *Terrigant* de la Forest desuoyable, frere de *Karados* Seigneur de la douloureuse Tour, qui fut aussi tué par le mesme Lancelot ; *Gressement ; le Duc de Rochedon ; Manduit le Geant ; Marialles ; Marchant le Felon ; le Roy Uagor, & Marabron* son fils ; *Cloides ; Belias ; le Roy Claudas, & Claudin* son fils, qui portoient pour armes d'azur à vn pin d'or ; *Brumant* l'orgueilleux neveu du Roy Claudas, ce fut celuy qui ayant eu la hardiesse de s'asseoir au Siege perilleux de la Table Ronde y fut entierelement consumé par le feu, comme nous auons dit cy-dessus. *Fortes*, Chef de l'armée des Romains estant venu au secours du Roy Claudas, défia le Roy Artus corps à corps, qui le vainquit & le tua ; *Brians & Celinans* freres ; *Auaolon* le traistre, qui pensant empoisonner Gauvain avec vne pomme, qu'il mit à table deuant la Reine Genievre, pensant qu'elle en donneroit à Gauvain, elle en donna à vn Cheualier nommé Gaheriet de Kherain, lequel en ayant gousté mourut subitement.

Outre Morgain la Fée dont nous auons parlé, à laquelle Merlin auoit enseigné les plus grands secrets de la Magie ; il y auoit encore *la Reine de Sobestan, & Sybille l'enchanteresse*, qui toutes trois estoient les plus grandes Magiciennes du monde, en-

nemies iurées du Roy Artus, de la Reine Genievre, & de tous les Cheualiers de la Table Ronde : Mais la Dame du Lac qui estoit amie du Roy & de tous les Cheualiers, les surpassoit beaucoup en cette science, & elles ne pouuoient rien faire que celle-cy ne destruisist tres-facilement.



LE PAS DES ARMES DE SANDRICOVRT,
prés de Pontoise, décrit par le Heraut Orleans, avec le nom
de tous ceux qui y ont combattu en diuerses manieres, à la Bar-
riere perilleuse, au Carrefour tenebreux, au champ de l'Espine,
& à la Forest desuoyable, avec le nom des Dames & Damoi-
selles qui y ont assisté l'an 1493.

CHAPITRE IX.



CE sont les armes qui ont esté faites au Chateau de Sandricourt prés Pontoise, le 16. iour de Septembre 1493. lesquelles ont esté par moy Orleans, Heraut de Monseigneur le Duc d'Orleans, veües avec les Officiers d'Armes du Roy nostre Sire, & redigées & mises par escrit à la verité, ainsi que chacun l'a peu voir selon le contenu de leurs articles, & accomplissement de leursdites armes. Et ce qui m'a plus contraint de publier & mettre leursdits faits par escrit, si a esté pour la grande ardeur de proüesse dequoy i'ay veü leurs nobles cœurs si tres-pleins, que d'entreprendre & faire ce-dit combat, & toutes choses cheualeuresques audit Chateau de Sandricourt, pour tousiours donner courage à tous nobles hommes de vouloir s'exercer & faire faits d'armes, pour foüir & escheuer le nom d'estre appellé oysif, & me semble que le plus grand mal-heur qui puisse venir en vn Royaume tres-Chrestien, là où tant & si grande abondance de toute Cheualerie, & fleur de Noblesse y a, & tant de ieunes Gentils-hommes pleins de toutes hardiesses & bonnes volontez, entre lesquels s'en sont trouuez dix, qui pour l'amour des Dames ont montré le chemin que doiuent tenir tous nobles hommes, &

par la grande hauteſſe , ont fait & accompli de point en point, les armes qui cy-dedans ſont declarées.

S'enſuiuent les Articles dudit combat de Sandricourt.

P OVRCE que tout vray cœur qui tend à bonne renommée, doit querir & parfaire la volonté des Dames, comme de ce dont toute perfection de valoir ſort & procede; Eſt-il ainſi que au Chateau de Sandricourt près Pontoife en a tant de parfaites, que le nombre des meilleures & plus belles y ſont leur demeure; & comme celles qui ne quierent que entretenir & exaulcer les nobles hommes remplis de vertu, ainſi que nourrices de toute Cheualerie, ont mis au monde dix ieunes Eſcuyers ou Cheualiers, qui dès leur enfance ont eu la garde, & exploité leur temps, ainſi que jadis faiſoient en ce lieu meſmes les Cheualiers errans auant eux, deſquels ont touſiours gardé & entretenu la couſtume, qui eſt que nul ne paſſe aux deſtroits de ladite place, ſans faire armes ou eſſay ausdits Cheualiers ou Eſcuyers, ne ne peuuent nuls entrer dedans ledit Chateau, que à grand trauail de puissance d'armes, ainſi que la haute beauté & bonté d'elles le requiert, comme la plus ſouueraine ioye que au monde on ſçauroit veoir & requerir; deſquelles ont leſdits dix Cheualiers ou Eſcuyers la garde, qui à leur requeſte pour exploiter leur nourriture & exaucer leur excellence, ſont delibérées à l'ayde de Dieu & d'elles, faire & accomplir les articles qui ſ'enſuiuent de point en point.

ET PREMIEREMENT.

Leſdits Cheualiers ou Eſcuyers qui ſont dedans ledit Chateau de Sandricourt, ſont deliberez tous dix enſemble de ſe trouuer ainſi qu'ils ont accouſtumé à la *Barriere Perilleuſe* de ladite place, où nul n'approche ſans dangier, & ſe y trouueront le 15. iour de Septembre à pié, armez comme il appartient, ou ainſi que chacun voudra, l'eſpée ceinte tranchante ſans eſtoc, la lance au poing à fer moulu, pour deffendre ladite perilleuſe Barriere contre les premiers dix qui ſe y voudront preſenter; & ſeront tenus leſdits deffendeurs de fournir lances & eſpées, telles qu'il eſt dit cy-deſſus, & ſe combattront leſdits Gentils-hommes d'y-

ne part & d'autre à ladite barriere , tant & si longuement que les Dames & Iuges les feront départir.

Et apres le iour ensuiuant , lesdits dix deffendeurs tous prests dedans le Chasteau , montez & armez tous ensemble , qui au son du cor sortiront dudit Chasteau , la lance sur la cuisse à fer moulu , l'espée tranchante sans estoc au costé , contre lesdits dix premiers qui se viendront presenter pour entretenir la coustume dudit Chasteau , les vns contre les autres à qui mieux mieux , au Carrefour tenebreux , tant & si longuement que par les Iuges & Dames seront départis ou faits départir ; & qui tuëra le cheual de son compagnon de coups de lance sera mis hors du champ par les Heraults , & pour le iour n'osera plus combattre , soit d'une part ou d'autre , si ce n'est par le congié ou commandement des Dames ; & si durant le combat y a nul des combatans qui perde son espée , il sera tenu incontinent par vn Herault faire bailler vne verge d'or à celuy qui la luy aura fait perdre pour presenter à sa Dame , vallant cent escus ou au dessus.

Item , les deux iours apres ensuiuans , lesdits dix deffendeurs seront tous prests à sortir de ladite place , au son du cor , pour se trouuer au champ de l'Espine , pour combattre vn à vn , contre tous ceux qui ces deux iours pourront venir ; c'est à sçauoir vne course de lance à fer moulu , & treize coups d'espée tranchante sans estoc , & est ledit cheual deffendu comme dessus est dit au second article.

Ets'il aduenoit durant le combat desdits Gentils-hommes , que l'un fust desarmé en façon qu'il ne peust paracheuer ses coups , ou qu'il perdist son espée , sera tenu , soit d'un costé ou d'autre , de faire bailler par vn Herault auant que pouuoir acheuer ses coups , ou estre armé , vn present de mille escus ou au dessus à celuy par qui il perdra son espée , ou sera desarmé.

Item , à tous ceux qui viendront depuis le commencement des armes iusques à la fin , leur sera présenté le choix des lances & espées , dequoy chacun combatra.

Item , quand les Escus aux armes desdits dix Gentils-hommes du Chasteau , seront pendus à la porte de ladite place , & tous ceux qui viendront tant à pié que à cheual , seront tenus auant que combattre , faire porter aux Heraults leurs Escus & leurs armes pour les attachier deuant ladite place , & ou cas qu'ils ne fassent cela , ils ne seront point reçeus au combat.

Item , les quatre iours passez , lesdits dix Gentils-hommes

150 Le vray Theatre d'Honneur

par commandement de leurs Maistresses , pour tousiours ensuiure la façon de faire qu'elles ont montré & conduit , lesdits dix Gentils-hommes en la Forest desuoyable , où ont prins à cueillir & chercher leurs aduantures , erreront parmy ladite Forest , montez & armez l'espée au costé , tranchante sans estoc , la lance au poing à fer moulu , & tous Cheualiers ou Escuyers qui voudront chercher aduantures parmy ladite Forest , seront tenus de venir prendre lances & espées au Pin vert deuant ledit Chasteau de Sandricourt , lesquelles leur seront deliurées de telle façon que dessus est dit , & se fera ladite etre pour le iour seulement ; & seront tenus lesdits dix Gentils-hommes le lendemain se trouuer au disner audit Chasteau de Sandricourt , pour rapporter en leur foy & honneur deuant les Dames & Iuges , la verité de ce qu'ils auront trouué durant leur queste , & le surplus remettent au bon vouloir & connoissance des Dames à qui tout honneur appartient.

Et pour faire & accomplir ledit combat comme dessus est dit , lesdits dix Gentils-hommes ont esté au Bois malesherbes deuers le Roy , comme ceux qui ne vouloient entreprendre ne faire chose qui ne soit agreable audit Seigneur , comme ils y sont tenus , ne ne doit-on faire autrement sans auoir congié de luy. Iceux dix Gentils-hommes luy ont supplié & requis , pour exercer leurs armes & exaulcer tousiours tous Cheualiers , Escuyers , Capitaines & Chefs de guerre en fait d'armes , de faire ledit combat , ainsi comme dessus est dit.

Après laquelle supplication faite au Roy nostre Sire , par meure deliberation de son Conseil , ledit Seigneur leur a donné congié , de faire ledit combat en la forme & maniere comme iceux dix Gentil-hommes auoient intention de le faire , ainsi comme dessus est dit.

Et outre ce , le Roy leur a donné congié de faire publier ledit combat par toutes villes , citez & places de son Royaume , où il leur plairoit de ce faire.

Parquoy iceux dix Gentils-hommes vindrent à Paris , qui est la ville capitale du Royaume de France , & le 24. iour du mois d'Aoust 1493. fut publié à son de trompe ledit combat par tous les carrefours de ladite ville ; En faisans à sçauoir de par le Roy nostre Sire , que tous Cheualiers , Escuyers , Gentils-hommes , Capitaines , Chefs de guerre qui voudroient aller audit combat au Chasteau de Sandricourt , où lesdits dix Gen-

& de Cheualerie.

151

tils-hommes estoient pour attendre tous venans à combattre, tant à pié que à cheual és lieux & places cy-apres declarez; Et feront tous nobles hommes venans de dehors reçeus honnorablement, bien festoyez & entretenus de Dames & de Damoiselles, & de toutes choses qu'ils voudront, en gardant l'honneur d'un chacun; & commencera ledit combat le 15. iour du mois de Septembre ensuiuant, afin que tous ceux qui auroient intention de se trouuer audit combat eussent temps & espace de leur armer & mettre en point, ainsi que bon leur sembleroit; & aussi qu'ils enuoyassent leurs Escus armoyez de leurs armes par le Herault ou autres, pour attachier au portail dudit Chasteau de Sandricourt, comme estoient ceux desdits Gentils-hommes tenans ledit Pas.

En apres a esté publié ledit combat en plusieurs villes & places, tant que au 15. iour dudit mois se sont trouuez audit Chasteau de Sandricourt, grand nombre de nobles hommes pour combattre tant à pié que à cheual, lesquels seront nommez cy-apres, & semblablement les Dames & Damoiselles tant de France, Normandie, que autres païs.

La premiere place pour combattre estoit la Barrière perilleuse *La Barrière* qui est deuant ledit Chasteau de Sandricourt; & n'y combattoit-*perilleuse.* on que à pié à grands poulx de lance & coups d'espées tranchantes sans estoc, & combattoient tant & si longuement que les Dames & Iuges qui presens estoient les eussent fait départir; & audit fait d'armes se combatront si vaillamment, comme cy-apres sera déclaré.

La seconde place pour combattre à cheual à la foule a esté le Carrefour tenebreux, fermé du champ de l'Espine, qui estoit tout clos de bois à grands eschaffaux, que lesdits dix Gentils-hommes auoient fait faire, & aux deux bouts dudit champ auoit force pauillons & tantes, tant pour les suruenans que pour ceux de dedans, esquelles auoit grand salles, chambres, estables pour les cheuaux, garnies de tout ce que necessaire leur estoit; Et chacun desdits dix Cheualiers auoit son pauillon & tente pour soy armer ou desarmer & monter à cheual, ainsi qu'il leur plaisoit, & force ypocras, vins & viandes donnoient à chacun qui y vouloit venir; & partoient desdits pauillons lesdits Cheualiers quand temps estoit d'aller combattre audit Carrefour tenebreux, ou és autres lieux & places qui estoient ordonnées pour *Le Carrefour tenebreux.* ce faire.

Item, auoit audit champ de l'Espine deux grands eschaffaux; enuiron au milieu dudit champ; c'est à sçauoir l'un d'un costé, & l'autre de l'autre, vis à vis, où les Iuges estoient en l'un, accompagnez de plusieurs grands & notables Seigneurs qui regardoient les combatans, pour iuger & dire hola, quand bon leur sembleroit, & à l'autre eschaffaut estoient les Dames & Damoiselles, accompagnées de Gentils-hommes en grand nombre, qui seulement regardoient lesdits combatans, & audit champ se rencontrerent merueilleusement à la foule, comme il sera déclaré au iour que fut ladite entreprise.

*Le champ
de l'Espine.*

La tierce place a esté le champ de l'Espine, pour combatre seul à seul à cheual, là où combatirent lesdits dix Cheualiers à tous venans, depuis le matin iusques au soir, & pour ledit iour firent des grands armes, & endurerent de tres-merueilleux faits, ainsi que plus à plein sera déclaré cy-apres.

*La Forest
desuoyable.*

Et pour la derniere place c'estoit la Forest desuoyable, là se trouuerent tous, tant ceux de dedans qui y tenoient le combat à tous venans de dehors, ainsi que Cheualiers errans querans leurs aduantes, comme faisoient jadis les Seigneurs de la Table Ronde. Et premierement, venoient au Pin vert pour prendre lances & espées toutes d'une mesure, & puis s'en alloient en ladite forest pour combatre à pié & à cheual à qui mieux mieux; car il n'y auoit point de Iuges ne de gens qui se messassent guerres de les départir.

Audit combat auoit vn Gentil-homme nommé Robinet de Framazelles, qui est Lieutenant des cent lances de Monseigneur le Duc d'Orleans, lequel a bien & honnestement seruy lesdits dix Gentils-hommes, & y eut des grands peines & trauaux, tant pour ceux de dedans, que pour ceux de dehors.

Et par luy ont esté présentées les lances & espées de mesure avec les Officiers d'armes, desquels il estoit accompagné pour ce faire, tant à la Barriere perilleuse, au Carrefour tenebreux, que au champ de l'Espine, & en la Forest desuoyable; Et aussi Claude de Rabodanges, Seigneur de Thun & Capitaine du Pont de Meulenc, s'y est porté honnestement, & a pris grand peine, tant pour ceux de dedans que pour ceux de dehors. Et de grands seruices y a faits pour ceux de dedans vn Gentil-homme nommé Bernard de Ville-neufue, Escuyer d'Escuyrie du Roy nostredit Seigneur; & entre les autres grand peine a eu à seruir le Seigneur de Mery audit combat: & semblable-

blement y prenoit de grandes peines le ieune Camican, tant à seruir fondit frere, que lesdits Cheualiers tenans ledit Pas.

Le 12. iour de Septembre en l'an dessusdit fut présenté à Orleans le Herault, les Escus cy-apres declarez pour mettre au portail du Chasteau de Sandricourt, lesquels furent mis ledit iour par ledit Herault, & estoient souz la bande de Chastillon.

ET PREMIEREMENT.

Iaques de Coligny, Seigneur de Chastillon, & d'Andelot.

Gaspar de Coligny son frere.

Le Seigneur de Mouffeurs.

Iean de Saint Amadour.

Claude de Massabeau.

Louis de Rochefort.

Iaques de Bloc.

Iaques de Chabanolles.

Iaques de Lay.

Germain de la Roque, dit le bœuf.

Et iceux ont combatu les premiers à la barriere perilleuse contre ceux de dedans, tenans le Pas contre tous, lesquels seront nommez cy-apres.

Ledit iour furent presentez les Escus de dix Gentils-hommes à Orleans le Herault, lesquels estoient souz la bande de Valois.

ET PREMIEREMENT.

Guy du Bus.

Iaques de Sully.

Iaques de Yuerlay.

François de Theligny.

Guillaume de Saulx.

Monseigneur du Val.

Andry de Vallois.

Thomas de May.

Champoulet.

Sallenoue.

Et iceux ont combatu les seconds à la Barriere perilleuse contre ceux de dedans tenans le Pas contre tous.

Et le iour dessusdit arriua vn Herault du Roy nostre Sire, nommé Thouraine, lequel presenta dix Escus armoyez, de dix Gentils-hommes, lesquels ils furent presenter à Orleans le Herault, pource qu'il estoit commis à ce faire, pour mettre au portail du Chasteau de Sandricourt, pour accomplir à leur pouoir le combat dessusdit, lesquels dits Escus furent mis audit portail par ledit Herault, lesquels estoient souz la bande de Monseigneur de Beaumont,

ET PREMIEREMENT.

Antoine Martel, Seigneur de Beaumont.
 Louis de Bigarz, Seigneur de la Londe.
 Iean de Feschal, Seigneur du Grippon, dit Mabone.
 Iean de Rouuille.
 Monseigneur de Bouuetot.
 Iean Picart, Seigneur de Radeual.
 René Parent, Vicomte de Roüen.
 Iean de Maneuille, Seigneur dudit lieu.
 Christofle d'Ymeruille.
 Le Bastard de Giresme.

Et iceux ont combatu le tiers iour à la Barriere perilleuse contre ceux de dedans, tenans le Pas.

Ledit iour Charles de Campanes fit presenter son Escu à Orleans le Herault, & les autres qui s'ensuiuent.

François de Saffenage.
 Adrian de Ienlis, Seigneur d'Abecourt.
 Iaques de Marcillac.
 Mery de Thibouillier, dit Montault.
 Iean de Vignolles.
 Claude, bastard de Lentillac.
 Gilles de Compincourt.
 Guillaume de Mery, Mareschal des logis de Monseigneur d'Orleans.

Et iceux n'ont point combatu à la Barriere perilleuse, ny

au Carrefour tenebreux : mais ont combatu au champ de l'Espine , & en la Forest desuoyable , comme cy-apres sera déclaré.

Le Lundy seiziesme iour dudit mois , furent reçeus deux Escus , où il n'y a point de nom ; car ils n'en voulurent rien dire.

Et ce-dit iour 16. de Septembre , fut commencé la premiere entreprise à combattre à la Barriere perilleuse à l'heure de dix heures au matin ; & sortirent du Chasteau de Sandricourt pour venir à ladite Barriere perilleuse lesdits dix Cheualiers tenans , contre tous ceux cy-apres declarez , armez , la lance au poing, l'espée au costé, tous ensemble en rang, accompagnez de grande quantité de Dames, trompettes, tambours de Suisses qui incessamment ne cessoient de sonner iusques à ce qu'ils fussent à ladite Barriere pour combattre, là où ils reçurent à grands poulx de lances , & coups d'espées le Seigneur de Chastillon conducteur de sa bande , & se combattirent tant & si longuement que les Dames & Iuges dirent hola , & à grand peine les peurent-ils faire départir ; & s'y employèrent plusieurs Gentil-hommes, lesquels y firent moult grandement leur deuoir , qui estoient commis à ce faire , tellement que la chose fut départie , & n'y eut ne d'un costé ne d'autre nul blessé ; & là , Jaques de Tou-teuille osta l'espée à vn de ceux de dehors.

Le Seigneur de Saint Vallier , de Clermont , Georges de Sully Gouverneur de Coussi estoient sans nulle faute sur ladite Barriere pour la deffendre avec leurs freres d'armes qui tres-vail-lamment s'y porterent ; Et à les voir sembloit qu'ils ne fussent sinon que pour donner grands coups, là où ils voyoient que besoin estoit de le faire , & tant que à grand peine les pouuoit-on départir.

Ledit iour à quatre heures apres midy fut faite la seconde entreprise , de combattre à ladite perilleuse Barriere , là où se est présenté vn nommé Valois , conducteur de sa bande desfusdite, contre ceux qui tenoient le Pas , lesquels combattirent tres-longuement à poulx de lances , & coups d'espées , combien que le plus de leur combat fut de poulx de lances , qu'il faisoit tres-beau voir ; & de ceux de la bande dudit Valois s'y porta terriblement bien le Seigneur du Bus , & audit combat se porterent tres-honnestement les Seigneurs de Sandricourt , de Mery & de Camican , & chacun en son endroit , tant de dehors

que de dedans , que mieux on ne pourroit dire , & eux départis furent long temps sus ladite barriere , tant de dehors que de dedans à deuifer & faire bonne chere ensemble.

Le Mardy dix-huictiesme iour dudit mois fut faite la tierce entreprise à dix heures au matin , à combattre à ladite perilleuse Barriere , & sortirent dudit Chasteau de Sandricourt , lesdits dix Cheualiers , accompagnez de Dames , Gentils-hommes , trompettes , tambours , comme dessus est dit , & là reçurent le Seigneur de Beaumont & sa bande des Gentils-hommes de Normandie , lesquels se porterent vaillamment tant d'un costé que d'autre ; Et en combatant tomba par terre le Vicomte de Rouen , nommé René Parent , qui estoit de ceux de dehors , & se porta tres-honnêtement : de ceux de dedans Iean de Hedonuille , Seigneur de Fremecourt , tant que luy & ses compagnons firent de tres-merueilleuses armes en ce-dit combat ; & tant d'un costé que d'autre y firent tres-vaillamment , & à toutes peines les pouuoit-on départir.

Ce-dit iour entre quatre & cinq heures apres midy fut commencée l'entreprise de combattre au Carrefour tenebreux à la foule. Dix de dehors contre les dix tenans le Pas , là où pour ceux de dehors s'y est trouué ledit Seigneur de Chastillon avec sa bande à un des bouts dudit champ du Carrefour tenebreux ; & ceux de dedans partans de leurs tentes à l'autre bout , & à la rencontre du choc des lances & des cheuaux , furent trois desdits cheuaux portez par terre , dont l'un desdits cheuaux mourut audit champ , en la place là où il estoit tombé à ladite rencontre , & les deux autres qui estoient à ceux de dehors furent errenez ; & là le Seigneur de Sandricourt rencontra Chastillon de coup de lance , laquelle fut rompuë sur ledit Chastillon , & luy & son cheual portez par terre , & de la bande dudit Chastillon ne demurerent que cinq qui eussent espées , que tous ne fussent portez par terre , ou estre desarmez de leurs espées. Et à cetteditte meslée combatit merueilleusement bien le Seigneur de Mery de Camican , aussi y fit de tres-grands armes à grands coups d'espées , puis sur l'un puis sur l'autre. Le Seigneur de saint Vallier , & le Seigneur de Clermont , & semblablement les desdits de la bande dudit Seigneur de Chastillon se acquiterent terriblement bien.

Le Mercredi dix-neufiesme iour ensuiuant fut faite la seconde entreprise du Carrefour tenebreux à dix heures au matin ,

pourquoy les Iuges considerans que qui les laisseroit encore combattre en foule, comme on auoit fait le soir de deuant, qu'il y auroit beaucoup de cheuaux tuez & affollez; & aussi par aduanture quelqu'un des Cheualiers, dequoy seroit tres-grand dommaige, attendu qu'il y auroit encore à combattre deux bandes en foule; ce que lesdits dix Cheualiers tenans le Pas estoient deliberez de faire, & plus s'il y en fust venu, lesdits Seigneurs Iuges par meure deliberation de conseil vindrent par deuers Valois, conducteur de la bande precedente, luy prier *La course da la lance en foule estoit dange-reuse.* qu'il voulsist estre content que luy & ceux de sadite bande ne courussent sinon vn contre vn à course de lance, & puis apres se combatroient en foule aux espées; parquoy ledit Valois ne sa bande ne s'y vouloient pas du commencement consentir, si lesdits Cheualiers tenans le Pas n'en estoient contens, lesquels dix Cheualiers n'en vouloient ouïr parler, pour prieres que leur en fissent lesdits Seigneurs Iuges: mais vouloient combattre & ledit Valois & autres bandes qui pourroient venir en foule, comme ils auoient fait ledit Seigneur de Chastillon & sa bande: mais par la priere & requeste des Dames, qui plusieurs pas firent à requerir lesdits Cheualiers tenans le Pas; comme aussi Valois & sa bande, & autres bandes qui estoient encore à combattre, furent tous lesdits Cheualiers, tant de dehors que de dedans, contens de leur octroyer cette requeste, & ne combattirent point en foule, sinon aux espées, là où ledit Valois & sa bande se porterent tres-honnestement. Et à cette-dite meslée se acquita de la bande dudit Valois merueilleusement bien le Seigneur du Bus; & là le Seigneur de Camican à la derniere course de lance qui fut faite, rompit sadite lance sur vn nommé Champoulet, & sembloit à voir ledit Seigneur de Camican & le Seigneur de Fremecourt & George de Sully Gouverneur de Coussi, que ils ne fussent deliberez de faire autre chose sinon de donner les grands coups qu'ils donnoient, & à toutes peines les pouuoit-on départir.

Cedit iour fut faite la tierce entreprise du Carrefour tenebreux à quatre heures apres midy, là où se est présenté Monseigneur de Beaumont & sa bande, des Gentils-hommes de Normandie, pour accomplir les armes en la façon & maniere qu'auoit fait Valois. Et sembloit à voir partir de leurs tentes les Cheualiers tenans le Pas, que se fussent tous Princes de grands gorgiasetes, tant de drap d'or que d'orfeurerie qu'ils portoient. Et

deuant que de combattre faisoient vn tour à l'entour du champ, accompagnez des Gentils-hommes qui portoient leurs lances, & qui les seruoient, & aussi grande quantité de trompettes & tambours de Suisses. Et le premier qui marchoit deuant à faire ledit tour au long du champ, estoit le Seigneur de S. Vallier, conducteur desdits Cheualiers, lequel y faisoit tres-gorgiasement voir, & à arranger lesdits dix Cheualiers tenans le Pas à l'un des bouts pour venir combattre, & là coururent lesdits Cheualiers seuls à seuls; & à la premiere course le Seigneur de Camican rencontra le Baillif nommé Iean Picart Seigneur de Radeual, & n'y eust rien de rompu sinon vne lance par laques de Bloc qui estoit pour vn de ceux de dedans, à l'encontre de Iean de Rouuille, lequel rompit semblablement sa lance sur ledit Bloc. Au regard du combat des espées, tant de dehors que de dedans s'y porterent tres-vaillamment: mais entre les autres à cette-dite meslée donnoient de tres-merueilleux coups, les Seigneurs de S. Vallier, de Sandricourt, & de Clermont; & pour ledit combat n'estoient pas bien venus ceux qui se trouuoient deuant eux, & bien à faire y eut à les départir.

Le Ieudy dix-neufiesme iour dudit mois, fut faite la quar-te entreprise à neuf heures au matin, de combattre au champ de l'Espine seul à seul; & ne faut pas dire que si lesdits dix Cheualiers tenans le Pas, auoient iamais esté bien montez ne accoustrez de toutes richesses, que ils le furent audit iour, & grand peine & trauail d'armes reçurent audit iour: car depuis les neuf heures au matin ne bougerent dudit champ de l'Espine, à cheual, armez tous prests pour combattre les premiers qui suruenoient, iusques qu'il fust Soleil couché, & tels y en eut desdits Cheualiers qui en combattirent, & neuf & dix & plus s'il y en fust venu.

Et à ce matin-là le Seigneur de Beaumont & les Gentils-hommes de Normandie estans souz sa bande, firent vn banquet en leurs tentes au bout dudit champ de l'Espine, grand & plantureux, de toutes les viandes qu'on scauroit souhaitter; & à cedit banquet estoient toutes les Dames tant de France, de Normandie, que d'autres pais: Aussi y auoit plusieurs Cheualiers tenans le Pas, que autres Gentils-hommes là surueuans, lesquels furent trestous tres-grandement festoyez.

Ce sont les noms de Ceux qui ont tenu le Pas contre tous venans, & défrayé chacun huit iours durant, de tout ce qui leur estoit nécessaire, en leur faisant tres-bonne chiere, tant à Seigneurs, Iuges, Cheualiers, Gentils-hommes, Dames, Damoiselles que autres gens, desquels il y auoit grande quantité.

ET PREMIEREMENT.

IEAN de Poictiers, Seigneur de S. Vallier.
Bernardin de Clermont, Vicomte de Talart.
 Louis de Hedouuille, Seigneur de Sandricourt.
 Iean, Seigneur de Camican.
 Georges de Sully, Gouverneur de Coucy.
 Iean de Hedouuille, Seigneur de Fremecourt.
 Pierre d'Orgemont, Seigneur de Mery.
 Iaques de Tinteuille, grand Veneur de Monseigneur d'Orleans.
 Damp Iean, Chief de guerre.
 Iean de saint Soudain, Escuyer.

Et le dix-neufiesme iour dudit mois, furent les courses qui s'ensuiuent.

ET PREMIEREMENT.

A la premiere course s'est présenté Iean de saint Amadour pour vn de ceux de dedans; car quand il y en auoit quelqu'un desdits Cheualiers tenant le Pas qui estoit afoullé; ceux de la bande dudit Seigneur de Chastillon, se mettoient en leur place pour combatre contre ceux de dehors, comme fit ledit seigneur de saint Amadour qui combatit Campanes des suruenans de dehors, & n'y eut point d'atteinte de lance, mais combattirent bien à l'espée, & tres-bien s'y porta ledit Seigneur de saint Amadour.

A la seconde course se est présenté le Seigneur de Camican de dedans, contre François de Sassenage de dehors, lequel Sassenage a atteint de sa lance sus ledit Camican, sus le grand garde-bras de lance non rompuë, mais tres-bien combattirent à l'espée.

160 Le vray Theatre d'Honneur

A la tierce course, se est présenté Iaques de Tinteuille de ceux de dedans, contre vn nommé Vignolles de ceux de dehors, lequel Vignolles a rompu sa lance en terre, & ont vaillamment tant d'un costé que d'autre combatu aux espées.

A la quarte course, se est présenté le Seigneur de Camican de dedans, contre Adrian de Ienlis de dehors, & a ledit Ieuly atteint ledit Camican au dessus de la tassette, & ont apres vaillamment combatu aux espées.

A la cinquiesme course, se est présenté Iaques de Tinteuille de dedans, contre Louis de Sallenoue de dehors, & n'y a point eu d'atteinte de lance, mais ont bien combattu aux espées.

A la sixiesme course, se est présenté Monseigneur de Clermont de dedans, contre Chastillon de dehors, & a rompu ledit Chastillon sa lance de droite atteinte sur le seigneur de Clermont, & apres ont tres-bien combatu aux espées.

A la septiesme course se est présenté le Seigneur de Camican de dedans, contre Guillaume le Cointe de dehors, & a rompu ledit Camican sa lance sur ledit Cointe, & apres ont bien combatu à l'espée.

A la huitiesme course, se est présenté Monseigneur de saint Vallier de dedans, contre Marcillac de dehors, & a rompu ledit Seigneur de saint Vallier sa lance de droite atteinte sus ledit Marcillac, & veû le grand coup & terrible atteinte que ce fut, il n'eust peu estre si n'eust esté l'arrest de la lance dudit Seigneur de saint Vallier qui rompit, qu'il n'eust porté par terre ledit Marcillac, toutesfois tres-vaillamment ils combattirent à l'espée.

A la neufiesme course, & tout ensuiuant, se est derechief présenté ledit Seigneur de saint Vallier de dedans contre Guillaume de Mery Mareschal des logis de Monseigneur d'Orleans, lequel Mery entra au champ, & le menoit vne Bergiere par la resne de son cheual, montée sur vne haquenée tres-gorgiasement accoustrée; & a ledit Seigneur de saint Vallier atteint de droite atteinte à la visiere ledit Mery, tant qu'il luy fit ployer les reins iusques sus la croupe de son cheual, & si n'eust esté l'arrest de la cuirasse dudit de saint Vallier qu'il rompit, & aussi l'arrest de sa lance, est à croire qu'il eust porté ledit de Mery par terre; car de la grande secousse qu'il reçeut il en vit les estoiles, & n'en estoit pas fort contente la Bergiere dudit de Mery de voir son

son Maistre en telle affaire , au regard des espées ils y combattirent tres-vaillamment ; & pour ledit iour ne peût plus combattre ledit Seigneur de saint Vallier : car par faute de l'arrest de sa lance , il eut la main affollée , combien que nul semblant n'en fit au combat des espées , mais tres-bien s'y porta.

A la dixiesme course , se est présenté Monseigneur de Mery de dedans , contre François de Teligny de dehors , & n'y eut point d'atteinte de lance , mais y fut tres-bien combatu à l'espée.

Pour la onziesme course , se est présenté le Seigneur de Clermont de dedans , contre Guillaume de Saulx de dehors , & n'y eut point d'atteinte de lance , mais y fut tres-bien combatu à l'espée.

A la douziesme course , se est présenté Monseigneur de Sandricourt de dedans , contre Thomas de May de dehors , & n'y eut point d'atteinte de lance , mais y fut tres-bien combatu à l'espée.

Pour la treiziesme course , se est présenté Damp Iean de dedans , contre le bastard de Giresme de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais ont tres-bien combatu à l'espée.

Pour la quatorziesme course , se est présenté le Seigneur de Camican de dedans , contre le Baillif Picart , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais y ont bien combatu aux espées.

Pour la quinziesme course , se est présenté George de Sully de dedans , contre Marbonne de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance ; mais en combatant de l'espée , ledit Marbonne du deuxiesme coup a perdu son espée , laquelle luy fut renduë par le commandement des Iuges & Dames , en payant la verge d'or , ce qu'il fit , & apres combattirent tres-vaillamment à l'espée.

Pour la seiziesme course , se est présenté Monseigneur de Mery de dedans , contre Guillaume de Houdricourt de dehors , & n'y eut point d'atteinte de lance , mais y ont bien combatu à l'espée.

Pour la dix-septiesme course , se est présenté le Seigneur de Clermont de dedans , contre Chabanolles de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais y ont tres-

162 Le vray Theatre d'Honneur

bien combatu aux espées.

Pour la dix-huitiesme course , se est présenté Louis de Hedonuille , Seigneur de Sandricourt de dedans , contre le bastard de Lantillac de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance ; & a esté ledit de Hedonuille desarmé de son espée.

Pour la dix-neufiesme course , se est présenté le Seigneur de saint Amadour , lequel estoit pour ceux de dedans , au lieu de Iean de Hedonuille , Seigneur de Fremecourt , qui estoit affoulé en la main ; & pour ceux de dehors estoit Bouquetot , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais ont tres-bien combatu aux espées.

Pour la vingtiesme course , se est présenté le Seigneur de Camican de dedans , contre Massabeu de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais ont bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-vniesme course , se est présenté le Seigneur de Mery de dedans , contre Guy du Bus de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance : mais en combattant aux espées , ledit Seigneur de Mery a desarmé du petit garde-bras ledit seigneur du Bus , & par le congié des Dames , a esté rearmé pour paracheuer ses coups , en payant la verge d'or audit de Mery , ce qu'il fit , & en combatant , ledit seigneur de Mery luy empoigna le bras & son espée , & tint si rudement en piquant son cheual contre ledit Guy du Bus , tellement que le cheual dudit seigneur du Bus en tournoyant pour non abandonner son espée se laissa choir souz luy , & tomba par terre ledit seigneur du Bus , luy & son cheual.

Pour la vingt-deuxiesme course & tout ensuiuant , se est de rechief présenté ledit seigneur de Mery de dedans , contre Champoulet de dehors , & a ledit de Mery atteint de sa lance ledit Champoulet , tellement que l'estriuiere en rompit , & en combatant aux espées , ledit de Mery a porté par terre ledit Champoulet , luy & son cheual.

Pour la vingt-troisiesme course , se est présenté Hedonuille , contre le seigneur de Mouffeures de dehors , & n'y eut point d'atteinte de lance , mais ont tres-bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-quatriesme course , se est présenté le petit Cha-

stillon de dedans , contre Rouuille de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais ont tres-bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-cinquiesme course , se est présenté Damp Iean de dedans , contre le Bœuf de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais ont tres-bien combatu.

Pour la vingt-sixiesme course , se est présenté Camican de dedans , contre Poupincourt de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais ont tres-bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-septiesme course , se est présenté Iaques de Tinteuille de dedans , contre Montault de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais ont tres-bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-huictiesme course , se est présenté le petit Chastillon pour ceux de dedans , contre Guillaume du Bloc , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais ont tres-bien combatu à l'espée.

Pour la vingt-neufiesme course , se est présenté Damp Iean de dedans , contre Valois de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais ont tres-bien combatu à l'espée , & estoit ledit Valois tres-gorgias audit combat.

Le mot de Gorgias signifie galand , deliberé , & valement.

Pour la trentiesme course , se est présenté Georges de Sully de dedans , contre Monseigneur de la Londe de dehors , & n'y a point eu d'atteinte de lance , mais ont bien combatu à l'espée , & a ledit George de Sully clos le Pas pour ceux de dedans.

Le lendemain partirent lesdits Gentils-hommes qui tenoient le Pas , pour aller en la Forest desuoyable en armes , comme Cheualiers errans querans leurs aduantures , & estoient lesdits Cheualiers si gorgias que c'estoit merueilles. Car tant que dura ledit combat , changerent tous les iours d'accoustremens & couuertes de bardes , & menoiert avec eux les Dames & Damoiselles pour leur ayder à chercher leurs aduantures en ladite Forest. Et au départir dudit Chasteau de Sandricourt , se départirent deux à deux , les vns ça , les autres là , à trauers champs & bois , là où ils pouuoient penser qu'ils trouueroient aucunes aduantures ; Et semblablement ceux de dehors se mirent en ladite queste comme eux , & là où ils se rencontroient , faisoient chacun son deuoir de s'aquiter ; entre lesquels vn nommé Louis de Hedonuille seigneur de Sandricourt , rencontra le Bailly Picart , contre lequel il combatit vaillamment , & tellement qu'il

le desarma de son espée. Aussi s'y porta tres-vaillamment le seigneur de Clermont, lequel en combatit & deux & trois en ladite Forest; & cedit iour le Seigneur de saint Vallier ne combatit point, pource qu'il estoit affoullé en la main (mais seruit ledit seigneur de Clermont tout cedit iour en ladite Forest) & bien mal luy faisoit qu'il n'y pouuoit estre comme sesdits compagnons; & là eut tant d'un costé que d'autre plusieurs lances rompuës & beaux faits d'armes faits, qui tres-longs seroient à raconter qui en voudroit faire memoire, & auoient chacun desdits Cheualiers errans plusieurs Gentils-hommes avec eux, qui portoient leurs lances, & les seruoient de ce que besoin leur estoit; & tout ledit iour n'eust l'on veü à trauers champs & bois, sinon que Cheualiers combatans les vns aux autres, & en tant de lieux que possible n'estoit de pouuoir tout voir.

Aussi y auoit François de Coignac, Seigneur de Nelle, & Guillaume de Lisle, seigneur de Mariuaux, qui jadis fut Maître d'Hostel de Monseigneur le Cardinal de Bourbon, lesquels à la requeste des dix Cheualiers tenans le Pas, auoient pris cette peine & charge d'estre leurs Maistres d'Hostels, pour commander à plusieurs autres qui estoient commis à cela faire, de seruir chacun au Chasteau de Sandricourt; Et ce-dit iour de la Forest desuoyable estoient lesdits Maistres d'Hostels en la queue apres lesdits Cheualiers, & auoient gens de tous costez apres eux qui portoient force ypocras blanc & claret, iuilllets, & cirots violats, confitures, & autres espiceries à qui en vouloit; Et en quelque part qu'ils rencontraissent lesdits Cheualiers, ou autres Gentils-hommes, leur en presentoient desquels qu'ils vouloient à leur plaisir; car grande abondance de toutes choses y auoit; & estoit vne chose tres-singuliere, & grand honneur esdits Cheualiers tenans le Pas, de faire porter si grande abondance de telles choses à trauers les champs & bois, à qui auoit volonté d'en auoir.

En la Forest se porta tres-vaillamment Iean de saint Amador pour ceux de dedans; car cedit iour il combatit contre Iean de Rouuille de dehors, & rompit ledit saint Amador sa lance sur ledit Rouuille, & le desarma de son espée.

Aussi se rencontrerent Iaques de Tinteuille de dedans, & le Seigneur de Bonnetot de dehors, lequel Bonnetot a at-

teint de sa lance ledit de Tinteuille, à vn des bouts de la veüe de son armet, & enfonça ledit armet iusques au front, & s'il eust couru de droit fil, n'eut peu estre qu'il n'eust affoulé ledit de Tinteuille, pourtant ledit de Tinteuille bouta incontinent la main à l'espée, & combatit tres-vaillamment.

Aussi en ladite Forest, Thomas de May Cheualier errant, enuoya vn Herault par ladite Forest, sçauoir s'il n'y auoit nul Cheualier errant cherchant nulles aduantures parmy ladite Forest qui voulsist combattre contre luy à pied, à cinq poulx de lance, & treize coups d'espée.

Parquoy vn nommé le Bœuf qui semblablement cherchoit s'il y auoit nul Cheualier qui voulsist combattre à pied, fust tres-content de luy accomplir ses armes; & se vindrent rendre en vn pré au long du bois, & là accomplirent leursdites armes, & en combatant, ledit de May a baillé audit de Bœuf trois coups de lance à iour, & a esté defarmé de son espée qui luy est tombée à terre, ledit Bœuf: mais il la recouuerte, & paracheué ses coups; & à voir lesdites armes y estoient presque tous les Cheualiers, lesquels reuenoient de leur queste en ladite Forest, où tres-longuement auoient esté les vns contre les autres.

Et au départir de là, s'en vindrent lesdits Cheualiers tous ensemble, lesquels faisoient tres-beau voir, & estoient accompagnés des Dames, Damoiselles & Gentils-hommes, desquels y auoit grand nombre, & vindrent descendre au Chasteau de Sandricourt, là où tres-honorablement furent reçeus par la Dame dudit lieu, mere de Louis & de Iean de Hedonuille, qui estoient des Tenans dudit Pas, laquelle estoit tres-ioyeuse de voir si noble & grande compagnie en sadite maison de Sandricourt.

Et là fut le banquet grand & plantureux de toutes les choses qu'on sçauoit souhaiter, & en especial des meilleurs vins du monde y auoit; & fut force pour la grande quantité des Cheualiers, Seigneurs, Gentils-hommes, Dames & Damoiselles qui y estoient, faire bouter les tables en la court dudit Chasteau, laquelle est grande & spacieuse & par assiette y eut cent & douze Gentils-hommes à vne table, sans les Dames & Damoiselles, & plusieurs y en auoient tant és salles & chambres dudit Chasteau, que tous conuenoit seruir de maintes & diuerses sortes de viandes; & en especial n'y estoit espar-

166 Le vray Theatre d'Honneur

gné l'ypocras non plus que le vin , & grande force de torches & fallots y auoit , tant en la court dudit Chasteau , que es tours , & à l'entour de ladite place , & d'une lieuë à la ronde y eust l'on peü venir aussi à clair , que si ce eust esté de iour.

Et à cedit banquet y auoit grande quantité de tambours de Suisses , & autres instrumens qui incessamment ne cessoient de sonner ; & pour ledit banquet suruint plusieurs nobles hommes , Dames & Damoiselles , tant des pais de France que de Normandie , que autres , pour voir ladite assemblée , lesquels furent trestous tres-grandement reçeus & festoyez.

Après ledit banquet , monterent les Herauts en vne galerie au dessus de ladite court , & là fut crié par Prouence Herault du Roy , que tous Cheualiers errans qui auroient esté ledit iour en la Forest desuoyable , vinsent deuant les Iuges & Dames , dire en leur foy , serment , & sur leur honneur , quelles aduantures pour ledit iour ils auoient trouué en ladite Forest en faisant leur queste , ce qu'ils firent , & commencerent les premiers lesdits dix Cheualiers , selon ce qu'ils estoient appelez à faire leur rapport deuant les Iuges & Dames , en suite de quoy se dressoient dances , morelques & farces , qui duroient tous lesdits iours iusques à deux heures après la my-nuit , & tant que dura ledit combat , firent tousiours ainsi , sur le soir ou l'aprèsdiner iusques qu'il estoit heure de combattre.

La Dame de Sandricourt estoit tres-ioyeuse de voir les bonnes chieres qui se faisoient en sa maison ; & aussi estoient Messieurs ses enfans , & estoient tant , Iuges , Dames & Damoiselles , & Gentils-hommes , chacun tres-bien logé en ladite maison , & chambres & salles , tres-bien tenduës & accoustrées , Aussi pareillement le Seigneur de Chastillon avec sa bande , auoit esté tres-bien logé & festoyé en la maison de Madame de Mouffeures , & estoit tres-ioyeuse ladite Dame de les y voir.

*Et pour connoistre les noms de Messeigneurs les Iuges
de ce present Pas , sont icy deffous
nommez.*

ET PREMIEREMENT.



ONSEIGNEVR de la Roche-Guyon.
Monseigneur de Montmorency.
Monseigneur le Bailly de Gisors.
Monseigneur le Bailly de Senlis.
Monseigneur du Belley.
Ambroise de Villiers, Seigneur de Vallerengouart.

Lesquels Seigneurs Iuges deffusdits s'y porterent tres-honne-
stement sans faire tort à nul , mais garderent le droit d'un cha-
cun , & grand peine & trauail y prenoient chacun iour à faire
seruiceausdits Gentils-hommes tenans le Pas , & chacun selon
ce qu'ils veoient estre à faire. Et par leur bonne conduite du-
rant ledit combat n'y eut vne seule noise & question entre per-
sonne du monde, que fut grande chose entre tant de Gentils-
hommes , & tant de gens , & de tant de sortes qu'il y en auoit,
& en est honneur merueilleusement grand , tant esdits Che-
ualiers tenans le Pas , que autres Gentils-hommes là sur-
uenans; Et en sont lesdits Gentils - hommes , tant de dedans
que de dehors, merueilleusement tenus à Dieu du grand hon-
neur qu'ils y ont eu.

*S'ensuiuent les noms des Dames & Damoiselles tant de France;
que de Normandie , & autres Pais.*

ET PREMIEREMENT DE FRANCE.



ADAME de Montmorency.
Madamoiselle de Fosseuse.
Madame de Sandricourt.
Madame de Mouffeures.
Madamoiselle du Bellay.

Madamoiselle de Frouuille.

Madamoiselle de Thun.

Madamoiselle de S. Cire.

*S'ensuiuent les noms des Dames & Damoiselles
de Normandie.*

E T P R E M I E R E M E N T.

 A D A M E du Home.

 M a d a m e de Tellan.

Madamoiselle d'Ennebaut.

Madamoiselle de Monterolier.

Madamoiselle de Mefy.

Madamoiselle de Bonnetot.

Et estoient lesdites Dames & Damoiselles si honnestement & richement habillées, que chacun noble homme deuoit auoir couraige, & prendre plaisir de faire quelque chose pour l'amour d'elles.

Aussi audit Chasteau de Sandricourt, auoit Medecins, Apothicaires, pour ayder ceux qui en auoient mestier, tout aux despens desdits Cheualiers tenans le Pas.

Et si y auoit armuriers, selliers, plumaciers, cousturiers, & toutes gens de mestier, tous beuuans & mangeans audit Chasteau de Sandricourt, & durans lesdits huit iours y a eu ordinairement beuuans & mangeans audit Chasteau de Sandricourt, ou dehors, tant de ceux de dedans que des suruenans, de dix-huit cens à deux mille personnes; car chacun y estoit défrayé de quelque part qu'il y vinst, & depuis le matin iusques à la my-nuit ne bougeoient les tables d'estre seruies de toutes viandes exquisés en vingt-cinq ou trente parts dudit Chasteau, & à toute heure que chacun vouloit; ypocras, blanc & claret n'estoit point refusé, ne gelées de toutes les sortes qu'on peut faire; Et si auoient les Iuges & Dames leurs chambres à part, là où estoient seruis ainsi qu'ils le sçauoient demander, & tout aux despens desdits Cheualiers tenans le Pas, & s'est monté ladite despence pour iour de quatre à cinq cens francs. Parquoy consideré tout ce qui a esté fait pour le Pas cy-de-
deuant

uant par lesdits Cheualiers & Escuyers qui ont soustenu le faix des armes par cy-deuant declairez, me semble que ce leur est vn tres - grand honneur d'auoir soustenu lesdits faits, les iours dessusdits, contre quarante nobles hommes, lesquels nobles hommes ont fait cét honneur ausdits Cheualiers tenans le Pas cy-deuant nommez : Et me semble que depuis le temps du Roy Artus dont est encôre à present memoire, qui fut commandeur de la Table Ronde, dont il y auoit de si nobles Cheualiers, dont est memoire à present, & sera à tousiours ; comme de Messire Lancelot du Lac, Messire Gauvain, Messire Tristan de Leonnois, Messire Palamedes, qui tous jadis estoient de la Table Ronde ; puis bien dire qu'on n'a point veû ne leû en Histoire quelconque, que depuis ce temps - là se soit fait pour l'amour des Dames, Pas, Ioustes Tournois, ne Behours, qui se doiuent tant approchier de l'exercice d'armes, que fait le Pas de Sandricourt, ne au plus près des faits desdits Cheualiers de la Table Ronde ; & m'est aduis que tous nobles hommes pleins de vertu, tant de ce Royaume de France, que d'autres païs & Royaumes Chrestiens, doiuent estre dolens & marris de ce qu'ils n'ont veû lesdites armes qui se sont faites audit Chasteau de Sandricourt : & puis bien dire que la raison y est ; car lesdits Cheualiers tenans le Pas, ont combatu contre les suruenans de dehors à la Barrière perilleuse, à pied par trois fois, ce que ne deuoient faire ainsi que portoient leurs articles, & n'y deuoient combatre que vne fois : mais par la grande noblesse de quoy leurs cœurs estoient pleins, n'eussent refusez nuls Cheualiers de quelque part qu'ils y fussent sçeu venir : Semblablement ont combatu lesdits Cheualiers tenans le Pas au Carrefour tenebreux, à la foule par trois fois, ce qu'ils ne deuoient pas faire, ainsi que leurs articles portoient. Et de là vindrent au champ del'Espine, montez & armez, la lance au poing, l'espée au costé ; & ont combatu lesdits Cheualiers tenans le Pas seuls à seuls contre tous ceux qui y sont venus de dehors, comme plus à plein il est declaré par cy-deuant.

Et le dernier iour sont allez lesdits Cheualiers errans en la Forest desuoyable, & y ont combatu tous Cheualiers qui y sont venus chercher leurs aduantures, pour tousiours entretenir l'exercice d'armes, & estoient tenus de venir prendre lances & espées au Pin vert, qui est deuant ledit Chasteau de Sandricourt, là où autrefois ont esté trouuez nobles hommes cher-

Y

170 Le vray Theatre d'Honneur

chans leurs aduantures; & veut l'on dire que les Cheualiers de la Table Ronde y venoient jadis chercher les leurs. Dieu veuille par sa grace donner vouloir & courage à tous nobles hommes de tousiours montrer le bon & haut vouloir, qui doit estre logé au cœur de noblesse.



IOVSTES, ENTREPRISES ET MAINTENUES par le Cheualier Solitaire, & son compagnon, qui estoient deux Seigneurs François, en la Cour du Roy d'Angleterre, contre tous ceux qui voulurent joster & rompre lances par l'espace de huit iours, en faueur de la fille de ce Roy.

Extrait du R. D. Galerfis.

CHAPITRE X.



LE Cheualier Solitaire & son compagnon estans arriuez à la Cour du Roy de la grande Bretagne, lequel desiroit tenir Cour pleniere de Dames & de Cheualiers au iour & Feste de la Pentecoste, firent dresser leurs Pauillons entre l'orée de la forest & la marine, & vindrent au Palais faire la reuerence au Roy à la Reine, & à l'Infante, ayans pourtant tous deux la teste armée, pource qu'ils ne vouloient estre connus avec leurs cottes d'armes sur le dessus de leurs harnois, tres-belles & enrichies de leurs armes & deuises en fine broderie d'or & de soye, selon leurs émaux. Apres leurs premiers complimens, le Cheualier Solitaire & son compagnon mirent le genouïl en terre, & adressans leur parole au Roy, le Solitaire dit si haut que chacun l'entendit: Tres-puissant & Souuerain Roy, l'occasion de nostre venuë par deça a esté spécialement pour vous rendre honneur; & apres auoir entendu, la Cour que vous delibererez tenir à cette Pentecoste, nous auons pensé vous faire vne requeste, que nous vous supplions bien humblement nous accorder: c'est qu'il nous soit permis maintenir la Iouste huit iours durant, contre tous ceux qui se voudront éprouuer souz

la condition que vous entendrez : Vous ferez, s'il vous plaist (Sire) dresser hors cette ville les lices necessaires pour la course & les échaffaux, où vostre Maiesté, & autres qu'il vous plaira, pourront voir le passe-temps de cette entreprise. Nous pendrons à vn Perron deux Escus semblables aux deux nostres, & ceux qui y toucheront seront tenus de joustier contre nous, delibéré de ma part, n'entreprendre chose qui ne soit à l'honneur & seruice de Madame vostre fille; car tant que ie seiourneray en ce pais (s'il luy plaist me receuoir pour tel,) ie me tiendray pour son Cheualier, & fera nostre iouste ordonnée en telle sorte; qu'on ne nous pourra appeller au combat de l'espée (veü que nous ne pretendons qu'à plaisir sans fascher aucun) ains joustérons mon compagnon ou moy, contre celuy qui aura touché l'Escu de l'un de nous, & si courrons tant de fois, que l'un ou l'autre sera mis par terre; & si nous sommes tous renuersez, nous remonterons à cheual, & courrons encores iusques à ce qu'une partie seule demeurera es arçons : Mais si nous qui faisons cette entreprise sommes tombez, ceux qui auront cet aduantage, seront tenus d'accomplir le terme des huit iours & nous quittes : Et si vn Cheualier seul s'adresse à nous deux, & nous renuerse l'un apres l'autre, il sera tenu à la mesme condition : mais s'il n'en abat qu'un, & l'autre qui sera demeuré luy rend la pareille, nous serons comme deuant.

Et dauantage, s'il plaist à Madame (comme ie la prie tres-humblement de l'auoir agreable,) elle nous enuoyera pour chacun Cheualier que nous abattons (& lequel nous enuoyons faire hommage à sa beauté,) vn pennache avec le nom escrit de celuy qui aura pris le faut, pour tesmoignage que cette Iouste est par nous entreprinse à sa louange & honneur.

Ausquelles paroles le Roy respondit, en bonne foy, Seigneurs Cheualiers, vous ne serez pas refusez : ains si vous trouuez bon i'adiousteray encores dauantage. Si de fortune quelque Cheualier estranger ou autrement inconnu, vient à la Iouste, & soit tant fortuné qu'il vous abatte tous deux (ce qui peut estre, veü que que bien souuent vn pire abat meilleur que foy) cet Estranger ou inconnu ne pourra pourtant empescher le reste de vostre entreprise, ains sera tenu à Iouster contre moy pour le troisieme, & s'il me fait tomber il paracheuera le surplus

172 Le vray Theatre d'Honneur

de la Iouste comme l'avez deuifée , non pas vous si ie l'abas ; & fera cette loy pour les eſtrangers & inconnus ſeulement , & non autres , laquelle reſponce du Roy plût à toute l'aſſiſtance , & notamment aux deux Cheualiers entreprenans qui en rendirent mille graces à ſa Maieſté. Et lors que tout le monde ſe fut retiré , l'Infante fut tellement aïſe de l'honneur que le Cheualier Solitaire luy faiſoit de faire cette Emprinſe pour l'amour d'elle , qu'elle l'en enuoya remercier en ſon pauillon par vn Cheualier d'honneur de la Reine ſa mere , lequel fit apporter quantité de lances , puis leur preſenta douze cheuaux de prix , enharnachez d'vn harnois couuert d'or , & vn pauillon de ſoye de la part de l'Infante ; leur diſant , Seigneurs , Madame vous mande par moy , que doutant vos cheuaux eſtre las & trauaillez du long chemin qu'avez fait ; auſſi qu'ils ne pourroient ſatisfaire à tant de courſes , elle vous enuoye ces douze avec des gens pour les traiter , & les vous amener quand vous les demanderez ; Et pour autant que vous ne voulez eſtre connus , elle vous prie vous retirer en ce pauillon de ſoye , & laiſſer les autres pour heberger ces deſtriers & leur ſuite. Voicy ſemblablement deux pieces de drap d'or pour couvrir & rendre de meſme parure les deux Eſcus du Perron , & ceux avec leſquels vous courrez ; & ſi avez beſoin d'autre choſe , j'ay charge de le vous fournir de par elle. Seigneur Cheualier , reſpondit l'vn des Tenans , veü l'honneſteté de laquelle Madame vſe enuers nous , ſans luy auoir fait onc ſeruice , il ſemble qu'elle nous veuille tant obliger à elle , que nous perdrons le moyen de la pouuoir iamaïs reconnoiſtre : Toutefois nous vous prions mon compaignon & moy , de la remercier tres-humblement , meſme de ces beaux deſtriers avec leſquels nous eſperons acquerir honneur , & faire en ce Tournoy Cheualerie pour l'amour d'elle. Si print congé d'eux le Cheualier d'honneur , & auſſi toſt ils commanderent couvrir les Eſcus des couuertes de drap d'or , & leur accouſtrer deux deſtriers , ſur leſquels ils vouloient commencer la Iouſte. Durant ces allées & venuës , le Roy enuoya planter des Perrons de tous coſtez ſur les grands chemins à vne grande lieuë à la ronde où il fit attacher des eſcritaux , contenant ce qu'il auoit accordé aux deux Cheualiers eſtrangers , afin que les ſuruenans n'entraſſent au Tournoy , qu'avec les conuentions deuant dites ; Puis au ſortir de table ſe retira aux eſchaffaux avec la Reine & l'Infante , & maints autres Princes,

Princeffes, Seigneurs, Dames, Gentils-hommes & Damoifelles, & là ne firent feiour, qu'ils virent sortir de la forest six Cheualiers armez, & tres-bien montez, lesquels marchans au petit pas vindrent toucher les Efeus des deux Tenans, & aussi tost quatre se retirerent, & deux demurerent & se tindrent au bout du camp attendant le Cheualier Solitaire & son compagnon, qui choisirent deux roides lances, & vindrent à l'autre bout du camp; Lors commencerent trompettes & clairons à sonner, au moyen dequoy ils s'esmeurent l'un contre l'autre si rudement, que les lances volerent en pieces: neantmoins les deux de la forest tomberent en terre eux & leurs cheuaux, passans outre les Tenans sans perdre arçons ny estrier, & à cette cause retournerent charger nouveau bois; Et cependant deux autres se presenterent, mais la fortune leur auint telle qu'à leurs compagnons, ainsi de six n'en restoit que deux, lesquels esperans mieux faire, coururent de si droit fil contre les Tenans, que tous quatre rompirent iusques à la poignée, sans toutesfois que nul fust renuersé, & partant l'on leur apporta nouuelles lances, avec lesquelles ils coururent si bien, que sans croiser en firent comme des premiers, car au passer le choc des deux Tenans se trouua si rude, que force fut à ceux de la Forest (qu'on nommoit Auanturiers) de tomber par terre. Adonc ceux qui estoient ordonnez pour la garde du Tournoy, vindrent sçauoir leurs noms; mais premier qu'ils arriuaissent à eux, ils auoient osté leurs heaumes, tellement qu'ils furent assez facilement cogneus, car ils estoient du Royaume d'Angleterre, & estoient venus à cette belle assemblée pour entreprendre la iouste, comme vous avez entendu; Lors monterent en l'Eschafaut du Roy, & luy firent la reuerence, & semblablement à la Reine & à l'Infante, à laquelle principalement ils offrirent toute sorte d'obeïssance & de seruiçe, donnans grande loüange aux Cheualiers Tenans; Le Roy leur dit qu'ils fussent les tres-bien venus, pour auoir esté si mal traitez; Sire, respondirent-ils, mal traitez auons nous esté sans faute, & m'esbahy comme vous permettez à Cheualiers estrangers de caresser si rudement les vostres, & en vostre presence; dequoy le Roy & la compagnie se soufrirent, tant ils le disoient de bonne grace; & tandis l'Infante enuoya vne Damoifelle vers les Tenans leur porter six pennaches, avec les noms des abatus, & auant qu'elle fust de retour, on vit sortir du bois quatorze Cheualiers, & peu apres dix autres, qui

174 Le vray Theatre d'Honneur

tous vindrent toucher aux Escus , puis se presenterent sur les rancs deux à deux ; Mais le Solitaire & son compagnon se maintindrent tant bien , qu'ils en mirent seize bas , premier qu'il leur conuinft changer de lances, & le semblable firent puis apres aux huit autres, dont le Roy & ceux qui les regardoient s'esbahirent grandement. Lors l'Infante renuoya encore la mesme Damoiselle vers les Tenans , avec les noms des vingt-quatre Cheualiers, & autant de pennaches, les priant de la part de sa Maistresse qu'ils continuaissent ; à la charge (dit-elle) de mettre en besogne tous les Plumaciers du Royaume. Ce message fut tres-bien reçu du Solitaire & de son Compagnon, lesquels respondirent à la Damoiselle , qu'ils remercioient tres-humblement l'Infante, & feroient si bien qu'elle cognoistroit là & ailleurs le grand desir qu'ils auoient de luy obeir & complaire.

La premiere iournée finit ainsi , & les deux Tenans emporterent l'honneur de toutes les autres iournées ; en sorte qu'ils desarçonnerent trois cens vingt Assaillans des meilleurs Cheualiers de la Terre ; Et à la fin , le Roy , la Reine , & l'Infante, & toutes les Dames & Cheualiers estans assemblez en la grand Salle pour danser ; les deux Tenans se desarmerent, & se firent connoistre par la priere que leur en fit le Roy , lequel sçachant qu'ils estoient Princes , leur fit tous les honneurs dont il se peût aduiser , & leur donna vn des plus beaux apartemens du Palais , pour se reposer de leurs trauaux passez.





TOVRNOY FAIT A MILAN EN PRE-
sence du Roy Louis XII. l'an 1507. dont les Articles fu-
rent dressez par le Roy d'armes Dauphiné, & autres
choses remarquables.

CHAPITRE XI.



L'HONNEUR & louange de Dieu le *Histoire de*
Createur, & de la glorieuse Vierge Marie, *Charles VI.*
de Monseigneur S. Michel l'Ange, de *de Claude*
S. George, & de toute la Cour Cele- *Seysfel, &*
stielle, pour donner plaisir au Roy, & *de Jean*
executer le noble fait d'armes; & pour *Danton.*
escheuer oyfueté; huit Cheualiers ou Gen-
tils-hommes de nom & d'armes, serui-
teurs dudit Seigneur, sont deliberez de tenir vn Pas dedans la
Cité de Milan, contre tous Gentils-hommes de nom & d'ar-
mes, à cheual & à pied, en la maniere qui s'ensuit.

Et premierement lesdits Cheualiers ou Gentils-hommes vien-
dront & se maintiendront à cheual en harnois de guerre, à
quatre courses de lance à fer esmoulu en lice, & fourni-
ront lesdits Tenans de lances, desquelles les Assaillans auront
le choix.

Item, apres auoir parfait lesdites quatre courses de lances, ils
soustiendront à vne course de lance sans lice, à fer émoulu; &
combatront à l'espée d'estoc & de taille sans nombre, tant que
sera le bon plaisir du Roy.

Item, tiendront lesdits Tenans en harnois de Iouste à six
courses de lance, à tous venans, à lances à rochet: & porteront
tant Assaillans, que Deffendans, telles lances que bon leur
semblera, lesquelles seront présentées à vn Officier d'armes
pour estre marquées, & estre mises d'vne longueur.

Et pour le combat à pied, se trouueront douze Tenans;
c'est à sçauoir, huit Tenans & quatre Aydes, pour la premiere
fois seulement à vne Barriere, à vn ject de lance, & comba-
tront à la pique d'Alemand, & à l'espée, tant que sera le bon
plaisir du Roy; & le combat desdits douze estant parache-

176 Le vray Theatre d'Honneur

ué, tiendront lefdits huit Tenans à ladite Barriere contre tous Affaillans.

Item, en pourfuiuant lefdites armes à pied, fouftiendront fans Barriere contre tous venans, à la pique, & à l'espée taillant, tant & si longuement que fera le plaisir du Roy.

Item, & en apres combatront à la hache fans Barriere, comme dessus.

Puis combatront à l'espée à deux mains, fans barriere, au plaisir du Roy, & fourniront lefdits Tenans tous Bastons necessaires pour lefdites armes accomplir, fors seulement des lances à rochet.

Item, pour tenir ordre ausdits combats, tant de cheual que de pied, il y aura deux Escus pendus à vn Perron, gardez par vn Officier d'armes, desquels Escus, l'un sera d'argent, auquel ceux qui voudront entreprendre le combat de cheual viendront toucher; & l'autre Escu sera d'or, auquel ceux qui voudront accepter le combat de pied, toucheront; & seront enrollez par ledit Officier d'armes, afin de garder à chacun son ordre, & la maniere du combat qu'ils voudront faire.

Et s'il y en a aucuns qui veüillent toucher les deux Escus pour parfaire les deux emprises, c'est à sçauoir, à cheual & à pied, en tout ou en partie, il leur sera respondu, & seront reçeus par lefdits Tenans; aussi seront tenus lefdits Affaillans, de porter leurs Escus armoyez de leurs armes, audit Officier d'armes, pour les mettre audit Perron, autrement ils ne seront point reçeus.

Item, a esté ordonné par le Roy nostre Sire, depuis les Articles publiez, que le iour que commencera le combat de cheual à quatre courses de lances, à fer esmoulu, sera le premier iour de Iuin prochainement venant, & là chacun sera reçu selon son ordre, comme dessus est dit.

Cesdits Articles, baillez & publiez, les lices furent faites de deux cens pas de long, dedans la grande place deuant le Chasteau; En entrant dedans ladite place pour aller au Chasteau sur la main fenestre, furent faits de la longueur des lices des grands eschaffauts: Pour là au bout d'iceux du costé dudit Chasteau estre le Roy, les Princes, & les Seigneurs qui estoient avec luy. Dedans iceux eschaffauts tout du long, furent dressez des lieux & places propices, regardans dedans les lices, pour

pour mettre & asseoir les Dames qui y viendroient ; de l'autre costé fut fait vn eschaffaut , pour mettre les Iuges desdits combats. Au bout desdites lices , du costé du Chasteau , y auoit vn Perron , haut de dix toises , au bas duquel y auoit vn petit eschaffaut , pour là estre le Roy d'armes ordonné , pour receuoir les noms & les Escus de ceux qui voudroient accepter le combat ; tout contre ledit Perron estoient attachez deux Escus, dont l'un estoit d'or , auquel touchoient ceux qui acceptoient le combat à pied ; l'autre estoit d'argent , où ceux qui vouloient accepter le combat à cheual touchoient : Entre les lices & les eschaffauts y auoit vne place de quarante pas de large , & de la longueur des lices , toute garnie & semée de sablon , pour tenir à ferme les cheuaux , & ceux qui la combattoient. De ce Tournoy & combat, fut par tout nouuelles, si que de toutes les Itales y vindrent Dames à si grand nombre , que selon le rapport de plusieurs , il y en auoit plus de trois mille , toutes vestuës de robes de drap d'or.

Tandis que les lices & eschaffauts se faisoient, le Roy , les Princes , & la plus grande partie des Dames furent festinées tres-splendidement , avec des grandes ceremonies , jeux & esbatemens , par Messire Galeas Vicomte , grand Seigneur de Milan.

Le Seigneur Iean Iacques de Triülse Marechal de France, traitta aussi le Roy & toutes les Dames , encore plus magnifiquement, que le Vicomte Galeas n'auoit fait , car il y auoit huit vingts Maistres d'Hostel , qui portoient chacun vn baston azuré couuert de Fleurs-de-Lys d'or , & douze cens Seruiteurs pour porter les viandes , & seruir aux buffets garnis d'une quantité innombrable de vases d'or & d'argent , *toutes les pieces marquées des Armes dudit Seigneur Iean Iacques, ce qui estoit un grand triomphe & merueilleuse richesse.* La pluspart desdits seruiteurs vestus de velours noir , les autres de taffetas de diuerfes couleurs & liurées.

Ce braue Seigneur auoit fait faire deuant sa Maison le long de la ruë vne grande Salle de six vingts pas de long , à deux rangs de pilliers de verdure , couuerte de draps de velours bleu , tous semez de fleurs-de-lys & d'estoilles d'or. Il y auoit par dedans de tres-belles tapisseries , & quantité de sieges à quatre rangs , en montant comme par degrez pour asseoir les Seigneurs & autres qui se trouueroient au banquet. Et au plus

Z

178 Le vray Theatre d'Honneur

haut desdits sieges, en entrant sur la main fenestre, estoit vn eschaffaut pour les Ioieurs d'instrumens & Musiciens, qui furent là dès le matin, chantans & sonnans sans cesse. Au bout de cette Salle il y auoit vn eschaffaut grand & spacieux, auquel l'on monroit par six degrez, & au dessus vne chaire parée pour le Roy: le plancher de cet eschaffaut estoit couuert de tapis velus, & y auoit quatre ou cinq cens carreaux de drap d'or, & de velours cramoisy, pour asseoir les Dames conuiées audit banquet; il y en eut plus de douze cens toutes vestuës de drap d'or, ou de soye en broderie, & si chargées de riches pierreries qu'elles sembloient estre toutes Reines & Princeesses. Et l'Histoire dit qu'elles y estoient vestuës en grande liberté, & monroient la plus-part d'icelles leurs visages, leurs seins, & leurs bras à decouvert, en sorte *qu'en tous endroits y auoit adresse de voye lubrique, & enseignes de blandices feminins*: car ledit Seigneur Iean Iacques *auoit sçeu trouuer femmes de feste & de bonne chiere.*

Lors que lesdites Dames furent venuës & mises en leur place en grande ceremonie, plusieurs Princes & Seigneurs aussi prirent place attendans le Roy, lequel vint sur le midy, accompagné de Charles Duc d'Alençon; de Charles Duc de Bourbon; de Charles Duc de Sauoye; d'Antoine de Lorraine Duc de Calabre; de François d'Orleans Duc de Longueuille; de Gaston Comte de Foix; du Comte de Vendosme; de Monseigneur Iean d'Albret; de Guy de Lual; de René de Bretagne Comte de Ponthieure; de Iacques de Bourbon; du Comte de Roussillon, & de plusieurs autres grands Seigneurs qui furent tous du banquet; Les Cardinaux d'Amboise; de Ferrare; de Narbonne; de S. Seuerin; de Final; de la Trimouille; d'Alby, & de Prié; l'Archeuesque de Sens, & grand nombre de Prelats, & d'Ambassadeurs, & les Officiers de la Maison du Roy y assisterent aussi, avec vn grand nombre de Seigneurs de Lombardie, & autres qui estoient à la Cour.

Le Roy & les Princes dînerent, & danserent avec les Dames, lesquelles s'estans retirées, le Roy les fut voir & deuisa avec elles de plusieurs choses ioyeuses & plaisantes.

Le iour des combats estant venu, le Roy & les Dames s'en alerent sur les eschaffauts, & tout incontinent les Princes, Seigneurs & Cheualiers, François & Italiens, combattirent en diuerses façons à qui mieux mieux, & firent plusieurs beaux faits

d'armes , desquels le Roy d'armes Dauphiné (qui a décrit toutes ces choses) ne particularise rien du tout.

Messire Charles d'Amboise Lieutenant du Roy , voulant aussi donner du diuertissement à sa Maiesté & aux Dames qui estoient à Milan , pour faire voir sa proüesse & celle des Cheualiers François , fit faire vn bastion , lequel il deffendit contre tous ceux qui voulurent venir l'attaquer , avec des gros bastons embourrez , & l'espée tranchante sans pointe , & auec des grandes perches & fourches pour repousser ceux d'embas qui s'efforceroient de monter avec des pontons ou des eschelles ; Ils auoient là dedans des tonneaux pleins d'eau , & grand nombre d'esclissoires & artillerie de papier : En fin l'assaut fut donné par plusieurs vaillans Seigneurs & Cheualiers François & Italiens , qui firent tous leurs efforts pour escheller ledit bastion , pour combler ses fosses , & pour en chasser les deffendans , qui tous ensemble firent des merueilles en cette guerre ; assaut & escalade de bastion qui ressembloit estre veritable ; & où plusieurs donnerent & reçurent de bons coups ; le tout estant parfaitement bien représenté , pour donner du plaisir au Roy & aux Dames , qui s'en retournerent merueilleusement satisfaites de sa Maiesté , & de tous les Caualiers de sa Cour.





*LE MAGNIFIQUE TOURNOI FAIT
à Paris à l'entrée de la Reine Marie d'Angleterre, secon-
de femme du Roy Louis XII. l'an 1514. où le nom de ceux
qui y ont combattu est escrit, à la Iouste, à la Barriere, à
pouls & à ject de lance, & à l'espée.*

CHAPITRE XII.



'AN mil cinq cens & quatorze, & le trei-
ziesme iour de Novembre, vn Lundy à
deux heures apres midy, furent ouuertes
les Ioustes dedans Paris près des Tournel-
les.

Par tres-haut & tres-puissant Prince, Mon-
sieur le Duc de Valois & de Bretagne, pour
le ioyeux aduenement de la Reine audit Pa-
ris, lesquelles Ioustes mondit Seigneur a-
uoit fait publier par le Royaume de France & d'Angleterre, par
Mont-ioye premier & souuerain Roy d'Armes des François, &
del'ordre du tres-Chrestien Roy nostre souuerain Seigneur, pour
faire sçauoir à tous Princes, Nobles & Gentils-hommes, les
cinq Emprises, mises, attachées, & signifiées par cinq Escus;
C'est à sçauoir, l'Escu d'argent, l'Escu d'or, l'Escu noir, l'Escu
tanné, & l'Escu gris. Et sont declarées les Emprises au rôle
que mondit Seigneur bailla audit Mont-ioye, lequel les a pu-
bliées comme dessus est dit, dont par ladite publication, plu-
sieurs Princes ont touché, & plusieurs Seigneurs & Gentils-
hommes, comme cy-apres se pourra voir.

Et pour la premiere venuë & entrée audit Camp clos, mon-
dit Seigneur le Duc de Valois & de Bretagne, entra luy & sa
compagnie par le lieu ordonné d'entrer, nommé l'Arc Triom-
phal, où tout honneur doit estre reçu.

Le Roy, la Reine; Madame, mes Dames de Bourbon,
d'Angoulême, d'Alençon, de Neuers, Princesses, Dames
& Damoiselles presentes, & toute la Seigneurie sur les escha-
faux faits & accoustrez, & du peuple grand nombre autour
des lices.

Vint & entra mondit Seigneur, comme dit est, par deffous l'arc Triomphal, bel & grand, auquel estoient cinq pilliers de porfire, & les cinq Escus attachez à chacun vn, & au haut bien haut estoient les armes du Roy, de la Reine souz vne Couronne, plus bas celles de mondit Seigneur, puis au deffous de la corniche sur la frise, estoient les Escus des Princees tenans; puis en descendant par ordre les Escus des Princes, venans au nombre de cent cinquante & plus.

Ledit Seigneur entra premier à cheual avec force trompettes de plusieurs Princes & Seigneurs, accompagnans les Rois d'armes & Herauts du Roy, puis les Herauts de Messieurs d'Alençon; de Bourbon; de Vendosme; de Suffolk; du Marquis d'Angleterre, & autres; puis à cheual des Escuyers en grand nombre; puis quatre d'Angleterre vestus de velours verd, nervez de drap d'or; puis ceux qui portoient les lances, bien accoustrez: Puis Monsieur en grand triomphe accoustre, tout bardé de drap d'or, couuert de satin rouge, iaune, & blanc descoupé, & les Tenans de mesme; les Escuyers aussi, & ceux qui portoient les lances; le Duc de Suffolk & le Marquis, auoient de petites croiffettes rangées sur leurs accoustremens, & firent en tel estat deux tours entour des lices, & les plumails de mesme, & les coureurs grands & beaux, qui tous faisoient grands panades, mesmement mondit Seigneur deuant le Roy, la Reine, & toute la Cheualerie, à qui mieux mieux, qui estoit plaisir de les voir.

Puis entrèrent les aydes des Tenans de mondit Seigneur, tous accoustrez de satin blanc & iaune, & bardez de mesme, femez de G. & M. de drap d'or & de satin blanc, qui firent leurs tours, puis se rangerent vers Monsieur, qui souz l'arc Triomphal estoit en bel ordre attendant les venans.

Les Capitaines du camp estoient sept, à tout demies lances, à pied, & estoient Monsieur d'Aubigny, Monsieur de Cursant, Monsieur de Nancey, Monsieur de la Marche, Monsieur de Mommor, & Messieurs lules, tous accoustrez des couleurs de mondit Seigneur, à tel iour tel habit.

Tantost vint Monsieur d'Alençon & les trompettes deuant; puis les Herauts, tant des sieurs Tenans, que du Roy, puis marchoit vn Page, couuert luy & le cheual de drap d'or & de noir, portant vne lance, puis des varlets de pied, vestus tous de tanné, les bonnets de mesme; puis ceux qui portoient les lan-

182 Le vray Theatre d'Honneur

ces, tous de satin tanné, bonnets & plumes de même; puis Monsieur d'Alañon bien armé & accoustré, & bardé tout de drap d'or par moitié, & de velours noir descoupé sur drap d'or, à L. toute sa bande de velours iaune, hommes & bardes à bords de satin blanc descoupé sur le velours noir, & grandes plumes de même, lesquels faisoient grands penades, & firent vn tour le long des lices, puis se rangerent à leur bout; & tantost fut ouuerte l'Emprise premiere, comme verrez cy-apres, & ce quant à la premiere iournée.

La seconde Iournée, qui fut le Mardy, Monsieur entra sur les rangs en bel ordre, & premier les trompettes, & puis les Herauts comme deuant, puis deux vestus de drap d'or à cheual, puis les Escuyers à cheual tout de damas blanc, bordez de satin blanc, puis les quatre d'Angleterre comme le premier iour; puis les Princes portans les lances, accoustrez de velours blanc, bordez de drap d'argent; puis Monsieur armé, accoustré & bardé de velours blanc, semé de lettres de drap d'argent & bordé de même, les Tenans tous accoustrez & bardez de même, & d'une même parure à grands plumails tous blancs, qui faisoit bon voir, & ainsi firent deux tours, en faisans grands penades le long des lices, puis se renga Monsieur souz l'arc Triomphal, attendant les venans.

Tantost vint François Monsieur de Bourbon, trompettes, Herauts, comme dessus par ordre, puis trois Gentils-hommes, puis les porteurs de lances, tous vestus de blanc taffetas & damas, puis des valets de pied iusques à douze, puis force tabourins, tous vestus de taffetas blanc; puis François Monsieur, armé, accoustré & bardé de satin broché d'argent descoupé sur satin blanc, à cordelieres d'argent, tant soyon que bardes, & grand plumail tout blanc, lances toutes blanches, puis tous ses aydes de satin & damas blanc bordez de même, & grands plumails blancs qu'il faisoit beau voir; & ainsi firent vn tour par les lices & force grands penades, puis se rangerent à leur bout, & incontinent sonnerent trompettes, & fut ouuert le Pas, ainsi qu'il est déclaré au registre cy-apres.

Après entra Monsieur de Guise de Lorraine & sa bande en ordre, trompettes deuant, puis les Herauts, puis Monsieur de Portien, puis les Escuyers portans les lances, accoustrez de taffe-

tas blanc & iaune bordé de noir ; puis Monsieur de Guyse non armé , monté & accoustre de drap d'or decoupé , de velours à ondes & grand plumail , & les bords de velours noir ; puis ses aydes tous accoustrez de velours blanc , l'autre moitié de drap d'or à ondes de velours blanc à vne cordeliere noire , & tout semé de lettres d'or & grands plumails de mesme , & leurs lances peintes de blanc & iaune à ondes , & apres ont fait leur penades par les lices , & se rangerent à leur bout , & incontinent tournerent comme pourrez voir au registre.

Tantost vint le Capitaine Germain de Bonneual , les trompettes & les Herauts comme de coustume , cinq aydes portans des lances toutes violettes deuant ledit Bonneual, accoustrez de violet , bardes, chapeaux & plumails de mesme , & firent ses aydes leur penades par les lices , puis se rangerent & tournerent comme pourrez voir au registre.

Tantost vint Louis Monsieur de Neuers, en ordre, trompettes & Herauts , & ceux qui portoient les lances blanches, tannées & noires , & les hommes de mesme , Louis Monsieur accoustre moitié de drap d'or, & moitié de drap d'argent, l'un des costez par ondes , & semé de lettres ; & ainsi firent leurs penades , & ses gens accoustrez de damas noir & damas tanné & blanc par ondes , & tout semé de lettres , & puis se rangerent & coururent comme appert au registre.

La troisieme Journée , Monsieur vint sur les rangs , accoustre comme le iour de deuant , & ses Tenans , & se tindrent souz l'arc Triomphal, qui faisoit beau voir, ainsi accoustrez avec leurs gris plumails, la lance sur la cuisse , & sembloit bien vne bande de gens avec leur Capitaine bien deliberez, attendans les venans.

Tantost entra le Comte de S. Pol , comme dessus , trompettes & Herauts , puis six Gentils-hommes ou aydes qui estoient accoustrez de velours , portans vne escharpe de tanné & gris taffetas, les lances de mesmes couleurs, puis ledit Comte vestu de drap d'or, foyon & bardes hors du montoir, & de l'autre de drap d'or à fasces de velours gris, & semé de lettres A. & F. à grands cordelieres sur le drap d'or ; ses aydes tous de satin broché iaune par ondes , & la moitié de satin noir bordé de velours noir & les plumails de mesme ; Et ainsi firent leurs penades par les lices , puis se rangerent & coururent ainsi que pouuez voir au registre.

184 Le vray Theatre d'Honneur

Tantost vint l'Infant d'Arragon, trompettes & Herauts deuant, puis quatre à cheual, accoustrez de iaune & blanc, le sieur Infant tout de drap d'or & bardes de mesme, party & decoupé l'un sur l'autre à cordelieres de drap d'argent autour des bords de son accoustrement & de son caparasson, son plumail grand & beau tout blanc, ses aydes accoustrez tout de iaune & rouge à ondes, & de l'autre costé tout blanc; & ainsi firent leurs penades aux lices, puis se rangerent, & courut ledit Sieur, ainsi que pouuez voir au registre.

Puis vindrent deux ou trois compagnies, comme Monsieur d'Estouteville bien accoustré, & Monsieur de Conty, & plusieurs autres bien accoustrez, qui tous firent leur deuoir.

Puis vint Monsieur de Pont-Remy, comme deuant, trompettes & Herauts, & quatre lances que l'on portoit à cheual, toutes bleuës & hommes de mesme, & Monsieur de Pont-Remy accoustré & bardé tout de bleu, semé de carquois, & plumail de mesme, & ainsi entrèrent, puis ont couru, comme pouuez voir au registre.

Depuis vint la Riuiere & autres, tous bien accoustrez, & ainsi qu'ils venoient estoient reçeus, & furent tous depeschez par Monsieur & ses Tenans.

La quatriesme journée, Monsieur vint & toute sa bande, accoustrez comme le iour de deuant avec ses Tenans souz l'arc Triomphal, & en bon ordre, & là se tint attendant les venans.

Tantost vint Monsieur de Brenne bien gorrié, & accoustré tout de drap d'or, bardes, & tous ses aydes de damas, des couleurs dudit Seigneur, lequel fit grands penades sur les rangs avec ses gens, puis se rangerent & commencerent à courir, comme pouuez voir au registre.

Puis vindrent à plusieurs fois Gentils-hommes de tous costez & bien gorgias, qui tous furent reçeus, & chacun à son tour.

Tantost vint Iarnac bien accoustré, & entra avec huit aydes, accoustrez de satin gris & plumails de mesme, ledit Iarnac estoit accoustré de velours cramoisy & violet, semé de lettres blanches, & autres deuises de brodure, & ainsi entrèrent, & apres leurs penades se rangerent.

Touteuille & autres Seigneurs vindrent bien gorriez & gorgias, qui tous furent reçeus.

Tantost

Tantost vint Monsieur de Vendosme en grand triomphe, & marchoient tabourins, trompettes & Herauts, puis neuf Gentils-hommes portans les pieces de harnois, puis douze Gentils-hommes portans les lances, tous accoustrez de satin bleu & iaune, les lances de mesme, & plumails de mesme sus toques de velours noir, tout de drap d'or & velours; puis quatre valets à cheual de mesme, puis Monsieur, tout de drap d'or & velours bleu decoupé à lettres de l'un en l'autre, & les Aides, de drap d'or & velours bleu, semé de lettres tous bardez de mesme, puis son cheual en main tout couuert & caparassonné de mesme venant apres tous, les bords des foyons & des bardes de l'un en l'autre à cordelieres de mesme; & ainsi entrerent, faisans grands penades autour des lices; puis se rangerent à leur bout, & coururent comme verrez au registre.

Toute ladite bande dépeschée, lors Monsieur de Vendosme courut, & fut clos le Pas par luy de la premiere Emprise.

L'an mil cinq cens & quatorze, & le dix-huictiesme de Novembre ensuiuant, fut *la cinquiesme Journée*, commencée, pour la seconde Emprise, qui est à vne course de lance & des coups d'espée sans lices.

Les Capitaines du Camp estoient accoustrez de velours iaune, quillez & bordez de drap d'or, bonnets & plumes de mesme, ils estoient sept en nombre; à sçauoir Monsieur de la Marche, Monsieur d'Aubigny, Monsieur de Mommor, Monsieur de Cursol, le Capitaine Teligny, Saint Amadour, & Messieurs Iulles.

Monsieur entra au Camp les lices abatuës, & comme deuant trompettes & Herauts, puis ses gens à cheual, accoustrez de damas iaune, bordez de satin iaune, puis les porteurs de lances, accoustrez de velours iaune, quillez & bordez de drap d'or; puis Monsieur accoustré de drap d'or & bardé de mesme, & semé de ses lettres de velours iaune, le plumail de mesme; Le Duc & Marquis apres luy de mesme, semez de croisettes rouges, sus l'accoustrement, & tous les autres Tenans de mesme, mais sans croisettes rouges, & se rangerent à leur place.

Tantost entra Monsieur d'Alençon, trompettes deuant, puis Herauts, puis ses gens accoustrez comme deuant, puis

Monsieur d'Alençon accoustré de drap d'argent , & dehors le montoüoir , tant accoustrement que bardes, semé d'aisles noires, & les bords des entrelats bien-faits, puis apres luy sa bande & Aides au nombre de vingt-trois , qui faisoient grandes penades , puis se rengerent & coururent comme verrez au registre.

La sixiesme Journée , tantost entra François Monsieur de Bourbon, avec sa bande, accoustrez comme le iour qu'il vint à la premiere emprise, tous de blanc & plumails tous d'une parure.

Monsieur de Pont-Remy vint sur les rangs bien gaillard , & sa bande comme deuant.

La septiesme Journée , les tenans arriuez sur les rangs , & attendans les venans furent prests de les recevoir , accoustrez comme le iour de deuant.

Tantost vint l'Infant d'Arragon accoustré comme deuant, & en grand triomphe.

Monsieur de Vendosme & sa bande sont arriuez sur les rangs, trompettes, Herauts & Escuyers deuant, iaulnes & bleus, & le tout tres-bien accoustrez, au nombre de dix , & puis Monsieur de Vendosme couuert de drap d'or, comme le premier iour de la premiere Emprise.

La huitiesme Journée , qui fut commencée le Mercredy, ce fut la tierce Emprise à coups de lance & à coups d'espée à vne main, & sortit Monsieur de son pauillon en robe , & ses Tenans armez & Soyons de velours noir à trois bandes de satin tanné broché d'or, & grands plumails tannez, qui se vindrent renger à la barriere chacun vne lance au poing attendans les Venans.

Tantost vint la bande de François Monsieur de Bourbon, & des autres Princes, accoustrez comme deuant.

La derniere Journée , le Ieudy vingt-troisiesme iour de Novembre fut acheuée la derniere iournée de la derniere Emprise, & fin de toutes choses.

Monsieur en son pauillon sortit & ses Tenans, & force tabourins deuant , & mondit Seigneur en robe, vne grande espée à deux mains sur son espaulé, puis ses Tenans apres luy bien armez & accoustrez comme le iour de deuant, vne targe tannée en vne main, vne lance en l'autre, qui se vindrent presenter à la Barriere, attendans les venans.

Tantost vint François Monsieur de Bourbon , & les autres Princes cy-deuant nommez , avec grande quantité de Gentils-hommes tous bien accoustrez , avec plusieurs bons Capitaines & Chefs de Guerre , qui faisoit moult bon voir , & n'y auoit cœur humain qui ne se delectast de les regarder.

Ainsi a esté clos le Pas desdites Emprises par mondit Seigneur de Vendosme.

Et ainsi ont esté acheuées lesdites Emprises faites & accordées par le tres-Chrestien Roy nostre souuerain Seigneur, comme se pourra voir par l'exécution d'icelles, & verra-l'on qui auoit bien fait, afin que par l'opinion de Messieurs les Iuges, l'honneur & le prix soit attribué à celui ou ceux qui l'auront mérité. Fait le 24. iour de Nouembre 1514. près des Tournelles.

Lesquelles ont esté executées en ensuiuant la publication des articles, ainsi accordées que dit est, de par le Roy nostre souuerain Seigneur, comme se pourra voir par le contenu d'iceux articles, dont la teneur s'ensuit.

Pource que la vraye integrité & perfection de nostre foy consiste en parfaite amour, charité & dilection, qui est voulant donner à connoistre aux nobles hommes, que par icelle amour la frequentation qu'ils doiuent auoir les vns avec les autres, tant en faits & experience d'armes, que autrement, se doit entretenir, qui est & sera cause d'euer oysieté, mere & nourrice de tous vices; & aussi cause principale de garder d'effeminer tous nobles hommes.

A cette cause, Le tres-Chrestien Roy nostre souuerain Seigneur, pour entretenir la loüable coustume anciennement entretenüe & obseruée en son Royaume. Veut & entend comme vray imitateur de ses anciens Progeniteurs, que de son temps les choses bonnes & vertueuses ne soient anichilées, ne mises en oubly : mais soient entretenües, afin de donner à connoistre que la Nation Françoisë a tousiours suiuy le chemin & adresse qui se doit tenir pour acquerir par tels faits & experiments d'armes, comme dit est, l'honneur qu'ils doiuent suiure & auoir; Et afin aussi d'estre mis au rang où doiuent estre tous Gentils-hommes pour estre enregistrez au liure de perpetuelle memoire.

A cette cause, le Roy nostre souuerain Seigneur a voulu,

Aa ij

veut & permet à Monsieur le Duc de Valois & de Bretagne, ensemble neuf Gentils-hommes de nom & d'armes, tenir vn Pas en la Ville & Cité de Paris, selon les articles par eux posez, tant à pied que à cheual, comme se pourra voir aux cinq Escus attachez en l'arc Triomphal, où tout honneur se reclost, qui est le thresor de Noblesse, dans lequel tous nobles hommes voulans iceluy acquerir, trouueront deux Officiers d'armes pour les recueillir & enregistrer ainsi qu'ils viendront, pour estre dépeschez à tour de roolle selon qu'ils auront touché, lesquels Officiers d'armes démontrent & donnent à connoistre quelles sont lescdites Emprises; lesquels nobles hommes seront tenus apporter ou enuoyer leurs Escus armoriez de leurs armes, pour montrer & faire apparoir de leur Noblesse, autrement ne seront receus.

P R E M I E R E E M P R I S E.

Et pour donner à connoistre quelles sont lescdites Emprises, ledit Monsieur le Duc de Valois & de Bretagne, ensemble lescdits neuf Gentils-hommes tenans le Pas, à eux accordé comme dit est; font à sçauoir à tous Nobles venans, que celuy ou ceux qui toucheront au premier Escu qui est d'argent, est ordonné en lice à cheual, en harnois de guerre & doubles pieces sans estre guindez ny mouflez; Et seront visitez par gens ordonnez à ce faire, & receus à quatre coups de lance à fer esmoulu, & la course de la Dame, qui en aura, s'ils la veulent requérir.

D E V X I E S M E E M P R I S E.

Item, ceux qui toucheront à l'Escu d'or, sera à vne course de lance à fer esmoulu, armez comme dit est dessus, & à coups d'espée sans nombre à la discretion des Iuges, & qui voudra à coups d'estoc, on les fournira pareillement à la discretion desdits Iuges.

T R O I S I E S M E E M P R I S E

à pied à la Barriere.

Item, celuy ou ceux qui toucheront à l'Escu noir, lequel est ordonné à pied à poulx de lance, & coups d'espée d'une main, tant que chacun pourra, le tout à la discretion des Iuges.

QUATRIESME EMPRISE

à la Barriere.

Item, celuy ou ceux qui toucheront à l'Escu tanné, lequel est ordonné à pied à vn ject de lance, tenant vne targe à la main, & apres ledit ject à l'espée à deux mains, pour autant de coups qu'ils pourront, le tout à la discretion des Iuges.

CINQVIESME ET DERNIERE

Emprise.

Item, lesdits Tenans se trouueront dans vn Behourt, au deuant vn bastillon, deliberez de le deffendre contre tous venans, au mesme harnois de guerre que dit est, le tout à la discretion des Iuges, & ceux qui en voudront estre, seront tenus toucher à l'Escu gris.

Item, s'il y a aucuns qui veüillent toucher à tous lesdits cinq Escus, le pourront faire pour estre receus ausdites cinq Empri-
ses, ou parties d'icelles; Et se tiendra ledit Pas à l'entrée de la Reine, ou quarante iours apres la publication desdites presen-
tes en ladite ville de Paris, comme dit est, le sixiesme iour de
Septembre 1514. furent publiées audit Palais Royal sur la ta-
ble de marbre.

*Les publica-
tions des
Tournois se
faisoient à
la table de
marbre.*

Item, lesdits venans seront par mondit Seigneur fournis de
lances & espées pour fournir ausdites Empri-
ses, & mises à l'es-
chantillon & mesures, par gens ordonnez à ce faire, & en au-
ront le choix lesdits venans.

*Les espées &
les lances es-
toient me-
surées aux
Tournois.*

Auiourd'huy 28. iour de Septembre 1514. la publication des-
dits articles, fut faite & publiée par Messire Jarretiere, premier
Roy d'Armes d'Angleterre, en la ville ou cité de Cantourbery,
auecques force trompettes, leurs bannieres desployées, com-
me dit est de coustume; & apres icelle publication faite, ainsi
que dit est, Tres-haut, tres-puissant Prince, & tres-excellent
Roy, Henry par la Grace de Dieu Roy d'Angleterre, connois-
sant, que ses Nobles hommes ne pourroient estre prests ny ac-
coustrez en si peu de iours, demanda & dit à Mont-ioye pre-
mier Roy d'Armes des François, & de l'Ordre du Tres-Chre-
stien Roy son souuerain Seigneur, disant que le terme estoit
trop brief, & demanda ledit Seigneur audit Mont-ioye outre

*Ce Tournoy
fut aussi pu-
blié en An-
gleterre.*

190 Le vray Theatre d'Honneur

les quarante iours, vingt iours, pour venir à soixante iours; à quoy ledit Mont-ioye respondit audit Seigneur qu'il en fist & ordonnast à son vouloir, & que tout ce qu'il en ordonneroit, le Roy son souverain Seigneur l'auroit pour agreable.

Et nous Mont-ioye, Roy d'Armes dessusdit, certifions la demande & responce dessusdite estre telle, tesmoin nostre seing manuel cy mis, les an & iour que dessus.

*EMPRISES FAITES PAR MONSIEVR
le Duc de Valois & de Bretagne, à luy accordées par le tres-
Chrestien Roy nostre souverain Seigneur, pour l'honneur de
la Reine nostre souveraine Dame, & pour son ioyeux adue-
nement au Royaume de France, & executées dans la ville de
Paris, ainsi qu'il s'ensuit.*

 T PREMIEREMENT, Monsieur a ouuert le Pas; enuiron deux heures apres midy, & a couru contre le Bailly de Caën, & Monsieur a rompu à la grande piece dudit Bailly de Caën, & demoura vn esclat de lance à la grande piece dudit Bailly, & ledit Bailly rompit à la cuirasse de mondit Seigneur.

Iean de Moy venant contre Monsieur le Duc de Suffolk n'a point rompu, & le Duc a rompu contre la buffe dudit Moy.

Monsieur de Laual contre Guyot Pot a rompu, & Guyot Pot n'a point rompu.

Monsieur le Marquis d'Orfeth a couru, & rompu contre René de Silly, & a aussi rompu ledit René.

Monsieur de Lautrec a couru contre la Flotte & n'ont rien fait.

Monsieur d'Alançon a couru & rompu contre la Roque.

Monsieur le Marquis a couru contre Guyot Pot, & n'ont point rompu.

Monsieur a couru contre le Bailly, le Bailly a rompu, & Monsieur a atteint au haut de l'armet, qui vaut lance rompuë.

Monsieur de Lautrec a encore couru contre la Flotte, & Monsieur de Lautrec a emporté le plumail dudit Flotte, qui vaut lance rompuë.

Le Comte de Sanserre a couru contre Iarnac, & n'ont rien fait.

Florengé a couru contre Montmorency, & n'ont point rompu.

Monsieur Boniuet a couru contre Dam-pierre, qui a atteint, & Dam-pierre a rompu.

Monsieur Bayard a couru contre Dam-pierre, & ont tous deux croisé.

Boniuet a couru contre Brosse, & ont tous deux rompu.

Monsieur de Bayard a couru & rompu contre Montmorency.

Florengé a couru & rompu contre Bocal.

Dam-pierre a couru contre Sainte-mesme, & a atteint à l'œil du cheual de Sainte-mesme, & l'a tué, & est cheu mort aussi tost que le coup; & par le commandement de Messieurs les Iuges, Dam-pierre fut mis hors des rangs.

Le Comte de Sanserre a couru & rompu contre la Fayette.

Florengé a couru contre Bonnet, & ont tous deux rompu.

Boniuet a couru contre Montafillan, & n'ont rien fait.

Bayard a couru contre Chandieu, & n'ont rien fait.

Boniuet a couru contre Maugiron, & ont tous deux rompu.

Maugiron a couru contre Bayard, & Bayard a rompu.

Monsieur a couru contre Bonnet, & n'ont rien fait.

Le Duc de Suffolk a couru contre Montafillan, & n'ont rien fait; c'estoit peut-estre ce Duc de Suffolk qui espousa la Reine Marie apres qu'elle fut veufue du Roy Louis XII. & qu'elle s'en fut retournée en Angleterre.

Monsieur a couru contre Montafillan, & ont tous deux rompu.

Le Marquis a couru contre Lautrec, & ont tous deux rompu.

Lual a couru & rompu contre Maugiron qui n'a rien fait.

Montafillan a couru contre Lautrec, & n'ont rien fait.

La Roche du Mayne a couru contre Monsieur de Lual, lequel a rompu.

Charles Martin contre Montmorency, & n'ont rien fait.

Monsieur de Lual a couru & rompu contre Silly.

Lual a encore couru & rompu contre la Couffade, qui n'a rien fait.

*Vn plançon,
c'est vne
grosselance
courte &
pesante.*

Lautrec à couru contre Guilbon, & n'ont rien fait.

Puis a couru le grand Escuyer sans harnois, & à selle rasée sur vn cheual houffé de bleu, & luy aussi, vn gros plançon, & vne piece de bois carrée & ferrée à la main iusques deuant le Roy.

Et ainsi ont esté receus Monsieur d'Alençon & ses Gentilshommes, & autres pour la premiere iournée : mais Monsieur d'Alençon y eut bon bruit.

Tantost Monsieur & les Tenans en grand pompe, firent vn tour par les lices, & Monsieur à grands penades & trompettes deuant, puis chacun se retira, excepté Beauuoir qui courut cinq lances & les rompit toutes en terre d'vne course, mais à plusieurs coups & pour son plaisir.

*LA SECONDE IOVRNE'E, QVI FVT
le Mardy ensuiuant.*



MONSIEVR vint en grand ordre, habillé comme il est dit cy-deuant, & incontinent entra François Monsieur de Bourbon, en l'ordre comme il est décrit avec sa bande.

Premierement, Monsieur courut contre vn de la bande de François Monsieur, nommé Iaques d'O, & ne fit rien le dit d'O.

François Monsieur contre Monsieur de Laual, & n'ont rien fait.

Le Marquis a rompu contre Riam, aussi a fait Riam.

Le Comte de Sanferre contre Clery, & n'ont rien fait.

Le grand Escuyer contre vn Tenant, & n'a rien fait, & le grand Escuyer a atteint à l'armet.

Le Comte de Sanferre a rompu contre Camperoux.

Monsieur de Laual a couru contre Lorges, & n'ont rien fait.

Ferrieres contre le Duc de Suffolk, & a rompu le Duc bien & viuement.

Monsieur contre Iaques d'O, & a rompu mondit Seigneur contre ledit Iaques d'O.

Le Marquis a rompu contre vn Venant.

Monsieur de Lautrec a rompu contre le grand Escuyer.

Le

Le Comte de Sanferre contre Ferrieres, & ont rompu tous deux.

Florengé a couru contre Champeroux, & n'ont rien fait.

François Monsieur a couru & rompu contre la Rocque.

Monsieur a couru contre Iaqués d'O, & n'ont rien fait.

François Monsieur a couru & rompu contre le Duc de Suffolk de bonne atteinte.

Le Marquis contre Brisset, & n'ont rien fait.

Monsieur de Lautrec contre Clery, & ont tous deux rompu, & tres-bien.

François Monsieur contre Laual, & ont tous deux rompu.

Champeroux contre le grand Escuyer, & ont tous deux rompu de croisée.

Sanferre a couru & rompu contre Lorges.

François Monsieur a couru contre le Duc de Suffolk; & ont atteint de bonne atteinte.

Le Marquis a couru & rompu contre Riam, & Riam a aussi rompu.

Iaqués d'O, contre le Duc de Suffolk, a rompu de bonne puissance, de droit fil & bonne atteinte.

Clery a rompu contre Sanferre, & Sanferre a rompu contre le cheual de Clery, & est fort blessé, & Clery n'a rien fait, sinon que par les Iuges il a esté mis hors les rangs.

Le Duc de Suffolk contre Ferrieres, & ont tous deux rompu.

Le grand Escuyer contre Beaumont, & n'ont rien fait.

François Monsieur contre le Marquis, & ont tous deux rompu.

François Monsieur a couru & rompu, contre Florengé, tres-bien, & a esté blessé ledit Florengé vn bien peu à la main.

Riam a couru contre Lautrec, & n'ont rien fait.

Le grand Escuyer a couru contre Beaumont, & ont atteint en croisée.

Sanferre contre Beaumont, & a rompu Sanferre.

Suffolk a couru contre Lorges, & ont tous deux tres-bien rompu.

Ferrieres a couru contre Bayard, & n'ont rien fait.

Ainsi fut depeschée la bande de François Monsieur de Bourbon; car chacun auoit fait toute sa course.

Incontinent entra Monsieur de Guise de Lorraine & sa bande

Bb

*Ceux qui
bleissoient ou
qui tuoient
les cheuaux
de ceux con-
tre lesquels
ils courroient,
estoyent mis
hors des
rangs, & pa-
yoient le che-
ual selon
l'ordonnan-
ce des Iuges.*

194 Le vray Theatre d'Honneur

en bel arroy , & à la mode accoustumée, comme il est déclaré cy-deuant.

Monsieur a couru contre Villiers de ladite bande , & n'ont rien fait.

Monsieur de Laual a couru contre la Barre , & a ledit Laual atteint.

Vn des Venans , a rompu contre le grand Escuyer , & a rompu ledit Venant.

Six ont couru , dont ne sçay les noms ; car ceux qui auoient charge de rapporter les noms , ne venoient point dire quelles gens c'estoient , & n'en ont fait raport aux Iuges ny à Mont-ioye.

Boniuet a rompu tres-bien contre la Vernade.

En fin les six hommes de Monsieur de Guise ont couru toutes leurs courses , & y a eu tel ordre , que par faute de ceux qui deuoient rapporter les noms des Tenans & Venans. Je n'ay pû escrire les noms de ceux qui ont bien fait , ne qui a rompu , atteint ou croisé , tant des Venans que des Tenans dudit Seigneur de Guise ; parquoy autre chose ne peut estre déclarée , & furent depeschez sans y tenir ordre.

Incontinent vint le Capitaine Bonneual avec ses quatre aydes bien honnestement, comme l'on peut voir par les registres.

Monsieur de Laual a couru contre ledit Bonneual , & a rompu tres-bien ledit Bonneual.

Vn Tenant a couru contre S. Geran , & n'ont rien fait.

Pommereul a couru contre le grand Escuyer , & n'ont rien fait.

Sanferre a couru contre Ozias de Sault , & ont croisé.

Bonneual a couru & rompu contre Boniuet.

Le grand Escuyer a couru contre S. Geran , & n'ont rien fait.

Pommereul a couru contre Boqual , & a rompu Pommereul , & Boqual a atteint & emporté le plumail & chapeau, qui vaut lancer rompuë.

Le Duc de Suffolk a rompu contre S. Geran , bien rondement, S. Geran bien aussi contre ledit Duc.

Bonneual a couru contre Sainte-mesme , & a rompu ledit Sainte-mesme , & Bonneual non.

Monsieur de Laual contre Pommereul , & n'ont rien fait.

Bayard a couru & rompu contre la Vernade , & la Vernade a atteint.

Bonneual a couru contre le Duc de Suffolk, & ledit Duc a rompu contre luy de bonne atteinte.

Bonneual a couru & rompu au milieu de la lance, & au poing contre Bayard qui a rompu.

S. Geran a rompu vne lance, où auoit vne banderolle, & a bien rompu au poing contre le Marquis.

Lauernade a couru contre la Rocque, & n'ont rien fait.

Monsieur a couru contre Pommereul, & a croisé Pommereul, & Monsieur atteint à la Buffe.

Lauernade a couru contre Monsieur de Lautrec, & a atteint en croisée.

Et ainsi furent depeschez ceux dudit Bonneual.

Tantost vint & entra Louis Monsieur de Neuers avec le triomphe accoustumé, comme l'on peut voir par cy-deuant.

Monsieur a couru & rompu contre Louis Monsieur de Neuers.

La Vilette Marteau a couru contre le grand Escuyer, & n'ont rien fait.

Sallezart & vn Tenant, ont rompu.

Montpezat a rompu contre la Vilette.

Maugiron a rompu contre Lure.

Boqual a couru contre Marette, & n'ont rien fait.

Monsieur de Laual contre Montpezat, & ont atteint.

Louis Monsieur contre vn Tenant, & n'ont rien fait.

Le Marquis a rompu contre vn Venant.

Vn de Bonneual a couru & rompu contre Chaumont.

Monsieur de Montmorency a rompu contre vn Venant.

Saint Sevrin a couru & rompu tres-bien, contre qui on ne sçait.

Le grand Escuyer a emporté les plumes d'un Venant, & atteint au plus haut, qui vaut lance rompuë.

Marette a couru contre la Loue, & ont rompu en croisée.

Boniuet a rompu contre vn Venant, & le Venant a rompu aussi.

Monsieur a rompu contre vn Venant, à qui il a atteint au haut de son armet, & a emporté son plumail.

Monsieur de Montmorency a couru & rompu contre vn Venant.

196 Le vray Theatre d'Honneur

Louis Monsieur de Neuers a couru, & n'a point rompu, mais le Tenant a rompu contre luy, & a emporté vn tronçon en sa manche.

Ruzé a rompu contre vn Tenant, nommé Sainte-mesme, qui a mieux rompu.

La Louue a couru contre vn autre, & n'ont rien fait.

Bayard contre vn Venant de Neuers, & ont tous deux rompu.

Vn Anglois Venant a couru contre vn Tenant, & ont tous deux tres-bien rompu.

Sanferre a bien rompu contre vn Anglois venant de dehors.

Et ainsi fut acheuée la seconde Iournée iusques au soir, & y eut si mauuais ordre, que par faute de ceux qui auoient la charge de rapporter les noms, tant des Tenans que des Venans, pour quelque chose que criaist Mont-ioye, & autres qui là estoient presens n'en tindrent conte, tant pour leur paresse & lascheté, que pour peu sçauoir.

*LA TROISIEME IOVRNE'E FVT LE
Mercredy ensuiuant, Monsieur entra souz l'Arc
Triomphal avec trompettes, & demeura là
attendant les Venans.*

 E Comte de S. Pol des Venans, entra à la mode accoustumée; à sçauoir trompettes & Herauts, ainsi qu'il est declaré cy-deuant.

Monsieur a couru & fait vne bonne atteinte contre Monsieur de S. Pol, & bien atteint.

Le Duc de Suffolk contre la Vieville, & n'ont rien fait.

Monsieur contre Monsieur de S. Pol, & a atteint mondit Seigneur.

Le Duc de Suffolk a rompu contre S. Pol, & S. Pol a atteint.

Vn nommé Mony, contre le Marquis, & ont rompu tous deux.

Lautrec contre Bourgbarré, & Lautrec a croisé.

Laual contre l'Estrée, & l'Estrée a rompu.

Moy a rompu contre le Marquis, & a atteint.

L'Estrée a rompu contre Lautrec , & Lautrec a croisé.
Mony a rompu contre le Marquis.
Le Poullain a rompu contre Laual.
L'Estrée a rompu contre le Marquis.
Laual a rompu contre vn Venant.
Le Marquis & l'Estrée ont tous deux rompu.
Lautrec a rompu contre Mony.
Chipierre & le Marquis ont tous deux rompu.
Laual & Rochechoüart ont couru , & n'ont rien fait.
Lautrec a rompu contre Chipierre.
Chipierre & Laual, & n'ont rien fait.
Bourgbarré a rompu contre le Marquis , & est demeuré vn
tronçon de lance sur l'espaule du Marquis.
Monsieur le Grand contre Poulain, & n'ont rien fait.
Rochechoüart a rompu contre Sanferre.
Le Poulain a rompu contre Laual.
Sanferre contre Chipierre , & ont tous deux rompu.
Le grand Escuyer contre Chipierre , & a atteint ledit Es-
cuyer.
Sanferre contre S. Amant , & ont tous deux rompu & bien
fait.
Et ainsi furent depeschés & par bon ordre , & chacun fit ses
courses.
Tantost entra l'Infant d'Arragon bien gorrié , ainsi que plus
à plein est contenu cy-deuant.
L'Infant d'Arragon a couru & rompu contre le grand Es-
cuyer.
Bordeilles contre vn Tenant , & n'ont rien fait.
L'Infant d'Arragon a atteint contre le grand Escuyer.
Sanferre contre Bordeilles , & n'ont point touché.
Bordeilles a rompu de croisée contre Bayard.
Boniuet a rompu tres-bien contre Bourry.
Vn Tenant contre le Vauassieur , & n'ont rien fait.
Cocqueborne contre Sanferre , & a croisé.
Florence contre vn autre , & ont croisé.
Essilly contre Bueil , & n'ont rien fait.
Bordeilles contre Bayard , & ont tres-bien rompu tous deux.
Clermont contre vn Tenant , & ont croisé.
Bouvier a rompu contre Noyers.
La Roque a rompu contre Clermont.

198 Le vray Theatre d'Honneur

Orenge a rompu contre vn Tenant.

Sainte-mesme a rompu contre la Feüillée.

Sanferre contre Clermont, & ont tres-bien rompu.

Iean Grec frere du Marquis Anglois contre Bayard, & n'ont rien fait.

Edouard Grec Anglois contre vn Tenant, & n'ont rien fait.

La Roque contre Appert Anglois, & ont tous deux rompu.

Gilles Capel Anglois, a rompu contre Boqual.

Sainte-mesme contre Clermont, & n'ont rien fait.

Le grand Escuyer a rompu contre Iean Grec.

Edouard Grec & Boqual ont tous deux rompu.

Le Marquis & Iean Grec, & n'ont rien fait.

Bayard a rompu contre Edouard Grec.

La Roque contre Guillaume Appert, & n'ont rien fait.

Montafillan a rompu contre Leonard Grec.

Gilles contre Sanferre, & ont tres-bien rompu.

Bayard a rompu tres-bien contre Guillaume Appert Anglois.

Montmorency a rompu contre l'Orteil.

Montafillan a rompu contre vn Venant.

Plailly a rompu contre Sainte-mesme.

Montmorency a rompu contre Bonneual.

Hense a rompu contre vn Tenant.

L'Orteil contre Broses, & n'ont rien fait.

Le grand Escuyer a bien rompu contre Luzeret.

Touteuille a rompu contre Montmorency.

La Roque a rompu contre Chastillon.

Conty a couru contre Sainte-mesme, & n'ont rien fait.

Brosse a rompu contre vn Tenant.

Chastillon contre Broquart, & ont croisé.

Le grand Escuyer contre Plailly, & ont bien rompu.

Monsieur a tres-bien rompu contre Conty.

Assigny contre vn Venant, fausse course.

Baudouin de Champagne a rompu contre vn Tenant.

Christofle de Champagne a rompu contre vn Tenant.

Laual contre Iarsay, & ont tous deux tres-bien rompu.

Touteuille a rompu contre Monsieur, & Monsieur a atteint au haut de l'armet.

Vn Anglois a rompu contre Chastillon.

Assigny contre Boniuet, & a atteint Boniuet.

La Merie de Champagne contre vn Tenant , & ont croisé.

Boniuet contre Baudouin , & a rompu Boniuet.

Après vint Monsieur de Pont-Remy , comme de coustume, a plein déclaré, qu'il vouloit comparoir sur les rangs.

Monsieur contre Iarsay , & a atteint tres-bien.

Lautrec contre Crequy , n'ont rien fait.

Laual a rompu contre Crequy frere de Pont - Remy.

Boniuet contre Crequy , & a rompu Boniuet.

Villier a rompu contre vn Tenant.

Monsieur a couru contre Pont - Remy & a rompu Pont-Remy , & Monsieur a bien atteint haut.

Crequy frere de Pont - Remy a rompu tres - bien contre vn Tenant.

Montmorency contre vn Venant, & a atteint.

S. Remy a rompu contre Bonnet.

Laual a bien rompu contre vn Venant.

Boqual a atteint au haut de l'armet de Crequy , & luy a emporté son plumail , qui vaut lance rompuë.

Sanferre a rompu contre vn Venant.

Et plusieurs autres Tenans & Venans ont couru, atteint, croisé & rompu , dont on ne sçait les noms.

Et ont esté ainsi depeschez les gens de Monsieur de Pont-Remy sans estre nommez , tant de ses gens , que des Tenans, qui est vne grande faute & negligence à ceux qui auoient la charge de rapporter le nom, tant des Venans que des Tenans à Mont-ioye ; & ce sçauent les Iuges , qui eux-mesmes ont assez crié apres eux.

Puis vint la Riuiere contre Bonnet , & la Riuiere a rompu.

L'ayde Anglois contre vn Venant , & a atteint le Venant.

Montafillan contre Bonnet , & ont tous deux bien rompu.

Boqual contre vn Venant a rompu.

Et ainsi vint le soir , & chacun couroit coup sur coup , & sans rapporter les noms des Venans , parquoy ne soit nul esbahy , se ils ne sont cy-nommez.

LA QUATRIÈME ET DERNIÈRE IOVRNEE

*fut acheuée , & entra le Comte de Brenne le premier,
bien accoustré, avec sa bande,*



T PREMIEREMENT , le Comte de Brenne a rompu contre Brosse.

Belle-ville a rompu contre vn Tenant.

Montmorency contre le Comte de Brenne , & n'ont rien fait.

Dampierre contre Renty , & ont tous deux atteint.

Le Comte de Brenne a rompu contre Boqual.

Dampierre contre Gamaches , & n'ont tous deux rien fait.

Ianicourt a rompu contre Brosse.

Gamaches a rompu contre vn Venant.

La Brosse & vn Venant ont tous deux rompu.

Montaillan a rompu contre vn Venant.

Dorcy a couru contre Laual.

Le Vicomte de Turenne contre vn Tenant , & n'ont rien fait.

Boursault contre vn Tenant , & ont atteint.

Parentignac contre vn Tenant , & n'ont rien fait.

La Brosse & Turenne ont croisé.

L'Empereur contre Boursault , & ont tres-bien rompu.

Enragues a rompu contre vn Tenant

Boqual a rompu contre Torcy.

Parentignac a croisé contre vn Tenant.

Enragues contre Boqual , & a rompu Boqual.

Gilles Cappel a rompu contre Enragues.

Enragues & vn Tenant , & n'ont rien fait.

Ainsi fut cette flotte de Venans depeschée , sans sçauoir les noms de ceux qui ont couru & rompu , le tout par faute de rapporter les noms.

Vn Anglois qui porte l'armet a couru contre vn Venant , & a rompu l'Anglois.

Brion a rompu contre Verduret.

Ledit Brion a rompu derechef contre Verduret , mais Verduret a mieux rompu , & iusques au poing.

Verduret a croisé contre Brion.

Bonner

Bonnet contre Louan, & ont rompu.

Villequier contre Sainte-mesme, & ont tous deux rompu.

François de Ré contre Montmorency, & n'a rien fait, ledit de Ré & Montmorency a tres-bien rompu.

L'Aide Anglois contre du Breüil, & ont tous deux rompu.

Iarnac contre vn Anglois, & ont bien rompu.

Clermont contre vn Tenant, & ont atteint.

Le grand Escuyer contre Esguille a rompu.

Vn Tenant & l'Allemant ont atteint.

Clermont a rompu contre Brion.

Villequier a rompu contre l'Aide Anglois.

Essilly & vn Tenant ont bien rompu.

Du Ru a rompu contre vn Tenant.

Dampierre contre S. Brisse, & ont tous deux rompu.

La Roque & S. Brisse ont tous deux rompu.

Vn Tenant contre le Cheualier de la Gruë, & ont tous deux rompu.

S. Brisse & vn Tenant ont tous deux rompu.

Le Cheualier de la Gruë contre vn Tenant, & ont rompu.

Boniuet a rompu contre la Gruë, & a esté la Gruë blessé à la teste d'un coup de lance.

Tantost vint Monsieur de Vendosme en triomphe, accompagné, comme plus à plein est contenu cy-dessus.

Et pour le premier Tenant, Monsieur a rompu tres-bien au plus haut contre Varennes.

Monsieur de Vendosme contre vn Tenant, & n'ont rien fait.

Sanferre a rompu contre Luce.

Laua a couru contre Homez, & ont croisé.

Monsieur a couru contre Varennes, & n'ont rien fait.

Sanferre a couru & rompu contre Vendosme.

Luce & vn Tenant, & n'ont rien fait.

Varennes a rompu contre l'Aide Anglois.

Vendosme a couru contre Boniuet, & n'ont rien fait.

Luce contre le grand Escuyer, & a atteint Luce.

Sainte-mesme a rompu contre Sallains.

Boniuet a rompu contre vn Anglois Venant, qui est panetier de la Reine.

Lautrec a atteint, & Sallins a croisé.

Cc

202 Le vray Theatre d'Honneur

Le grand Escuyer & Balthazar ont tous deux rompu de bonne atteinte.

Eluiton Anglois a couru contre Laual , & n'ont rien fait.

Laual a rompu contre Aubigny.

Vn Tenant & Balthazar ont croisé.

Adrian de Baufles a rompu à la teste du cheual du Tenant , & le Tenant a rompu.

Bayard & vn Venant ont bien rompu , mais Bayard a rompu de plus viue atteinte.

Le Panetier de la Reine a atteint contre vn Tenant.

Ainsi fut clos le Pas par mondit Seigneur de Vendosme , mais faute de bien rapporter les noms tant des Tenans , que des Venans , a esté cause que l'on ne sçait qui a bien fait , ou à qui est deù l'honneur , mais les Tenans ont rompu lances à grand nombre , ce iour qui fut le quatriesme & dernier iour pour telle Emprise.

LA CINQVIESME AVNE COVRSE de lance.



ONSEIGNEVR a couru contre Silly , & n'ont point atteint.

Monsieur a combatu à l'espée contre ledit Silly , & tres-bien.

Le Duc de Suffolk a couru contre Mony , & le Duc a donné entre l'arçon & la cuisse dudit Mony , & a blessé le cheual , & entré dans la cuisse dudit Mony.

Guyot Pot a couru contre le Marquis & a atteint Guyot Pot.

Le Duc de Suffolk contre Guyot Pot , a combatu à l'espée , & le Duc choqué contre Guyot Pot , tellement que le Cheual a esté acculé , & Guyot Pot quasi en bas.

Robert de Taire a bien combatu à l'espée contre le Marquis.

La flotte a bien rompu & haut contre Lautrec.

Lautrec à l'espée a combatu la flotte , & luy a abbattu le plumail.

Sanferre a rompu sa lance contre la selle de René de Silly.

Sanferre à l'espée a tres-bien & roidement combatu contre Silly.

Quantité d'autres ont rompu leurs lances, & tres-bien combatu à l'espée.

Ainsi fut acheué la Iournée de la bande de Monsieur d'Alençon vn iour de Samedy.

LA SIXIESME IOVRNE'E FVT LE DIX-neufiesme dudit mois vn Dimanche, à une course de lance & à coups d'espée, & entrèrent les Tenans de Monsieur, accoustrez comme le iour de deuant.

ANTOST entra François Monsieur de Bourbon avec sa bande, accoustrez comme le iour qu'il vint à la premiere Emprise tous de blanc, & plumails grands, beaux & blancs, & tous d'une parure.

Premièrement vint François Monsieur, & courut contre la Roque, & n'ont point atteint.

Iaques d'Aux a couru contre le grand Escuyer, & ledit d'Aux a rompu & choqué le cheual du grand Escuyer.

La Fayette a couru & rompu contre Boniuet.

Sanferre a rompu contre Champeroux.

Montafillan a couru & rompu contre vn Tenant, & ont tous bien combatu à l'espée.

Ainsi fut depeschée la bande de François Monsieur de Bourbon.

Bourbarré contre Montmorency, & n'ont point atteint.

Le grand Escuyer contre Ferrieres, & ont longuement combatu à l'Espée.

Vn Ayde des Tenans a couru contre Refuge, & n'ont rien fait.

Maugiron contre Arille, & ont tres-bien rompu.

Le Legat Ayde a couru contre Nauaille, & n'ont point atteint.

Rancié contre la Roque, & n'ont rien fait.

Iean de Villers & vn Ayde des Tenans, ont tous deux choqué de cheual & d'homme, & l'Ayde a esté secouru à coup, & Villers est tombé, homme & cheual.

Chandiou a couru & rompu tres-bien contre vn Venant.

Cc ij

Beauuais a couru contre vn de Monsieur de Guise, nommé Forion, & ont tous deux rompu & choqué de cheual & d'homme, tellement que cheuaux & hommes sont tombez, cheuaux bleffez & Forion.

Boqual a perdu son espée du premier coup contre vn Venant nommé le Coq.

Nauaille contre vn Tenant a combatu, & le Tenant a rompu son espée.

Maugiron contre vn Venant, & ont bien combatu à l'espée.

Le Bailly de Touraine contre vn de Guise, & le Bailly luy a arraché son espée.

Vn Ayde Anglois, nommé Part, a perdu vn gantelet & espée tout à vn coup, & l'Ancre luy a fait le coup.

Baudouin de Champagne a bien combatu à l'Espée, & longuement contre vn vestu de jaune bordé de velours cramoisi.

Boniuet a couru contre Iaques de S. Amour, & n'ont rien fait.

Montafillan contre le ieune Mony a bien combatu à l'espée, & Mony aussi.

Le Poullain contre vn Tenant, à l'espée, & ont bien combatu.

Montmorency contre d'Estrée, a bien combatu à l'espée.

La Vicuille contre vn Tenant, à l'espée, ont bien combatu.

Ainsi fut depeschée la bande du Comte de S. Pol.

Louis Monsieur de Neuers a couru contre vn Tenant, & n'ont rien fait.

Lurre a couru contre Bonnet, & ont tous deux rompu & choqué, tellement que Bonnet & son cheual sont allez par terre, & Lurre bien esbranlé.

Salzart a couru & bien rompu contre vn Tenant.

Louis Monsieur de Neuers à l'espée contre la Roque, & ont bien combatu.

Le Bailly de Touraine des Tenans contre la Vilette, ont bien combatu à l'espée.

Montpezat à l'espée contre Mauperon, a tres-bien combatu.

Le Bailly à l'espée contre S. Peran, ont bien combatu.

Bonnet à l'espée a bien combatu contre François de Marle.

Monsieur de Pont-Remy vint sur les rangs bien gaillard, & sa bande comme deuant.

Monsieur à l'espée contre Pont - Remy, & n'ont rué que deux coups, car Monsieur fut blessé à la main.

Montafillan contre vn de Pont-Remy à l'espée, & ont bien combatu.

Boqual à l'espée contre vn de Mouchy, ont bien combatu.

La Roque contre le Baron d'Oliuera à l'espée, a bien combatu.

S. Seuerin contre Antoufques, ont couru & n'ont rien fait.

Maugiron a couru & rompu de droit fil contre Parentignac.

S. Seuerin à l'espée contre Antoufques, ont bien combatu.

Parentignac & Maugiron à l'espée, ont bien combatu.

Plusieurs autres ont couru & combatu.

Ainsi fut acheuée la seconde Iournée de la seconde Emprise, & les Tenans s'en allerent, & les Trompettes deuant.

LA SEPTIESME IOVRNE'E FVT LE

Lundy vingtiesme Nouembre de la seconde Emprise,

qui fut faite en trois iours.



Es Tenans armez sur les rangs, & attendans les Venans, furent prests de les receuoir.

Tantost vint l'Infant d'Arragon accoustré comme deuant, & courut contre la Roque, & n'ont point atteint.

Vn Tenant a couru contre Bordeilles, & n'ont rien fait.

Boqual a couru contre le Vauasseur, & n'ont rien fait.

La Roque à l'espée contre l'Infant, & a tres-bien combatu. l'Infant.

Bordeilles à l'espée contre Boqual, & ont bien combatu.

De Iailly à l'espée a bien combatu.

Carpiquet Breton a couru contre Chauuiere Tenant, & ont choqué cheual & homme, & sont allez par terre, leurs cheuaux blesez.

Orual à l'espée a bien combatu contre la Roque.

Le grand Escuyer à l'espée a bien combatu contre la Feüillée.

Maugiron a couru contre Bury, & n'ont rien fait.

Cappelaye Anglois a couru contre Iarsay, & n'ont rien fait.

Cc iij

206 Le vray Theatre d'Honneur

Nauei Ayde Anglois a bien combatu à l'espée contre René de Clermont.

La Roque & Brandelis de Chastillon, ont couru & n'ont rien fait.

Montafillan contre François de S. Julien, & n'ont rien fait.

Montafillan à l'espée contre la Loue, ont bien combatu, & a perdu la Loue son plumail.

Montmorency à l'espée contre Touteuille, ont bien combatu.

L'autrec à l'espée contre Adrian Foutart, a bien combatu,

Beaumont à l'espée, a bien combatu & defarmé vn Venant.

Montafillan a couru contre Charles Chabor, & a atteint au plumail.

Vn de Pont-Remy contre Montafillan à l'espée, & ont bien combatu.

Le Bailly de Touraine à l'espée a bien combatu contre Clermont.

Brion Tenant, a defarmé vn Venant à l'espée.

Iarnac à l'espée a bien combatu Cappel Ayde Anglois, & l'a defarmé de son espée.

Assigny a bien combatu à l'Espée, & longuement contre vn Venant.

Monsieur de Vendosme & sa bande sont arriuez sur les rangs, trompettes, Herauts, puis Escuyers, jaunes & bleus, & le tout tres-bien accoustrez au nombre de dix; & puis Monsieur de Vendosme de drap d'or comme le premier iour, & sa bande comme ils vindrent à la premiere Emprise.

Le Comte de Sanferre a couru contre Monsieur de Vendosme, & ont tous deux tres-bien rompu.

Antoine d'Ailly a couru contre vn Tenant, & ont rompu.

Beauuois a couru contre Pisseleu, & n'ont rien fait.

Boqual contre Senlis, & n'ont rien fait.

Montmorency contre Antoine de Bonnicourt, & n'ont rien fait.

Beaumont contre Jean du Mets, & n'ont rien fait.

L'Orteil à l'espée contre Varenne, ont tres-bien combatu, & l'Orteil a rompu son espée.

Montafillan à l'espée contre Chauanes, & ont bien fait.

& de Cheualerie. 207

S. Seuerin à l'espée contre Delly , ont bien combatu & longuement.

Hector Couloy à l'espée a bien combatu contre Montmorency.

Salins à l'espée contre Boqual , ont tres-bien combatu & longuement.

Montmorency à l'espée a du premier coup desarmé de gantelet & d'espée la Curée.

Brion tenant à l'espée contre Disque , ont bien combatu , & plus ledit Disque.

Lucé venant à l'espée a combatu Beaumont Tenant , & du quatriesme coup , Lucé a choqué , & abbatu cheual & homme par terre.

Chaniere Tenant a couru contre Enseruille , & n'ont rien fait.

Chaniere à l'espée a combatu Enseruille , & tres-bien.

Monsieur de Vendosme à l'espée contre Boniuet , & tres-bien combatu.

Et ainsi fut clos le Pas de la seconde Emprise par Monsieur de Vendosme , avec force sonnades & pennades furent faites par sa bande sur les rangs , qui sont sept Iournées pour les deux Emprises.

DV MERCREDY VINGT-DEUXIESME

iour de Novembre 1514. ceux qui à l'Escu noir auoient touché , signifiant combat à poulx de lance & coups d'espée à une main.

ET premier , la bande de François Monsieur de Bourbon ayans accoustremens , sayons & plumails blancs.

LES TENANS ayans sayons LES ASSAILLANS.
& plumails noirs.

Le Duc de Suffolk.

Le Marquis.

Le ieune Marquis.

Le Comte de Sanserre.

François M^r de Bourbon.

Iaques d'O.

François de Ferrieres.

François de la Forest.

208 Le vray Theatre d'Honneur

Ces huit nobles hommes ont bien combatu , tant à la lance qu'à l'espée, selon la nature des Emprises.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Le grand Escuyer.
Montafillan.
Le Comte de Sanferre.
Vn Anglois.

Charles de Biche.
Iean de Grassay.
Iaques de Brisay.
Rozebourg.

Chacun de ces huit nobles hommes ont bien combatu & fait leur deuoir.

Sainte-mesme.
Montmorency.
Dampierre.

Iaques de Brisay.
Iaques de Montgomery.
Iean de Grassay.

Bien combatu ont les six Tenans & Venans; de la part des Assaillans y a eu espées rompuës.

Ainsi a esté expédiée la bande dudit François Monsieur, à l'honneur de chacune des Parties.

A V T R E B A N D E.

Chenuyere.
Montrebony.
Le Bailly de Touraine.

François de Bourdeille.
François le Vauasseur.
Iean Cocqueberne.

Tres-bien combatu ont les dessusdits six Gentils-hommes, le Bailly de Touraine a fait bonne & longue saisie à l'armet.

* C'estoit
Aymon de
Saluaing,
seur de Bois-
sieu, sur-
nommé Tar-
tarin par so-
briquet.

Chandiou.
Tartarin. *
Guignan.

François d'Orenges.
Charles de Coufy.
Iean le Cler.

Bien combatu ont à la lance & à l'espée; Guignan a fait bonne saisie de celuy qui combattoit.

T E N A N S.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Chandiou.
Boucquet.
Maugiron.

Iean de Ville-clerc.
Nicolas de la Bouëssiere.
Antoine de Mailly.

Bien combatu à la lance & à l'espée, & a ledit Chandiou rompu son espée.

*LA BANDE DE MONSIEVR
de Saint Pol.*

La Roque.
L'Orteil.
Boully.

Le Comte de Saint Pol.
Iean de la Vieu-ville.
Iean d'Estrée.

Bien combatu, & de chacune part y a eu espées brisées.

Beauuoir.
Montreüil.
Carbuget.

Charles de Mony.
Le Poullain.
Et vn autre Assaillant.

Ces six combatans ont bien fait leur deuoir, Mony a rompu son espée.

*LA BANDE DE MONSIEVR
de Florenge.*

Sainte-mesme.
Le Comte de Sanferre.
Montmorency.

Antoine de Touteduille.
Thomas de Renty.
Adrian de Gamaches.

Bien combatu de chacune part ; Sainte-mesme a esté defarmé de sa veuë par l'un des Assaillans.

210 **Le vray Theatre d'Honneur**

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Le Bailly de Touraine.
Grignan.
Cheneuiere.

Nicolas l'Empereur.
Louis de Iarnicourt.
Christofle Dauront.

Bien combatu de chacune part , & longuement.

L A B A N D E D E L O V I S

Monsieur de Cleues.

Bouqual.
Chandiou.
Tartarin.

Louis Monsieur.
Montpezat.
La Villette Marceaux.

Tres-bien combatu ont ces six nobles hommes de chacune part.

La Roque.
L'Orteil.
Beauuoir.

René de Lure.
Huquet de la Rocque.
François du Ru.

Bien combatu ont à lance , & à l'espéc.

L A B A N D E D E B O N N E V A L.

Griygnan.
Cheneuiere.
Le Bailly de Touraine.
Beauuoir.

Antoine de S. Geran.
Ozias de Sault.
Robert de Pommereul.
Iean de Chamon.

Ces huit nobles hommes ont tres-bien combatu , vertueusement & longuement de chacune part.

L A B A N D E D E M O N S I E V R

de Pont-Remy.

Chandiou,

Iean de Mouchy.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Boüilly.
Tartarin.
Edouard Anglois.

Antoine de Crequy.
Philippes de Crequy.
Esmont de Mouchy.

Ces huit nobles hommes ont tres-bien combatu de chacune part.

Belle-ville.
Messire Pierre Anglois.

Guillaume de Villiers.
Iaques du Fay.

Bien combatu ont ces quatres Gentils-hommes de chacune part.

Breyront.
Carpiquet.
Montercul.

Guillaume B. de la Marche.
Iean Danycourt.
Et autres Assaillans.

Deux de ces six combatans ont esté longuement sur le poulx de lance, & de chacune part se sont bien acquitez.

*LA B A N D E D E M O N S I E V R D E
Uendosme, lequel a clos le Pas à chacune des Emprises.*

Edouard Anglois.
Grignan.
Friseau.
L'vn des freres du Marquis.

Charles de Coursines.
Antoine d'Homes.
Adrien de Pisseleu.
Antoine Dailly.

Bien combatu ont ces huit nobles hommes.

Belle-ville.
Le Bailly de Touraine.
Montercul.
Boüilly.

Pierre de la Curée.
Iean de Sallins.
Adrian de Broses.
Balthazar de Coullon.

Ces huit combatans ont fait tres-bien leur deuoir, le Bailly de Touraine a defarmé l'vn des Assaillans de sa lance.

D d ij

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Capel Anglois.

Montafillan.

Cheneuiere.

Montmorency.

Monsieur de Vendosme.

Antoine de Bayencourt.

Iean de Mets.

Philippe Disque.

Le Seigneur de Vendosme a rompu sa lance en droit fil & à poulx, chacun des autres ont fait leur deuoir.

Ledit Seigneur de Vendosme a puis combatu contre Beauuoir, & se sont bien acquittez de chacune part; ainsi a finy & clos le Pas de ces premieres armes à pied.

Les mieux faisans au Pas à pied.

Le Bailly de Touraine a fait vne belle & longue faisie, tellement qu'il faisoit choquer sa partie de l'armet contre la barriere.

Ledit Bailly a osté la lance d'un des Venans, & d'icelle l'a combatu.

Grignan a fait pareille faisie que ledit Bailly.

Chandiou a rompu son espée en combatant.

Mony a rompu son espée.

Louis de Iarnicourt a desarmé Sainte-mesme, de la veuë en combatant.

Le Seigneur de Vendosme a rompu sa lance tres-bien à poulx.

DV IEVDR VINGT-TROISIESME

iour de Nouembre 1514. fut la quatriesme Emprise à la Barriere au ject de lance & la targe, & à coup d'espée à deux mains.

s Tenans, contre la bande de François Monsieur de Bourbon.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Chencuiere.
Grignan.
Le Bailly de Touraine.

François Monsieur de Bour-
bon.
Jaques d'O.
François de Fernieres.

Au jet de la lance ont tres-
bien fait , & encore mieux à
l'espée, & y a eu vne des espées
des Tenans rompuë.

Et ont tres-bien fait au jet
de la lance , & à l'espée tres-
bien combatu.

Beauuoir.
Belle-villè.
Sanferre.

François de la Forest.
Charles de Biche.
Iean de Grasséy Seigneur de
Champeaux.

Tres-bien combatu au jet de la lance , & encore mieux à l'es-
pée ; vn Anglois a rompu son espée.

Sainte-mesme,
Montmorency.
Dampierre.

Iacques de Brisay.
Iacques de Mongomery.
Risebourg.

Tres-bien executé au jet de la lance , & encore mieux à
l'espée.

Louuet.
Cappel.
Montereul.

Luzeret.
Bourgbarré.
Chastillon.

Tres-bien combatu au jet de la lance & à l'espée.

Montafillan.
La Rocque.
Bocqual.

Esguilly.
Bourdeilles.
Noyers.

Tres-bien combatu au jet de la lance , & aussi à l'espée.

Dd iij

LA BANDE DE MONSIEVR DE
Saint Pol, accoustrez de jaune, pers
& noir,

TENANS.

Béaulieu.
 Tartarin.
 Friscau.

ASSAILLANS.

Monfieur le Comte de S. Pol.
 La Vieu-ville.
 Ican d'Estrée.

Tres-bien combatu Monfieur le Comte & les fiens à ladite
 Emprise.

Chandiou.
 Le Bailly de Touraine.
 Cheneuiere.

Charles de Mony.
 Ican d'Antremont.
 Iacques de S. Amour.

Tres-bien combatu ont au jet de lance & à l'espée ; & a
 rompu son espée ledit Bailly de Touraine.

Riam.
 Belle-ville.
 Beauuoir.

Renty.
 Gamaches.
 Quinchy.

Ont tres-bien combatu, tant au jet de lance qu'à l'espée.

Brion.
 Cappel.
 Arteil.

Antoine de S. Geran.
 Robert de Pommereul.
 Ican de Chamon.

Ont tous tres-bien fait.

Montafillan.
 Boqual.
 Montmorency.

Louis Monfieur de Neuers.
 La Rocque.
 La Villette Marteau.

Ont tres-bien combatu.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Beauuoir.
Dampierre.
Belle-ville.
La Rocque.

Montpezat.
René de Lure.
Huguet de la Rocque.
François du Ru.

Tres-bien ont combatu au jet de la lance, & à l'espée.

Friscan.
Cappel } Anglois.
Nauet }

Antoine de Crequi.
Philippes de Crequi.
Iean de Mouchy.

Tres-bien combatu au jet de la lance, & à l'espée.

Tartarin.
Montereul.
Belle-ville.

Emont de Mouchy.
Guillaume de Villiers.
Iacques de Pas.

Tres-bien au jet de la lance.

Tres-bien audit jet, & aussi à l'espée.

Tartarin.
Montereul.
Bouilly.

Guillaume B. de la Marche.
Iean Dauincourt.
Antoine de Mailly.

Tres-bien combatu en tous les deux points.

Baudouin de Champagne
tres-bien combatu, comme dessus.

LA B A N D E D E V E N D O S M E.

Grignan.
Arteil.
Riam.

Charles de Cresme.
Antoine d'Homes.
Adrien de Piseleux.

Ont tres-bien combatu, tant au jet qu'à l'espée.

T E N A N S.

A S S A I L L A N S.

Boqual.
Dampierre.
Beauvoir.

Antoine Dailly.
Pierre de la Motte.
Iean de Sallins.

Tres-bien combatu au jet & à l'espée.

Montafillan.
L'Orteil.
Cappel Anglois.

Adrian de Broffes.
Baltazar Coton.
Antoine de Boyencourt.

Ont tres-bien combatu.

Beauvoir.
Belle-ville.
Bonnet.

Philippes Disque.
Iean de Mets.
Hector d'Aurigny.

Tres-bien au jet de la lance, & encore mieux à l'espée.



TOURNOI



TOURNOI FAIT A NANCY, LE

*huitiesme, Octobre mil cinq cens dix-sept, au
langage de ce temps-là.*

CHAPITRE XIII.



N l'honneur de nostre Saulueur, & de la glorieuse Vierge Marie sa Mere, de Monseigneur S. George, de Madame sainte Barbe, de Monseigneur S. Nicolas Patron de Lorraine, & de toute la Cour celestielle de Paradis, qui est le commencement de toutes choses, & de celle que desirons commencer, à celle fin que osiueté ne soit trouuée en ieunesse, en quoy nous sommes; & aussi pour donner passe-temps à nostre souuerain Seigneur Monseigneur le Duc, & à Madame, & à tous Nobles, sans oblyer les Dames & Damoiselles, pour qui telles choses s'entreprennent; Et sont les Tenans six Gentils-hommes de noms & d'armes, tous de la maison de nostredit Seigneur, dont les noms se diront cy-apres & pour donner entendre à vn chascun la forme & la maniere du Tournoy, sera en trois Emprises, ainsi que apres s'ensuit.

PREMIEREMENT, pour la premiere Emprise, courront trois courses de lances en lice, & vne pour la Dame, à fer esmoulu en trempe & acéré, contre tous venans vn iour durant; & si l'on n'a fait ledit iour, l'on acheuera le lendemain; & tous ceux qui voudront courre à ladite Emprise, seront tenus de toucher à l'Esku d'argent.

Et pour la seconde Emprise, sera vne course de lance hors lice à fer esmoulu, comme dit est, & coups d'espée à la discretion de nostredit Seigneur, ou des Iuges qu'il luy plaira commettre; & tous ceux qui en voudront estre, seront tenus toucher à l'Esku d'or; & s'il y a aucun cheual tué ausdites deux Emprises, celui qui le tuera aura finé ses courses, & payera le cheual à la discretion desdits Iuges.

Et pour la tierce Emprise, sera à la Barriere, à pied, six contre six à coups de lance, & coups d'espée d'armes, & tous

Ee

ceux qui en voudront estre , seront tenus de touchier à l'Eſcu

* Bigarré, bigarré. *

*c'est à dire
de plusieurs
couleurs &
metaux.*

Et sont lesdits Tenans , Aloffre de Beauveau , Antoine de Steinuille , Humbert de Doncourt , René de Beauveau , Claude de Fresneau , & Jean de Steinuille ; lesquels Tenans tiendront ledit Pas à la couche de nostredit Dame en la Ville de Nancy , ou là où il plaira à nostredit Seigneur ; & lesdits Tenans fourniront de lances & d'espées , & mettront peine à fournir à toutes lesdites Emprises , eux & leurs aydes , si besoin en ont , sans estre guindez , quenellez , ny mouflez en harnois de guerre , comme il est de coustume en France & ailleurs ; Et seront reuistez les Tenans & Venans & leurs Aydes , par les Iuges qu'il plaira à nostredit Seigneur y ordonner ; & sera le huictiesme iour d'Octobre prochain venant ; & auront prix tels que cy-apres sont declarez ; Et premier pour la lice qui rompra le mieux en ces trois courses des Venans , aura vn gantelet d'or de cent escus , & au deſſous , & le Tenant aura vn garde-bras d'or de ladite somme ; & pour la course hors lice , celui des Venans qui rompra le mieux , aura vne rondelle d'or de deux cents escus , ou au deſſous , & le Tenant aura vn auant-bras de ladite somme : Et le Venant qui combatra le mieux à l'espée , aura vn diamant de mille escus d'or , ou au deſſous , & le Tenant vn rubis dudit prix : Et pour le combat à pied , le Venant qui combatra le mieux aura vn Bassinet d'or de cinq cens escus , ou au deſſous , & le Tenant vn Tonnelet d'or de ladite somme. Et à toutes les Emprises deſſusdites , lesdits Tenans entendent que tous Venans soient Gentils-hommes de noms & d'armes ; & qu'ils apporteront leurs Escus en touchant aux Emprises armoyez de leurs armes , tymbrez de leurs tymbres , & les deliureront aux Herauts que ledit Seigneur y commettra pour les receuoir.

Et s'il y a aucun des Venans qui ne veuille estre de toutes les Emprises , il ne pourra combattre qu'à celle de laquelle il aura touché l'Eſcu ; & lesdits Venans courront par rolle , ainsi que ils auront touché les Escus deſdites Emprises.

Toutes lesquelles choses cy-deuant declarees sont faites par le congié & licence de nostredit Seigneur.

En suite dequoy , plusieurs Cheualiers François , Lorrains & Allemans , vindrent combattre durant plusieurs iours : mais ces Registres tirez des layettes du Tresor des Chartes de Lorraine n'endisent pas les noms.



DES IEUX SOLEMNELS ET COMBATS

sacrez des Grecs & des Romains, & quelques particularitez touchant les anciens Cheualiers : Ensemble diuers exemples de plusieurs Tournois qui ont esté faits en France, & ailleurs.

CHAPITRE XIV.



O v s auons parlé au premier Chapitre de ce Liure, des Couronnes dont les anciens Grecs & Romains recompenseroient ceux qui estoient demeurez victorieux aux lieux de prix, & aux combats solempnels qu'ils faisoient pour aguerrir & endurcir le corps de leurs ieunes guerriers : A present que nous desirons de parler de plusieurs Tournois, Ioustes & combats qui se sont faits en diuers endroits de l'Europe ; il m'a semblé bon de dire quelque chose des lieux & combats sacrez de la Grece. Plutarque en la cinquiesme question du second liure des Symposiaques, a remarqué apres Homere, que l'escrime des coups de poings non armez fut le premier combat auquel les hommes s'exercerent, & puis ils les armerent de manoples ou brassars garnis de courroyes de cuir bien dures, ou de bouillons & bouffetes de cuiure. Ils nommerent cét exercice le combat ou le ieu du *Caste* ; puis il met *la luitte*, & en suite *le saut & la course*, & rend vne telle raison de cela, à sçauoir que ces combats ne sont qu'une ombre & vne image de ce que l'on execute à bon escient à la guerre : où la premiere chose qu'on fait lors qu'on rencontre son ennemy, c'est de le ioindre de prés & de le fraper à descouuert, & cependant se garder de luy si l'on peut ; apres quoy l'on vient bien souuent aux prises corps à corps, où les bons luitteurs ont vn grand aduantage ; & finalement si l'on est défait, il est bon de se sçauoir sauuer à la course, ou si l'on a de l'aduantage & le dessus, pouuoir courir viuement apres ses ennemis pour les tuer ou pour les prendre prisonniers. Ils s'exercerent aussi à ietter vne grosse pierre qu'ils nommerent *Disque*,

E c ij

mais dans ces commencemens, le jeu que ie trouue plus enragé estoit celuy qu'ils nommerent *Pancratisme*, c'estoit vne sorte de combat où l'on faisoit le pis qu'on pouuoit sans estre armé, essayans de se renuerfer, grommer, mordre, pocher, esgratigner, dénouer, rompre & destordre les membres, selon que dit Lucrece, au 3. *Arma antiqua manus, ungues, dentesque fuerunt*. Suidas aussi parlant des *Pancratiastes*, dit que c'estoient des Athletes qui combattoient, des bras, des mains, des jambes & des pieds; *La course armée*, estoit celle où l'on couroit en foule, chargez de grosses rondaches pesantes au bras gauche, & de puissantes armes offensives à la main droite, & de la sorte ils se chamailloient les vns avec les autres, & se iettoient leurs jaelots, avec beaucoup de force & d'adresse. Les courses à cheual & sur des chariots, furent aussi en grand vſage parmi les anciens Grecs & Romains. Toutes ces sortes de leux & de combats sacrez estoient pratiquez par toutes les villes les plus celebres de la Grece, aux despens du public; par les enfans qui combattoient ensemble iusques à l'âge de seize ou dix-sept ans, & en suite par les hommes. Pausanias dit qu'un certain *Hyllus Rhodien* étant entré au dix-huictiesme an de son âge, fut reietté par les Eliens de lutter & combattre avec les enfans, neantmoins tout ieune qu'il estoit il obtint la victoire ayant combattu avec les hommes. Les Romains aussi auoient leurs Angaries, où les ieunes gens apprenoient leurs exercices, & combattoient ensemble auparauant qu'ils peussent combattre avec les soldats; ces ieunes gens estoient appelez *Tyrons*, comme qui diroit apprentifs. Il y auoit des Iuges establis pour iuger des coups, & pour donner le prix aux victorieux; les Grecs les nommerent *Helladoniques*, Pausanias dit qu'ils ne furent que deux seulement establis, mais que puis apres l'on en augmenta le nombre, tantost iusques à quatre, puis iusques à six, à huit, & finalement à dix. Les Romains les nommerent *Armimagistri Campi-doctores* & *Reges Ludorum*. L'inuention de tous ces leux & combats est attribuée à Hercule, comme le mesme Pausanias le raconte en ses Eliaques, disant qu'au temps de l'âge d'or, que Saturne regnoit au Ciel, soudain que Rhea eut enfanté Iupiter, elle le donna en garde aux Curetes en l'isle de Crete, de peur que son pere ne le deuorast, comme il auoit fait ses autres enfans; & que ces Curetes icy estoient cinq freres, à ſçauoir, Hercules, Peoneus, Epimedes, Iasius & Idas, les-

quels s'en vindrent avec Iupiter, de Crete en Olimpie, là où ^{Ce Hercule} Hercule qui estoit desia fort vieux, pour donner du passé-temps ^{estoit celui} à Iupiter, fit courir ses freres à l'enuy, & couronna le vain- ^{que les An-}queur d'une Couronne d'oliuier sauuage; & en suite il institua ^{ciens nom-} ces Jeux & combats solempnels de toute la Grece, de cinq en ^{merent le} cinq ans au pied du mont Olympe sur la place d'Alté, d'où ont ^{vieux Her-} esté limitées les Olympiades, par lesquelles les Grecs ont si lon- ^{cule, en dif-} guement compté: La premiere desquelles se rencontre vers le ^{ference de} temps de Ioathan Roy de Iudée, ou pluystost d'Ozias son prede- ^{celuy qui fut}cesseur, autrement Azarias, enuiron 3400. ans apres la Creation ^{filz de Iupi-} du monde, trente auant la fondation de Rome, & enuiron 786. ^{ter.} auant la venue de nostre Seigneur IESVS-CHRIST. Par suc-
cession de temps, ces Jeux furent intermis iusques à Iphitus qui
les reſtablit; ceux qui auoient esté victorieux en quelqu'un de
ces cinq Jeux, de la Course, du Saut, de ietter le Disque, de la
Luitte & de l'escrime, à coups de poing, ou de Cæſte, estoient
nommez *Pentathles*; & ceux qui auoient emporté la victoire
en toutes ces sortes de cōbats, & de Jeux, estoient nommez *Pan-*
cratiastes, laquelle victoire les Grecs nommoient *Pancratium*, &
les Latins l'appelloient *Quinquertium*, comme qui diroit la vi-
ctoire des cinq combats, ou le periode. Outre les Jeux Olympi-
ques, il y en eut encore d'autres instituez aux mesmes fins à ſça-
uoir les Pithiens, les Neméens & ceux de l'Iſtme; & puis les Ro-
mains eſtablirent les Circenses, qui se faisoient dans les Cirques
& dans les Amphiteatres, & encore ceux qui se celebroident dans
le champ de Mars. Outre toutes lesquelles sortes de Jeux & com-
bats solempnels, il y en auoit encore plusieurs autres que ie ne
m'amuseray pas à deſcrire, de peur d'ennuyer les Caualliers qui
liront ce Liure, où ſans doute ils ne ſeroient pas bien aises de
rencōtrer tant d'Histoires anciennes; n'estant pas iusques aux fil-
les & aux femmes qui ne voulussent courir le prix à certaines ſo-
lemnitez de Iunon en Elide, non toutes ensemble, ny à vne fois,
mais les plus ieunes premierement, puis celles de vingt-cinq iuf-
ques à quarante ans, & en suite les plus vieilles couroient toutes
décheuelées, leurs habits & iuppes trouſſées iusques au deſſus du
genoüil, & l'eſpaule droite deſcouuerte iusques à la poictrine; les
victorieuſes estoient couronnées d'une guirlande d'oliuier, mais
on leur retranchoit quelque choſe de la longueur *du Stade* & de
la carriere des hommes, qui estoit de deux cens pas tels qu'Her-
cule les auoit meſurez.

222 Le vray Theatre d'Honneur

En fin dans la decadence de l'Empire Romain ces Jeux furent negligez, & puis entierement abolis par les ruines & desordres des Gots & Vandales; Et puis les Tournois commencerent à se faire par toute l'Europe, à mesure que les Empereurs, les Rois & les Princes instituerent diuers Ordres de Cheualerie, & firent plusieurs Regles & Ordonnances pour la beauté & l'establissement desdits Tournois & combats à *Plaisance*; Les François, les Anglois, & en suite les Allemans, les Italiens & les Espagnols en firent plusieurs.

800. Enuiron l'an 800. nous lisons que Charlemagne estant desia vieux, fit faire diuers Tournois pour esprouuer la valeur des Cheualiers de toutes les Nations qui composoient son Empire.

Dans l'Histoire des Comtes de Barcelonne, d'Estienne Barrellas, nous y trouuons plusieurs Ioustes, Tournois & magnificences qui furent faites à Narbonne, apres le Couronnement de Magtano Roy de Narbonne; & les festes, Tournois & resioüissances publiques qu'on fit à Barcelonne au couronnement de Dom Zinofre Comte de Barcelonne, enuiron l'an 811.

870. Nithardus au liure troisieme de son Histoire, parlant de l'amitié qui fut entre Charles & Louis, enfans du Roy & Empereur Louis le Debonnaire, apres qu'ils eurent accordé les differens & les guerres qu'ils auoient eües pour leurs partages: dit qu'entre plusieurs resioüissances ils firent vn tres-beau Tournoy, les Cheualiers François, Allemans, Saxons, Lombards & Anglois, y combatans à qui mieux mieux pour y acquerir de l'honneur; ce fut en l'an 870.

1309. En l'année 1309. au mariage d'Isabelle de France, qui fut espousée à Boulogne sur la mer avec Edouard II. Roy d'Angleterre, en presence de quatre Rois; à sçauoir, Philippes le Bel son pere, Louis Roy de Nauarre (fils de Philippes, & frere de la Princesse Isabelle) Henry Roy d'Allemagne, & des Romains, & Charles Roy de Sicile; trois Reines honnorerent aussi les pompes, magnificences & ceremonies qui se firent durant ces Royalles nopces; à sçauoir, Marie de Brabant Reine de France, Marguerite de France Reine d'Angleterre, & Marguerite de Bourgogne Reine de Nauarre; Et outre ce y assisterent quatorze fils de Rois, ou Princes du Sang de Frante. Entre les plus remarquables ceremonies qui se firent alors à Boulogne, les Ioustes & les Tournois y furent magnifiques, & d'autant plus

*Au Tresor
des Chartes
de France,
Layette An-
gleterre, 5.
t. 7. 25. 29.
& 30.*

beaux que toute la fleur des Gentils-hommes & Cheualiers de France, d'Angleterre & de Flandres y estoit accourue, en sorte qu'il falut tendre vn nombre infiny de pauillons & de tentes dehors la ville, qui n'estoit pas capable de contenir tant de monde; Entre ceux qui s'y firent remarquer par dessus les autres, furent Louis premier Duc de Bourbon, petit fils de S. Louis, & le Baron de Charolois son frere puisné, qui y gagnerent le prix.

Histoire de la Maison de France de Messieurs de Sainte-Marthe, tome 2. liure 23.

Il y eut vn Tournoy à Cahors en Quercy en l'année 1318. duquel furent Chefs vn Seigneur de Bourbon d'un costé, & vn Seigneur de Cardaillac de l'autre, comme il se trouuoit representé dans vne salle d'une tres-ancienne Maison, scituée dans ladite ville de Cahors, laquelle auoit autresfois appartenu à Gaucelin de Iean Cardinal, qui viuoit l'an 1318. & estoit neveu du Pape Iean XXII. lequel auoit fait peindre ce Tournoy; Estant la coustume en ce temps-là de représenter à cheual les Tournois les loustes, ou les combats à *plaisance* ou à *outrance*, des plus Illustres Cheualiers du Royaume, peints contre la muraille au lieu de tapisserie. Cette ancienne Famille de Cardaillac fleurit à present en la Personne de Messire Henry Victor Gilbert de Cardaillac, Marquis de la Chapelle Marial, Chambellan de Monseigneur le Duc d'Orleans.

1318.
Extraits des memoires de Monsieur Dominici tres-docte & curieux personnage.

L'an 1342. Le Roy d'Angleterre Edouard III. dressa deux ou trois magnifiques Tournois dans la ville de Londres, où plusieurs Cheualiers François se signalerent. Le Roy Richard en fit aussi vn tres-beau dans la mesme ville l'an 1390. l'ayant fait publier selon la coustume par toutes les Prouinces de l'Europe.

Franc. Modius in Pandectis Triumph.
1342.
1390.

Les Tournois, les loustes, les Combats, & autres exercices des anciens Cheualiers estoient tres-frequens en Angleterre; & il semble que la pluspart des vieux Romans ont chanté plus particulièrement la valeur des Cheualiers de ce Royaume-là que des autres, pource qu'en effet ils ont de tout temps aimé ces exercices & Jeux militaires. Les Romans de Perceforest; de Merlin; de Lancelot; de Gauvain, de Meliadus; de Tristan de Leonnois; de Giron le Courtois; d'Isaie le Triste; de Galaad, & de plusieurs autres, sont tous remplis de leurs prouesses; & mesme l'Ordre de la Table ronde tant renommé dont nous auons parlé cy-deuant, fut institué en ce pais-là; premierement par le Roy Vterpendragon pere du vaillant Roy Artus, lequel en fut puis apres le Chef; Vterpendragon portoit sur son Escu, d'or à vn dragon de sable, iettant feu & flame par les narines;

Armes du Roy Vterpendragon pere du Roy Artus.

224 Le vray Theatre d'Honneur

ce qui fut aussi le cimier des armes du Roy Artus l'Enchanteur. Merlin luy en ayant donné vn qui combattoit, & qui destruisoit tout ce qui se presentoit deuant luy ; Quant à la Table Ronde, elle se voit encore à Wintchestre, pendue & gardée comme vne tres-belle Antique. Cressus dit qu'elle estoit de marbre, & que dans la salle du Franc Palais où elle estoit, il y en auoit plusieurs autres où se mettoient les Cheualiers & les Dames au iour que le Roy tenoit Cour pleniere ; les Escus desdits Cheualiers estoient attachez à des crochets à l'entour de ladite salle.

Lib. 4.
Deipno-
soph.

Ancienne-
ment les Da-
mes honno-
roient extrê-
mement les
Cheualiers,
& leur ren-
doient plu-
sieurs ser-
uices.

C'estoit la coustume aux Siecles passez d'vser de pareilles Tables aux festins qui se faisoient lors qu'on entreprenoit des Tournois publics, ou leux militaires que les Cheualiers faisoient pour exercer leur armes & leur valeur ; coustume qui venoit d'une fort ancienne institution, puis qu'Athenée rapporte que les Gaulois s'asseoient en leurs banquets autour de telles tables rondes, & que les Escuyers qui portoient leurs armes estoient debout derriere eux pour les seruir. A l'issuë des batailles, & mesme aussi des Tournois, les Dames & Damoiselles auoient accoustumé de venir au deuant des Cheualiers qui y auoient le plus vaillamment & le plus heureusement combatu, les prenoient par la main en leur rendant beaucoup d'honneur, & les menoient dans des belles chambres ou dans leurs tentes & pauillons, où elles les defarmoient piece à piece, leur essuyoient la teste & les cheveux, leur lauoient le visage, leur mettoient du linge blanc & les parfumoient de senteurs precieuses, soüeues ; & mesme quelquefois leur mettoient de la poudre d'or sur leurs cheveux, & puis les reuestoient d'un grand manteau de *Samit vermeil*, qui estoit de la plus belle & plus fine escarlate, ou vn de *Sandal*, qui estoit vne tres-excellente estoffe, composée d'or & de soye rouge cramoisi ; ces manteaux estoient fourrez d'hermines, de letices, ou de menu vair, ou de fines martes Zebelines. Et lors que lesdits Cheualiers estoient à table, les plus nobles & belles Dames les seruoient quelquefois, comme nous lisons dans les Croniques de Merlin, que la Princesse Genievre fille du Roy Leodegan seruit le Roy Artus à genoux comme il estoit à table, encore qu'elle ne le connuist pas, & qu'elle ne sceust pas qu'il fust Roy, mais seulement pour tesmoigner la reconnaissance qu'elle auoit du secours que le Roy Artus auoit donné à son pere, & pour honorer l'admirable valeur qu'il auoit fait paroistre dans le combat. Ledit Roy Artus trouua si belle la Prin-
cesse

cesse Genievre qu'il l'espousa : Bref les Dames estoient si courtoises & si seruiables enuers les vaillans Cheualiers, que mesme nous lisons qu'elles auoient soin de leurs cheuaux pour leur donner à manger, & pour les penser; ce qui fait connoistre iusques à quel point la vertu & la valeur, estoient estimées & recompensées. Les Dames aussi se plaisoient à donner des prix pour obliger les ieunes Cheualiers à faire des Ioustes & des Tournois, comme nous voyons encore auourd'huy que c'est les plus belles & les plus apparentes qui donnent des enseignes de diamans, ou des precieuses bagues, à ceux auxquels les Iuges adiugent l'honneur d'auoir le mieux combatu. Quelquefois aussi le prix du Tournoy estoit vn beau cheual bien adroit & bien dressé pour la guerre & qui se sçauoit bien manier dans le behourdis des Tournois, & dans les Ioustes, l'on le presentoit bien caparassonné & richement harnaché, & le chanfrain tout couuert de plumes de diuerses couleurs, & de belles aigrettes; quelquefois l'on donnoit aussi au Cheualier victorieux vne belle haquenée, ou vne bonne mule, pour donner à sa Maistresse, tesmoin le Cheualier du Griffon, auquel le Roy Perceforest donna vne mule blanche pour le prix des trois Ioustes qu'il auoit gagnées, ce qui fit qu'on l'appella depuis le Cheualier à la blanche mule. I'ay leu dans des vieilles Chroniques que l'on donnoit quelquefois des faucons ou des espreuiers; des ours; des beliers; des harnois de guerre; des espèces d'or ou d'argent; des casques; des boucliers; des bagues; des bracelets; des escharpes, & mille autres belles marques qui estoient precieuses dans leur estime. Les Rois qui auoient le mieux fait dans ces combats ou Tournois estoient honnorez d'une Couronne d'or, & les Cheualiers, d'un cordon ou chapelet de perles: Aussi nous lisons dans Froissard que le Prince de Galles parlant au Roy Iean, vse de ces termes, *On nous donne le prix & le Chapelet de proüesse*; & Iean le Maire de Belges descriuant le Behourt ou le Tournoy, auquel les Nobles s'exerçoient, combatans d'armes legeres, de lances mornées, & d'espées rabatuës, dit que *le mieux faisant auoit vn riche chapeau de perles de Comte*. On donnoit parfois des chapeaux de fleurs, comme l'on fit à Naples au Roy Charles VIII. *Car les Dames le couronnerent d'une guirlande de violettes, & le baisèrent comme le Champion de leur honneur*. Dans le Roman de Perceforest nous lisons au quatriesme Li-

226 Le vray Theatre d'Honneur

ure, lors qu'il parle des espreuues aux boucliers & aux bastons que blanche la Fée faisoit exercer les ieunes Bacheliers qui pretendoient à l'Ordre de Cheualerie, pour entre tous iceux, prendre les deux meilleurs, & les faire battre puis apres l'un contre l'autre, pour sçauoir qui vaincroit son compaignon, & qui emporteroit le harnois complet qu'elle donnoit au mieux faisant; reuenons maintenant aux exemples de quelques Tournois qui ont esté faits à nos derniers Siecles.

*Liure 5.
chapitre 60.
L'an 1389.*

Nous trouuons dans les Annales de Belleforest, qu'apres les nopces du Roy Charles VI. (qui estoit vn Prince ieune & tres-bien fait) avec Isabeau de Bauiere, laquelle il aimoit tres-ardamment; il voulut qu'elle fist son entrée tres-magnifique à Paris, parmy les magnificences de laquelle l'on vit plusieurs belles machines & representations de forests, de fontaines distillantes du lait, du vin & de l'eau; mais sur toutes choses l'on admira vn homme habillé en Ange (ou du moins ainsi qu'on les peint) volant par artifice, & venant depuis les tours del'Eglise de nostre Dame, iusques au pont nostre Dame, (sur lequel il n'y auoit encore aucunes maisons) lequel mit vne Couronne d'or sur la teste de la Reine, puis s'en retourna par où il estoit venu, ne plus ne moins que s'il fust remonté au Ciel, avec plusieurs autres singularitez plaisantes à voir & à ouïr: mais les plus rares magnificences qui se firent apres cette Royale entrée, parurent dans le Tournoy, où furent le Roy & Messieurs ses Oncles les Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon; les fils du Duc de Bourbon, & Iean de Bourbon Comte de Vendosme, Louis d'Aze frere naturel de la Duchesse de Bourgogne, Guillaume Comte de Namur, Oliuier de Clisson Connestable de France, Iean de Vienne Admiral, & Iaqués de Vienne son frere, Guy de la Trimouille & Guillaume son frere; Enguerrand Seigneur & Sire de Coucy, & plusieurs autres vaillans & renommez Cheualiers François & Allemans; sur tous lesquels la vaillance du Roy se fit connoistre, comme aussi il fut estimé vn des plus braves, des plus genereux & des plus puissans hommes d'armes de son âge, & apres luy le Bastard de Flandres, qui emporta l'honneur du Tournoy, & auquel le prix en fut donné par la Reine selon les ceremonies accoustumées.

1389.

Nous lisons aussi dans la vie de ce Roy, descrite par Iean Iuuenal des Ursins Archeuesque de Reims, que sa Maiesté estant allée à saint Denis avec la Reine son Espouse. Il fit Cheualiers les deux fils du Roy de Sicile qui estoient à la Cour avec leur

mere, avec grande folemnité & ceremonie, au contentement de tous les assistans: car ils estoient tres-beaux Princes; En suite de laquelle creation le Roy ordonna vn Tournoy, où furent faits diuers beaux faits d'armes, soit à la joust, soit au combat à l'espée; estant à remarquer que tous les Princes & Cheualiers qui parurent sur les rangs, y estoient menez par des Dames vestuës tres-richement, leurs jupes d'un beau satin azuré, semées & & couuertes d'eschets en broderie d'or, *Et auoit* (dit l'Autheur) *au col du coursier lié un gros las d'or Et de soye, que les Dames tenoient en leurs mains, Et presentoit au champ lesdits Cheualiers, montées sur grandes haquenées; voila ce qu'il en dit, ne particularisant pas dauantage ledit Tournoy, pource que desdites joustes auoient esté faites de belles tapisseries, selon que les Rois & les Princes auoient accoustumé de faire en ce temps-là. Les simples Seigneurs & Cheualiers les faisans peindre & representer contre la muraille de leurs salles.*

En l'année 1392. le 11. iour du mois de Mars, fut fait vn Tournoy en la ville de Bruges par le Seigneur de la Gruthuse Appellant, & par le Seigneur de Ghistelles Deffendant, accompagnés chacun d'un grand nombre de nobles & vaillans Cheualiers; i'ay les noms, les armes & les cimiers, tant des Tenans que des Assaillans, lesquels ie n'ay pas iugé à propos de mettre icy, pource que les noms sont presque tous Flamans, & que la pluspart de ces familles sont esteintes; ledit Seigneur de la Gruthuse fit luy-mesme la description de ce Tournoy, & la dedia & presenta au Roy Charles VI. comme nous le tesmoignent ces quatre Vers anciens.

*Extrait
d'un beau
Manuscrit
qui est dans
la Biblio-
teque Roy-
alle.*

*Pour exemple aux nobles Et gens-d'armes,
Qui appetent les faits d'armes hanter;
Le Seigneur de Gruthuse duit es armes,
Voulut au Roy ce Liure presenter.*

Il 'auoit pour deuise sur les houffures & caparaçons de ses cheuaux, ces mots escrits en grosses lettres d'or, *Plus est en vous Gruthuse.*

Souz le mesme Roy Charles VI. dont nous auons desia parlé en ce Chapitre, l'an 1415. tout estant en ioye à Paris, à cause de la paix qu'on auoit faite avec le Duc de Bourgogne, la Maiesté fit publier vn Tournoy à Paris au mois de Fe-

1415.
*Belle-forest
chap. 76.*

Ff ij

228. Le vray Theatre d'Honneur

vrier , où luy-mesme courut , & tous les Princes du Sang.

*Tournois
d'Allema-
gne.*

Je ne m'amuseray pas à particulariser les trente-six Tournois qui ont esté faits en diuerses villes d'Allemagne, depuis le temps que l'Empereur Henry I. surnommé l'Oyseleur , les institua , ou plustost les reforma ; Si le curieux a enuie de les voir tout au long , il les trouuera dans les Pandectes Triomphales de François Modius , où le nom & les armes des Villes où ils furent faits , avec le nom de tous les Seigneurs & Cheualiers qui y ont combatu , sont exactement décrits , avec les armes de ceux qui y furent establis Iuges , que cét Historien nomme, *les Rois des Jeux*. Je diray seulement que ce magnifique Empereur , connoissant de quelle importance estoit le reestablisement des Tournois , & voyant leur excellente vtilité , commanda à Conrad Prince Palatin du Rhin ; à Herman Duc de Suaube ; à Bertold Duc de Bauiere , & à Conrad Duc de Franconie , qu'ils choisissent quinze sages Seigneurs ou Cheualiers experimentez , qui avec eux dressassent vn modele parfait , selon lequel les Tournois seroient faits , avec les Loix & Statuts necessaires pour l'ordre & execution d'iceux , & pour la regle & le chastiment des Cheualiers qui se trouueroient auoir fait quelque chose indigne de leur naissance , ou de leur ordre. L'on voit tout au long le conseil que le Comte Herman de Mulberg donna sur ce suiet , & celuy de Philippe Secretaire de l'Empereur , que cét Autheur nommé *Silentiarius Imperatoris*, ces aduis sont tres-beaux & pleins de remarques singulieres , touchant l'vtilité des Tournois.

*Tournois en
Italie.*

En Italie il s'est fait diuers Tournois à diuers temps ; à Venise l'an 1364. à Mantouë 1410. à Venise encore 1441. à Ferrare 1450. derechef à Venise 1484.

*En Suede,
& en Saxe.*

A Wismar , Albert Roy de Suede institua & celebra des ioustes & des Tournois tres-magnifiques ; & les Ducs de Saxe en ont fait plusieurs tres-beaux , comme ie l'ay colligé de plusieurs representations d'iceux en taille de bois , tres-bien faites , que j'ay parmy les curiositez de mon cabinet.

*En Espagne
ils faisoient
diuers combats.*

En Espagne , Portugal , Grenade , Andaloufie , Leon , & autres Royaumes qui sont au delà des monts Pyrenées , il y a eu vn nombre infiny de Tournois , de ioustes , de jeux de cannes , roseaux , ou bastons legers , dont les Cheualiers se frappaient les vns les autres , ou qu'ils lançoient comme des jauelots , & autres dances armées , qu'ils nommoient Zam-

bres , ou combats à la Moresque ; ils s'exerçoient aussi aux combats contre les bestes farouches , & notamment contre les taureaux indomptez : i'ay trouué qu'ils faisoient aussi vn certain jeu à cheual , se iettans des petits pots de terre les vns contre les autres.

En Flandres il y a eu plusieurs fois des Tournois celebres, par les Princes & Comtes du Pais , & par diuers Seigneurs particuliers , comme celuy des Seigneurs de la Gruthuse , & de Chistelles que nous auons allegué cy-deuant ; quelques- vns s'y faisoient aussi aux despens des Villes , comme celuy de Cambray , où plus de cinq cens Gentils-hommes presque tous Cheualiers , qui estoient venus de diuerses Nations , furent domptez. A Bruges il s'en fit aussi vn tres-beau l'an 1497.

A l'abouchement qui se fit entre Ardres & Guines l'an 1519. entre François I. Roy de France , & Henry VIII. Roy d'Angleterre , parmy les magnificences qui s'y firent ; apres que ces deux grands Princes se furent visitez & festinez l'vn l'autre , dans les chasteaux de bois qu'ils auoient fait construire & richement tapisser ; ils firent vn Tournoy tres-galand , où les Seigneurs & Cheualiers François & Anglois qui les auoient accompagnés en tres-grand nombre , s'exercerent deux ou trois iours de suite , & esprouerent la valeur les vns des autres par ces ioyeux esbatemens & ioustes mornées ; apres auoir durant trois ou quatre siecles mesuré leurs forces , & esprouué leurs courages dans les durs exercices , & mortels combats des longues guerres qu'ils auoient eu ensemble.

Aux nopces de Guillaume Lantgraue de Hessen , & de Yolande de Lorraine , qui furent faites l'an 1497. parmy vn nombre infiny de magnificences qui se firent durant son voyage ; & apres qu'elle fut accueillie par son mary , qui estoit accompagné d'vn grand nombre de Princes & grands Seigneurs d'Allemagne , qui luy estoient venus au deuant en tres-beau & tres-nombreux equipage. Il se fit vn Tournoy ou iouste tres-belle à Cassel , descrite tout au long dans vn liure qui m'a esté communiqué par le Pere Vignier Prestre de l'Oratoire , tres-courtois & tres-sçauant , lequel liure il a apporté de Nancy , contenant plusieurs choses belles & remarquables , tirées du Tresor & Chartes de Lorraine : Et pource que le nom des Cheualiers qui y ont iousté y est écrit , avec les coups gagez & perdus , i'ay crû à propos de les descrire , d'autant mieux que les curieux seront

En Flandres.

Abouchement du Roy François I. & du Roy d'Angleterre, Henry VIII.

Tournoy à Cassel.

230 Le vray Theatre d'Honneur

bien aises de voir la maniere dont les Allemans se seruoient en pareilles descriptions.

Le Marquis de Brandebourg abatit vn Cheualier, & fut abatu vne fois.

Le Duc de Meclebourg en abatit vn, & tomba deux fois.

Le Comte de Hanau en abatit vn, & fut abatu quatre fois.

George de Schouemberg en abatit trois, & fut contraint de tomber huit fois.

Wolf de Gultingen en abatit deux, & fut renuersé deux fois.

Wilhelme de la Grime en abatit sept, & fut abatu onze fois.

George Sbleben en abatit vingt-cinq, & tomba dix fois.

Diepold Specht Cheualier, en renuersa seize, & fut abatu sept fois.

Leonard Thanuer en abatit quatre, & fut abatu trois fois.

Melchior Sitzel Cheualier, en abatit vn, & fut renuersé trois fois.

Simon de Hespurg en abatit quatre, & tomba cinq fois.

Henry de Baumbach en abatit trois, & fut renuersé quatre fois.

Gaspar de Schench en abatit vn, & ne fut point abatu.

Philippe de Meisemberg n'en abatit point, & fut abatu trois fois.

René de Bombourg en abatit trois, & fut abatu six fois.

Le Comte George de Cassel en abatit deux, & ne fut point abatu.

Philippe de Cronemberg en abatit huit, & fut renuersé treize fois.

Iost de Escheuueg en abatit cinq, & fut abatu dix fois.

Bourchart Bram en abatit sept, & fut renuersé six fois.

Gaspar de Wallenfelt Cheualier, en abatit six, & fut abatu treize fois.

Warnier Holtzfattal en abatit huit, & fut abatu quatre fois.

Burchart Sturmfeder en abatit dix-sept, & fut abatu onze fois.

Erlebech en abatit vn, & fut abatu quatre fois.

Voila le nom de ceux qui joustèrent parmy vne si grande multitude de Seigneurs & Gentils-hommes, dont le nombre monta à deux mille huit cens soixante & dix cheuaux , sans ceux des Ambassadeurs du Roy de Sicile, & ceux des Abbez , des Prelats & gens d'Eglise , & ceux des Dames & de leurs chariots.

Les Dames estoient trois cèns , entre lesquelles estoit la Comtesse de Nassau , sœur de Monsieur le Lantgraue de Marpurg , l'Abbesse de Rauffung , la Comtesse de Solmes , la Comtesse de Seine , & plusieurs autres grandes Dames.

Le nombre des Bannieres, fut de cinquante, & celuy des trompettes tout de meſme.

I'oublois de parler d'un Tournoy qui fut celebré à Rennes en Bretagne, où combattirent plusieurs Cheualiers & Escuyers d'honneur, & y auoit aux fenestres pour regarder plusieurs Dames tres-belles & bien parées. Bertrand du Guesclin (qui fut puis apres fait Connestable de France par sa valeur,) y estoit, âgé de dix-huit ans ; & comme son pere ne vouloit pas qu'il ioustast encore , il ne luy auoit donné qu'un meschant roussin , qui n'estoit pas propre à cét exercice : L'Histoire dit , que on commença à tromper, & Cheualiers & Escuyers à iouster moult fort de lances les uns contre les autres , cheuaux & hommes à verser, & testes à des-heaumer, & moult y auoit grande assemblée, tant de Bretons Galloz , comme de Bretonnans : Et lors Bertrand s'en vint à un sien Cousin , qui retournoit des ioustes , lequel iceluy iour auoit moult bien iousté : Et luy pria bien à certes , que son cheual & ses armeures luy prestast , & il luy guerdonneroit bien en autre temps , lequel les luy bailla , & ayda à luy armer: Et lors Bertrand se mit és rangs , ainsi monté & armé , & vit un Cheualier qui iouste demandoit , & Bertrand luy signa la main , & apres courut contre luy , & le ferit droit à la visiere, en telle maniere qu'il luy osta le heaume tout ius du chief, & versa Cheualier & cheual par terre , si que le cheual mourut, & ledit Cheualier se pasma, tant que l'on cuidoit que il fust mort; Et Herauts commencerent fort à crier, mais ils ne sçauoient qui estoit Bertrand. Peu de temps apres, son Pere qui ledit iour auoit iousté moult vaillamment , & qui estoit de la partie dudit Cheualier , s'auança pour venir contre Bertrand son fils qu'il ne connoissoit : mais quand Bertrand auisa les armes , il jetta tantost ius.

la lance; & cuida son pere qui plein d'hardiesse estoit, qu'il le fist par espouuamment. Apres vint vn autre Cheualier, qui jousta à Bertrand, & Bertrand contre luy, qui l'attaint par telle maniere, qu'il le des-beauma, & le heaume enuoya plus de douze pieds loin de soy. Adonc commencierent haultement à crier les dessusdits Herauts, A l'auantureux nouvellement venu, dont Bertrand eut moult grandioye, qui jousta quinze lances, ains qu'il cessast, si en fut moult prisée la iournée. Puis vint vn Cheualier de Normandie, qui aussi comme par enuie jousta à Bertrand, & le des-beauma; & adonc fut reconnu de ceux de sa lignée, qui moult le festoyerent, & entre les autres, son pere luy dit que iamais ne luy faudroit, mais qu'il luy bailleroit cheuaux, or & argent pour acquerir Baronnies, & deust toute sa terre engager à long temps. Moult estoient ioyeux tous les amis de Bertrand, de ce qu'il auoit ainsi fort jousté à la feste, & d'icelle emporté l'honneur & le prix, qui moult estoit grand.

Bertrand du Guesclin estoit prisonnier du Duc de Lancastre, & ils auoient conuenu ensemble, que s'il estoit victorieux audit combat, il seroit deliuré.

Le mesme Bertrand du Guesclin, quelque temps apres vainquit vn tres-vaillant Cheualier Anglois, nommé Guillaume de Blambourg, qui l'auoit défié à jouter à fer esmoulu; le combat se fit en presence du Duc de Lancastre, qui assiegeoit Rennes; ils coururent trois courses avec pareil aduantage, mais à la quatriesme, Bertrand ferit le Cheualier en son Escu, tant qu'il luy perça, & le hauqueton, & si le ferit parmy le corps, en telle maniere, qu'à pou qu'il ne luy perçast le foye & le poulmon, & tout armé l'abatit du cheual emmy le sablon, & luy dit à haute voix, que assez en auoit pour sa liuraison. Et se ne fut pour le Duc qui tant estoit redouté, il donneroit au Cheualier encore vn autre horion: puis il saisit le cheual par le frain, & dit tout haut, Seigneurs, adieu vous comment, ie m'en vay à nostre maison à deux cheuaux, & le Heraut commença à crier, Sire, le Duc vous mande, que vous n'ayez soupçon, & que bien vous en pourrez aller à vostre volonté; car vous auez accompli vostre intention, adonc le salua Bertrand, & luy donna le cheual que conquis auoit, dont moult fut à louer; & tous les Cheualiers vindrent contre luy, & moult l'honorèrent, puis le menerent au Chastel, où ils auoient appresté vn moult riche disner pour luy.

A Sturgard. De nostre Siecle plusieurs Ioustes & Tournois ont esté faits en Allemagne, l'an mil six cens seize. A Sturgard, le Duc Iean Frideric de Wirtemberg en fit vn tres-magnifique, accompagné

gné de plusieurs belles machines & rares inuentions; & deuises; le sujet estoit le triomphe d'amour.

Le Comte Palatin Frideric (qui fut puis apres esleu Roy de *A Heidelberg.* Boheme) en fit faire aussi vn tres-beau, lors que le Roy Iaques de la grande Bretagne luy enuoya l'Ordre de la lartiere; tous les principaux Seigneurs & Cheualiers, qui y parurēt avec de tres-beaux habits, & de tres-excellentes deuises en leurs Bannieres, auoient pris le nom de la plupart des Illustres Romains du temps passé.

En Angleterre, l'on fit des tres-belles ioustes, & quantité de *En Angleterre.* jeux & de combats à la Barriere, aux nopces du Roy Charles à présent Regnant, avec Madame Henriette Marie de France, sœur du Roy Louis XIII: apres la magnifique Entrée qu'on leur fit à Londres.

Le Prince George Frideric, Marquis de Baden, fit aussi faire *A Baden.* vn Tournoy à Baden qui fut decoré de plusieurs belles machines, & excellentes deuises; estant à remarquer que les lances avec lesquelles l'on joustoit en ces Tournois, auoient des rochets ou mornes rondes, plus larges que la paume de la main, presque semblables à celles que les bateliers ont au bout de leurs longues piques ou lances, lors qu'au jeu de l'oison & del'āguille ils joustent sur la riuere de Seine à Paris, & se renuersent les vns les autres dās l'eau, lors que batteau contre batteau ils ont des forts rameurs qui les poussent, & leur aydent à se heurter avec grande violence; l'an 1644. ils firent ces Jeux au deuant du Loure, nostre ieune Roy Louis XIV. les regardant de la fenestre de la salle des Antiques.

A Rome il y a eu vn grand nombre de ioustes & de Tour- *A Rome.* nois: souz le Pape Pie I V. il y en eut de tres-magnifiques dans le Theatre, ou place qui est proche le Palais ou chasteau Saint Ange, & souz d'autres Pontifes encore. I'ay d'excellentes figures en taille-douce qui les representent, & où les Cheualiers paroissent superbement vestus & armez; les ioustes s'y faisoient sans lice, & en croix, c'est à dire que les Cheualiers qui vouloient jouster se mettoient aux quatre angles du camp; & puis ceux qui estoient vers l'angle meridional, courroient contre ceux qui partoient de l'angle Septentrional, & ceux de l'Oriental contre ceux de l'Occidental: mais pource que l'on vit que dans ces ioustes sans lice les cheuaux & les hommes se choquoient si rudement, que par fois ils en mouroient sur le champ; l'on inuenta en France les lices doubles, où les Cheualiers courent l'un d'un costé, l'autre de l'autre, sans se pouuoir rencontrer qu'avec le bout de leurs lances, & où les cheuaux ne courent au-

Gg

cun danger; le sautres Nations à leur imitation en firēt de mesme.

Nous auons veū à Rome l'an 1634. vne belle course de faquin, ou de quintaine, qu'ils nomment en ce pais-là les courses du Sarrazin, qui fut entreprise souz les auspices de l'Eminentissime Cardinal Antoine Barberin, nous en parlerons plus ample-ment cy-apres.

*A Floren-
ce.*

A Florence le grand Duc fit dresser vn magnifique Carousel ou Tournoy l'an 1515. à l'arriuée du Serenissime Prince d'Vrbino, de l'inuention de Iulius Parigij, dont les figures furent représentées & grauées sur des planches de cuiure par l'excellent Calcographe Iaques Calot Gentil-homme Lorrain; dans lequel Tournoy plusieurs Cheualiers superbement armez, combattirent en dansant vn Balet à cheual, ayans si bien accommodé l'oreille de leurs cheuaux à la cadence des trompettes & des autres instrumens, ou pour mieux dire les ayans si bien dressés, qu'il n'y en eut iamais vn qui perdit la mesure des airs qui furent accommodez à ce sujet; trois cens hommes à pied tres-bien equippez & armez, firent diuers bataillons en croissant, en oualle, en quarré, & en triangle; & ces Caualliers les attaquèrent plusieurs fois avec vne admirable adresse; & à la fin ils se donnerent vne bataille si bien représentée, qu'elle faisoit voir vne veritable image de la plus sanglante guerre. Il y eut vn grand nombre de belles machines, trainées par des Lyons, des Elephans, par des Rinoceros & par des Cerfs. Apres cela le grand Duc donna encore plusieurs admirables diuertissemens, entre lesquels, la guerre & le triomphe d'amour fut celuy qui occupa dauantage les esprits, & qui diuertit les yeux des spectateurs avec plus de satisfaction; les machines, les liurées & les deuises furent trouuées tres-belles, & d'vne excellente inuention. Les combats à pied & à cheual furent encore tres-bien conduits, & donnerent beaucoup de plaisir; & pour montrer que cette puissante Diuinité assubiectit tout le monde souz la douce violence de ses loix, & que son Empire est vniuersel, les quatre parties du Monde suiurent son triomphe, sur des chariots merueilleusement enrichis, & tous esclatans d'or, d'argent, & des plus viues couleurs: Celuy de l'Europe estoit tiré par des Cheuaux; celuy de l'Affrique par des Elephans; celuy de l'Asie par des Chameaux, & celuy de l'Amerique par des Licornes. Le Chariot de triomphe de Mars & de Venus venoit en suite, & celuy de la Reine des Indes, escorté de soixante-quatre Cheualiers merueilleusement bien vestus & armez, & suiuy

de cent Pages, ou Estafiers à pied. Gradament Roy de Melinde, & Indamor Roy de Narsingue, suiuoient le Chariot de cette belle Reine : le premier accompagné de cinquante Cheualiers, & de cent cinquante Gardes à pied, & l'autre tout de mesme: Apres suiuoient six-vingts soldats Affriquains, cent Indiens, cent Aziatiques, cent cinquante Europeans, douze sauages, & douze Geants, tous diuersement & richement habillez & armez à la mode de leur païs, en sorte que c'estoit vne chose admirablement belle & diuertissante.

Il s'est fait à Florence à diuers temps plusieurs belles choses de cette nature, qui seroient trop longues à descrire, estant certain qu'il n'y a Nation au monde qui soit si feconde en riches inuentions pour ces magnificences que les Italiens; leur esprit igné, & l'affection naturelle qu'ils ont à la galanterie, & au comique, les rendans preferables à ceux qui sont d'un temperament & d'un climat plus froid. Le Balet de Soliman que l'on fit à Florence, fut encore vne des belles choses qu'on scauroit voir; les entrées, les machines, & les diuerses decorations d'une superbe & admirable architecture, furent aussi grauées en taille-douce par le mesme Calot, dont nous auons parlé cy-dessus.

L'an 1632. le Duc de Florence fit aussi vn Caroussel, ou feste magnifique pour l'amour de Monsieur de Guise, que les diuisions de la Cour auoient fait retirer en Italie, pour se mettre à couuert des orages, auxquels ceux de cette condition sont quelquefois plus subiets, que ceux d'une mediocre naissance.

En Pologne ils ont aussi leurs exercices Militaires à leur mode; & nous auons veu à Paris l'adresse de plusieurs Gentilshommes Polonois, lors que le Roy Ladislas IV. enuoya cette celebre Ambassade pour demander en mariage la Serenissime Princesse Louise, Marie de Gonzague Duchesse de Mantoüe, & de Neuers, à present Reine de Pologne. Apres la superbe entrée qu'ils firent à Paris, où la beauté & nouueauté de leurs habits; la richesse de leurs armes, de leurs belles & precieuses fourrures; des chanfrains & caparaçons de leurs chevaux qui estoient tous brillans de pierreries, donnerent de l'admiration à toute la France, dont les habitans sembloient estre tous venus pour remplir les ruës de cette admirable Ville, qui tesmoigna vne ioye extrême, de voir qu'un des plus grands Rois du Monde

236 Le vray Theatre d'Honneur

*A Paris
l'an 1645.*

enuoyast de si loing demander à nostre ieune Monarque, & à la Reine Regente sa Mere, vne Princesse de sa Cour, pour estre sa femme. Apres, dis-ie, toute cette magnificence, comme le Roy, la Reine Regente, & la Reine de Pologne, & presque tous les plus Grands de la Cour de France estoient au Cours; les deux Ambassadeurs, sçauoir l'Euesque de Varmie, Wenceslas Leszczinsky, Et Christophle Opalinsky Comte de Bnin, Palatin de Posnanie, y furent aussi avec leurs riches carosses, & leur magnifique suite de Pages & d'Estafiers. Quelques-vns des plus gaillards & deliberez Seigneurs ou Gentils-hommes de leur suite y parurent à cheual tres-richement vestus; & pour faire voir au Roy, à la Reine Regente, & à toute la Cour, leur admirable adresse, ils ietterent des bonnets en l'air, & en courant ils décocherent tous ensemble des fleches si adroitement & si promptement qu'ils percerent le bonnet auparauant qu'il fust tombé, & luy fichèrent à trauers toutes les fleches qu'ils auoient tirées de leur carquois; mesme ie pris garde que leurs cheuaux courans en auant; ils tournoient tout leur corps, & s'appuyans sur leurs estrieux, qu'ils tiennent fort courts; ils tiroient leurs arcs en arriere, & se deffendoient de tous costez contre ceux qui faisoient semblant de les venir attaquer avec leurs marteaux & haches d'armes, dont ils sont armez ordinairement: mesme en courant ils leuoient de terre leurs bonnets, & puis les iettoient encore dix pas en auant, & le reprenoient encore sans rompre leur course, avec la main ou avec la pointe de leurs cymeterres.

Madamoiselle de Guebriant estoit niece de feu Monsieur le Marechal de Guebriant, & Damoiselle d'honneur de la Reine Regente.

A VVarsovie l'an 1646.

Le Sieur le Laboureur de Blerenual qui a tres-elegamment décrit tout le Voyage de la Reine de Pologne, & de Madame la Mareschalle de Guebriant (que le Roy & la Reine Regente enuoyèrent en qualité d'Ambassadrice extraordinaire, & de Sur-intendante de la conduite de ladite Reine de Pologne; nous raconte aussi quelque chose de leur adresse. *Vn iour que Madamoiselle de Guebriant reuenoit de la Chasse, le Prince Ianusse Ratzuswil, & le Seigneur Sluska grand Tresorier de Lithuanie, suivis d'un grand nombre de Gentils-hommes, & montez aduantageusement avec des caparaçons trainans en terre, de velours en broderie d'or traict, comme leurs habits, luy vinrent à la rencontre, pour luy donner le plaisir du Manege, & de la course du bonnet: (Ils mettoient un bonnet au haut d'une longue perche que tenoit un valet, & ils couroient de loin & l'emportoient au*

bout de leurs lances ;) apres le Seigneur Sluska courant à toute bride , iettoit vne hache d'armes en l'air deuant luy , & la reprenoit à dix pas au delà par le manche , soumettant son adresse au danger d'en estre bleffé.

Les Turcs aussi font des Tournois , des courses de bague , & diuerses autres galanteries , pour resioüir le Grand Seigneur. Les anciens Empereurs auoient fait bastir à Constantinople l'Hippodrome pour les Jeux & les courses des cheuaux & des chariots , & aussi pour le Manege ; il estoit basti en forme d'amphitheatre sur vn grand nombre de piliers & d'arcades , & auoit quatre-vingt toises de longueur , & quarante de largeur. Il est maintenant abbatu , & les belles pierres dont il estoit construit , ont seruy de matiere aux superbes Palais des Bassas , qui sont edifiez à l'entour : Cette place est encore appellée en langage Turc *Atmeiden* , c'est à dire , Manege , & c'est là encore que se font toutes les magnificences , & tous les combats plaisans des Turcs.

La place des pompes, des Jeux & des courses à Constantinople.

Parmy vn nombre infiny de pompes & de superstitieuses folies que l'on fait à la circoncision des enfans masles du Grand Seigneur , & que ie trouue superflües & hors de mon sujet , ie me contenteray de parler des combats artificiels , qui se firent lors que Mahomet III. fut circoncis , selon que le rapporte le Sieur Baudier. Apres que les Iannissaires eurent attaqué & emporté quelques Chasteaux artificiels , vn entr'autres , le plus petit de tous , portoit deux tours , dans lesquelles il y auoit deux hommes armez , qui combattoient l'vn contre l'autre à coups de cymeterres , manioient des enseignes verdes , & des masses de verre sans les casser. Les Romeliens , & les Albanois , que le Turc tient pour les meilleurs Gendarmes , vindrent la lance au poing ; & la targe à gauche ; ils n'ont point celle-là en l'arrest , comme les Franques , ainsi appellent-ils les François , Italiens & Espagnols ; plusieurs de leurs cheuaux y furent tuez en combatant. Apres ces Ioustes en foule , ils coururent la bague à leur mode , qui est de planter en terre vne petite verge de fer , au bout de laquelle ils mettent vn anneau vn peu plus grand que ceux dont on se sert à courir la bague en France. Ceux qui mirent dedans , portans à pied la bague au bout de leur lance , s'allèrent presenter au Sultan deuant sa fenestre ; il leur ietta vn anneau d'or pour leur recompense : la façon de le prendre ne fut pas sans mystere , en le le-

Histoire du Serrail , & de la Cour du Grand Seigneur, liu. 1. chap. 13.

238 Le vray Theatre d'Honneur

uant de terre le Cheualier le baisoit ; le mettoit sur sa teste , & se prosternant fort bas, faisoit la reuerence , & puis se retiroit. Lors que ceux - cy fortoient de la place , on y fit entrer trente soldats Chrestiens qu'on auoit pris depuis peu à la guerre de Hongrie ; l'on les fit suiure les fers aux pieds, le triomphe des Capitaines Turcs qui les auoient pris ; plusieurs Enseignes, & des Tambours de leurs Compagnies composoient le Trophée de ces Barbares.

*Archers à
cheual, &
leur adresse.*

Après ceux-là , vne belle troupe d'Archers à cheual , arriua avec vne ioye du peuple bien plus generale ; les galanteries qu'ils firent sont dignes de remarque. Après qu'ils eurent acheué leurs courses à l'entour de l'Hippodrome , la targue à la main gauche , & le long dard , le jaelot ou demy pique à la droite , tantost en bataille rangée & escadron serré , & tantost à la desbandade , se iettans ledit jaelot l'un à l'autre , & le relevant de terre en courant ; ils se mirent à la course à toute bride , pendant la vitesse de laquelle ils tiroient trois fois le cymeterre du fourreau , & trois fois l'y remettoient sans s'arrêter : En la mesme façon ils tiroient trois fois de l'arc ; la premiere fois ils donnoient dans le fer de derriere du cheual ; la seconde ils frapportoient vne pomme d'or , qui estoit sur le haut d'un grand mast de nauire dressé au milieu de la place : du dernier coup ils donnoient dans la bague où auoient couru les Albanois ; puis se leuant debout sur la selle de leurs cheuaux , couroient à toute bride , & manioient leurs armes comme auparavant : Quelques-vns de leur troupe firent des choses du tout estranges : il y en eut vn qui ostoit la selle du dos de son cheual , la mettoit sur le col , & la remettoit en sa place en courant tousiours. Le mesme mit vne orange sur le turban de son esclau , & en courant la perça de plusieurs coups de fleche sans offencer l'esclau ; il perça d'une fleche vn gros mortier de fonte ; dauantage il lia deux cheuaux ensemble , mit sur chacun vn pied , & se tenant debout , soustenoit vn ieune garçon tout debout , qui tiroit de larc en galopant. Vn autre des mesmes Archers couroit à toute bride , la teste sur la selle de son cheual , les pieds en haut , entre quatre cymeterres qui auoient les pointes dressées : deux hommes de leur troupe se mirent sur vn cheual dans vne mesme selle , voltigeoient deuant & derriere , tandis que le cheual couroit , ils descendoient & remontoient sans s'arrêter. Vn Arabe qui s'estoit meslé parmy eux ,

adousta à leurs gentilleſſes la force de ſes mâchoires , il mit le baſt à vn cheual avec les dents , ayant les mains liées derrière le dos , y mit des panniens de chaque coſté , & puis y ietta ſon garçon deſſus pour le charger ; il ſella encore ſon cheual de la meſme façon , & ſauta deſſus ; ie penſe que les morſures d'un tel galand euſſent eſté dangereuſes.

Voila comme les Rois & les Princes ſe ſont plûs à faire exercer leurs Cheualiers & leurs Gentils-hommes pour les tenir en haleine , pour les aguerrir , & pour leur faire employer le temps de la paix en des occupations honnorables , profitables & agreables à la Republique. Les Atheniens , les Romains & pluſieurs autres firent faire pluſieurs Theatres , Amphitheatres , & autres edifices publics , où tous les iours l'on repreſentoit des nouueaux jeux ; des courſes ; des monomachies ; les funeſtes & mortels exercices des Gladiateurs ; les combats contre les animaux farouches ; les Comedies ; les Tragedies ; les Maſcarades ; les Croteſques & les Moreſques , le tout pour les ſujets que nous venons de dire ; Et de plus , pour ſ'aquerir la bien-veillance des peuples , & pour entretenir & repaiſtre l'eſprit & les yeux de la multitude ; les plus ſeueres Philoſophes & les plus bizarres Critiques ne ſ'eſloignoient pas de ces ſpectacles & representations guerrieres , qui fortifient le corps , & le rendent beaucoup plus gaillard & plus ſouple.



TOVRNOY DRESSE' ET MAINTENV

*par le Cheualier Bayard , dans la ville d'Aire ,
pour l'amour des Dames.*

CHAPITRE XV.



DIERRE de Terrail , Seigneur de Bayard , nommé Piquet durant ſon ieune âge , pour ce que piquant des cheuaux deuant le Roy Charles VIII. à Lyon , il fut iugé par ſa Maieſté y auoir le mieux fait , & fut nommé par la bouche du Roy , de ce nom-là , qui luy demeura , iuſques à ce qu'ayant fait pluſieurs belles & memorables actions à la guerre , il ſ'acquit par ſa valeur & par ſa ſageſſe le ſurnom du

240 Le vray Theatre d'Honneur

Cheualier sans peur & sans reproche. Nous dirons dans le Chapitre des Pas & Emprises, comme il toucha, aux Escus de Messire Claude de Vaudre; & comme il combatit avec glorieux succès contre ce renommé Cheualier: Maintenant ie veux descrire le Tournoy qu'il dressa à Aire pour l'amour des Dames, estant encore ieune, & faisant son apprentissage aux armes, dans vne Compagnie d'Ordonnance du Roy, souz la charge de Monseigneur de Ligny. Comme donc ils estoient en garnison, il ne voulut passer ce temps dans l'oyssueté, mais poussé du desir d'acquérir de l'honneur; & de l'enuie qu'il auoit de s'exercer de bien en mieux dans le mestier de la guerre, auquel il s'estoit entierement voué, il fit publier le Tournoy qu'il vouloit tenir au dehors de la ville d'Aire, ioignant les murailles, & le fit assigner au vingtiesme iour de Iuliet; le contenu de son Emprise, portant qu'on courroit trois coups de lance, & qu'on iousteroit sans lice, à fer esmoulu, & en harnois de guerre; & apres lesdites joustes l'on combattroit à l'espée iusques au nombre de douze coups, le tout à cheual; & que celuy qui seroit iugé y auoir le mieux fait auroit pour prix de sa victoire vn bracelet d'or, émaillé de sa liurée, qui luy seroit donné par la main de la principale Dame qui se trouueroit à l'assemblée du Tournoy. Le lendemain estant destiné pour les armes à pied, à combattre à la Barriere (qui seroit iustement de la hauteur du nombril) à poulx & à jet de lance; Et apres que la lance seroit rompuë, à coups de hache, iusques à la discretion des Iuges, & de ceux qui garderoient le camp, vn riche diamant estant destiné à celuy qui y feroit le mieux: Quand le ieune Tardieu, qui estoit son camarade eut veü l'ordonnance & le contenu de son Emprise, il luy dit, *Pardieu Compagnon i'amaïs Lancelot, Tristan ne Gauvain ne firent mieux*; Et sur cela ils depescherent des trompettes pour aller publier ledit Tournoy. Premièrement, dans la ville d'Aire, & puis apres dans les Prouinces voisines; & notamment aux villes où il y auoit garnison, pour en aduertir leurs amis, & tous ceux qui y voudroient venir acquérir de l'honneur. Il y auoit en ce temps dans la seule Prouince de Picardie plus de sept ou huit cens hommes d'armes; à sçauoir la Compagnie du Mareschal des Gordes; celle des Escossois, & celle du Seigneur de la Palisse, & de plusieurs autres renommez Capitaines, qui tous furent informez dudit Tournoy par les Trompettes qu'on y auoit enuoyé: Tellement que ceux qui eurent

rent venuie de s'y trouuer, s'equipperent de tout ce qui leur fut necessaire le plus promptement qu'ils peurent; car le terme n'estoit que de huit ou dix iours; ce qui n'empescha pas qu'il ne s'y trouuast près de cinquante hommes d'armes sur les rangs. Durant ces preparatifs, & qu'on attendoit avec impatience ce iour tant desiré, le braue & gentil Cheualier Louis d'Ars, Capitaine tres-renommé arriua à Aire, & il fut tres-ioyeux d'estre venu assez à temps pour y passer le temps aussi bien que les autres. Le bon Cheualier Bayard luy fut tout incontinent faire la reuerence, & ils se firent de tres-grandes caresses l'un à l'autre; vn de ses principaux amis & compagnons, nommé Bellabre, arriua aussi le lendemain; ce qui le resioiuit beaucoup. Ils ne faisoient autre chose tous les iours que dresser & essayer leurs cheuaux, & faire des festins aux Dames & Damoiselles, & la nuit leur donner le Bal. Le Cheualier Bayard s'aquittoit de toutes ces choses si adroittement, & avec tant de grace & de ciuilité, que les Dames de la ville & plusieurs autres qui estoient venuës en grand nombre des Prouinces voisines pour voir le Tournoy, luy donnerent la loüange d'estre le plus gentil, & le plus galant Cheualier qu'elles eussent iamais veü; de toutes lesquelles loüanges nostre Bayard ne deuint iamais orgueilleux, mais au contraire il s'en deffendoit avec beaucoup de ciuilité, & en deuenoit plus humble qu'auparauant.

Le iour du Tournoy estant en fin arriué; les Dames se logerent sur les eschaffauts qui leur auoient esté dressez, & tous les Cheualiers semirent sur les rangs.

Les Iuges dudit Tournoy furent, le bon Capitaine Louis d'Ars, & le Seigneur de S. Quentin Escossois.

Les Gentils-hommes qui se trouuerent sur les rangs en volonté de combattre, furent partagez en deux troupes, & l'on ietta le sort pour euitèr les jalousies; & afin que tout se passast sans tromperie & sans querelle, ils se trouuerent vingt-trois d'un costé, & vingt-trois d'un autre; Et comme ils estoient tous preparez à bien faire, les trompettes sonnèrent, & l'un d'eux publia à haute voix, les articles & les points du Tournoy.

Le bon Cheualier Bayard (comme estant le principal Entreprenant) se presenta le premier sur les rangs, & contre luy vint vn Gentil-homme de Dauphiné son voisin, nommé Tartin, qui estoit vn vaillant homme d'armes, *(c'estoit Aymon*

Hh

de Saluaing, Seigneur de Boissieu, surnommé Tartarin par sobriquet, comme Bayard Piquet, suivant la coustume de ce temps-là; il en est fait souvent mention sous le mesme nom de Tartarin, dans le Tournoy qui fut fait à Paris à l'Entrée de la Reine Marie d'Angleterre, seconde femme du Roy Louis XII. l'an 1514. lequel nous auons décrit cy-deuant, au chapitre 12. Ils coururent l'un contre l'autre tres-vigoureusement, de sorte que ledit Tartarin rompit sa lance à demy pied du fer, & Bayard luy donna vn tres-rude coup au haut du grand garde-bras, & mit sa lance en cinq ou six pieces. Les trompettes sonnerent plusieurs fanfares, car la joustte fut belle à merucilles. Ils acheuerent leur carriere, & puis reuindrent à la joustte pour la seconde fois, à laquelle Tartarin faussa avec sa lance le garde-bras du bon Cheualier à l'endroit du canon, en sorte que l'on croyoit qu'il auoit le bras percé; le bon Cheualier luy donna au dessus de la veuë, & luy emporta vn petit chapelet plein de plumes qu'il auoit au haut de son casque: A la troisieme course ils rompirent leurs lances aussi bien qu'aux deux autres, tellement qu'ayans acheué, le ieune Bellabre se presenta, & contre luy se prepara vn homme d'armes Escossois, qu'on nommoit le Capitaine Daud de Fougas; ils joustterent leurs trois courses parfaitement bien, & rompirent leurs lances l'un contre l'autre de grande roideur; & de cette sorte ils joustterent tous iusques à ce que chacun eust parfourny & acheué ses trois courses.

Après cela il fut question de se battre à l'espée, tellement que le bon Cheualier commença si rudement, qu'au troisieme coup qu'il donna, il rompit son espée en deux pieces, mais en ayant pris vne autre, il fit si bien son deuoir iusques au nombre des coups ordonnez, qu'il ne se pouuoit mieux. Tous les autres vindrent en suite selon leur ordre; & pour vn iour, au rapport de tous les spectateurs, & mesme des deux Iuges, il ne fut iamais mieux couru à la lance ny combatu à l'espée.

Et encore que tous en general fussent iugez auoir bien fait, pourtant ceux qui s'y signalerent le plus, furent le bon Cheualier, Bellabre, Tartarin, le Capitaine Daud, vn de la Compagnie de Monseigneur de Cordes, nommé le Bastard de Chimay, & Tardieu.

Quand le soir fut venu, & que chacun eut fait son deuoir,

apres qu'ils furent desarmez, ils vindrent tous au logis du bon Cheualier Bayard, qui auoit fait preparer le souper tres-splendidement, auquel se trouuerent quantité de Dames: apres quoy le Bal fut dressé tres-magnifique, auquel l'on s'ennuya si peu, qu'une heure apres la my-nuit sonna auparauant qu'on le finist; les Cheualiers accompagnerent les Dames en leurs logis, s'entretenans sans cesse de la valeur, de la courtoisie, & de la liberalité du bon Cheualier; & en effet il estoit impossible de trouuer au monde vn Gentil-homme plus gracieux & plus galant en toutes choses que luy.

Le lendemain estant venu, la pluspart des Gentil-hommes qui auoient couru & combatu le iour precedent, vindrent au leuer du Capitaine Louis d'Ars, où se trouua le bon Cheualier qui l'estoit venu prier de disner en son logis, avec le Seigneur de S. Quentin, en la compagnie des Cheualiers & Dames du soir precedent, ce qui luy fut accordé. Ils furent tous ensemble à la Messe, apres laquelle les ieunes Gentils-hommes prindrent les Dames deffous les bras, & les entretenans de mille ioyeux discours d'amour, ils les menerent iusques au logis du bon Cheualier, où ils firent aussi bonne chere que le soir precedent; Et tout incontinent apres disner, tous les Cheualiers & les Dames se retirerent, les vns pour s'aller armer, & les autres pour aller reprendre leurs places sur les Eschaffauts; en sorte qu'en uiron deux heures, tous ceux qui estoient du Tournoy se trouuerent sur les rangs pour acheuer les armes qui estoient ordonnées au second iour. Et ou tel qui ne pretendoit rien au prix de la premiere iournée auoit esperance d'emporter celui de la seconde: Les Iuges, les vieux Cheualiers & les Dames estans donc arriuez, & logez sur leurs Eschaffaux, le bon Cheualier Bayard commença le Pas selon la maniere accoustumée. Vn Gentil-homme de Hainault fort estimé, qui s'appelloit Hannotin de Sucre, se presenta le premier contre luy, ils se porterent plusieurs rudes coups pardeffus la Barriere avec leurs lances ou demy piques, iusques à ce qu'elles se rompirent en pieces. Apres ils prirent leurs haches, & se donnerent de si pesans & de si cruels coups, qu'il sembloit que ce fust vn combat mortel. Mais comme ils eurent assez long temps duré, le bon Cheualier donna vn coup sur son aduersaire à l'endroit de l'oreille, si bien assis, qu'il le fit chanceler & agenouïller des deux genoüils; & puis rechargeant pardeffus la Barriere luy fit bai-

H h ij

244 Le vray Theatre d'Honneur

fer la terre, voulust-il ou non : ce que voyans les deux Iuges, ils crierent hola, hola, c'est assez, & firent cesser & retirer le bon Cheualier.

Après ces deux, Bellabre se presenta, & vn Gentil-homme de Gascogne, nommé Arnaulton de Pierreforadé, vint contre luy, ils firent merueilles avec les lances, qui estans bien tost rompuës, ils commencerent vn dangereux combat avec leurs haches : mais Bellabre ayant rompu la sienne, les Iuges les firent départir. Après ces deux, Tardieu & Dauid l'Escossois vindrent sur les rangs, & y firent tres-bien leur deuoir, & en suite tous les autres combattirent chacun à son tour, en sorte qu'il estoit sept heures auparauant qu'ils eussent acheué.

Tous ceux qui estoient presens, dirent que pour vn petit Tournoy, ils n'auoient iamais veü mieux combattre ; cependant chacun se retira pour s'aller desarmer, puis ils se rendirent tous au logis du bon Cheualier Bayard, où le banquet estoit préparé, & desia y estoient arriuez les deux Iuges, les Seigneurs d'Ars & de S. Quentin, & toutes les Dames, lesquelles ne firent iamais que parler de la valeur du bon Cheualier, & des autres combatans ; apres qu'on auroit soupé, les deux Iuges deuoient declarer ceux qui auoient merité les prix, tellement que tout incontinent apres que les tables furent leuées, lesdits Seigneurs Iuges demanderent à plusieurs Gentils-hommes experimentez aux armes, & puis aux Dames de dire leur aduis en bonne foy & en conscience, & sans fauoriser l'vn plus que l'autre, à quels d'entre les combatans les prix deuoient estre adiugez. En fin, tous lesdits Gentils-hommes & Dames demurerent d'accord vnanimement, qu'encore que tous les combatans eussent tres-bien fait leur deuoir ; pourtant le bon Cheualier auoit eu l'aduantage, & auoit le mieux combattu aux deux iournées, & furent tous ensemble d'auis que l'honneur luy en fust publiquement donné : mais comme c'estoit luy qui auoit dressé le Pas, & qu'il en faisoit toute la despence, ils remettoient à luy-mesme, comme celuy qui auoit gagné les deux prix, de donner les presens à ceux que bon luy sembleroit. Il y eut grande altercation entre les deux Iuges, à qui des deux prononceroit la Sentence : mais le bon Capitaine Louis d'Ars, pria tant le Seigneur de Saint Quentin, qu'en fin apres plusieurs ceremonies & defferences, il promit de le faire : Alors les

trompettes sonnèrent pour faire faire silence, & ledit Seigneur de S. Quentin parla en cette sorte : Messeigneurs qui estes icy assemblez, Monseigneur d'Ars & moy ayans eu l'honneur d'estre nommez Iuges pour donner sentence raisonnable, à qui les prix, que le Seigneur de Bayard donne, seront plus dignement employez, après nous estre bien enquis de tous les plus vertueux Gentils-hommes qui ont esté presens à voir faire vos armes; & ayans aussi demandé l'aduis des nobles Dames icy presentes, nous auons trouué que chacun a tres-bien fait son deuoir: mais la commune voix a esté que le Seigneur de Bayard, sans blasmer les autres, a esté entre tous le mieux faisant durant les deux iournées; parquoy les Seigneurs & Dames luy remettent l'honneur de donner les prix à qui bon luy semblera; Et alors s'adressant au bon Cheualier, luy dit, Seigneur de Bayard, auisez à qui vous les deliurerez; il en fut tout honteux, & les remercia tres-humblement, & puis respondit; Monseigneur, ie ne sçay par quelle faueur l'on me veut faire cét honneur; il me semble qu'il y en a qui l'ont beaucoup mieux merité que moy: mais puis qu'il plaist aux Seigneurs & aux Dames, que i'en sois le Iuge; Suppliant tous Messeigneurs mes compagnons, qui ont mieux fait que moy, de n'en estre point faschez, ie donne le prix de la premiere iournée à Monseigneur de Bellabre, & de la seconde au Capitaine Daud l'Escoffois; Et alors il leur fit incontinent deliurer les presens par vne belle Dame, dequoy personne ne murmura iamais; ce qui estant fait, ils commencerent les dances, & les continuerent avec grand plaisir; les Cheualiers & les Dames s'entretenans continuellement de la gentillesse & generosité du bon Cheualier, lequel durant deux années qu'il demeura en Picardie, y fut aimé & honoré de tout le monde, & se trouua en plusieurs Ioustes & Tournois qui s'y firent, en la pluspart desquels il emporta tousiours l'honneur & le prix: *Et la plus grande raison (dit l'Histoire) pourquoy tout le monde l'aimoit, c'estoit pource que de plus liberalle ne gracieuse personne n'eust-on sçeu trouuer sur la Terre; car iamais nul de ses compagnons n'estoit desmonté qu'il ne le remontast, & s'il auoit de l'argent, chacun y auoit part. Mais ce qui le rendoit plus recommandable que toute autre chose, c'est la crainte de Dieu qu'il auoit tousiours deuant les yeux, se iettant à genoux d'abord qu'il estoit leué pour faire ses prieres; & par*

Hh iij

ainsi il attiroit la benediction Diuine sur sa personne, & sur tout ce qu'il entreprenoit. Il estoit grandement charitable & liberal, en sorte qu'il ne se trouua durant sa vie homme qui peust dire d'auoir esté refusé de quoy qu'il luy eust demandé, s'il en auoit eu le pouuoir. Au bout de deux ans le Roy Charles VIII. entreprit son voyage de Naples, où le Seigneur de Ligny alla, c'est pourquoy il enuoya querir le bon Cheualier, car connoissant sa valeur & sa sagesse, il n'auoit garde de le laisser.



DEUX TOVRNOIS, L'VN FAIT A l'Entrée du Roy Henry II. & de la Reine Catherine de Medicis son Espouse, dans la ville de Paris, Et l'autre aux nocces de Madame Elizabeth de France, mariée au Roy d'Espagne; Et de Madame Marguerite, Sœur du Roy, mariée au Duc de Sauoye: Dans lequel ledit Roy Henry II. fut blessé à mort par un esclat de lance, pour auoir voulu joster la visiere leuée, & autres choses remarquables.

CHAPITRE XVI.



AN mil cinq cens quarante-neuf, le Roy Henry II. desirant d'honorer la feste de son Entrée à Paris, & de celle de Catherine de Medicis son Espouse, comme estant vn des plus magnifiques Princes de l'Europe, & qui prenoit le plus de plaisir aux esbatemens Militaires, fit dresser vn beau Tournoy en la rue S. Antoine, qui fut ouuert au mois de Iuin (nottez le temps & les personnes) par les Tenans qui furent François de Lorraine, Duc d'Aumale; Robert de la Mark, Seigneur de Sedan; Jaques d'Albon, Seigneur de S. André, tous deux Mareschaux de France, Claude Gouffier, Seigneur de Boisy grand Escuyer de France, Gaspar de Saux, Seigneur de Tauanes, & Philibert de Marfilly, Seigneur de Cypierre. Et les Assaillans, furent le Roy mesme, le Duc de Vendosme, & autres Princes du Sang, chacun à son rang suiuis de leurs troupes, habillées de

leurs couleurs, & parées de leurs deuises; Et apres y furent François de Montmorency, fils aîné du Connestable; les Seigneurs de Creuecœur & de Bonniuet freres; de Canaples & de Pont-dormy freres; François de Lorge Comte de Montgommery; les Seigneurs de Sentopont; de Pienne; de Rochefort, & plusieurs autres braues Cheualiers, qui tous ensemble firent preuue de leur vaillance: mais entre les plus adroits & les plus courageux se firent connoistre le Roy, & les Princes de Vandosme, tant à bien rompre lances, qu'à sçauoir brusquement courir, & adroitement manier leurs cheuaux, & furieusement assaillir leurs aduersaires, qui n'estans pas apprentifs aux armes, receuoient si gaillardement les Assaillans, que ce combat de plaisir sembloit vne bataille à Oustrance.

*Belle-forest,
lin. 6. ch. 69.*

Mais hélas! ie suis contraint de changer la ioye en lamentation, & le plaisir en tristesse inconsolable, puis que la description des Tournois, m'engage à parler du plus funeste malheur, & du plus comi-tragique accident qui soit iamais arriué au monde. Le mesme Roy Henry II. ayant encore dressé vn Tournoy pour la resioüissance des nopces de Madame Elizabeth de France sa fille, mariée au Roy d'Espagne, & de Madame Marguerite de France sa sœur, mariée au Duc de Sauoye, duquel le Roy mesme voulut estre le Chef des Tenans avec François de Lorraine Duc de Guise, & le Prince de Ferrare, resolu de soustenir le Pas trois iours durant, à la lance à la pique, & à l'espée. Le premier iour sa Maïesté courut avec vn grand bon-heur, & avec la gloire & la reputation d'estre vn des plus adroits Cheualiers qui entraist iamais dans la lice; y ayant aussi plusieurs Princes & Seigneurs qui firent connoistre aux Estrangers qui assistoient à ces spectacles, combien les Cheualiers François sont plus à estimer, que ceux des autres Nations: Mais le second iour du Tournoy qui estoit le 30. de Iuin, plusieurs Grands du Royaume; & sur tous la Reine son Espouse ayans vn triste presage qui leur serroit le cœur, supplierent sa Maïesté de se desister de son entreprise, luy disans qu'il en auoit assez fait, & le prians de mettre quelque ieune Prince en sa place: mais quoy qu'on sçeuist luy représenter, il voulut continuer; Et comme la Reine l'enuoya encore prier par le Duc de Sauoye, de vouloir se retirer, en ayant assez fait pour ce iour-là; En fin il fit demander vne faueur à son Espouse, & luy enuoya dire par le Seigneur de Montmorency Marechal

Madame Elizabeth de France fut nommée la Princesse de la Paix.

248 Le vray Theatre d'Honneur

de France, qu'il alloit courir cette lance pour l'amour d'elle, l'assurant qu'il n'en courroit plus, & qu'il feroit ce qu'elle luy conseilloit. Ah ! que ce braue Roy fut vn mal-heureux prophete, & que trop fidellement il fut contraint de tenir sa promesse à sa femme ; car ayant enuoyé vne lance au Comte de Montgomery (le pere duquel estoit vn des luges du Camp (luy commandant qu'il courust contre luy, & celuy-cy s'en excusant, soit par respect ou par crainte de faillir ; le Roy luy fit derechef commander qu'il vinst jouter contre luy, & ce commandement fut la fin des ioyes que ce valeureux Prince reçut dans le monde, d'autant que Montgomery l'atteignant de droit fil sur son corps de cuirasse, la lance vola en esclats, & vn tronçon d'icelle donna dans la visiere du Roy, laquelle n'estant bien fermée, reçut le coup qui entra mal-heureusement dans l'œil & dans le cerueau de ce trop genereux Monarque, qui chancelant trois ou quatre fois fut prest de tomber de son cheual, tant à cause de la roideur de l'atteinte, que pour la douleur & estourdissement que luy causoit sa blessure. Il fut à l'abord secouru par le Roy Dauphin son fils, qui couroit par les rangs, par le Cardinal de Bourbon, par le Duc de Sauoye, par le Seigneur de Montmorency, & par quantité d'autres Seigneurs qui y accoururent, & le firent porter dans son Hostel des Tournelles en la rue S. Antoine, où ce fatal Tournoy auoit esté dressé, ou plustost le Theatre sanglant de la ruine de la France ; ce fut vn coup de Tonnerre qui estonna tout le monde, & qui mit dans vne desolation & douleur extrême la Reine, toute la Cour ; & generalement tous les spectateurs de ce funeste combat, & dans des mal-heurs infinis tous les Peuples de la France. On ne vit iamais vn deuil & desespoir pareil à celuy de Montgomery qui auoit fait ce coup ; il estoit tout transporté de rage & de douleur, d'auoir ainsi meurtry son Roy & son bon Maître, duquel il estoit tant aimé & chery. Le Roy mourut de cette blessure. le 10. iour de Iuillet 1559. onze iours apres le coup, le 13. an de son Regne, & de son âge le 42. Il estoit beau de visage, de riche taille, tres-bien fait, & tres-adroit de sa personne ; les yeux agreables & attrayans, la barbe noire & la grace si douce, & l'abord si aimable & si accueillant que iamais personne ne sortoit mescontant de deuant luy ; grand guerrier, vaillant ; courageux, & aimant les vaillans hommes ; liberal

enuers

1552.

enuers les vertueux , & tres-exact obseruateur de la discipline Militaire.

Depuis ce mal-heureux iour , les Tournois publics ont esté interrompus , & petit à petit dans le mesme siecle l'vsage des ioustes & des lances a esté aboly; il est vray qu'il s'est fait quelques combats à la Barriere, quelques courses de Bague , & contre le Faquin ; & mesme elles se pratiquent encore dans les Academies , plüstost par coustume que par necessité ; Que si l'on vouloit restablir les Tournois , comme ie le tiens necessaire , il ne seroit point besoin de se seruir de lances , puis qu'on ne les met plus en vsage à la guerre , mais seulement de l'espée , du pistolet , & de la pique , qui sont les armes dont les Gentils-hommes se seruent dans les combats , & dans les batailles ; Il est vray qu'attendu les inconueniens & les mal-heurs impreueüs , qui peuuent arriuer lors qu'il plaist à Dieu dans ces occasions , il seroit bon que les Rois , & mesme les Princes du Sang ne combattissent point dans ces estours & meslées confuses ; leur personne sacrée deuant estre conseruée & tenue tres-précieuse ; y ayant eu quelques vns de nos Rois , mesme auparauant le funeste accident de Henry II. qui ont esté si soigneux de conseruer les Princes de leur Sang , qu'ils leur ont souuent deffendu plusieurs choses permises aux bons Cheualiers , pour la seule consideration qu'ils vouloient conseruer le sang Royal, afin que luy défailant, la Couronne ne vinst à tomber en main estrangere. *Nul de ceux qui sçauent la Loy & l'Histoire (dit Belle-forest) ignore quel fut jadis l'usage des Tournois , & avec quel appareil on les dresseoit , les massacres qui s'y faisoient , & ce nonobstant ils estoient receus par toute l'Europe ; mais les Rois de France preuoyans à la Posterité de leur Sang , ne voulurent ont accorder que leurs fils , freres , & cousins , aptes à succeder allaissent faire faits d'armes en ces assemblées , ainsi qu'on peut lire du Roy Philippes Auguste , lequel fit iurer à ses fils Louis de France l'aîné , & à Louis de France son puisné , & Comte de Bologne , qu'ils n'iroient à Tournoy quelconque pour y acquerir prix , afin que par leur mort le Sang de France ne vinst à défailir ; & est datté ce serment de l'an 1209. au mois de May , qui est une consequence pour le reste des Princes du Sang , la mort desquels seroit autant de diminution pour la Couronne.*

*Lib. 3. ch. 8.
Il parle des
Tournois à
outrance, &
à serémoulu.*

Depuis ce temps-là plusieurs Rois successeurs du Roy Philippes Auguste , & quantité de Princes du Sang se sont signa-

*Le tres-
vaillant Duc
d'Anguien,
à present
Prince de
Coddé, est tou-
jours le pre-
mier dans
les dangers,
& il ne
craint ny le
feu, ny le
fer, ny la
Mort.*

lez dans plusieurs Tournois, & qui plus est, nos Histoires sont pleines de la valeur qu'ils ont tesmoigné dans les batailles & dans tous les plus perilleux dangers de la guerre; & à present nous voyons, & la trompette de la Renommée nous apprend tous les iours, comme nos Princes du Sang se fourrent dans les plus chaudes occasions, & vont tous les premiers, la teste baissée, affronter la Mort dans les plus furieuses batailles, & en reuiennent couverts de poussiere, de sang, & de feu, si violente est l'ardeur qui les anime à acquerir de l'honneur en hazardant leur personne pour conseruer la gloire de la France, pendant la minorité de nostre ieune Monarque.

On auoit beau faire & beau leur deffendre; ie tiens qu'il est impossible de les obliger à demeurer oysifs, & que leur naissance, & les glorieuses habitudes qu'ils ont de bien faire, les pousseront continuellement à mespriser les dangers, & qu'ils seront tousiours prests à arrouser le champ de Mars du plus pur de leur sang, pour y moissonner & cueillir des palmes & des lauriers, & en ombrager leurs testes victorieuses. Que si les exemples des accidens arriuez à quelques Princes estoient capables de diuertir les autres & les empescher de se trouuer en personne en de semblables occasions; la vieillesse ou le trop grand aise les estoufferoit; leurs passions deregées, & les plaisirs fauourez avec excés leur feroient vne plus mortelle guerre; & ils succomberoient quelquefois plustost à suiure les honteux estendarts de Bachus & de Venus, que souz les glorieuses enseignes de Mars: Dieu nous attrape par tout lors qu'il luy plaist, & nous conserue dans les plus perilleux dangers, pour nous faire mourir dans le milieu de la paix & de la prosperité: Alexandre le Grand a trouué la mort dans les festins apres l'auoir euitée dans mille combats; Iules Cesar fut assassiné dans le Senat au milieu de sa ville, & au milieu de la paix, apres auoir hazardé sa vie à la conqueste des plus vaillantes Nations de la Terre: Et nostre Hercule Gaulois, Henry le Grand, apres auoir affronté la Mort dans mille combats sanglans, où son bras tousiours victorieux cueillit tant de lauriers, fut mal-heureusement tué dans son carrosse au milieu des triumphes par vn de ses subiets, apres auoir donné la paix à la Chrestienté.

I'ay veü plusieurs guerriers mourir dans le lit, ou de fièvre ou de vieillesse, & des gens de lettres tuez à coups de canon; vn Conseiller de Bourdeaux fut tué sur la digue de la Rochel-

le; le Ministre Chamier vn des principaux arc-boutans du party Protestant fut tué à Montauban; & du temps que i'estois en Hollande à mon retour du voyage de Dannemark l'an mil six cens vingt-neuf, l'ay veû vn Capitaine de Nauire, François de nation, & habitué à Flessingue, qui auoit passé plusieurs fois souz la ligne en voyageant aux Indes & à l'Amerique, & qui s'estoit trouué en diuers combats sur la mer & sur la terre, lequel vint mourir à la Haye, huit iours apres son débarquement: Pourtant ie sçay fort bien qu'il ne faut pas tenter Dieu, & que le plus souuent celuy qui cherche les dangers perit en iceux; c'est pourquoy il est bon de se prendre garde & d'euitter les occasions perilleuses, tant que nostre honneur le peut permettre; Et particulièrement nous deuons auoir soin de la Sacrée personne de nos Rois, & de celle des Princes de leur Sang, & les prier de ne se hasarder point tant, & de fuir les occasions où leur vie peut estre en danger. Ils doiuent commander & faire agir les autres & ne reconnoissans personne en ce monde qui ne soit au dessous d'eux, ils ne doiuent hasarder leur vie, que pour la gloire de Dieu, qui est le Roy des Rois, & le Seigneur des Seigneurs: Dans l'admirable Royaume & police des Abeilles, celle qui est le Roy n'a aucun aiguillon comme les autres, pource que ne reconnoissant rien qui soit au dessus de luy il croiroit n'auoir point de gloire de combattre & employer ses forces contre des subiets moindres que soy: mais les gournant avec la douceur, il les fait iouir d'une paix pleine d'abondance, & leur fait passer leur vie parmy les fleurs, dans vn trauail agreable, & plein de mille douceurs.





DES TOVRNOIS A FER ESMOVLV

& à Outrance, & de quelques accidans funestes qui y
sont arriuez, & de plusieurs autres choses
remarquables.

CHAPITRE XVII.



Es Princes ou les plus renommez Cheualiers faisoient quelquefois publier des Tournois à fer esmoulu, & en enuoyoit les cartels & défis dans les Royaumes estrangers, & notamment dans ceux contre lesquels ils auoient plus souuent fait la guerre; dans ces mortels *estours* l'on se battoit à toute outrance, & l'on y employoit les mesmes armes qu'à vne veritable guerre; à sçauoir les lances à fer esmoulu, & d'un bois de fresne, fort pesant & roide, les espées *tranchans* & *poingnans*; les masses de bois de prunier, ou de pommier, tout plein de rudes nœuds, & les haches d'armes les plus pesantes & mieux affilées, n'y ayant aucune difference de ces Tournois à vne veritable bataille, qu'en ce que le plus souuent le nombre des ioustes, & celuy des coups d'espée ou de hache y estoient specifiez; & qu'apres en auoir parfait & frappé le nombre, l'on estoit obligé de se retirer: ou mesme en ce que lesdits Tournois estans souuent disposez en trois parties, l'une de Tenans, & l'autre d'Assailans; l'ors que l'une d'icelles auoit du pire, la troisieme se mettoit du costé des plus foibles, & bien souuent par ce moyen les victorieux estoient vaincus, & les vaincus deuenoient victorieux; Parfois aussi les Princes, Spectateurs ou Iuges desdits Tournois, lors qu'ils voyoient que le *Chapplis* estoit trop grand, & le *foulis* dangereux à cause des Cheualiers renuersez, faisoient sonner la retraitte & separoient les combatans auparavant qu'ils s'acharnassent dauantage les vns contre les autres; voyons quelques exemples de Tournois de cette nature.

Foulques Comte d'Anjou, de Touraine & du Maine, & depuis Roy de Ierusalem, à cause de sa femme, fille du Roy

Baudouin II. maria son fils aîné Geoffroy, surnommé Plantagenest, à la fille du Roy d'Angleterre Duc de Normandie premier du nom; cette Princesse estoit nommée Mahauld. Après le départ de Foulques qui alla en Ierusalem, le Prince Geoffroy fit faire vn Tournoy sur la greve du Mont S. Michel en Normandie, entre les Anglois & les Normans; Les Comtes de Flandres, Thibaud Comte de Blois, & Estienne Comte de Mortaing, tous nepueux du Roy d'Angleterre Henry I. se trouverent à ce Tournoy, & se mirent du costé des Normans, qui estoient les Tenans, contre les Anglois beaucoup moindres en nombre que les Normans; ce qui obligea le Comte Geoffroy avec ceux de sa suite, de se mettre du costé le plus foible avec les Anglois.

Le Tournoy se commence, & les Cheualiers des deux partis se meslent & se frappent furieusement, tout le Camp & les Barrieres retentissent du cliquetis des armes, du son des trompettes, de la voix des Cheualiers & des Escuyers qui crient chacun le cry de guerre de leurs Seigneurs, du hennissement des chevaux; Le tournoyement s'échauffe de part & d'autre; les lances de fresne volent en esclats au premier choc; chacun s'échauffe en son harnois; on met la main aux espées, & à force de rudes & pesans coups qu'ils s'en donnent les vns aux autres, ils les rompent ou les émoussent sur les escus & sur les armes de leurs aduersaires; ils taschent de se renuerser & faire tomber à terre, & alors les chevaux eschappez & sans Maistres gagnent la campagne & se donnent carriere, ayans rompu leurs reines.

*Dans les
Tournois les
Escuyers crioient le cry
de guerre
des Cheualiers.*

Geoffroy plus furieux qu'un lyon, frappe sur les Normans de toute sa force, & renuersé tout ce qui s'oppose à sa valeur: mais sur tout il accourt à l'endroit où il voit ceux de son party estre mal menez; avec sa lance il fait vider les arçons aux vns, & il en transperce les autres; & apres il fait des merueilles avec son espée; il esclaircit les rangs; tout le monde le fuit; car il couche par terre, sans mouuement & sans vie, tous ceux qui sont si hardis de luy tenir teste: En sorte que les Normans sont contraints de prendre la fuite, & de quitter la place; Et indignez d'auoir esté vaincus par vne troupe inegale à la leur, ils enuoyent défier les Anglois à vn combat *à outrance*, se fians sur la force & la valeur d'un Geant d'une taille démesurée, qui estoit venu des parties d'outre-mer, & qui au bruit de ces

254 Le vray Theatre d'Honneur

Tournois s'estoit mis du party des Normans : Ce Geant se presente, & se plante de pied ferme sur vne motte ou coline qui estoit hors du camp des Normans ; & tout de mesme que Goliath défioit les Israélites, il appelle au combat les Anglois, & les défie de se venir battre contre luy, avec vne voix si effroyable & estonnante, qu'il les fait tous pâlir de crainte, & leur oste le courage & l'enuie de venir heurter ce Colosse. Le Comte Geoffroy voyant que la frayeur auoit saisi le cœur des Anglois, monte promptement à cheual, prend sa lance, & s'approchant du Geant, s'offre luy seul à soustenir le combat, tellement que le Geant part avec sa lance aussi grosse que le mestier d'un Tisserant, & en donne vn si rude coup contre le Comte, que faussant sa cuirasse & son Escu, il luy fait couler le sang iusques à terre ; pourtant le Comte se tient ferme dans les arçons sans estre esbranlé, & donne de sa lance vne si bonne atteinte au Geant qu'il le renuerse à terre tout de son long, & descend si soudainement de cheual, que sans donner temps au Geant de reuenir de l'estourdissement que sa lourde chute luy auoit causé, il luy oste le casque, & luy tranche la teste, & se saisit de son cheual, lequel il amena deuers sa troupe pour luy seruir de despoüille & de trophée, frustrant par ce moyen les Normans de la victoire qu'ils tenoient assurée. Ce Tournoy & ce duel sont décrits par *Ioannes Monachus Majoris Monasterij*, au premier liure de la vie dudit Comte Geoffroy ou Godefroy Plantegenest, qui prenoit plaisir de voyager aux Prouinces estrangeres pour se trouuer aux ioustes & Tournois : *In confinio Flandrensiū, & in longe positis terris cepit Torneamenta perquirere, & laudis cupita, & bene gestis rebus in dies emolumenta percipere.* Vn autre Autheur parlant de ce Tournoy, dit que ceux du party dudit Comte d'Anjou, mirent à mort grand nombre de Normans par meshain & enuie d'une Nation contre l'autre, d'où s'ensuiuit le combat à outrance dudit Comte Geoffroy contre le Geant, ce qui obligea les Princes, Comtes de Flandres, de Blois & de Mortaing de se plaindre au Roy Louis VII. du nom, surnommé le Piteux, leur souuerain Seigneur, contre ledit Comte Geoffroy, de ce que par arrogance & vaine gloire, pource qu'il estoit gendre du Roy d'Angleterre, tous deux vassaux de sa Maiesté, il s'estoit ioint en ce Tournoy du costé des Anglois, Estrangers, & qu'en faueur d'iceux il auoit mal-traité ses subiets & vassaux, du

sang desquels il auoit rougy les lices du Tournoy.

Sur ces plaintes, ledit Roy Louis V^e I. regla ces ioustes & ces Tournois; & par son Ordonnance escrite aux Registres de la Cour, du mois de Iuillet de l'an 1163. il est tres-expressément porté, que les Barons pourront assister & se trouuer aux ioustes & Tournois qui se tiendront au Royaume, pour les voir seulement, & en estre les Iuges; que s'ils vouloient estre des Soustenans ou des Assaillans, ils ne pourroient auoir pour toutes armes que le halecret & l'armet; l'Escu sans pointe, la lance legere & mornée, & la masse de mesme sans aucun fer es-moulu.

1163.

Guillaume de Nangis Moine de S. Denis en France, en la vie du Roy Philippes le Hardy (fils & successeur du Roy S. Louis) dit que ce Roy voulant tesmoigner la ioye qu'il auoit de la Venue de Charles d'Anjou Prince de Salerne, voulut faire vn Tournoy, auquel se trouua vn des premiers Princes du Sang, lequel pour la pesanteur de ses armes, & pour le grand nombre de coups de masse qu'il auoit reçeus, courut fortune de la vie; cecy aduint en l'année 1279.

1279.

Mathieu Pâris escrit que les Rois de France & d'Angleterre, Philippe Auguste & Richard, se reposans en Sicile, auparauant que de passer outre-mer: Il se fit vne iouste entre les François & Anglois, où quelques-vns moururent, & de là prouint le commencement d'inimitié entre ces deux Princes. *Hoc nimirum inter prædictos Principes discordia seminarium dignoscitur extitisse;* (à sçauoir lequel de ces deux Princes auroit le pouuoir d'establi vn Roy de Ierusalem. Le Roy fauorisant le Marquis de Monferrat, & le Roy d'Angleterre Guy de Lusignan, auquel il vendit l'Isle de Cypre,) *cum tamen hac discordia primò apud Messinam Sicilia primitiua, sed occulta pullulauerit, & postea per cannarum Hastiludium infelix suscepit paulatim incrementum.*

Le mesme Autheur parlant de ce Tournoy que firent les François en la ville de Londres, auparauant que le fils du Roy Philippes Auguste, Monsieur Louis de France y eust esté reçu & Couronné Roy d'Angleterre, l'an de Grace 1216. dit que beaucoup de Cheualiers Anglois y demeurèrent sur la place; & entr'autres le Comte Geoffroy de Mandeuille, y fut transpercé à la iouste, & peu de iours apres il mourut, apres auoir pardonné au Cheualier, qui auoit esté si rude & mal-heureux jou-

1216.

steur contre luy. La principale adresse de ceux qui se trou-
uoient à ces joustes & Tournois (que Mathieu Pâris appelle
Hastiludia mensa Rotunda, exercices de la Table Ronde) estoit
d'auoir la tenuë ferme à cheual; car si l'on venoit à estre aba-
tu au pouësis, l'on couroit fortune d'estre mal-traité, aupara-
uant que de sortir de la presse, & bien souuent l'on estoit tel-
lement foulé aux pieds par les cheuaux des Tournoyeurs, qu'on
demeuroit sur la place, tout moulu & creué de coups; ce qu'e-
stant remarqué par les Cheualiers afin d'estre plus fermes à che-
ual, ils inuenterent les selles à arçons, n'ayans auparauant sur
leurs cheuaux que quelques bourlets ou peaux d'animaux, sur
lesquelles ils se mettoient sans estriers, comme nous voyons les
Caualliers Romains, representez sur les marbres antiques, &
sur les Colomnes & Portiques où leurs batailles sont releuées
en pierre ou en bronze. Les Peletroniens, Peuples de Thessa-
lie, furent les premiers qui monterent sur les cheuaux, & qui
leur mirent le mors & la bride pour les dompter & mener par
tout où ils voulurent, comme le Poëte Virgile nous l'apprend,
par ces trois Vers,

*Les Peletroniens, Peu-
ples de Thessa-
lie, furent
les premiers
qui dompte-
rent les che-
uaux.*

*Frena Peletronij lapita, gyrofque dedere
Impositi dorso, atque equitem docuere sub armis
Insultare solo, & gressus glomerare superbos.*

Les plus braues & riches Cheualiers auoient accoustumé de
tout temps d'orner leurs cheuaux de riches caparaçons ou bar-
des couuertes d'or, d'argent & de soye, & d'y peindre plu-
sieurs figures mystiques qui leur seruoient de deuise ou d'armoi-
ries, comme le mesme Poëte le tesmoigne,

*Instratos ostro Alipedes, pictisque tapetis
Aurea pectoribus demissa monilia pendent.*

Quant aux estriers, appelez en Latin *Stapedes* & *Staphie*,
les Romains n'en portoient point, & il falloit qu'ils montassent
à cheual tout d'un saut; Turnus demandant ses cheuaux & ses
armes, monta dessus avec cette adresse, comme nous lisons
dans le 12. de l'Encide.

Posit equos, atque arma simul, saltuque superbus emicat.

Dans

Dans les Angaries ou Escoles de Milice, les Tyrons parmy vn nombre d'exercices qu'ils apprenoient, vn des principaux estoit celuy de voltiger sur le cheualet; & y faire mille tours: mais particulièrement ils apprenoient d'y monter sans aucune aide, par deuant par derriere, d'vn costé & d'autre, à toutes mains, & à tous rencontres, afin que s'ils estoient abbatus à la guerre de dessus leurs cheuaux, ils y peussent remonter comme bon leur sembleroit sans aucune aide: Dans les Academies Royales d'apresent, & dans les Escoles d'escrime, ils ont encore des cheuaux de bois, ou cheualets, comme ceux des anciens Romains, sur lesquels la ieunesse d'apresent s'exerce à faire mille galanteries & tours de souplesse, & de force de nerfs, ce que ie trouue parfaitement bon, si au partir de là ils les mettoient souuent en pratique; & si au lieu de voltiger en pourpoint, ou mesme en calçon comme ils font pour estre plus legers; ils pratiquoient ce profitable exercice, armez de toutes pieces, avec leurs bottes & leurs esperons, de la mesme sorte qu'ils sont obligez d'estre, lors qu'ils sont à la guerre; car s'ils faisoient ainsi, & que par vn frequent exercice ils y habituassent leurs corps; ils se rendoient en fin leurs armes si familières, qu'ils n'auroient aucune peine de monter sur leurs cheuaux lors qu'ils en seroient abatus, ne plus ne moins que s'ils n'estoient point du tout armez.

Mais pour reuenir à nos Tournois, i'ay parlé cy-deuant au Chapitre 3. d'vn Tournoy qui fut fait à Herfort en Angleterre l'an 1241. où le Comte Marechal Gilbert s'exerçant avec plusieurs autres Cheualiers, son cheual tomba par fortune sur luy & le tua: Plusieurs autres Cheualiers y furent aussi blesez & tuez à coups d'espée & de masse; i'ay rapporté cy-deuant l'Auteur & le passage où i'ay trouué cecy. 1241.

I'ay leû dans vn liure, intitulé *le Jardin d'honneur*, composé par Octauien de S. Gelais, Euesque d'Angoulesme, qu'un Duc d'Albanie estant venu en France, fut tué dans vne iouste ou Tournoy qui se fit.

*C'estoit pour vray le bon Duc d'Albanie,
Helas! tost fut sa plaisance bannie,
Quand dans la iouste pour mieux s'exerciter,
Mort le voulut si tost desheriter.*

Kk

*Il fut tué, toutesfois sans malice,
Et sant aduis, au plus près de la lice.
De grand soulas vint-il à grand mal-heur,
Et de grand ioye à plus grande douleur, &c.*

Souz le Regne du Roy Charles VI. il se fit vn Tournoy, ou plustost vn combat ou iouste mortelle entre cinq Cheualiers François, contre cinq autres Bourguignons, en presence du Duc de Bourgogne dans la ville d'Arras, pour la seule gloire des armes, & pour l'honneur des Nations. Les cinq du party du Roy estoient, *Theode de Valperge, Pothon de Saint-trailles, Philibert d'Abrecy, Guillaume de Bes, & l'Estandard de Nully*: Et ceux de la part du Duc estoient, *Simon de l'Alain, Pierre de Bauffremont, sieur de Charny, Jean de Vaudray, Nicolas & Philibert de Menthon*. Le combat se fit à coups de lance, à fer esmoulu, dans vn grand parc, qui fut dressé sur le grand Marché, tout couuert de sable, au milieu duquel auoit esté faite vne lice garnie, & double, afin que les cheuaux courans l'un d'un costé & l'autre de l'autre, ne se peussent rencontrer: Ces ioustes durerent cinq iours; les lances estans seruies aux François par vn Cheualier, nommé *Alardin de la Moussay*, & aux Bourguignons, par Messire *Jean de Luxembourg*: Les courses furent belles de part & d'autre, l'aduantage égal, sinon qu'il y eut deux Cheualiers François blesez au visage; à sçauoir Philibert d'Abrecy, & l'Estandard de Nully, lesquels le Duc de Bourgogne qui assista tous les iours à ce Tournoy, fit traiter aussi soigneusement que s'ils eussent esté de sa maison; & apres qu'ils furent gueris, eux & leurs compagnons prenans congé tous ensemble du Duc, furent honnorez & comblez de riches presens, & s'en retournerent pleins de gloire & d'honneur.

Nous lisons dans l'Histoire d'Espagne qu'un certain Seigneur, nommé *Dom Jean de Pimentel*, Comte de Maiorga, ayant eu souuent l'honneur dans plusieurs combats & Tournois à *Ou-trance*, fut desireux d'aller esprouuer les Cheualiers François, & autres Estrangers hors du Royaume de Castille; ce qui l'obligea à vouloir bien apprendre toute sorte d'exercices, & notamment le dangereux & cruel jeu de la hache; tellement qu'un iour ayant fait armer de toutes pieces vn sien Escuyer, nommé *Lopes de la Torre*, & luy tout de mesme, il voulut s'exercer avec luy,

à qui frapperoit plus fort & plus adroitement : mais l'Escuyer qui peut-estre auoit reçu quelque coup qui luy faschoit, porta vn coup si pesant & si inconsideré au visage de son Maistre, qu'il en mourut bien tost apres, *salair deub à ce mutin & querelleux*, dit l'Histoire ; s'il eust eu le temps de venir en France, il eust trouué quelque estourdy comme luy, qui l'eust bien tost payé de mesme monnoye.

Tous ces Tournois à outrance, & combats à fer esmoulu, ont esté souuent deffendus, & souuent permis par nos Rois : mais les plus sages d'iceux ont tasché de les abolir par leurs Ordonnances, & de deffendre sur tout qu'ils ne se fissent sans leur permission. Le Roy Iean à son retour de sa prison d'Angleterre, les deffendit expressément ; par son Ordonnance que i'ay dans mon cabinet, extraite toute au long ; & dont l'Original est inferé au Registre du Parlement, intitulé *Ordinationes antiquæ*, commençant l'an 1337. & finissant l'an 1415. num. A. fol. 67. Et quant à ladite Ordonnance, elle est del'An 1361. Signée, Par le Roy en son Conseil. P. BLANCHET, &c.

Le Roy Charles VI. les deffendit aussi l'an 1405. fasché de ce que quelques Gentils-hommes d'entre ses Subiets auoient resolu sans sa permission *de faire faits d'armes*. Le curieux ne fera pas fasché de voir cette Ordonnance tout au long.

CHARLES par la Grace de Dieu Roy de France : A nos Amez & Feaux, Gens tenans, & qui tiendront nostre Parlement à Paris, & au Preuost de Paris salut & dilection. Nous auons entendu que nos Amez & Feaux Cheualiers & Chambellans, Iean de Garentieres le ieune ; le Sire de Boqueaux ; François de Gringaulx, & autres, ont nagueres proposé de faire briefuement certaines ioustes, ou faits d'armes, au lieu de Royaumont, ou ailleurs en nostre Royaume ; & ce fait crier & publier en plusieurs lieux de nostredit Royaume. Pourquoy nous qui ne voulons lescdites ioustes, ou faits d'armes estre faits aucunement, attendu les haines, débats & controuerses, qui pour occasion de ce seroient en voye de mouuoir entr'eux, ou autres, dont tres-grands inconueniens s'en pourroient ensuir ; ausquels nous desirans obuier de tout nostre pouuoir : Et pour certaines autres iustes causes & considerations à ce nous mouuans, Vous mandons & commandons tres-estroitement à chacun de vous, que tantost & sans delay ces Lettres veuës

Kk ij

260 Le vray Theatre d'Honneur

vous fassiez crier & deffendre de par nous en tous les lieux accoustumez à faire cryes en nostre ville de Paris, & ailleurs là où il appartiendra, que ils ne fassent lesdites joustes, ou faits d'armes, sur tout qu'oncques ils se peuvent méfaire enuers nous, ains s'en desistent du tout : Et semblément faites faire lesdits cris & deffences dores-en-auant incontinent qu'il viendra à vostre connoissance, que aucuns autres voudroient faire joustes, ou fait d'armes en nostredit Royaume. Et ou cas que eux, ou aucuns d'eux ne obtempereroient ausdites deffences, pouruéez-y par la prinse de leurs corps & biens, tellement que leur entreprinse ne sortisse point son effet; & avec ce les punissiez selon l'exigeance des cas, en telle maniere que ce soit exemple à tous autres : C A R ainsi nous plaist-il estre fait, nonobstant quelsconques Lettres impetrées, ou à impetrer à ce contraires. D O N N E' à Paris le 27. iour de Ianuier l'an de Grace 1405. Et de nostre Regne le vingt-sixiesme : Et ainsi Signé, Par le Roy en son Conseil, où le Roy de Nauarre, Monseigneur le Duc de Bourgogne, les Comtes de Mortaing & de la Marche, vous le Sire de Rieux, le Sire de Boissay, Thibault de Maceray, & autres estoient, F E R R O N.

Prescripta littera publicata, fuerunt ad fenestram die 29. Ianuarij 1405. B A Y E.

Extrait du Registre du Parlement, intitulé *Ordinatum*
Antiqua fol. 1 x^{xx} xiiij.





D'VN TOVRNOY A OVTRANCE QVI
*fut fait à Lyon entre sept Gentils-hommes de la Reine
 Anne, & sept autres du Roy Louis XII.
 son mary l'an 1500.*

CHAPITRE XVIII.



L'ENTRÉE du mois de May, la Reine fut en voyage à S. Claude, & de là à Lion le Saulnier en Bourgogne, tenir vn fils du Prince d'Orange; Auec elle furent les Seigneurs de la Roche de Bretagne, de Tournon, de Chastillon, & plusieurs Gentils-hommes de la Maison du Roy; les cent Suisses de la Garde, & trois cens hommes d'armes. Des danſes, banquets, esbats, & ioyeux passe-temps, qui à ce voyage furent faits, ne feray autre compte, si ce n'est que peu durerent les iours à ceux qui là se trouuerent: car oncques ne fut veuë meilleure Dame, tant honorable, ne si delibérée, que pour lors estoit la Reine. A son retour de Bourgogne, voulut que dedans Lion à Esnay fust fait vn Tournoy de sept Gentils-hommes de sa part, contre sept autres de ceux du Roy; & fut le 22. iour de May audit lieu d'Esnay ordonné le Tournoy. Du party du Roy, furent le Seigneur Infant de Nauarre, frere du Comte de Foix, le Seigneur d'Auesnes, le Seigneur de Bonneual, le Seigneur de la Rochepot, le Seigneur des Barres, le Seigneur de Verdusant, & le Seigneur de Rael, nommé Pocquedenare. Du costé de la Reine, le Seigneur de la Roche de Bretagne, le Seigneur de Chastillon, le Seigneur de Fremente, le Seigneur de saint Amadour, François Cours, Maugeron, & vn nommé le ieune Camicant, lesquels se trouuerent sur les rangs au iour entrepris, tous en armes, & bien montez. Ceux qui estoient du party du Roy entrerent les premiers aux lices, l'armet en teste, & la lance sur la cuisse, vestus sur le harnois d'vn blanc saye, & bardez de pareille couleur. De l'autre costé des lices entrerent ceux de la Reine, chacun avec son seruiteur & sa Dame en habillemens de bleu, borde-

*Extrait des
 preuues de
 l'Histoire de
 Coligny, que
 Monsieur du
 Bouchet m'a
 communiquées, fol.
 264.*

Kk iij

de jaune , & semez de petits patenostres de bois. Et ceux ainsi entrez en la lice , leurs Dames mirent pied à terre , & s'en allerent à l'eschaffaut de la Reine. De l'autre part estoit le Roy en son eschaffaut, accompagné du Comte de Foix , du Prince d'Orange , du Comte de Dunois , du Duc d'Albanie , du Marechal de Rieux , & du Marechal de Gié , & plusieurs autres grands Seigneurs. Avec la Reine estoient la Princesse de Tarente , la Comtesse de Gayace , Mademoiselle de Candale , & grand nombre d'autres Dames & Damoiselles. Lors que chacun fut prest , trompettes & tabourins sonnerent pour faire commencer le Tournoy. Le Seigneur Infant , & le Seigneur de Fremente firent la premiere course , lesquels marcherent si rudement le long des lices , que souz les pieds de leurs cheuaux sembloit que terre deust profiler. Au ioindre , l'Infant de Nauarre fut de la lance atteint par la veüe de son armet si rudement , que sur les arçons fut renuersé & blessé au visage ; & tant fut estonné du coup , que de long temps apres ne pût redresser la teste. Les Seigneurs d'Auenes & de la Roche de Bretagne joustèrent apres , & ne se rencontrerent de lances , mais se combatièrent à l'espée. Aux premiers coups perdit le Seigneur d'Auenes son espée , puis la reprit : Et tres-bien à celle fois se trouua au combat: Apres ce laisserent courir le Seigneur de Chastillon & Pocquedenare si rudement , que au choquer les lances allerent par esclats. Et fut Pocquedenare assenné si adroict , que pour la force du harnois ne demeura , & au trauers du bras dextre luy demeurast le tronçon de la lance. Toutesfois pour ce ne s'arresta , mais de son bras arracha le tronçon , & tant ayda d'une main à l'autre , qu'il tint l'espée en ferre , & dix ou douze coups en donna si rudement , que tout au deliure sembloit n'auoir le bras blessé , dont à chacun coup qu'il ruoit sailloit le sang iusques à terre. Le Seigneur de la Rochepot , Bonneual , S. Amadour & les autres firent si bien qu'il n'y eut à redire. Le sieur des Barres du party du Roy , & François de Cours de celuy de la Reine , finirent le Tournoy , lesquels se rencontrerent à la course si adroit , que à l'assembler , les lances furent brisées par pieces. Au combat de l'espée , François de Cours fut defarmé de la sienne par le Seigneur des Barres. Le Seigneur de Fremente , qui au premier coup de lance auoit tant foulé son homme , que à l'espée n'auoit sceu combattre contre le Seigneur des Barres , fut mis en place. Ice-luy Fremente fut dessaisi de son espée. Ainsi fut le Tournoy finy ,

le Roy & la Reine s'en retournerent au logis. Plus de quinze iours apres ensuiuans se continuerent ioustes & combats, où maintes bonnes courses & faits cheualeureux furent mis en auant.



TOVRNOT A FER ESMOVLV FAIT A

*Milan l'an mil cinq cens sept, en presence du
Roy Louis douzieme.*

CHAPITRE XIX.



ESSIRE Galeas de S. Seuerin, grand Es- *Histoire de Louis 12. de France*
cuyer de France; avec sept autres Lom-
bards, tindrent vn Pas d'armes en la place
du Chasteau de Milan, où estoient faites
les lices & ordonné le champ du combat;

vn grand nombre de Cheualiers François y vindrent esprouuer leur valeur; les principaux furent Gaston Comte de Foix, neveu du Roy, Guy Seigneur de Lual, le ieune Candale, François de Maugiron, Iean de Chandiou, Guillaume de la Hite, Louis l'Hermite, & plusieurs autres Gentils-hommes de la Maison du Roy; Iean Guillaume Marquis de Montferrat, & plusieurs Cheualiers Italiens se trouuerent sur les rangs, lesquels tous ensemble ouurirent le Pas & coururent à quatre courses de lance à fer esmoulu.

Gaston Comte de Foix fit quatre belles courses, & rompit trois lances; le Marquis de Montferrat courut aussi très-bien, & moult rudement & droit, dit l'Histoire, avec des lances peintes de rouge; à la troisieme course il fit ployer le Tenant iusques sur la croupe de son cheual, & peu s'en fallut qu'il ne le renuersast par terre.

Les autres coururent aussi leurs quatre courses, & la cinquiesme hors des lices où furent rompus bois à toutes mains; puis ils combatirent aussi à l'espée, où furent donnez plusieurs grands coups.

Le Roy estoit sur son eschaffaut, qui voyant les combatans trop eschauffez les faisoit separer; les Dames aussi y estoient tant

264 Le vray Theatre d'Honneur

gorgiasés, que c'estoit une droite fayerie, comme qui diroit enchantement.

Ces joustes & combats durerent dix iours, le premier es Cheualiers combatirent en lice *à course de lance à fer esmoulu*, l'autre en harnois de joustes à lances *mornes ou à rochet*, & l'autre *à la barriere*, où les Tenans eurent quatre Aydes; pour la premiere fois, on y combatit *à ject de lance, à la pique de Suisse, & à l'espée d'estoc & de taille*: puis ils combatirent sans barriere *à la pique, à l'espée de taille, & à la hache*; tous ces Cheualiers firent des merueilles chacun selon son pouuoir.

Messire Galeas Chef des Tenans combatit tres-bien, à la lance & à l'espée, le ieune Comte de Foix, le Marquis de Montferrat, & le Sire de Laual y firent tres-bien; le cheual du Seigneur de Candale eut vn coup de lance au trauers du col, ce qui fascha beaucoup son Maistre: car il estoit fort bon, léger à la main, & bien viste, & luy tres-bon gendarme; Vn des François Assaillant nommé Louis l'Hermite, reçut vn grand coup de lance à trauers l'espaule, le tronçon luy estant demeuré dedans, dont il fut fort blessé.

A la Barriere & aux combats à pied, les combatans firent des merucilles, & entre autres deux François, nommez Iean Chandiou & Guillaume de la Hite, le premier desquels combattant à l'espée à deux mains contre Messire Galeas de S. Seuerin, ils se chargerent si rudement qu'ils furent beaucoup estimez de tous les spectateurs: mais en fin Chandiou donna vn si pesant coup sur la teste dudit Galeas, qu'il luy fit mettre les deux mains à terre; & comme il voulut redoubler pour le renuerser entierement, le Roy cria ho, ho, ce qui fit arrester ledit Chandiou. Ils combatirent encore ensemble à la pique, mais Chandiou eut tousiours l'auantage, les autres François percerent en plusieurs lieux leurs harnois à iour, & firent aux Lombards de grandes blessures en tous ces combats, & remplirent tout le camp de sang. La Hite donna tant de coups à vn Lombard qu'il luy fit lascher le pied tout du long du camp, & le mena battant iusques au bas de l'eschaffaut du Roy, dequoy les autres Tenans ne furent pas bien aises, car il estoit vn des mieux estimez d'entr'eux: mais il n'en fut autre chose, si ce n'est que le Roy voyant ce Lombard si mal mené, fit cesser le François, & leur imposa la paix.

Au combat à la Hache, Messire Galeas qui tenoit le Pas, voyant que luy & ses compagnons auoient este *ainsi oultrez*, fit venir

venir dans le camp vn des plus puissans & adroits de toute sa troupe, & le meilleur ioüeur de la hache qui fust en Lombardie. Le Roy voulut que Guillaume de la Hite, tres-vaillant & tres-adroit en cét exercice, luy fust opposé; il fut donc amené en grande magnificence, *es a grosse puissance*. Le Duc de Bourbon, le Comte de Vendosme, & plusieurs autres Princes, Capitaines, Gentils-hommes, & Gardes du Roy, estoient tous à cheual au dedans des barrieres pour garder le camp, & pour separer les combatans lors que le Roy l'ordonneroit, & en feroit le signe. Sa Maieité estoit sur son eschaffaut avec grand nombre de Seigneurs, de Dames & de Damoiselles pour voir le combat des deux Champions: Les vns tenans le party du Lombard & luy souhaitans la victoire, & les autres du François. Comme ils furent en presence, les tambours & les trompettes commencerent à sonner, & alors ils marcherent l'un contre l'autre, comme deux lions, leurs haches d'armes leuées, desquelles ils se donnerent plusieurs grands coups, & continuerent assez longuement, & on n'entendoit & voyoit que coups ruez sur le harnois l'un de l'autre; Le Roy y prenoit grand plaisir, *car ils se battoient à toute outrance*, & les Dames, quoy qu'elles fussent vn peu en crainte, les vnes pour vn des Combatans, & les autres pour l'autre, selon l'affection de la Nation: toutesfois elles prirent vn grand passe-temps à voir cette bataille. L'Histoire dit que lors que le Lombard donnoit quelque bon coup, les autres montroient chiere ioyeuse; *es quand le François qui frappoit à coups pesans, ruoit sur son homme, iceux Lombards estreignoient les dents, es faisoient maeste chiere*. Ce combat dura de la sorte plus d'une grosse heure, sans qu'on peust connoistre à qui demeureroit l'aduantage; leurs harnois estoient tout rompus & percez de coups, & chacun taschoit de venir à bout de son aduersaire: mais en fin le François print si bien son temps qu'il donna de toute sa force vn si pesant coup de sa hache sur la teste du Lombard, qu'il en fut tout estourdy, & tomba à terre tout de son long si pesamment, *que les pieces de son batte-cul luy renuerserent sur le dos, tellement qu'il eut le derriere tout descouuert*. Le François voyant son homme à terre qui taschoit de se releuer, luy voulut redoubler vn autre coup *pour le maester du tout*, ce que le Roy apperceuant, il les enuoya promptement separer par les Gardes du Camp.

Voila comme finirent ces combats, ausquels les François

266 Le vray Theatre d'Honneur

acquirent tout l'honneur, quoy que plusieurs d'entr'eux y fussent blesez aux bras & aux mains droittes, pour auoir jousté avec trop de violence & trop de force, contre les Lombards qui furent presque tous renuersez. Les Dames qui estoient venuës à Milan pour voir le Roy, & pour assister à tous ces nobles & dangereux passe-temps, voulurent s'en aller le lendemain : mais sa Maiesté les arresta encore pour quelques iours, pendant lesquels il leur fit passer le temps en festins, en jeux, en bals, en Comedies, & en Mascarades.



DES PAS ET EMPRISES, OV ENTRE-prises des anciens Cheualiers.

CHAPITRE XX.



VPARAVANT que la poudre à canon fust mal-heureusement inuentée, les guerriers n'vfans que de force & d'adresse pour se surmonter les vns les autres, ne tiroient aucun auantage de ces diaboliques armes à feu, (contre lesquelles l'Arioste fait inueñtiuer si fort le vaillant Comte Roland) & lesquelles n'ont seruy depuis quelques Siecles qu'à la destruction du Genre humain : mais se contentoient seulement de la lance, du bouclier & de l'espée, avec quoy ils faisoient paroistre leur courage & leur valeur, avec vne franchise pleine d'égalité & d'honneur, & vne probité inuiolable, soit dans les combats singuliers, ou dans les batailles generales; & mesmes ne voulans demeurer oyfifs en temps de paix, ils alloient voyager dans les Prouinces estrangeres, & visiter les Cours des Rois & des Princes les plus renommez; là où pour signaler leurs courages & acquerir de la renommée, ils défioient les plus vaillans à la jousté, soit à fer esmoulu, ou à lance mor née, selon le contenu de leur Cartel & de leur Emprise, ou suivant la permission qui leur en estoit concédée par les Princes Souuerains; l'honneur de leur Nation, la gloire de leurs Rois, ou la beauté & le merite de leurs Maistresses, estans les principaux aiguillons qui les incitoient à ces honorables Emprises; quelquefois ils gardoient des Pas sur des ponts, ou sur des che-

mins & places les plus frequentées , & là ils appendoient leurs Escus armoyez de leurs armes , ou enrichis de quelques chiffres ou deuises particulieres , à des arbres ou à des pals & colonnes dressées pour ce sujet ; & obligeoient tous les Cheualiers qui desiroient passer par là à combattre ou joster contr'eux : Que s'ils estoient plusieurs liguez ensemble qui eussent resolu de garder le Pas ; il y auoit autant d'Escus pendus à ces arbres ou colonnes , qu'ils estoient de Cheualiers : Et alors pour euitier la jalousie, le Cheualier qui desiroit passer, touchoit avec sa lance vn de ces Escus , & celuy à qui il appartenoit estoit tenu de combattre , & en suite le vaincu estoit le plus souuent tenu de donner vn gage au victorieux , pour donner à sa Maistresse , comme vne verge d'or , vn poinçon, vn manchon, ou quelque diamant ou rubis ; ou mesme , comme nous auons dit cy-deuant, le vaincu estoit obligé de donner le portrait de sa Maistresse, ou du moins dire son nom avec le sien, & de quel país ils estoient, afin que le victorieux peust librement se donner la gloire qu'il auoit acquise en cette occasion : Par-fois aussi les conuentions de l'Emprise portoient , que le vaincu seroit obligé de s'aller rendre prisonnier à la mercy du Roy, ou Prince souuerain du Victorieux , & luy confesser librement , qu'ayant esté renuersé à la joste , ou oultré au combat de l'espée par vn tel, il estoit obligé de se venir mettre à ses pieds, & se rendre son prisonnier pour le temps qu'il plairoit à sa Maiesté. Ils estoient aussi souuent obligez d'aller trouuer la Maistresse du victorieux , & se mettre à sa mercy ; En ce cas le Roy ou la Maistresse auoient accoustumé d'en vser le plus genereusement qu'il leur estoit possible, & de caresser, consoler & honorer de tout leur pouuoir les Cheualiers qui leur estoient enuoyez.

Vn des principaux pretextes que prenoient les anciens Cheualiers pour dresser ces Pas, & porter ces Emprises, estoit cette loüable enuie qu'ils auoient de fuir l'oyfueté durant la paix , laquelle ils detestoient sur toutes choses ; & pour se rendre toujours plus robustes & aguerris par ces exercices Militaires, ennemis de la mollesse, des delices, des vices, & de l'infamie, qui suiuent ordinairement la vie oyfiue & casaniere.

Ces Pas & Emprises estoient si frequentes en France , que d'abord que la paix estoit faite , il y auoit quantité de Cheualiers qui se ligoient ensemble pour aller en diuers lieux tesmoigner leur valeur ; & pour cét effet ils choisissoient quelque che-

min le plus fréquenté par les Nations qui estoient leurs ennemis : Entre Calais & S. Jaqueurt, il y auoit vne lice dressée tout exprés , où la Noblesse de France alloit faire espreuue de sa valeur contre les Anglois, qui auoient accoustumé de passer par là pour venir en France ou ailleurs ; le Marechal de Boucicaud, le Seigneur de Saintré, Regnaud de Roye , S. Pry, & plusieurs autres y ont souuent combatu avec vn heureux succès. Ceux des Prouinces de Languedoc & de Guyenne qui ne vouloient pas venir si loing , alloient dresser des Pas aux frontieres d'Espagne, pour obliger les Cheualiers de ces Nations à se venir esproouuer contr'eux : Au deuant du Chasteau de Pau en Bearn, il y auoit vne Barriere ou champ fermé, où le plus souuent ceux de ces Nations auoient accoustumé de combattre ; & mesme aujourd'huy cet endroit est appelé *le Champ bataillé*. A Paris l'on se battoit aussi de cette façon , en vn endroit qui est au faux-bourg S. Iaques , nommé encore pour ce sujet *Maupas* : Il y en auoit encore vn dressé hors de la porte Saint Martin, & ce que nous appellons à present la Cousture sainte Catherine, estoit anciennement nommé la Closture, pource qu'il y auoit vn champ clos & fermé de barrieres , où l'on combattoit.

*Liure 1. de
ses Memoi-
res chap. 9.*

Oliuier de la Marche a fait mention de cette coustume des anciens Cheualiers, & en décrit toutes les ceremonies & conditions : Il parle premierement d'un Pas d'armes à tous venans, que treize Gentils-hommes de la maison du Duc de Bourgogne tindrent en vne place, ou croisée de grands chemins, nommée *l'arbre Charlemagne*, avec grande magnificence & solemnité ; le Seigneur de Charny estant leur Chef, & qui en cette qualité fit toute la despence. *Il fit clorre à maniere d'un Palis l'arbre Charlemagne, qui sied à vne lieue de Dijon, tirant à Nuis, en vne place appelée le Charme de Marcenay : Es contre ledit arbre auoit vn drap de haute lice, des pleines armes dudit Seigneur (qui sont escartelées de Bauffremont & de Vergy, & au milieu vn petit Escusson de Charny) & alentour dudit tapis furent attachez les deux Escus, semé de larmes ; c'est à sçauoir au dextre costé l'Escu violet, semé de larmes noires, pour les armes à pied, & au senestre l'Escu noir, semé de larmes d'or, pour les armes à cheual, &c. Tellement que ceux qui vouloient combattre à pied, touchoient le petit Escu, qui estoit au costé droit, & ceux qui aimoient mieux combattre à cheual, touchoient*

avec leur lance l'Eſcu qui pendoit au coſté gauche. Les Eſcus des douze Cheualiers, compagnons dudit Seigneur de Char-ny, eſtoient auſſi appendus proche dudit arbre, avec leurs armes, blazons, cimiers, volets & matelets, & meſmes avec leurs noms & leurs cottes d'armes: tellement que ce Pas eſtant ainſi dreſſé, il ſ'y fit pluſieurs belles joutes & combats à pied, par quantité de nobles Cheualiers de toutes Nations qui y vindrent acquerir de l'honneur; les publications de cette Em- priſe ayans eſté faites par des Herauts d'armes par pluſieurs Pro- uinces de l'Europe.

Le meſme Auteur parle encore de deux Pas qui furent gar- dez & deſſendus; l'un par le Seigneur de Haubourdin Baſtard de S. Pol, près de S. Omer, ſur le grand chemin tirant à Calais, avec cinq autres Cheualiers qui ſe nommoient Pelerins, pource que le Bourdon eſtoit la deuſe & Emprife du Seigneur de Haubourdin: Et meſme le Pas fut nommé *le Perron de la Pele- rine*, pource que les Eſcus pendoient à vn Perron, au pied duquel eſtoit représentée vne Pelerine, comme ſi elle euſt voulu garder leſdits Eſcus: n'ayans pas ces Cheualiers mis les armes de leurs maiſons ſur leurs Eſcus, mais s'eſtans ſeruis, & non ſans ſujet, de celles de Lancelot du Lac, & de Triſtan de Leonnois, Che- ualiers de la Table Ronde.

L'autre Pas fut celuy que Meſſire Iaques de Lalain tint en Bourgogne l'an 1441. proche de la ville de Chaalons vn an en- tier, qui fut nommé le Pas de la fontaine de Plours, pour teſ- moigner l'affliction qu'il auoit reçu, de ce que quelques amours qu'il auoit, n'auoient pas reüſſi ſelon ſon deſir.

La part que ie dois prendre à l'honneur du Dauphiné ma Pa- trie, m'oblige de faire mention d'un Pas qui fut dreſſé à Lion par Meſſire Claude de Vaudré, Gentil-homme du Comté de Bourgogne, pendant le ſejour que le Roy Charles VIII. y fit, où Meſſire Pierre Terrail, Seigneur de Bayard, ſurnommé le bon Cheualier ſans peur & ſans reproche, Gentil-homme Dau- phinois, ſortant de Page, acquit tant de gloire & d'honneur, que cette action fut reçeuë pour vn preſage de la haute eſtime qu'il ſ'acquit depuis; le recit en eſt fort beaudans l'Histoire de ſa vie, eſcrite par celuy qui ſ'eſt qualiſié le loyal ſeruiteur, aux chapitres 6. 7. & 8. *Le Roy de France, (dit-il) alla viſitant ſon Royaume, & deux ou trois ans apres ſe trouua audit Lion, où il arriva vn Gentil-homme de Bourgogne, qu'on nommoit Meſſire*

Claude de Vaudré, appert homme d'armes, & qui desiroit à merueilles de les suiure. Si fit supplier le Roy que pour garder d'oyssiueté tous ieunes Gentils-hommes, il luy voulust permettre de dresser vn Pas, tant à cheual comme à pied, à course de lance & à coups de hache, ce qui luy fut accordé: car le bon Royne demandoit apres le seruice de Dieu, dont il estoit assez soigneux, que ioyeux passe-temps. Si dressa son affaire iceluy *Messire Claude de Vaudré*, le mieux qu'il pût, & fit pendre ses Escus, où tous Gentils-hommes qui audient desir d'eux montrer venoient toucher, & se faisoient inscrire au Roy d'armes qui en auoit la charge. Vn iour passoit pardenant les Escus, le bon Cheualier, qui desia par le nom que le Roy luy auoit donné, estoit de chacun appelé *Picquet*. Et le reste, qui merite la curiosité du Lecteur qui ne sçauoit lire ces trois chapitres sans vn extrême plaisir, lesquels luy apprendront comme le Cheualier Bayard s'equippa, & comme il combatit & vainquit ledit *Claude de Vaudré*; le Roy & toute la Cour, & mesme les Dames luy ayans vniuersellement donné l'honneur dudit combat.

*Emprise de
treize Che-
ualiers, por-
tans en leur
deuise l'Escu
verd à la
Dame blan-
che.*

Dans mon Liure de la Science Heroïque, j'ay donné tout au long trois belles Emprises, au chapitre de l'Escu pendant, qui est le 43. à sçauoir celle de treize Cheualiers portans en leur deuise l'Escu verd à la Dame Blanche, faite en faueur des Dames & des Damoiselles; le but de ladite Emprise n'estant que la protection & secours qu'ils offroient à celles de ce beau sexe, pourueu qu'elles fussent de noble lignée. Les noms de ces Cheualiers sont, *Charles d'Albret*, *Iean le Maingre*, dit *Bouciquaut* *Mareschal de France*, *Geoffroy le Maingre*, *Iean de Lignieres*, *Iean de Chambrillac*, *Iean de Bonnebaut*, *Bernard de Castelbayard*, *François d'Aubricourt*, *Iean de Torfy*, *Iean de Chasteau-Morant*, *Raoul Seigneur de Gaucourt*, *Guillaume de Colleuille*, & *Iean Bectos*; tous lesquels Cheualiers eurent permission du Roy *Charles VI.* de mettre à fin leur Emprise selon sa forme & teneur; & Lettres Patentes leur en furent expedées & seellées à Paris, le vingtiesme d'Auril, l'an mil quatre cens, par le Roy, presens les Ducs de Berry, de Bourgogne & d'Orleans.

*Emprise du
Cheualier
Blanc.*

L'autre Emprise fut celle d'*Antoine d'Arces* Seigneur de la Bastie en Dauphiné, surnommé le Cheualier Blanc, & de trois autres Cheualiers ses Aydes, qui tous quatre par permission du Roy & de la Reine de France *Anne de Bretagne*, porterent au

col vne escharpe blanche pour Emprise, & allerent visiter les Royaumes d'Angleterre, d'Espagne, d'Eseosse & de Portugal; le sommaire de leur dite Emprise portant, que celuy qui y toucheroit seroit tenu de se battre avec eux à la lance & à l'espée, *Ces quatre Cheualiers Dauphinois estoient armez d'armes blanches.* lesquelles armes se feront à cheual, les chevaux bardez si bon leur semble, en harnois de guerre tout à blanc, depuis la teste iusques aux pieds, de telles pieces qu'ils voudront sans estre cramponnez, guindez ny attachez en quelque maniere que ce soit.

Et courrons par autant de courses de lances à fers émoulus, trempex & acerez, qu'il y ait atteinte, rompture, ou perte de lances; & lesdites courses estre passées, chacun de nous mettra la main à l'estoc ou espée, tranchant & poignant, d'estoc & de taille, pour s'en aider quand besoin sera; desquels estocs & espées combatrons tant & si auant que l'un de nous soit mis outre, & rendu iusques au bout.

Le reste des articles de cette dangereuse & glorieuse Emprise, est tout au long contenu dans mon liure de la Science Heroïque; les Cheualiers qui furent compagnons & Aydes du Seigneur de la Bastie, estoient Gaspar de Montauban Seigneur d'Aix, Aymon de Saluaing Seigneur de Boissieu, & Imbaud *Leurs noms.* Riuiroire Seigneur de Romanieu, qui est entre tous iusques au nombre de quatre, & pour chacun desdits Royaumes un. Ces quatre Cheualiers signerent de leur nom, les articles de ladite Emprise, & y adiouterent leurs sceaux, armes & tymbres de leurs cimiers l'an 1505. le 8. de Ianuier. I'oublois de dire qu'un des articles de ladite Emprise portoit, que celuy qui y toucheroit pour l'amour de sa Maistresse, & qui seroit vaincu, mis outre & rendu, estoit obligé de s'aller rendre prisonnier à la mercy de la mieux aimée Dame de celuy à qui le cas ne seroit aduenu, & au cas qu'il n'y voudroit aller en personne, au lieu où sera ladite Dame, sera racheptable d'un diamant de trois cens escus, lequel diamant sera baillé & deliuré dans quatre iours à un Officier d'armes, ou à un Gentil-homme pour luy porter, quelle part qu'elle soit, de par celuy qui estoit son prisonnier & à sa mercy.

La troisieme Emprise qui est descrite tout au long dans mon dit liure de la Science Heroïque, est celle du Cheualier *Emprise du Cheualier Sauvage à la Dame noire.* Sauvage à la Dame noire, & de deux autres Cheualiers ses Aydes, qui tous trois ensemble firent publier par tout les articles de leur Emprise, par permission du Roy d'Eseosse, contre tous Venans, Gentils-hommes de nom & d'armes, par l'espace de

272 Le vray Theatre d'Honneur

cinq semaines, à combattre à pied & à cheual pour l'amour des Dames; l'acte de la permission qui leur fut donnée, & de la publication qui fut faite par Marchemonde Heraut d'Escoffe, porte qu'ils estoient Estrangers; Et quant à moy ie crois que c'estoit Antoine d'Arces Seigneur de la Bastie, surnommé le Cheualier Blanc, avec ses Aydes; car les articles portent qu'ils estoient armez de blanc, & ceux qui sçauent la vie de ce genereux Cheualier Dauphinois, seront assurement de mon opinion, puis que son Histoire porte qu'il fut long temps en Escoffe, aymé du Roy & de la Reine, & que sa vertu luy acquit en ce Royaume plusieurs enuieux.

*Galanterie
du Cheualier
Sauuage.* Le premier article de cette Emprise est si galant, que le curieux ne trouuera pas mauuais que ie le descriue tout au long. *Ces armes se feront en cedit Royaume & ville d'Edimbourg dedans le champ de Souuenir, lequel sera entre le Chasteau, nommé des Pucelles, & le Pavillon secret, & dedans ledit Champ sera l'arbre d'Esperance, lequel croist au jardin de Patience, portant feuilles de Plaisance, la fleur de Noblesse, & le fruit d'Honneur, Et au bas dudit arbre seront attachez par l'espace de cinq semaines, cinq Escus l'un apres l'autre de differentes couleurs en chacune semaine un, dont le premier sera blanc, le second gris, le tiers verd, le quart de pourpre, & le cinquiesme d'or: ausquels & à chacun desdits Escus aura vne lettre d'or, couronnée, du nom dudit Cheualier Sauuage, & de sa Dame, ensemble desdits Cheualiers, & pareillement de leurs Dames, & c.*

Le prix que les vaincus estoient obligez de donner au victorieux, estoit vne verge d'or pour donner à sa Maistresse; lesdites armes à pied & à cheual furent assignées & commencées le 1. d'Aoust l'an 1507.

*Origine du
mot d'Em-
prise.*

Lors que les Cheualiers des Siecles passez s'en alloient par les Royaumes Estrangers éprouuer leur valeur, ils auoient accoustumé de porter quelque faueur de leurs Maistresses; à sçauoir des escharpes, des bracelets, des cordons, des manchons, des ceintures, des pannaches & enseignes de diamans, & autres galantries qu'elles leur donnoient, & attachoient elles-mesmes en quelque lieu apparent de leurs personnes; ils nommerent ces fauorables presens des Emprises d'amour; Voulans donner à entendre que leur principal but & entreprise, ou emprise estoit de combattre pour l'amour de celles qui leur auoient donné

ces

ces precieux gages & aiguillons d'honneur, qui estoient comme des sacrez Talismans, par la vertu desquels leurs courages & leurs forces estoient augmentées, & leur gloire & reputation publiées par tout le monde. On voit dans l'Histoire du braue & vaillant Saintré, que cette Princesse qui l'ainoit secrettement, luy donna & attacha au bras dextre vn bracelet d'or, esmaillé à sa deuise, bordé aux deux lez de deux diamans, six rubis & six perles, & en le baisant luy dit, *mon amy & mon vray desir, ie prie à Dieu & à nostre Dame, que en telle heure & en tel point le vous puisse- ie mettre, que à tout honneur en puisiez reuenir*, & se ainsi est, ie leur voue que tous les Vendredis ie ne porteray linge sur ma chair nuë, par autant de Vendredis ou de Samedis que ferez dehors. Ha! Madame, dit-il, & que vous ay- ie merité, que vne telle Dame fasse tels vœux pour moy. Ony mon amy, dit-elle, car vous estes tel que ie vueil.

*Faueur d'une
née à Sain-
tré par vne
grande Da-
me qui l'ai-
moit, & le
vœu qu'elle
fit pour luy.*

En suite de cela Saintré fit publier par tout, son Emprise, par la permission du Roy & de la Reine qui l'aimoient beaucoup, & auparauant que partir dressa vn Tournoy, auquel il fut victorieux, & eut pour prix vn tres-bel diamant qu'il donna à Madame, estant remarquable que le premier iour son destrier estoit housé d'un damas blanc, tout brodé à fleurs de lys, & la deuise estoit, *Ne m'oubliez mie*, priant par icelle sa Dame de se souuenir de luy durant son absence; Le soir ensuiuant encores vint-il sur les ioustes, housé luy & son destrier d'un autre nouuel parement tout de satin verd à fleurs de pensées, &c.

*Belle Em-
prise de
Saintré*

Cependant Saintré ayant préparé son équipage pour s'en aller, & accomplir ses armes, il vint au lieu où estoit la Dame, & desirant luy dire adieu pour bien tost partir, il fit le signal qu'ils auoient entre eux deux, pour la prier de se trouuer au pré où estoit leur ordinaire rendez-vous; son signal estoit qu'il se frottoit l'œil droit avec la main, & la Dame luy respondoit en se curant les dents avec son espingle ou aiguille de teste, cachans de cette façon leurs secrettes amours. Comme donc ils furent tous deux dans le pré, Saintré conta & deuise tout ce qu'il auoit fait, & comment il auoit trois Cheualiers, tel, & tel à quatorze cheuaux; neuf Escuyers, à vingt-trois cheuaux; vn Chappelain à deux cheuaux; le Roy d'armes d'Anjou à deux cheuaux; Thouraine & Lusignan les Herauts à quatre cheuaux; quatre trompettes à six cheuaux; deux tabourins à

*Signal d'a-
mour de
Saintré &
de sa Dame.*

*Equipage de
Saintré al-
lant à son
Emprise.*

deux chevaux , & quatre tres-beaux & puissans destriers, que quatre beaux petits Pages chevaucheront tout le pas, conduits par deux varlets à cheual, qui les penseront, deux Queux à trois chevaux; un Fourrier; un Marechal, & un Armeurier à quatre chevaux; huit sommiers, quatre pour moy, & quatre pour ma Compagnie, & douze autres gens à cheual pour ma chambre servir; & tel à trois chevaux pour Maistre d'Hostel, somme tout quatre-vingt dix-neuf chevaux, qui tous seront vestus de vos couleurs, & de vostre devise. Outre tout cela, Saintré déchiffra à sa Dame tous ses habits, cottes d'armes, housseures, bardes, caparaçons, chanfrains, & autres ornemens & paremens de sa personne, de ses gens, & de ses chevaux, qui estoient tres-beaux & tres-riches, ainsi qu'on peut voir dans l'Histoire qui en a esté faite, qui est aussi agreable & diuertissante qu'aucune que nous voyons de ce temps-là. Cette genereuse Dame voyant que la despence seroit grande pour maintenir tout ce beau train, donna beaucoup d'argent à Saintré, outre celuy qu'il auoit reçu du Roy & de la Reine, qui le fauoriserent beaucoup pour l'amour qu'ils luy portoient, & pour glorieusement se porter à son Emprise. Mais ce que ie trouue plus remarquable, sont les enseignemens que cette Dame donna à Saintré; & entr'autres cette priere qu'elle luy fit: d'une chose vous prie, que à la fin de vostre Messe chacun iour, vous estant à genoux, vostre Prestre, apres ce qu'il aura donné la generale beneysson, que nostre Seigneur dit à Moysé de sa propre bouche, cy comme est contenu en la Bible, ainsi que deuant vous ay dit; que pour vous laramenteuoir encore dise, Benedicat tibi Dominus & custodiat te, ostendat faciem suam tibi, & misereatur tui.

Conuertat Dominus vultum suum ad te, & det tibi pacem, laquelle Beneysson encores vous prie, que sur le point de démarcher pour faire vos armes, soit à pied, soit à cheual, vous mesmes de bon cœur en faisant le signe de la Croix; faites en disant, Benedicat mihi Dominus & custodiat me, ostendat mihi faciem suam Dominus & misereatur mei. Conuertat Dominus vultum suum ad me & det mihi pacem.

Et lors partez seurement, & faites vertueusement ce que deuez faire; car par ainsi ne pourrez faire chose, gagne ou perte, que tout ne soit à honneur; & aduiegne ce qu'il pourra, car iamaïs ne vous fauldray; Et à ces paroles la source de ses larmes saillit de ses yeux, tellement que la langue cessa pour leur don-

net paix. Saintré respondit à sa Dame en cestes termes. Hée, ma tres-haute & Souueraine Deesse sans pair, vous qui me devez reconforter, du tres-déplaisant dueil que mon cœur a, à cause du départir de vous, qui estes mon seul desir, & mon seul plaisir, & mon bien souuerain, & ie voy ores que vostre dueil allie du mien a tant affailly & combatu mon cœur, qu'il l'a vaincu & nauvé à mort, & par ainsi ie m'en vais ailleurs mourir, & Madame à Dieu soyez; Et à ces paroles il tourna ses espauls pour soy partir. La Dame à qui le ruissel de ses larmes estoit presque uide, oyant les paroles de Saintré, par un tres-merueilleux soupir, meslé de sa parole, luy dit; hée mon amy, reuez si vous voulez, vous sçavez que nous femmes auons les cœurs tendres & piteux aux choses qui sont par nous aymées, si ne vous soit des- plaisir; car ie suis toute reconfortée, esperant que Dieu vous ramenera à tres-grande ioye. Or mon tres-loyal amy, or mon bien, or ma pensée; or tresor de ma vie, & de ma mort, faites bonne chiere, allez ioyeusement; car sur ma foy, pour l'amour de vous, ie me tiendray ioyeuse & lie; & de vos nouuelles gardez bien que ne me escriuiez, sur tant que auez ma vie chiere: mais bien à plain à ma Dame en escriuez, (c'estoit la Reine;) & de là sans nul danger ie sçauray tout à plain, & sur ce mon amy nous fault baisser: Et là furent donnez baisers, & baisers rendus sans compte & sans mesure, tous accompagnez de piteux soupirs. Et tant furent en ce doloireux plaisir, & en celle desconfortée ioye, que la my-nuit sonna, dont furent tous esbahis, & alors conuint que le tres-douloureux départir se fit; & au prendre congé Madame le baisant, en l'un de ses doigts un tres-bel & riche diamant luy mit, & à Dieu soyez.

Le braue & ieune Cheualier Saintré s'en alla deux iours apres, & fut si heureux en son voyage, qu'il combatit à che- ual & à pied vn des plus vaillans Cheualiers du Roy d'Arragon, nommé Enguerrant, tousiours avec la gloire d'estre victorieux: il reçut mille faueurs & mille carresses de ce Roy, & aussi du Che- ualier qu'il vainquit; il reçut les prix des combats destinez pour donner à sa Dame, & luy-mesme en donna à Enguerrant, pour faire connoistre sa courtoisie & sa liberalité, qui le firent aymér & admirer de tout le monde. Il s'en reuint à la Cour, où il fut reçu du Roy, de la Reine, & de Madame, avec tous les tesmoignages de ioye, de satisfaction & d'estime qu'il pou- uoit recevoir; honoré de tous les plus vaillans Cheualiers de

*L'Histoire
qui a décrit
tout ce qui se
passa en ces
combats, &
le retour de
Saintré, &
la ioye qu'en
reçut sa
Dame, est
tres-belle &
tres-recrea-
tiue.*

276 Le vray Theatre d'Honneur

la Cour, & chery de toutes les Dames. Il fit grande amitié avec Iean le Maingre, dit Boucicault, (pource qu'il estoit de grand esprit & beau parleur,) & lequel pour sa vaillance fut aussi fait Marechal de France; nous en auons parlé au commencement de ce chapitre. Saintré fut fait Chambellan de France; ils furent fort aymez tous deux du Roy & de la Reine, pource qu'outre leur bonne mine & leur valeur, ils estoient craignans Dieu, & auoient l'honneur du monde en recommandation; ils estoient liberaux, courtois & genereux à obliger vn chacun, & notamment les vaillans; voicy comme l'Histoire parle de leur amitié. *Et tellement se accompagnerent & aymèrent, que deux freres n'eussent sceu se plus entr'aimer: pour laquelle amour d'eux, le Roy qui ja bien aimoit Boucicault, fut content qu'il couchast avec Saintré en la couchette; c'est à sçauoir quand il ne couchoit avec la Reine. Ils furent l'un l'autre si loyaux & si certains que oncques vne faute ne fut faite entr'eux. Et quand l'un d'eux alloit hors pour ses affaires, ou pour ses emprises & voyages d'armes, comme ils faisoient, l'un à l'autre gardoit la place, tellement que nul n'y peût entrer: Et jaçoit que Boucicault fust tres-vaillant Cheualier, il estoit plus subtil & attrempé que Saintré n'estoit; & aussi au fait d'armes Saintré estoit tenu le plus vaillant, & pource les Herauts & les Rois d'armes en firent vn commun prouerbe, en disant,*

*Quand ce vient à vn assaut,
Mieux vault Saintré que Boucicault:
Mais quand vient à vn traité,
Mieux vaut Boucicault que Saintré.*

Saintré fit encore plusieurs beaux faits d'armes en France, & en Allemagne; mais sur tous est remarquable la victoire qu'il obtint deuant le Roy, deuant la Reine, & deuant sa bien aimée Dame, & toute la Cour de France, sur vn grand Seigneur de Pologne, nommé le Seigneur de Loifelench, qui portoit pour Emprise deux cercles d'or, l'un au dessus du coule du bras droit, & l'autre au dessus du coup de pied, tous deux enchainez d'une assez longue chaine d'or; ayant fait vœu de porter durant cinq années lesdits cercles, & lesdites chaines, si auparavant ce temps-là quelque Cheualier plus vaillant que luy ne le deliuroit de son vœu, en le combatant & demeurant victo-

*Vau & Em-
prise d'un
Seigneur
Polonois af-
sez bizarre.*

rieux sur luy. Ce Seigneur estant venu en France tres-bien accompagné, de Seigneurs & d'Escuyers, fit publier par la permission du Roy, par son Heraut d'armes Brunsuich, tous les articles de son Emprise, & les combats qu'il desiroit faire à pied & à cheual; Saintré par le conseil de sa Dame (qui desiroit sur tout l'augmentation de son honneur,) demanda permission au Roy de combattre contre ledit Seigneur de Loiselench; & tout incontinent plusieurs autres tres-nobles & tres-vaillans Cheualiers François vindrent deuers le Roy pour luy demander la mesme permission; & entr'autres, le Vicomte de Beaumont; le Seigneur de Craon; le Seigneur de Vergy; le Vicomte de Quesnes; le Seigneur de Harcour; le Seigneur de Hangeft: mais ils furent refusez, pource que le Roy en auoit desia donné la permission au brave & vaillant Saintré, qui combatit si adroitement, si courageusement, & avec vn si fauorable succès, qu'il fut victorieux en tous les combats à pied & à cheual; & le Seigneur de Loiselench luy fit deliurer les prix par son Heraut d'armes, en presence du Roy & de la Reine, & de toute la Cour; à sçauoir vn diamant du prix de trois cens escus, pour la victoire de la loustre; vn rubis balay de mesme valeur, pour la victoire de l'espée, & vn saphir d'aussi grand prix, pour le combat du jet & poulx de la lance. Saintré fut accompagné des plus grands Seigneurs François, lors qu'il alla dans les lices pour combattre; les Comtes du Perche, de Clermont, de S. Pol, & de la March, portoient ses quatre pointes deuant luy; & apres eux le Duc d'Anjou qui portoit son habillement de teste, suiuy d'vn nombre infiny de valeureux Cheualiers, qui tous ensemble le conduisirent au Pauillon tres-riche que le Roy luy auoit fait faire; deuant luy marchoient aussi plusieurs Rois d'armes, Herauts, Pourfuiuers, trompettes, clairons, & autres joueurs d'instrumens: Bref il fut comblé d'honneurs deuant que les combats se fissent, & d'vne gloire extrême apres qu'il les eut si heureusement acheuez: Ledit Seigneur de Loiselench mesme luy fit plusieurs caresses, & tesmoigna d'estre glorieux d'auoir esté vaincu & deliuré de son vœu, de ses coliers, & de ses chaines par vn si valeureux & si parfait Cheualier.

Prix deliurez au Seigneur de Saintré.

Les plus grands Seigneurs de la Cour portoient les armes de Saintré lors qu'il alla au combat.

Quelque temps apres, le Seigneur de Saintré estant de retour de la guerre contre les Infidelles, où il auoit acquis tres-grand honneur; ne voulant pas demeurer oyfif, fit prier le Roy de luy permettre de porter pour Emprise vne visiere de bassin.

278 Le vray Theatre d'Honneur

*Autre vœu
& Emprise
de Saintre,
& de quatre
autres Che-
ualiers, &
cinq Ef-
cuyers.*

d'or, garnie de riches diamans, laquelle il fit vœu de porter durant trois années, iusques à ce qu'il eust trouué quelqu'un qui le vainquist, & demeurast victorieux contre luy. Il associa à son Emprise quatre vaillans Cheualiers, qui aussi bien que luy firent vœu de porter vne visiere d'or, & cinq nobles Escuyers vne d'argent, peintes de la sorte sur leurs bannieres & sur les houffes de leurs chevaux: Le Roy & la Reine eurent beaucoup de peine de luy accorder sa demande, & sa Maistresse encore plus, qui en fin vaincuë par les prieres du genereux Saintre, luy permit de porter cette glorieuse Emprise; les quatre Cheualiers furent le Seigneur de Pressigny; le Seigneur de Bueil; le Seigneur de Mailly; Messire Huë de Craon, & luy qui estoit le Chef: Les Escuyers furent le Seigneur de Ianlis; le Seigneur de Moy; le Seigneur d'Erby; le Seigneur des Barres, & le Seigneur de Clermont; à tous lesquels il donna des visieres toutes pareilles, garnies de diamans, excepté, comme nous auons dit, que celles des Escuyers n'estoient que d'argent; il leur donna aussi tous les habits & harnois qui leur estoient necessaires, & les plus riches qu'on sçauoit s'imaginer, tels qu'ils sont descrits dans son Histoire, & à chacun un tres-beau cheual blanc, tres-richement bardé: Les articles de l'Emprise estoient, *Que chacun desdits Cheualiers & Escuyers porteroient cette visiere d'or sur son espaule senestre, durant le temps & espace de trois ans: Si durant ledit terme ils ne trouuoient semblable nombre de Cheualiers & d'Escuyers de nom & d'armes sans reproches, qui de lances de jet, de haches d'armes, d'espées & de dagues, les combatissent si vaillamment, qu'ils leur peussent prendre ces quatre pointes, ou bien les portassent par terre; & en ce cas chacun sera quitte en donnant un diamant & sa visiere. Que si ceux qui voudront combatre sont oultrez, ou que l'on leur puisse prendre leurs poinctes, ils seront tenus de donner un diamant de la mesme valeur de ceux desdits Cheualiers Entrepreneurs.* Cette Emprise fut publiée par toute la France, par permission du Roy, & le Roy d'armes du Tiltre de Normandie fut enuoyé à la Cour de l'Empereur, avec les Cartels & les deffis ordinaires en ces rencontres. Le Roy donna au Seigneur de Saintre quatre mille escus, & à chacun de ses compagnons quinze cens; & la Reine luy donna aussi quinze cens escus, vne piece de velours cramoisy empourpré, & cent marcs de vaisselle d'argent, & à chacun des autres, six cens escus; elle donna aussi aux

Cheualiers vne piece de velours gris, & aux Escuyers vne piece de Damas de mesme couleur; Et Messeigneurs les Ducs de Berry & de Bourgogne freres donnerent chacun au Seigneur de Saintré quinze cens escus, & quarante marcs de vaisselle, & six cens escus à chacun des autres. Nos dix Cheualiers estans ainsi esquipez partirent de la Cour, & prirent leur chemin deuers la Cour de l'Empereur, où ils furent tres-bien receus, & tres-splendidement traitez par l'Empereur, & par l'Imperatrice, qui dans peu de temps trouuerent dix vaillans Cheualiers & Escuyers, qui combattirent contre les dix Seigneurs François, ausquels la Fortune fut si prospere qu'ils estoient sur le point de vaincre les Allemans, si l'Empereur qui s'apperçeut de leur aduantage, n'eust jetté sa fleche ou sa baguette blanche, pour les separer, & empescher par ce moyen la honte des siens. Il ordona en suite, *que les uns aux autres chacun à son compaignon donnaist courtoisement & amiablement son prix, comme s'il auoit gagné*: (mais dit le Heraut de l'Empereur) *pource que vous, Messieurs les François, pour vos vaillances auez sans demarcher tenuë la bataille sur le party & terrain de Messieurs les Allemans; l'Empereur veut, iuge & ordonne, que pource ils s'acquittent les premiers, & puis vous à eux, afin que vos tres-belles Dames ne perdent mie leurs droits; & encore veut l'Empereur que au saillir des lices, soyez deux à deux, pair à pair; Et vous Messeigneurs les François, pour l'honneur de vos armes & de vos vaillances, vous irez à la main dextre, & alors tous à genoux l'Empereur remercierent, puis s'aquiterent de leurs prix à grand honneur les uns enuers les autres. Le lendemain comme les Seigneurs François vindrent dire adieu à l'Empereur & à l'Imperatrice, & à tous les autres Seigneurs de cette Cour; l'on leur fit de tres-riches presens, de draps d'or & de soye; de la vaisselle d'argent, & de tres-beaux cheuaux; Et eux de leur costé ne manquerent pas de faire de beaux dons aux Seigneurs contre lesquels ils auoient combatu, & aux Dames & Damoiselles qui se trouuerent à la Cour de l'Imperatrice: Apres cela ils reuindrent en France où ils furent receus tres-honorablement, à grande ioye par le Roy, par la Reine, par les Princes du Sang, & par toutes les Dames.*



DES VOEVX MILITAIRES ET GLORIEVX

*que les Cheualiers faisoient à la veille des Batailles
& des Tournois.*

CHAPITRE XXI.



E ne pretens pas de parler icy des vœux, que tous les Cheualiers (de quel Ordre qu'ils soient,) font lors qu'ils reçoivent l'Ordre de Cheualerie, ny des choses qu'ils sont obligez de garder par leurs Statuts & par leur Serment ; il faudroit que ie. fisse ce Chapitre plus grand que ie ne me suis proposé ; ce n'est pas aussi mon intention de parler des vœux de chasteté, de pauvreté & d'obedience, que plusieurs Cheualiers faisoient anciennement, comme les Templiers ; les Cheualiers du S. Sepulchre ; ceux de S. Lazare du Mont Carmel ; ceux de Rhodes, qui sont à present les Religieux Hospitaliers de S. Iean de Ierusalem, nommez les Cheualiers de Malthe. Je ne fay pas dessein non plus de traiter icy des vœux que les vaillans & genereux Cheualiers des siecles passez faisoient, de s'en aller par le Monde durant vn certain temps, pour abolir les meschantes coustumes, pour secourir les veufues, les orphelins, & autres personnes foibles, oppressées & tyrannisées par les plus forts, puis que i'en ay parlé amplement cy-deuant ; ny aussi de ceux qui faisoient vœu de porter certaines Emprises ou faueurs de leurs Maistresses, durant plusieurs mois ou plusieurs années, ou iusques à ce qu'ils eussent trouué quelques Cheualiers plus vaillans qu'eux, qui à force d'armes les peussent deliurer de leurs vœux, comme nous auons dit au Chapitre precedent. Je ne veux non plus parler des vœux de deuotion, que plusieurs personnes font, de dire tous les iours certaines prieres, ou petits offices ; de ne manger point de viande le Mercredy, comme la plus grand part font en Italie ; de ieusner certains iours ; de ne porter point de linge, iusques à ce que certaine chose soit arriuée ; de prendre & porter le Scapulaire ; le Cordón de S. François ; la Ceinture de S. Augustin ;

stin, l'Esclavage de la Vierge, ou mesme la hairé & le cilice: Toutes ces choses ne sont ny de mon gibier ny de mon inclination, & ie les laisse à ceux qui sont payez pour en parler; mon dessein est seulement de traiter de ces vœux guerriers, que les plus vaillans faisoient à la veille des batailles, ou mesme des Tournois, de faire quelque action memorable, & qui les fist remarquer & honorer par dessus tous leurs compagnons. Cette glorieuse coustume ayant esté inuentée par les Anciens, pour obliger tous leurs gens de guerre à faire des merueilles à l'enuy les vns des autres: Aussi ils y establirent plusieurs belles recompenses, mais par dessus toutes, l'honneur & la gloire qu'ils receuoient d'auoir accomply leurs vœux; estoit le plus digne payement qu'on leur peût faire; & ils employoient avec grand plaisir leur sang, leurs forces & leur vie, pour l'acquérir & pour le conseruer. Nous lisons dans l'excellent Roman de Tyrant le Blanc, que lors que l'armée des Chrestiens fut embarquée pour faire vne descente en Surie, tout proche de la ville de Tripoly. Le Roy de France estant Generalissime de toutes les forces Chrestiennes, Tirant le Blanc vint dans vn esquif, pour aborder le nauire du Roy, où estant monté, il trouua que sa Maiesté se faisoit armer, & que ses Aumosniers se preparoient de dire vne Messe seche; c'est à dire sans consecration, pource que sur la mer il n'est pas permis aux Prestres de consacrer l'Ostie, ny le Calice: Comme donc le Chapelain lisoit l'Euangile, Tyrant se vint mettre à genoux deuant le Roy, & supplia sa Maiesté de luy permettre de faire vn vœu, ce que le Roy luy permit tout incontinent, & luy tesmoigna qu'il en estoit bien aise; alors Tyrant le Blanc se leua de deuant le Roy, & luy ayant fait vne grande reuerence, s'en alla mettre à genoux deuant le Prestre, & le pria de luy presenter le liure des Euangiles, sur lequel posant les deux mains, il dit ces paroles à haute voix: *Puis que par la grace de Dieu tout puissant, i'ay esté receu à l'Ordre de Cheualerie, & que ie suis franc & libre de ma personne, & maistre de mes volontez, & que ie ne suis empesché ny attaché au service de qui que ce soit, qu'à celui du Roy de France, lequel m'a fait la grace de me permettre de faire ce dont ie l'ay tres-humblement requis; ie fais vœu à Dieu, & à tous les Saints qui sont en Paradis, & au Roy de France, General de l'armée Chrestienne, d'estre aujourd'huy le premier qui sortira & qui mettra le pied à terre contre les Infideles, & de demeurer au combat, & d'estre*

282 Le vray Theatre d'Honneur

le dernier qui me retirera dans les nauires.

Après que Tyrant le Blanc eut fait ce glorieux vœu en présence du Roy, plusieurs Cheualiers qui estoient presens, en firent de mesme à l'enuy; vn nommé Diophebus fit vœu d'aller escrire son nom avec la pointe de son espée sur les portes de la ville de Tripoly, nonobstant la resistance des ennemis; vn autre fit vœu, que si le Roy & l'armée mettoient pied à terre, qu'il s'approcheroit de si près des murailles de la ville, qu'il pourroit facilement y ietter vn dard ou vn jaelot; vn autre plus hardy, dit qu'il faisoit vœu d'entrer dans la ville, & d'aller enleuer vne des plus belles filles qui y fust, d'entre les bras de sa mere, & l'emmener prisonniere dans le camp, ou dans les nauires des Chrestiens, & la donner au fils du Roy; vn autre fit vœu d'aller arborer vn estendart Chrestien sur la plus haute tour de ladite ville. Plusieurs autres vaillans Cheualiers firent diuers vœux, & l'enuie qu'ils auoient de signaler leur valeur, leur fit entreprendre & executer des choses qui paroissoient impossibles. Il y auoit sur le Nauire du Roy plus de quatre cens cinquante Cheualiers, portans tous des esperons d'or, *tanti Cavalieri da speron doro erano nella naue del Re che excedeuano numero di 450.* plusieurs desquels, poussez d'une jalousie d'honneur contre Tyrant le Blanc, de ce qu'il les auoit preuenus, & qu'il s'estoit desia acquis cette premiere gloire, d'auoir esté le premier de tous à faire vn vœu, resolurent de l'empescher d'accomplir ce qu'il auoit promis; & pour se montrer plus vaillans que luy, ils firent tous leurs efforts, avec leurs galeres, fustes & legers brigantins, de prendre terre deuant que luy: mais Tyrant s'estant apperceu de leur dessein, fit pousser son vaisseau avec le plus de violence qu'il luy fut possible, & d'abord qu'il le sentit toucher la terre, il se ietta dans l'eau iusques aux espaulles, armé de toutes pieces, l'espée à la main, & apres auoir attaqué les Mores avec vn courage & vne vertu sans exemple, nonobstant leur nombre & leur resistance extrême, il accomplit glorieusement son vœu aux yeux du Roy, & de tous ses enuieux, qui pleins de rage & de jalousie faisoient aussi des efforts indicibles, & combattoient à merueilles. Diophebus qui estoit le second qui auoit fait vn vœu combatit tousiours proche de Tyrant, & fit sentir aux Infidelles la force de son bras, qui fut funeste à vn grand nombre d'iceux. Vn autre vaillant Cheualier nommé Richard l'Auantureux apres auoir tres-vaillamment combatu;

comme le Roy eut fait sonner la retraite, demeura tout seul avec Tyrant; & quoy qu'il eust dessein de l'empescher de se retirer le dernier dans les nauires, & de cette sorte l'empescher d'accomplir entierement son vœu, pourtant il luy ceda bon-gré, mal-gré qu'il en eust l'honneur de se retirer le dernier sans que toutefois la valeur de Tyrant le Blanc, dont il auoit esté tesmoin, luy eust fait quitter l'enuie qu'il auoit contre luy; car vn iour estans tous deux sur le nauires du Roy, comme sa Maiesté reposoit tout seul dans sa chambre, Richard l'accosta, & avec vne vigoureuse fierté, luy parla en cette sorte: Tyrant, si vous estes si hardy de dire que ie ne suis pas meilleur Cheualier que vous, ie vous deffie, & vous offre le combat *à toute outrance*; & en mesme temps il luy ietta son gantelet pour gage de bataille: Voicy les propres termes de l'Autheur, *Tirante se voi hauete ardire di dire chio non sia migliore Canalerio di voi, io vi offerisco la battaglia à tuto transito, & gittogli vn guanto per pegno*. Alors Tyrant tout esmeu de colere, voyant que ce ieune Cheualier le deffioit au combat avec si peu de raison, & sur vn fondement si foible, il leua la main & luy donna vn grand soufflet, *leuo la mano & dettegli vna gran guanchiata*, ce qui causa vne estrange rumeur dans le nauires, & le bruit en fut si grand, que le Roy s'estant esueillé, sortit de sa chambre l'espee à la main, & ayant appris le sujet de la querelle, il se voulut jeter contre Tyrant, qui se sauua promptement au Chasteau de Proüe; & là parant les coups que le Roy luy portoit, il luy dit: Sire, chastiez plustost ce mal-heureux Cheualier qui est cause de tout ce desordre, & qui ne s'estant iamais trouué en aucun fait d'armes, qu'en celuy du iour precedent, & n'ayant iamais auparauant veü vne espee nuë deuant ses yeux, a pourtant esté si temeraire de me deffier *à toute outrance*, sans aucun sujet: Et ie supplie vostre Maiesté de moderer sa colere contre moy, & considerer que si par mal-heur il demeueroit victorieux sur moy en ce combat, toutes les belles actions que i'ay faites luy seruiroient de trophée, & si ie le surmonte, ie n'auray pas grand gloire d'auoir vaincu vn ieune homme qui ne s'est iamais signalé en aucune occasion: En disant cela il print si bien son temps qu'il se ietta du nauires en bas dans son esquif, & se sauua, & peu de temps apres il fit sa paix avec le Roy. Cependant Richard demeura plein de desir de se vanger du soufflet qu'il auoit reçu, & cherchoit incessamment le temps & l'occasion de pouuoir se

284 Le vray Theatre d'Honneur

satisfaire dans le sang de Tyrant. Vn iour comme l'armée Chré-
tienne donnoit vn assaut general à la ville de Thunis, Tyrant
estant venu attaquer les Infidelles qui gardoient vne des plus
fortes tours, fut renuersé dans vn fossé, auquel il eust esté acca-
blé par la multitude des Barbares qui l'enueloppoient, si le ieu-
ne Richard, qui par bonne fortune se rencontra là, ne le fust
venu secourir; car apres auoir vaillamment combatu & chassé
ces Infidelles, il le releua, en luy disant; Tyrant, tu vois icy
ton Ennemy qui te peut donner la mort, ou te sauuer la vie:
Mais à Dieu ne plaise que ie consente que tu meures par les mains
des Mores, puis que ie suis assez heureux de le pouuoir empes-
cher; alors combatant vaillamment avec les siens, & ceux de
Tyrant qui s'estoient ralliez, il le secourut si bien qu'il le retira
de la mort, qui luy estoit asseurée, & alors il luy dit; Tyrant, à
present que te voila en seureté, ie t'aduertis que tu fasses tout
ce que tu pourras pour te bien deffendre; car apres que cette
occasion sera passée, ie te declare que ie feray tout mon possi-
ble pour t'oster la vie; à quoy Tyrant respondit; Cheualier, j'ay
trouué en toy tant de vertu, & tant de hardiesse, & ie recon-
nois que tu as rachepté ma personne & m'as donné la vie par
dès mouuemens remplis de tant de bonté & de generosité, que
ie me mets à genoux deuant toy, & te demande pardon de l'of-
fence que ie t'ay faite, ie te presente mon espée, & la mets en
ta main, afin que tu prennes sur mon sang toute la vengeance
que tu souhaites, te declarant qu'estant à genoux, & abatu à
tes pieds, ie receuray tout ce que tu feras avec beaucoup de pa-
tience. Alors Richard voyant le repentir & la reconnoissance de
Tyrant, l'embrassa avec grande affection, luy pardonna de bon
cœur, & depuis ce temps-là ils furent tousiours grands amis.

Reuenons maintenant aux vœux, & parlons de ceux que
les anciens Cheualiers faisoient auparauant que de commen-
cer les Tournois; dans le Roman de Perceforest, compo-
sé par Cressus le *sage Cler*: Parmi vn nombre infiny de gene-
reuses actions qu'il décrit pour représenter la glorieuse ambi-
tion des Cheualiers de son temps, vne des plus belles & des plus
hardies est celle des vœux qu'ils faisoient de mettre à fin des
entreprises tres-difficiles, ou de mourir à la peine. Dans le beau
Tournoy qui se fit entre les Chasteaux de Sydrac & de Tanta-
lon, au couronnement du Roy Gadifer d'Escoffe, ie ne trou-
ue rien de si admirable que les vœux que firent douze Cheua-

liers pour l'amour de Pergamon le vieux Cheualier, & de ses douze niepces les plus belles, & les plus gentilles Damoiselles qu'on eust peu trouuer au monde, & dont la plus âgée n'auoir pas vingt ans; Pergamon auoit fait dresser vn grand eschaffaut garny de feüillée, non seulement pour voir à son aise tous les beaux faits d'armes qui se feroient dans ce Tournoy: mais aussi pour y receuoir, & y faire bonne chere à tous les Cheualiers qui le viendroient voir. Il auoit amené avec luy douze vaillans Cheualiers, qui tous ensemble firent des vœux vn peu auparauant que le Tournoy se commençast.

Premierement, le Cheualier à l'Espreuier, qui portoit pour *Le premier vœu fait par le Cheualier à l'Espreuier.* armes de gueules à vne main & bras senestre, portant vn Espreuier, le tout au naturel, fit vœu à Dieu, & au bon Cheualier Pergamon, & aux nobles Damoiselles qui estoient dans la feüillée, & particulièrement à la belle & gentille Putelle, qui près de moy siet, & son cœur m'a donné, laquelle Blanche s'appelle, que quand ie seray appareillé de mes armes, & monté sur mon cheval, i'entreray dans le Tournoy, & liureray au Roy d'Escoffe, tant à faire, & le tiendray si court en fait d'armes, qu'il ne se pourra esloigner de vostre feüillée plus loing que d'un trait d'un arc; il sera ainsi si mort ne me deuance, ou affoleure de membres. Ce vaillant & courtois Cheualier fit ce vœu, pour fauoriser le bon Cheualier & Hermite Pergamon, & ses douze niepces, afin que les vns & les autres peussent facilement voir toutes les vaillances qui se feroient au Tournoy.

Le Cheualier à l'Aigle d'or, qui portoit sur son Escu de gueules à vn Aigle d'or, fit vn semblable vœu pour l'amour de Pergamon, & de toutes ses niepces; & particulièrement pour la belle Cassandre, & promit de faire tant par armes que le gentil Roy de Bretaigne Ferceforest ne les esloigneroit, en sorte qu'ils ne peussent connoistre son Escu, & les Escus de ceux que à luy tournoyeroient; ainsi vous le promets, dit-il, se mort ou affolure ne me destourne, & si i'ay vüé trop outrageusement pour l'honneur du gentil Prince, ie prie à Amours & à beauté d'Amie, qu'ils me veuillent excuser.

Le Cheualier à la fleur de Lys, qui portoit d'azur à vne fleur de Lys d'or, voua à Dieu, & promit à la belle Cresille, que d'abord qu'il seroit dans le Tournoy, il se mettroit du party le plus foible, & feroit tant par force d'armes à l'ayde d'Amours & d'Amie, que ceux qui auroient du pire deuiendroient les vi-

286 Le vray Theatre d'Honneur

etorieux ; & tout au contraire ceux qui croiroient de tenir la victoire seroient vaincus, en sorte que son bras donneroit l'honneur du Tournoy, à ceux du costé desquels il serangeroit. Il promet aussi de faire reculer iusques à la feüillée du Cheualier Pergamon, & des Pucelles, les vns & les autres, afin qu'ils peussent voir ceux qui feroient le mieux au Tournoy.

*Le quatries-
me vœu,
fait par le
Cheualier
au Cœur en-
fermé.*

Le Cheualier au Cœur enfermé, qui portoit sur son Escu, d'argent à un Cœur nauré & enfermé de gueules, voüa à Dieu, & promet à la belle *Esmerande*, que lors que le Cheualier à la fleur de Lys aura, comme il dit, remis au dessus celle des deux parties, du costé de laquelle il se mettra, ie me mettray du costé des autres, & feray tant par force d'armes qu'ils seront remis au dessus ; & demoureront en estat souverain dès lors-en-avant, & en fassent luy & tous ses aydants du mieux qu'ils pourront ; car ainsi l'ay voüé, si le tiendray.

*Le cinquies-
me vœu, fait
par le Che-
ualier au
noir Leo-
pard.*

Le Cheualier au noir Leopard, fit vœu à Dieu, & promet à la Pucelle *Codrille*, que lors qu'il seroit dans le Tournoy il feroit tant par force d'armes avant qu'il fust failly, qu'il démontreroit par trois fois le Roy d'Escoffe, & qu'il ameneroit les trois cheuaux iusques à la feüillée de l'ancien Cheualier Pergamon, & les presenteroit à la Pucelle *Codrille*, non pas, dit-il, que l'excellent Prince ne soit plus preux à cent doubles que ie ne suis : mais ainsi le voudra Fortune.

*Le sixiesme
vœu, fait par
le Cheualier
au noir
Lyon.*

Le Cheualier au noir Lyon, qui auoit pour armes, d'or à un Lyon de sable, ayant del'inclination pour le Roy d'Escoffe, fit vœu à Dieu, & promet à la belle *Plaisance*, que tout incontinent que le Cheualier au noir Leopard auroit démonté par force d'armes ledit Roy d'Escoffe, il le remonteroit sur vn autre cheual qu'il prendroit par force au Roy de Bretagne ; & qu'à la fin il prendroit prisonnier ledit Cheualier au noir Leopard & l'enuoyeroit à la Reine d'Escoffe, pour luy demander pardon de ce qu'il auoit fait au Roy son mary.

*Le septiesme
vœu, fait par
le Cheualier
aux trois
Papegaux.*

Le Cheualier aux trois Papegaux, qui portoit d'argent à trois Papegaux de synople, voüa à Dieu, & promet à la belle *Camille*, qu'il seroit des premiers au Tournoy, & des derniers, faisans tousiours tres-bien son deuoir, en sorte qu'il ne seroit iamais veü sans frapper, ou sans recevoir, & qu'il ne seroit renuersé par aucun Cheualier, pour vaillant qu'il peust estre : mais qu'il la viendroit prendre dans la feüillée pour la ramener dans son Hostel.

Le Cheualier à la blanche Estoile, qui portoit *de sable à une Estoile d'argent*, voüa à Dieu, & promit à la belle *Heleine*, que deuant que le Tournoy finist, il gagneroit *par droit d'armes*, tous les cheuaux des onze Cheualiers qui auoient fait, ou qui feroient des vœux, & qu'il les luy presenteroit tous, s'ils ne mou- roient dans l'Estour du Tournoy.

Le huitiesme vœu, fait par le Cheualier à la blanche Estoile.

Le Cheualier au Cerf azuré, qui portoit *d'or à un Cerf d'azur*, despité contre le Cheualier à la blanche Estoile, voüa à Dieu, & promit à la belle pucelle *Andromata*, qu'il jousteroit deux fois contre ledit Cheualier à la blanche Estoile, l'une en presence du Roy Gadifer d'Ecosse, & l'autre en presence du Roy Perceforest, & qu'il le feroit tomber à terre d'un seul coup de lance; & butre cela qu'il l'ameneroit par force, luy & son cheual deuant la feüillée, vis à vis de ladite pucelle *Andromata*, & que là bon-gré mal-gré qu'il en eust, il le renuerferoit de son cheual à terre par force d'armes.

Le neuuesme vœu, fait le Cheualier au Cerf azuré.

Le Cheualier aux trois Lyonceaux, portoit *de gueules à trois Lyonceaux d'azur*, il voüa à Dieu, & promit à la pucelle *Mincerue*, de jouster contre le plus vaillant Cheualier qui fust avec le Roy d'Ecosse, nommé le Bossu de Suaue, lequel iamais *aucun Cheualier n'auoit peu mettre ius d'un coup de lance*: mais pourtant son vœu fut, que s'il ne tenoit à glus ou à ciment, il le porteroit d'un coup de lance emmy le pré, & apres cela qu'il luy ayderoit à remonter à cheual, & puis à force d'armes & de bras, il le tireroit hors de la selle, & le ietteroit à terre, & presenteroit son cheual à la belle Mincerue, en la beauté de laquelle il auoit prins ce hardement; & outre cela il luy promit d'aller Tournoyer contre Claudius le Seigneur de Carleir, & faire tant par sa valeur qu'il l'ameneroit prisonnier à ladite Pucelle.

Cette armoirie est fausse à cause qu'il y a couleur sur couleur, ou bien il y a sujet d'enquerir.

Le dixiesme vœu, fait par le Cheualier aux trois Lyonceaux.

Le Cheualier au Griffon, qui portoit *d'or à un Griffon volant de gueules*, voüa à Dieu, & promit à la pucelle *Marmona*, qu'il feroit de si beaux faits d'armes dans le Tournoy, qu'il vaincroit tout le monde, & emporteroit l'honneur & le prix qui estoit reserué à celui qui seroit iugé y auoir le mieux fait; c'estoit vn Chapelet de perles, que les Anciens appelloient le Chapelet de proüesse.

Le onziemesme vœu, fait par le Cheualier au Griffon.

Le Cheualier au Dauphin, qui portoit *d'or à un Dauphin d'azur*, fit vœu à Dieu, & promit à la belle *Genieure*, & à toutes les autres Pucelles, de gagner à force d'armes, la plus belle

Le douziemesme vœu, fait par le Cheualier au Dauphin.

288 Le vray Theatre d'Honneur

& la plus riche chose qu'elles verroient dans le Tournoy; à sçauoir, cheuaux, bannieres, escus, heaumes, couronnes, bourslets, cimiers, caparaçons, & autres ornemens dont les Cheualiers sont parez, & de la leur apporter dans leur feüillée; *Et ainsi il doit aller à toutes les Damoiselles l'une apres l'autre, tant qu'il aura à toutes douze leurs cœurs accomplis & leurs desirs, & elles luy ont promis de demander sans feindre leurs propres desirs.*

Voila les douze vœux que les douze Cheualiers firent pour l'amour de Pergamon (qui les auoit si bien reçeus & si bien festinez dans son Chasteau,) & pour l'amour de ses douze niepces, la beauté & la gentillesse desquelles obligea tous ces genereux Cheualiers à entreprendre des choses qui paroissoient presque impossibles à faire; Pourtant le Dieu des Batailles & le Dieu d'Amour les fauoriserent si puissamment, qu'ils accomplirent tres-heureusement leurs vœux, comme les Croniques de Cressus, Aumosnier du Roy Perceforest, le descriuent bien amplement au Chapitre 150. du premier Volume.

*Les souhaits
& les de-
mandes des
douze Pucel-
les au Che-
ualier du
Dauphin, qui
les accom-
plit heureu-
sement à
force d'ar-
mes.*

Et quant au Cheualier au Dauphin qui auoit fait vœu d'accōplir tout ce que les douze Pucelles desireroient chacune en son particulier; il se presenta premierement à la Pucelle Genievre, qui luy tesmoigna l'enuie qu'elle auoit d'auoir le heaume d'un des plus vaillans Cheualiers qui combatit au Tournoy, nommé le Tors de Pedrac; il estoit tout enrichy de pierreries, & luy auoit esté donné par la belle Pucelle Lyriope.

Le second vœu qu'il accomplit, fut pour le souhait que fit la pucelle Marmona, d'auoir la banniere des douze Cheualiers de la Reine Lyriope, femme du Roy Perceforest, qui portoient vne rose blanche au quartier dextre de leurs Escus. *Si m'est aduis,* dit-elle au Cheualier, *que la banniere qu'ils font porter par-deuant eux est d'un verd samit, & au milieu vne Reine si bien pourtraite, & vestüe de couleur, que c'est tres-belle chose à regarder, si vous prie que fassiez, que ie l'aye, car ie la desire auoir.*

La Pucelle Minerue, fut la troisieme qui luy declara ce qu'elle desiroit auoir; *i'ay veü,* dit-elle, *deuant un Cheualier les loges de la Reine d'Angleterre, qu'une des Dames a paré de son habit de reuerence, fourré de blanches hermines, si vous prie que ie l'aye, car c'est tout mon desir.* C'estoit vn petit manteau ou roquet, lequel les anciens Cheualiers appelloient *vne cloche*, pource qu'il estoit fait en forme de cloche, & qu'il y auoit aussi plusieurs pe-
tites

tites sonnettes ou cloches attachées alentour, comme la Description qu'en fait Cressus le tesmoigne assez, lors le print à regarder *es deffours es deffus pour les affrois es les bandes tissées d'or qui entour estoient; es sçachez que la cloche estoit toute entour par droite noblesse, pour pendre de clochettes d'argent, qui sermoient si doucement au remuer, que c'estoit un déduit à l'ouïr.* Les Dames de la plus haute condition en portoient vn pour couvrir leur gorge, comme le mesme Auteur le dit en cet endroit là; *l'habit fut trouué pour grandeur es pour simpleesse; car il couuroit le sein des Dames, &c.*

La quatriesme fut la pucelle Andromata, qui demanda au Cheualier au Dauphin vn tres-bel Escu, que la Reine Ydore auoit donné au Roy Perceforest son mary; *il estoit de fin azur, semencé de tynslines de fin or volant, qui iettoient si grande clarté au Soleil quand on remuoit l'Escu, qu'il estoit auis qu'il ardist.*

La belle Heleine fut la cinquiesme, pour laquelle le Cheualier au Dauphin accomplit son vœu; elle luy demanda *vn blanc canise, dont le Roy Porrus estoit orné; c'estoit vne riche cotte d'armes que la Reine sa femme luy auoit donnée, toute parsemée d'Escussions volans qui iettoient grande clarté au Soleil.*

La sixiesme Pucelle qui s'adressa au Cheualier du Dauphin, fut la belle Camille, laquelle luy fit connoistre qu'elle desiroit auoir le heaume d'un certain Cheualier qui estoit dans le Tournoy, lequel estoit *paré sur le comble d'un Paon, faisant la rouë par artifice es maistrise, branlant, es tabourinant les penes de sa queue les vnes contre les autres, aussi doucement comme s'il fust en vie, pardeuant sa femelle; es si auoit le bec ouuert, es ordonné par art en telle maniere, que là où le vent fraploit dedans, il iettoit les cris aussi hautains, comme il eust fait s'il eust esté en vie, en appellant sa femelle, dont ceux es celles qui le regardoient auoient grand merueille que ce pouuoit estre, ne s'il estoit en vie.* La Pucelle luy dit qu'il n'y auoit rien au monde qu'elle desirast avec tant de passion: *Car ie crois, dit-elle, que le Paon qui dessus le heaume est, soit fait par enchantement:* Et dit encore le Croniqueur, *que ledit Paon iettoit si grande clarté aux rais du Soleil, qui dedans la rouë fraploit que pierres precieuses, ne fin or brun ne fust à comparer.* Le Cheualier qui portoit ce beau cymier, estoit nommé Helamon.

290. Le vray Theatre d'Honneur

La belle Plaisance fut la septiesme qui declara au Cheualier du Dauphin son souhait; elle auoit veü vne tres-belle banniere que les Cheualiers Anglois auoient fait planter au milieu du Camp pour se rallier, il y auoit au bout vn pommeau ou bou-le d'or, & au dessus vn cygne au naturel, d'une posture effarouchée, semblable à celle qu'il tient pour deffendre ses petits; il estoit representé avec tant d'artifice, qu'il chantoit ne plus ne moins que s'il eust esté en vie, & si auoit vne tres-belle escharpe de taffetas, attachée au col avec vne enseigne de pierreries. Elle pria donc le vaillant Cheualier du Dauphin de la luy apporter apres qu'il l'auroit gagnée par sa valeur.

La huitiesme, qui dit son desir au Cheualier du Dauphin, fut la Pucelle Codrille; laquelle le pria de luy apporter vne tres-belle cotte d'armes, & le cheual richement caparaçonné d'un Cheualier qu'elle luy montra; *car il m'est aduis*, dit-elle, *que ce soit la plus noble parure que ie visse oncques*. Le Cheualier qui'en estoit orné, auoit nom *Estonné*, auquel vne tres-gentille Damoiselle qu'il aimoit, auoit fait ce present vn peu auparavant le Tournoy: Les armes qui estoient representées en broderie sur ladite cotte d'armes, & sur la housseure du cheual estoient *d'azur frété d'or*, avec plusieurs autres ornemens de fleurs en broderie d'or & de soye, & de clochettes d'argent.

La Pucelle Esmeraude fut la neuuesme qui declara son souhait au Cheualier du Dauphin; elle le supplia de luy donner vn beau manteau de samit verd, tout semé de fleurs & d'oyseaux en broderie, fourré d'hermines, lequel elle auoit veü donner à vn Cheualier par vne Dame qui estoit dans les eschafauts des Reines; il estoit nommé *Dagons*, Comte de Roche dure en Escosse.

La dixiesme Pucelle qui decouurit son souhait au Cheualier au Dauphin, fut la belle Cressille; elle le pria de luy apporter vne tres-riche cotte d'armes que portoit vn ieune Cheualier qu'elle luy montra, nommé *le Sire de Colteuch*. Elle estoit toute couuerte de lames ou giron d'or; elle le supplia aussi de rascher d'auoir vn tres-beau chapeau, paré de mesme que la cotte d'armes, lequel ce Cheualier portoit sur son casque.

La belle Cassandre fut la onzieme qui decouurit son desir au Cheualier du Dauphin, elle le coniuira de faire tous ses efforts pour auoir vne riche cotte d'armes, dont *la Damoiselle au*

Chasteau d'estain, auoit paré vn Cheualier nommé *Peleon*, lequel elle aimoit, apres qu'il se fut signalé dans le Tournoy; ce riche habillement estoit de soye, semé de fleurs & d'oyseaux sans cousture, fait à l'aiguille, en façon de point d'Espagne, le plus beau qu'on eut iamais veü.

La douziesme qui fit son souhait, fut la Pucelle Blanche; elle tesmoigna au Cheualier au Dauphin, le grand desir qu'elle auoit, qu'il desployast toutes ses forces pour gagner à force d'armes vne Couronne ou cercle d'or que la Reine d'Escoffe auoit donnée au Roy son mary; c'estoit la mesme qu'elle auoit eüe à son Couronnement, *si belle, si riche & si noble que au monde n'auoit sa pareille*. Toute l'Histoire de Troye y estoit grauée, elle estoit enrichie de perles, de diamans, de rubis & d'esmeraudes, & exaulcée à l'Imperialle de fleurs de lys d'or, & de plusieurs oyseaux faits d'un art si admirable, qu'ils chantoient melodieusement: bref elle estoit si riche que le Roy Gadifer ne vouloit pas se hazarder à la porter dans le Tournoy, de peur qu'elle ne fust rompuë en combatant: mais la Reine sa femme qui la luy auoit posé sur son heaume, luy tint ce langage plein de generosité, qui l'obligea à la porter sans apprehension. *Sire, vn Prince ne doit plaindre fors honneur, quand elle amendrist en luy, & ne doit regarder qu'elle couste, mais qu'il l'ait; car tout l'or du monde ne suffiroit, mille ans seroit le cercle en vostre tresor, que vous n'y auriez demy dragme d'honneur, vous le porterez par mon conseil pour vostre honneur exaulcer, & s'il est rompu sur vostre heaulme au tranchant de l'espée par bras de preux Cheualier, plus noblement ne peut estre départy; adonc recueilliront Herauts & Menestriers les pieces, & en auront la richesse, qui ne fait à priser à Gentil-homme, & vous en aurez la louange & l'honneur qui feront corner les trompettes & les bucines par le monde à tousiours: Et se aucun preux Cheualier le gagne, ce n'est pas ioyel à hommes, il sera présenté à aucune Pucelle de valeur, dont mainte proüesse sera encore faite, pour l'occasion d'elle & du cercle; car i'ay ouurier qui vn plus beau m'en fera à loisir. Quand le Roy eut entendu la Reine, il luy sceut si grand gré, qu'il ne se pût tenir de l'accoller, & dit, Dame, vostre parler a osté de mon cœur ce qui empirer le pouuoit, & pour ce ie porteray le cercle pour l'amour de vous: or doint Dieu que i'en acquierre honneur.*

Paroles tres-generouses de la Reine Lydore à son Mary Gadifer Roy d'Escoffe, en luy donnant le beau cercle d'or.

La Pucelle Blanche qui souhaitta d'auoir ce noble cercle, enuoya au Cheualier du Dauphin vne tres-belle lance avec sa

Les Dames enuoyoient des presens

292 Le vray Theatre d'Honneur

aux Chevaliers pour les obliger à mieux combattre.

manche rouge, afin qu'il eust plus de courage, de force, & de volonté à accomplir son desir. En fin le bon-heur fut si grand, & la Fortune fauorisa tellement le Cheualier du Dauphin, que les douze pucelles furent entierement satisfaites en leurs souhaits; & il n'entreprit rien dont il ne vint à bout avec tres-grand honneur, & la huée du Tournoy estoit toute pour luy. *Si deuez sçauoir*, dit l'Histoire, *qu'il n'estoit adonc plus grande noblesse, que de voir la feüillée de l'Hermite ou vieux Cheualier Pergamon pour les noblois qui estoient pendus au dehors; là où le vent & le Soleil frappaient par dedans, qui faisoient l'or & l'azur resplendir; & sçachez que grand nombre des Dames & des Damoiselles des hours n'auoient pas peu d'enuie de ce que tous les regards du Tournoy estoient sur les ioyaux des douze Damoiselles, & sur la Noblesse qui est entour leur siege; Et ailleurs il est dit, que la beauté des douze Pucelles estoit si grande, que c'estoit un droit Paradis à regarder.*

La description de tous les combats, soit à la iouste, soit à l'espée, qui se firent dans cet admirable Tournoy, est charmante, & ie ne trouue point de Lecture plus diuertissante, ny qui allume avec plus d'ardeur le courage aux ieunes gens, & qui leur donne plus d'enuie d'acquérir de l'honneur, & se pouffer avec affection aux penibles & dangereuses entreprises.

Nous trouuons dans plusieurs autres Romans des vœux que les Cheualiers faisoient en diuerses rencontres, dans celuy d'Isaïe le Triste, fils de Tristan de Leonnois, nous lisons comme le vaillant Cheualier Marc, fils dudit Isaïe, le Comte Her-go, & Henry de Lyon firent des vœux avec leurs Maistresses, par le moyen desquels ils chasserent les Payens qui les tenoient assiegez dans vne Tour, & en tuerent les plus vaillans.

Dans le beau Roman de Lancelot du Lac, au second Liure au Chapitre qui parle du Tournoy qui se fit deuant le Chasteau de la Marche, auquel Boort eut la huée, & pour le prix il eut la gloire d'estre assis dans vne chaire d'or; & outre cela il eut permission de choisir pour sa Maistresse, la plus belle Damoiselle qui fust en l'Assemblée. Nous lisons douze vœux assez gail-lards, que firent douze ieunes Cheualiers, en faueur d'une Dame, à laquelle ils estoient obligez.

Le premier, fut *Galaad le Petit*, qui fit vœu, & promit à cette Dame, que durant vne année en ioustant contre tous les

Cheualiers qu'il rencontreroit, il mettroit vne de ses jambes sur le col de son cheual, & qu'il luy enuoyeroit les harnois & les armeures de tous ceux qu'il vaincroit.

Le second, nommé *Calibor aux dures mains*, fit vœu de faire tendre son pavillon proche de la premiere forest où il y auroit vn grand chemin, & qu'il demeureroit là, iusques à ce qu'il eust conquis à la joust dix Cheualiers, & promit à ladite Dame de luy enuoyer leurs cheuaux.

Alphazar le gros, fut le troisieme qui voïa de n'entrer iamais en maison ny en Chasteau qu'il n'eust vaincu dix Cheualiers, & promit à la Dame de luy enuoyer leurs heaumes.

Le quatriesme, de qui le nom a esté oublié, fit vœu qu'il ne toucheroit iamais avec aucune Damoiselle nud à nud, que premierement il n'eust vaincu quatre Cheualiers, & promit à la Dame de luy enuoyer leurs espées.

Melior de l'Espine, fut le cinquiesme qui voïa, que durant vne année entiere, lors qu'il rencontreroit quelque Cheualier conduisant vne Damoiselle, il se combatroit à luy à la lance & à l'espée, iusques à ce qu'il eust conquis la Damoiselle, & promit à ladite Dame que toutes celles qu'il gagneroit à ce ieu il les luy enuoyeroit pour la seruir.

Le sixiesme, fut *Aualore le fer ou le felon*, qui voïa & promit à la Dame, qu'il couperoit la teste à tous les Cheualiers qu'il vaincroit, & les luy enuoyeroit.

Patrides au cercle d'or, fut le septiesme qui fit vœu, & promit qu'il ne rencontreroit point de Damoiselle conduite par vn Cheualier qu'il ne la baïst, par amour ou par force, si elle luy plaisoit, ou qu'il mourroit à la peine; ce vœu & le precedant aussi, sont contre le serment que les Cheualiers faisoient anciennement à leur reception; car ils iuroient de ne combattre iamais que pour l'honneur, & qu'ils n'exigeroient aucune faueur des Dames que de gré à gré, & par toute sorte de douceur & de ciuilité.

Meldon le Enuoyié, fut le huietieme qui voïa qu'il monteroit à cheual vn mois entier, avec sa chemise seulement, sans aucun harnois, ayant son heaume lacé, l'Escu pendu à son col, la lance au poing, & l'espée au costé: & pourtant il promit qu'en cet estat il jousteroit contre tous les Cheualiers qu'il rencontreroit, & que s'il en vainquoit quelques-vns, il enuoyeroit

294 Le vray Theatre d'Honneur

leurs cheuaux à ladite Dame ; ie trouue ce vœu plein de folie & de temerité.

Le neufiesme qui fit son vœu, fut *Gargolant le fort*, il promit à la Dame qu'il prendroit la Reine Genievre, femme du Roy Artus, encore qu'elle fust deffenduë par quatre Cheualiers, & qu'il la luy enuoyeroit, & iura qu'il se feroit tuer, ou qu'il accompliroit sa promesse.

Malaquin le Galois fut le dixiesme, il voïa qu'il ne cesseroit jamais d'errer par le monde, iusques à ce qu'il eust trouué la plus belle Damoiselle qui y fust, & qu'il la prendroit en quelque lieu qu'elle fust, & promit à ladite Dame de la luy amener pour la seruir en dépit de tout le monde; ce vœu estoit encore contre la ciuilité, contre le respect, & contre l'honneur que les parfaits Cheualiers ont accoustumé de porter à celles de ce beau sexe.

Le onzieme, fut *Agriscolle à la belle barbe*, il voïa que pour tout habit & pour tout harnois, il ne vestiroit que la chemise de sa Maistresse, & pour tout casque ou chapeau, il ne porteroit que sa guimpe, c'est à dire sa coiffe, ou sa coiffure, alentour de sa teste, & qu'en cet equipage il ne se seruiroit pour toutes armes offensives, que d'une lance, avec laquelle il jousteroit iusques à ce qu'il fust vaincu, ou qu'il eust abatu dix Cheualiers, lesquels il enuoyeroit prisonniers à ladite Dame; ce Cheualier estoit fou, temeraire & extraua-gant tout ensemble, & ie m'imagine qu'il trouua bien peu de Cheualiers qui voulussent joster contre luy; car ceux qui le rencontroient deguisé en cette sorte, le deuoient plustost prendre pour vn homme aliené de son esprit, que pour vn Cheualier d'honneur.

Vn Cheualier, nommé *le Los Hardy*, fut le douzieme qui fit vn vœu assez bizarre, & qui sans doute luy donna bien de la peine & de l'ennuy; car il promit que durant vne année il monteroit tousiours sur son cheual sans luy mettre aucune bride, aucune attache, corde ny licol, avec quoy on le peust conduire, & qu'il le laisseroit aller à sa fantaisie par tout où il voudroit sans l'en empescher; & que pourtant il jousteroit contre tous les Cheualiers qu'il rencontreroit, iusques à trente; que s'il estoit assez heureux pour en vaincre quelques-vns, il enuoyeroit à ladite Dame leurs noms, leurs ceintures, & leurs aulmosnieres; si son cheual estoit entier, comme en effet tous ceux

des anciens Cheualiers l'estoient, il y auoit vn grand plaisir de le voir en campagne parmy des cauals.

Le vaillant Cheualier Boort fit aussi son vœu, & promit à la Dame de luy amener la Reine Genieue, & la prendre en dépit de tous les Cheualiers qui la voudroient deffendre, excepté de Lancelot du Lac, lequel il redoutoit & respectoit comme le plus vaillant qui fust au monde.

Dans le mesme Roman, nous lisons le vœu que les cent cinquante Cheualiers de la Table Ronde firent, d'aller à la quête du *Saint Greal*, & de reuenir dans vn an en dire des nouvelles au Roy Artus. Le *saint Greal* estoit vn grand Bassin, ou autre grand vaisseau fait en façon de corbeille, rempli de toute sorte de viandes exquises, tres-bien apprestées, & de breuuages excellens & frais, qui se presentoit aux sages & vaillans Cheualiers que Dieu vouloit fauoriser de cette grace; il estoit porté sur les tables, sans qu'on vist personne, & estant couuert d'une tres-fine nappe, que les vieux liures nomment *vn blanc samit*, il se decouuroit, & les plats bien remplis de differens mets se rangeoient d'eux-mesmes, & alors il ne tenoit qu'à ceux auxquels il estoit présenté, de bien manger & de bien boire, en sorte qu'ils en estoient parfaitement rassasiez; & puis tout à coup il disparoissoit de deuant eux, laissant vne merueilleuse odeur dans le lieu où il auoit esté dressé. Le vaillant Galaad fils de Lancelot du Lac, apres qu'il eut esté fait Cheualier par le Roy Artus, mit fin à cette merueilleuse aduanture, & à toutes les autres qui estoient dans le Royaume de Logres, au temps du Roy Artus; il remplit le siege perilleux qui estoit alentour de la Table Ronde, sur lequel iamais personne ne s'estoit assis auparauant luy, sans estre consumé par le feu, & reduit en cendre. Il tira l'espée qui estoit au perron merueilleux, & fit plusieurs autres actions admirables qui luy auoient esté reseruées comme au plus vaillant Cheualier du monde.

*Description
du S. Greal
tant renom-
mé par les
Romans.*

Voila quelques exemples des vœux honorables que faisoient jadis les Cheualiers qui estoient les plus ambitieux d'acquiescer de l'honneur, lesquels deuroient estre imitez par nos ieunes Guerriers, aussi bien que toutes les autres belles & vertueuses actions de ces Heros des siecles passez; pourueu toutefois qu'on ne les fist pas si ridicules, comme quelques-vns de ceux que nous auons décrit.

Ce n'est pas vne chose de laquelle il se faille moquer; &

296 Le vray Theatred'Honneur

personne ne doit faire vn vœu qu'il ne sçache fort bien qu'il a toutes les parties requises pour le bien accomplir; & qui plus est il ne les faut pas faire iniustes ny criminels comme firent ces garnemens dont l'Escripture Sainte parle, qui firent vœu de ne boire ny de manger iusques à ce qu'ils eussent tué S. Pol; mais il les faut seulement faire pour l'augmentation de la gloire de Dieu, pour la propagation de la Foy; pour le service de nos Princes Souuerains; pour le bien de nostre Patrie; pour l'honneur des Dames; pour le soutien des pauvres oppressez; & generalement pour tout ce qui est iuste, honorable, modeste, & selon les bonnes mœurs; encore faut-il prendre garde pour les rendre profitables de les faire avec la preuoyance, la prudence, & la sagesse requise, afin de ne rien entreprendre contre la possibilité humaine; car si par orgueil & par presumption nous faisons autrement, nous serions confondus en nos desseins, & nous y acquerriens plus de honte que de satisfaction, & plus de mespris que de gloire.



DE PLUSIEURS CHOSES REMARQUABLES qu'on obseruoit anciennement à la reception des Cheualiers; & comme ils estoient armez par les plus vaillans & plus renommez: Et de la signification mystérieuse de toutes les pieces de leurs harnois.

CHAPITRE XXII.



Le Chapitre deuroit estre ioint aux quatre premiers de ce Liure, qui traitent particulièrement des ceremonies qui se faisoient à la creation des nouveaux Cheualiers: mais cette matiere ne s'estant pas présentée à mon esprit, ie n'y ay pas discouru si amplement des significations & enseignemens mystérieux qu'on faisoit jadis aux ieunes Gentils-hommes, que les vieux liures nomment quelquefois *Damoiseaux*, *Varlets*, *Bacheliers*, ou *Escuyers*, comme ie fay en celuy-cy, où les curieux apprendront qu'il n'y auoit aucune piece

piece desdites armes , qui n'eust son symbole significatif , representant le deuoir d'un parfait Cheualier.

Après que le Cheualier auoit veillé à l'Eglise , & qu'il s'estoit baigné dans un bain , le iour precedent de la reception , il estoit reuestu par les Herauts d'armes , & quelquefois par les Dames , d'habillemens blancs , pour tesmoigner la pureté & la simplicité de son cœur , & qu'il estoit net de corps & d'ame , & exempt de reproche & de blasme ; Elles luy donnoient particulièrement une escharpe , ou une ceinture , laquelle elles luy mettoient alentour de ses habits blancs , & luy disoient : *Sire Damoiseil* , nous vous auons ceint & estraint les vestures que nous vous auons vestues entour vos costez de cette ceinture , qui signifie que d'ores-en-auant doit estre enclos & estraint dedans vous toute netteté & toute courtoisie , toutes vertus , & toutes bonnes mœurs. Perceforest
second volume ch. 121. Après cela il estoit mené au lieu où le Roy , ou quelque autre renommé Cheualier luy deuoit donner l'accolade ; il estoit accompagné en grand triomphe , les tambours , trompettes & clairons sonnans deuant luy , & les principaux Cheualiers portans sur des carreaux de velours , ou autrement en leurs mains toutes les pieces des armes qu'on luy deuoit endosser ; & aussi son espée , ses esperons , sa lance & sa cotte d'armes ; Et puis lors qu'ils estoient arriuez à l'Eglise , auparauant que la Messe se dist , les Cheualiers le reuestoient de toutes ses armes , excepté du casque , de l'escu , & de sa lance qu'on luy donnoit après qu'il estoit reçu.

Le premier luy mettoit un *hoqueton* , & luy disoit , *Sire Damoiseau* , ie vous reuets de ce hoqueton , qui signifie que vous ferez curieux & soigneux en toutes vos actions , de suiure la raison , & d'exaulcer vostre nom en toute proüesse & bonne renommée.

Le second luy aydoit à vestir un *Aubergeon* (ce sont armes anciennes qui ne sont pas en vſage à present ,) & puis luy disoit , *Sire Damoiseil* , ie vous ay vestu cet Aubergeon , qui vous donne à entendre , que d'ores-en-auant vous deuez auoir le cœur plein de courage & de hardiesse , & que vous deuez estre entreprenant , & tout remply de genereux desſeins.

Le troisieme luy mettoit ses cuissars & ses chausses de fer , & luy representoit qu'il ne deuoit pas auoir les jambes endormies , mais legeres & promptes d'aller en tous lieux pour souste-

nir le droit des pauvres & des oppressez , sans aucune conuoitise de gain ou de recompense des-honneste , n'ayant deuant les yeux que la raison , l'equité , l'honneur & la Iustice , qui deuoient estre ses guides.

Après venoit vn autre Cheualier qui luy chaussoit des espons dorez, & par-fois aussi c'estoit sa Maistresse, ou quelque autre Dame qui luy en mettoit vn, comme nous auons remarqué cy-deuant ; & alors on luy disoit , que les esperons qu'on luy mettoit , ne luy deuoient pas seulement seruir à piquer son cheual pour l'inciter à aller plus viftement , mais aussi pour luy donner à entendre , que la vertu & l'honneur deuoient estre les seuls aiguillons pour le pouffer aux belles actions.

Vn autre Cheualier s'en venoit deuant luy avec vne belle espée dorée, laquelle il tenoit assez haut , & puis la luy presentoit , en luy tenant ce discours , *Damoisel* , baisez cette espée que ie vous presente , & faites paix & amitié avec elle, afin qu'elle vous ayde en toutes occasions , & là où la Iustice & l'honneur vous appelleront, frappez-en vigoureusement contre vos ennemis, iusques à ce que vous en ayez victoire: alors l'on luy faisoit baiser l'espée sur la garde & sur la lame , & puis le Cheualier la mettoit dans le fourreau , & la venoit mettre au costé du Damoiseau ; & luy disoit encore, que cette espée dont son costé droit estoit honoré , luy donnoit à connoistre qu'il deuoit estre le Protecteur des Temples du vray Dieu, le Champion des Dames , des vefues, des orphelins , des Cheualiers, de tous les oppressez , & de tous ceux qui auroient besoin de son secours en iuste querelle.

Après que le ieune Gentil-homme pretendait estoit ainsi armé en presence de celuy qui luy deuoit donner l'accolade, l'on faisoit dire la Messe du S. Esprit , laquelle il entendoit en cét estat, tousiours à genoux le plus près de l'Autel qu'il se pouuoit, vn peu au deuant du Cheualier de qui il deuoit receuoir l'Ordre ; & après que la Messe estoit acheuée, l'on luy donnoit l'*accolée* , ou l'*accolade* ; & on luy mettoit le colier de l'Ordre , comme nous auons dit cy-deuant au Chapitre second, & l'on luy faisoit prester le serment , ayant les mains sur les Euan-giles.

Après venoit vn Cheualier qui portoit vn Escu , sur lequel estoient peintes les armes de la maison du ieune Cheualier ; il le luy pendoit au col , & le luy aydoit à mettre à la main & au

bras gauche, en luy disant, *Sire Cheualier*, ie vous donne cét Escu pour deffendre vostre corps des coups de vos ennemis, & pour les attaquer plus hardiment; & pour vous donner à entendre que vous rendrez vn plus grand seruice à vostre Prince Souuerain, & à vostre Patrie, en vous bien deffendant & conseruant vostre personne qui leur est beaucoup chere & precieuse, que si vous tuez beaucoup de leurs ennemis: Cette sorte d'arme deffensiue est aussi celle où l'on a representé les armoiries, qui sont les marques & les recompenses de la vertu de vos Predecesseurs, taschez de vous rendre digne de les porter, & de tascher d'accroistre le lustre de vostre famille par vos belles actions; & d'adiouster aux blazons que vous auez reçu de vos Peres, quelque chose qui fasse connoistre que vostre vertu est semblable à ces fleuves, qui estans petits en leur source, sont alléz tousiours en augmentant.

Incontinent apres venoit celuy qui portoit le heaume ou casque du nouveau Cheualier, & le luy mettant sur la teste avec les deux mains, luy disoit, *Sire Cheualier*, tout de mesme que la teste est la principale partie du corps humain, aussi le heaume qui la represente est la plus noble piece des armes du Cheualier, d'où vient qu'on le pose sur l'escu d'armes qui represente le reste du corps; & comme la teste est la citadelle où resident les facultez de l'ame, & où se forment les belles pensées, il faut aussi que lors que vous armez vostre teste de ce casque vous n'entrepreniez rien qui ne soit iuste, hardy, glorieux & releué, & que vous n'employez point ce glorieux ornement de vostre chef en des actions basses & peu importantes: mais que vous taschiez par vostre valeur de le couronner, non seulement de vostre bourlet de Cheualerie, mais de quelque plus glorieuse couronne qui vous sera donnée pour la recompense de vostre vertu.

En suite de cela, l'on sortoit de l'Eglise en ceremonie, le Cheualier reçu estant à costé de celuy qui luy auoit donné l'accolade; & puis vn ancien Cheualier amenoit vn beau cheual houffé & caparaçonné fort richement, les armes du ieune Cheualier peintes ou brodées sur les quatre coins du caparaçon, le chanfrain orné du cimier, semblable à celuy qui estoit sur le casque du nouveau Cheualier, & le luy presentant de la sorte luy disoit; Voicy le noble cheual qui vous est destiné pour vous ayder à mettre à fin vos glorieuses entreprises, Dieu

P p ij

300 Le vray Theatre d'Honneur

veuille qu'il puisse seconder vostre valeur , & que vous ne le conduisiez qu'aux lieux où l'honneur & la renommée s'aquie-
rent. Apres cela le nouveau Cheualier montoit habilement à
cheual , & le plus souuent d'un plain saut, sans mettre le pied à
l'estrier, encore qu'il fust armé de toutes pieces; car auparauant
que de s'oser presenter à receuoir l'Ordre de Cheualerie , les
ieunes Gentils-hommes s'occupoient sans cesse aux plus peni-
bles exercices de la guerre , & s'accoustumoient à monter à che-
ual , & à voltiger tout armez , & de cette sorte se rendoient
leurs armes aussi familiares comme leurs habits , & comme leurs
membres.

Vn autre Cheualier venoit en mesme temps qui luy presen-
toit vne lance , & vn autre sa cotte d'armes & son mantelet ou
volet , & luy faisoient encore plusieurs admonitions. En cet
estat il faisoit faire quelques passades à son cheual , & luy don-
noit carriere en presence de tous les Cheualiers , & puis met-
toit pied à terre, bailloit son Escu à son Escuyer , & son casque
& sa lance à quelques autres *varlets* , ainsi appelloit-on les Pa-
ges en ce temps-là ; & ayant pris vn chapeau ou tocque de ve-
lours avec des plumes, il s'en alloit au Palais du Prince où les
Dames le receuoient avec des grands tesmoignages de ioye &
d'affection ; & puis le defarmoient piece à piece , & luy met-
toient sur les espauls vn tres-riche manteau d'escarlate , fourré
d'hermines, s'il estoit fils de Roy ou de Prince, ou bien de me-
nu vair, s'il estoit seulement Gentil-homme; & puis il estoit assis
au haut bout de la table apres le Prince, & benit & felicité sans
cesse des autres Cheualiers & des Dames , & les trompettes ne
cessoient de faire mille fanfares. Apres le disner le plus souuent
l'on dressoit des Tournois pour esprouuer les nouveaux Cheua-
liers , & le soir le bal se tenoit, où l'on donnoit le prix au victo-
rieux , & où les nouveaux Cheualiers paroissoient tres-bien
vestus, & tres-galants pour plaire aux Dames , & pour les o-
bliger à leur donner quelques faueurs , dont ils peussent fai-
re parade dans les Ioustes , dans les Tournois , & dans tou-
tes les Assemblées , ou pardons d'armes où ils se rencontre-
roient.

J'ay trouué vne plus particuliere & plus expresse interpreta-
tion des armes du Cheualier , laquelle ceux qui auront grand
loisir de lire ne trouueront pas mauuaise, puis que ie l'ay tirée
d'un traité que Simphorien Champier a fait de l'Ordre de Che-

ualerie, lequel m'a esté communiqué par le Reuered Pere Garland, Prestre de l'Oratoire (tres-docte, tres-curieux, & tres-obligant personnage,) parmy vn nombre de belles choses dont il m'a fait part.

L'on donne, dit-il, vne espée au Cheualier, faite en forme de Croix, pour signifier que tout de mesme que nostre Seigneur vainquit le Peché & la Mort sur l'arbre de la Croix: tout de mesme le Cheualier doit surmonter ses ennemis par le moyen de son espée qui est faite en croix. L'on donne aussi vne espée au Cheualier pour maintenir & faire Iustice, qui est denotée par l'espée.

La lance est donnée au Cheualier, pour symbole de verité, à cause qu'elle est droite; & le fer de la lance signifie le pouuoir & l'auantage que la verité a par-dessus le mensonge, & le pennon ou banderolle qui est au bout, fait voir que la verité se montre à tout le monde à descouuert.

Le casque est donné au Cheualier, pour denoter la honte, la pudeur, & l'humilité; car tout de mesme que ces trois qualitez font baisser les yeux contre terre à ceux qui les possèdent; ainsi le casque empesche le Cheualier de regarder en haut & de deuenir trop orgueilleux: Et tout de mesme que le casque defend le chef, qui est le plus haut & le principal de tous les membres de l'homme, aussi la honte empesche le Cheualier de faire de vilaines actions, & la noblesse de son courage ne s'abandonne iamais à meschanceté ny à tromperie.

Le haubert, ou le corps de cuirasse, signifient vn chasteau ou forteresse, qui fait la guerre aux vices, & qui leur resiste puissamment; car tout ainsi qu'un chasteau & vne forteresse sont enclos de fortes murailles, & enuironnez de bons fosses, afin que les ennemis n'y puissent entrer; tout de mesme le corps de cuirasse doit estre fermé de toutes parts, afin de donner à entendre au Cheualier qu'il doit tenir son cœur si fermé qu'aucune trahison, orgueil ou desloyauté n'y puissent entrer.

Les cuissars & les chausses de fer, sont données au Cheualier, non seulement pour sauuer ses cuisses & ses jambes des coups, mais aussi pour luy faire sçauoir qu'il doit combattre & exterminer les voleurs & brigands qui sont sur les grands chemins.

Les esperons luy sont donnez, afin qu'il soit diligent en ses entreprises, & poussé par l'aiguillon d'honneur en toutes ses actions.

La masse d'armes estoit donnée au Cheualier, pour signifier la force de courage ; car comme la masse est contre toute sorte d'armes, aussi la force de courage deffend le Cheualier de tous vices, & luy augmente sa vertu pour les chasser & pour les vaincre.

Entre les armes offensives des anciens Cheualiers ils auoient vne courte espée ou dague pointue qu'ils nommoient misericorde, pource qu'estans venus aux prises, ou ayans renuersé leurs ennemis, lors qu'ils ne se pouuoient plus ayder de leurs lances ny de leurs espées à cause de la longueur, ils auoient recours à celle-cy pour les contraindre à demander misericorde ; cette sorte d'arme signifie, que le Cheualier ne se doit point tant fier à sa force ny à ses armes, qu'il n'ait premierement sa plus forte esperance en la misericorde de Dieu.

L'Escu ou le Bouclier est donné au Cheualier pour denoter son office ; car comme le Cheualier met son escu entre soy & son ennemy, aussi le Cheualier est celuy qui tient le milieu entre le Prince & le peuple ; & comme le coup qui part de la main de l'ennemy, tombe plustost sur l'escu que sur le corps du Cheualier : tout de mesme il doit presenter sa personne, & seruir de rempart à celle de son Prince.

Les gantelets signifient que tout de mesme qu'on les leue en haut pour frapper & pour vaincre ses ennemis, aussi faut-il leuer les mains en haut pour remercier Dieu de la victoire ; les gantelets aussi denotent en preseruant les mains, le soin que les Cheualiers doiuent auoir de ne toucher rien de mauuais avec icelles, & les destourner de larcin, de faux serment, & de toute autre meschanceté.

Le cheual est donné au Cheualier, pour signifier la noblesse, le courage, l'ardeur & la magnanimité, desquelles il doit estre accompagné en toutes ses actions, & pour paroistre plus haut que les autres, & que sa vertu esclate de plus loin.

Le frain & la bride sont donnez au cheual, & les resnes aux mains du Cheualier, pour le retenir & conduire selon son plaisir, cela signifie que tout noble cœur doit refrener sa bouche & fuir toute médifance & mensonge ; qu'il doit moderer sa liberalité, pour ne deuenir pas necessiteux par vne trop inconsiderée prodigalité, qu'il doit mettre le frain à toutes ses passions, & se laisser conduire par la raison.

L'on donne des armoiries aux Cheualiers sur leur escu &

sur leur cotte d'armes, afin qu'ils soient connus dans les batailles, & dans les Tournois, afin de recevoir l'honneur ou le blâme qui leur seront deus, selon qu'ils auront bien ou mal fait; les armes sont le caractère de leur vertu, & la noblesse est la plus grande & la plus glorieuse récompense qui se puisse donner, car l'on ne peut estre reçu Cheualier sans la posséder.

La Bannière estoit donnée aux Cheualiers qui auoient de riches terres, & plusieurs vassaux pour l'accompagner, & pour la garder lors qu'on la portoit à la guerre, & à la veille des batailles; les Rois ou les Generaux d'armées donnoient la permission de la leuer à ceux qu'ils vouloient récompenser d'un degré plus haut que celui de simple Cheualier, lequel n'auoit permission que de porter un penon ou banderolle pointue: mais lors que les Cheualiers auoient permission de leuer bannières, les Rois d'armes coupoient avec des ciseaux la pointe du penon, & rendoient les bannières quarrées, mais avec le temps il s'en fit tant que les simples Cheualiers qui n'auoient pas bien de quoy recevoir cet honneur, se moquoient de ceux qui leuoient bannières, & par derision les nommoient les Cheualiers au drapeau quarré.

L'on peut encore dire sur les armes des Cheualiers, qu'elles ont esté représentées par les dix pieces honorables que les anciens Herauts d'armes ont posé dans l'Escu; le chef représente le casque; le pal denote la lance; la Croix signifie l'espée; le chevron représente l'esperon; la bordure & l'orle denotent la cotte d'armes; la bande signifie le baudrier; la fasce représente l'escharpe & la ceinture: Et outre tout cela il n'y a rien de peint sur les Escus d'armes qui ne soit symbolique avec les actions & genereux faits d'armes de ceux qui ont esté récompensez de Noblesse.

Ainsi ie pense d'auoir en quelque façon satisfait les curieux, en décrivant la maniere des combats *à plaisance* des Cheualiers des siècles passez; voyons maintenant à quoy se sont occupez ceux de nostre temps; nous verrons la difference qu'il y a des vns aux autres en lisant les formulaires des Tournois, des Carroufels & descourfes qu'on pratique à present: Il faut confesser que les leurs n'estoient ny si pleins de fast, ny réplis de tant de machines & inutiles somptuositez que les nostres, mais aussi l'adresse, la vertu, le courage & les forces y estoient beaucoup mieux éprouuées & exercées qu'elles ne le sont parmy nous, & qu'ils

304 Le vray Theatre d'Honneur

ne craignoient pas tant le trauail ny le choc que nous faisons, & que leur vie n'estoit pas remplie de tant de molesse que la nostre.



TOVRNOIS, CARROUSELS ET COMBATS
de la lance ; du pistolet ; de l'espée ; de la masse ; du dard ; de la pique ; de la hache d'armes ; du tronçon de la lance , & de l'estoc , & autres courses à champ ouuert qui se firent à Thurin aux nopces des Infantes de Sauoye ; l'une mariée au Duc de Mantouë , & l'autre au Duc de Modene , en l'année 1608. avec les cartels ; poësies ; deuises ; festins ; bals ; balets à pied & à cheual ; combats d'animaux ; feux de ioye , & autres admirables magnificences qui s'y celebrerent.

CHAPITRE XXIII.

Arriuée de Monsieur le Duc de Nemours à Thurin.



Le premier des Princes qui arriuerēt pour ces nopces, fut Monsieur le Duc de Nemours, & bien que son Altesse ne le reçut pas comme vn Estranger, suppleant par les témoignages d'une particuliere affection, aux deffauts de l'apparence publique : si est-ce que cēt accueil ne merite pas d'estre ignoré. Il ne parle pas de ce que le General des Postes, avec plusieurs carrosses, & beaucoup d'autres Gentilshommes luy allerent bien loin au deuant. Mais bien de ce que son Altesse, & trois de ses enfans, Messieurs le Prince de Piémont, le grand Prieur de Castille, & le Prince Thomas, accompagnez de trente Cheualiers des principaux de la Cour, vindrent en chelites, ou traineaux, & suiuis du reste des Courtisans à cheual, le rencontrerent enuiron vn quart de lieuë loin de la ville. Apres les premiers complimens ordinaires en ces rencontres, & les caresses que son Altesse fait à ceux qui luy appartiennent de si près, vn de ses Escuyers offrit de sa part à Monsieur le Duc de Nemours, vn chapeau couuert de canetille d'or, avec des plumes de diuerses couleurs, vn balandran de toille d'argent, bandé de clinquant d'or, & vne chelite des plus belles, tirée d'un cheual bien harnaché : On mit en file toutes ces

ces chelites peintes & differentes l'une de l'autre, par les diuers oyseaux qu'elles representoient, en la partie du deuant, comme Cygnes, Phoenix, Austruches, Griffons, Paons, Aigles, Faulcons, & autres de cette espee, dont la varieté estoit encore plus agreable que celle des harnois, & des cimiers des cheuaux qui les tiroient: Dés que ces Princes, & leur troupe furent montez en leurs traineaux, ils partirent ensemble d'une telle vitesse, qu'on eust dit que ces chelites estoient les vrais oyseaux qu'elles representoient, qui rasoient la terre à tire d'aile, ou bien que c'estoient autant de petits nauires qui se donnoient la chasse en vne mer blanchissante d'escume; car le vent qui s'entonnoit aux casques, & faisoit flotter les plumes & les escharpes, & la neige que les cheuaux faisoient soufleuer, ne démentoient pas la ressemblance, ny des voiles, ny des ondes. Allant, ou plustost volant en cette sorte on peut iuger s'ils tarderent beaucoup d'arriuer à la porte Susine, par où ils entrerent; & parce qu'elle commence vne grand ruë droite vn peu en pente, nommée la grand Doire, qui se va rendre à la place du Chasteau, ils la parcoururent toute presque en vn moment, laissant au peuple qui leur faisoit iour, & aux Dames qui les regardoient des fenestres, avec le plaisir de les voir aller si viste, le regret que ce contentement ne duroit pas. En fin ils allerent descendre au Palais, où Monsieur le Duc de Nemours alla baiser les mains à Monsieur le Cardinal de Sauoye, & aux Infantes. De là ils allerent à vn Bal de la ville où nous les laisserons pour voir entrer les autres.

Son Altesse ayant depesché vn de ses Escuyers avec bon nombre de carrosses, pour receuoir aux confins de ses Estats, Messieurs le Prince, & Duc de Mantouë; elle enuoya apres son grand Maistre d'Hostel à Chiua, qui est deux postes loin de Thurin, avec quelques Gentils-hommes de sa Chambre, & de sa bouche, & des Officiers de sa maison pour seruir ces Princes, qui n'arriuerent pas plustost à Chiua que son Altesse n'en eust les nouuelles. Soudain elle y alla par le Po, accompagnée de Messieurs les Princes ses deux aînez, de Monsieur le Duc de Nemours, & de ses principaux Courtisans. Ayant visité ces Princes estrangers, & demeuré deux heures avec eux, elle reuint coucher ce iour mesme à Thurin avec sa troupe.

Le iour suiuant Messieurs le Duc, & Prince de Mantouë partent de Chiua, accompagnez non seulement de la Noblesse

*Entrée de
Messieurs
le Duc &*

*Prince de
Mantoue à
Thurin.*

306 Le vray Theatre d'Honneur

se de Mantoue, & du Montferrat; mais encore de la fleur des Cheualiers de la Lombardie, du Prince de la Mirande, des Comtes de la Nouellara, des Comtes Alfonso Gonzaga, Francesco Martinengo, Fabio Visconti; des Marquis Hercoles Gonzaga, Vincenzo Guerrero, & autres au nombre de dix Marquis; trente Comtes & cent Gentils-hommes. Desia ils s'approchoient de la ville, lors que son Altesse pour les aller recevoir sortit en cette ordonnance.

Vingt-quatre estaffiers de Messieurs nos Princes, habillez de velours rouge, couuerts de broderie de toile d'or, menoient en main autant de cheuaux, ayant tous les harnois en broderie d'or, & de perles, & les imperiales de brocadel en broderie d'or aussi. Ceux-cy estoient suiuis de vingt Pages de son Altesse, vestus de velours noir, avec bas attachez; Apres venoit toute la Cour qui estoit de trois cens Gentils-hommes des principaux de l'Estat, tous fort bien vestus, la plus part avec des habits en broderie, enseignes, & cordons de pierreries, masses de herons, de beaux cheuaux bien harnachez, grand nombre d'estaffiers, & de Pages vestus diuerfement, & richement.

Des deux costez marchoient les deux gardes des Arquebusers, & des Suisses, avec des morions dorez, halebardes, arquebuses, & espées dorées, vestus d'escarlatin, garny de passe-mens d'or & de soye, portans tous des pennaches de la liurée.

Apres ces Gentils-hommes venoient les principaux Officiers de la Maison, les Cheualiers de l'Ordre; & puis d'un rang Monsieur de Nemours; à main gauche de Monsieur le Prince Thomas, nos deux Princes aînez, & puis son Altesse toute seule: mais suiue de cinquante Gentils-hommes Sauioyars, Archers de sa Garde, ayans des casaques de velours noir, avec les croix blanches, & les banderoles des lances noires.

A ceux-cy se joignoit l'autre Compagnie des Gardes à cheual des Piémontois, armez à cru d'armes blanches, & noires, avec des pennaches de la mesme liurée.

En cét ordre son Altesse & sa Cour sortirent de la ville, & passerent par vne plaine qui respond à la Citadelle, où estoient rangez en bataille dix mille hommes de pied, & douze Compagnies de cheual des Ordonnances de son Altesse, avec leur General le Prince de Messeran. Mais à peine ils auoient fait un mille, qu'ils rencontrerent Messieurs le Duc & Prince de Man-

toüe : Les deux Cours estans iointes ensemble , & les complimens faits , Messieurs le Duc & Prince de Mantoüe , & les principaux de leur Cour , monterent sur les cheuaux qu'on auoit menez en main , & tindrent ce rang ; Monsieur le Prince de Mantoüe au milieu des Princes de Sauoye , & Monsieur le Duc de Mantoüe à main droite de son Altesse. Ils s'en reuindrent vers la ville , & passerent par cette place d'armes : Alors les bruits des tambours ; le son des trompettes ; les arquebusades ; les escarmouches ; les canonades de la Citadelle ; les coups de pistolets de la Cauallerie , nous déroben l'ouïe , & la fumée le iour , qui commençoit à faillir , & manqua tout à fait quand les Cours entrèrent par la porte Susine. Aussi se trouuerent en cette porte tous les Pages de la Chambre de son Altesse , & ceux des Princes , vestus de velours rouge , garny de toile d'or sans cape , & sans chapeau , avec des flambeaux allumez ; ceux de Monsieur de Nemours vestus de velours noir , en bas attachez , & tous les autres qui tenoient les flambeaux prests en entrant. Ils passerent par la rue de la grand Doire , si bien esclairez , que chacun pouuoit obseruer toutes choses. Les Dames voyoient facilement les Cheualiers à la lueur des flambeaux de la rue , & les Cheualiers aisément les Dames par les lumieres qui estoient aux fenestres.

Les acclamations du peuple ; les musiques vocales & instrumentales , sur tous les carrefours ; les canonades & arquebusades reiterées ; les feux artificiels de la place du Chasteau , donnoient aux oreilles autant de plaisir par leur confusion , que les yeux en receuoient par l'ordre de tout le reste. Ces Cours arriuerent au Chasteau , où tous ces Princes mirent pied à terre. Son Altesse accompagna Monsieur le Duc de Mantoüe au corps du logis qui luy estoit preparé , & ces deux Souuerains seuls , ayans licentié leurs Courtisans , passerent tous deux par la gallerie du Chasteau , suivis d'assez loing de Monsieur le Prince de Mantoüe , des trois Princes , & de Monsieur le Duc de Nemours. Apres ils passerent par le quartier preparé pour Monsieur le Prince de Mantoüe , & de là au Palais des Infantes , où Monsieur le Cardinal de Sauoye vint rencontrer à la porte de la premiere salle Messieurs le Duc , & Prince de Mantoüe , lesquels allerent faire leurs complimens aux Infantes , que nous passerons souz silence , pour dire la venuë de Monsieur le Cardinal d'Est , & de son nepueu Monsieur le Prince de Modene.

308 Le vray Theatre d'Honneur

• Ils estoient desia arriuez en Alexandrie, quand son Altesse leur depescha son General des Postes, & cent cheuaux de poste, tous avec cuissinets de velours violet en broderie de soye, menez par des Courriers vestus d'habits violets, garnis de passemens d'argent pour le seruice de ces deux Princes, qui vindrent en poste vers Ast. A deux milles de là ils furent rencontrez par vn Cheualier principal, accompagné de toute la Noblesse de l'Astefan; le mesme avec sa suite les accompagna iusques à Quiers.

*Entrée de
Monsieur le
Cardinal
d'Est & de
Monsieur le
Prince de
Modene à
Thurin.*

Son Altesse avec les trois Princes, & Monsieur de Nemours, & le Prince de la Mirande, & puis Monsieur le Cardinal de Sauoye, accompagné de tous les Euesques de ses Estats, allerent en carrosse visiter Monsieur le Cardinal d'Est, & Monsieur le Prince de Modene son nepueu, & s'estant arrestez avec eux environ deux heures, son Altesse & les autres reuindrent à Thurin.

Le iour suiuant qui fut le 12. de Mars, l'Oncle & le Nepueu partirent de Quiers pour venir à Thurin, qui en est esloigné environ deux lieuës. Ils se sont rencontrez & receus avec mesme ordre, mesme court, mesme gens de guerre, & mesme allegresse que Messieurs le Duc & Prince de Mantoüe l'auoient esté deux iours auparauant.

Ils tindrent ce rang Monsieur le Cardinal d'Est au milieu de Monsieur le Cardinal de Sauoye, & de son Altesse, & Monsieur le Prince de Modene au milieu des deux Princes aînez, deuant lesquels alloient Monsieur le Prince Thomas à la main droite de Monsieur le Duc de Nemours. Ils les conduisirent à leurs logis, qui estoit le Senat nouveau, & l'Oncle & le Nepueu; lesquels allerent bien tost par vn Corridor au Palais visiter les Infantes, & furent ce soir-là mesme visitez en leurs chambres par Messieurs le Duc, & Prince de Mantoüe.

*Arrivée de
Messieurs les
Cardinaux
Aldobrandin & S. Cesa-
reos à Thu-
rin.*

Durant ce temps Monsieur le Cardinal Aldobrandin qui a traité le mariage de l'Infante Isabelle, & de Monsieur le Prince de Modene, s'estoit mis en chemin pour se trouuer aux nopces selon la promesse qu'il en auoit faite à son Altesse: mais n'ayant pû passer pour les grandes neiges qui luy firent rebrousser chemin; & voulant neantmoins satisfaire en quelque façon à ce qu'il auoit promis, il vint enuiron quinze iours apres toutes les magnificences, menant avec soy Monsieur le Cardinal de S. Cefareo son Nepueu. Ils furent rencontrez vn demy mille

loing de Thurin, de Monsieur le Cardinal de Sauoye, de son Altesse, de Monsieur le Prince Thomas, de Monsieur le Duc de Nemours, de tout le Clergé, & de tous les Gentils-hommes qui se trouuoient alors à Thurin, dont le nombre estoit fort grand, encore que Messieurs les Princes aînez qui estoient allez accompagner l'Infante Isabelle leur sœur, en eussent mené vne bonne partie à Modene, où Monsieur le Cardinal d'Est, & Monsieur le Prince de Modene auoient conduit ladite Infante. Desia Messieurs le Duc & Prince de Mantoüe estoient partis pour aller preparer l'Entrée à Messieurs les Princes aînez, qui deuoient aller de Modene à Venise, & de là à Mantoüe: & Monsieur le Prince de Mantoüe estant reuenu querir l'Infante aînée, & presser son Altesse de venir à Mantoüe selon ce qu'elle auoit promis à Monsieur son pere; il se trouua à l'arriuée de Messieurs les Cardinaux Aldobrandin, & S. Cesareo, qui furent conduits par toutes ces Alteses, & leurs Courts au Palais de Raconis, où ils logerent.

Presque en mesme temps arriuerent à Thurin diuers Ambassadeurs pour la conioiñsance de ces mariages; entr'autres celui de France, qui fut rencontré vn mille loin de la ville par Monsieur le Marquis de Lullin Colonel des Gardes, accompagné de plusieurs Gentils-hommes de la Chambre de son Altesse, & des cinquante Archers Sauoyards, & fut reçu ledit Ambassadeur, avec grand nombre de carrosses, bien logé, & la Garde de Messieurs les Princes posée à son logis.

*Arrivée de
Monsieur
l'Ambassa-
deur de
France.*

DES MARIAGES, ET DES despenses.

 ON Altesse ayant resolu de faire en mesme temps ces deux mariages, on differa celui de l'Infante aînée, pour attendre que l'autre de la seconde fust conclu: mais soit que Monsieur le Duc de Mantoüe apprehendast les accidans, qui arriuent souuent aux delais des grandes affaires, ou qu'il ne voulust pas que le mariage de son fils se fist en Carefme, il depescha vers son Altesse le Signor Carlo Gonzaga son Cousin, pour faire que les espousailles s'acheuassent en carneual. Pour cet effet, cet Ambassadeur ayant apporté la procuration necessaire de ses Maistres, Monsieur le Duc de Nemours,

Qq iij

310 Le vray Theatre d'Honneur

*Mariage de
l'Infante
aînée.*

qui d'ailleurs en fut prié de son Altesse, espousa au nom de Monsieur le Prince de Mantoue, dont en cette action il fut procureur, l'Infante aînée de Sauoye, & ce le dernier iour de carneual: mais vn iour apres l'entrée de Messieurs le Duc, & Prince de Mantoue à Thurin, qui fut le dixiesme de Mars, pour confirmer le mariage en face de l'Eglise, les Espoux vindrent du Palais des Infantes à l'Eglise de S. Iean, accompagnez de cette sorte. Les tompettes, tambours, fifres, & violons, marchoient deuant, suivis des Pages de son Altesse, & de ceux des Princes; Apres venoient les deux Courts de Sauoye, & de Mantoue, qui passoient au milieu des Gardes, des Arquebusiers, & des Suisses, lesquelles marchoient en ordre; Apres eux venoient six Herauts, quatre Maistres d'Hostel, & le grand Maistre, tous avec leurs bastons; Apres marchoit le Roy d'Armes, de l'Ordre de l'Annonciade, suivi de tous les Cheualiers du mesme Ordre, qui alloient deuant tous les Princes, les Infantes, & les Dames de la Cour; Et en fin suivoient les Gardes du Corps. Ils passerent ainsi par diuerses chambres du Palais, & par vn Corridor, qui se vient rendre en cette Eglise Metropolitaine, tapissée de tapis de toile d'or, ornée de fort beaux tableaux, & comme pavée deuant l'Autel d'un grand nombre de carreaux de toile d'argent, couverts de broderie d'or, avec clinquant, houppes & boutons d'or, & d'argent, le dais & le drap des pieds de mesme; Je ne parle pas des riches habits, & des enseignes qu'auoient ce iour-là les Dames, & les Courtisans, & moins veux-je parler des pierreries que portoient les Infantes, & les Princes, aymant beaucoup mieux qu'on me soupçonne ignorant par mon silence, que d'estre estimé menteur, pour en dire seulement la moitié. A la fin de la Messe, l'Archeuesque de Thurin qui la dit, ayant mis vn crespé incarnat sur la teste des Espoux; apres les autres ceremonies requises, leur donna la benediction; Cela fait on repassa par le mesme Corridor, & en mesme ordre qu'on estoit venu, prenant le chemin de la grande salle du Chasteau, où tous ces Princes & Princesses dînerent ensemble, seruis en ceremonie; & parce qu'il y auoit plusieurs cœurs de musique, leur diuersité suiuit celle des seruices, & sur la fin ils chanterent tous ensemble.

*Mariage de
l'Infante
Isabelle.*

AV seiziesme de Mars on celebra le Mariage de l'Infante Isabelle avec Monsieur le Prince de Modene, en la mesme

Eglise, avec la mesme pompe, & le mesme ordre qu'on auoit fait celuy de l'aînée, n'y ayant rien de plus, ny de moins, si ce n'est qu'en ce dernier la Compagnie estoit augmentée de toute la Cour de Modene.

Son Altesse a donné à chacune de ses filles deux cens mille *Les dots.* escus de dot, & cinquante mille escus de bagues ou de coffres, qui sont en tout cinq cens mille escus, sans compter ce que leur donne le Roy d'Espagne.

La despençe qu'a fait son Altesse pour ces nopces, reuiert à *Les despen-* cinq cens mille escus aussi. Le compte s'en peut faire ainsi en *ses.* gros. Le party de Milan, où sont comprises les liurées des Gardes, des Estafiers, & des Pages, les habits des Princes, & des Princeesses, & de leurs Dames, avec vn carrosse qui couste douze mille ducats; est de deux cens mille escus. Les Ballets, & les Combats coustent cinquante mille; l'achat des cheuaux; des tapisseries, & de la lingerie, cinquante mille, cent mille les bastimens, & cent mille, ou les presens, ou la despençe de bouche, & des lumieres, ou l'embarquement de l'Infante Isabelle. Cét article est aisé à croire à qui sçait, que dans dix-sept iours on a despensé quinze mille escus en confitures, ou en flambeaux. Quant à celuy des bastimens, ie crois qu'il passe les cent mille escus: car on a renouellé trois Palais; basti tous les portiques, & les galleries de la place; rebasty le Chasteau, & refaite la galerie; & tout cela dans trois mois, avec vne telle rigueur d'Hyuer, que les ouuriers ne pouuoient trauailler sans porter le feu d'une main, & la matiere de l'autre, qui se fust gelée autrement: & son Altesse l'ayant entrepris contre toute opinion, en la difficulté de la saison, l'a fait reüssir en cete brieueté de temps, contre toute apparence. Par le cõpte que ie viens de faire, on voit que ces nopces coustent vn million d'or à son Altesse, mais elles ne coustent gueres moins aux particuliers de ses Estats; Encore n'y comprends-je, les peintures, ta- *La galerie.* bleaux, & portraits; les sculptures, & statuës de marbre, de bronze, de jaspe, & de porfire: les cabinets pleins de liures imprimez, & manuscrits d'horloges, chef-d'œuvres, instru- *Le Cabinet.* mens de Mathematique dont son Altesse en mesme temps orna sa galerie, & entretint plusieurs mois pour cet effet, tous les plus rares Sculpteurs, & Peintres d'Italie qui trauaillerent aussi à l'embellissement de la grande salle du Chasteau, autour de laquelle en seize grands tableaux sont figurez tous les Estats

312 Le vray Theatre d'Honneur

diuers de son Altesse, non pas en topographie, mais par les figures conuenables à la Prouince representée.

La salle.

Autant en est-il du lambris; car on voit au milieu du plat fonds vn grand tableau, qui represente l'Italie, avec ses fleuves, & ses villes, non pas en mappemondes, mais par d'autres peintures, qui font entendre les Estats representez; elle a deuant soy les Muses festoyantes en resioüissance de ces nopces, auxquelles tous les autres tableaux ont le mesme rapport: comme on peut voir en celuy de la Concorde, qui embrasse la Paix, où est peint Licurgue avec vn faisceau de verges, qui denote l'vnion. Et au Tableau de l'Aigle qui emporte vne perle, sont entendus Monsieur le Prince de Mantouë, & l'Infante aisnée, l'un par ses armes, l'autre par son nom. Toutes les autres Peintures, Deuises, Sentences, Emblemes ont la mesme intention, entant qu'elles se referent à ces mariages. Et en cecy comme au reste, plusieurs mains differentes se sont bien employées à l'execution: mais son Altesse a tousiours esté le seul esprit mouuant qui animoit tant d'actions diuerses; ayant fourny à tous les frais, par la generosité de son ame; & à toutes les inuentions, par la fertilité de son esprit.

DES CARTELS, COMBATS, & Balets.



I les Cartels sont comme les tonnerres des Combats, estans les bruits qui les annoncent; & si les Combats sont comme les foudres des Cartels, estans les effets qui les accomplissent; l'ordre du temps vouldroit qu'ils fussent escrits immediatement l'un apres l'autre.

*Ballet où fut
publié le
Cartel de
Monsieur le
Duc de Ne-
mours.*

Mais puis que cette suite a esté changée, & que le premier Cartel en ces nopces a produit le dernier Combat, ie tiendray le mesme fil en escriuant premierement les Cartels, & commenceray par celuy de Monsieur le Duc de Nemours. Il l'enuoya en cette Cour vn iour auant son arriuée à Thurin; & le fit ainsi publier quelques iours apres en vn bal. Huit Pages bien vestus, presque tous de mesme taille, entrerent avec deux grands flambeaux allumez chacun, & danserent vn ballet fort bien iusques à faire des passages avec les flambeaux, tantost les haussant, tantost les baissant; ores les auançant, ores les retirant, avec le temps & la cadence, si iuste qu'on eust dit qu'il y auoit vn autre

tre ballet en l'air, des lumieres, qui representoit en quelque façon le bal réglé des Astres, dont parlent les Ancjens. Le balet finy, l'on vit entrer vne Gloire captiue, non pas en son Char triomphal, tant parce qu'elle estoit prisonniere, comme parce que le bal se faisoit en vne salle haute, où le Char ne pouuoit monter : mais à pied avec vne couronne d'or en la teste, vne de palme en la main gauche, vne de Laurier en la droite, vestue de toile d'argent parsemée de fleurs d'or. Comme elle fut au milieu du bal, elle chanta ces Vers.

MOR, le souverain bien des cœurs, & des esprits,
Des belles actions, & le but & le prix ;
Des vertus la lumiere :
Moy, que la peur redoute, & le triomphe suit,
Que le renom celebre, & la valeur poursuit,
Me voicy prisonniere.
Guerriers ne pensez plus d'aller à mes Autels,
Ny par la mort d'autrui de vous rendre immortels
Quel heur qu'il vous arriue :
Je suis tant occupée au nom d'Alimedor,
Que pour luy seulement ayant mes aïles d'or,
Pour vous ie suis captiue.
Vous ne trouuerez point de combat opportun :
Car s'opposer à luy, & mourir c'est tout un,
Le vaincre est impossible.
Et tout l'honneur que doit pretendre un cœur humain,
C'est en se deffendant de mourir de la main
De ce Prince inuincible.
Aussi le seul renom d'estre son ennemy,
Fait que les champions reuiuent à demy,
Par le bras qui les dompte.
Et le mal qu'il ne sçait leur faire en combattant,
C'est qu'il ne peut iamais leur donner à l'instant
Le trespas & la honte.
Venez donc à la mort avec l'ambition
De receuoir l'honneur par la reflexion,
Qui prouient de sa gloire ;
Puis que vostre deffaite aura plus de lauriers,
Que n'ont iamais acquis tous les autres Guerriers
Auecque leur victoire.

Ces Vers a-
noient esté
imprimez
sous le nom
de la Victoi-
re, depuis ils
ont esté re-
mis sous ce-
luy de la
Gloire ; c'est
pourquoy
l'on a chan-
gé le com-
mencement.

R r

Les ayant chantez , elle les presenta avec ces autres ;
faits sur le mesme sujet.

QVELLA, che ornata il sen, cinta le chiome,
E di Mirti , e d' Allori;
E di spoglie , e d' honori,
G L O R I A vitrice già , donne leggiadre ,
Orgogliosa s' assise
Ne' bei vostri occhi , e a' vostri Amori arrise.
Quella , per cui fur dome ,
O Amanti Cavalier , l' Armi possenti
De morti , e de viventi :
Hor fatta prigioniera
Di mia destra guerrera ,
Vinta , mi rende vincitor amante,
In guerrero semblante :
Deh , voi che pur scorgete
Fatto Amor bellicoso ,
Fatto Marte Amorofo ,
Guerrieri , e Dame , al mio poter cedete :
Che , chi d' ALIMEDOR la forza assale ,
Cedendo vinto è al vincitor eguale.

Soudain vn grand bruit de trompettes , & de tambours , fit
retentir la salle du bal , où entra vn Heraut , vestu d'vne cot-
te d'armes , des maisons paternelle & maternelle du Tenant , &
apres quelque silence , il leût ce Cartel à haute voix.

LE PRINCE ALIMEDOR AUX CHEVALIERS
de Piémont , & de toute l'Italie.

Cartel de
Monsieur le
Duc de Ne-
mours.



VOS qui parmy les delices de la Fortune , esperez les
victoires par la trempe de vos armes , & la presence de
vos Dames ; cessez de releuer vos courages dans les foi-
bles appas de cette vaine esperance , puis que c'est moy qui arrive :
moy , dis-ie , qui en pourpoint , & esloigné de la beauté qui m'en-
flamme , n'apporte pour toutes armes que le souuenir , duquel si ie
ressens la douleur par ma constance , vous en esprouuerez le pou-

voir à vostre dommage. Mais puis que cét agreable secours pro-
vient de celle qui me liant le cœur, m'a deslié le bras, ie vous défie
à toutes sortes de combats, tant à cheual qu'à pied, pour grauer
dans vos poitrines ce que ie m'appreste à maintenir, qui est, que
**NVL NE SE PEUT DIRE CONSTANT
QVIL NE SOIT ABSENT DE SA DAME.**
Et ne desirant autre aduantage sur vous, que celui que les effets
ont accoustumé de m'acquérir sur tout le monde; ie donneray à
vostre Prince la liberté de prescrire vostre deffaite, me contentant
par excès de courtoisie, ou plustost pour recompenser l'audace de
ceux qui s'oseront attaquer à moy, qu'il leur soit permis de se glo-
rifier par tout d'en auoir esté vaincus.

Articles des Combats à pied & à cheual.

Des courses à Camp ouuert.

- 1 **N**VL n'entrera au Camp sans liurée, ny sans deuise,
es s'il n'est Gentil-homme.
- 2 Les Assaillans se pourront promener au Camp, es courir
selon l'ordre qu'ils seront entrez.
- 3 Ils courront trois lances, qui leur seront données par le Te-
nant, lequel pourra prendre un ou deux qui l'assistent.
- 4 Qui rompt en la teste, gagne trois coups; du sol au demy
Escu, deux; du demy Escu au bout, un; de là en bas, il perd la
course.
- 5 Partout, les plus hauts coups gagnent.
- 6 Vne atteinte à la teste, vaut un coup.
- 7 Qui perd la lance, ou la bride, ou l'estrien, ou l'esperon, perd
la course.
- 8 Qui perd les arçons, perd un coup acquis, au à acquérir.
- 9 Qui tombe de cheual, perd le prix.
- 10 En coups pareils, les meilleures lances gagnent.

Les prix Generaux.

IL y a un prix pour le meilleur Gendarme; un pour le plus ga-
lant; un pour la lance des Dames; un pour les trois lances
rompues, es le Tenant ne peut gagner aucun de ces quatre.

Du Pistolet.

- 1 **Q**UI le laisse tomber deuant, ou apres auoir tiré, le perd tout à fait.
- 2 Qui passe sans le tirer le perd de mesme.
- 3 A qui le pistolet ne prend feu, perd demy coup.
- 4 Qui le tire plus loing que la distance d'un cheual, perd ce coup.
- 5 Les coups plus prés tirez, & plus hauts, s'ils sont droits, seront les meilleurs.

De l'Espée à cheual.

- 1 **O**N fera un seul combat à l'espée, & qui la laissera tomber, la perdra tout à fait.
- 2 Qui donne plus ou moins de cinq coups d'espées, est perdant.
- 3 Qui la rompt en combatant, ne perd ny ne gagne.

De la Masse.

Les articles de l'espée seruent icy.

Des Combats à pied.

Du Dard.

- 1 **Q**UI ne donne de pointe, perd le prix.
- 2 Qui donne au dessous des armes, le perd aussi.

De la Picque.

- 1 **L**E Tenant donnera toutes les picques.
- 2 Qui rompra la moitié de l'Escu en bas, perdra la picque; en haut, gagnera un coup.
- 3 Du col à la visiere, se gagnent deux coups; de la visiere en haut, trois; au brassal, demy coup.
- 4 Picque tombée, picque perdue.
- 5 Picque rompuë en glissant, perduë aussi.
- 6 Les coups au dessous des armes font perdre le prix.

De la Hache d'Armes.

Les articles de l'Estoc seruent icy.

Du Tronçon de la Lance.

- 1 **L** E coup de pointe se rapporte aux coups de la picque.
- 2 **L** Le coup du tronçon se donnera sur la teste, & qui le donnera ailleurs, le perdra.

De l'Estoc.

- 1 **Q** V I donne plus, ou moins de cinq coups d'Estoc, perd le prix.
- 2 **Q**ui le laisse tomber, le perd aussi.

Les prix Generaux.

I L y a un prix de la picque des Dames; un autre des trois picques rompuës, & le Tenant ne peut gagner aucun de ceux-cy. Les prix seront de 500. escus en haut.

Les cas incertains sont remis aux Iuges, en tous combats, lesquels se feront cette année à Thurin, le troisieme iour des nopces des Infantes de Sauoye.

A ce Cartel on fit les responses suiuanes.

CELLE DE MONSIEUR
le Prince de Piemont.

IL PRENCIPE PIROTEO AL PRENCIPE
Alimedoro.

G Verriero senz' Armì, Amante senza Dama; douete a punto esser voi, Prencipe Alimedoro, che con tarpati vani tentando di sormontar le Nubi, gite follemente procurando à voi stesso misero precipitio. Voi dico, che lusingato da vana speranza, e fatto baldanzoso da temerario ardire pretendete nome di Cavalier Costante, non meritando pur auco nome d' Amante: Noi nati, sì, mà non impigriti tra le delitie della fortuna in quella parte d' Italia doue si compra, non meno col proprio sudore, che con l'altrui sangue la gloria, conoscendo, che l'esser Costante in Amore dipende dalla presenza della Dama, che co' benigni

Risposta del
Prencipe di
Piemonte.

Rr iij

sguardi spiri ne' petti altrui ardimento, e valore; vi diciamo, che noi soli sappiamo renderci non meno formidabili nell'Armi fortemente pugnando, che amabili frà gli Amori costantemente amando. Voi con la stolta opinione di questa vostra vana, e falsa Costanza, temendo gl'incontri de gli sdegni; & delle repulse dell'amata Donna, tentate d'acquistar appolei quel merito da lontano, che non vi soffre il core d'acquistar da vicino. Sì, sì; Non è vero guerrier chi fugge il campo. L'Amante è quasi custode della forte Rocca delle bellezze della sua Donna, dalle quali allontanandosi merita nome più tosto d'insingardo, che di Costante. La Costanza è parte dell'animo, e non del corpo. L'amore s'acquista col mezzo dell'occhio, e con l'istesso si conserva. La presenza piega gli animi, la lontananza gl'indura. Ma di questo parleremo fra poco in Campo. Armatevi, & aspettateci.

Celle de Monsieur le grand Prieur de Castille.

LE PRINCE FLORIDOR.

Vous soyez le bien venu pour estre le mieux deffait: puis qu'il n'y a point de difference, entre arriuer icy comme ennemy, & y demeurer vaincu. Si celle qui vous lie le cœur, vous eust aussi bien lié le courage, vous ne monstrieriez pas vostre desespoir, de vous en prendre à ceux qui ne sçavent que vaincre; & si vous fistes mal de vous esloigner de vostre Dame, vous n'avez pas fait mieux de vous approcher de vos ennemis. Car ayant perdu l'obiet de vostre passion, par l'absence de celle-là: vous venez encore perdre la vie, par la presence de ceux-cy. De sorte que vous tesmoignez plus le subiet de la Constance, en la douleur de vostre esloignement, que l'habitude de cette vertu, en la fermeté de vostre foy: & nous sçaurons bien tost si vous serez plus constant en la mort, que vous ne l'avez esté en l'amour. Tout nostre regret, c'est que vous n'ayez point d'autres armes que la memoire, qui estant des choses passées ne sçauroient parer les coups que vous esprouuerez trop pesans à vostre sentiment. Mais vous nous obligez beaucoup d'auoir pris tant de peine à vaincre les autres, pour augmenter nostre gloire, & de venir accroistre nos trophées de vostre ruine; en laquelle vous n'aurez de l'audace, que pour nous aduantager de l'honneur de la punir: en

quoy nous ferons voir au monde, que nous sçauons mieux faire, que vous n'avez sçeu dire.

Celle du Signor Torre, premier Assailant.

IL CAVALIER AMBLINIBRIO .

al Prencipe Alimedoro.

LE delitie, delle quali gode l'Italia, & la più vaga delle sue *Risposta del*
 Prouincie, Piemonte, non dalla fortuna, ma dal valore de *Sig. Am-*
 l'Augusto suo DVCE, che con l'armi in mano l'inuitto petto à *basciator*
 perigli, & nemici opponendo, pacificata l'hà si riconoscono. Ne *Torre.*
 però hanno abbassato punto l'animo; ne scomato l'ardire Italia-
 no; Perche ne al vostro, ne al di nissuno arriuò, il rileuarlo, ò
 rinforzarlo ci occorre, poiche coraggiosi sopra ogni altra natione, e
 siamo, e si mostriamo, in pace, in guerra, lontani, vicini alle
 Dame nostre; se però allontanarsi si può dall'amato oggetto il
 vero amante; Poiche dando chi ama alla cosa amata il cuore, che
 disse tutto è la miglior parte, & della vita fonte, in altrui viue.
 Onde strana cosa pare à chi in Amore è maestro l'uso di questo
 nome popolare di Absenza, non potendosi mai nissuno dire ab-
 sente dal luogo, doue egli viue. Se poi non haueranno meglio tem-
 prale armi, che forza s'habbino gli argomenti vostri, saranno get-
 tate al vento, & dette in darno le brauate, che cifate à credenza:
 & tosto vi scoprirete non miglior guerriero con e' fatti, se dichiara-
 to vi siate buono amante ne' scritti. Che imperò asicurar vi pote-
 te d'auer trouato chi vi rimanderà indietro ammaestrato in Armi;
 & in Amore. Ne altro vantaggio vogliamo sopra di voi, che
 di farui esperto alle proprie spese. Et à chi di noi debba toccare l'im-
 presa, l'Inuitissimo, e Benignissimo DVCE nostro, à cui di ra-
 gione, come à Signore lo eleggere toccherebbe, alla sorte lo rimet-
 te; perche, giudicando ogniuno di noi buono à ciò fare per corris-
 pondere allo eccesso di cortesia, che vi muoue, come dite, à con-
 cederci di potersi gloriare d'essere stati vinti da voi, vi vuole leuare
 dalla penna in che sareste, credendo, che di noi per rintuzzarui
 l'orgoglio il migliore heuesse elletto.

PUBLICATION DV CARTEL DE
Messieurs les Princes.



E iour des Espousailles de l'Infante aisnée, Messieurs le Prince de Sauoye, & le grand Prieur de Castille ses Freres, firent ainsi publier vn Cartel sous les noms des Princes Eromachite, & Archidinate. Trente Cheualiers vestus de Toque d'or & d'argent, incarnate & blanche, avec vn grand nombre de Pages, de Trompettes, de Tambours, & d'Estaffiers, vestus de soye de mesme liurée, introduirent vn Herault, qui leût le Cartel deuant les Infantes : puis estans sortis, & montez à cheual, les Cheualiers, les Pages & les Trompettes, suiuis des Estaffiers, & des Tambours à pied, accompagnerent tous ensemble vn grand Char Triomphal, fort richement élaboré. En la plus haute partie de ce Char, tiré de six cheuaux aislez, estoit la Renommée sur vn globe; elle auoit à son costé droit la Victoire; au gauche, le Temps enchainé: plus bas l'on voyoit assis quatre demy-Dieux, entendus par quatre Princes de la Maison de Sauoye, Berolde, Amedée I V. Amedée VI. & Emanuel Philibert, tous si celebres aux Histoires Chrestiennes, qu'elles nous en monstrent peu de semblables, & vestus à l'antique, avec les Manteaux, & les Couronnes Ducales, tous reconnus par leurs deuises.

*Chariot de
triomphe de
la Renom-
mée.*

Tandis que ce Char ainsi disposé, & accompagné comme i'ay dit, alloit par toutes les ruës de la ville, le Renommée chantoit ces Vers.

QVELLA, che vola, e vaga
De la terra, e del Mar gl'immensi campi;
Et che d'accesi lampi,
Immortalmente l'altrui glorie appaga;
FAM A altera son io, fama superba;
A voi di Regia, e valorosa schiera
Alata Messaggiera.
Messaggiera ben degna
Di que' Famosi HERO I, che diero al Mondo
Figli, e Nepoti di valor fecondo:

Le

Le char s'arrestant à tous les carrefours, où les trompettes sonnoient, & puis les tambours; en fin le Heraut lisoit ce Car-
tel qu'il affichoit apres.

LI PRENCIPI EROMACHITE, ET ARCHI-
dinate, Habitatori della Rocca della Fortezza, a chiun-
que del nome di Caualliero giustamente
si vanta.

QUEL valoroso ardire, che nato, e nodrito nel petto di no-
bile Caualliero, deue ad ogni tempo, & in ogni loco esserli Il Cartello
de Serenis.
Prencipi.
legge per virtuosamente oprare, & scorta per degnamente me-
ritare; talmente è gito in noi sin dalle fasce con gli anni crescen-
do, che ardendo entrambi d'ineffinguibile desiderio di farci tra
guerreri arringhi per fama immortali, non si tosto scorgemmo in
noi le destre habili a ruotar spade, & ad arrestar lanceie, che
vestiti di piastra, & di maglia il petto, ci ponemmo à cercar del
Mondo ogni pendice, per inalar col rumor dell'armi superbo tro-
feo di vittoria al valor militare. Et tant'oltre per inhospiti Mari,
e terre ignote siamo iti vagando, che l'Inuidia con la Gloria, la
Gloria con l'hereditario valore altamente superando, habbia-
mo in ogni parte lasciato del nostro vittorioso nome generosa
Fama. Hor finalmente ritornati in quella parte d'Italia, doue
qua in sua propria sfera Marte risplende, fatti degni di habi-
tar quel Palagio, che à i più famosi, e riguarduoli Campioni
è solo aperto: Quel Palagio diciamo in cui non s'ammette meri-
to, se non per propria virtude, ne si conosce pregio se non per forza
d'armi, accertati per longa proua, esser la vera Caualleria essercitio,
e non otio: Et che prode Caualliero deuer esser non men pronto nel
saggiamente amare, che nel fortemente armeggiare, per abbassar
l'ingiusto vanto d'alcuni, i quali di loro stessi il tutto presumendo sti-
mano, che Amore nel seno d'amante Caualliero consista più nel-
l'affetto di deuota inclinatione, che nell'effetto di valorosa ope-
ratione, habbiamo noi stabilito di mantenere in vario combatti-
mento, & in diuersi giorni, uno con tre colpi di picca, e cinque di
stocco, l'altro all'Huomo armato, con tre colpi di lancia le seguen-
ti proposte; cioè,

1 Che niuno Caualliero per nobile, bello, o discreto, che sia, può
giustamente pretendere di seruir Dama, se prima non hà fatto
pruoua del suo valore; & insieme habito di virtù, talmente, che
sia stato ammesso nel Palaggio della Fortezza.

2 Che niuna Dama deue esser tenuta per giaditiosa, o arricchita di virtù, se ammette d'esser seruita da Cavaliero difettoso di già detti requisiti.

3 Che niuno Cavaliero amante delle dette virtù dotato, deue dalla sua Dama pretendere altro, che Amore, nè lei fauorirlo in altro, che d'amarlo.

4 Che la bellezza dell'animo deue esser anteposta alla bellezza del corpo, e per consequenza il piacere del primo esser senza comparatione maggiore del secondo.

5 Che il Cavaliero è di questo nome indegno, se pretende dalla sua Dama cosa, che gli possa recar biasmo, e ella del suo se lo concede.

6 Che non si puole al Mondo trouar altre Dame colme di ogni virtù, e ornate di maggior bellezza, delle due, che noi feruiamo: Ne Cavalieri in Amore più forti, e fedeli, e più bramosi dell'honor loro, di quello, che noi siamo.

Ce Cartel eut diuerses responces portées, les vnes à la journée du Faquin, les autres à celle de la Barriere.

LA PREMIERE FVT CELLEY

de son Altesse.

IL PRENCIPE CLORIDORO CON

la sua schiera.

Risposto
di S. A.

Prencipi ben poco accorti, e da folle speranza ingannati sete voi, se credete, che nel Regno d'Amore non s'ammetta merito se non per propria virtude, ne si cognosca pregio se non per forza d'armi: E che generoso Cavaliero debba esser non men pronto in saggiamente amare, che in fortemente armeggiare; auenga, che il vanto di valoroso Amante non consiste già nel testimonio di mentita operatione, ma nella fede di deuota inclinatione. In Amore conuiene non apparentemente oprare, ma tacitamente amare. E perciò noi temprati nel sudore d'ell'armi di Marte, e delle saette d'Amore, al grido di queste vostre vane proposte, siamo qui comparşi per insegnarui,

1 Che non vi è Donna al Mondo, la quale sappi amar per merito, o per virtù, ma solo per capriccio, e fantasia.

2 Che il Cavaliero perde titolo di valoroso, obligandosi à servizio amoroso.

3 Che in Amore, chi non pretende non merita, & che chi più ama, più brama.

4 Che l' Amore s'acquista con l'occhio, & con l'istesso si conserva; & però come senso esterno, ama l'apparente bellezza del corpo, & non la nascosta dell'animo, di cui in ogni caso mancano le Donne.

5 Che in Amore l'intentione dell'animo si manifesta nell'executione del corpo, essendo questi casi duo Signori, i quali del pari affaticandosi hanno ancora à pretendere il premio del pari, meritando con egual vicenda l'uno con l'altro, & l'uno per l'altro.

6 Che le due vostre Dame sieno le più belle del mondo, lo mostrerete con l'armi, le quali in paragone delle nostre, ben vi daranno à conoscere quanto siano delle nostre mani il valore.

La seconde fut celle de Monsieur le Duc de Nemours.

LE PRINCE ALIMEDOR AUX PRINCES

Eromachite, & Archidinate, habitans du Palais de la Force.

Cette glorieuse Renommée, qui entonne également les bruits de vos actions, dans la pensée des plus parestieux, & le courage des plus vaillans, apres auoir enuoloppé toute la Terre de ses ailes d'or, a osé venir iusques à moy, pour me persuader, qu'il y auoit de l'honneur à vous combattre : Mais ayant de tout temps accoustumé de respondre aux Cartels des plus braues, avec une plume de fer, d'une ancre de sang, & sur la carte blanche de leurs personnes, i'employerois mal volontiers ma main à estendre sur ce papier, les augures de ma vaillance, si les presages de la vostre me donnoient autant d'enuie de vous attaquer comme vous aurez de peine à me resister: & encore que ie ne sois icy que pour orner l'absence d'une Dame, des palmes & des trophées que la presence de toutes les vostres ne pourra iamais meriter; si ne laisseray-ie d'accepter vostre deffi pour ne desnier à la gloire de vostre entreprise, celle de mes armes. Cependant soyez aduertis, que pour bien défier celuy qui tient la Foudre, & la Mort sous ses pieds; il faut pouuoir ouurir le Ciel à coups de picque, & fendre la terre à coups

Response de
Monsieur le
Duc de Ne-
mours.

Si ij

d'espée. Que si pour auoir vaincu des millions de Cheualiers, vous attendez de moy quelqu'autre triomphe que celui de vostre perte, ou que pour vous dire habitans du Palais de la Force, vous pensiez vous égaler à la mienne; Princes, détrompez-vous, & accordant à la verité, ce qu'il faut refuser aux chimeres; sçachez que vous blasmez trop legerement une chose qui seule est digne de loüange, puisque l'estime des effets se tire de la connoissance de leur cause, & par consequent ceux de l'inclination sont plus nobles que les actions qu'ils produisent. Ce qui est cause que déroband à l'impatience de mon courage quelque espace de temps ie l'emploiray à destruire vos propositions, par les responses suiuant.

1 *Que ma constance est le Palais de la Force, auquel tout Cheualier se doit esprouuer, auant que d'entreprendre de seruir une Dame, n'y ayant en amour vertu que celle-là.*

2 *Que toute Dame sera estimée, aussi iuste que iudicieuse, qui permettra à un Cheualier de la seruir, s'il a de la constance approchante de la mienne.*

3 *Que tout Cheualier aimant parfaitement, ne doit donner à ses pretensions autres limites, que les plus parfaites faueurs qui soient en amour, & non les arrester dans les recompenses des moindres effets de l'affection.*

4 *Que le contentement que l'on reçoit de la beauté du corps, beaucoup plus grand que celui que l'on ressent de la beauté de l'ame, monstre assez combien il doit estre preferé à l'autre.*

5 *Que le Cheualier est indigne de ce nom, & de celui d'Amant qui n'espere de sa Dame, tout ce que l'on peut pretendre en Amour, estant signe d'une foible passion, ou d'une deffiance de son merite, de donner plus de pouuoir au respect qu'à l'amour.*

6 *Que la creance de la beauté de vos Dames, n'a autre fondement, que d'ignorer les beautez de la mienne, lesquelles surpassent autant celles de toutes les Dames du Monde, que ma fidelité à aymer, & ma force à combattre, surpassent celles de tous les Cheualiers de ce siecle.*

Voila tout ce que i'oppose à vos propositions, en attendant que par effet ie m'oppose à vos desseins, lesquels nul ne peut dresser contre moy sans imiter Icare, quant à l'audace, & le suivre quant à la cheute.

La troiefme fut celle du Prince Thomas.

IL PRENCIPE SPREZZAMORE
con la sua Schiera.

NOn sia, ò Prencipe (per la fede che voi medesimi ci ren- Cartello del
dete) valorosi ; chi vi nieghi il poterui delle vostre prodez- Prencipe
ze vantare ; già che non habbiamo chi di quelle (come fatte in Thomaso.
straniere Prouincie) vi possa rimproverare : Mà vi si nieghi bene
in questo nobilissimo Theatro d'Italia, auanzarui tanto sopra ogni
altro Cauallero, che voi soli pretendiate d'esser della Rocca della
Fortezza legittimi habitatori , doue milte altri hauete nello stesso
merito legittimi competitori. Io à cui de i vostri vittoriosi nomi gri-
do, non giunse mai di vera, ò di mentita fama : io dico à cui non
scalda il petto altra brama d' Amore, se non quanto è Amor di
Gloria, ò Amor di Guerra, per abbassar in voi stessi quello ingiu-
sto vanto, che in altri d'abbassar pretendete, auido di tracciar ve-
raci honori, prima nel mio natio paese, & indi ne più remoti con-
fini hor hora nell'Oriente de miei anni, m'appresto di mandare al-
l'occafò il vostro ardire, e con giouinetta destra insegnarui la ve-
r'arte d'armeggiare, e d'amare ; Mà che dico io d'amare? lungi
lungi da me pensier sì vile. Amorosi sarete voi : Martiale sarò
io : pugnerete voi con le saette, & io con la lancia, la quale già
già arresto contro di voi, se pur non pensate d'impetrarla più per
difesa, che d'ottenerla per vittoria.

La quatriefme fut celle du Prince de Messran.

ALLI PRINCIPI EROMACHITE, ET
Archidinate habitatori della Rocca della Fortezza,
il Cauallier Andriarco.

CHiunque di generoso ardire acceso il petto, di gloriose pal- Risposta del
me ornar la fronte, e del grido della sua fama riempire l'V- Sig. Prenci-
niuerso intende, si deue i forti, & valorosi quelli per Maestri, pe di Mes-
& essempj pigliando, por ad imitare. Questi sopra ogni altra serano.
delle conosciute Prouincie, essendo stati sempre per special
dono del Cielo all'Italia concessi, se habbiamo, & con che glo-

S f iij

ria seguiti, & imitati, fassel il Mondo, e'l dice, se ciò fatto haueste voi alle cose da voi degnamente oprate, ne mancherebbe il grido della fama loquace, ne vi conuerrebbe esser hora testimonij, & publicatori della propria lode, la quale oltre all'essere in bocca di chi la dice di se stesso troppo disdiceuole, tanto più sospetta ad ogn'uno si rende, quando in hospiti dite, che furono i mari, ignote le Prouincie, & sconosciuti i Popoli, doue tanta gloria hauer acquistata ci assicurate, se'l racontar di sì fatte prodezze degni habitatori di quel sì celebre appo di voi, & da voi fabricato Palazzo vi rende: Non fia di noi veruno, che tal premio alla prodezza sua proporre volendo ve'l contenda, ne però, quello ad azzuffarsi vosco, mà lo giustamente in noi conceputo sdegno per gl'intricati mesugli, che dell'armi, & amorosi piaceri à guisa de Roman ci ne i vostri scritti fatte, quì ci condusse. Parendo cosa strana à noi, che imitando li generosi Auoli nostri, siamo nelle battaglie prodi Cavalieri, & nell'otio della pace, Amanti fedeli, che l'ardue attioni militari, & le pazzie d'amore senza riguardo di tempo, ò d'altro confondiate. Onde con l'armi in mano, & d'ellesersi sdegnati, confessar giusta la cagione vi faremo, & delli celebri vostri trofei, priui vi renderemo: come seruendo le più belle Dame d'Italia, & del Mondo tutto, il nome de' più leali, & perfetti Amanti, che viuino, si acquistiamo: nè vincitori altro tributo v'imporremo, che farui à piedi loro, le da voi scritte cose riformando dire, che

Ogni Cavaliere senz'altro può seruire qual si voglia Dama, comprendendo tal nome ogni qualità à ciò necessaria, eccetto la beltà da voi, senza ragione posta, della quale non hà bisogno meno di entrar nel vostro Palazzo.

Nessuna Dama può rifiutare d'esser seruita da un Cavaliere, perche l'essertale esclude de ogni difetto.

Ogni Cavaliere, ch'amando habbi l'amore di sua Dama acquistato, può qual si voglia amoroso frutto pretendere.

Che dicendosi la bellezza propriamente del corpo, chi di bellezza è Amante, deue quella come suo fine, ad ogni cosa anteporre, & di questa sola nascere veramente il piacere.

Che trà Dame, & Cavalieri non visono pretensioni biasimeuoli, se Giudice di questo non vogliamo fare il sciocco Volgo.

Che non dobbiamo concederui le vostre Dame essere quali le dite, se per cortesia le nostre, cedendo loro il primo luogo di

virtù, e bellezza non ce lo commendano : Ne dobbiam tenerui per quali vi predicate , se alle parole non corrisponderanno le opere.

... La cinquiesme , celle du Marquis de Carail.

IL CAVALIER PRIMISLAO ONGARO

con la sua Shiera.

L'*Animosa disfida vostra (valorosi Prencipi) da veloce fa-* *Risposta del*
ma à noi significata , sin dall'estrema Pannonia ci condu- *Sig. Marche-*
ce ; tanto più pronti ad accettarla , quanto che in noi viue arden- *se di Cara-*
tissimo desiderio , d'illustrare i nostri nomi , con la vittoria , non di *glio.*
volgari huomini , ma di personaggi , che sopra gli altri prodi , e
nello armeggiare eccellenti sieno : poiche se poca gloria , vincendo
i deboli si può acquistare ; grandissima , senza dubbio , otterre-
mo restando à fortissimi Campioni superiori. Et quanto più nu-
merose , e chiare saranno le palme che voi dite hauere , per mari
inhospiti , e Terre non conosciute , riportato : tanto più segnala-
to trionfo , vincendoui , à noi sia , di ragione , douuto. Perciò , pre-
giandoci noi , fra gli altri vanti d'esser di quelli , che stimano l'a-
mor di Cavalier consistere in continuo studio , di compiacere alla
Dama amata ; e non in operationi valorose , e guerriere ; delle qua-
li , nella diuina scuola di Venere , non si fa stima , come che alle
molte proposte da voi fatte , ci desse l'animo di contrastare col
paragone dell'armi ; ci basterà , tuttauia , di rispondere alla pri-
ma , nella quale pretendete mantenere , Che la nobiltà , bellezza ,
e discrezione di Cavaliero , non lo ammettino à seruir Dame sen-
za cotali attioni valorose , & habito di virtù , per loquale siano
nel soprano Palagio della Fortezza accettati : assicurandoci di
farui conoscere , con le arruotate punte delle lance , e col forbito
taglio delle spade , mà più con la robustezza delle mani nostre ,
che tutto il contrario ; da chiunque hà sano giudicio , si deue cre-
dere , & offeruare.

La fixiesme , celle du Comte de Reuigliafc.

N*Oi Idalcane Monarca del Mondo , Imperator de gli Im-* *Risposta del*
peratori , Gran Rè de Regi , Dominatore del Mare Atlan- *Sig. Côte di*
tico , e della Palude Meotida , Possessor de Giganti , de Pigmei , *Reuigliafc.*

Padrone del Mogor, del Perù, del Càrn di Tartaria, del Zofsi di Persia, del Zeriffo di Babilonia, de Tamberlàrn del Cairo, del Prete Ianni di Etiopia, e De i Mamaluchi, à cui l'Affrica manda efferciti di Elefanti, l'India nau de Papagalli, Calicut, de Gatti Maïmoni, il Nilo nutre Cocodrilli: e l'Egitto la Fenice, &c.

Hauendo inteso il valor insuperabile delli Prencipi Archidinate, & Eromachite nostri sudditti, siamo per honorarli venuti di presenza da gl'ultimi confini d'Oriente à farne la proua, acciò trouandoli tali, quali da la sonora tromba de la volante Fama ci vengono rappresentati, possiamo valersi di essi nell'acquisto, che pensiamo far de i noui Mondi.

Ce Cartel des Tenans contenoit deux deffis en vn mesme iour, l'vn du Faquin, l'autre de la Barriere : mais ayant différé le dernier, ils commencerent par celuy du Faquin, dont nous allons parler.

DES COURSES AV FAQUIN.

A Place du Chasteau de Thurin est fort grande, & commode pour toutes sortes de combats, jeux, festes & passe-temps publics, pour estre enuironnée de portiques, où se retire le peuple : & de hautes galeries, où se logent les Dames. En front elle a la façade du Chasteau, qui luy sert comme d'un Theatre, d'où les Infantes, & leurs Dames d'un costé, les Princes & les Courtisans de l'autre, voyent commodément tout ce qu'on y fait. La curiosité de voir ces courses y auoit appellé tout le monde : desia ces lieux estoient remplis ; les trois Iuges de ce combat, qui l'ont esté de tous les autres ; à sçauoir, le Prince de la Mirande ; le Comte Francesco Martinengo, & le Marquis Bentiuoglio, estoient en leur eschaffaut : vne grande toile peinte, & tenduë en l'air couuroit l'inuention ferme des deux Princes aïsnez, qui estoient les Tenans de ce combat : Les Gardes de son Altesse rangeoient le peuple ; le Maistre de Camp ordonnoit la place d'armes, & parcouroit les lices : En fin tout estoit préparé, & rien ne manquoit aux courses, que le courir seulement, lors qu'au son de plusieurs trompettes cette toile venant à s'abatre, descouurit deux grands Cha-

*Inuention
ferme.*

Chasteaux , de la hauteur de deux picques , l'un de la Victoire , l'autre de la Gloire , tous peints de diuerſes deuises , & ornez de tours , & de creneaux. Entre ces deux Chasteaux , on vit paroistre vne mer ondoyante , fort bien representée par la peinture , d'où sortit premierement Monsieur le Marquis de Lullin , Maître de camp , qui l'a esté en tous ces combats , avec six Pages deuant , & six Estaffiers apres , tous habillez de velours noir , en broderie de foye blanche , & luy richement vestu , & bien monté , avec plumes & escharpes , de la liurée des Tenans , or , & violet. Il estoit suiuy de dix Trompettes , vestus de toque de la liurée , apres lesquels venoient deux Chameaux chargez de lances ayans vne couuerte chacun de velours cramoisi , brodée de toille d'argent , où estoient au milieu les armoiries des Tenans. Entrée des Tenans.

Après suiuiroient douze Estaffiers esclaves , vestus à l'Esclauonne de toque d'or violette , avec pennaches de la liurée , menans chacun vn beau cheual , avec Imperiales , & harnois recamez de canetille d'or , & d'argent , brodé de perles.

En suite de ceux-cy , estoient vingt-quatre Pages , vestus de toille d'or violette , & de toille d'argent jaune , avec lances , & banderoles de la liurée , les caparaçons de cheuaux , tout de mesme que leurs habits.

Après , venoit vn fort grand Dauphin , tout couuert d'escailles d'argent , ombragées de couleur de mer , ayant vne toile peinte de la mesme couleur , qui trainoit à terre : ce Dauphin portoit en son dos vn Arion qui chanta ces Vers sur vne lyre. Inuention mobile.

S Erenissimi Numi ; hor che del Cielo
 I luminosi errori
 Versan in vostro prò gratie , e fauori ;
 Hor , ch'ornando la Terra ogni suo stelo
 Di peregrine spoglie ,
 Veste il Manlo di fiori e'l crin di foglie.
 Io su'l squamoso Corridor guizzante
 Marino cantatore ,
 Col popol notatore
 Vengo à voi festeggiante :
 Dritto essendo c'honori Alme sì rare ,
 E Cielo , e Terra , e Mare.

Tt

330 Le vray Theatre d'Honneur

*Chariot de
Neptune.*

Non loing du Dauphin marchoient douze autres Estaffiers, vestus comme les premiers; ils enuironnoient vn grand Char triomphal, de la hauteur d'une picque de guerre, tiré de six cheuaux marins, bardez de damas verd, couuert d'escailles d'argent, & figuré de coquilles marines. Le Char estoit d'une belle & riche structure, orné de chapiteaux, architraues, figures de relief; de Dauphins, Lamies, & Baleines; vne grande toile de couleur de mer, peinte en ondes d'argent, flotloit iusques en terre, & couuroit toutes les roües. Sur la poupe du Char en la partie plus eminente estoit Neptune, avec son trident, & les habits que luy donnent les Fables. A ses pieds, en vne conque de mer, estoit Venus comme on la peint naissante de l'escume, ayant en son costé droit trois Amours, & au gauche les Graces; ce Char arriué deuant les Infantes, Neptune chanta ces Vers.

Q *Vesti de gl' Indi ignoti
Giouinetti Campion, Regi guerrieri;
Bramosi di mercar palme, & Imperi
Con l'armi entro i remoti
Confin doue la D O R A
L' Augusta Reggia del gran CARLO infiora.*

*Sù per i campi ondosi,
Trionfanti col braccio, e col semblante
Sciolsen del Regno mio la Naue errante:
Quando io di sì famosi
Pegni ricco il gran seno,
Lor diedi in man del Mondo acquoso il freno.*

*Et da l'humida Corte,
Con le Gratie adducendo, e con gli Amori,
Coi cui forma dier candidi humori;
Fei peregrine scorte,
Anco in straniere sponde
A i gran Rè de la Terra, Io Rè de l'Onde.*

Au Madrigal de Neptune succeda ccluy-cy de Venus.

A *Lhor che l'ali d'or Fama verace,
Sciolsen di Gnido al peregrino stelo,*

*Nuntia di guerra nò nuntia di pace;
Feruida gelosia, feruido zelo,
Quì ratto à riportar l'arco e la face
Me, con la schiera mia dal terzo Cielo
Mosse, I N F A N T I Real, DVCI guerrieri,
Per che hor siate d' Amor, non d' Armi alteri.*

*Sospenda il Tempo il volo, e'l fil la Parca
Allunghi: hor ami, e goda: e goda, es ami,
D'amorosi desiri ogni alma carica.
Arda e parli d' Amor; Amor si brami
Per tutto, in tutto, e sia la mente scarca
Di noiosi pensieri onde disfami.
Sù, sù, tra vezzi, e risse il cor si prenda,
E tra vezzi, e tra risse il cor si renda.*

*Di duo Cori, e due Alme; un Cor, un' Alma;
Faccia un desio, una fede, ò Amate, ò Amanti:
Nè in tempesta d' Amor bramata calma
Sien ritrose parole, occhi vaganti;
Ma raddoppiate gioie, e intiera palma
Al vincitor che vinto esser si vanti,
Goda sù'l labro peregrina ascosa
L'alma dal labro altrui poppa amorosa.*

*Hor che à bel nodo, e bella COPPIA auinta
Spirate, ò S P I R T I del mio Regno ardori,
Già di mille Amoreti ogn'alma cinta
Lieta si stempri in rugiadosi humori;
E'n vario agone hor vincitrice, hor vinta,
Proui lunghi piacer breui dolori.
E pugnì coraggioso un Cor, con Croce,
Nel campo nò di Marte, ma d' Amore.*

Après le Char, venoient fix Parrains en bas attachez, les bandes de fatin en broderie d'or, pourpoints de toille d'or, colets de senteur, avec boutons, & clinquant d'or, masses de Herons, & enseignes aux chapeaux, vne grande escharpe de tabis bleu, avec passemens, & franges d'or, les bastons riolez d'argent, & de bleu. En fin venoient les deux Tenans superbes en habits,

T t ij

*Deſſein de
l'inuention.*

*Entrée de
ſon Alteſſe.*

& plus en mine, releuez en contenance, & non pas tant qu'en effet. Ils auoient des bas jaunes attachez, les bandes canetillées d'or, le fonds violet en broderie d'or; en teſte vne Couronne de perles pour heaume, & vn grand pennache de plumes de la liurée, que le vent faiſoit ondoyer en l'air. Vne mante de toille d'or deſcendoit iuſques en terre, couurant la croupe des cheuaux. Ils auoient vn dard en main, figurant ces Rois des Indes, qui jadis fortis de leurs Royaumes, pour voir les loingtains, furent par vne bourraſque de mer reduits en grand peril; lors que Neptune pour les ſauuer, rappella les tempeſtes, pour les voir auſſi braues aux effets, qu'en apparence, & les auoit conduits par le Po, à ces bords, pour les eſprouer aux combats Martiaux, preparez pour ces nopces; leurs cheuaux eſtoient richement bardez à l'Indienne, avec grands pennaches de leur liurée. Ayant fait le tour du Camp, ſuiuis de deux Eſcuyers chacun, ils ſe retirerent en leurs Chateaux. On entendit ſoudain reſonner vn grand bruit de pluſieurs trompettes, qui par leurs chamades, nous firent ietter la veüe ſur vne eſquadrille de douze Aſſaillans, dont les Chefs eſtoient ſon Alteſſe, & Monſieur le Duc de Mantoüe. Huit trompettes, & vingt Pages, veſtus de toille d'argent noire, avec leurs cheuaux caparaçonnez de meſme, avec plumes de la liurée, entroient les premiers.

Après venoit vn Char, qui ſans eſtre tiré, alloit comme inſenſiblement par des reſſorts, afin de ne faire paroître ſon mouuement. Il repreſentoit vn eſcueil, ſur lequel on voyoit l'Eſperance languiſſante, aux pieds du deſeſpoir, qui chanta ces Vers.

*La diſper-
ſione.*

V Anne Speranza vâ, doue t'attende
Lieta ſchiera d' Amanti,
Ch'io ſol fra grotte horrende
Vuò ſperar ne' miei pianti:
Pianti, che del mio core
Sono la ſpeme, onde mi nutre Amore.

*Amor che ſol tra queſte ſtille affina
G'impionbati ſuoi ſtrali:
Onde poi mi deſtina
A i rei colpi fatali:*

*Fatali, ah! cruda sorte,
Possio da voi sperar altro, che morte?*

*Morte del mio sperar, morte gradita,
Deh perche homai non furi
Al mio pianto la vita?
Forfi perche non curi,
Non curi d'esser pia,
Se col morir il mio sperar s'oblia?*

*Oblia il tuo rigor, tendi lo strale,
Fà, ch'io muoia crudele;
Ch'allhor sarò immortale,
Che morirò fedele.
Fedel ne la costanza,
Colma di duolo, e vuota di Speranza.*

Douze Estaffiers, vestus de la liurée, argent & noir, enuironnoient le Char, qui estoit suiuy de douze Parrains, habillez richement, de blanc, & de noir. Apres ceux-cy, venoient les Assaillans, tous vestus de satin noir, à grandes découpeures, & doublé de toille d'argent, avec peintures, & desseins releuez en argent. Ils portoient pour cuirasse, vne coquille d'argent, rayée de noir: & pour cimier vn nauire, avec l'arbre droit, & les ^{plaisantes} ^{armes & ci-} ^{miers.} antennes leuées; les plumes blanches & noires; les caparaçons des cheuaux, de satin noir decoupé, doublé de toille d'argent, avec franges & houpes d'argent, & de soye noire. Ceux-cy ayant fait le tour du Camp, firent porter aux Iuges la responce au Cartel, souz le nom du Prince Cloridor.

Dés qu'ils furent campez, la seconde esquadrille sortit. C'estoit celle de Monsieur le Duc de Nemours, qui fit passer devant luy six trompettes, vestus à l'Angloise, autant de Pages, huit Estaffiers, tous habillez de toques d'argent & d'or, incarnate & bleuë, avec les banderoles des lances, & les pennaches de concert. Quatre parrains fort richement vestus, avec escharpes, plumes & bastons de sa liurée. Apres il venoit luy-mesme en teste de son esquadrille, de six Assaillans, avec pourpoints en forme de cuirasses argentées, rayées d'or, d'incarnat, & de bleu, leurs mantès, bas de saye, & caparaçons des cheuaux, estoient de toille d'argent, de la liurée, les cimiers incar-

334 Le vray Theatre d'Honneur

nats, jaunes, blancs, & bleus, couleurs que ce Prince a porté en tous ces combats, lequel auoit en cettuy-cy vn Page près de luy, qui portoit en son Escu cette deuise. Deux Couronnes, l'une de laurier, l'autre de palme, & ces mots, *Nunciam falan.*

*Esquadrille
de Monsieur
le Prince
Thomas.*

Ayant fait presenter aux Iuges la responce, ja mentionnée, la troisieme esquadrille parut. Le Chef estoit Monsieur le Prince Thomas, de qui les actions sont telles, qu'à peine ceux de son âge (qui n'arriue pas à douze ans) sont capables de penser à ce qu'il sçait faire, tant ses deportemens en tout, démentent son enfance. Il fit entrer huit trompettes, douze Pages avec habits, banderoles, caparaçons de toille d'argent incarte, & colombine, & les plumes de mesme concert, six Parrains bien vestus, douze Estaffiers habillez de ses liurées. Apres venoient huit Affaillans, dont ledit Prince estoit le Chef; lequel estoit monté sur vn petit cheual de Regne, & vestu comme armé; le corps d'une cuirasse d'argent, rayée deses couleurs; les bandes des bas à attaches estoient de toille d'argent en broderie d'or; il auoit vne mante de fatin incarnat, rayé d'argent, & le bas de saye, le caparaçon de mesme, & le cimier deses couleurs: Cette esquadrille ayant fait le tour du Camp, on presenta pour le Chef, sa responce au Cartel, souz le nom du Prince Sprezz-amore.

*Plaisant feu
de ioye,*

Dés que ceux-cy furent campez, on commença les courses, auxquelles les Tenans eurent de grands auantages sur les Affaillans, comme estans des plus beaux, & des meilleurs Gendarmes qui portent lance. Ce combat icy dura deux iours, & au premier on n'eut loisir de faire que les Entrées, apres lesquelles la nuit qui suruint, fit licencier le Camp, & pour suppléer au deffaut des courses; on fit beaucoup de feux d'artifices, entre autres celuy d'un Taureau viuant, qui estoit chargé de ces feux, & courut le Camp tout enflammé, avec sauts, hurts & gemissemens estranges.

Au second, on acheua le iour, & les courses des lances, par celles des flambeaux, lors que chacun en prit vn, & de deux en deux les Cheualiers couroient à la foule. Apres ils firent le tour du Camp en ordre, avec les mesmes flambeaux, & chaque esquadrille accompagna son Chef. I'oublie à dire, que les Tenans enuoyerent aux Dames, tous les prix qu'ils auoient gagnez. Mais pour distribuer les Generaux en vn bal, selon la

coustume , son Altesse conuia au Chasteau routes les Dames principales de la ville.

BALETS DES QUATRE PROVINCES.

 PRES souper , on commença le Bal, afin d'entretenir les Princes estrangers, en attendant vn Ballet, ou pour mieux dire huit Ballets, qui sur la fin se reduisoient en vn, qui faisoit le neufiesme. L'inuention estoit des quatre Prouinces de ces Estats, souz la conduite de quatre Chefs, qui se venoient resioiir, & s'offrir à ces nopces: chaque troupe faisoit dancier vn Ballet à douze Pages, vestus selon l'usage de la Prouince, qu'elle representoit avec flambeaux allumez. La premiere estoit celle de son Altesse, qui menoit les Chasseurs, representans la Sauoye, au nom desquels Diane chantoit ces Vers.

Nous sortons de ces Monts, où s'écloft la tempeste;
Ces Monts de la Lifere & du Rosne abbreuez.
Qui sur les Elements vont esleuant la teste,
Et produisent des cœurs encore plus esleuez;

La paix qui fit cesser, & nos mains, & nos ames,
Nous a fait voir la Cour des Princes, & des Rois.
Mais las ! le peu de foy de la Cour & des Dames,
Nous confina bien tost au desert de nos bois.

Ces beautez prisent tant l'honneur d'estre cruelles,
Et mettent à tel point leurs diuers changemens,
Qu'elles refuseroient la gloire d'estre belles,
Sans la condition d'affliger leurs Amans.

Nous trouuons aux forests moins froides les fontaines,
Plus sensibles les rocs, le Cerf moins deceuant;
Moins durs sont les cailloux, les Tygres plus humaines,
Moins legere la feuille, & plus ferme le vent.

*Là nous auons passé doucement quelques lustres ,
Chasseurs des animaux , & chassez des beautez :
Et venons maintenant à ces nopces illustres ,
Pour offrir nos pouuoirs , avec nos volontez.*

*Nous habitons un bois , de mille arbres antiques ,
Dont la garde est commise à l'effort de nos cœurs.
De là doiuent sortir les lances & les piques ,
Que les Dieux , par nos mains , destinent aux Vainqueurs.*

*Cette auguste forest (ce disent les Oracles)
Est fatale aux enfans de ces deux Potentats ,
Jusqu'à ce qu'ayant fait en guerre des miracles ,
Ils bornent l'Vniuers , des fins de leurs Estats.*

La seconde, estoit celle de Monsieur le Prince, qui menoit les Contadines de Piémont , au nom desquelles trois Amours chantoient ceux-cy.

NOI , che sîam de pie de monti
Contadine ,
Peregrine ;
D'aurei fior cinte le fronti ,
Di bei Gigli , e Margherite ,
Colorite ,
Giunte insieme in groppi d'oro
Ammiriam l'alto lauoro.

Noi di questi auenturosi
Misti fiori ;
I misti amori
Giam con tanti armoniosi
Tutte liete ogn'hor lodando :
E cantando
Dispiegam gioia infinita
Ad honor di MARGHERITA.

Fior in Terra , e gemmain Mare
Si pompeggia ,

Si sîam-

*Si fiammeggia,
Colma ogn'hor di beltà rare;
Che del Mincio il gran Pastore,
Per amore
S'empie il seno, & orna il crine
Di sue pompe peregrine.*

La troisieme, estoit celle de Monsieur le grand Prieur de Castille, qui menoit les Pescheurs de Nice, pour qui vn Espagnol chanta les Vers suiuians.

O *Que bien parecen
Damas los bayles,
Y los lindos trajes
De los Zagales.*

*Donde las Marinas
En las claras aguas,
Al tiempo que el Alba
Descubre sus rayos;
Vimos en la mar
Perlas y esmeraldas
Margaritas Vellas,
Concas y corales,
Y los lindos trajes
De los Zagales.*

*Y luego entendimos
De Nereo el Sauio,
La mucha alegria
Que a todos nos caue,
Partimos contentos
A Turin nombrado,
Para ver la gloria
Que quita pesares,
Y los lindos trajes
De los Zagales.*

*Al punto partimos
Con danças y vayles,*

Vu

*Vayletes alegres.
 Con muy lindos ayres,
 A alegrar las fiestas,
 Vienen mil lugares;
 Al punto saldràn
 Damas, esperaldas,
 Y los lindos trajes
 De los Zagales.*

La quatriesme, estoit celle de Monsieur de Nemours, qui menoit les Païsans de la Val d'Aouste, & qui fit reciter ces Vers.

A MOVR de qui les traits font sentir leur douceur,
 Parmi les Potentats, & parmi les rustiques;
 Après s'estre rendu de nos cœurs possesseurs,
 S'est venu retirer en ces lieux magnifiques.

*Les Pompes, les grandeurs qu'il auoit à mépris,
 Quand il se delectoit à nostre humeur champestre;
 Au iourd'huy dans Thurin l'ont tellement espris,
 Qu'il s'y tient comme esclave, & non pas comme Maistre.*

CHARLES, puis que ta Cour l'attire tout à soy,
 Permits nous par pitié plustost que par merite,
 Qu'en laissant nos maisons nous demeurions chez toy,
 Pour suiure cét Enfant qui demeure en ta suite.

La troupe des hommes auoit ses Pages vestus en femmes, & celle des femmes auoit les siens vestus en hommes. Ces huit troupes ayant dansé chacune separément son Balet, avec autant de Musiques diuerfes, en danserent puis apres vn ensemble; & en fin se separant de nouueau, chacun print vne targue, & vn panier doré, où estoient des œufs pleins d'eau de senteur, dont ils se firent des charges, en façon de Carroufels; le Balet estoit de cent quarante, masquez, compris les Musiciens.

*Agreable
 combat avec
 des œufs
 pleins d'eau
 de senteur.*

Cela fait, on ouït soudain les Trompettes, qui accompagnoient le Heraut, lequel venoit declarer les Vainqueurs des prix. Il publia à haute voix, que le prix des trois lances estoit deub à Monsieur le Duc de Mantoüe; celui de la lance des Da-

mes à Monsieur le Prince son fils; celuy du plus galand à Monsieur le Prince Thomas; & celuy de la foule à Monsieur le Duc de Nemours. Ces prix qui estoient fort beaux, leur estans portez, chacun d'eux sur l'heure donna le sien à la Dame, qu'il en voulust obliger. Sur cela la Compagnie se rompit, & les Dames auant que de se retirer, allerent à vne chambre où son Altesse auoit préparé vne belle collation.

Ie ne dis rien des serenades, ny de tant d'autres Bals & Balets qu'on a fait à ces nopces, n'ayant dessein que de toucher en passant, ceux qui seruent aux combats, soit pour l'introduction des Cartels, ou pour les distributions des prix, sinon que nous vueillions dire vn mot du Ballet à cheual, pour estre vn demy combat, & fort nouveau.

Il se fit en la place du Chasteau, préparée, comme on l'a *Ballet à cheual.* veuë en ce combat que j'ay descrit. On y vit entrer premiere-
ment le Maistre de Camp, avec ses Pages & Estaffiers, lequel introduisoit six trompettes, vestus de Toque incarnate, blanche, & autant de tambours, habillez en Tritons, qui venoient sur des grands Chameaux desguisez en monstres marins: ils estoient suiuis de douze Estaffiers, vestus de la liurée, & d'autant de Pages. Au son des trompettes comparurent huit Cheualiers Cypriots, vestus de Toque d'argent de leur liurée, avec pennaches, & caparaçons de mesme, & au son ores des trompettes, ores de tambours, firent danser leurs cheuaux, avec tant de justesse aux passades, aux corbettes, en auant, en arriere, sur le ferme, & bref à tous airs & maneiges, que des baladins à pied n'eussent pas mieux gardé le temps, & la mesure de la cadance.

Ayant commencé l'entrée, au son des trompettes, ils firent les figures à celuy des tambours, & quand ce fut à faire les trefses comme en passades, les trompettes sonnerent de nouveau, & tous l'espée nuë en la main s'entre-meslerent, frappant des espées l'une contre l'autre, alternatiuement, de droit & de reuers. Ces huit estoient quatre Gentils-hommes, & ces quatre Princes Messieurs les deux aînez, Monsieur le Prince de Modene, & Monsieur le Duc de Nemours.

Leur inuention estoit telle; cependant que ces huit s'estoient *Inuention du Ballet.* embarquez en Cypre pour aller en course, les Pirates prenant le temps de leur absence, vindrent escumer le bord de ce Royaume, & prindrent huit Dames, qui estoient allées faire quel-

V u ij

340 Le vray Theatre d'Honneur

ques vœux au Temple de Venus, en faueur de ces huit Cheualiers, leurs seruiteurs, lesquels estans aduertis du mal-heur à leur retour, & ne sçachant pas où ces Corfaires auoient dépaïsées & vendues comme esclaves ces Dames, partirent de Cypre, errant par le Monde inconnus pour les trouuer. Le renom de ces nopces, les ayant fait venir icy, sans parler ny presenter aucuns Vers: Ils danserent vn Balet à cheual, afin que si leurs Maistresses les méconnoissoient, les voyant desguisez, elles conussent au moins les airs de leurs cheuaux, & le port de leur taille en cét exercice.

Estacade des animaux.

Je ne sçay si l'on doit escrire au rang des combats, celuy des animaux que son Altesse fit mettre en vne estacade dressée en la place du Chasteau, pour cét effet, en laquelle il y auoit vn cinge, vne mule, vntaureau, trente chiens, vn sanglier, deux tygres, & deux lions; Car puis qu'ils ne se firent ny mal ny menace seulement, ils meritent mieux d'estre compris aux articles de la paix, qu'en ceux-là de la guerre. Et ie serois obligé par mesme moyen à décrire ces cinquante duels, dont son Altesse donna le Camp, qui fut vn banquet à la Chinoise au Chasteau, où elle fit dresser cinquante petites tables, toutes bien seruies, en chacune il y auoit vne Dame & vn Cheualier seulement, & non pas si mal concertez, qu'ils n'eussent bien desiré que le souper eust duré dauantage.

Banquet à la Chinoise.

LE COMBAT A LA BARRIERE de Messieurs les Princes de Sauoye.

Inuention ferme.



Tres-belle représentation d'un Ciel où estoit le Palais de la Force.

Ls le soustindrent en vne fort grande Salle, où l'on fit dresser le superbe & riche Palais de la Force, au sommet duquel se monstroient en perspective par les lumieres diuersement rangées, vn Ciel resplendissant, où residient tous les Dieux de la fabuleuse Antiquité, avec ce qu'elle leur attribue. Iupiter avec sa foudre en main, & l'Aigle souz les pieds, & ainsi des autres: A main droite de ce Palais, s'esleuoit vn mont qui faisoit paroistre en son faiste le Temple de la Gloire, où deuoient estre conduits les Vainqueurs: A la gauche paroissoient les Muses sur le mont Parnasse, au pied duquel estoit Apollon, en action de vouloir fuir: Plus bas s'estendoit couché le fleuve Po, représenté par vne grande statuë d'un hom-

me couronné de joncs , s'appuyant du bras sur vn grand vase, qui verfoit l'eau dans vn profond abisme , où deuoient estre submergez les vaincus : Là se voyoit vn grand ordre de colonnes dorées ; là ne manquoient pas corniches, frises, timpanes, architraues, gradilles, talons, balustres, ny autres ornemens de l'Architecture. Sur le frontispice qui estoit de bronze, pendoit vne lamine dorée, où se lisoient ces paroles.

Fortitudinis arcem Serenis. D D. Allob. & Subalp. PP. immortalitati dicatam PP. Erom. & Archid. armigeris. in hastico agone strenue dimicantibus, qui hostes fugarint, victorias reportarint, triumphos egerint apertam monent.

Au costé de la porte se rehaussioient en bosse deux Escus, où l'on voyoit les deuises des deux Tenans, l'une à main droite d'un heaume, sur lequel estoit vne Aigle, & ces mots. *Spes me pulcherrima nutrit.* L'autre à gauche d'une cuirasse, & ces mots. *Fortis dum fortia claudo.* Depuis les colerins de ces colonnes en haut, le Palais estoit plein de lumieres, qui faisoient resplendir l'esclat de l'or & de l'argent. Bref il estoit tel qu'on ne sçauoit s'il deuoit plus, ou à l'excellence de l'art, ou à la richesse de la matiere, & si ie ne descris bien ce Ciel, comme vne chose feinte, c'est que les yeux le creurent veritable en le regardant. En cette salle richement tapissée, on voyoit trois eschaffaux, où estoient en l'un les Infantes, & Monsieur le Duc de Mantouë, en l'autre les Iuges du combat, & au plus haut les Dames de la ville.

Dés qu'on tira vn grand rideau, qui couuroit tout ce Palais de la Force, on ouït vne bonne musique vocale, & instrumentale des Muses, qui chanterent ce Madrigal.

N Oi, che fregiate il crin di verdi Allori,
Siam immortai Sirene
Di Pindo, e d'Hippocrene,
E de l'Eternità Cigni canori:
Sù corde d'oro e cetre di Zaffiri,
Cantiam de' Regij S P O S I in vari modi
Gli auenturosi nodi.

Muse.

Vu iij

342 Le vray Theatre d'Honneur

Après lequel Apollon chanta cét autre :

Apollo.

IO, che d'eburnea Lira
 Saettator diuin, posso archeggiando
 Con note lusinghiere
 De' Mortali eternar l'opre guerrere:
 Lasciato il sacro Monte,
 E d'Helicon il fonte,
 Sù questi Colli de l' Augusta D O R A
 Dolcemente accordando
 Anoua Cetra d'or, Voce d'argento,
 Canto in nobil concerto,
 E gli Amori, e gli Amanti
 Digiuinetti H E R O I, d'Itale I N F A N T I.

*Entrée des
 Tenans.*

Soudain qu'Apollon eut finy de chanter, les portes de cè Palais s'ouurirent tout à coup, d'où sortit vn grand nombre de tambours & de fifres, tous vestus de toque d'or, & d'argent, suiuis du Maistre de Camp, somptueusement habillé, avec ses Pages & ses Estaffiers : Après luy venoient vingt-quatre Pages, en bas attachez, incarnadins, les bandes de satin en broderie d'argent, doublées de toille d'or, & le reste tout de mesme. Ils portoient chacun deux grands flambeaux allumez, & marchoiert deuant douze Parrains, tous superbement vestus de la mesme liurée, avec colets d'Espagne, masses de Herons, enseignes, avec les escharpes, & bastons de concert.

*Inuention
 mobile.*

*Le Chariot
 triomphal de
 l'Honneur.*

Après, venoient Messieurs les Princes, les deux Tenans sur le Char triomphal de l'Honneur, riche & magnifique, & d'estofe, & de façon tout couuert de figures de bas relief de festons & de deuises. Quatre Lyons bien representez tiroient ce Char, où estoit assis sur la plus haute partie l'Honneur, vestu des habits que luy donnent les Anciens, mais d'estoffes riches, ayant des ailes d'argent ; en la main gauche des Couronnes de Laurier ; en la droite vne d'or à l'Imperiale. Ce Char estant arriué au milieu du Camp, l'Honneur chanta ce Madrigal.

IO, che sù l'ali de la Fama errante
 L'humane menti hò d'inalzar possanza;
 Per cui soua se stesso altri s'auanza
 Sì che'n guerrier s'èmbiante
 Generoso, & altero
 Calca del Tempio mio l'erto sentiero.
 Quel'io, che'n sen di duo Campioni **HEROI**,
HONOR eterno auampo;
 Questi hor sù'l Carro mio quì guido in campo.
 Et è ben-dritto in vero,
 Che sia scorta l'**HONORE**
 Achi è **VITTORIA** il fin, Duce il **VALORE**.

Honoré.

A ses pieds, estoient les Tenans, armés d'armes argentées, avec bas attaches incarnadins, les bandes & le fonds en broderie d'or trépointées d'argent, aux mains vne hache d'armes dorée. Ayant fait le tour du Camp, ils descendirent de leur Char, & le firent encore vne fois en mesme ordre avec leurs piques de guerre, & s'arrestèrent en fin sur la porte de ce Palais, pour attendre les esquadrilles des Assaillans.

La premiere fut celle du Prince de Masseran: Il fit aller deuant quatre Tambours, six Pages vestus de ses couleurs: Apres venoit vn beau Char, où estoit la Vertu, ayant en son costé droit la Valeur militaire, & au gauche la Gloire; au milieu estoit l'Italie, & plus bas la Renommée; au haut la deuse de l'Assaillant, qui estoit vn arc en Ciel, & ces mots, *Tanto è il poter d'vna amorosa luce*. Quatre Parrains avec escharpes & pennaches de la liurée, suiuiuent le Char, & en fin venoit le Prince de Masseran, suiuy de six Assaillans, tous avec chausses, armes, bas de saye, & cimiers de la liurée; s'estant campé il fit presenter la responce au Cartel ja mentionnée.

Entrée du Prince de Masseran.

La seconde esquadrille, fut celle de Monsieur le Prince de Mantoüe: Les Tambours & les Fifres entrerent, vestus de blanc & bleu: Apres douze Pages avec flambeaux allumez, habillez en Nayades, l'vn desquels portoit la deuse de son Maistre; c'estoit vne Aigle qui laisse tomber vne pierre (c'est ce que fait l'Aigle où elle veut faire son nid) & ces mots: *Hac mihi forma sedes*. Apres suiuiuent six Parrains, tous bien vestus, l'vn desquels estoit son Altesse, & l'autre Monsieur le Prince de Mode-

Entrée de Monsieur le Prince de Mantoüe.

344 Le vray Theatre d'Honneur

ne : les Parrains estoient suiuis de la belle Galathée, Nimphe du Mince, laquelle récita ces Vers.

Galathea. **D**AL nobil MINCIO oue amorosa fede
Regna ne i Cor de i Cavalieri amanti,
Sì che di lor più fidi, e più costanti
Nel gran Regno d' Amore il Sol non vede.

*Fida ancella di MANTO hor qui ne vegno
Scorta di questi suoi CAMPIONI arditi,
Ch'al minacciar de gl'orgogliosi inuiti
Accesi son di generoso sdegno.*

*Dunque, dunque à VOI soli il petto infiamma
Colmo di vera fè nobile amore?
Ardon questi non meno, e nel lor core
Fà più degna beltà più bella fiamma.*

*Ma poi che quì fede non han miei carmi,
Siatemi testimon forti GVERRIERI,
E per prouar che i detti miei son veri,
Taccian le vostre lingue, e parlin l'armi.*

Après suiuoit Monsieur le Prince de Mantoüe en teste de quatre Assaillans, portans des armes dorées, où se voyoient figurées en esmail des Aigles & des Chifres : ils auoient des bas attachez, bleus en broderie d'argent, vn grand cimier de la liurée, fait en nauire, avec plumes blanches de Paon, des aigrettes, & des fleurs d'or.

*Entrée de
Monsieur
le Prince
Thomas.*

La troisieme esquadrielle, fut celle de Monsieur le Prince Thomas : les Tambours & Fifres alloient deuant, vestus de toque d'argent incarnate, suiuis de vingt-quatre Pages, habillez de la liurée avec deux flambeaux allumez chacun, & l'vn d'eux portoit sa deuise, qui estoit vn Escu blanc, & ces mots, *Non semper inglorius*. Ils esclairoient à six Parrains habillez de satin incarnat, avec clinquant d'argent, l'escharpe & les pennaches de la liurée; après lesquels venoit vne nuë (c'estoit vn Char tiré par ressorts) dans laquelle on oyoit la voix de la Deesse IRIS, qui chanta ces Vers deuant les Infantes.

Io figlia

I *O figlia di Teumante,
Messaggiera del Sol; ch'apro, e disuelo
Le bellezze del Cielo,
Nuntia hor di peregrini aurei splendori,
Da quei Celesti errori
Adduco in campo altero
In sembianza d'Amor, Marte Guerrero.*

Cette voix cessa par vn tonnerre, qui rompit cette nuë, & fit paroistre l'IRIS, & le Prince Thomas : Il estoit vestu d'armes argentées esmaillées d'incarnat ; ses bas attachez, sa mante, & bas de saye incarnadins en broderie d'argent ; son cimier de la liurée. De l'ouuerture de cette nuë il sauta en terre, avec vne hache d'armes, qu'il laissa, & prenant vne picque, en teste de dix Assaillans, armez & vestus comme luy, il tourna encore le Camp, & vn de ses Parrains presenta sa responce au Cartel.

La quatriesme estoit celle de Monsieur le Duc de Nemours ; *Entrée de Monsieur le Duc de Nemours.* les Tambours & Fifres vestus de sa liurée alloient deuant, suivis de douze Pages, portans deux flambeaux chacun, avec bas attachez, & bandes de clinquant. Ils alloient deuant le Char de l'Inconstance, dans lequel estoit la Constance debout sur vne base quarrée, embrassant du bras gauche vne colonne, sur laquelle souffloient quatre vents, & tenant en la main droite vn dard, la pointe sur la base. En la colonne estoit appendu vn Escu, où se voyoit pour deuise le Mont-gibel, & ces mots, *Stans ardet, & ardet.* La Constance au milieu du Camp chanta ces Vers.

M *OY, qui de la foy suis extraite,
D'ALIMEDO Rayant l'appuy
Je veux publier la deffaite
De ceux qui s'attaquent à luy.*

*Il me fait marcher dessus l'Onde,
Pour monstrier sa fidelité;
Et que l'inconstance du Monde
Ne peut forcer sa fermeté.*

Xx

*Parmy les vaillans & les belles,
Amour qui l'assiste en tous lieux,
Luy fait dompter les plus cruelles,
Et Mars les plus audacieux.*

*Son front qui iamaïs ne fut blesme,
De peur de terreur ny d'effroy,
Feroit peur à la force mesme,
S'il ne l'auoit toute avec soy.*

*Si donc aux despens de sa vie,
Quelqu'un veut sçauoir sa valeur,
De Rodomont suiuant l'enuie,
Aussi suiura-t'il son mal-heur.*

Le Char estoit suiuy de quatre Parrains, habillez de la liurée; apres lesquels venoit Monsieur le Duc de Nemours en teste de six Assaillans bien armez, & vestus de ses couleurs, or, argent, incarnat & bleu; leur cimier de plumes de mesmes couleurs, Ayant tourné le Camp, il fit presenter sa responce au Cartel.

*Esquadrille
du Marquis
de Carail.*

La cinquiesme fut de six Assaillans, dont le Chef estoit le Marquis de Carail, qui fit aller deuant des Tábours & Fifres, vestus de ses couleurs, apres lesquels venoient six Pages, vestus de mesme liurée, portant chacun vn flambeau en vne main, & en l'autre vne picque sur l'espaule: vn autre Page portoit l'Escu de sa deuise, qui estoit vn horloge Solairé; & ces mots, *Mens immota manet*. Apres venoient deux Parrains, dont l'un presenta la responce au Cartel souz le nom du Cavalier Primislao Ongaro, lequel conduisoit six Assaillans, vestus en bas attachez, rouges, les bandes & le bas de saye, & les mantes en broderie d'or & d'argent, avec picques dorées, & couuerres de flammes rouges.

*Entrée du
Comte de
Reuigliasc.*

Le dernier qui entra, fut le Comte de Reuigliasc tout seul: Il enuoya deuant six tambours, qui battoient à la Morisque; apres lesquels marchaient douze Pages en habits d'esclaves, les chaines aux pieds, avec turbans en la teste, & torches en la main, suivis de deux Bassas, & de deux Parrains, tous vestus de ses couleurs; apres lesquels venoit cet Assaillant, avec armes de couleur de fer, imagées & rayées d'or, en bas attachez; les bandes

& bas de saye couuertes de demy lunes, avec vne grande man-
te à la Persienne, portée aux deux extremitez, par deux petits
Pages Turcs, l'un More, l'autre Blanc: Il auoit vn grand ci-
mier de diuerses plumes, avec vne demy-Lune de Cristal sur le
deuant: Vn Page luy portoit sa deuise, qui estoit vn petit Amour
monstrant vne Estoille, & ces mots, *Ideo aliger*. Douze autres
Pages vestus de Tocques violettes, comme les premiers, avec
des flambeaux allumez enuironnoient cét Assaillant, qui entra le
bout de la picque souz le bras, la pointe en haut sur le deuant;
& la main gauche sur l'estoc: Et quand il fut deuant la porte du
Palais où estoient les Tenans, il baissa la visiere, leur montra
la pointe de la picque en faisant semblant de les menacer, & de
tirer son estoc hors du fourreau. Ayant tourné le Camp, il fit
presenter sa responce au Cartel, souz le nom d'Idalcane.

A voir du haut des Theatres tous ces Assaillans en bataille;
& leurs picques dressées, on eust dit que c'estoit vne espoisse
forest d'arbres de haute fustaye: mais à considerer les diffe-
rentes couleurs des armes, des habits, & des cimiers; on eust
iugé que c'estoit vn pré tapissé de diuerses fleurs. Dés aussi tost
qu'on ferma la barriere, qui estoit ouuerte pour les entrées,
les Tenans baissèrent la visiere; les Assaillans en firent autant,
& l'on commença le combat, qui fut soustenu de Messieurs
les deux Princes aînez, lesquels combattirent alternatiue-
ment, sans intermission, l'un apres l'autre, toutes ces esquadri-
les.

Outre les prix ordinaires des Assaillans contre les Tenans,
on auoit estably aux Assaillans vne peine honteuse pour ceux qui
perdroient, & vne recompense honorable pour ceux qui ga-
gneroient la victoire; car dés qu'un Assaillant l'auoit perduë, on
voyoit sortir du costé du Pò le Char de Phaëton, tiré des che-
uaux du Soleil, où estoit la Temerité, laquelle venant prendre
le Vaincu, chantoit ces Vers.

VOI *Temerari, audaci;*
Ch'ergendo al Cielo il volo
Cadeste al bosso suolo;
Ite noui Fetonti on'ei fu ascoso
Del Pò nel seno ondosso.

Temerità.

Elle le menoit vers le Pò, dont les ondes estoient fort bien

X x ij

348 Le vray Theatre d'Honneur

representées par les lumieres , qui estoient souz des flots de lames d'argent esmeües , & le faisoit precipiter dans vn grand abyfme. Au contraire la Victoire en son Char triomphal , tiré de quatre serpens , venoit prendre les Victorieux , & les accompagnoit au Temple de la Gloire, en chantant ces Vers.

Vittoria.
CAMPIONE *auenturoso,*
Nobil figlio di Marte; al cui valore
Hor dona il premio amore:
Vieni, vieni à goder l'honor prescritto
A valorosa destra, a Core inuitto.

Le premier , qu'elle accompagna ainsi , fut Monsieur le Prince de Mantoüe , & puis Monsieur le Duc de Nemours ; fort peu d'autres vainquirent.

Combat à la foule.

Le iour commençoit à poindre , lors que tous ayant combattu contre les Tenans , ils se mirent & Vaincus & Vainqueurs ensemble ; & s'estans diuisez en deux troupes égales ils combattirent à la foule. Ce combat estant acheué , on ouït du lieu plus eminent du Palais , où le Ciel estoit representé , la voix de Iupiter , qui enuoyoit l'Eternité vers les Tenans , & luy chantoit ces Vers.

Gione.

A *Scendi il Carro d'immortal Zeffiro*
Figlia di te medesima , ò ETERNITATE,
E ne lo smalto de le vie stellate
Stampa al suon di bei carmi,
De gl'ITALI CAMPION le glorie, e l'armi.

Et puis tous les Dieux ensemble deliurant les Soeurs de Phaëton , en resioüissance de ces nopces , chantoient ce Madrigal.

Choro dell'i Dei.

VOI , *del incauto Auriga alme Sorelle;*
Che trasformaste in lagrimose piante
L'amoroso semblante;
A le Pompe nouelle
Ritornando in voi stesse, ite cantando
Del Pò su l'auree riuë,
Alti Heroi, Regie INFANTI, e fiamme viue.

Elles sortoient de l'escorce des arbres , & chantoient ces Vers.

O *D'Italia Alme famose,
Regij AMANTI,
Regie INFANTI,
Belle Coppie auenturose:
Hor che Amor con l'aurea Face,
Di viuace
Fiamma il Cor lieto v'accende,
E da voi sue glorie attende.*

*Sorelle di
Fesonte.*

*Sparge il Sol da l'Orizonte
Più bei crini
Porporini
E di fiori ornato il Monte
Tesse intorno al nouo Aprile
Bel monile.
Versa il Pò l'onda d'argento
D'almi Cigni al bel concerto.*

*Hor, che Amor pioggia di Rose
Odorata,
Fortunata,
Versa in tempre dilettofe,
De la DOR A per le valli
Canti, e balli,
Guidan liete festeggiando
Ninfe Insubri amoreggiando.*

En fin les Assaillans & les Tenans sortirent du Camp avec le mesme ordre qu'ils y estoient entrez.

Mais soit que le contentement que l'on receuoit en ces combats , hastast les heures & le cours du Soleil; ou qu'il eust luy-mesme curiosité de les voir, il sembla qu'il s'estoit leué trop tost , pour rendre inutiles tant de flambeaux , & d'autres lumieres qui se confondoient en la sienne.

Il ne se faut estonner de ce que Messieurs les deux Princes les Tenans, montrerent tant de grace & d'adresse en ce com-

350 Le vray Theatre d'Honneur

bat, puisque l'une & l'autre leur sont ordinaires en tous leurs exercices : mais bien de ce qu'eux seuls ayans trauaillé quinze iours auparauant, nuit & iour à essayer des balets, & les danser, ou s'éprouuer aux combats, tant de pied que de cheual, sans aucun relasche, que quelques heures du repas, & du repos : & de ce qu'après tout cela ils ayent combattu quarante Assaillans à la Barriere; & que nonobstant ce trauail, qui dura toute vne nuit, & vne partie du iour suiuant, dans trois heures ils furent prests, & frais à venir comme Assaillans à tous les autres combats contenus au Cartel de Monsieur le Duc de Nemours, que nous allons décrire.

LE COMBAT GENERAL QUE soustint Monsieur le Duc de Nemours.



N fortit de ce Tournoy, ie dirois à l'heure du disner, si le sommeil des Combatans, & des Assistans ne l'eust renduë heure de se coucher.

Toutefois ils ne se reposerent que bien peu, & moins que les autres: Monsieur le Duc de Nemours qui s'estant leué sur le midy, accompagné d'un bon nombre de Trompettes, les alla faire sonner deuant les chambres de toutes ses Alteſſes qu'il éveilla. Delà il s'en vint à la place d'armes pour donner ordre au Camp, & à son entrée, en attendant les Assaillans: En moins de rien les portiques furent pleins de peuple, les galeries chargées de Gentils-hommes, & de Dames, leurs Alteſſes au mesme lieu du Chasteau, dont elles auoient veü les courses au Faquin, & toutes les gardes en bas, pour faire retirer la presse. Cependant que l'attente, & le silence des spectateurs conuioit le Tenant, qui estoit Monsieur le Duc de Nemours à sortir de son inuention ferme, où il s'estoit retiré avec son equipage: le son de ses trompettes attira l'attention, & les yeux de son costé, & fit tomber tout à coup vne grande toile tenduë en l'air, qui le couuroit; voila soudain paroistre deux grandes pyramides, deux tours peinturées, vn bois de haute fustaye, au milieu duquel se monstroient le dôme d'un grand Chasteau; la perspective estoit fort belle; l'on verra quel estoit le dessein, & si i'en décris curieusement l'inuention, ce n'est pas que pour estre mienne i'y apporte plus de diligence; au contraire la paresse de

*Inuention
ferme.*

changer les termes selon qu'on les donna aux Peintres, & autres ouuriers, me l'a fait mettre icy en ceux dont ils la reçurent. Ces Pyramides estoient fort égales en hauteur, & faisoient par vne raisonnable distance en ligne droite la porte à l'entrée de ce bois : Elles estoient toutes deux argentées, mais l'une couuerte de flammes d'or, & dediée à la Gloire, dont parmy les Egyptiens elle est le Hieroglifique; l'autre sursemée de flammes rouges, dediée à la colere guerriere, à cause du feu dont la Pyramide prend le nom; on voyoit deux deuises en chacune : en celle de la Gloire vne Aigle qui ouuroit les ailles, & ces mots, *Per tela perignes*. Plus bas vn cœur entrelassé dans vn nœud de Sauoye, & ces mots, *Nec ferro, nec soluitur igne*. En l'autre de la colere estoient peints trois nœuds de Sauoye, avec ces paroles, *Atan o matan*. Plus bas, les armes offensives dont on deuoit combattre, & ces mots, *Non mortis; sed Martis, & artis*. Les tours aux costez des Pyramides, qui estoient peintes de rouge & de noir, & iettoient flamme & fumée; c'estoit les fournaies de Vulcan, où se forgeoient les armes du Tenant, à quoy seruoit la forest. Et le Chasteau du Bois representoit celuy de Mars, Entrée du Tenant. duquel sortit premierement le Maistre de Camp, avec son equipage ordinaire, luy bien monté, bien vestu, avec escharpe, & plumes de la liurée du Tenant.

Il estoit suiuy de huit Trompettes, vestus de satin incarnadin rayé d'argent, & les trompettes garnies de mesme: les manches de satin bleu à fleurs d'or & d'argent, & les plumes blanches & bleuës. Ils alloient deuant deux chameaux bardez de toille d'argent bleüe, où estoient les armoiries du Tenant, chargez de lances, picques, haches d'armes, masses, dards, pistolets & tronçons de lance. Deux hommes de pied vestus de la liurée, les conduisoient.

Après venoient six cheuaux avec caparaçons de velours bleu, à fonds d'argent, bandez de clinquant, & de franges d'or avec les Imperiales de velours incarnadin à fonds d'argent, bandées comme les caparaçons, & le tout garny de houppes d'or & d'argent: les cheuaux estoient menez en main par six Estaffiers vestus comme les Trompettes.

En suite venoient douze Pages à cheual vestus comme les autres, ayant de plus des bottines argentées, & portant chacun des armes de pied & de cheual differentes: les harnois des cheuaux couverts de satin blanc, & les pennaches des chanfrains

incarnats, blancs, jaunes & bleus.

Après venoient deux Caualeriffes vestus de satin incarnadin rayé d'argent, ayant leurs plumes, & celles de leurs chevaux comme les autres.

Douze Tambours & six Fifres enuironnoient le Char triomphal de la colere, vestus de damas incarnadin à fonds blanc, les manches bleuës, les plumes de la mesme liurée, & les botines blanches.

*Inuention
mobile.*

Le Char estoit de la hauteur de deux hommes, fait à plusieurs marches & degrez, vernissé de rouge, avec des veines noires, semé de flammes d'or, & enrichy de corniches de frises, & de figures en bosse, de Rinocerots, Ours, Onces, Cynocephals, & autres animaux farouches. Au milieu estoit la colere armée d'une cuirasse, semée de flammes rouges, ayant le heaume en teste, & pour cimier des plumes rouges sur une teste d'ours, d'où sortoit du feu & de la fumée. Sa cotte d'armes estoit de satin rouge, semée de flammes d'or; elle auoit en la main droite une espée nuë, & en la gauche un flambeau allumé. Derriere elle, estoit la Clemence endormie, assise sur un lyon, ayant un dard en la main, la pointe en arriere, couronnée de palme & d'oliuier, & vestuë à l'Antique. Aux pieds de la colere estoient les trois Furies infernales: deuant elles, & sur la proue du Char estoit la Terreur, vestuë de changeant, ayant pour cimier une teste de lyon, en la main droite un fouët, & en la gauche un escu, où estoit peinte la teste de Meduse. En tout cela l'inuention mobile se rapportoit à la ferme; car les Anciens disent que Mars allant à la guerre contre les Argiues, & les Thebains, enuoya deuant la colere & la Terreur: En la poupe du Char estoit appendu en haut un Escu, où estoit cette deuise du Tenant, trois foudres qui sortoient d'une nuë, & ces paroles, *Qua data portarunt*. Au deuant estoient escrits ces mots, *Pugnantibus Ira*: & au derriere, ceux-cy, *Clementia victis*. Le Char estoit tiré par deux tygres naturelles & viuantes, qui auoient deux gouuerneurs vestus de la liurée.

Après le Char, venoient deux Escuyers vestus d'un pourpoint de satin bleu, rayé d'argent, d'un collet blanc, garny de passemens, or & argent, & de chausses de velours incarnadin à fonds d'argent, garnies de passemens d'or & d'argent; les bas

les bas de foye bleu, la bottine blanche, & l'esperon doré avec les plumes de la liurée.

Bien proche d'eux marchaient six Parrains, ayans les penaches, pourpoints & colets, comme les Escuyers: les bandes des chausses de clinquant d'or & d'argent: le fonds de fatin bleu, rayé d'argent, les bas attachez incarnadins: les bastons argentez, rayez d'incarnat & bleu: les harnois des cheuaux noirs en broderie.

Quand le Char arriua au milieu de la place, ayant à main droite les Infantes, & à main gauche les Iuges, la colere guerriere chanta ces Vers.

IE ne suis pas cette Ire extraite de l'offense;
Et qui des maux reçeus procure la vangeance;
Car iamais nul Mortel n'osa me faire tort.
Mais cette Ire guerriere esleuée en la Thrace,
Sœur de l'Ambition, compagne de l'Audace,
Ministre du Courage, instrument de la Mort.

L'Ire guerriere.

Aux perils, deuant moy la peur se precipite;
Tous les combats sont froids, si ie ne les irrite;
Car i'allume les cœurs avecque mon flambeau.
En fin, si la pitié n'arrestoit mon espée,
Bien tost ie la rendrois en tant de sang trempée;
Que d'un camp ennemy i'en ferois un tombeau.

Mais las! ALIMEDOR avecque sa clemence,
Tempere mes excès, regle ma violence,
En moderant la peine à ceux qu'il a sousmis:
Car pour se couronner d'une eternelle gloire,
Il gagne dessus moy la derniere victoire,
Après qu'il a dompté ses autres ennemis.

Tandis qu'auprès de moy la Clemence sommeille,
Nul bruit, tant soit-il grand, ne vient à son oreille,
Que celui des vaincus, que ma main fait gemir;
Vn soupir seulement l'esmeut parmy les armes,
De ceux qui vont iettant, ou du sang ou des larmes,
Et dès que ie l'esveille, elle me fait dormir.

Yy

*Vous qui sçaurez bien tost, mais à vostre dommage,
 Ce que peut tant d'adresse, avec tant de courage,
 Au moins aux premiers coups ne vous estonnez pas:
 Mais voyant que le cœur desia vous abandonne.
 Je crains d'ALIMEDOR, qu'il vainque ou qu'il par-
 donne:
 Et de ses ennemis, la fuite, ou le trépas.*

Après venoit le Tenant tout seul, armé d'armes blanches; il auoit vn grand pennache incarnat, blanc, jaune & bleu, & vn Lyon d'or pour cimier: Il portoit vne hache d'armes dorée à la main; la mante & le bas de saye de satin incarnadin, à fleurs d'or & d'argent, couuerts de passemens d'or, & les plumes du cheual de ses couleurs.

*Entrée du
 Sig. Torre.*

Comme il eut fait le tour du Camp, avec tout son equipage, il s'arresta sur l'entrée de la forest. Alors vn Assaillant parut, qui enuoya deuant quatre trompettes, six Estaffiers, & quatre Pages, l'vn desquels portoit cette deuise, deux Lyons souz vn joug, & ces mots, *Sola forza d'Amore*: Les Pages estoient vestus de sa liurée, & suivis d'un Parrain, qui presenta sa responce au Cartel, souz le nom d'Amblinibrio: Après venoit cet Assaillant avec des armes dorées, mante, caparaçons & cimiers jaunes & blancs.

*Entrée de
 Monsieur le
 Prince de
 Piémont.*

Cettuy-cy s'estant campé, vn plus grand son de trompettes annonça l'entrée d'une autre esquadrille, qui marchoit ainsi. Dix Trompettes, & vingt Pages bien montez alloient deuant, vestus de satin jaune, blanc & violet, avec des caparaçons, banderoles & cimiers de mesme. Vn des Pages portoit vn Escu, où estoit la deuise de Monsieur le Prince de Piémont, Chef de cette esquadrille; c'estoit vn nauire agité de vents diuers, dont l'estendart monstre le prédominant, & ces mots, *Victorem indicat unum*, faisant allusion à son nom, qui est Victor. Ces Pages estoient suivis de huit Parrains, l'vn desquels estoit Monsieur le Duc de Mantoüe, Après les Parrains, venoit Monsieur le Prince de Piémont, armé d'armes violettes, parsemées de Soleils d'or. Il auoit pour cimier, vn Soleil d'or, & vn Amour, comme s'il eust voulu dire en equiuoque, *Vn sol Amore*, qu'il n'auoit qu'un Amour; les plumes estoient violettes, jaunes & blanches; sa mante & son bas de saye, de toille d'or,

de sa liurée, son cheual estoit bardé de fer, avec des Soleils d'or semblables à ses armes, & le cimier de son cheual de ses couleurs. Il menoit six Assaillans, & fit presenter sa responce au Cartel souz le nom du Prince Pirotheo.

Ayant ainsi tourné le Camp, & sur vn cheual qui alloit à caprioles, huit Trompettes vestus de toille d'argent colombine, attiroient les yeux vers vne autre esquadrille, qui enuoya deuant vingt Pages vestus de mesmes, bien montez, avec lances & banderoles de la liurée. Vn d'eux portoit en l'Escu du Chef, qui estoit Monsieur le grand Prieur de Castille; cette deuise à vn noeud de Sauoye, fait de laurier, & ces mots, *Vel fulminat emnit.* Ils estoient suivis de six Parrains, l'un desquels estoit Monsieur le Prince de Mantoüe: Apres venoit Monsieur le Grand Prieur de Castille, qui fit presenter sa responce au Cartel souz le nom du Prince Floridor. Six Assaillans l'accompagnoient, tous armez comme luy, d'armes argentées, portans mantes, & bas de saye de toille d'argent colombine, en broderie d'argent: Leurs cimiers, & ceux de leurs cheuaux de la liurée.

Cette esquadrille estant entrée, qui fut la derniere, la place d'armes visitée par le Maistre de Camp, & les armes offensives presentées par les Parrains du Tenant, on commença les courses du Camp ouuert. Le premier Assaillant court contre le Tenant: Ils rompent les trois lancés; combattent à l'espée, & puis à la masse; cela fait ils mettent pied à terre, prennent vne picque chacun sur l'espaule gauche, vn dard en la main droite, qu'ils se jettent l'un contre l'autre, & puis rompent les picques. Apres ils prennent la hache d'armes, & puis les tronçons de lance qu'ils rompirent de pointe, & de trauers; & en fin ils combattent à l'estoc.

Le Tenant ayant acheué avec cet Assaillant, Messieurs les Princes combattirent l'un apres l'autre à tous ces combats: mais ils rompirent leurs lances à Camp ouuert, avec tant de furie, qu'à la verité c'estoit trop pour vne seule image de la guerre. Apres combattirent tous ceux de leur esquadrille: Et parce que les combats estans longs le iour manqua auant le temps, & que le Tenant voulut combattre contre tous les Assaillans, on fut contraint de courre à camp ouuert à la lumiere des flambeaux, iusques à deux heures de nuit, avec grand hazard des Combatans, & principalement de M. le Duc de Nemours,

Y y ij.

356 Le vray Theatre d'Honneur

qui auoit à combattre plus souuent , Dieu voulut qu'il n'y eut que le seul danger sans l'effet , & que l'on acheua heureusement ces combats les plus beaux , & les plus generaux qui se soient encores faits , pour la rareté , la despence & l'adresse.

Feux d'artifices.

En fin ils firent tous la retraite du Camp , avec le mesme ordre dont il estoient entrez , si ce n'est que le Tenant se retira le dernier. A peine auoit-il laissé la place d'armes , que l'on vit entrer vne Coupagnie de gens de pied , tous canoniers ou petardiens ; qui vont attaquer avec feux d'artifices , les fournaises de Vulcan , pour en raurir les armes ; & ce avec trainées , saucisses , petards , espées , & picques de feu ; & d'autre costé ces fournaises , qui representoient en tout les forges des Cyclopes , se deffendoient avec grenades , roües , pots , boulets piramides , fusées , berçeaux de flamme , & autres inuentions aussi agreables à voir , que mal-aisées à représenter. Il n'eust seruy de rien qu'il eust esté iour , puisque la fumée eust esté capable de l'obscurcir , comme vne sombre nuit : & il n'importoit pas qu'il fust nuit , puisque les esclairs de ces feux , & la lueur des flambeaux la rendoient claire comme le iour. L'air sembloit contracter avec le Ciel , luy montrant , au lieu d'Estoilles des estinzelles ; & pour Astres errans , des fusées ; ou du moins on eust dit que les regions de l'air se confondoient ensemble : car la poussiere esleuée montoit iusques à la suprême ; & l'on voyoit en la basse , des Comettes nouuelles , Estoilles tombantes , tonnerres esclatans , foudres precipitez , & nuages espais , & persez de mille traits de flamme : mais en fin toutes ces choses se passerent en fumée.

DES COVRSES A CAMP OVVERT *faites à Mirefleur.*



Le combat qui se fit le dernier , ne fut pas moindre , soit que la saison du Printemps , & le lieu de plaisance où il se fit , l'ayent fait paroistre plus beau , ou que les balets dont il fut introduit nous l'ayent rendu plus agreable ; & tout cela ensemble approchant des combats des Paladins que les Amadis racontent : car le plaisir des sens fut plus diuers qu'en nul des autres passe-temps qui se soient faits

en ces nopces , & pour laisser à part le moindre , qui est celui du goust aux festins. Les yeux contemploient les Princes, les Dames, les fleurs, la verdure, les canaux, & le boccalage : & tantost ils regardoient les cheuaux , les Cheualiers, les armes & les liurées. L'ouïe se plaçoit à l'harmonie des oyseaux , & puis à celle des violons ; tantost au murmure des eaux, tantost au son des trompettes; bref l'aïse que tant de varietez apportoit en vn mesme instant, ne se peut bien exprimer en les descriuant l'une apres l'autre, & nul ne les peut dire toutes ensemble. Aussi ie croy que ces balets eussent produit trop de mollesse aux hommes, si l'on ne les eust esveilleez par les combats qui les suiuirent : & que ces combats eussent causé trop de terreur aux Dames, si l'on ne les eust adouciz par les balets qui les precederent. Mais l'un de ces efforts tempera l'autre de telle façon, que chacun perdant l'excès de sa naturelle force, les contentemens demeurerent aux bornes que la moderation demande.

On les reçut à Mirefleur , qui est vne maison aux champs; ie dirois belle de bastiment, si elle ne l'estoit tant d'assiette, que les ornemens de l'art demeurent comme effacez par les auantages de la Nature. Là son Altesse donna à dîner à Messieurs les Cardinaux Aldobrandin , & de S. Cesareo aux Infantes , à Messieurs le Prince de Mantoue, le Prince Thomas, & le Duc de Nemours. Les deux Princes aînez , qui estoient allez accompagner l'Infante Isabelle leur sœur, ont bien regretté de ne s'estre pas treuuez à ce festin, qui fut des plus remarquables qu'on aye veû pour l'inuention du seruice. Car ce furent les Deitez *Festin ser-* des eaux , & de la terre qui seruirent à table, chacune condui- *uy à neuf* sant vne troupe qui dançoit vn balet. Tous ces Princes estoient *balets.* assis à table , & seulement les nappes estoient mises , lors que Mercure comme Messager des Dieux, en entrant chanta ces Vers au milieu de la salle.

D *Alle rotanti sfere,
Messagiero diuin, corriero alato.
Mossi il piè fortunato;
Et per l'aure leggiere
Qui da voi, Semidei
Venni nuncio de i Dei.*

Mercure.

Yy ij

*Chor tributari , ò peregrini Heroi ,
 Da quei tetti serenni ,
 A voi , numi terreni ,
 Portan i cibi suoi .
 Ecco come benigne altri cantando ,
 Altri quasi nel ciel vanno danzando ,
 Ben san essi , che là , doue il gran Carlo
 Vne , con Regia schiera , in feste , in riso ,
 Si può dir paradiso .*

*Premier Ba-
 let de Cérés.* A peine auoit-il finy , que Cérés parut , vestuë des ha-
 bits que les Poëtes luy donnent , qui pour estre Deesse des
 bleds , faisoit porter à sa troupe le pain sur les cadenats , dan-
 sant au son des violons à lent pas : mais estant arriuées à la table ,
 Cérés se tenoit ferme en teste de ses Nymphes , lesquelles l'une
 à gauche , l'autre à droite , successiuelement venoient presenter
 les cadenats , puis s'en retournant du mesme ordre dont elles
 estoient entrées , alloient commencer leur Balet au fonds de la
 Salle.

*Le 2. de Ba-
 chus.* Cette troupe estant sortie , Bacchus entra portant le vin , &
 monté sur vn tonneau qu'il enjamboit , il fit le tour de la Sal-
 le , estant enuironné de ses Bachantes , qui danserent fort bien
 leur Balet.

*Le 3. de The-
 tis.* Ceux-cy firent place à Thetis , qui faisoit porter l'eau pour la-
 uer les mains par les Naiades , Nymphes des fontaines , &
 cette troupe estant entrée avec l'ordre que celle de Cérés auoit
 tenu , apres auoir dansé son Ballet se retira.

*Le 4. de
 Flora.* Soudain entra Flora Deesse des Fleurs , suiuite de 12. Nymphes qui
 portoient les fleurs , les salades , & toutes les entres : Apres qu'elles
 eurent présenté leurs plats comme les autres , & dansé leur Balet ,

*Le 5. de
 Diane.* Entra Diane , qui comme Deesse de la Chasse , fit porter le se-
 cond par douze de ses Nymphes , lesquelles ayant dansé leur
 Balet se retirerent.

*Le 6. de Po-
 mone.* Alors entra Pomone la Deesse des fruits , qui tenant la me-
 thode des premiers , fit porter & presenter par douze de sa trou-
 pe , le fruit , & danserent ensemble vn Balet.

*Le 7. de
 Venus.* Celuy-là finy , entra Venus , qui pour estre Deesse des deli-
 ces , fit porter les confitures par les Graces , & les Amours. Les
 bassins presentez , & le Balet dansé ,

Neptune entra conduisant les fleuves qui portoient des au- *Le 8. de*
tres fontaines artificielles, & estoient precedez des Tritons, au *Neptune.*
son desquels ils dancèrent leur Balet.

Quand on eut acheué cettuy-cy, toutes ces Deitez s'assem- *Le dernier*
blerent, & vindrent porter leurs presens à tous ceux qui estoient *celuy de tou-*
à table en des beaux bassins, pleins de gans, & de peaux d'Es- *tes les Dei-*
pagne, de vases d'Agate, d'Ambre & de Cristal; de bourses, *rez.*
& de ceintures. Le plus mal partagé de la troupe fut son Altesse,
qui pour auoir fait toute la despence, n'eut que le present de
Flora d'un bassin plein de fleurs. L'inuention est de Monsieur le
Duc de Nemours, aussi belle au dessein, que rare pour la nou-
ueauté; & ie croy que la seule incommodité qu'on en receur,
ce fut que ceux du festin perdoient le repas, pour regarder la
danse; car en disnant, auant & apres disner, les Balets s'entre-
suiuirent tousiours; & dès qu'ils furent finis on commença vn
Bal, auquel entra vn Nain, qui presenta au lieu d'un Cartel vne
requeste à son Altesse.

C'estoit d'un Cheualier qui alloit errant par le Monde, ac- *Inuention*
compagné de trois autres pour soustenir par tout, contre tous, *du combat*
& en tous combats à cheual, qu'il estoit vnique en amour,
& sa Maistresse en beauté; & le renom de ces nopces l'ayant
fait venir icy, où la valeur & les beautez sont en estime, il sup-
plioit son Altesse luy vouloir permettre qu'il deffiait & comba-
tist quatre de ses Courtisans, les plus amoureux & les plus bra-
ues. Sa requeste luy fut interinée, & tous ceux de cette Cour
furent en debat pour le desir que chacun auoit d'estre de la par-
tie. En fin pour n'offenser les vns ny les autres, on tira au sort les
quatre, que l'on deuoit opposer à ce Cheualier errant & à sa
troupe. Le Camp leur estant accordé au son de plusieurs trom-
pettes, on vit venir tous ces Princes & Princesses aux fenestres,
qui regardent en vn grand parterre, où comparurent huit Che-
ualiers, quatre vestus d'une liurée, & quatre d'une autre, se rap-
portans les habits au dessein qu'auoit eu Monsieur le Duc de
Nemours Chef de tout ce combat. Il les auoit diuisez en cette
sorte, qu'estant luy, *Il Cavaliero dell' ardente desio*, il en auoit
trois de son costé, & celuy qu'il choisit pour son aduersaire,
Il Cavaliero del puro contento, auoit les trois autres. En ce
parterre il y a vn grand canal qui le diuise en deux parties égales,
en chacune desquelles restent quatre grandes allées. Et parce
que les allées de la derniere partie se communiquent à celles du

360 Le vray Theatre d'Honneur

buisson , & qu'estant plus longues elles seruoient mieux aux courses : ce fut en celle-cy que le combat se fiten cette sorte.

Après que le Maistre de Camp eut donné le lieu , & que les Parrains des deux troupes eurent visité les armez , Monsieur le Duc de Nemours au son de plusieurs trompettes , qui sonnerent la charge , sortit du bois , & dans la premiere allée des quatre dernieres , courut à camp ouuert contre son aduersaire , qui sortit de l'autre costé du boccage : Ayant couru & rompu deux lances , ils vindrent aux pistolets , & puis au combat de l'espée , & ces Champions n'eurent pas plustost acheué leurs combats , que ceux qui les assistoient en firent autant aux allées suiuanes , où ils combatoient de rang : Mais dès que le dernier eut finy , ils recommencerent de nouveau ces combats tous à la fois ; alors les esclats des lances qui voloient en l'air en mesme temps , les coups de pistolets , le cliquetis des armes , & le chamaillis des espées , nous firent voir vne ressemblance de guerre plus expresse que celle que les autres combats nous auoient representé ; & d'autant plus s'approchoit-elle du vray , quand les quatre d'un party s'assemblerent , & combattirent ensemble à l'espée en toutes les allées , leurs quatre ennemis , iusques à ce que le Soleil se couchant , qui par son absence cause le repos à tous les animaux , n'en voulut pas exclurre nos Champions , lesquels s'estans querellez pour l'amour , furent separez par la nuit , qui est tousiours fauorable aux Amans. Tellement qu'on peut dire qu'un Dieu les ayant engagez au combat , vne Deesse les en retira.



LE MA.







LE MAGNIFIQUE ET ADMIRABLE

Carrofel, qui fut fait à Paris dans la Place Royale, le cinq, le six, & le septiesme iour d'Auril, l'an mil six cens & douze, pour les resioüissances de la publication de la double Alliance, par les mariages du Roy Louis XIII. & de Madame sa sœur, avec l'Infante & le Prince d'Espagne; & la description des Machines, des habits, des armes, des liurées, des Cartels, & des deuises des Cheualiers qui y parurent: Ensemble les courses qui s'y firent à la Quintaine & à la Bague, &c.

CHAPITRE XXIV.



N T R E tous les Triomphes & toutes les Pompes des Anciens, il n'y a iamais rien eu de si Auguste qui puisse estre comparé au Carrofel de la Place Royale de Paris; & iamais les Fastes Romaines n'ont décrit rien de si admirable ny de si magnifique qu'estoient les Machines, les Chariots de Triomphe, les diuers animaux estranges, les habits, les armes, & les liurées de tous les Cheualiers qui parurent sur les rangs, pour honorer les trois Festes que la tres-illustre Reine Regente Marie de Medicis, voulut qu'on celebrast à la publication des Mariages du Roy Louis XIII. & de Madame sa sœur, avec l'Infante & le Prince d'Espagne.

Le sujet & le dessein qui fut choisi par les Tenans, fut le Palais de la Felicité, lequel ayant esté basty, s'il faut ainsi dire, au milieu de la France, par les glorieux trauaux de l'Hercule François Henry le Grand, la Reine Mere & Regente desira de le rendre plus durable que celuy qui fut jadis basty à Athenes pour adorer la mesme Diuinité; elle y employa le ciment de cette double Alliance, qui sembloit deuoir donner à l'Europe vne paix eternelle, & vne felicité parfaite.

Et pource que nul ne peut entrer dans le Glorieux Palais de la Felicité, que premierement il n'ait passé par le Temple de la Vertu, de laquelle l'honneur est le signe & la recompence, comme la Gloire est le couronnement de l'honneur: Les cinq Cheualiers

*La Felicité
appelée des
Grecs Ma-
carie, fut fil-
le d'Hercule
adorée des
Atheniens,
parce qu'elle
se tua pour
les cōseruer.
Elle estoit
adorée dans
un Temple
où nul ne
pouuoit en-
trer que par
la porte de
la Vertu.*

Tenans, nommez les Cheualiers de la Gloire, venans de toutes les parties du Monde, pour entrer au Palais de la Felicité, firent publier ce Cartel, avec les Articles & Ordonnances qu'on deuoit obseruer aux courses de la Quintaine, que quelques-vns nomment le Quintan, le Faquin, ou le Sarrazin.

LES CHEVALIERS DE LA GLOIRE,

A tous ceux qui la recherchent.



TANT appris des Oracles, que l'Hercule François, apres ses trauaux auoit basti le Palais de la FELICITE', & que les Destins nous en reseruoient la premiere entrée, & à nos lances l'espreuue de ceux qui meritent la seconde. Nous y sommes venus au bruit des Mariages des plus grands Rois de l'Vniuers, pour auoir plus de tesmoins de nostre victoire, & l'estre nous mesmes des Cheualiers dignes de nous imiter. Car sans perdre iamais le titre d'Inuincibles, que nos Exploits nous ont acquis; nous voulons garder ce Palais, & soutenir contre tous,

Que la Beauté que nous reuerons est sans pareille; & ses actions sans deffaut;

Que nous seuls meritons d'en publier la gloire, & que nul ne doit aspirer à la nostre.

Toutesfois celle des Assaillans ne sera pas petite, ayant de tels Autheurs de leur deffaitte, soit qu'ils se presentent à nous comme ennuyez d'estre au monde, ou comme ambitieux d'en sortir par nos mains, puisque l'honneur de nous combattre est plus grand que celuy de vaincre tout le reste ensemble.

NOUS, ALMIDOR, LEONIDE, ALPHEE, LISANDRE, ARGANT, Soustiendrons ces Courses à la Place Royale de l'abregé du Monde le 25. iour du mois, qui porte le nom du Dieu qui nous inspire.

LES ORDONNANCES DV CAMP, & des Courses de la Quintaine.

I. Premièrement les Tenans entreront les premiers au Camp, &

nul apres eux ; excepté les Assaillans , & leurs equipages, ou ceux qui y auront charge.

II. Les Assaillans y viendront avec masques , liurés, Escus, noms , armes , & deuises , s'ils y veulent entrer.

III. Ils se rendront au Camp auant qu'il soit vne heure apres midy , s'ils veulent courir , & feront porter quantité de flambeaux.

IV. Ils ne pourront entrer sans la permission de Messieurs les Iuges du Camp.

V. Ils courront selon l'ordre qu'ils seront entrez , & seulement chacun deux lances.

VI. Qui rompra la lance, du menton aux yeux exclusiuement, gagne vn coup ; de là en haut , deux ; au petit Escu, trois ; ailleurs point.

VII. La lance ne sera pas rompuë, si l'esclat n'est separé.

VIII. Qui perd la lance , ou l'espée , ou l'habillement de teste , ou la bride ou l'esperon , ou l'estrieu , perd la course ; & s'il ne rompt, il perdra vn coup acquis , ou à acquerir.

IX. Qui perd les arçons, ou donne au grand Escu, sera mis hors de la lice.

X. Qui tombera de cheual sera mis hors du Camp.

XI. La valeur des prix sera à l'election des Assaillans.

XII. A la retraite du Camp, tous les Cheualiers & leurs equipages , se retireront selon l'ordre qu'ils y sont entrez ; le reste est remis à Messieurs les Iuges.

*Publié à Paris, par les Rois & Herauts d'Armes de France,
le 13. iour de Mars l'an 1612.*

Il fut resolu que lesdits Articles seroient exactement obseruez , & que toutes les troupes d'Assaillans ne pouuans entrer en vn iour , on tireroit au sort pour sçauoir quelles entreroient la premiere iournée , & quelles la deuxiesme. (La Reine tira de sa propre main les billets qui auoient esté mis en vn chapeau.)

Que Messieurs les Iuges du Camp seroient en leur eschafaut, & non à cheual , & que toutefois Monsieur le Connestable prendroit place où il voudroit.

Que n'y ayant point de Mareschal de Camp General, pour certaines considerations, le sieur Descures iroit receuoir aux

Z z ij

364 Le vray Theatre d'Honneur

premieres barrieres, les Assaillans, & puis leur montreroit leur place.

Que tous les Mareschaux de Camp, chacun auant l'entrée de sa troupe s'adresseroient à Monsieur le Connestable pour en prendre l'ordre.

Que les Tenans seroient logez à la main droite de leur Palais, & tous les Assaillans à la gauche.

Que la premiere troupe des Assaillans auroit la plus proche du Palais, & les autres en suite, & que toutes seroient mises en hoc, & leurs machines, où il seroit aduisé le plus à propos.

Que les troupes estant entrées dans le Camp, le sieur Descures s'auanceroit pour aller prendre l'ordre de Monsieur le Connestable.

Que ceux qui seroient entrez la premiere iournée, se rendroient au Camp le lendemain avec tout leur equipage.

Que l'ordre en vne troupe particuliere dependoit de son Mareschal de Camp.

On en fit plusieurs autres qui seruoient aux courses, & à la retraite du Camp, lesquelles l'on remarquera facilement dans la suite de cette relation. Nous auons fait mettre icy vne figure du Carrofel en Taille-douce, où les curieux verront à peu près la disposition de toutes choses; les chiffres qui se trouuent au discours se trouuent en quelque sorte representez dans ladite planche.

- A. Eschaffaux magnifiquement parez, où estoient le Roy, la Reine Regente, mes Dames Sœurs de sa Maïesté, & Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, avec vn nombre infiny de Princes, de Princesses, de grands Seigneurs & de Dames,
- B. L'eschaffaut de la Reine Marguerite, posé sur des roües, pour estre tiré, & changer de lieu comme l'on vouloit.
- C. L'eschaffaut où estoient Messieurs les Iuges du Camp; à sçauoir Monsieur le Connestable de Montmorency; Messieurs les Mareschaux de Bouillon, de Brissac, de Bois-dauphin, & de les-Diguieres.
- D. La lice garnie de Barrieres, où se faisoient les courses de bague, & où l'on rompoit contre la quintaine, longue de quarante toises, ayant cinq pieds de distance de chaque costé, entre la lice & les contre-lices.

E. Le Palais de la Felicité qui fut basti dans la place Royale, au deuant de ce grand & superbe Pauillon, qui est directement opposé au Royal, & tourné du costé du Septentrion. Quatre Tours de forme quarrée s'esleuoient aux quatre coins de ce bastiment, & vne autre au milieu, plus haute & plus grosse que les autres; au dessus de laquelle estoit encore bastie vne tour de forme octogone. Ces Tours auoient des croisées enrichies de pentes, de mouleures, de festons, de trophées, & autres ornemens taillez industrieusement.

Sur leur amortissement estoient des Creneaux & des balustres d'or, avec des Pyramides de Porphyre.

le Portail estoit large de neuf pieds, & haut de dix-huit. Au dessus estoient escrites ces paroles.

HILARITATI PVBLICÆ.

Il y auoit à costé deux pilastres, ornez de leurs chapiteaux, frises, & corniches d'ordre Dorique; & au milieu vne grande Nef, & deux impostes, & quatre niches entre les pilastres. La Gloire estoit viuement taillée à costé droit dans l'une de ces Niches. C'estoit vne belle Dame richement vestuë, qui portoit vne Couronne d'or sur la teste, & vne trompette à la main droite. A l'autre elle auoit vne branche de palme. Ses aisles estoient d'or. Au dessous estoient grauez ces vers Latins.

*Tu solas moues animos, mentesque peruris
Gloria.*

Au dessous estoit la Victoire, représentée en la mesme sorte qu'elle est décrite par Heliodore. Vne Vierge vestuë de toile d'or, tenant à la main vne pomme de grenade, & de la gauche vn heaume. Afin d'apprendre que pour acquerir la victoire, il faut necessairement employer deux choses; la Concorde & la Force; l'une pour trouuer le chemin caché, & l'autre pour l'ouurer d'un cœur masle & genereux. La Force est figurée par le heaume, qui resiste aux coups qui veulent offenser le chef, & dissiper les sages resolutions enfermées dans la pomme de grenade, resserrée en l'union de ses grains: de mesme que toutes les pensées & les resolutions de plusieurs entendemens sont renfermées par les hommes de valeur en vne seule opinion.

Zz iij

Au bas de cette Statuë estoient ces mots.

NON FATO, SED FACTO.

A main gauche & en ligne droite de la Gloire, estoit la Concorde modestement vestuë. Elle auoit en vne main vn faisceau de verges estroitement liées, & telles que les dicteurs Romains portoient deuant les Consuls, & à l'autre vne branche d'oliue, & sur la teste vne guirlande de feüilles, & de fruits de grenadier, & au deffous ces paroles:

IANVM CONCORDIA CLVSIT.

La Valeur estoit deffous, representée en Mars, armé de toutes pieces, & tenant à la main droite vne picque, & de l'autre vn Escu, où estoient peintes les batailles des Dieux & des Geants. On lisoit au bas ces mots:

TIBI SERVIET VLTIMA.

Au deffus du portail estoit vn Cupidon d'yuoire, assis sur vn Throsne de Cristal. Il tenoit vn dard à la main, trauersant quatre cœurs; à l'entour desquels on auoit graué en lettres d'or ces mots:

AMORE MVTVO.

Hymenée estoit à l'un de ses costez, tenant vn chapeau de meurthe à vne main, & à l'autre vn flambeau; avec ces paroles:

PVLCHRA FACIAM VOS PROLE PARENTES.

La Felicité à l'autre: Elle auoit à la main droite vn Caducée, & à la gauche vne cruche pleine de fleurs & de fruits. Le Caducée represente la Paix & la Prudence; & la cruche pleine de fleurs & des fruits, l'alegresse qu'on a de recueillir les fruits de ses trauaux; Plus bas estoient ces mots:

REDEVNT SATVRNIA REGNA.

Il y auoit quatre autre grosses Niches aux quatre faces de la Tour du milieu, & au dedans quatre statuës industrieusement taillées. C'estoient les Vertus Cardinales. A la face tournée vers le Midy l'on voyoit la Prudence. Vne Dame ayant deux visages, & vn heaume doré à la teste, couronné de meurier. Elle tenoit à la main droite vn dard entortillé d'un Remore, & à la gauche

vn miroir. Le heaume doré nous apprend, que l'entendement d'un homme sage & prudent, doit estre armé de sage conseil, pour se deffendre de ce qui luy peut nuire, & qu'au reste il est tout resplendissant par les beaux & les dignes ouurages qu'il produit tous les iours. La Couronne de meurier enuironnant le heaume, montre que l'homme prudent & sage ne doit iamais faire les choses auant la saison, mais plustost imiter avec iugement le meurier qui ne bourgeonne, ny ne fleurit iamais, auant que la rigueur de l'Huier ne soit du tout passée. Le Remore entortillé au dard, signifie l'arrest qu'il faut ioincre à la promptitude, afin de ne faire point les choses ny trop lentement, ny trop legerement. Le miroir nous enseigne à regarder nos deffauts, & à les corriger auant que ceux d'autrui. Au bas de cette statue estoient ces paroles:

PARAT PRUDENTIA LAVRVM.

A l'autre face tournée vers le Septentrion estoit la Force, armée en Bellonne, tenant d'une main vne lance, & de l'autre vn Escu, où estoit peint le Chef de Meduse, & au dessous estoient ces mots:

IMPERIVM SINE FINE DABO.

La Iustice estoit du costé d'Orient, & telle qu'on a de coutume de la dépeindre, les yeux bandez, l'espée à la main droite, & la balance à la main gauche, avec ces paroles:

TERRAS ASTREA REVISIT.

La Temperance estoit deuers l'Occident. Vne belle Dame ayant des cheueux blonds & deliez, qui luy descendoient iusques aux talons. Sa robe estoit de velours rouge, chamarrée de passément d'or. Elle tenoit de la main droite des tenailles avec vn fer tout rouge, & de la gauche vne aiguiere de cristal pleine d'eau, dont elle moderait l'ardeur de ce fer, au dessous estoient ces mots:

INDOMITAS VIRES CONSILIO DOMVIT.

Au plus haut de la Tour faite en Octogone, assise sur la grosse Tour du milieu, estoit l'Eternité, ayant le visage d'une Dame venerable, & des cheueux dorez qui luy tomboient sur les espauls. Et au lieu que de la ceinture en bas, le corps s'estend

368 Le vray Theatre d'Honneur

en cuisses , & en jambes , elle s'allongeoit en deux grands cercles , l'un du costé droit , & l'autre du gauche , qui luy passoient par dessus la teste , & s'y vnissoient. Elle auoit à chaque main vn globe ; sa robe estoit d'azur semé d'estoiles. Le portrait de Louis estoit à l'un de ses costez , & celuy de Philippe à l'autre & plus bas ce vers :

His ego nec metas rerum , nec tempora pono.

Au deffous l'on voyoit les armoiries de France, tombans du Ciel , & ces paroles :

DIVINA FABRICATA MANU.

Il y auoit à chacune des autres Tours d'autres Niches, où l'on auoit taillé ces Statuës.

L'Alegresse & la Felicité s'y tendoient la main. Au deffous de l'Alegresse estoient ces mots :

VRBIS HILARITAS.

Au deffous de la Felicité :

ORBIS FELICITAS.

La Tranquilité pareillement avec vne face riante , & tenant de ses deux mains vn nid , où estoit couché vn Alcion, tandis qu'un pareil oiseau voloit sur la teste de cette Statuë. A costé estoient ces mots :

VNDIQVE TVTA.

La Preuoyance y estoit aussi taillée. C'estoit vne Dame qui auoit deux testes , & qui tenoit à la main droite vne clef , & à l'autre vn gouuernail. A costé on lisoit ces paroles :

ARTE PLUS QVAM MARTE.

En fin on y voyoit quatre petits Amours , qui se tenans par la main , faisoient vn cercle en volant. Au milieu du rond l'on auoit escript en lettres d'or ces mots :

NVN CIA PACIS.

Sur l'amortissement des Tours estoient des Crenaux , & des Pyramides de Porphyre au dessus , avec de grandes banderoles

roles de taffetas blanc & rouge, representans les liurées de France, & d'Espagne.

Sur la pointe de la plus haute de ces Pyramides esclatoit la banderole Royale, qui par sa pure blancheur represente la candeur des Lys. Encores qu'elle fust si grande, que les bouts en touchassent le bas du Donjon, elle flottoit incessamment en l'air, & sembloit que le vent, qui se joüoit d'elle, prist plaisir à l'esleuer au Ciel.

Au dessus des Corniches entre les Tours, estoient des balustrez dorez.

La Cour du Palais, qui estoit du costé de Septentrion, auoit vingt toises de long, & quinze de large. C'est là que la Gloire auoit basti de sa propre main les Chars de triomphe pour ses Cheualiers. Là mesme ils retirerent leur equipage le iour qu'ils parurent au Camp, pour y attendre ceux qui desiroient esprouuer l'Auanture, ainsi que nous verrons cy-apres.

Aux quatre coins de cette Cour estoient quatre autres Tours, enrichies de plusieurs deuises.

Il y en auoit vne pour la Reine. C'estoit vn Soleil luissant en son Midy, avec ces paroles:

H O C C E N S O R E.

L'autre pour le Roy estoit vne Colonne de feu dans vne obscure nuée, avec ces mots:

E X O R T V M I N T E N E B R I S L V M E N.

Il y en auoit deux autres; l'une representoit les deux Genies, de France & d'Espagne, qui s'embrassoient: au dessous on lisoit ces paroles:

S I C F I N E M P O S V E R E M A L I S.

L'autre estoit vn Coq, & vn Lion, & à costé ces mots:

F E L I C I T A S E X C O N C O R D I A.

De sorte que tout ce superbe bastiment estoit iugé à l'œil d'une structure si belle & si agreable, à cause de l'or & des peintures qui le faisoient esclater & paroistre, comme si on l'eust fait pour durer vn siecle; bien qu'il n'aye esté sur pied que quatre ou cinq iours apres sa construction, qui fut admirable pour le peu de temps qu'on donna aux ouuriers. Sur le soir l'on vit

A A a

370 Le vray Theatre d'Honneur

sortir de ce Palais vn nombre infiny de feux d'artifice , où les armes & les chiffres de leurs Maiestez estoient representez , & diuerfes autres choses admirables.

- F. L'enclos ou la fermeture de la basse cour dudit Palais, dans laquelle se voyent encore Messieurs les Tenans , & vne partie de leurs equipages , suiuan à la file ce qui estoit sorty dans la place Royale.
- G. Les Pauillons de la place Royale du costé d'Occident , au pied desquels nous n'auons point representé d'eschaffaux pleins de peuple , encore qu'il y en eust presque par tout, ce que nous auons fait expressément , pour laisser la consideration de cette place plus facile aux yeux des curieux.
- H. Les Pauillons du costé d'Orient.
- I. Le Pauillon Royal, où est la principale entrée de la grande Place, construit sur le costé qui regarde le Midy , par où entrerent tous Messieurs les Assaillans avec leurs magnifiques equipages, & leurs admirables machines.
- K. L'autre Pauillon estoit vers le Septentrion.
- L. Ruë sortant de la place Royale , & tirant du costé de la Closture ou Cousture Sainte Catherine.
- M. Autre ruë pour sortir de la place Royale , du costé du rampart de la porte S. Anthoine.
- N. Les courts des maisons de la place Royale , regardant vers le rampart.

*L'ordre que les Tenans obseruerent en sortant du Palais
de la Felicité , marqué par les nombres de
l'Arithmetique.*

- I. La barriere, ou les lices qui enuironnoient le Camp.
Auparauant que les Tenans fortissent du Palais de la Felicité, l'on entendit vn grand nombre de haut-bois , & vne musique de plusieurs voix concertées , c'estoient celles des Oracles qui promettoient la Felicité à tous ceux qui seroient fidelles à la Reine : Apres la musique l'on vit sortir du Palais Monsieur de Praslin Cheualier des Ordres du Roy ; & Marechal de Camp des Tenans , monté sur vn beau cheual richement harnaché, & luy superbement vestu d'un habit tout couuert de diamans, avec de grandes plumes & touffes de heron ; vne tres-belle escharpe, & le baston de Marechal de Camp à la main : Il estoit

accompagné d'un Escuyer, & de huit Estaffiers habillez de velours noir tout chamarré de passemens d'or.

En cet estat il vint vers Monsieur le Connestable, & vers Messieurs les Mareschaux de France, les aduertir que les Tenans desiroient faire leur entrée, & recevoir ceux qui voudroient courir contr'eux, selon le contenu de leur Emprise & de leur Cartel, Monsieur le Connestable le renuoya à leurs Ma-
Là où le Roy est, le Connestable ne donne point les ordres si sa Maesté ne le luy permet.

Lors Monsieur de Praslin s'auança vers l'eschaffaut de leurs Maiestez, leur presenta le Cartel des Tenans, & les supplia tres-humblement de leur permettre l'ouuerture du Camp, ce qui luy fut accordé, & tout incontinent il courut leur en porter la permission.

En suite de laquelle les mousquetaires du Regiment des Gardes firent vn salve de mousquetades, comme si par le feu & le bruit qu'ils firent, ils eussent voulu imposer silence à tous les spectateurs; apres lesquels l'on ouït les Trompettes sortans du Palais de la Felicité, d'où les Tenans entrèrent au Camp, faisant prendre le tour par la main gauche, parce que leur suite & leur equipage estoient si grands, qu'il leur eust esté impossible de se ranger à la droite; voicy l'ordre selon lequel ils marcherent.

- 2 Le sieur de S. Estienne Ayde de Camp des Tenans entra le premier, ayant à ses costez deux Archers vestus à la Morefque qui tiroient des flèches.
- 3 Trente Trompettes à cheual, sonnans tous à la fois, vestus de toile d'argent incarnate & blanche, avec leurs plumes & banderolles de mesme.
- 4 Cinq Herauts d'armes, avec des caducées d'argent, & des cottes d'armes de velours incarnat, bandées de clinquants d'or & d'argent, qui estoit la liurée des Tenans.
- 5 Vn tres-magnifique Chariot d'armes ayant quatorze pieds de long, & six pieds de large, tiré par six Lyons, dont le Cocher estoit la Terreur, representée en homme armé, ayant la teste d'un Dragon, & vne espée nuë à la main; En la plus haute partie du Chariot estoit vn homme affreux vestu de peaux de Tygres & de Leopards, ayant plusieurs serpens entortillez à l'entour de son casque, representant la Fureur; embrassant de la main droite vn faisceau de lances, & tenant à la gauche vn Escu d'argent, où estoit peint vn Lyon effelonny de gueu-

372 Le vray Theatre d'Honneur

les; au derriere de ce Chariot, estoient escrits ces mots. *Furor arma ministrat*, les Escus & les armes des Tenans estoient rangées dans ce Chariot, qui estoit enuironné de vingt Estaffiers vestus comme les Trompettes.

6 Douze Tambours à cheual vestus de mesme liurée incarnat & blanc, six d'entr'eux portans des ottobales ou timbales Germaniques d'airain, avec quelques cornemuses, ioüans melodieusement.

7 Plusieurs autres ioüeurs de cornemuses & de musettes.

8 Trente cheuaux en main caparaçonnez de lames d'argent incarnate & blanche, menez chacun par deux Estaffiers, habillez de la liurée, qui les tenoient avec deux gros cordons d'argent & de soye, houppéz & boutonnez des mesmes couleurs.

9 Cinq grands Geants ayans enuiron treize pieds de hauteur, vestus de taffetas de diuerses couleurs, portans des arcs, des fleches, & des massués en leurs mains; ils estoient de la Race de ceux qu'Hercule tua, en la guerre qu'ils eurent contre les Dieux dans la Theffalie.

10 En suite venoit vne grande Machine, ou Chariot, sur lequel estoit vn Rocher, attiré par la douceur de la lire d'Amphion, ou dans quinze grottes estoient autant de haut-bois, vestus de la liurée; au haut de ce rocher s'esleuoit vn grand arbre à cinq branches, ausquelles pendoient les Escus d'armes des Tenans & leurs preuues de Noblesse; sur ce Chariot il y auoit aussi des Nymphes richement vestuës & ornées de fleurs; à l'entour de ce Chariot trainé par six grands coursiers empenachez & bardez tres-richement, marchoient trente Estaffiers vestus de la liurée.

11 Apres ce Chariot marchoient plusieurs Esclaues masquez, les habits de la liurée, passementez d'argent, portans des lances, des bannieres & des banderoles incarnates & blanches, suivis de deux Caualerisses vestus de satin incarnat chamarré de clinquant d'argent; En suite de ceux-là marchoient cinq Escuyers tres-richement vestus, portans les bannieres desdits Seigneurs Parrains.

12 Le sieur de Praslin richement vestu, & monté à l'auantage, ayant six Estaffiers deuant luy, & à ses costez les sieurs de Marolles & de Courbouson Parrains: Apres suiuiuent 30. Esclaues vestus de riches accoustremens de la liurée des Tenans.

13 Cinq Escuyers tres-richement vestus , portans les lances de combat des Tenans.

14 Trente Pages richement vestus de satin incarnat, chamarré de clinquant d'argent tant plein que vuide , montez sur des cheuaux de prix , tous caparaçonnez des couleurs & estoifes cy-deuant dites, portans les espées & les lances d'argent de leurs Maistres.

15 Messieurs les Ducs de Guise, de Neuers , Monsieur le Prince de Ioinville , Messieurs de Bassompierre, & de la Chastaigne-raye , comme estans les Tenans & les Cheualiers de la Gloire, *Les Tenans.* prests à suiure leurs gens , vestus de satin incarnat, tout couuert & chargé de broderie d'or & d'argent fort releuée, les houssures & caparaçons de leurs cheuaux tout de mesme , leurs timbres empennachez de belles plumes , & de tres-belles touffes de Herons ; les plumars de leurs cheuaux tout de mesme, les bas de saye , & les bottines incarnates chamarrées de broderie d'or tres-belle.

Toute cette belle Escadrille , & les autres aussi passans deuant les eschaffaux du Roy, de la Reine, de la Reine Marguerite , & de ceux des Princes & Princesses, faisoient plusieurs salutations , & manioient leurs cheuaux si adroitement, & les faisoient aller d'un air si agreable & si releué, que c'estoit vn plaisir indicible de les voir.

16 Le Char triomphal des Cheualiers de la Gloire, au milieu duquel estoit vne Pyramide d'argent, vray symbole de la Gloire, à la pointe de laquelle y auoit vne Sphere d'or, avec ce mot *Uterius*, montrant que la gloire des Tenans passoit mesme les Cieux. La Pyramide estoit embrassée de la Gloire, laquelle auoit les cheueux crespez, vn cercle d'or à la teste, vne robe de toile d'argent, semée de fleurons d'or & de soye; à sa main droite estoit la Victoire; à sa gauche la Renommée, l'une vestuë de toile d'argent avec des aisles d'or, vne corne d'abondance & des branches de palmes; l'autre estoit habillée de toile d'or, couuerte d'yeux & d'oreilles, avec des aisles d'argent, & vne trompette d'argent en sa main; les douze Sybilles estoient au dessus de la Gloire, vestuës comme les Anciens les ont représentées. Ce magnifique Chariot estoit releué par dehors de plusieurs Trophées d'armes d'or & d'argent, tiré par huit grands coursiers blancs, qui auoient des grandes aisles blanches ; il estoit enuironné de trente Esclaves, vestus de differente façon, selon l'usage des Nations,

*Chariot de
Triomphe des
Cheualiers
de la Gloire.*

374 Le vray Theatre d'Honneur

sur lesquelles ils auoient esté pris; En suite venoient cinq Pages portans les Escus de la deuise de leurs Maistres; celuy de Monsieur de Guise auoit les trois allerions des armes de Lorraine, avec ces mots, *Nec fulgura terrent*. Celuy de Monsieur de Neuers, portoit le Mont-gibel, avec ces mots, *Fulminato è fulminante*. Celuy de Monsieur le Prince de Ioinville, des foudres & des esclairs qui esclattoient à trauers vne nuée, *Mas danno que ruydo*. Celuy de Monsieur de Bassompierre, vne fusée, *Da l'ardore l'ardire*. Celuy de Monsieur de la Chastaigne-raye, vn timbre d'orloge, *De mis colpes mi sonido*.

*Deuises des
Tenans.*

Après marchoient cinq tres-beaux cheuaux menez en main, tres-richement harnachez & caparaçonnez de satin incarnat, tout couuert de broderie d'or & d'argent, leurs chanfrains ornez de grands pannaches. Ils estoient tenus chacun par deux Estaffiers vestus comme les autres, avec des grands cordons d'or, houppez & frangez d'argent & de soye cramoisie.

Monsieur de Praslin leur Marechal de Camp, presenta ces Vers à leurs Maiestez, au nom des cinq Tenans, qui emprunterent ces noms, Almidor, Lizandre, Argant, Alphée, Leon-tide.

GLOIRE de nostre siecle, ame de cét Empire;
Bien que deffous vos Loix vn grand peuple respire,
Et que de tout le monde il soit l'estonnement.
Vous auez tant d'attraits ioints à tant de sagesse,
Que le titre de Reine est le moindre ornement
De tous ceux dont le Ciel vous fait tant de largesse.

L'Estat dont l'Vniuers admire la bonace,
Des fascheux Aquilons ne craint plus la menace;
Vos yeux (par qui l'amour plus fort que le respect
Fait deffus tant de cœurs de secrettes conquestes;)
Sont des Astres jumeaux de qui le seul aspect,
Des tumultes François appaise les tempestes.

Pourquoy ce long repos retient-il mon espée?
Que ne permet le Ciel qu'elle soit occupée,
Pour d'un peuple mutin l'audace foudroyer?
Ou que vers l'Oriant suiuant ceux de marace,
Ma fatale valeur ne vent-il employer
Pour arborer vos Lys aux campagnes de Thrace.

*Mais ses fermes decrets different ces miracles,
Et les Turcs informez par la voix des Oracles,
Qu'un Monarque de France y doit planter sa foy:
Ne pensent voir faillir celle de leur Prophete,
Qu'apres le nombre d'ans qui manquent à mon Roy,
Pour s'en aller luy-mesme en faire la deffaite.*

*C'est là que mon destin a reserué mes armes;
Lors Memphis me voyant sera pleine de l'armes,
Et le Nil s'enflera du sang de ces guerriers;
Puis vous ayant conquis mainte Prouince estrange;
Tout chargé de butin, & couuert de Lauriers,
J'iray faire ma tombe à la riue du Gange.*

PREMIERE ENTRE'E DES ASSAIL- lans, souz le nom des Cheualiers du Soleil.

*Les Assaillans commencerent à entrer en cette sorte dans le Camp
de la place Royale par deffous le Pavillon Royal,
qui est du costé du Midy.*

 Es Mousquetaires du Regiment des Gardes ayans fait vn autre salve, les Suisses firent aussi le leur, qui causa vn grand bruit, & vn grand silence, qui fit mieux entendre les trompettes de la premiere troupe des Assaillans; c'estoient la Compagnie de Monseigneur le Prince de Conty, Chef des Cheualiers du Soleil, assisté de Monsieur le Cheualier de Guise; de Monsieur le Comte de S. Agnan; de Monsieur le Vidame de Chartres; de Monsieur le Comte de Croisy; de Monsieur le Marquis de Rouillac; de Monsieur le Baron de Fontaine Chalandray; de Monsieur de la Bourdaisiere; de Monsieur le Baron de Tuffay; de Monsieur le Baron de la Ferté Imbaut, de Monsieur le Baron du Pescher; de Mery; de Marillac; du Baron de Saint André; de Vins, & de Sezy.

18 Ils emprunterent ces noms des anciens Romans.

*Les noms
que les Che-*

uatiens du
Soleil pri-
rent, &
leurs deu-
ses.

Monsieur le Prince de Conty s'appelloit *Ariste*, sa deuiſe eſtoit vn Soleil avec ces mots, *Et Cælo & ſolo*.

Monsieur le Cheualier de Guiſe, *Oliuante de loro* vn Soleil en ſon Zodiaque, avec ces mots Eſpagnols, *Lo ſigue mi gloria*.

Monsieur le Comte de S. Agnan, *Cleontin*, ſa deuiſe vne herbe, appellée *ros Solis*, qui eſt touſiours couuerte d'eau quand le Soleil ne luit pas, avec ces mots Eſpagnols, *o Rayos, o lagrimas*.

Monsieur le Baron de Tuſſay, qui eſtoit vn des fils de Monsieur le Mareſchal de Lauardin, ſouſ le nom, *Timandre*, ſa deuiſe vn Soleil en ſon midy, avec ces mots Eſpagnols, *Mas leuantado*.

Monsieur le Vidame de Chartres, *Fidamor*, ſa deuiſe vn Soleil, vers lequel vole vn Aigle, avec ces mots, *Y no mas*.

Monsieur le Comte de Croiſi *Tancrede*, ſa deuiſe, vn quadrans ſous vn Soleil, avec ces mots *Si me miras me miran*.

Monsieur le Baron du Peſcher, *Adraſte*, vn Soleil ſur des vapeurs, avec cette ame, *Eleuat quos deprimit*.

Monsieur le Baron de la Ferté Imbaut, *Herandre*, ſa deuiſe, vn Soleil entre deux ſoucis, *Si mirado, querido*.

Monsieur de Sezy, *Aquilante*, vn Soleil, vers lequel voloit vn Aigle, avec cette ame, *Miratur & ardet*.

Monsieur le Baron de S. André, *Lindamor*, vn grand Soleil eſclairant le Monde, avec cette ame, *Quales mis Hechos*.

Monsieur le Baron de Fontaines Chalandray, *Lucidamor*, vn ſeul Soleil, *Splendet & ardet*.

Monsieur de Marillac, *Birmartes*, ſa deuiſe encore vn Soleil, avec ces mots, *Solo para mirarme*.

Monsieur le Marquis de Roüillac *Zaide*, vn Soleil qui chaſſe les nuées, avec ces mots, *No paran*.

Monsieur de la Bourdaiſiere, *Melidor*, vn Soleil ſur vne de ces fleurs qui croiſſent aux bords des eſtangs, & qui tombent au Soleil Couchant, *Si no miro, muero*.

18 Monsieur le Mareſchal de Lauardin, accompagné de Monsieur le Baron du Peſcher, & de Monsieur de Palaſſeau, ſ'adreſſa à Monsieur le Conneſtable, & en ſuite à leurs Maieſtez, pour demander le Camp.

Vn

19 Vn Ayde de Camp conduisant quatorze Trompettes, vestus de lame d'argent incarnate & bleüe, semée de Soleils, de Roscs & de Palmes d'or, masquez en Mores; apres suiuoient quatorze cheuaux bardez & caparaçonnez de toille d'argent, ou de gaze sur vn champ incarnat, blanc & bleu; & puis deux Escuyers superbement vestus & montez à l'auantage.

21 Apres marchoient quatre Estaffiers vestus de la liurée, qui menoient deux Elephans, qui portoient chacun vne Tour quarée, où estoient plusieurs lances avec leurs banderolles, au bout couuertes de Soleils, de Palmes, & de Roscs en broderie.

22 Vne grande Machine representant vn rocher où estoit Orphée, avec vne musique excellente, faisoit marcher apres soy vne forest de lauriers, parmy lesquels estoit Daphné changée en laurier, & Apollon qui la suiuoit, & les Muses qui couroient apres Apollon qui s'amusoit à faire des Couronnes de laurier pour le Roy, tandis que les Muses en faisoient pour les Cheualiers du Soleil.

En suite de cette Machine venoient vingt-quatre Pages masquez, à cheual avec des lances dorées, des banderoles, des coiffures, & des habits & caparaçons de la liurée, couuerts de Palmes, de Roscs & de Soleils en broderie; ils portoient les armes & les deuises de leurs Maistres; ils estoient suiuis de deux Cavalieriffes vestus de satin incarnat & bleu, couuert de passemens d'or avec des grosses chaines d'or, & les harnois de leurs cheuaux en grosse broderie d'or.

20 Apres venoit le Char du triomphe du Soleil, tiré par huit cheuaux, estant de treize pieds de long, & de sept de large tres-richement orné, d'or, d'argent, & de peintures; il estoit conduit par Phaëton, & l'Aurore estoit assise en la prouë du Chariot, dans lequel estoient les quatre Saisons, le Temps, les douze heures du iour, & les deux crepuscules sur les deux extremittez, tous avec les habits que les plus excellens Poëtes de l'Antiquité leur ont donné; Apres ce beau Chariot marchoient mondit Seigneur avec tous ceux de sa troupe tres-richement vestus; ledit Prince auoit à ses costez Monsieur de Palaiseau, Cheualier des Ordres du Roy, & Monsieur le Comte de la Chapelle qui estoient ses deux Parrains, vestus tres-richement, avec des enseignes & des chaines de pierreries, de belles plumes & escharpes de la liurée, & tenans chacun vn baston d'argent à la main, leurs Estaffiers vestus de velours vert, avec des passe-

*Le Chariot
de Triomphe
du Soleil.*

378 Le vray Theatre d'Honneur

mens d'or, tant plein que vuide.

Aristée & les autres Cheualiers du Soleil presenterent leurs défis aux Cheualiers de la Gloire, en langage Espagnol : mais craignans de n'auoir esté bien entendus en leur langue estrange, comme ils passoient au deuant de la Tente des Tenans, ils leur firent donner deux responcez Françoises par leurs deux Parrains.

ARISTEE, AVX CHEVALIERS de la Gloire.

 *HEVALIERS, vous estes François; ie ne puis auoir que bonne opinion de vostre courage. Pour ce qui est de moy, l'Europe n'a point de lieux qui ne me connoissent, & particulièrement l'espace d'entre les Alpes & les Pyrenées a esté le Theatre de mes actions. Ma reputation n'est point l'ouvrage d'une iournée; i'ay esté vingt ans à l'acquérir auprès d'un Roy qui a espandu la sienne par tout le monde. Si i'ay profité en si bonne escolle, le mauuais succès de vostre hardiesse le vous apprendra. La Beauté pour qui vous auez fait vostre deffy, est à mon auis cette merueille incomparable, dont la Gloire a autant de Temples qu'il y a d'ames genereuses en ce Royaume. Si c'est d'elle que vous parlez, nous sommes d'accord de ses perfections. Nostre dispute sera pour vous faire sentir que vous les auez trop peu louées; & vous oster la presumption qu'il n'appartienne qu'à vous de les publier: preparez vous à la honte, ie dirois à la mort, si le combat dont il est question se decidoit par cét euenement.*

Monfieur le Comte de la Chapelle donna aux Tenans la responce fuiuante à leur Cartel, de la part des Cheualiers du Soleil, qui ne voulans pas parler si haut que leur Chef, la firent pleine de courtoisie & de ciuilité.

LES CHEVALIERS DV SOLEIL aux Cheualiers de la Gloire.

 *est vray, braues Cheualiers, que nous ne sçaurions nier que toute la Terre ne soit remplie des loüanges de vostre valeur, & quand nous voudrions feindre de les ignorer, nous*

courrions fortune d'estre démentis par la Renommée qui nous en a conté les miracles : car c'est d'elle que nous sçavons , que vos exploits ont obligé la GLOIRE de vous rechercher pour estre ses Cheualiers , & que les Oracles ne vous ont rien promis de si grand que vostre lance ne s'en deust promettre encore davantage : mais tant s'en faut que ces merueilles ayent peu estonner des courages faits comme les nostres , qu'au contraire nous pouuons dire , qu'il n'y auoit rien de si capable de nous faire tenter une grande auanture qu'une si grande reputation : car avec qui pouuons nous acquérir plus de gloire , qu'avec ceux qui l'ont meritée , & qui en iouissent par de si fameuses conquestes ? Et c'est avec ce dessein que nous sommes icy venus , non pas pour entreprendre de vous chasser du Palais de la Felicité, où nous sçavons bien que les Dieux vous ont assigné la récompence de vos victoires : mais pour vous tesmoigner par l'esprenue de nos lances & de nostre courage , que nous meritons que la porte nous en soit ouuerte , & que nous ayons l'honneur de la deffendre , avec les plus glorieux Princes de tout le Monde.

VERS SVR LA MACHINE D'ORPHE'E,
qui attire les arbres par sa voix.

F*Vgitue Daphné , dymoy que vouloit dire
La fanté que tu fis ,
De fuir Apollon , pour suiure un iour sa lyre
Dans les mains de son fils ?
D'où vient que ton esprit te rendoit inflexible
Aux charmes de sa voix ?
Et n'ayant plus de sens , que tu sois plus sensible
Aux accords de mes doigts ?
Maintenant qu'une escorce endurecit ta poitrine
Facile à mes appas ,
Tu me suis à la trace , & mesme ta racine
Ne t'en empesche pas.
Les Destins enuieux ont fait tous ces miracles ,
Prenans plaisir de voir
Qu'Apollon n'eust appris de ces propres Oracles
L'erreur de son espoir.*

BBb ij

380 Le vray Theatre d'Honneur

Voila qu'il te cultive, & sans que tu l'accueilles,
 Favorable à ses vœux;
 Il ayme mieux orner sa teste de tes fueilles,
 Que non pas de ses feux;
 Abandonnant son Char à ses heures mobiles,
 Pour charmer son ennuy,
 Il te vient visiter, & les Muses gentilles
 Y viennent avec luy.
 Aux rais d'un si beau iour, qui n'ayant rien de sombre
 Esclaire l'Vniuers,
 Diroit-on qu'en ces lieux le Soleil fust à l'ombre
 Des rameaux tousiours verds?
 Reine dont les vertus ont calmé de la guerre
 Les vents sedicieux,
 Et que tant de beutez font estre sur la Terre
 Ce qu'il est dans les Cieux.
 Les Lauriers vous sont deubs autant comme à luy-mesme,
 Il vous les vient offrir,
 Tels que sans ialousie un Royal Diadème
 Les pourra bien souffrir.
 Pour vous aussi, grand Roy, dont la riche Couronne
 Est moindre que le cœur;
 Preuoyant l'auenir, Apollon vous ordonne
 Celle de grand Vainqueur.
 Car vous deuez un iour faire tant de conquestes,
 Et vous & vos guerriers;
 Que les riuies d'Eurote à couronner vos testes
 Aurent peu de Lauriers.

COMBAVT.

Orphée se teut pour donner temps à son Pere de dire les
 Vers suiuians.

A P O L L O N.

FRANCE, les delices des yeux.
 Terre que ie prefere aux Cieux,
 Croy ce qu'Apollon te va dire:
 Deuant le midy de ses iours
 Ton Roy verra dans son Empire
 Commencer & finir mon cours.

*Mes mains d'un Art laborieux,
Pour ses Triomphes glorieux,
Luy tiennent des Couronnes prestes:
Mais ie manqueray de Lauriers,
S'il faut qu'à toutes ses conquestes,
I'en mette au front de ses guerriers.*

*Si loin du celeste sejour,
Je viens pour voir comme l'Amour
Triomphe aujourdhuy de la haine:
Le Ciel en doit-il murmurer?
Le regard des yeux de ta Reine
Suffit-il pas pour l'esclairer.*

D'INFRAINVILLE.

Les Muses qui estoient dans la forest, & qui n'osoient rien chanter du leur deuant Apollon, redisoient seulement comme en reprise de Musique, les trois derniers Vers qu'Apollon auoit chantez.

Vn des beaux Esprits de ce temps-là, voulut exercer sa plume, & fit parler Apollon à la Reine en cette sorte.

APOLLON A LA REINE.

 E n'est pas la premiere fois, grande Reine, que la Nature a pris plaisir de former des femmes avec de telles perfections, qu'elles ont esté capables de mettre les Dieux en jaloufie avec les hommes, & de leur faire trouuer le sejour de la Terre plus agreable que celuy du Ciel: mais il faut auoüer, que quand elle pourroit maintenant ramasser en vn mesme sujet, tout ce qu'elle a donné de plus rare aux plus accomplies des Siecles passez, elle n'auroit pas dequoy en pouuoir faire vne si belle & si parfaite que vous estes: Moy-mesme qui iusques icy me suis fait à croire d'estre le plus beau de tous ses ouurages, & qui sur cette vanité ne pouuois souffrir qu'on me mist en comparaison avec les plus belles choses de la Terre; ie confesse aujourdhuy que vous estes cause que ie perds la bonne opinion que i'auois de moy-mesme; & que tant s'en faut que ie m'offence de voir comparer ma lumiere à celle de vos beaux yeux, qu'au contraire ie tiens à grand honneur d'oüir seulement dire que

BBb iij

ie vous ressemble en quelque chose ; aussi pour vous témoigner que dorefnauant ie vous veux ceder ma gloire , & n'en auoir plus d'autre que celle de vous adorer ; ie m'adresse à vous, *O grande Reine*, avec les Heures, les Crepuscules, les Saisons, Phaëton, le Temps, les Muses, & mes Cheualiers, afin que tous ensemble, nous commençons de vous faire l'hommage que nous desirons vous rendre eternellement.

Pour les Heures, ie vous promets de leur part, que les vnes ny les autres ne viendront iamais, qu'elles ne vous apportent tousiours quelque nouuelle prosperité, & qu'elles se hasteront le plus qu'il leur sera possible pour auancer le iour tant désiré de ces heureux Mariages, que vous auez commencez pour le repos & contentement de tout le monde.

Pour les Saisons, ie faisois estat de ne vous en amener qu'une, & de choisir entr'elles la plus agreable & la plus désirée : mais l'enuie qu'elles ont eu les vnes sur les autres, pour auoir l'honneur de vous estre presentées, & de se pouuoir vanter quelque iour d'auoir assisté à ces belles Festes, a esté cause que i'ay esté contraint de les laisser venir toutes quatre, pour vous promettre que n'ayant plus d'autre dessein que de rendre ce Royaume le plus florissant & le plus temperé de toute la Terre ; elles y veulent viure ensemble de la mesme sorte qu'elles faisoient durant le Siecle doré.

Cét amour déreglé que les peres portent à leurs enfans, m'a persuadé de vous amener aussi mon Phaëton, que ie pensois deuoir estre plus sage que de coustume : mais le temeraire qu'il est, ne se ressouenant plus de sa premiere faute, n'a pas si tost ietté les yeux sur les vostres qu'il en a désiré le gouuernement, sans considerer que puis qu'avec mon flambeau, qui n'est rien au prix ; il auoit autresfois bruslé des Prouinces entieres, il estoit impossible qu'avec vos yeux il ne bruslast tout le Monde, & n'envelopast les hommes & les Dieux dans vn mesme embrasement.

Pour le Temps, bien que ie despende de luy, mais de telle sorte qu'il ne sçauroit rien faire sans moy ; ie vous l'ameine pourtant, pour vous promettre qu'encore que de sa nature il doie mettre fin à toutes choses, il n'entreprendra iamais rien sur vostre Beauté, ny sur vostre Renommée.

Pour les Muses, ie n'oseray dire que ie vous les amene, sinon qu'entant qu'elles sont venuës au deuant de moy ; car

vous leur faites si bon visage , qu'elles ne veulent plus bouger d'alentour de vous; Je vous diray pourtant, qu'elles m'ont assuré que depuis qu'elles se meslent de louer les beautéz & les vertus, elles n'ont iamais rencontré de sujet où elles ayent trouué tant de belles choses à dire que pour vous : Aussi vous font-elles vn serment , que delaisant desormais tous les Argumens qui les ont autresfois amusées , elles n'auront plus d'autres soins n'y d'autres pensées , que de chanter les merueilles de vos loüanges.

Je vous amène encoré mes Cheualiers , de qui ie puis dire sans flaterie, que depuis le temps que i'esclaire la Terre , où i'ay veü & remarqué les actions memorables des plus vaillans qui ayent esté : Je ne me souuiens pas d'en auoir iamais veü qui aient rendu de plus signalez tesmoignages de leur valeur; que s'il fust aduenü que les Cheualiers de la Gloire pour s'éprouuer avec eux , eussent pris quelque autre sujet en leur deffi, que celui qu'ils ont pris , bien que la Renommée ne parle que de leurs Victoires, & que leurs Trophées ayent remply tous les Temples du Monde; C'est pourtant vne chose indubitable qu'avec eux, il eust fallu perdre ce titre d'invincibles , que leurs espées leur ont conserué iusques auourd'huy : mais que peuuent-ils faire , en voyant ce Cartel publié pour vostre honneur, *O grande Reine* , que de signer leurs propositions quand elles seroient encore plus auantageuses, comme de fait elles le deuroient estre! Aussi ne viennent-ils pas icy avec dessein de combattre pour l'entrée du Palais de la Felicité, pource qu'ils croient y estre entrez dès le premiers pas qu'ils ont fait dans ce Royaume, que vostre prudence a comblé de tant de prosperitez, qu'on le peut iustement appeller le vray Palais , ou plustost le Paradis de toutes les Felicitez. Ils viennent donc seulement, *O grande Reine*, pour vous iurer toute obeïssance; & moy pour vous assurer leurs promesses, & vous promettre de ma part , que tout ce qui dépendoit de moy, ne dépendra plus que de vos commandemens , & qu'au lieu que ie faisois autrefois le tour du Monde pour l'illuminer, ie ne le feray plus que pour y publier tous les iours, que vous estes la plus grande & la plus glorieuse Princesse qui fut iamais.

*SECONDE ENTRE'E DES ASSAILLANS,
souz le nom des Cheualiers du Lys.*

 VAND ceux de la premiere troupe des Assaillans eurent pris leur place dans le camp, & rangé leurs Machines; les soldats François & Suisses qui estoient à l'entour des barrieres du Camp, firent encore leur salve de mousquetades, & puis l'on vit sortir par le Pauillon Royal, Monsieur de Sourdiac Cheualier des Ordres du Roy & Marechal de Camp de cette Troupe, auquel Monsieur Descures auoit fait ouurir le Camp, ledit sieur de Sourdiac portoit des chausses à bandes de Milan, doublées de lame d'or, le pourpoint de mesme avec vn colet de peau parfumée, les boutons & brasselets de diamans; il portoit vn tres-beau pennache de plumes de Heron, enrichy d'vne enseigne de diamans, vne belle escharpe de sa liurée, garnie d'vne grande rose de diamans ou lieu de nœud, & d'vne eguillette dont les ferrets estoient aussi garnis de diamans; Le cheual qu'il montoit estoit aussi harnaché de bandes de Milan en broderie, les houppes & cordons de soye noire, les resnes, la selle & les estriuiers de mesme, le mors doré, les boussettes d'orfevrie de diamans, d'émail & de perles; au chanfrain vne grande enseigne de diamans, & vn bouquet d'aigrettes blanches; à son col vne colerette de velours noir, large de demy pied, couuerte de pierreries, au bas de laquelle, sous la gorge pendoit vne pomme d'or faite en okue, enrichie à la Turquesque d'orfevrie, de perles, de rubis, d'esmeraudes & de diamans, qui seruoient de nœud à vne queue blanche de cheual marin, pendante iusques aux pieds.

C'est en ce point qu'il vint demander le Camp à leurs Majestez pour les Cheualiers du Lys, qu'il alla faire entrer en cette sorte, apres en auoir obtenu la permission.

L'Aide de Camp, menant douze Trompettes à cheual, vestus de toile d'argent incarnate, leurs casques & banderoles semées de fleurs de Lys, avec de belles plumes de la liurée, incarnat, blanc & noir.

Trente cheuaux couverts chacun d'vn caparaçon de satin fait à bandes, incarnat, blanc, & noir enrichies de broderie d'argent par compartimens de frisons & cordons, de feuilles

&

& de fleurs de Lys, avec de grands pennaches blancs sur la teste & sur la croupe, menez en main par autant d'Estafiers ayans le pourpoint de toile d'argent, le haut de chausses de velours par bandes de la susdite liurée, & le chapeau de velours noir chamarré de passemens d'argent & de soye incarnate; ils estoient suiuis de l'Escuyer & des deux Pages du Marechal de Camp.

Vingt & quatre Pages montez sur des cheuaux caparaçonnez de la mesme liurée; ils auoient la tocque de velours incarnat, blanc & noir avec du clinquant d'argent; ils estoient suiuis de six autres vestus de mesme façon: qui estoient montez sur les cheuaux qui deuoient seruir pour rompre contre le faquin, ils portoient des lances drapelées d'incarnat, blanc & noir: Puis marchoiert six Escuyers vestus de la susdite liurée, portans chacun vne grande banniere d'azur semée de fleurs de Lys, & les armes des Cheualiers du Lys dans vn Escu au milieu desdites bannières.

- 23 Apres venoit le Char de Triomphe des deux grandes Couronnes, qui estoient de face à coste l'vne de l'autre, sur douze hautes colonnes; celle de la main droite liée de taffetas blanc, & l'autre de rouge, comme estans les couleurs symboliques de l'Alliance des deux Couronnes de France & d'Espagne: Il y auoit plusieurs autres petites Couronnes & quantité de Trophées de guerre, attachées aux douze colonnes, lesquelles estoient posées sur vn pied destal assez haut, ayant sur le deuant vn perron de trois marches, & sur le derriere autant; sur la plus haute desdites marches de deuant estoit vne Deesse Venus, ayant quatre petits Amours assis à ses pieds; sur les deux plus basses marches, & sur celles du perron de derriere il y auoit encore quatre petits Amours les plus beaux & les mieux vestus du monde; Le cocher & les six cheuaux qui tiroient ce superbe Chariot, estoient parez & houssez desdites trois couleurs tres-richement, avec de tres-beaux pennaches, & le cocher portoit vn beau cimenterre d'argent pendant à vne escharpe de gaze d'argent.

A l'entour de ce Char il y auoit douze Estaffiers de la liurée, & apres suiuiot plusieurs Musiciens & ioüeurs de saqueboutes, haut-bois, cornets, violons, fifres & tambours, tous habillez de toile d'argent, la coiffure, la ceinture & l'escharpe de la liurée; ils sonnoient en allant tous ensemble trois Chants

CCc

386 Le vray Theatre d'Honneur
diuers; le premier Anapestique; le second Pconique, & le troi-
siesme Coriambique.

LE PREMIER CHANT

des Cheualiers du Lys.

A *Pprochons du Tournoy
A la gloire du Roy,
Nous qui bruslons d'ardeur
D'honorer sa grandeur.
Entre les Assaillans,
Monstrons nous plus vaillans;
L'heur a tousiours esté
Où le Lys est porté.*

LE SECOND CHANT.

*A cét assaut
Marcher il faut,
Gagnant l'honneur du beau iour,
Et faire voir
Nostre pouuoir
En fait de Guerre & d'Amour.*

LE TROISIESME CHANT.

*Soleil qui luissez au François Empire,
Belle Deité, Reine des cœurs,
Mere de ce Roy que chacun admire,
Seule triompher des Lys vainqueurs.*

Monfieur de Sourdiac Marefchal de Camp, marchoit le premier, vestu comme nous auons dit, avec ses deux Escuyers, & ses deux Pages, ayant à ses costez six Estaffiers habillez de velours tanné, chamarré de passemens d'or, puis vingt-six Estaffiers, habillez comme les precedents: Puis les Cheualiers du Lys, tres-richement vestus & parez, leurs coiffures estoient de toile d'argent incarnate, toutes couuertes de plumes blanches

avec vn gros bouquet d'aigrettes au dessus; leurs habits de toile d'argent, & autour du col des petites escailles de satin, les vnes noires, les autres incarnates, releuées & enrichies de broderies par petits fleurons recamez d'argent, les manches de satin incarnat en broderie, le bas de faye, la ceinture, les gans, les bas à botter, & les bottes aussi tout en belle broderie d'argent: Ils portoient par derriere deux mantes de gaze d'argent, fort galantes, & seantes aux courses; leurs cheuaux estoient ornéz & caparaçonnez tres-richement selon leurs liurées.

Après eux marchotent les six Escuyers qui deuoient estre du Balet à cheual, portans les Escus des deuises, habillez eux & leurs cheuaux, tout de mesme que les six autres qui portoient les bannieres.

NOMS DES CHEVALIERS DV

Lys, & leurs deuises.

Monseigneur le Duc de Vandosme, souz le nom emprunté de *Razeleon le valeureux*, auoit pour corps de sa deuise, trois petits Dragons d'Ethiopie avec les aïles courtes, vn ieune Aiglou dessus les aïles estenduës, & le bec ouuert, avec ces paroles pour ame de sa deuise, *Iam Ioue dignus*, prises d'vn ancien Poëte, qui décriuant la valeur du ieune Hercule dit,

————— *Angues*
Pressit, & in cunis iam Ioue dignus erat.

Monsieur le Marquis de la Valette, souz le nom de *Clarisel le Fortuné*, auoit en sa deuise, vn Ciel qui pleuuoit sur vn Lys, & la rosée de ce Lys degoutoit sur vn Laurier, *Hoc circum Fausta rigebit.*

Monsieur Zamet, *Alberin le Courtois*, sa deuise, vn cœur & vne abeille qui le piquoit, *animam in vulnere ponit.*

Monsieur le Baron de Pont-Chasteau, *Belloglaise le Hardy*, auoit en sa deuise, deux Couronnes enlassées ensemble, l'vne de Mirthe, & l'autre de Laurier, *Amore e guerra.*

Monsieur de Pluinel auoit nom *Valdante le Fidelle*, & pour deuise, vn Laurier avec ses graines d'or croissant parmy des rochers en vne terre sterile, sous les rayons d'vn Soleil qui le regardoit, & arrousé d'vne douce pluye qui tomboit du Ciel, *nihil terrena iuuant.*

388 Le vray Theatre d'Honneur

Monsieur de Benjamin, *Rueglose le Dangereux*, auoit pour deuise vn vent impetueux, soufflant contre deux gros chesnes qui estoient sur le bord d'un riuage vn peu esleué, *rumplit in quos erumpit*.

*Balet à che-
ual des Che-
ualiers du
Lys.*

39

Ces Cheualiers danserent vn Ballet à cheual deuant leurs Ma-
iestez à la cadence des airs Metriques, composez selon les nom-
bres ou mesures anciennes, comme on le peut voir à la Taille-
douce au commencement de ce Chapitre, num. 39.

La premiere Figure de l'Entrée estoit de six Cheualiers, les six
Escuyers apres, au pas & à courbettes.

La seconde, estoit vn tour au pas en rond, & vn autre à cour-
bettes.

La troisieme, deux demy voltes à courbettes, les Escuyers
vn tour au galop.

La quatrieme, deux passades à courbettes, & les Escuyers
deux demy voltes terre à terre.

La cinquiesme, deux voltes à courbettes, & les Escuyers
deux voltes terre à terre.

La sixiesme, les trois faisans au milieu du rond vne volte en-
semble, les trois autres alloient & venoient à courbettes de co-
sté; les Escuyers apres faisoient vne volte & demy, terre à terre,
chacun autour de son Cheualier.

A la septiesme, ils partoient vis à vis l'un de l'autre, & fai-
soient vne volte changeante de compagnon deux à deux, &
puis vne demy volte, retournant chacun à sa place, tousiours à
courbettes; apres les Escuyers s'entrelassoient en faisant vne
chaisne terre à terre.

La huitiesme, cependant que les Escuyers faisoient la
chaisne, les Cheualiers reprenoient leur rang, & allant vingt
pas à vingt courbettes, ils faisoient vne belle figure; & puis
les Escuyers en firent vne, où l'adresse ne fut pas moindre.

Après ils reprenoient la mesme suite, & se trouuans en bon
ordre & en belle figure, ils s'en retournerent continuellement
au pas & à courbettes iusques à ce qu'ils arriuerent à la place du
Camp qui leur estoit destinée.

Leurs Maiestez prindrent tant de plaisir à voir ce Ballet qu'el-
les le firent encore représenter trois iours apres dans la Cour
du Louure, aux flambeaux, à la clarté desquels il parut
plus qu'il n'auoit fait à celle du Soleil; & au second iour des
courses, ces Cheualiers & les six Escuyers se retirerent au pas

& à courbettes , tousiours en cadence iusques à la porte du Louure.

Monsieur de Pluinel Gentil-homme de Dauphiné, principal Escuyer du Roy, & qui puis apres montra à bien monter à cheual à sa Maiesté, dont il nous a laissé vn beau liure; fut celuy qui inuenta & fut le directeur de ce beau Balet à cheual, qui fut admiré de tout le monde.

Après que les Cheualiers du Lys se furent placez en hoc près des Cheualiers de la Gloire, Monsieur de Sourdiac leur Marechal de Camp, alla vers l'eschaffaut de leurs Maiestez, où ayant mis pied à terre, il leur presenta des Vers au nom desdits Cheualiers, & trois beaux presens d'orfevrie, enrichis de pierreries & de deuises, qu'il donna au Roy, à la Reine & à Madame.

Il auoit fait porter ces presens dans vn coffret de velours incarnat doublé de satin; celuy qu'il donna au Roy, estoit vn Atlas fort vieux, portant sur son dos vn globe celeste & terrestre, qui estoit le Symbole du Monde entier, le tout enrichy de plusieurs diamans, la deuise estoit, *Succedes oneri*, prise de ce Vers.

Succedes oneri, nec te labor iste grauiabit.

Celuy qu'il donna à la Reine, estoit deux grandes Couronnes, & neuf moindres au dessous, attachées toutes ensemble avec des Lys rouges, & ces paroles, *à todas iuntan estas.*

Celuy de Madame estoit vn Caducée, enuironné de branches d'oliuier, avec la feuille & le fruit, & par dessus vne Couronne Imperiale, avec ces mots, *Concordia Rerum*, ou *Regum.*

LA RESPONCE QUE LES CHEVALIERS du Lys firent aux Cheualiers de la Gloire, fut en Vers.

PALADINS glorieux, venus sur nostre terre,
Affamez de Lauriers, & nourris dans la guerre;
Vous qui dessus les bords de vos fleues dorez,
Des Peuples d'Orient vous voyez adorez;

CCc iij

390 Le vray Theatre d'Honneur

*Princes qui par valeur maintenez vōstre Empire ,
 Et regnez sur les Mers où le iour se retire.
 Victimes du Soleil , vous à qui les glaçons ,
 Au fort de vos Estez tiennent lieu de moissons ,
 Qui sans choix de séjour , d'hommes ou de riuage ,
 Voulez que vos maisons suivent vōstre courage.
 Voicy le iour heureux qui nous doit esprouuer ,
 Que les Destins encor nous vouloient reseruer.
 Nous ne sommes partis de l' Afrique bruslante ,
 Ny des lieux esloignez que baigne l'Erimanthe ;
 Nous sommes nez François , par tout victorieux ,
 Accoustumez d'enfance aux actes glorieux ;
 L'Eufrate nous redoute , & les riuies humides
 Du Nil , ont veü nos Lys dessus leurs Pyramides :
 Mais bien plus que iamais nostre nom va croissant ,
 Souz le cours fortuné d'un Astre tout puissant.
 Vne Reine icy bas de son Mars separée ,
 Est de tout l'Vniuers maintenant adorée ;
 L'heur qui suit sa vertu , iointe à la Royauté ,
 L'a fait Reine des cœurs soumis à sa beauté ;
 Elle enchaîne la Paix errante & vagabonde ,
 Par deux Sceptres ioignans , par deux Sceptres du Monde ;
 Si bien que sur les bruits par la Terre espandus ,
 Que tant de Cheualiers s'estoient icy rendus
 Pour en faire leur ioye , & se faire paroistre ,
 Voulant mourir , ou viure estimez de leur Maistre ;
 Animez des vertus de cette Deité ,
 Nous cherchons le chemin de l'Immortalité ;
 Heureux quand nous trouuons un couragerebelle ;
 Car la gloire flestrit , qui ne la renouuelle ,
 Souuent nostre valeur nous la fait mesnager ,
 Craignant de n'auoir plus de Lauriers à changer ,
 Et maintenant la peur qui seule nous arreste ,
 Est de faire manquer les subiets de conqueste ;
 Car qui sçauroit qu'apres un Monde tout dompté ,
 Il s'en trouuaist un autre en un autre costé ,
 Ces combats ne pourroient piquer nostre courage ,
 Plus le peril est grand , il nous plaist dauantage.
 C'est au fort des hazards que nous sommes vainqueurs ;
 Et que l'obiet diuin qui regne sur nos cœurs ,*

*Rend à nos bras armez l'impossible ordinaire ;
 Aux François ce n'est qu'un de parler & de faire,
 Comme de son vent seul le foudre peut tuer,
 Le bruit de nostre nom peut tout effectuer,
 Et combatant en gros cette Troupe arrogante,
 Un de nous eust suffi pour en vaincre cinquante :
 Mais puis que seul à seul ces cœurs si hazardeux,
 Viennent chercher icy des Palmes dignes d'eux,
 Où des Oracles saints le Temple nous appelle,
 Et nous promet apres une paix eternelle :
 Nous iugerons de ceux que l'on doit retenir
 Pour servir ce grand Roy qui doit à l'auenir,
 De Triomphes nouveaux signaler sa memoire,
 Et remplir à la fin les Siecles de sa gloire,
 Soustenans que le but d'un esprit genereux,
 N'est pas de s'asservir sous un joug amoureux ;
 Que c'est par la Vertu qu'à la Gloire on s'auance,
 Et qu'il faut pour son Prince employer sa vaillance,
 Et non pour ces Beantez, Idoles de la Cour,
 Qui dérobent nostre âge, & passent en un iour.*

Rozeleon le Valereux.

Belloglaise le Hardy.

Clarifel le Fortuné.

Valdante le Fidelle.

Alberin le Courtois.

Rineglose le Dangereux.

*LA TROISIEME ENTREE, SUR NOM-
 mée des Amadis.*



PENDANT que le Roy, la Reine, Madame, & tous
 ceux qui estoient dans leur eschaffaut admiroient les
 presens qu'on leur auoit faits; les trompettes des Che-
 ualiers qui auoient pris les noms des Amadis, se firent entendre
 à l'ouuerture des barrieres du Camp, où Monsieur de Varen-
 nes leur Marechal de Camp, entra pour venir demander à
 leurs Maiestez, la permission de faire passer cette belle trou-
 pe, & en mesme temps il donna la responce que les Amadis
 auoient faite au Cartel des Tenanans, qui estoit telle.

LES AMADIS AUX CHEVALIERS de la Gloire.



ES Trophées que vostre deffaitte nous promet, seroient mesprisables à nostre ambition, si vous estiez aussi mal adroits gendarmes que mauvais interpretes des Oracles. Vostre vanité vous trompe: vous n'êtes pas les Cheualiers de la Gloire, ce tiltre n'est deû qu'à nous qui en sommes les enfans. Et c'est nous que les Destins appellent à la garde du Palais de la Felicité, comme en ayant ouuert les portes par un si grand nombre de victoires, que la Renommée se plaint d'auoir trop peu de langues pour les publier. Lors que vostre valeur, comme la nostre, sera connue aux lieux mesmes où le Soleil ne l'est pas, vous pourrez nous en disputer l'entrée: toutefois vainement, vos resistances contre nous ne gagneront que de la honte, & malgré elles, il faudra que vous aduoyez,

Que la Beauté que vous reuerez ne peut estre sans pareille, si ce n'est la mesme que nous adorons.

Et si c'est-elle, que c'est vn obiect trop esclattant de lumiere pour la foiblesse de vos regards.

Que nostre valeur qui monte bien haut par dessus la vostre, luy fournira tousiours de fort iustes sujets de vous desdai-
gner.

Et à nous de vous conseiller d'euiter les efforts de nos lances, à qui vous ne scauriez eschapper avec la vie que nous desirons de vous laisser, puis que sans doute vostre audace procede de l'opinion que vous auiez que nous n'estions plus au monde. Si vous nous eussiez encore creus dans la Tour de l'Vniuers, où vous nous auriez exceptez de vostre deffi, où vous n'auriez pas fait une entreprise, qui ne peut faillir d'estre suivie de regret & de repentir. AMADIS DE GAVLE. AMADIS DE GRECE.

Monseigneur de Varennes ayant obtenu permission de faire venir les Assaillans, il s'en retourna pour ordonner leur entrée, qui fut telle.

Douze Trompettes, vestus de casques de satin incarnat avec quantité de passemens d'or, qui estoit la liurée de cette Troupe; les armes des Cheualiers estoient en broderie sur les banderoles des trompettes.

Dix

Dix cheuaux menez en main chacun par deux Estaffiers Turcs, habillez de longues vestes ou foutanes de taffetas en lozange, blanc, bleu & incarnat, en façon de la Chine: les caparaçons des cheuaux de velours incarnat, avec des passemens d'or, & de grands pennaches blancs.

Douze Haut-bois & Cornets à Bouquin à pied, vestus en pelerins, de taffetas de la susditeliurée incarnat & or, en façon de goffrure.

Six Pages montez sur de beaux cheuaux parez de houffes & selles de velours, avec de grands pennaches, le tout de mesme que ceux que l'on menoit en main: quant aux Pages ils auoient la tocque & le saye de velours, le tout incarnat passémenté d'or.

37 Vrgande la desconnuë, vestuë d'une robe de fatin noir avec des bandes d'argent, montée sur vn dragon, attirant après soy la Tour de l'Vniuers, laquelle auoit sept estages, où estoient représentées les sept Planettes: cette Tour auoit dix-sept pieds de hauteur, tellement que venant à passer souz le Pauillon Royal, l'on fit abaisser par engins le haut d'icelle, Vrgande en passant par deuant leurs Maiestez, leur presenta plusieurs beaux Vers.

La Tour de l'Vniuers.

Après venoient seize Estaffiers avec la cappe à l'Espagnole, le bonnet & les chausses de fatin incarnat, couuertes de clinquans d'or, le pourpoint de gaze d'or, la bottine blanche: quelques-vns d'entr'eux auoient des fausses barbes noires à grandes moustaches, & portoient d'une si bonne grace la pointe de leurs espées haute, en faisant leurs fieres démarchés & leurs pas mesurez, que chacun les prenoit pour des Espagnols naturels.

Deux Escuyers montez sur des cheuaux d'Espagne, avec des harnois de velours incarnat, couuert de broderie d'or; ils estoient vestus de fatin de mesme couleur decoupé sur de la toile d'argent, & couuert en quille de clinquant d'or. Ils portoient les Escus des deux Cheualiers, où estoient peintes leurs deuises.

Celle de Monsieur le Comte d'Ayen souz le nom d'Amadis de Gaule, estoit vn Oranger, sur lequel le vent de Midy souffloit, avec ces mots, *LE TALI haut ledimur aura.*

Celle de M^r le Baron d'Vxelles, souz le nom d'Amadis de Grece, auoit pour corps les ailes d'une Victoire qui se brusloient, avec ce mot, *para siempre.*

DD d

394 Le vray Theatre d'Honneur

Monfieur de Varennes Marefchal de Camp; fon Efcuyer & fes huit Eftaffiers avec de longues juppes de fatin bleu, bordées de clinquant d'argent; il presenta auffi à Madame, des vers de la part des Cheualiers.

Les deux Cheualiers, Amadis de Gaule, & Amadis de Grece, & leurs deux Efcuyers apres eux portans leurs lances & leurs armoiries; ils eftoient couuerts de fatin incarnat, chargé de trophées d'armes en broderie d'or & d'argent, leurs bottes mefmes en eftoient couuertes.

LA QUATRIESME ENTRE'E DE Monfieur le Duc de Montmorency fous le nom du Percée François.

 E bruit des trompettes ayant fait venir Monfieur Des-cures, pour faire ouurir les barrieres de ce costé, & faire entrer Monfieur de Bouteuille, qui eftoit Marefchal de Camp de ce genereux Affaillant; ledit fieur de Bouteuille eftoit veftu à l'Efpagnolle, de velours tanné, tout couuert de paffemens d'or, avec des pennaches & plumes de heron tres-belles, & vne enfeigne de diamans; fon cheual eftoit caparaçonné de mefme couleur, tout en broderie d'or; quatre Eftaffiers veftus d'Ifabelle, avec des colets de peau de fendeur tous chamarrez d'argent, la tocque & les plumes de fcs couleurs.

Son Efcuyer auoit vn habit de fatin Ifabelle, chamarré de paffemens d'argent, des plumes de la liurée, & fon cheual harnaché de velours en broderie.

Ce Marefchal de Camp presenta à leurs Maieftez cette refponce au Cartel des Tenans.

LE PERSE'E FRANCOIS AUX TENANS DV Palais de la Felicité.

 'HONNEVR, qui a esté tousiours esclane fous la vertu de mes entreprifes, m'auoit fait pofféder le titre de glorieux, auant que vous en eufsiez imaginé le nom: le Palais de la Felicité ne peut estre ouuert qu'à ceux qui ont aydé

à le bastir ; & l'eslection que la beauté que i'adore , & que vous reuerẽz a fait de vos armes , pour en deffendre l'entrẽe , est le seul aduantage que vous auez sur moy , qui sans offenser l'autorité de son iugement , par l'asseurance que i'ayde ce que ie suis , & l'opinion de ce que vous estes , i'entreprends de vous donner le regret d'auoir perdu ce que vous ne pouuez garder , si vous ne confessez au desaduen de vos audaces , que la protection du Ciel , & de la Diuinité que ie sers , est deuë à l'espée de mes Ancestres , & à mon courage , aussi fidelle qu'invincible , l'establissement de la Felicité.

L'entrẽe estant permise à cẽt Assaillant , son Marschal de Camp s'en retourna pour faire aduancer la troupe en cẽt ordre.

Premierement , l'Ayde du Marschal de Camp vestu d'un habit de satin couuert de passemens d'or , & monté sur vn beau cheual , dont le harnois estoit de velours verd chamarré de clinquant d'or.

Puis venoient huit Trompettes , vestus de casques de satin couleur de chair , & de grands bas de saye de velours verd , avec des ailes au dos , les cheueux espars , & vne guirlande de fleurs sur la teste , representans les Zephirs ; & les housses de leurs cheuaux estoient de velours verd , passémenté d'argent ; aux banderoles de leurs trompettes estoient peints les chiffres de l'Assaillant.

Douze Esclaues , à sçauoir deux Polonois , deux Tartares , deux Indiens , deux Mores , deux Sauuages , deux Chinois , lesquels deux à deux menoient en main vn cheual harnaché & caparaçonné à la mode de leur païs.

Douze Estaffiers François , avec leur capot , les chausses & le bonnet de Satin verd , couverts de clinquant d'or avec l'espée dorée ; bref , tous leurs habits , & leurs plumes , estoient de la liurée de l'Assaillant , or , incarnat , & verd.

Huit Pages à cheual , vestus de satin verd passémenté d'or , leurs manches de toile d'or incarnate , le bonnet garny de plumes d'or incarnates & vertes , leurs cheuaux caparaçonnez aussi de satin incarnat & verd , avec des passemens d'or ; ils portoient chacun vne lance de guerre , avec des grandes banderoles de taffetas incarnat , toutes pleines de chiffres d'or , les chanfrains des cheuaux estoient ornez de tres-beaux pen-

396 Le vray Theatre d'Honneur

naches de la liurée, garnis de belles aigrettes.

Après fuiuoient quatre Escuyers vestus à l'Antique tres-richement ; ils auoient chacun au bras gauche vn Escu où estoient les armes de l'Assailant, au dessous desquelles on auoit mis sa deuise, à sçauoir vn cheual Pegase, & pour mot, *ignalaranlo mis Thazanas*. Leurs cheuaux estoient caparaçonnez des mesmes liurées que les precedens, mais vn peu plus richement.

Monsieur de Bouteuille Mareschal de Camp, suiuy de son Escuyer, & de quatre Estaffiers vestus d'Isabelle, avec des collets de senteurs, chamarrez d'argent.

Puis marchoit vn Affricain seruant de Heraut, vestu d'une robe de satin à la Turquie, toute chamarrée d'or, ayant le Turban d'or, d'argent & d'incarnat, vn cimenterre au costé, & tenant en son bras vn Escu où estoient les armes de l'Assailant.

Deux cheuaux, l'un de parade ou d'honneur, & l'autre de seruice pour les courses du Tournoy, le premier mené en main par deux Persans, & l'autre par deux Argus, tous pleins d'yeux.

34

*Le Chariot
de Triomphe
du Persée
François.*

Après l'on voyoit paroistre six cerfs avec leurs bois & ramures dorez, & tous couuerts de caparaçons de satin verd & incarnat, passementez, brodez & canetillez d'or, avec plusieurs campanes & houppes d'or & de soye ; sur le premier de ces Cerfs estoit monté vn guide ou postillon, habillé à l'Esclauonne, de toile d'or façonnée, ayant en teste la coiffure avec le pennache, & vn cimenterre au costé ; lesdits Cerfs tiroient vn Chariot de Triomphe bronzé, garny de frise, moulures, & de plusieurs masques ou mufles, de la bouche desquels sortoient des festons de fruits & de fleurs au naturel, qui flottoient autour dudit Chariot. A son flanc il y auoit deux grands Captifs de bronze enchainez parmy des Trophées d'armes ; & derriere l'on voyoit vn grand enroulement garny de Crotresques, de Moresques, & de plusieurs mufles ou masques, y ayant vne de ces figures à la Moresque, faite en forme de cul de lampe, qui iettoit de sa bouche des chaisnes où estoient attachez des Dieux & des Deesses. Dessus le haut de cet enroulement estoit le corps de cuirasse à l'Antique d'un Geant ou Colosse, d'où sortoient des grandes enseignes de taffetas de diuerses couleurs & des lances, halebardes, jauelots, & banderoles, composans toutes en-

semble vn tres-beau trophée ; au deffous & à costé l'on voyoit plusieurs targes & plusieurs boucliers qui en composoient vn autre ; sur le deuant & à costé du siege du Cocher il y auoit aussi plusieurs faisceaux de picques & de lances, avec deux salades ou cabassets à l'Antique, dorez, & argentez ; les rouës, les essieux & le timon de ce Chariot triomphal estoient dorez. Saturne seruoit de Cocher, ayant vne grande barbe blanche, & les cheueux de mesme, espars sur les espauls, vne faux derriere comme en escharpe, & vn habit de fatin de couleur de chair ; des aïsses au dos d'vne couleur de cendre, avec vn bas de saye gris ; Au dehors estoient esleuées trois belles figures toutes nuës de quatre pieds & demy de haut, qui se tournans le dos l'vne à l'autre, & se tenans par les mains, representoient les trois Graces : vn peu plus haut paroïssoit la Paix, vestuë d'vne robe de fatin blanc parsemée de fleurs, & passementée d'argent, avec vne coiffure ou guirlande de toute sorte de belles fleurs ; elle estoit assise sur vn tambour avec plusieurs trophées au deffous d'elle, composez d'armes brisées & rompuës ; elle tenoit vn rinceau d'oliuier à la main, symbole de la Paix, & chanta plusieurs beaux Vers deuant l'eschaffaut de leurs Maïestez.

- 35 Le Persée François estoit assis sur vn demy rond, entre deux Deesses, representans la France & l'Espagne ; ses armes estoient toutes brillantes d'orfevrie, d'or & d'argent, & ses habits de broderie ; ses pennaches & ses aïsses estoient tres-belles ; derriere luy sur vne marche plus haut estoit vn Pauillon de toile d'or incarnate, souz lequel estoit la Renommée vestuë de fatin blanc, *La Renommée.* parsemé de bouches & d'oreilles, les aïsses blanches au dos, tenant à chaque main vne trompette, garnie de banderoles blanches, semées aussi de bouches & d'oreilles ; elle chāta aussi plusieurs Vers imprimez, & les donna à leurs Maïestez : il y auoit derriere ce beau Chariot six Dieux enchainez, à sçauoir Mars, Hercule, Neptune, *Dieux enchainez.* Pluton, Vulcan & Mercure ; ils auoient tous six des carquans dorrez au col, puis suiuiuent deux esclaves Arabes, qui menoient vn cheual d'Espagne pyc, lequel auoit deux aïsses blanches attachées au dos ; aussi representoit-il le cheual Pegase.

Vn grand rocher ayant dix-sept pieds de haut, & plus de quarante pieds de circonference, traïnant apres soy vn monstre marin, tel que l'on feint auoir esté celuy qui vouloit deuorer Andromede, il auoit plus de quinze pieds de long, vn dard luy *Belle Machine.* perçoit le col de part en part, & luy faisoit couler le sang des

398 Le vray Theatre d'Honneur

deux costez. Ce rocher cheminoit de luy mesme, & iettoit par interuales du feu par son sommet, & de l'eau par quatre endroits, tantost claire & tantost rougie; ce rocher estoit tout garny de verdure, sur laquelle rampoient quantité de viperes, de lezards, de crapaux, d'escreuices & delimaçons, ou coquilles de mer, tous rehaussez d'or & d'argent.

Après ces belles machines marchoiert douze Haut-bois, vestus de satin vert, couronnées de branches & guirlandes de chesne, avec les glands d'or; ils representoient les Dieux des Forests, & firent la fin de cette entrée.

L'Assaillant avec tout ce magnifique équipage ayant fait le tour du Camp par la main droite, se retira en sa place qui luy auoit esté destinée à son rang, & en mesme ordre que les autres; il se rangea proche des Amadis.

LES COURSES DE LA PREMIERE

Journée.

 PRES que toutes ces troupes d'Assaillans furent entrées, les Tenans ayans pris garde qu'aucun d'iceux n'auoit fait apporter des armes pour jouter en lice les vns contre les autres, firent retirer leur Chariot d'armes, & commanderent à leurs Herauts d'aller dresser la Quintaine, afin qu'on commençast les courses.

Monsieur Descures ayant pris les ordres necessaires de Monsieur le Connestable, s'en vint vers la Troupe des Cheualiers du Soleil qui estoient entrée la premiere, aduertir Monsieur le Prince de Conty, Chef de cette Esquadrille, afin qu'il commençast à courir.

Il s'en vint à l'eschaffaut où estoit le tableau des prix, toucher & consigner deuant le Mareschal de Camp des Tenans, celui qu'il vouloit courir: Voicy quelques articles qui furent adioustez aux premiers pour faire que tout fust avec ordre & equité.

Que les Cheualiers demeureroient à la teste de leurs troupes, en attendant leur ordre de courir, dont ils seront aduertis assez à temps.

Que le Mareschal de Camp de l'Assaillant conuiendra avec celui du Tenant, du prix que les deux Cheualiers doivent courir, & qu'ils le declarent aux Iuges avec les deux noms des

coureurs , auant que les courses se fassent.

Que l' Assaillant courra ses deux courses tout de suite , & le Tenant les siennes deux apres luy , & que le Greffier escriira leurs coups.

Que nul Cheualier ne courra que les courses precedentes ne soient iugées.

Que les Tenans ny les Assaillans ne demeureront sur la carriere , apres qu'ils auront acheué de courir : mais qu'ils s'en retourneront à la teste de leur troupe.

Que sans disputer leurs courses ils laisseront debattre leurs droits à leurs Mareschaux de Camp , ou à leurs Parrains.

Que les Mareschaux de Camp , & Parrains des Tenans & des Assaillans seront vis à vis de la Quintaine pour obseruer les coups , & qu'ils remettront leurs differents aux Iuges.

Outre ces Loix, qui furent exactement obseruées , les Iuges du Camp auoient mis des gens entendus en ces matieres pour prendre garde de plus près aux coups , lesquels estans esgaux , faisoient courir de nouveau les deux Cheualiers.

Après que les Assaillans de la premiere troupe eurent fait leurs courses , on alla querir ceux de la seconde l'un apres l'autre.

Quant aux prix , on les deliuroit tout incontinent aux vainqueurs ; ils furent fort beaux , & l'eussent esté encore dauantage , si la Reine ne les eust moderez ; encore y en eut-il de quatre cens pistoles , & le moindre valoit plus de mille escus.

Le iour & les courses finirent au mesme temps , ce qui obligea le Roy , la Reine , & toute la Cour , de se retirer aux flambeaux ; tous les Cheualiers sortirent du Camp au mesme ordre qu'ils y estoient entrez , laissant toutes leurs machines au mesme lieu où elles estoient rangées , avec intention de s'y venir placer le lendemain pour voir l'entrée des autres six Troupes des Assaillans.

SECONDE IOVRNE'E DV CAROSEL,

le sixiesme d'Auril l'an 1612.

E Ciel parut aussi beau & aussi serain en cette iournée , comme il auoit fait la precedente , encore que cette saison inconstante eust donné les iours d' auparauant , & presque

400 Le vray Theatre d'Honneur

toutes les nuits des pluyes qui sembloient deuoir incommoder tout le monde : mais le Soleil estant rauy d'aïse, s'il faut ainsi dire, qu'on eust représenté sa figure en ces deux journées, & qu'on eust fait paroistre deuant tant d'autres Soleils ses trophées & ses victoires, voulut se parer de ses plus esclattans rayons pour estre spectateur de ces belles entrées, & se faire voir tres-chaud & tres-brillant pour tesmoigner son consentement, & la satisfaction qu'il receuoit en voyant de si belles choses; l'on pouuoit dire tres-à propos ces deux beaux Vers qui furent faits par le Prince des Poëtes, à l'honneur de Cesar Auguste, lors qu'il triompha, & dont il recompensa si bien l'Autheur.

*Nocte pluit tota redeunt spectacula mane
Diuisum Imperium cum ioue Cesar habet.*

Car leurs Maïestez ne furent pas plustost sur leurs eschaffaux que le Soleil dissipa les humides vapeurs de l'air, & fit que les machines & les habits parurent auec tout l'esclat & tout le lustre qu'on pouuoit souhaitter. Neptune se retira, & l'Apollon de la France amena le beau temps; les eschaffaux, les fenestres, l'entre-deux & le derriere des barrieres furent remplis de plus de spectateurs que le iour d' auparauant.

Après vn salve de mousquetades, les Tenans sortans du Palais de la Felicité refirent encore leur entrée tout de mesme qu'ils auoient fait la iournée precedente, puis reprirent leur place sous leur tente.

Les Cheualiers du Soleil r'entrèrent aussi, & reprirent leurs places prés de leurs machines : mais leurs Maïestez desirans que les six Compagnies d'Assaillans qui deuoient faire leurs entrées cette seconde iournée, eussent assez d'espace pour mieux faire voir l'ordre & la beauté de leurs machines, firent commander aux trois troupes des Cheualiers du Lys, des Amadis, & du Percée François, qu'ils eussent à differer de r'entrer au Camp iusques apres l'entrée des six Compagnies d'Assaillans qui deuoient venir en cette seconde iournée, la premiere desquelles fut celle des Cheualiers de la Fidelité.

ENTRÉE

*ENTREE DES CHEVALIERS DE LA
Fidelité; Premiere Troupe des Assaillans de la
seconde Journée.*

 E Mareschal de Camp de cette troupe , estoit Monsieur le Marquis de Themines, Cheualier des Ordres du Roy , qui ayant demandé à leurs Maiestez la permission de l'entrée , & présenté la responce que ces Cheualiers firent au Cartel des Tenans , s'en reuint à la teste de cette Esquadrille ; il estoit vestu de satin noir en broderie , ayant vne belle chaine , & vne grosse enseigne de pierreries , avec vn pennache de plumes de heron ; ilestoit monté sur vn tres-beau coursier , harnaché de mesme que son habit ; son Escuyer venoit apres luy tres-bien monté & vestu , & six Estaffiers vestus de velours zinzolin , estoient à ses costez tous couuerts de clinquans d'or. La responce qu'il donna au Cartel des Tenans estoit telle.

*LES CHEVALIERS DE LA FIDELITE'
aux Vsurpateurs du nom de la Gloire.*

 A MEVX Gardiens du sacré Temple de la Fidelité, qui seuls nous en atrouuez dignes ; nous auions entrepris de combattre tous ses ennemis , ou pour mieux dire tout le monde : Et pour cet effet en ayans desia veü la meilleure partie , sans auoir rien trouué d'assez fidelle pour arrester nostre Deesse , ny d'assez fort pour nous resister : Nous estions plus lassez de recevoir des Palmes que de les acquerir aux glorieux exercices de Mars , quand la Renommée venant de publier nos loüanges par le reste de la Terre , nous apprit que le mariage de ce grand Prince à qui les Destins en ont promis l'entiere domination , deuoit estre bien tost celebré en France ; elle nous y fit adresser nos pas , sur l'espoir de l'acquerir à la Deité que nous seruons , pour volontaire adorateur ; & pour nos Esclaves , la pluspart des Cheualiers de sa Cour , qui (selon qu'elle nous a dit) font gloire d'estre infidelles à leurs Dames : Elle nous donna pour secondes nouvelles , ce Cartel que (sous le nom emprunté des Che-

EEe

402 Le vray Theatre d'Honneur

ualiers de la Gloire vous employez à raconter vos vanitez, à quoy nous respondons, que si vostre courage vous eust peu porter iusques à ce haut & perilleux dessein, de tourner vers nous la pointe de vos lances, & soustenir les violens foudres des nostres; nous vous eussions fait confesser au moins, si l'effroy ne vous eust osté la voix,

Qu'il n'y a point de plus grande gloire, que celle d'estre fidelles Amans,

D'autre felicité, que celle d'estre tousiours dans les combats vainqueurs & triomphans, comme nous sommes.

Ny d'autres beautez (apres la Deesse qui daigne porter le tiltre de Reine des François) que celles que nous adorons.

Mais puis que la terreur de nos armes vous a priuez de la gloire que vous eussiez eu de voir employer les vostres à l'enrichissement de nos Trophées, & que le trop euident peril ne vous en laisse ozer attendre les coups sur vous mesme,

Nous accommodans à vostre foiblesse, nous acceptons le deffy, l'exercice & les conditions que vous nous offrez, & sommes contents de vous faire voir sans hazarder nos vies, que l'adresse ne nous est pas moins commune que la valeur, à la charge toutefois, qu'apres estre vaincus de nous, quittant vos infidelitez accoustumées, & purifiens vos ames prophanes dans le saint Temple de nostre Deesse, vous iurerez aux pieds de son image, de ne tromper iamais plus les Dames, à peine d'estre aussi tost adioustez au nombre des Esclaves, que vous verrez chargez de fers honorer nos triomphes.

Cette responce estoit signée du nom des cinq Cheualiers de la Fidelité, souz des noms empruntez.

Le Duc de Rets, souz le nom	<i>d'Eranthe.</i>
Le Comte de la Roche-foucaut,	<i>Abradate.</i>
Le Comte de Dampierre General des Galeres,	<i>Polidamant.</i>
Le Baron de Senefay,	<i>Euridamas.</i>
Le Marquis de Ragny,	<i>Thrasille.</i>

L'Ayde du Mareschal de Camp vint le premier apres, suivy de huit Trompettes vestus de taffetas bleu, couuert de clin-

quant, d'or & d'argent, le bleu est symbole de fidelité, & l'or & l'argent de la pureté.

Après marchaient vingt chevaux menez en main, chacun par deux Estaffiers vestus à la Persienne; le caparaçon des chevaux estoit de satin bleu, tout couuert de passemens d'or & d'argent, & la juppe des Estaffiers de taffetas de la mesme couleur; les pennaches estoient bleus, avec de tres-belles touffes d'aigrettes.

- 24 Puis venoit le Char de Triomphe, tiré par les six petits chevaux du Roy, couverts, à ce qu'en escriuent Chastillon & du Val, de peaux de Leopards, taclées de blanc & de noir; le sieur de Porcheresdit que c'estoient six chiens marquetez de blanc & de noir. Vn Mercure avec son caducée conduisoit ce Chariot, sur le deuant duquel estoit arborée vne grande Enseigne de taffetas bleu, où estoient les armes des cinq Cheualiers de la Fidelité. *Chariot de Triomphe de la Fidelité.* au milieu du Char estoit vne grande Obelisque remplie de lettres hyeroglifiques, à vn des quatre costez y estoient dépeints des flambeaux entre-lassez avec vn arc & vn cercle, avec deux vases & vne lampe, le tout posé sur vn cube, pour faire connoistre, *que l'amour fidelle & eternal est la vie des Ames.* En l'autre face il y auoit deux mains droites iointes ensemble, & vn œil au dessus; deux chiens, vn trophée trauersé par vne lance; deux cornes d'abondance, & deux palmes entre-lassées, voulans donner à entendre par toutes ces choses, *que les adorateurs de la Fidelité luy auoient dressé ce Trophée.* En la troisieme face estoient deux yeux sur deux Sceptres, vn Caducée lié avec deux cornes d'abondance, vn coffre à l'Antique, & vn Temple entre-deux niueaux, pour dire, *que les Cheualiers fideles ont erigée cette obsequ aux deux Deitez, conseruatrices de la Fidelité, qui sont la Foy & l'Amour.* La quatrieme face estoit remplie des chiffres des cinq Cheualiers de la Fidelité. *Amor perpetuus, & firmus animorum vita. Fidei sui adoratores amplissimum trophæum. Vtrique Deitati Felicitatis conseruare.*

Le Chariot estoit orné par le deuant d'une grande teste de chien, dorée; sur le derriere estoit vn Sphinx pour expliquer tous ces Enigmes, avec vne grande Sirene qui seruoit d'ornement.

Douze Satyres enchainez, ioüans de cornets & haut-bois, enuironnoient le Chariot.

Quinze Pages à cheual, cinq desquels portoient des lances peintes, & drapelées d'or & de bleu avec des banderoles; cinq portans en leurs bras, les Escus armoyez des armes

404 Le vray Theatre d'Honneur

des Cheualiers; & les cinq autres des Escus où estoient peintes leurs deuises.

Celle de Monsieur le Duc de Rets, surnommé *Eranthe*, qui signifie *amour florissant*, estoit vn Delos attaché aux Isles fixes, avec ce mot, *non fluctuat*.

Monsieur le Comte à present Duc de la Roche-foucaut, *Abra-date*, qui fut jadis vn Prince recommandé pour sa fidelité, portoit pour deuise vn rocher battu des ondes & des orages foudroyans, avec ce mot *atenumque manebit*.

Monsieur le Comte de Dampierre General des Galeres, souz le nom de *Polidamant*, qui signifie dompteur de plusieurs, auoit pour sa deuise vne galere en pleine mer, avec ce mot, *Cælum non animum mutat*.

Monsieur le Baron de Seneslay, *Euridamas*, qui veut dire grand dompteur, auoit pour deuise, vn globe terrestre, suspendu au milieu de l'air, & du Ciel estoilé, avec ces mots, *ponderibus liberata suis*.

Monsieur le Marquis de Ragny, *Thrasille*, qui signifie hardy, sa deuise vne Pyramide d'Egypte sur vne table, *Mole sua stat*.

Cinq Escuyers venoient apres les Pages, tres-bien vestus, & leurs cheuaux aussi caparaçonnez de la liurée, or & azur.

Quinze Prestres & Sacrificateurs Payens, marchans deux à deux avec de longues robes de toile d'argent & d'azur, couronnez de Myrrhe, ioüans de cornets & haut-bois.

Vn soldat vestu & armé à l'Antique, avec vn dard à la main pour conduire les machines, & leur faire garder l'ordre & le rang pour leur marche.

25
Le Temple
de la Fidelité,
& sa
description.

Après venoit le Temple de la Fidelité, qui cheminoit sans estre tiré; il estoit basti sur vn rectangle, d'une excellente architecture dorique, composée de quatre pilastres de serpentine, & de huit colonnes d'argent; les bazes & chapiteaux d'or, sur lesquels estoient posées les architraues d'argent, les frises d'or & d'azur, & les corniches d'argent, au dessus y auoit des balustres d'or, & du milieu de l'œuvre on voyoit vn dosme de serpentine & d'azur, s'esleuer; les foubassemens estoient remplis des mains dextres vnies, representans la Foy, des caducées, des cornes d'abondance, des Sceptres, des testes aîslées, pour denoter l'intelligence, & des masques pour signifier la feinte & la dissimulation.

A costé de l'entrée du Temple estoient posées deux Statuës d'or, l'une representant l'Hymen avec vn flambeau, l'autre vne chaste Venus, tenant vn cœur enflammé à la main , & ayant souz vn de ses pieds vn tortuë.

Au milieu du Temple estoit vn Autel d'argent & d'azur, sur lequel estoit la Statuë d'argent de la Fidelité, assise sur vn cube, tenant sa main droite sur le cœur , & la gauche appuyée sur vn chien, symbole de la fidelité.

Entre les colonnes estoient représentées huit Statuës de bronze, representans huit illustres Dames, recommandées des Anciens pour leur fidelité.

La premiere estoit Penelope, qui garda la foy à son mary Ulysse encore qu'il fust absent vingt ans durant, & qu'elle fust pressée par plusieurs Amans.

La seconde , Hero , qui voulut mourir avec Leandre, son Amant.

Thïsbé estoit la troisieme elle se tua sur le corps mort de son amy Pirame.

La quatrieme, fut Alcione qui mourut de douleur, ayant sçeu que son mary Ceix auoit fait naufrage.

La cinquiesme estoit Panthes , laquelle voyant le corps de son mary tué dans vne bataille, se tua dessus luy avec vne espée.

Arthemise estoit la sixiesme , elle aima tellement son mary, qu'elle luy fit esleuer vn tombeau ou Mausolée si superbe, qu'il fut mis au nombre des sept Merueilles du monde : mais ne croyant pas qu'il fust digne de contenir les cendres de son mary, elle les aualla dans vn breuuage.

Hypsicrate estoit la septiesme, elle quitta toute sorte de delices pour suiure par tout son mary fugitif.

La huietieme, estoit Porcie, qui ne voulut suruiure à Caton son mary, elle s'estouffa avec des charbons ardans qu'elle mit dans sa bouche,

Au plus haut du Temple estoit le Dieu Cupidon , tenant vne Palme à la main.

Et tout alentour dudit Temple estoient dix Rois vaincus, enchainez, & plusieurs autres illustres Personnages, tachez d'infidelité.

Le premier estoit Therée, pour auoir violé sa belle sœur Philomelle, & auoir rompu la foy coniugale à sa femme.

Le second estoit Iason pour auoir mal traité & chassé Me-

406 Le vray Theatre d'Honneur

dée qui luy auoit conserué la vie, & qui auoit esté cause de sa gloire.

Le troisieme, Hercule pour auoir esté infidelle, & inconstant en ses amours.

Le quatrieme, Thesée, pour auoir infidèlement abandonné Ariadne dans vne Isle deserte.

Le cinquieme, Pâris, fils de Priam, pour auoir quitté la Nymphé Oenone.

Le sixieme, Ænée, pour auoir esté infidelle à la Reine Didon.

Le septieme, Spurius Carnilius Ruga, pource qu'il fut le premier qui inuenta le diuorce parmy les Romains.

Le huitieme, estoit Iugurta Roy de Numidie, pour auoir fait mourir ses cousins contre la foy donnée à son Oncle Micipsa.

Le neuvieme, estoit Marc-Antoine, pour auoir méprisé & abandonné Fulvia, & Octauia, pour s'abandonner aux amours de la Reine Cleopatre.

Le dixieme, estoit Othon, pour auoir quitté Popena, & l'auoir prostituée à Neron.

Ils estoient tous habillez, chacun selon la mode de son temps, de son pais, & de sa qualité.

A l'entrée de ce Temple, paroissoit le Souuerain Sacrificateur assis sur vn oreiller, ou carreau de velours bleu, frangé & huppé d'or, vestu d'une longue Tunique de toile d'argent, bordée d'un large passément d'or, & la robe Pontificale de toile d'or, ceinte d'une ceinture de gaze d'argent, frangée d'or, la Mitre de toile d'or à la Payenne, enrichie de perles, de diamans & de rubis, avec vn grand voile, ou pendans de toque d'argent, attaché à la pointe, & tombant derriere ses espauls; Vn Ministre du Sacrifice estoit à ses pieds, portant *Lacerra*, qui estoit vn coffret remply de parfums, & de l'autre costé vn Victimaire qui portoit les outils pour le Sacrifice.

Lors que cet admirable Temple passa deuant l'eschaffaut de leurs Maiestez, le Pontife chanta des vers, par lesquels il les prioit, comme s'ils eussent esté les Diuinitez, de reestabli la Fidelité dans le cœur des François.

Après ce Temple venoient douze Trompettes vestus de la liurée, ils estoient suiuis de vingt Estaffiers, vestus comme les precedens.

Le sieur de Themines Marechal de Camp & son Escuyer, vestus comme nous auons dit cy-dessus, presenta aussi des vers imprimez à leurs Maiestez, & à Madame; ie les mettrois volontiers icy, mais ie trouue desia ce Chapitre si grand que i'en retranche le plus de choses qu'il m'est possible.

Les cinq Cheualiers de la Fidelité venoient apres luy, marchans deux ensemble, & puis vn tout seul au milieu, & apres les deux autres ensemble; ils estoient superbement vestus, d'or, d'argent & de bleu; ils portoient sur leur casque vn dragon d'argent pour cimier, avec plusieurs belles plumes & aigrettes; leurs cheuaux estoient caparaçonnez & empennachez de mesme.

Cinq Escuyers portans les lances des Cheualiers, firent la fin de cette Troupe, laquelle apres auoir fait le tour du Camp, s'alla ranger près de la Machine du Percée François.

Les Tenans ayans leû leur Cartel, en trouuerent le discours vn peu pressant, ce qui les obligea d'offrir aux Cheualiers de la Fidelité de jouter en lice, & pour cét effet ils voulurent faire oster le quintan, mais la Reine ne voulut pas leur permettre cét exercice, qui auroit occupé toute la iournée, & eust empesché les autres troupes d'Assaillans de faire leurs montres.

ENTRÉE DV CHEVALIER du Phœnix.

SECONDE TROUPE DES ASSAILLANS *de la seconde Iournée.*

MONSIEUR le Duc de Longueuille, qui print le nom du Cheualier du Phœnix, eust fait son entrée la premiere Iournée s'il ne se fust trouué mal; estant près de la porte du Camp, il enuoya Monsieur d'Alincourt, Cheualier des Ordres du Roy, son Marechal de Camp, demander à Monsieur le Connestable, & puis à leurs Maiestez la permission de le faire entrer avec sa troupe; & presenter la responce qu'il faisoit au Cartel des Tenans.

Ce Marechal de Camp estoit habillé de velours noir,

408 Le vray Theatre d'Honneur

couuert d'une tres-riche broderie d'or , & monté sur vn beau courfier de Naples, harnaché tout de mesme; il auoit vn cordon de diamans en son chapeau , & vne grande Enseigne de mesme pierrerie, d'où sortoit vne grosse masse de plumes de heron; il auoit aussi vne grande chaine de diamans qu'il portoit en escharpe, & de tel prix, qu'une seule piece pouuoit seruir d'une belle Enseigne.

Il estoit accompagné de six Estaffiers, habillez de velours verd, chamarré de passemens d'or; de deux Escuyers vestus de fatin noir, couuert de clinquant d'or, le harnois de leurs chevaux de velours en broderie d'or.

RESPONSE DV CHEVALIER DV PHOENIX, aux Cheualiers qui vsurpent le nom de la Gloire.

 *PRES* auoir couru toutes les Prouinces de l'Asie, & de l'Afrique, où i'ay commencé de triompher aussi tost que de porter les armes, sans iamais auoir veu la crainte que dans le visage de mes ennemis. Je venois chercher en l'Europe quelque nouveau moyen d'enrichir mes trophées, iusques au point que ie les desire voir, auant que de permettre à la Renommée d'aller remplir toute la Terre de la gloire de mon nom, comme elle eust desia fait: l'en conçeus l'esperoir dès mon arriuée en cette Cour, en oyant la publication de vostre Cartel, & ie me resolus de vous faire confesser apres vous auoir vaincus;

Qu'au lieu d'honorer la Beauté dont vous parlez, sans adueu, vous prophanez ses loüanges;

Soit en recelant son nom glorieux, qui ne peut estre que celui de la Deesse Tutelaire des François.

Ou soit en voulant decider sa iuste querelle, en vn combat qui n'égale pas le merite d'une si iuste cause, puis que les combatans y hazardent moins que leur propre vie.

Mais quand i'ay veu que vostre deffy se resoluoit aux simples jeux, que les enfans ont accoustumé de pratiquer deuant les fameux Heros des Empires que i'ay desia conquis. l'ay commencé de reconnoistre asseurement, qu'en fin ie n'auray point d'autre peine à dompter le Monde, que celle de trouuer des hommes assez hardis, pour soustenir les esclairs de mon espée, puis qu'elle est

le est redoutable aux premiers guerriers de la plus belliqueuse Nation de l'Vniuers ; i' accepte neantmoins l'exercice que vous proposez, non pour acquerir en vous surmontant l'entrée du Palais, où vous enfermez vne oisue felicité ; car ie sçay bien que celle des courages releuez, comme le mien ; ne peut estre qu'aux belliqueuses actions : mais pour vous faire voir que le Ciel ne m'ayant mis sur la Terre que pour la dominer, ne m'a prescrit les combats, ny les armes que ie dois employer à mes conquestes.

CLEONTHE'E.

L'Ayde de Camp marchoit deuant douze Trompettes, vestus de toile d'argent tannée, portans des banderolles où estoient peints des Phoenix, leurs cheuaux estoient aussi caparaçonnez de mesme toile, avec des clinquants d'argent. La liurée de cette Troupe estoit incarnat, blanc & tanné ; toutes leurs bottines estoient blanches, & garnies de mufles de Lyons dorez à l'Arabesque.

Deux Escuyers vestus de la liurée deuant douze cheuaux menez en main avec de grandes escharpes incarnates, par douze Estaffiers vestus à la Persienne de la liurée, tous couuerts de belles broderies d'argent.

Seize Pages à cheual portans des lances drapelées d'argent & de tanné, ayans de grandes banderolles de taffetas incarnat & tanné, sur lesquelles estoit escrite en lettres d'argent la deuise du Cheualier du Phoenix, *Por l'Immortalidad buscar la muerte* ; ces Pages estoient vestus de satin tanné, couuert de broderie d'argent ; ayans des bonnets ou turbans de toile d'argent tannée, avec des pennaches de la liurée ; les cheuaux estoient caparaçonnez comme ceux que les Estaffiers menotent en main.

A la suite de ces Pages estoient deux Caualerisses, vestus en Arabes & de la mesme liurée, portans chacun à leur main droite vne zagaye d'argent, dont le fer & le bout estoient dorez.

Après eux venoient les haut-bois ou cornets à bouquin, representans les figures du Firmament, chacun portant sur sa teste la marque de la figure qu'ils representoient avec vne Couronne d'or, composée d'Estoilles : Ils marchotent tous en corps de musique, excepté ceux qui representoient les douze signes du Zodiaque, lesquels marchotent alentour du Chariot du Soleil qui venoit en suite.

FFf

410 Le vray Theatre d'Honneur

38
*Le Chariot
du Soleil.*

Il estoit tiré par quatre cheuaux qui auoient de grandes aisles, dont les plumes estoient incarnates & dorées, attelés tous de front; leurs caparaçons trainans iusques à terre, estoient de toille d'argent incarnate, tous couuerts de clinquant; leurs touffes ds plumes incarnates & tannées, garnies de belles aigrettes d'argent: Tout ce Chariot estoit doré, & au milieu estoit dressé vn Autel, sur lequel estoit posée vne Statuë d'or d'Apollon, ayant au deuant de luy vn Phoenix sur vn pied d'estal, semblant vouloir allumer vn bûcher, dont les flammes ne le consommoient point. Il y auoit encore plusieurs Statuës & Trophées d'armes; l'Aurore estoit représentée sur le deuant du Chariot, semblant precéder le Soleil, vestuë de satin incarnat, & enuironnée de rayons d'or, elle semoit des fleurs deuant Apollon, & chassoit la Troupe des Estoiles qui marchaient deuant elle; à l'endroit des quatre rouës il y auoit quatre Statuës, representans les quatre Saisons de l'année, à sçauoir Flora, Cérés, Bachus, & vn vieillard.

27 Deux grands Rinocerots, sur chacun desquels estoit monté vn petit More.

28 Deux grands Geants qui gardoient & conduisoient le Palais de la Renommée, portans chacun vne grande massuë.

*Le Palais de
la Renous-
mée.*

29 Le Palais de la Renommée composé de vingt colonnes en quarré, & au dessus des balustres, au milieu desquels se releuoit vne Consolle faite à six faces, sur laquelle s'esleuoit encore vne colonne d'argent, où la Renommée estoit posée sur vn pied, comme preste à voler; ce n'estoit qu'or, argent & azur. Ce Palais estoit orné de plusieurs belles Statuës, representans six Heros ou illustres Capitaines Grecs & Romains, à sçauoir Hercule, Hector, Achille, Ænée, Alexandre le Grand, & Iules Cesar: Les autres Statuës representoient la Fortune, l'Occasion, la Faueur, le bon Euenement, la Victoire, la Gloire, & la Felicité; Quand ce Palais fut deuant l'Eschaffaut de leurs Maiestez, la Renommée leur donna plusieurs beaux vers au nom du Cheualier du Phoenix.

Quatre Estaffiers vestus en Arabes, menans en main deux cheuaux tres-richement caparaçonnez de la liurée en broderie; deux Escuyers, l'vn portant la lance du Cheualier du Phenix, & l'autre l'Escu où ses armes estoient peintes; puis vingt Estaffiers Arabes, vestus comme les precedens, marchans deux à deux.

Monsieur d'Alincourt Marechal de Camp, ses deux Escuyers & six Estaffiers vestus de velours verd, chamarré de clinquant d'or.

Le Cheualier du Phoenix sur vn cheual tres-richement caparçonné de sa liurée, luy ayant sa cotte d'armes toute escaillée d'argent en orfèvrerie, son casque & ses lambrequins de mesme, sur lesquels paroissoit pour cimier vn Phoenix, ses manches & son bas de saye de satin tanné decoupé, le tout couuert d'une tres-belle broderie d'argent, & sa ceinture de diamans.

Il estoit suiuy de six Escuyers, portans chacun vn Escu avec la deuise de l'Assaillant, qui estoit vn Phoenix sur vn buscher enflammé, avec ces mots, *Mourir por no mourir.*

Cette belle Troupe ayant fait le tour du Camp, fut logée tout proche de celle des Cheualiers de la Fidelité; & tout incontinent apres les Princes de l'Air firent sonner leurs Trompettes au Pauillon Royal, pour faire connoistre qu'ils estoient prests d'entrer.

ENTREE DES QUATRE VENTS.

TROISIEME TROUPE DES ASSAIL- lans de la seconde Journée.

 N CORE que les Vents entrent par tout sans permission, ceux-cy la firent pourtant demander par Monsieur d'Andelot leur Marechal de Camp, qui estoit vestu d'un habit de toille d'or, avec des bandes en broderie d'or & d'argent; il auoit vne tres-belle Enseigne, & des boutons de pierreries; son cheual estoit harnaché de mesme estoffe & broderie que celle de son habit; il estoit accompagné d'un Escuyer vestu de satin noir, chamarré de galons d'argent, & de six Estaffiers habillez de velours noir avec des cappes à l'Espagnolle, le tout couuert de clinquant d'argent, avec de belles plumes blanches & noires, leurs espées d'argent avec les fourreaux de velours noir. C'est ainsi qu'il vint vers Monsieur le Connestable, & Messieurs les Marechaux de France Iuges du Camp pour prendre l'ordre, & en suite vers leurs Maiestez de-

mander le Camp pour sa Troupe, apres auoir presenté cette responce au Cartel.

LES QVATRE ROIS DE L'AIR,
aux Cheualiers de la Gloire.

 *CACHEZ, Cheualiers, que la voix de l'Oracle, ou plustost la nostre qui vous a permis la premiere entrée du Palais de la Felicité, ne vouloit que sçauoir si vous auiez tant de presumption que de vous en iuger capables, & de vanité que de l'oſer dire; c'est à nous qui renuerſons les Villes & les Provinces, à ouurir non ſeulement les portes de ce Palais, mais encore à le ruiner quand il nous plaira: mais pardonnant aux choses inanimées, nous voulons faire auoüer que la Beauté que vous reuerrez, & que nous adorons, eſtant la meſme perfection, & une Diuinité viſible, nous meritons ſeuls d'en publier la gloire, que nous eſtendrons plus loin & plus promptement que vous ne pourrez faire.*

L'Ayde de Camp deuant neuf Trompettes, ayans au dos des ailles d'aigrettes, & veſtus de ſatin de trois diuerſes liurées des trois Seigneurs de cette troupe; les trois qui eſtoient à Monsieur de Bevron, portoient du jaune, de l'incarnat & du bleu; ceux de Monsieur de Chaſtillon eſtoient veſtus de gris de lin & incarnat, paſſementé d'or, & ceux de Monsieur de Bocard, eſtoient habillez de violet, avec des bandes de broderie d'or & d'argent.

Douze cheuaux menez en main par vingt-quatre Eſtaffiers, trois caparaçonnez de ſatin jaune, bandé de clinquants d'argent; trois de ſatin gris de lin, & incarnat, chamarrez de clinquants d'or, avec des bouquets en broderie d'or; trois de velours violet, bordezz d'hermines, avec des bouquets en broderie, les trois autres de ſatin feuille-morte, incarnat & Isabelle, chamarré de clinquants d'argent; ils auoient tous des ailles, & des bonnets garnis de plumes & d'aigrettes.

Douze Pages montez ſur de tres-beaux cheuaux, portans des lances à banderolles, leurs habits & les caparaçons de leurs cheuaux, des liurées ſuſdites.

30 Vn Nauire tout doré, fretté de cordes de ſoye incarnate, & les voiles de taffetas incarnat, gris de lin, jaune & bleu, con-

duit sur vne Mer de gaze bleüe & argent, d'où sortoient à my corps douze Tritons montrans le bout de leurs queües, fix de chaque costé, ioüans de cornets à bouquin. En la poupe de ce Nauire estoit vne Deesse Pallas, laquelle chanta des vers comme elle fut deuant l'eschaffaut de leurs Maicstez sur l'offre qu'elle leur fit de ce Nauire, & de son seruice.

Belle Machine d'un Nauire.

*Le Destin tout puissant, qui la Terre modere
D'un ordre limité,
Aux vaillances du Fils, aux vertus de la Mere,
Promet l'Eternité.*

*Je veux donner au Fils, mon adresse & mes armes,
Pour le faire admirer;
A la Mere accordant, ma prudence & mes charmes,
Pour la faire adorer.*

Elle chanta encore ceux-cy sur vn air different.

*C'est moy qui suis l'honneur des Lettres & des Armes;
I'auance la Vertu, ie luy donne des charmes,
Pour apprendre aux Mortels d'un beau nom desireux,
A porter leur courage aux desseins genereux;
Ainsi i'ay fait bastir la Nauire fameuse,
Qui du Phase estranger coupa l'Onde escumeuse;
Quand le premier de tous l'auantureux Iason
Importuna Neptune & conquist la Toison.*

*Mais cét autre Nauire a toute esté formée
Du bois de la forest obscure de ramée,
Que le haut mont Olympe en ses valons cherit,
Seul bois qui dans la flame, & dans l'eau ne perit.
Je conduis ce vaisseau que le Ciel fauorable
Destine à la beauté d'une Reine admirable,
Qui rend, mettant la paix entre deux Nations,
Toute gloire inégale à ses perfections:
Reine dont les vertus au Monde necessaires,
D'une eternelle amour ioignent les aduersaires,
Faisant contre Nature ensemble demeurer
Les vents unis ensemble, afin de l'adorer.*

FFf iij

*Ces quatre Rois de l' Air, dont la puissance est telle,
 Qu'elle va surpassant toute force mortelle,
 Ont fin leur discord, & se sont faits amis ;
 Pour vous, Auguste Reine, à qui tout est promis,
 Ces Freres indomptez, quand le ieune Monarque
 Vostre Fils, remplira de Guerriers cette barque,
 Allant s'assubiettir des Empires nouveaux,
 Le feront triompher des Terres & des Eaux.*

*Et portant deuant luy la Mort & la Victoire
 Le rendront couronné de bon-heur & de gloire,
 Comme ayans les premiers par le fer merité
 D'entrer dans le Palais de la Felicité ;
 Puis haussant iusqu'au Ciel vos grandeurs memorables,
 Vos noms contre les ans deuiendront perdurables,
 Engrauuez par les mains de la Diuinité
 Sur le front du Destin, & de l'Eternité.*

Dix-huit Estaffiers marchans trois à trois , vestus comme les precedens , & quatre Escuyers portans en leurs bras les Escus des deuises des quatre Rois de l'Air.

Après marchoit le Marechal de Camp avec son Escuyer deuant, & ses Estaffiers à ses costez.

Après luy marchoient les Rois de l'Air , vestus chacun d'un satin de leur liurée , tout couuert de belle broderie d'or & d'argent , ayans au dos des aisles d'aigrettes , & sur leurs coiffures, des pierreries & des plumes chacun de sa liurée.

Après eux marchoient quatre Escuyers, portans d'une main des Escus, où estoient peintes les Armes des Assaillans , & en l'autre leurs lances.

Monsieur le Marquis de Bevron representoit le Vent d'Orient, autrement *Vulturne* ; sa deuise estoit un Vent qui pouffoit un foudre, avec ces mots, *où ie veux*.

Monsieur de Chastillon representoit le Vent d'Occident, autrement *Zephire*, sa deuise deux Vents qui souffloient un feu, avec ces mots, *i'allume & i'esteins*.

Monsieur de Bocard , representoit le Vent du Nort, ou du Septentrion , autrement *Boreas* , il portoit pour sa deuise un Ciel , dont la moitié estoit couuert de nuages, & l'autre fort

estournée , & deux Vents au dessous du Ciel qui souffloient , avec ces mots, *comme il nous plaist.*

Monsieur de Balagny , qui representoit Midy , vn des quatre Vents, souz le nom d' *Autan* , fut blessé à mort en vn rencontre dans la ruë des petits Champs , au deuant du logis où pendoit l'Enseigne des quatre Vents ; ses Escuyers, ses Pages, ses Estaffiers, & ses cheuaux y furent , mais il n'y peût assister, quoy qu'il s'y voulust faire porter à toute force ; son courage surmontant ses forces qui furent entierement esteintes avec sa vie quelques iours apres. Il auoit pris pour sa deuise vn Laurier esbranché, contre lequel deux vents souffloient, avec ces paroles, *Possim nec fulmina possunt.*

On logea ces Vents & tout leur equipage proche celuy du Cheualier du Phoenix, cependant que la Troupe des Nymphes de Diane se mettoit en estat de faire son entrée.

ENTRÉE DES NYMPHES de Diane.

QUATRIESME TROUPE DES ASSAIL- lans de la seconde Journée.

 PRES que le sieur de Meuy Marechal de Camp de cette Esquadrille eust eu permission de leurs Majestez de la faire entrer , il presenta cette responce au Cartel des Tenans.

LES NYMPHES DE DIANE, AUX Cheualiers de la Gloire.

 E bruit des trompettes nous a fait quitter le silence de nos bois , où nous fuyons la conuersation des hommes , pource qu'il nous seroit impossible de reconnoistre leurs imperfections , & leur laisser la vie. Nous auons dompté plus de Monstres, que tous les Hercules du monde n'en virent iamais : & de tout temps exercées aux montagnes , & aux precipices , nous penetrons les lieux inaccessibles , & trouuons des voyes où il n'y en a point. Vous que nous n'estimons estre les Cheualiers de la

416 Le vray Theatre d'Honneur

Gloire, qu'à la façon de ceux qui se vantent de servir une Dame qui les méprise ; apprenez de nous que nul ne peut voir deuant sa fin, s'il doit auoir quelque entrée au Palais de la Felicité: mais que vous en sçaurez bientost des nouvelles, si vous prenez la resolution de nous combattre. Quoy que vous fassiez, vous serez contraincts d'auoir,

Que Diane estant au dessus des loüanges humaines, on la reuere mieux avec le silence qu'avec les paroles,

Et que s'il faut rendre quelque tesmoignage à sa gloire, il n'appartient qu'à ses Nymphes de l'entreprendre.

C'est-elle qui pour vn temps laissant l'arc & le carquois, est venue s'oustenir le Sceptre & la Couronne de cét Empire. Tous les Oracles l'ont obligée à fauoriser de son assistance les ieunes ans de ce grand Prince, que les Destinées cherissent, & qui doit vn iour faire de tout le Monde vn seul Trophée. Nos seules beautez, dès l'abord eussent esté capables de vous faire ietter vous & vos armes à nos pieds: mais nous les auons cachées, afin que tout l'honneur de la victoire soit acquis à nostre valeur.

DORILLE, Nymphé Amadriade.

MELITE'E, Nymphé Napée.

SILVANTHE, Nymphé Driade.

NERINDE, Nymphé Naiade.

ORINTHIE, Nymphé Oreade.

Après que la permission d'entrer dans le Camp fut obtenüe, cette Troupe marcha en cét ordre.

Vn Escuyer deuant dix Trompettes, vestus de casques de satin verd, semées de croissans d'argent, avec du passement d'argent fort large, leurs banderolles & les caparaçons de leurs cheuaux de la mesme liurée.

Dix cheuaux de parade menez en main chacun par deux Estaffiers, leurs caparaçons de lames de toile d'or verte, semez de feüilles de chesne en broderie d'or; les Estaffiers estoient vestus en Veneurs, de robes de satin vert, semées de croissans de toile d'argent rebordez d'or, portans vn espieu à la main, avec vne trompe, ou cor de chasse pendant en escharpe.

32
Belle Machine.

La montagne de Menale toute couuerte d'arbres verdoyans cheminant sans estre tirée; à son sommet on voyoit vn nombre de lances avec des banderoles de la liurée, & alentour des grottes

grottes ou niches , d'où sortoient plusieurs fontaines ; en l'une de ces grottes sur le deuant estoit le Dieu Pan , & dans les autres des Bergers iouians du haut-bois. Cette Montagne estant deuant leurs Maiestez , vne infinité de rossignols , de cerins , de chardonnerets , de linottes , de tarins , & autres petits oyseaux qui y faisoient vne agreable & confuse musique , furent laschez ; il y en eut plusieurs qui volerent sur le Theatre de leurs Maiestez , les autres deça & delà sur les autres Eschaffaux , & estans las de voler , plusieurs furent pris , & quelques-vns reuindrent se percher sur cette forest artificielle.

Vingt Pages vestus de satin vert , tous couuerts de clinquans d'argent , avec des tocques garnies de belles plumes , montez sur des cheuaux qui auoient les pieds dorez ou argentez , caparaçonnez de satin vert , semé de croissans d'argent en broderie.

Cinq Escuyers vestus de la liurée , portans les Escus des deuises des Nymphes à la main gauche , & en l'autre leurs lances.

Celle de Monsieur le Comte de Schomberg , depuis Marechal de France , souz le nom de *Dorille Amadriade* , ou *Nymphe des Arbres* , estoit vn grand arbre , avec ces mots , *Crecida de llanto y vierde d'esperança*.

Monsieur le Colonel d'Ornano , depuis Marechal de France , souz le nom de *Melitée Napée* , ou *Nymphe des Prés* , & *des Vergers* , auoit pour sa deuise , vne herbe appelée *Lunaria* , qui semble ietter des rayons au clair de la Lune , avec ces mots , *de los tuyos los mios*.

Monsieur de Crequy , qui fut aussi Marechal de France , & puis Duc de Lesdiguières , souz le nom de *Syluante Driade* , ou *Nymphe des Forests* , auoit pour sa deuise vne Forest de grands arbres , avec ces mots , *del Suelo al Cielo*.

Monsieur de Saint Luc , *Nerinde Nayade* , ou *Nymphe des eaux* , auoit pour deuise , vn fleuue , avec ces mots , *de la mar y de mis ojos*.

Monsieur le Marquis de Rosny , souz le nom d'*Orinthie* ; *Oreade* , ou *Nymphe des Montagnes* , auoit pour deuise vne Montagne , avec ces mots , *Ni rayos ni arroyos*.

Après ces Escuyers , venoient les cheuaux de combat des Nymphes tres-richement caparaçonnez de leur liurée , ayans les pieds dorez , vingt Estaffiers comme les precedens , les menans en main.

Monsieur de Meuy Marechal de Camp de cette Troupe, tres-richeement vestu & superbement paré de pierretie, ayant vne chaine & vne Enseigne & cordon de diamants de tres-grand prix, avec vne espée, dont la garde estoit toute couverte de diamans; il auoit à ses costez six estaffiers habillez de satin feuille-morte, avec des clinquants d'argent; il presenta à la Reine au nom des Nymphes plusieurs beaux vers, que l'vne d'elles auoit faits.

26

*Le Chariot
des Nym-
phes tres-
beau.*

Après on voyoit venir le Chariot des Nymphes ayant quinze pieds de long sur sept de large, tout peint & enrichy d'or & d'azur, tiré par huit cheuaux couverts de peaux de Cerfs, richement caparaçonnez, ayans les cornes & les pieds argentéz; il estoit fait pour marches ou degrez. Sur les premiers estoient les trois Graces, & les neuf Muses, jouans des violons, & sur la plus haute partie du Chariot, les cinq Nymphes estoient assises, vestuës de robes de satin vert; troussées iusques à demy jambe, toutes couvertes de broderie d'argent, comme prestes d'aller à la chasse, la trompe d'or pendante en escharpe, & sur leur coiffure de grands pennaches de la liurée; elles auoient aussi des brodequins blancs, couverts de broderie d'or; A l'entour de ce Chariot marchoient dix Estaffiers, vestus comme les precedens, avec des Trompes d'argent: ce Chariot estoit orné de plusieurs Trophées de chasse; & sur sa pointe estoit vne hure de Sanglier dorée, & des Sphinges aussi dorées, toutes avec grandes plumes & aigrettes de la liurée.

En suite venoient cinq Escuyers, portans au bras gauche, l'Escu des armes des cinq Assaillans, & à la main droite leurs espées toutes nûes; ils estoient accompagnez chacun de deux laquais habillez de la liurée.

Entre tous les Assaillans, il n'y eut que ces cinq qui fussent vestus en habits de femmes, après qu'ils eurent fait le tour du Camp, ils prindrent place selon leur rang, auprès de la Troupe des Princes de l'Air.

ENTRÉE DES CHEVALIERS
de l'Vniuers.

CINQUIESME TROUPE DES ASSAIL-
lans de la seconde Journée.

Es Cheualiers de l'Vniuers estans arriuez à la porte du Camp, ils enuoyerent à leurs Maiestez le sieur de Brezé, leur Mareschal de Camp, pour leur demander la permission de faire leur entrée, laquelle leur ayant esté donnée, ils parurent en ce rang.

Huit Trompettes portans des casques de taffetas de jaune-paillée, d'incarnat, & de gris de lin, semées de Soleils en broderie d'or, & bordées de plusieurs passemens de mesme.

Huit Estaffiers vestus de la mesme sorte, conduisans quatre cheuaux, les deux premiers couuerts de girels en broderie d'or à iour, & les autres deux caparaçonnez de toile d'or,emez d'une nuée en broderie.

Huit Pages à cheual, vestus des mesmes estoifes & liurées que les Trompettes, le bonnet de gaze d'argent, le pennache incarnat, les botines blanches, & les caparaçons des cheuaux de toile d'argent figurée.

Quatre Nains montez sur de grands cheuaux caparaçonnez de mesme façon, & eux vestus comme les Pages.

Puis deux Escuyers vestus de satin de la liurée, & montez sur des cheuaux caparaçonnez de taffetas jaune, incarnat & gris de lin, tous couuerts de Soleils d'or.

- 36 Apres venoit le Chariot du Globe de l'Vniuers, tiré par six courriers pies, attelez de front, caparaçonnez de mesme que les precedens, leurs mors de bride & leurs resnes toutes dorées; le Cocher estoit vestu de toile d'or, les roües du Chariot representoient les quatre Elements; les costez representoient en figures releuées en bosse, les douze Mois de l'Année; au plus haut sur le deuant, il y auoit vne grande figure assise, habillée de toile d'argent à fleurs, representant vne Latone triomphante, qui tenoit en sa main vne grande fleur & plante de Lys au naturel, sur les quatre coins paroissoient quatre figures dorées,

GGg ij

*Le Chariot
de l'Vniuers.*

420 Le vray Theatre d'Honneur

representans les quatre Saisons , portans en leurs mains gauches les marques de ce qu'elles estoient ; & de leurs mains droites esleuées en haut , elles soustenoient vn globe celeste , azuré de six pieds de diamettre , semé de toiles d'or & de cristal , enuironné du Zodiaque avec ses signes , & de tous les autres cercles Spheriques. Ce grand Globe estoit couronné d'une Couronne d'or , garnie de diuerses pierres reluisantes , exaucée à l'Imperiale , & ayant à son comble vne grande fleur de Lys de cristal , le tout representant l'Vniuers entier.

M^r de Brezé Marechal de Camp tres-bien vestu & orné de pierreries , ayant à ses costez quatre Estaffiers vestus à l'Espagnolle , de satin bleu , chamarré de clinquant d'or ; il donna à leurs Maiestez plusieurs beaux vers de la part des Affaillans , & la responce qu'ils firent au Cartel des Tenans , estoit aussi en vers.

Messieurs Deffiat & Arnaud souz les noms d'Amadonte & de Zalcandre , venoient en suite tres-richement habillez de toile d'or en broderie ; leurs cheuaux tres-beaux & caparaçonnez de mesme que leurs habits ; leurs coiffures estoient ornées de plusieurs belles plumes & aigrettes ; à leurs costez estoient six Estaffiers vestus de toile d'argent de la liurée. Apres eux venoient deux autres Escuyers portans les Escus des deuises ; celle d'*Amadonte* estoit vn Soleil , auquel s'opposoit vne nuée qui luy faisoit vn cercle , laissant alentour avec ces mots , *Quien se me oppone me corona* (feu Monsieur le Marechal de Toiras auoit pris pour sa deuise vn Soleil enuironné de nuages avec ces mots , *aduersa coronant* : i'ay vne Medaille de luy où son effigie est d'un costé , & cette deuise au reuers , ie dis cecy à cause de la conformité de ces deux deuises , non pas que ledit sieur de Toiras fust du Carrofel.)

La deuise de *Zalcandre* estoit vne flamme ardante , avec ces mots , *Mas ardor que lumbre*.

Apres que cette Troupe eut acheué son tour au Camp par la main droite , elle s'alla loger au costé gauche des Nymphes de Diane ; & tout incontinent vn grand bruit de trompettes qu'on entendit vers le Pauillon Royal , fit iuger qu'une plus grande Troupe auoit enuie de faire son entrée.

ENTREE DES ILLVSTRES ROMAINS.

SIXIESME ET DERNIERE TROUPE
des Affaillans de la seconde Journée.

 PRES que Monsieur le Marquis de Trenel, Chevalier des Ordres du Roy, Marechal de Camp des neuf Illustres Romains, (que quelques- vns nommerent les Conquerans & les Cæsars) eut obtenu de leurs Maiestez la permission de les faire entrer avec tout leur equipage, & qu'il eut donné la responce suiuite au Cartel des Tenans, il s'en reuint vers eux pour leur faire ouurir les portes du Camp, cependant qu'on lisoit ce qui s'ensuit.

LES NEVF ILLVSTRES ROMAINS,
AUX CHEVALIERS DE LA
Gloire.

 EVALIERS, qui seuls pretendez estre dignes de deffendre la gloire de cette admirable beauté, parfaite en vertus; Nous estimons beaucoup vos courages, & admirons plus que vous la beauté que vous reuerrez, & dont la Renommée estant venue iusques dans les Champs Elisiens, nous a fait reuenir en terre: afin que comme jadis nous n'auons rien laissé à soufmettre aux Aigles Romaines, nous puissions encore auourd'huy triompher de vostre gloire, laquelle toutefois nous ne voulons raiuir toute nue: mais vous ayans laissé iouir de quelques victoires, nous vous ferons tomber souz nos armes, pour faire meriter à vos dépouilles l'honneur d'estre iointes à nos Trophées. Trajan, Iulles Cæsar, Vespasian, P. Æmile, M. Marcellus, Scipion l'Africain, Auguste, Coriolanus, Caius Marius.

Quelques Autheurs leur font faire vne autre responce au Cartel en ces termes.

Cheualiers, cette grande entreprise que vostre Cartel a publiée par tout le Monde, les Destins l'ont reseruée à nos seules armes.

GG g iij

422 Le vray Theatre d'Honneur

Elles vous feront facilement auoüer, que comme la Beauté qui vous inspire ce glorieux dessein, est sans pareille; aussi est-il, sans doute, que toute autre bouche que la nostre est profane la voulant loüer, & tout autre cœur indigne de l'adorer. Toutefois vous avez sagement fait d'adresser les coups de nostre lance contre vostre Quintaine; car au lieu de Cheualiers de la Gloire, nous vous aurions fait ceux de la honte, si on en peut recevoir d'estre vaincus de nous.

Monfieur le Marquis de Bressieu est authcur de cette responce, & il l'enuoya aux Tenans en son nom.

L'ordre qu'ils tindrent en entrant, fut qu'on vit premiere-ment seize Trompettes avec des casques de taffetas incarnat, chamarré de clinquants d'or, avec des coiffures de toile d'or incarnate & noire à l'Antique, montez sur des cheuaux caparaçonnez de brocatel d'or; sur leurs banderoles estoit peint vn Aigle à deux testes de fable.

Deux Porte-Enseignes Romains, ayans sur leur Escu vn Aigle Romain, & en la droite vn fanon de ceux qu'on portoit aux Triomphes, avec ces quatre lettres, S. P. Q. R.

Deux Rois d'Asie captifs, ayans encore la Couronne sur la teste, & le Sceptre à la main, dont la pointe estoit tournée en bas; l'un avec vne robe de toile d'argent damassée, & la soutane de dessous de toile d'or incarnate; & l'autre d'une toile d'argent, sur vne soutane bleuë.

*Le Chariot
de l'Asie.*

Le Chariot de Triomphe de l'Asie tiré par quatre Elephans, plein de Throphées d'armes, au derriere duquel estoient douze Esclaves enchainez, vestus à l'Asiatique, de taffetas incarnat couuert de passemens d'or, & le dessous de brocatel d'or noir.

Deux autres Porte-Enseignes Romains, de mesme que les premiers, portans des fanons.

*Le Chariot
de l'Afrique.*

Puis deux Rois d'Afrique, habillez de toile jaune, & de soutanes de toile d'or noire, portans leurs Couronnes & leurs Sceptres de mesme que les precedens.

Ils estoient aussi suiuis d'un Chariot plein de Trophées d'armes, & tirez par quatre Lyons de front; au derriere estoient aussi douze prisonniers Afriquains, vestus de la façon qu'ils alloient habillez aux douze differentes Prouinces de l'Afrique.

Deux autres Porte-Enseignes marchans deuant deux Rois de

Trace & de Macedoine, habillez à la façon de leurs païs & des mesmes estoifes & couleurs que les autres.

Et en suite venoit le Chariot de triomphe de l'Europe tiré par quatre chevaux, chargé de Trophées au deuant, & au derriere il y auoit douze Esclaues vestus de la liurée, à la mode des douze principaux Royaumes que les Romains conquirent en l'Europe. *Le Chariot de l'Europe.*

Vingt-sept chevaux menez en main par autant d'Estaffiers, ayans de longues jupes de taffetas incarnat, les manches de satin noir, couuertes de passemens d'or, les caparaçons des chevaux de la mesme liurée, avec plusieurs fleurons en broderie; les Estaffiers auoient de belles coiffures garnies de plumes & d'aigrettes.

Derriere eux venoient vingt-sept Pages à cheual, vestus de casques à manches pendantes de satin incarnat, couuertes de passemens d'or souz vn passe-poil de satin noir, & les manches des pourpoints de satin noir tout couuert de passemens d'or; ils portoient des lances avec des banderolles de la liurée; leurs chevaux estoient caparaçonnez de la mesme façon que les autres qu'on menoit en main.

Puis trente Estaffiers vestus à l'ancienne Romaine des mesmes liurées, ils portoient chacun l'espée dorée au costé.

3^e Le Chariot de la Victoire tiré par huit chevaux caparaçonnez de brocatel d'or; Sur le deuant & sur le derriere estoient plusieurs Trophées d'armes antiques; au haut de ce Chariot sur vn Autel doré estoit la Victoire, ayant des ailes au dos & des Couronnes aux mains, vestue d'une toile dor incarnatée, & alentour estoient vingt joueurs de haut-bois, de clairons, ou de cornemuses, vestus de grandes robes de taffetas incarnat, tout couuert de clinquants d'or, avec des guirlandes en leurs coiffures des mesmes couleurs; & ces Assaillans à la retraite du Camp entrerent dans ce Chariot qu'ils firent garnir de diuerses lumieres de plusieurs couleurs; il estoit enrichy par le dehors de plusieurs desseins releuez en or, qui representoient vn ancien Triomphe des Empereurs Romains. *Le Chariot de la Victoire.*

Le Marquis de Trenel Marechal de Camp, vestu d'un pourpoint de toile d'or, le collet & les chausses à bandes de satin en broderie de Milan. Il estoit monté sur vn cheual harnaché de velours noir en broderie d'or; son Escuyer habillé de toile d'or noire, sur vn cheual harnaché de velours jaune, cou-

424 Le vray Theatre d'Honneur

uert de clinquants d'argent ; six Estaffiers qui le suiuoient estoient vestus de satin jaune , tous couuerts de passements d'argent.

Après luy, neuf Escuyers vestus de la liurée des Assaillans, incarnat , noir , & or, portans chacun vn Escu où estoient les armes de leurs Maistres.

Les neuf Illustres Romains venoient en suite , trois à trois, vestus de satin incarnat & noir , meslé par feuilles de chesne, l'une dans l'autre bordées d'or; les caparaçons de leurs cheuaux de mesme satin incarnat & noir, couuert de clinquant d'or; leurs coiffures enrichies de plumes , d'aigrettes , quipures , & canetilles d'or.

Ils marchoient au mesme ordre qu'ils se sont signez à la fin de la responce qu'ils firent au Cartel , & estoient ainsi rangez.

Le Marquis de Sablay,	souz le nom de <i>Trajan</i> .
Le Duc de Roüanois,	<i>Iules Cesar.</i>
Le Baron de la Boissiere,	<i>Vespasian.</i>

Le Marquis de Courtemuaux,	<i>Paul Emile.</i>
Le Baron de Beauuais Nangis,	<i>M. Marcellus.</i>
Le Baron de Montglar,	<i>Scipion l'Africain.</i>

Le Marquis de Narmontier,	<i>Auguste.</i>
Le Marquis de Bressieux,	<i>Coriolanus.</i>
Le Comte de Monrauel,	<i>Caius Marius.</i>

Ces Cheualiers firent donner les Vers suiuanx aux Tenans par leur Mareschal de Camp.

LES ILLVSTRES ROMAINS, AVX CHE- ualiers de la Gloire.

 *Heualiers que la Gloire a pris pour sa deffence,
Illustres de courage, Illustres de naissance,
Favorisez d'Amour, d'Apollon & de Mars;
Il ne vous reste plus pour borner les loüanges
Qui vous font admirer aux Nations estranges;
Que de vous esprouuer contre les vieux Cefars.*

Vous

*Vous auez veü rebair au marbre des Histoires,
Le lustre de leurs noms, & de tant de victoires
Qui ont soubmis le Monde aux illustres Romains:
Si vous les surmontez, quels Dieux vous feront teste?
Et quand bien vous ferez leur dernière conquête,
Il y a de l'honneur de tomber en leurs mains.*

*Le flot impetueux qu'un fier torrent décoche,
Contre le large flanc d'une superbe roche,
Fait un bruit qui resonance, & estonne les Cieux;
La gloire des combats suit le rang des personnes;
Si les vaincus sont grands, grandes sont les Couronnes,
Un petit ne peut rendre un vainqueur glorieux.*

Le mesme Marechal de Camp presenta aussi les Vers suiuians
au Roy, à la Reine, & à Madame, à mesure que les Cheua-
liers passoient deuant leur Eschaffaut.

LES ILLUSTRES ROMAINS,

A V R O Y.

GRAND Monarque voicy les Illustres Romains,
Les foudres des Combats; la terreur des humains;
Voicy ceux qui jadis firent trembler la Terre,
Dont les faits par les Cieux seulement sont bornez,
Ils vous trainent icy des Princes enchainez,
Dont ils ont enrichy leurs triomphes de guerre.

*Ils auoient resolu de porter leurs lauriers,
Aux pieds du grand Henry, l'ornement des guerriers,
Dont le nom a volé de l'un à l'autre Pole:
Mais comme ils s'en alloient le chercher dans les Cieux,
Tout rayonnant de gloire il parut à leurs yeux,
Et plein de Maïesté leur dit cette parole.*

*Guerriers, i'ay comme vous par mes braues combats,
Emporté tant d'honneurs & de lauriers là bas,*

HHh

426 Le vray Theatre d'Honneur

*Que ie n'ay plus besoin de ces pompes guerrieres;
Portez-les à mon fils, car il doit quelque iour
Reduire l'Vniuers en une seule Cour,
Et des confins du Monde en faire ses barrieres.*

*Les Dieux l'ont arresté, i'en ay veü les decretz,
Puis que mes yeux ont droit de voir dans leurs secrets;
Par ma gloire immortelle où mon titre se fonde,
Offrez donc à mon fils, qui seul doit heriter,
A mon nom glorieux, ce que peut meriter
Vn Roy qui doit regir les Empires du Monde.*

*Les Cefars tous ravis d'entendre cette voix,
Qui predict les grandeurs de l'Empire François,
Les pensent voir desja dessus vostre visage:
Car vostre naturel qui cherche les esbats,
Propres à se nourrir à l'amour des combats,
Leur marque une valeur conforme à ce presage.*

*Grand Roy receuez donc pour l'honneur de vos Lys,
Les Lauriers que leurs mains ont vaillamment cueillis
Dans les plaines de Mars où la vaillance aspire;
C'est le fruit glorieux de leurs travaux passez,
Qu'ils ont avec le fer heureusement tracez,
Et d'où Rome a tiré l'estat de son Empire,*

*Ils vous offrent encor le prix que leur valeur
Doit acquerir icy; mais c'est avec douleur
Que le sort ne leur offre un combat d'autre sorte;
Car il leur est fascheux de se voir si sçauans
Au mestier qui les fait triompher des Viuans,
Et de rompre leur bois contre une chose morte.*

A LA REINE.

 *Vbruit de vos vertus, ornemens immortels,
Dont la gloire se sert pour parer ses Autels,
Nous venons en ce lieu par l'aduis des Oracles
Qui nous ont annoncé, que pour voir de nos yeux*

*Ce qu'on croit icy bas un chef-d'œuvre des Cieux,
Il falloit venir voir, & vous & vos miracles.*

*Ils nous ont deffendus de parler deuant vous
De nos faits glorieux; car ce qui vient de nous
Cede à vostre renom qui par le Monde vole,
Nous les taisons aussi deuant vous seulement,
Encor que nostre nom montre assez clairement
Ce que nous ne voulons exprimer de parole.*

*Grande Reine il suffit de vous montrer icy
La face des Césars, & leur triomphe aussi,
Pour connoistre leurs faits où leur gloire se fonde;
Comme il suffit de voir vos rares qualitez,
Pour connoistre des Dieux les liberalitez,
Qui vous font estimer la merueille du Monde.*

*Nous venons donc à vous, non comme des vainqueurs,
Qui braues ont l'audace empreinte dans leurs cœurs,
Mais avec un respect que l'humilité guide:
Et ce n'est que pour vous; car pour vos Cheualiers,
Un orgueil glorieux qui montre nos Lauriers,
Les menace des coups d'une lance homicide.*

*Tout ce qui les pourroit en ce lieu garantir,
Des coups victorieux que nous faisons sentir
À ceux que nostre bras iette au riuage sombre,
Se feroient vos beaux yeux dont les feux non pareils
Nous peuuent ébloïir comme brillans Soleils,
Sinon que nos Lauriers nous cachent sous leur ombre.*

*Que si nostre beau nom, qui nous fait triompher,
Vous donne le desir de voir par nostre fer
L'exercice de Mars, & ses cheres delices;
Gardez que ces Soleils par un excès d'ardeur,
Ne consomment nos cœurs, ou par trop de splendeur
N'arrestent nostre course au milieu de ces lices.*

*Mais quel plus doux peril pourrions nous encourir,
Que celui dont vostre œil nous peut faire perir;*

HHh ij

428 Le vray Theatre d'Honneur

*Veû que de ces sorts nos ames son suiuiies;
Que nous serons deffaits par vos diuins regards,
Ou nous vaincrons autrui, si bien qu'en ces hazards,
Ou vaincus ou vainqueurs nous honorons nos vies.*

*Cette gloire suiura nos glorieuses morts,
Qu'on dira que vos yeux ont fait ces beaux efforts
Pour sauuer vos guerriers, de sorte que vos charmes,
Par un sort different nous auront obligez;
Eux pour auoir esté du peril dégagez,
Et nous pour estre morts par de si belles armes.*

A M A D A M E.

DE toutes les Beutez qui furent adorées,
Lors'que les loix d'Amour estoient plus reuerées,
Il ne s'en vit iamais, de qui les actions
Leur fassent meriter qu'elles soient vos compagnes,
Tant pour voir en vos mains la grandeur des Espagnes.
Que pour voir les honneurs de vos perfections.

*Vos diuines vertus qui sont tant estimées,
Ont fait par leurs attraits, ce que par les armées
Nous auons fait jadis au milieu des hazards,
Lors que nous combations pour la grandeur Romaine,
Et que d'une valeur plus diuine qu'humaine,
Nous immortalisions la gloire des Cefars.*

*M A D A M E, nous chantons vos diuines loüanges,
Bien qu'icy nous soyons en des terres estranges:
Mais où la vertu luit, nous l'allons honnorant;
Car comme la puissance en est uniuerfelle,
Chacun la doit louer, & quiconque la celle
A l'ame vicieuse, ou l'esprit ignorant.*

*Or nostre iugement, dans vos beutez remarque
Les nœuds qui vont liant, le fils d'un grand Monarque,
Qui par ses foibles ans n'en sent encore rien,
Que s'il ne sent ses fers à cause de son âge,*

*Ce n'est pas qu'il esuite vn si digne seruage,
Il sentira ce mal quand il sçaura son bien.*

*Mais si les fils des Rois ont plus de connoissance
En leur âge enfantin, que n'a l'adolescence
Des autres fils mortels, il peut desia sçauoir
Son bien, dont le portrait se voit en vostre image,
A qui son cœur Royal a voulu rendre hommage,
Attendant que vos yeux recoient ce deuoir.*

*Hé quoy! c'est vn bon-heur qu'il ne voit qu'en peinture,
Où l'Art ne peut montrer les vrais dons de Nature,
Qui jamais par le Temps ne se trouuent destruits;
Ainsi ne voyant point vos actions, Madame,
Et parelle les traits de la beauté de l'ame,
Il ne voit que les fleurs, & ne voit point les fruits.*

*Nos yeux sont straux de voir tant de merueilles,
Qui nous auoient desia touchez par les oreilles,
Que nous taisons nos faits pour dire vos vertus:
Mais nostre ambition se plaint de ce silence,
Et veut que nous parlions des coups de nostre lance,
Qui montre icy des Rois à nos pieds abbatus.*

*Nous sommes les Cefars, & cela doit suffire
Pour vous faire sçauoir ce que le monde admire,
Prest à vous adorer, & faire voir nos faits;
Si vous estes sensible aux deffaites des hommes;
Ne voyez pas nos coups estans ce que nous sommes,
Nous pauerons ce Camp de Cheualiers deffaits.*

Ces Illustres Cheualiers estoient suiuis de neuf Escuyers, vestus tout de mesme que les premiers, & marchans en mesme ordre; ils portoient les deuises de leurs Maistres sur des Escus.

Celle de Monsieur le Marquis de Sablé, auoit pour corps vn bras armé, sortant d'vne nuée, avec cette ame, *animos equabit Olimpo.*

Celle de Monsieur le Duc de Roüanois, vn torrent qui renuerse les maisons & les chaussées qu'il rencontre, avec ces mots, *ni amparos ny reparos.*

HHh iij

430 Le vray Theatre d'Honneur

Celle de Monsieur le Baron de la Boissiere, des Estoiles au dessus d'une Aurore, avec ces mots, *cedant Orienti*.

Celle de Monsieur le Marquis de Courtemeaux, une planche d'aloës sur un brasier allumé, commençant à jeter de la fumée, avec ces mots, *Flamma augebit honorem*.

Celle de Monsieur le Baron de Beauvais Nangy, un Basilic, avec ces mots, *con el mirar*.

Celle de Monsieur le Baron de Montglar, un quadrans, dont les heures sont marquées par une espèce, & au dessus du Soleil, ce mot *Quando*.

Celle de Monsieur le Marquis de Narmoutier, un Soleil, avec ces mots, *A todos yo, à mi ninguno*.

Celle de Monsieur le Marquis de Bressieux, un Lyon en action de combattre, avec ces mots, *Y mas quien me lleua*, il la porta depuis à la Journée de la Bague en un bas de soye incarnat, gris & vert de mer, qui fut sa liurée.

Celle de Monsieur le Comte de Monrauel, la foudre qui renverse une tour, avec ces mots, *Obstant nulla furenti*.

Cette Troupe se logea tout proche des barrières du Camp, vers le Pavillon Royal, du costé du Midy, & incontinent après on commença les courses.

COVRSES DE LA SECONDE IOVRNE'E, & retraite du Camp.



V'ON vante tant qu'on voudra les magnificences des Empereurs, & de nos derniers Rois, & les pompes des Triomphes Romains, l'on ne trouuera jamais rien qui puisse estre comparé à cet admirable Carosel : En quelles entrées de Ioustes ou de Tournois a-t'on jamais remarqué tant de grandes Machines mouuantes par ressorts, & tirées à rouës, tant de Chariots de Triomphe, tant de Geants, d'Elephans, de Cerfs, de Rinocerots, & de Monstres marins?

Ce Carosel fut la plus belle chose qui ait iamais esté veüe au Monde.

En quels Triomphes ou combats imaginaires a-t'on jamais veü pour une seule journée près de vingt mille cheuaux caparaçonnez, couuerts d'estoffes d'or, d'argent ou de soye, chamarrées de clinquants, & la pluspart des habits, girels & caparaçons, enrichis de broderie de canetille d'or & d'argent?

Toutes ces choses paroissent impossibles à la creance de ceux qui ne les ont point veuës; & ceux qui ont esté presens trouuent qu'il est impossible d'en dire assez, & se souuiennent toujours de plusieurs choses qui y ont esté oubliées; & comme aux illusions l'imagination trompe les sens, il semble qu'en cette verité, les sens ayent voulu tromper l'imagination.

Mais ce qui fut plus admirable, c'est la quantité innombrable de monde qui vint voir cet spectacle, & l'ordre excellent qu'on y apporta, en sorte qu'il n'y eut aucune confusion; la multitude de belles Dames si bien parées, & si enrichies de brillans qu'on eust iugé que tout ce qu'il y a de richesses dans le Monde, auoit esté employé à leur ornement; Ces Troupes de Cheualiers & de cheuaux qui bondissoient dans le Camp, cette quantité d'habits & de caparaçons avec tant de variété; ce grand nombre de lances, de banderolles, & de pennaches de toutes couleurs, & cette diuersité d'emblemes & figures symboliques qui estoient alentour des Machines & sur les Chariots, qui faisoient qu'on admiroit l'esprit de ceux qui les auoient inuentées; L'esclat des estoifes, de l'or, de l'argent, du pourpre, de l'azur & des pierreries, ne peut estre imaginé qu'avec peine, ny décrit qu'imparfaitement: L'on ne scauroit aussi représenter le contentement de l'oüye en mesme instant au son de tant de belles voix, & d'un nombre infiny d'instrumens, & de plus de cent cinquante trompettes; & au bruit esclattant & guerrier des tambours & des ottobales ou timbales Germaniques; tout cela meslé avec les acclamations du peuple, avec le hannissement des cheuaux, & avec les redites & responce reïterées del'Echo qui se trouue excellent en cette Place, donnoit vn plaisir & contentement indicible aux oreilles, en mesme temps que les yeux se satisfaisoient par les rauissans obiets que nous auons décrit.

Plus de cent mille personnes à la Place Royale.

La venue & l'oüye, qui sont les deux plus nobles des cinq sens de Nature, furent parfaitement contentes.

On recommença les courses au mesme ordre, & de la mesme façon qu'on auoit fait à la premiere iournée: mais on les continua plus tard, pource que le Soleil acheua la sienne plutôt qu'on n'eust souhaitté, & les flambeaux seruirent en son absence à tous les Affaillans qui voulurent courir à quel prix que ce fust. Iamais on ne vit si bien faire, & rompre tant de lances contre la Quintaine, avec vne grace & adresse admirable.

Courses de la seconde Journée contre la Quintaine.

Et apres que tous eurent couru, les mousquetaires François

432 Le vray Theatre d'Honneur

Feux d'artifice au Palais de la Felicité.

Canons tirez en signe de resioüissance.

& Suisses , rangez sur le bord des barrières , firent vne salve de mousquetades : & aussi tost on mit des chandelles dans les lanternes qu'on auoit fait mettre à toutes les fenestres de la Place Royale , & tous les Estaffiers allumerent aussi leurs flambeaux ; les chandelles des lanternes de papier rouge , faites en façon de gobelets ou de culs de lampe , qui estoient sur les balustres du Palais de la Felicité , estans aussi allumées , on cōmença de faire iouer les feux d'artifice , composez de lances à feu , de petards , de fusées , de serpenteaux , d'estoiles & de rouës tournoyantes , & autres inuentions qui formoient en l'air plusieurs figures , comme Chiffres , Couronnes ; & aussi les portraits du Roy & de la Reine qui furent veüs vn grand quart d'heure de temps , tous rayonnans , l'vn comme le Soleil , & l'autre comme la Lune : Presque en mesme temps cent canons de batterie , & cent autres pieces logées dessus les remparts , & tous ceux de la Bastille , de l'Arsenal , & de l'Hostel de Ville , furent tirez en signe de reioüissance ; tellement que dans le Camp l'air estoit tout en feu & en rumeur , & plusieurs cheuaux estans espouuantez de l'vn & de l'autre , s'eschappoient avec tant d'action que leur desordre mesme sembla vouloir contribuer à la ioye publique.

Après tous ces feux , leurs Maiestez & tous les autres Princes , grands Seigneurs & Dames se retirerent à la clarté d'un nombre infiny de flambeaux que l'on fit allumer , & s'en allerent sur le pont de nostre Dame , pour voir encore passer toutes ces belles Troupes avec leurs equipages & machines , qui paroïssent beaucoup plus belles à la clarté des flambeaux qu'à celle du Soleil.

Feux de ioye & lanternes allumées par tout Paris.

Et comme ces resioüissances doiuent estre publiques , la Reine voulut que toutes ces belles choses fussent veüs par le reste du peuple qui ne les auoit peü voir à la Place Royale ; pour cét effet elle fit commander aux Preuost des Marchands & aux Escheuins qu'ils fissent mettre des lanternes à toutes les fenestres des maisons par où ces magnificences deuoient passer ; Ce commandement fut executé bien promptement , & mesme l'on fit des feux de ioye par toute la ville , & il n'y auoit ruë ny ruelle , tant aux faux-bourgs qu'en la ville , Colleges , Tours & Clochers qu'il n'y eust aux fenestres & creneaux des lanternes peintes de toutes couleurs ; & notamment avec des fleurs de Lys , & avec les Chiffres couronnez du Roy & de la Reine ; il en

en pensa toutefois arriuer deux grands inconueniens, l'un en la rue de la Verrerie, où vn Page en passant renuerfa sans y penser avec sa lance vne de ces lanternes qui tomba dans vn grenier à foin, qui alluma en peu de temps vn tres-grand feu, mais l'ordre qu'on y mit promptement empescha qu'il ne passa point plus auant que cette escurie; L'autre accident fut au clocher de sainte Geneuiefue où le feu se mit à vne heure apres la mynuit, par le moyen d'une lanterne qu'on auoit attachée à la plus haute lucarne: mais l'on y apporta vn si prompt secours, que le mal ne fut pas grand; & l'on pouoit dire que cette Patronie de Paris voulant tesmoigner l'aide qu'elle receuoit des réjouissances des Parisiens, & de tous les François, auoit voulu faire vn feu de ioye plus haut que tous les autres, en allumant la pointe de son clocher.

La retraite du Camp ne peut estre faite selon l'ordre qui auoit esté prescript, à cause de la multitude du peuple, & du peu d'espace qu'on auoit dans la Place Royale; il fallut que la Troupe des Illustres Romains sortist la premiere pour faire passage aux autres; & ainsi les derniers se trouuerent les premiers, & les Tenans serrèrent la file de toutes ces magnificences. Ils passerent par la rue Saint Antoine, apres par le Cymetiere S. Jean pour gagner la rue de la Verrerie, & puis celle de la pourpointerie, iusques à la rue S. Denis; passerent deuant le grand Chastelet, & puis ils prirent à la main gauche pour aller sur le pont nostre Dame, où estoit la Reine, Madame, la Reine Marguerite, & toutes les Dames à les voir passer iusques à mynuit. De là ces Troupes continuerent leur chemin pour passer à S. Seuerin, puis sur le Pont-neuf, & en fin vers le Louure, d'où chacun se retira en son logis pour se rafraichir & se reposer en attendant les courses de Bague assignées à la iournée suivante.

*Le chemin
qu'ils vin-
drent allans
iusques au
Louure.*

TROISIÈME IOVRNEE:

EN LAQUELLE TOVS LES CHEVALIERS
coururent la Bague armez de toutes pieces.

Ils estoient
cinquante-
deux Che-
ualiers ar-
mez.



I les Courses qu'on auoit fait les deux premieres iour-
nées en rompant contre la Quintaine, furent belles,
celles de la Bague ne le furent pas moins, à cause de
l'adresse des Cheualiers qui parurent sur les rangs armez de tou-
tes pieces, & la visiere de leurs casques abaissée.

Le prix qui estoit reserué à celuy qui mettroit plus de dedans,
estoit vne tres-belle Bague, que Madame auoit donnée par le
commandement de la Reine.

Entrée par-
ticuliere du
Maquis de
la Valette,
& de Mon-
sieur Zamet.

La plus grande partie de tous ces genereux Cheualiers entre-
rent au Camp presque en mesme ordre & en mesme equipage
qu'ils auoient fait les deux iournées precedentes; excepté Mes-
sieurs de la Valette & Zamet qui se separerent de la Troupe des
Cheualiers du Lys, & firent vne Compagnie particuliere, &
tous les derniers entrerent au Camp en cét ordre.

Huit Trompettes vestus de casques de satin vert passemen-
té d'or.

Leurs de-
uises.

Quatre Pages vestus de velours de la mesme liurée, portans
chacun vne lance verte, la banderolle de mesme, taillée en
flame; il y auoit deux deuises peintes sur lescdites banderolles;
la premiere estoit vne main qui cultiuoit vn Lys qui n'estoit pas
encore bien esclos, avec ces mots, *Spes & Fortuna Valeta*, pris
d'un vers assez commun, mais qui s'appliquoient à vn meilleur
sens, en ostant vne lettre; l'autre auoit pour corps la Clytie qui
tourne vers le Soleil Leuant, avec ces mots, *inuito raptore se-
quar*.

Six Estaffiers venoient apres vestus de mesme que les Pages;
ils menoient en main trois cheuaux caparaçonnez de toile
d'or gris de lin; leur harnois de teste, leur poitrail & leur crou-
piere estoient d'argent trait, couuert de plaques semées de ru-
bis & de turquoises à la mode de Pologne.

En suite huit Estaffiers vestus tout de mesme que les au-
tres.

Quatre autres Pages les suiuioint , qui portoient encore chacun vne lance , avec la banderole où l'on lisoit ces mots, *Multarum quod fuit vna tenet* , c'estoit la deuise de Monsieur Zamet , qui vouloit dire , qu'apres auoir seruy plusieurs Beutez , vne seule auoit esté capable par ses perfections de l'arrester.

Après venoit Monsieur le Baron de Termes Mareschal de Camp souz le nom de Nicandre , vestu de satin tanné doublé de vert , le tout couuert de broderie d'or. Il estoit paré de quantité de pierreries , & accompagné de deux Escuyers & de six Estaffiers habillez de velours tanné chamarré de clinquant , monté sur vn fort beau cheual richement harnaché , qui portoit souz le col vne grande queue blanche de cheual marin attachée avec des cordons de perles.

En suite venoient les deux Cheualiers , Monsieur le Marquis de la Valette souz le nom de SACRIDOR , & Monsieur Zamet souz celui d'ERASTE , vestus de toile d'or verte en riche broderie d'or & d'argent ; leurs cheuaux estoient caparaçonnez de mesme que leurs habits , & auoient de grands pennaches sur la teste & sur la croupe , d'incarnat , de blanc & de vert.

Leurs Escuyers les suiuioint vestus de velours vert , chamarré de clinquant d'or. Ils portoient chacun l'Escu de leur Maistre , & vne lance verte semée de chiffres d'or ; leurs cheuaux estoient harnachez de mesme estoffe que leurs habits , avec de la broderie d'or & d'argent.

Cette Troupe estant entrée & logée , Monsieur le Prince de Conty commença & courut le premier , & en suite tous les autres Cheualiers de son Esquadrille chacun vne course à son rang ; puis tous ceux des autres Troupes , ce qu'ils continuèrent en mesme suite & ordre iusques à trois fois chacun : A la fin la bague fut disputée entre cinq Cheualiers , Monsieur le Duc de Vendosme , Messieurs les Comtes de S. Agnan & de Monrauel , Messieurs les Barons de la Chastaigneraye & de Fontaines Chalandray estoient égaux , ayant chacun de trois courses deux dedans ; ce qui les obligea à recourir trois fois , & se trouuans encore égaux , comme par leur aduantage ils auoient fait perdre aux autres la pretention sur la bague , par leur égalité propre ils la perdirent eux-mesmes , selon les loix de ces courses , qui en pareil cas en remettent tout le droit à la

436 Le vray Theatre d'Honneur

Dame qui l'a donnée. La nuit aussi qui arriua trop tost au gré des Cheualiers & de tous les spectateurs, mit fin à ces belles courses, & les contraignit à remettre à vn autre iour la decision de cét agreable different, & faire voir à qui la fortune donneroit le prix de la Bague.

*Admirables
feux d'arti-
fice de la
troisiesme
Iournée.*

Cependant les flambeaux & les lanternes estans allumées comme les iours precedens, les feux d'artifice furent laschez & allumez au Palais de la Felicité: le salve des Mousquetades des soldats des Gardes, Françoises & Suisses, en donnerent le signal; l'on vit en l'air plus de quatre mille fusées & petards; des boëttes, des pots, des lances, des serpenteaux, des trombes pleines d'estoilles & de larmes, des masses de feu, qu'on eust dit repandre vne pluye d'or, ou vne gresle d'estincelles: & comme si l'on eust esté souz ce Climat où l'on voit en mesme temps naistre & mourir le Soleil; l'on regardoit le iour s'allumer & s'esteindre en vn instant parmy les feux & la fumée: mais sur tout furent remarquez les Chiffres du Roy Henry IV. & de la Reine Marie de Medicis, ceux du Roy Louis XIII. & de l'Infante, (à present Mere & Regente de nostre ieune & parfait Monarque) & ceux de Madame, & du Prince d'Espagne: Ces diuers orages de feu que l'Art faisoit esclatter, eussent persuadé à ceux qui croyoient aux Fables, que c'estoit Iupiter qui esclatloit des foudres, enuieux de la puissance du Roy: ou que c'estoit Iunon Deesse de l'air; qui causoit ces impressions ignées, jalouse des beautez de la Reine, ou bien que ce pouoient estre les Dieux Infernaux ou les Demons qui causoient des exhalaisons enflammées, de rage que ces mariages dont on celebroit la publication, apportoit la paix à la Chrestienté,

Cent coups de canon qu'on tira sur le rempart & ailleurs mirent fin à la resioüissance de cette troisiesme Journée, puis chacun sortit de la Place Royale pour se retirer à la lumiere de tant de belles lanternes qui esclairoient en toutes les rues de Paris.

LES COURSES DV TRENTIESME IOVR

d'Auril, auquel la Bague fut gagnée par le

Marquis de Roillac



'Est vne loy à la course de la Bague, qu'elle doit demeurer à vn seul Cheualier dans le iour de la course; sinon tous les autres courours recommencent le lendemain tous également, sans qu'on parle plus des dedans que quelques-vns pourroient auoir fait aux iournées precedentes.

Ce fut pourquoy tous les Cheualiers attendirent la commodité de leurs Maiestez pour courir encore vne fois, afin qu'on sceust à qui la fortune adiugeroit le prix: Les deuotions de la semaine Sainte furent cause qu'on différa iusques au dernier d'Auril, auquel iour Madame redonna la Bague par le commandement de la Reine.

Tous les Cheualiers se trouuerent sur les rangs; car tel s'estoit veü hors d'esperance de la gagner, qui à ce coup n'en eust pas voulu quitter la part qu'il y esperoit.

Le trentiesme iour d'Auril, quelques-vns disent le vingt-neufiesme, le premier Dimanche apres Pasques, auquel le Soleil parut parfaitement beau; dès le matin les Regimens des Gardes Françoises & Suisses, furent enuoyées aux auenuës & barrières du Camp; & enuiron vne heure apres midy leurs Maiestez se rendirent sur leur Eschaffaut, & les Iuges du Camp sur le leur; & generally tous ceux qui auoient desia veü trois fois ces courses, desireux de voir à qui la Bague demeureroit, se trouuerent aussi en cette mesme place.

Les Cheualiers y vindrent avec les mesmes armes, & avec le mesme equipage; Monseigneur le Prince de Conty fit aller deuant luy huit Trompettes vestus de casaques de satin vert, charmarré de clinquants d'or, douze Estaffiers, & plusieurs Pages habillez de mesme, son bas de saye, & le girel de son cheual de velours vert en broderie d'or.

Ledit Seigneur Prince courut le premier, & mit dedans; M^r le Cheualier de Guise courut apres luy, & les autres en suite, se-

III iij

438 Le vray Theatre d'Honneur

lon l'ordre qu'ils estoient entrez. Ils coururent chacun trois fois avec vn applaudissement & admiration vniuerselle de tous les spectateurs, qui avec leurs acclamations faisoient retentir l'air iusques au plus haut des Cieux.

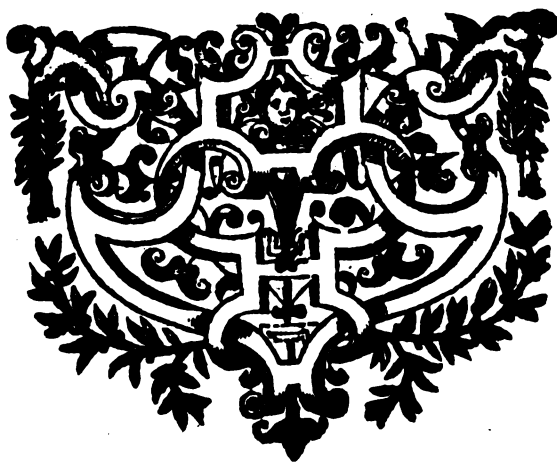
*Jamais l'on
ne vit mieux
courir pour
des Cheua-
liers armez
qui auoient
la visiere
abatue.*

En fin la Bague demeura en dispute entre Monsieur le Cheualier de Guise, le Marquis de la Valette, & le Marquis de Roüillac, qui tous trois mirent tousiours dedans, tellement qu'il falut encore recommencer; Alors Monsieur le Cheualier de Guise & le Marquis de la Valette en leurs trois courses ne mirent chacun que deux dedans, mais le Marquis de Roüillac fut si heureux qu'il mit dedans à toutes ses six courses, & par consequent il emporta l'honneur & le prix de ces belles & admirables courses.

Ce victorieux & heureux Cheualier estant de la Troupe des Cheualiers du Soleil, dont Monseigneur le Prince de Conty estoit le Chef, fut présenté par ledit Seigneur à leurs Maiestez, & en suite à Madame, qui luy donna vndiamant de grande valeur pour le prix de sa victoire.

Ainsi finirent ces Pompes & ces Carosels, sur lesquels ces quatre vers furent faits.

*Que l'on ne vante plus la Pompe des Romains,
Jamais l'œil du Soleil ne vit tant de miracles,
Aussi c'est pour deux Rois à qui tous les Oracles
Ont promis dès long temps l'Empire des humains.*





TOURNOR OV COMBAT A LA BARRIERE

*fait à Naples pour les resioiïssances des Alliances faites
par les mariages accordez, entre les maisons de
France & d'Espagne, l'an 1612.*

CHAPITRE XXV.



Es Gentils-hommes Napolitains ont esté de tout temps amateurs des Tournois; & nous lisons que durant que nos Rois ont possédé ce Royaume, sur lequel ils ont de tres-veritables & tres-legitimes preten-tions, ils s'exerçoient tres-souuent en ces cōbâts imaginaires: Le Roy Charles VIII. y estant, se trouua souuent sur les lices avec plusieurs grands Seigneurs du Pais qui s'exerçoient avec les Cheualiers François pour donner du plaisir à sa Maiesté, & aux Dames qui y venoient de toutes parts pour le voir & pour l'hon-norer; celsdits combats & Ioustes se faisoient dans vne gran-de ruë près du Chasteau neuf, deuant vne Eglise fondée par les Rois de Sicile, de la Maison d'Anjou, l'an 1495. *Et estoient les Tenans desdites Ioustes, Chastillon & Bourdillon; lesdites Iou-stes furent finies par Monsieur de Dunois cousin du Roy, à cause de sa mere, & par l'Escuyer Calliot, &c.*

*Extrait de
l'Histoire du
voyage de
Naples de
Charles 8.
escrite par
André de la
Vigne.*

Les peuples de ce pais-là estoient tellement affectionnez en-uers ce Roy, que l'Histoire nous apprend aussi que dans le se-jour que sa Maiesté fit à Naples, il fit vn grand nombre de ieu-nes Cheualiers qui luy furent presentez par leurs Peres, qui e-
stoient les principaux Seigneurs du Royaume, & lesquels s'e-
stimoient bien glorieux de faire receuoir l'Ordre de Cheualerie
à leurs enfans par les mains d'un si grand Roy.

Et quoy que ces Royaumes ayent esté regis par d'autres Princes,
& qu'ils ayēt esté souz vne dominatiō vn peu plus rude à suppor-
ter que la Françoisse, ils ne laissoient pas quelquefois de se resioiïr
en ces sortes de jeux & de combats, car la galanterie y a tousiours
regné parmy les Grands, en sorte que la ville de Naples où se
celebrent ordinairement ces jeux & ces combats en a acquis
le surnom de Gentille: mais à present les horribles tumultes &
les guerres ciuiles qui les agitent, leur ont fait changer ces gen-

440 Le vray Theatre d'Honneur

tilleffes en des combats sanglants ; & la Noblesse qui tenoit dans ce Royaume vn lustre esclatant , y est à present oppressée par les factions du peuple.

*Tournoy, ou
Combat à
la barriere*

*fait à Na-
ples pour les
resjouissances des Al-
liances par
mariage en-
tre les Mai-
sons de Frâ-
ce & d'Espa-
gne.*

*Les noms
des Tenans.*

Leur Cartel.

L'an 1612. les nouuelles des Magnificences du Carrofel, que les François auoient fait à Paris pour ces Alliances, donna de l'émulation au Comte de Lemos, Vice-Roy de Naples, & aux Ducs & Grands du Royaume de Naples de faire vn Tournoy ou Combat à la barriere, tant pour montrer leur contentement de ces Alliances, que pour faire paroistre qu'en l'adresse des Combats, & aux inuentions des Chariots & Machines qui se representent en tels exercices, ils ne cedoient à aucune Nation.

Les cinq Tenans de ce combat, estoit ledit Comte de Lemos, le Comte de Viglia Mediana, le Duc de la Nocera, Dom Antoine de Mendozze, & Dom Trojan Carracciole, qui firent publier ce Cartel.

Qu'ils maintiendroient la picque, ou l'espée à la main contre tous ceux qui auroient l'audace de les attaquer.

Que leurs Dames estoient les plus parfaites du monde, & qu'ils meritoient seuls de porter le tiltre de leurs Canaliers.

Plusieurs Ducs & Grands Seigneurs à la publication de ce Cartel se diuiserent en neuf troupes d'Assaillans, & firent aussi publier leurs responce, par lesquelles ils se promettoient de faire rabatre l'opinion des Tenans ; chacun d'eux s'efforça de vouloir paroistre en ce Tournoy à l'enuy l'un de l'autre.

*Preparatifs
pour le Tour-
noy.*

Les Tenans ayant fait faire au haut de la place du costé de l'Arsenal (là où se deuoit faire le combat) vne montagne sur le coupeau de laquelle estoit vn tres-beau bastiment, ils l'appellerent le Palais enchanté d'Atlas.

Le quinzième de May, iour pris pour le Tournoy, la Vice-Reine, les Duchesses & les Dames se rendirent peu apres midy chacune sur les eschaffauts qu'ils auoient fait dresser en la place.

*Juges du
Tournoy.*

Les Juges du Tournoy, qui estoient le Prince de Silla, le Duc de Zagarola, Dom Cesar d'Aualos, le Prince de S. Seuer, & le Commissaire des gens de guerre du Royaume de Naples, prirent aussi place sur le leur ; proche duquel estoient les neuf enseignes de diamants de trois ou quatre cens escus la piece, qui se deuoient donner ; sçauoir,

*Les prix du
Tournoy, &
comment ils
seroient ad-
jugés.*

Le premier, à ceux qui auroient le plus gentil equipage.

Le second, à ceux qui auroient eu la meilleure inuention.

Le troisieme, à celuy qui auroit la meilleure deuise.

Le

Le quatriesme, à celuy qui auroit le mieux combatu à rompre la pique pour l'amour des Dames.

Le cinquiesme, à celuy qui auroit le mieux combatu à l'espée.

Le sixiesme, à celuy qui auroit le mieux combatu à la pique.

Le septiesme, à celuy qui se presenteroit de meilleure grace à la barriere.

Le huitiesme, à celuy qui manieroit la pique de meilleure grace.

Et le neufiesme, à celuy qui romproit le mieux sa pique lors que l'on combatroit en foule.

Les eschaffaux que l'on auoit dressez en la place contre les maisons, & toutes les fenestres estans remplies de peuple, chacun en attendant avec attention la sortie des Tenans du Palais d'Atlas: on vit en vn mesme instant la montagne sur laquelle il estoit basti s'ouurir, & produire vn Theatre, avec cent animaux tous differents, qui danserent vn ballet, & représenterent vne infinité de figures, puis descendirent dudit Theatre, & trois à trois firent le tour du camp, suiuis de huit Geans qui menoiert vne Magicienne comme prisonniere.

*Entrée des
Tenans.*

*Ballet des
cent ani-
maux.*

Ainsi qu'ils faisoient ce tour, les portes du Palais d'Atlas s'ouurent, d'où on vid sortir. Premièrement, le Capitaine de la garde Allemande du Vice-Roy, avec cent halebardiers, tous vestus de la liurée des Tenans, qui estoit incarnat & blanc: ils auoient leurs habits de velours incarnat passémenté de clinquant d'argent, les bouillons des chausses de toile d'argent, le bonnet de velours incarnat, la plume blanche, & le bas de soye blanc. 2. Quarante Tambours, & vingt Fifres, vestus de jupes faites de longues bandes de toile d'argent, & de taffetas incarnat. 3. Quarante-cinq Pages, avec des chausses à bas d'attache, & des collets; le tout de la mesme liurée. Ils portoient les deuises, & les armoiries des Tenans. 4. Quarante-cinq Parrains, tous qualifiez Seigneurs du Royaume, du nombre desquels estoient l'Ambassadeur d'Espagne residant à Rome, qui estoit venu expres à Naples pour voir ce Tournoy: Le Marquis de Sainte Croix, & les Princes de Bisignan & d'Aucline. Ces Parrains portoient des chausses & des collets à bande de satin incarnat brodez de canetille d'argent, la masse de heron au bonnet, avec vne enseigne de pierreries. 5. Les cinq Tenans; sça-

K K K

442 Le vray Theatre d'Honneur

uoir, le Comte de Lemos, Vice-Roy de Naples, seul. Le Comte de Viglia Mediana, & le Duc de la Noccara cheminoient ensemblement; & D. Antoine de Mendozze avec D. Trojan Carracciolo. Ils estoient tous cinq vestus d'une mesme façon, ayans les chausses & le bas de saye de la liurée, & comme ceux des Parrains : leurs armes estoient tres-belles & riches : & leurs mantes tres-gentilles, ayans sur leurs heaumes de grands pennaches incarnat & blanc. Pour les armes du Vice-Roy, elles estoient plus riches que celles des autres, estans parsemées d'un grand nombre de diamans : aussi sa mante estoit d'un ouvrage plus gentil, & plus exquis. 6. Deux Maistres de Camp & deux Aydes vestus de la liurée, suivis de six armuriers qui portoient les espées dont ils devoient combattre. 7. Quatre Bouffons, ou Pantalons, faisoient la fin de cette troupe, laquelle ayant fait le tour du camp, s'arresta au pied de la montagne du Palais d'Atlas; excepté les cinq Tenans qui se rangerent à la barriere en attendant les Assaillans.

Cependant les assistans qui consideroient leur contenance, entendans un grand bruit de petards & fusées, que l'on tira à la porte du Camp, regardans ce que se pouvoit estre, virent aussi tost entrer un grand Chariot conduit par deux Singes vestus de satin vert de mer, & tiré par deux Dragons qui jettoient du feu & des flammes par la bouche, & par la queue. Au haut de ce Chariot estoit Alquife fille d'Vrgande la Desconueue, vestue d'une robe de satin vert de mer en broderie d'argent; ayant à ses pieds les armes d'un Chevalier, qui estoient d'argent, enrichies d'une infinité de rubis enchassés en or, avec un grand pennache plein de papillotes d'or sur le cimiers du heaume.

Ce Chariot apres avoir fait le tour du Camp, s'arresta devant les Iuges, auxquels Alquife presenta une lettre de la part de sa mere Vrgande; laquelle ayant esté par eux leüe, ils commanderent au Duc de S. Donat, qui estoit assis près d'eux sur leur eschaffaut, d'aller monter sur le Chariot d'Alquife, & de prendre les armes d'argent qu'elle luy offroit, pour deffendre en ce Tournoy la beauté d'Arime, Reine des Gaules, que les Tenans presumoient n'égaller celle de leurs Dames.

L'Anagramme de ce nom est aisé à entendre.

Aussi tost le Duc de S. Donat descendit de l'eschaffaut des Iuges, & monta sur le Chariot d'Alquife, où ayant fort soudainement changé d'habits, on le vit vestu de chausses & col-

let à bandes de satin blanc brodé d'or, & de grenats : Puis Al-
quife luy ayant endossé les armes, & mis son heaume, elle luy
fit faire le tour du Camp, cheminant deuant le Chariot douze
tambours, & quatre fifres, six Pages, & vn Parrain, tous ve-
stus de fine toile d'argent, brodée d'or, & de grenats, qui estoit
la liurée dudit Duc.

Après cette premiere Troupe entra la seconde. Premiere-
ment, six tambours & six fifres vestus de velours noir, & de
broderie d'argent : Secondement, six Pages vestus à bas atta-
ché, ayans des collets de velours en broderie d'argent : Et le
troisiesme, le Char de Iunon tiré par six Paons. Elle estoit assi-
se au plus haut du Char, couuerte d'un grand voile de lame
d'argent, & au dessus vne Couronne de pierreries : A ses pieds
estoit quatorze Nymphes, dont les cheueux dorez estoient
aussi couverts d'une lame d'argent, tenans en leurs mains des
Couronnes. Le Duc de Bouino, vestu en Mars, estoit au mi-
lieu du Char, & sur le deuant six Parrains vestus de chausses &
collets de velours noir en broderie d'argent. L'armet du Duc
estoit si luisant, qu'il sembloit embrazer sa cuirasse dorée; &
de son Escu sortoit vne lumiere de couleur de sang : Bref ce Duc
tenoit sa lance avec tant de grace, que tous les assistans cro-
yoient voir Mars en la forme qu'Homere l'a représenté.

*Seconde
Troupe.
Le Duc de
Bouino.*

*Le Chariot
de Iunon.*

Ainsi que cette seconde Troupe acheuoit le tour du Camp, la
troisiesme entra : Premierement, trente tambours, dix fifres, &
six armuriers vestus de longues jupes de satin orangé en bro-
derie d'argent : Secondement, six Pages avec chausses à bas at-
taché, & collets de la mesme liurée : Tiercement, le Chariot
de la Constance, dont l'image estoit au milieu. Il estoit riche-
ment embelly d'or & d'azur, & tiré par vingt chevaux, que dix
Cochers conduisoient ; les habits desquels avec les girels des
chevaux, estoient de satin orangé en broderie d'argent. Dom
Diego Pigmentel, souz le nom du Cheualier Constant, estoit
au haut du Char ; & aux degrez en descendant, Hierosme &
Manüel ses deux freres Consalue Fernandez de Cordouë, Le-
lie Marino, & Dom Loys de Leine. Ils estoient tous vestus de
riches armes, leurs bas de saye de satin orangé en broderie
d'argent, avec pennaches de la mesme liurée : Et finalement,
six Parrains vestus de mesme liurée que les Cheualiers, mais sans
estre armez.

*Troisiesme
Troupe.
Dom Diego
Pigmentel,
accompagné
de cinq Che-
ualiers.*

*Le Chariot
de la Con-
stance.*

Comme ceux-cy eurent aussi fait le tour du Camp, le Char

Quatriesme

444 Le vray Theatre d'Honneur

Troupe.

*Le Duc de
S. Bono, ac-
compagné de
cinq Cheua-
liers.*

*Ce que l'on
dit de la Syre-
ne Partheno-
pe est assez
amplement
descriit par
plusieurs Au-
theurs, qui
ont assuré
que Naples
estoit appelée
Parthenope, la
premiere fois
qu'elle fut
bâtie.*

de la Syrene Parthenope orné tout alentour de moulures & de festons d'or & d'azur, parut à la porte de l'entrée, douze che- uaux marins couverts de girels de satin bleu, le tiroient & six Tritons vestus de mesme liurée, les conduisoient. Elle estoit dedans son Char, vestuë d'une robe de satin bleu decoupé à ondes, sur de la toile d'argent : vne Couronne d'or sur la teste, & ses cheveux pendans iusques sur sa queue de poisson. Son Char trainoit vne si grande Baleine, que la hauteur alloit ius- ques au second estage des maisons. Parthenope s'estant arrestée deuant l'eschaffaut de la Vice-Reine, & chanté quelques vers en sa louange, elle commanda à son Cheualier le Prince de Saint Bono, & aux cinq Cheualiers qui l'accompagnoient, de sortir du ventre de la Baleine, pour chastier les Tenans du peu d'estime qu'ils faisoient de sa beauté. A ce commandement sor- tit la quatriesme Troupe des Assaillans, qui firent le tour du Camp en cet ordre. Premièrement, huit tambours, & quatre fifres vestus de satin bleu, avec des broderies d'or & d'argent 2. Six Pages. 3. Six Parrains. 4. Le Prince de S. Bono, Che- ualier de la Syrene Parthenope; Dom Charles, & Dom Leo- nard de Tocco, Pierre Gamba-corta, François Mariconda, & Pierre Venato : & 5. Le Char de la Syrene trainant la Ba- leine.

*Cinquiesme
Troupe du
Duc d'Airo-
la, & de Fa-
bie Carac-
ciolo.*

Après qu'ils eurent fait le tour du Camp, parut incontinent le Duc d'Airola, représentant Hercule, & Fabie Caracciolo, Thesée, lesquels entrèrent en cet ordre. Premièrement, huit tambours, & quatre fifres vestus de longues jupes de satin blanc en broderie d'or. 2. Six Pages vestus de la mesme liurée. 3. Vn Char de triomphe blanc enrichy de figures d'or, où e- stoient representez les labeurs d'Hercule, & les faits de Thesée: Sur ce Char estoit le Duc d'Airola, ayant par dessus ses armes vne peau de lyon, l'arc en vne main, & la massue en l'autre. Fabie Caracciolo estoit à son costé, & vestu de pareilles armes : mais il tenoit vne espée en la main, & vn filet en l'autre : & 4. Six Parrains vestus de chausses & collets de la mesme liurée.

*Sixiesme
Troupe du
Marquis de
Spennazzo-
la avec sept
Cheualiers.*

Ceux-cy s'estans rangez contre le Char de la Syrene Parthe- nope, la sixiesme Troupe commençant d'occuper le Camp : On vit d'un costé entrer fort lentement le Temple de Ianus, sans estre tiré, ny sans que l'on peust voir qui le faisoit marcher. Il auoit quatre portes : le dessus de sa voûte estoit soustenu par des colonnes : où les douze mois de l'année estoient representez

dans des niches. De l'autre costé le Char d'Amour tiré par six Cignes , luy vint comme pour le rencontrer. Au dessus de ce *Le Chariot d'Amour.* Char estoit vn ieune garçon , representant Amour , ayant des ailles au dos, l'arc à son costé, tenant vn flambeau d'une main, & de l'autre vn foüet d'or; Il auoit pour compagnie le Desdain & la ialousie. Quand ce Char fut arriué auprès du Temple de Ianus, Amour chanta quelques vers, puis ouurit le Temple, & pour tesmoignage qu'il declaroit la guerre , on vit sortir huit Caualliers en cét ordre. Premièrement, quarante-six tambours, huit fifres, & six armuriers, vestus de longues iuppes de satin vert gay en broderie d'argent. 2. Huit Pages vestus de la mesme liurée. 3. Le Marquis de Spennazola , Vincent Capeze, Ferrand Venato, Dom François de Vera, Federic Gentile , Iean Baptiste Suardo, Colamar de Soma & le Miraballo, tous tres richement armez, & leurs habits couuerts de broderie d'argent, & 4. Six Parrains.

La septiesme Troupe des Assaillans estoit celle de Pierre de *Septiesme troupe, Pierre de la Vallé, Simon de Tassis, & Vincent de Nobilé,* la Vallé, Simon de Tassis, & Vincent de Nobilé, souz le nom de Cheualiers Romains. Le sujet de leur entrée au camp en la façon qu'ils le firent estoit; Qu'estans partis de Rome pour venir au Tournoy de Naples , vne mauuaise aduenture les ayant fait choir dans les rets de Circé, elle les auoit changez en bestes monstrueuses: dont leurs Escuyers fort affligez , les auoit chargez dans vn chariot , & amenez à Naples pour trouuer vn moyen de les faire remettre en leur premiere forme. Pour ce faire, & pour demander Iustice à la Vice-Reine , de la meschanceté que Circé leur auoit faite, ils entrerent dans le camp en cét ordre & equipage. Premièrement, douze tambours, & six fifres , & deux armuriers vestus de longues iuppes de satin blanc , passémenté de clinquant d'or. 2. Trois Escuyers & huit Pages vestus de la mesme liurée. 3. Six Parrains. 4. Vn Chariot sur lequel estoient les trois Cheualiers, & ce par diuerses Metamorphoses qui leur estoient arriüées par les enchantemens de Circé, estoient taillées naïuement en or , & en azur. Il estoit conduit par six Cochers, & tiré par douze cheuaux blancs, tous parez & vestus de la susdite liurée. Quand ce Chariot fut deuant l'eschafaut de la Vice-Reine, il s'arresta, & à l'instant on vit dans vne nuë vn Dieu Mars armé de toutes pieces , qui du bout de sa lance touchant les trois Cheualiers , les remit en leur premiere forme , & tous trois vestus de chausses à bandes de satin blanc en broderie d'or, le bas de soye blanc , les armes dorées , &

446 Le vray Theatre d'Honneur

leurs heaumes ombragez de grands pennaches blancs. Puis, Mars estant descendu de la nuë dans le Chariot pour leur seruir de Maistre de Camp, les Cheualiers firent le tour du Camp, & leur Chariot s'allaranger près le Temple de Ianus, & le Chariot d'Amour.

*Huictiesme
troupe. Le
Marquis
d'Anzi.*

Le Marquis d'Anzi, souz le nom de Renaut qu'Armide enchantâ au siege de Ierusalem, faisoit la huictiesme troupe. On vit entrer dans le Camp vn tres-beau iardin, qui alloit fort doucement, sans que l'on vist aucune chose qui le peust faire aller. Les parterres de ce iardin estoient parsemez de belles fleurs: les arbres chargez de diuers fruits: vne fontaine au milieu, au haut de laquelle estoit Venus, ses cheueux espars sur ses espauls, desquels dégouttoient de l'eau de fleur d'orange, qu'une grande conque qu'elle auoit à ses pieds recueilloit, & dans laquelle six petits Amours se baignoient. Le Marquis d'Anzi faisant le personnage de Renaut, estoit en ce iardin à l'ombre des mirthes, ayant sur sa teste vne guirlande de fleurs, & vn miroir entre les mains. Comme ce iardin fut arriué deuant l'eschaffaut de la Vice-Reine, vne infinité de petits oiseaux se firent entendre par leur ramage, puis vn Perroquet chanta, conuians les assistans aux plaisirs amoureux: cependant les Amoureux qui estoient dans la conque de Venus, arrousoient d'eau les Dames qui estoient près la Vice-Reine, & d'autres Amours qui estoient sur les arbres, leurs iettoient des fruits. A l'instant Dom Ioan d'Aquino, souz le nom d'Vbalde, & Dom Ferrand de Capouë, souz celuy de Carle, qui s'estoient tenus cachez derriere les arbres du iardin, se descouurent, & vont trouuer Renaut, où Vbalde par les charmes de l'Escu de l'Hermite, luy fait reconnoistre la sale seruitude où il estoit. Renaut de honte & de despit, d'auoir si long temps croupy dans de si lasciues voluptez, foule de ses pieds sa guirlande, casse son miroir, & deschire ses habits effeminez; puis endosse les armes qu'Vbalde & Carle luy presentent, & sort du iardin. A sa descente, on vit de dessous le iardin sortir huit tambours, & quatre fifres, vestus de couleur de pesché, passémenté de clinquant d'argent: quatre Pages, & six Parrains, qui precedans le Marquis d'Anzi, firent le tour du Camp, & le conduirent proche de la barriere où estoient les autres Assaillans.

*Neufiesme
troupe du*

La neufiesme & dernière Troupe, qui fut iugée la plus belle pour l'inuention, estoit celle du Duc de Mataloni. C'estoit

vn Chartiré par douze cheuaux , conduits par six Cochers ; les girels des cheuaux estoient de satin orangé & bleu en broderie d'or & d'argent ; & les Cochers auoient de longues robes de la mesme liurée. Au haut de ce Char estoit vne Magicienne ayant ses cheueux blancs espars sur ses espauls, le visage affreux , tenant vn liure & vne houssine en ses mains ; à ses pieds estoient plusieurs ieunes hommes vestus de la liurée, jouians de diuerses sortes d'instrumens , lesquels rendoient vn concert de Musique tres-agreable. Ce Char qui trainoit aussi vne grande montagne estant arriué au deuant de l'eschaffaut de la Vice-Reine, s'y arresta, où les joüeurs d'instrumens ayans chanté & joüé vn air à sa louange, la Magicienne commença à faire quelques cercles avec sa verge, commandant à la montagne de s'ouurir, ce qu'elle fit. Et premierement, on vit sortir plusieurs oyseaux de toutes especes. 2. Douze tambours & six fifres vestus de la liurée. 3. Huit Pages. Et 4. Quatre Cheualiers armez, ayant des mantes de satin orangé & bleu, les chausses & bas de saye des mesmes couleurs, enrichis de broderie d'or & d'argent : C'estoient les Ducs de Mataloni & de Nocera, & D. Antoine & Fabie Carrafes, qui estoient suiuis de six Parrains, vestus de mesme liurée.

Duc de Mataloni, accompagné du Duc de Nocera, & d'Antoine Fabie Carrafes.

Dés que cette Troupe eut fait le tour du Camp, le Combat à la barriere commença, chaque troupe allant combattre suiuant l'ordre qu'elle estoit entrée au camp. Il est impossible pour vn exercice de plaisir de voir combattre avec plus d'adresse, ny de s'entre-donner des coups plus furieux. Le Comte de Lemos eut tant de fortune qu'il sortit quatre fois victorieux du combat, lequel dura six heures de suite ; sçauoir depuis quatre heures apres midy, iusques à deux heures de nuit, que les barrieres furent leuées, où se fut lors que pesle-mesle, ils combattirent en foule, & se chamaillèrent de telle sorte, que l'on ne voyoit que feu sortir de leurs armes. Mais cette meslée fut incontinent separée par les feux d'artifice qui sortirent de la barriere, lesquels contraignirent les combatans de se retirer. La nuit se perdit lors dans Naples, par les feux de ioye qui se firent parmy toute la ville: on n'oyoit que coups de canons, on ne voyoit que fusées & petards, iusques bien auant dans la nuit.

Combat à la Barriere.

Le lendemain le Bal se fit en la grande salle du Palais, quel'on auoit enuironnée d'eschaffaux faits par degrez. Le Vice-Roy & la Vice-Reine estoient au haut de la salle, sous vn dais : Les

Le Bal.

448 Le vray Theatre d'Honneur

Dames aux deux costez, assises sur des sieges bas; les Princes, Ducs, Marquis, & grands Seigneurs debout, aux costez de la place où on deuoit dancier.

Mais auant que le Bal commençast, vn Heraut d'armes, ayant deuant luy six trompettes, vint de la part des Iuges, & publia le iugement des prix du Tournoy.

*Iugement
des prix.*

1. Les Cheualiers Romains eurent celuy du plus gentil équipage, qu'ils donnerent à l'Ambassatrice d'Espagne à Rome, qui estoit venuë voir ce Tournoy avec son mary.

2. Le Duc de Mataloni eut celuy de la meilleure inuention; il en fit present à la Comtesse de Xelues.

3. Le Marquis de Spennazzola donna le prix qui luy fut adiugé pour auoir eu la meilleure deuise, à Donna Adriana de Sangro.

4. Le prix pour auoir le mieux combatu à la picque qu'on rompit pour l'amour des Dames, fut donné au Prince de S. Bono, qui en fit present à Claire Gesualdo.

5. Celuy d'auoir mieux combatu à l'espée fut adiugé au Vice-Roy, mais le Duc de S. Donat appella du iugement: ce que voyant le Vice-Roy, voulant qu'on ne creust que les Iuges l'eussent fauorisé pour son autorité, ordonna que le prix seroit donné audit Duc de S. Donat, qui en fit present à la Marquise de sainte Croix.

6. Le Duc de Bouino eut le prix de celuy qui auoit le mieux combatu à la picque, il le donna à ladite Comtesse de Xelues.

7. D. Diego Pigmentel, pour s'estre présenté de meilleure grace à la barriere, en eut le prix, qu'il presenta à Dom Marie Bazan.

8. Le Marquis d'Anzi, aussi donna à ladite Marquise de sainte Croix, le prix qu'il eut, pour auoir manié la picque de meilleure grace.

9. Le Duc d'Airola donna à ladite Ambassatrice d'Espagne, le prix qui luy fut adiugé, pour auoir mieux combatu de la picque en foule.

Ce fait, le Duc de Nocera commença le Bal avec l'Ambassatrice d'Espagne, & dura presque toute la nuit. En faueur des Dames, le Vice-Roy donna la grace à François Garacceo, & à Cille de Tuffo. Voila ce qui s'est fait de plus remarquable au Tournoy de Naples.

MAGNI-



MAGNIFICENCES FAITES A THVRIN

sur le sujet du Mariage du Prince de Piedmont, & de Madame Christine seconde Fille de France, Sœur du Roy Louis XIII. l'an 1619. Et particulièrement à cause des liurées de Madame que le Roy auoit enuoyées audit Prince de Piedmont.

CHAPITRE XXVI.



LE Traité de mariage du Prince de Piedmont avec Madame Christine, seconde Fille de France, & Sœur du Roy estant accordée, les nouuelles qui en vindrent à Thurin en furent d'autant plus agreables, qu'elles auoient esté long temps attendues, & qu'elles se trouuerent accompagnées d'une faueur dont le Roy honora Monseigneur le Prince de Piedmont, en luy enuoyant les couleuts de Madame, lesquelles luy furent présentées par les mains du sieur Marin Conseiller de sa Maiesté, & son Ministre en Italie.

Les resioluissances furent grandes par toute la Sauoye & le Piedmont; & le Prince qui estoit à Riuaes lors que cette agreable nouuelle luy fut apportée, s'en retourna à Thurin le troisieme de Ianuier; & le mesme soir qu'il y arriua il fit conuier toutes les Dames de la ville de venir au Bal, où cependant qu'on se diuertissoit à danser, enuiron sur la my-nuit vn bruit esclatant de trompettes se fit entendre; apres quoy entrerent dans la salle vingt-quatre Pages avec vn grand nombre de flam-
beaux, & en suite parut vn Heraut vestu d'une riche cotte
d'armes, qui s'auançant iusques au milieu de la salle, se mit à
lire à haute voix le Cartel suiuant, sur le sujet des couleurs de
Madame, qui sont bleu, incarnat, blanc & amarante.

*Les couleurs
de Madame
furent le
sujet des
courses.*

LE CHEVALIER DE LA ROYALLE

Amarante , à quiconque fait profession de seruir
vne belle Dame.

*Cartel du
Prince de
Piedmont,
sous le nom
du Chevalier
de la Royalle
Amarante.*

DE tant de riches inuentions dont les Amans se sont ad-
uisez pour représenter leur amour , ie n'en trouue point
de si gentille que celle des liurées , c'est le tesmoignage
le plus public qu'on scauroit donner de son affection , lors
que les couleurs en sont bien choisies , & qu'elles se rapportent aux
effets d'une passion amoureuse , leur langage , quoy que mystereux
& muet , s'entend par tout le monde , & il n'y a celuy qui ne sca-
che ce que les couleurs signifient ; ce sont des interpretes du cœur ,
& des messagers de la volonté : C'est en quoy l'on peut voir
en quelque sorte l'image & la teinture d'une ame. La parfaite
& Royale Amarante a des couleurs qui ont un grand rapport
aux qualitez dont elle est ornée ; c'est la belle Amarante , à qui par
une grace speciale le Ciel m'a voué & destiné , afin que ie la serue
& que ie l'adore autant qu'on peut adorer & a bas une beauté mor-
telle. Elle nous represente par le bleu , ses pensées celestes & re-
leuées ; par l'incarnat , ces chastes & belles inclinations ; par le
blanc , la candeur & la pureté de sa foy ; & par l'amarante , sa
constance : C'est pourquoy aujourdhuy en la fameuse ville du
Po , & en la presence des sacrées Deitez de la Doire , ie m'offre
à tous venans pour combattre en homme armé , & pour maintenir
que , celuy est indigne du nom de Cheualier & d'Amant , qui sert
une Dame , laquelle affectionne quelqu'autre couleur que l'une
des quatre que i'ay dites : Et qui ne sçait que tout l'attirail & tout
l'equipage d'amour est peint en cette sorte , que son char , son ban-
deau , sa trouffe & son arc sont enjolieués de cette peinture , &
que luy-mesme a les aisles riolées de ces quatre couleurs ? S'il se
trouue quelqu'un si osé que de soustenir le contraire ; qu'il s'assu-
re que de l'orgueil du jaune , du desespoir du gris , de la frenesie
du noir , du peu d'assurance du rouge , de la tromperie du vert , il
passera du vermeil de la vie au pastel de la mort.

Après que le Heraut eut publié ce Cartel , dont il donna
plusieurs copies aux Dames & aux Cheualiers qui estoient là ,
on continua le Bal pour quelque temps , & puis on l'acheua ,
non pas tant pour l'enuie que les Caualliers eussent de pren-

dre du repos, que pour s'aller preparer au combat.

Durant les quatre iours qui precederent celuy de la course, *Juges des courses.* il n'y eut que mascarades & resiouissances; & le iour assigné estant venu, les lices se trouuerent dressées à trois rangs, & furent establis pour Juges du combat & des courses, Messieurs les Comtes Guy de S. George, de la Bastie, & de la Valdisere, lesquels estoient assis à la main gauche sur vn échaffaut couuert de damas; les Infantes paroissoient dessus la terrasse du Chasteau dessous vn daix d'or avec les Dames de la Cour; les fenestres & les balcons qui enuironnent toute la place, estoient pleins des Dames de la ville, & vne multitude infinie de personnes fourmilloit en bas.

Premierement, on ouït sonner les trompettes du costé de la ruë, qui vient du Palais neuf, & bien tost apres l'on les vit paroistre douze en nombre bien vestus avec des tocques de couleur *Entrée du Prince de Piedmont avec sa troupe.* bleuë, incarnate, blanche, & amarante, qui representoient les Vents ordinaires Ambassadeurs de l'Aurore: Apres eux suiuoit vn chameau mené par quatre Mores Affriquains, habillez de la mesme liurée, qui portoient plusieurs lances couuertes de damas bleu: Douze Estaffiers suiuoient vestus de mesme, & douze Pages venoient apres sur des genets d'Espagne richement harnachez; ceux-cy representoient les douze heures du iour, que les Poëtes ont accoustumé d'habiller de cette façon, avec des tocques des mesmes couleurs; leur teste estoit couuerte d'une blonde perruque de fil d'or, avec vne Couronne cōposée de Lys, de roses, d'hyacinthes, & d'amarantes, au dessous de laquelle reluisoit vn Soleil fait de lames d'or; ils auoient aux espauls deux aïsses argentées, & portoient au bras gauche vn Escu où estoit depeinte la deuise, & escrit le nom du Cheualier, & en la main droite ils auoient vne lance argentée avec la banderolle de la mesme liurée. Apres cela l'on voyoit venir six coursiers aislez trainans lantement vn Chariot de Triomphe, qui signi- *Le Chariot de l'Aurore.* fioit le Chariot de l'Aurore; il estoit d'une hauteur demesurée, enrichy tout autour de peintures, ouuré en bas relief, & basti d'une industrieuse architecture; & au feste de ce Char estoit assise l'Aurore mignardement vestuë, accompagnée de l'Allegresse, du Ris, qui iouans du luth & de la Theorbe, apres auoir fait le tour de la place, & estre arriuez tout proche des Infantes, ioignirent leur voix à celle de l'Aurore, & chanterent des vers Italiens sur lesdites quatre couleurs; l'Aurore tesmoignant

452 Le vray Theatre d'Honneur

auoir enuie d'en estre parée , & de faire voir leur esclat dans le Ciel , & par tout l'Vniuers.

Les six Parrains.

Six Parrains alloient apres ce Chariot Triomphal ; à sçauoir , les Marquis de Lullin , de Voguere , de S. George , de Caraglio , de Pallauicin , & le sieur de Lodes : Ils marchotent deuant Monseigneur le Prince de Piedmont qui auoit pris pour nom de Camp , le Cheualier de la Royale Amarante : ce Prince ayant choisi entre les autres la couleur d'Amarante , on voyoit ondoyer sur son tymbre parmy les plumes bleuës , incarnates & blanches , celles d'Amarante. Il portoit vn manteau d'argent , & par dessus il paroissoit richement armé à l'Antique , avec vn girel & bas de saye de la mesme façon , tout semé de perles & de brillants ; Il montoit vn fort beau cheual magnifiquement couuert d'un caparaçon de la mesme couleur avec des passemens , des franges & des houppes d'argent , le tout enrichy de fleurs & de roses en broderie : Il cheminoit entre deux Cheualiers , dont l'un estoit vestu de bleu , & l'autre d'incarnat , & estoit suiuy d'une Troupe d'onze Cheualiers , desquels il faisoit le douzième ; à sçauoir ,

<i>Le sieur de S. Reran souz le nom,</i>	d'Almidaure.
<i>Le Comte de Montué,</i>	Fulmigarte.
<i>Le sieur de Cauorret,</i>	Le fier Dragon.
<i>Le sieur de Masere,</i>	Palmiade.
<i>Le sieur de Rosillon,</i>	Learque.
<i>Dom Ascanio Bobba,</i>	Primissas.
<i>Le sieur de Druent,</i>	Cloridant.
<i>Fuluidelle Lanze,</i>	Altomars.
<i>Le Cheualier d'Aglic,</i>	Prodiclée.
<i>Le Comte de Frusafque,</i>	Termodont.
<i>Le Marquis Forno,</i>	Etolinde.

Monsieur le Prince de Piedmont auoit disposé leurs habillemens de telle sorte , qu'à l'entrée qu'il fit de trois à trois , toute la liurée des quatre couleurs paroissoit d'abord exposée à la veüe des spectateurs , les vns & les autres ayans pris leurs habits & ornemens de leurs cheuaux de mesme parure.

Ces Cheualiers entrans dans la place se diuiserent par files , & chaque file faisoit l'assemblage des quatre couleurs , & tous en-

semble ne representoient autre chose que cette liurée. Tous leurs cheuaux estoient blancs, gris pommelez & bais, avec de grands pennaches sur le chanfrein, & tellement caparaçonnez qu'on n'eust sçeu voir si petit endroit, qui ne fust tout brillant & enrichy d'argent. Apres qu'ils eurent fait le tour de la place, qu'ils eurent reconnu la lice, & fait la reuerence aux Infantes, & salué les Iuges, il pleust à son Altesse de Sauoye qui se trouua là avec yn bon nombre de Caualliers, de donner lieu à cette Esquadrille (qu'il appelloit la sienne) & luy assigner le costé droit.

A l'instant vn nouveau son de trompettes fit tourner les yeux d'vn chacun deuers la ruë neufue, où commençoit desia à paroistre douze Trompettes habillees de diuerses couleurs, conformes à celles des Cheualiers, qui venoient apres; douze Estaffiers les suiuiuoient vestus des mesmes liurées; & apres eux on voyoit venir douze Pages montez sur des grands cheuaux, desquels les felles & les harnois esclatoient de broderie de canetille d'or & d'argent : Au reste ils auoient le chanfrain couuert d'vne quantité de plumes, où les vents se ioüoient de toutes parts, tandis qu'vn long rameau de corail qui s'esleuoit par dessus le pennache demeuroit ferme, & resistoit à leur violence; chaque Page portoit les couleurs du Cheualier à qui il appartenoit; ils sembloient à leurs habits; cheuelures, & affiquets de leurs testes, representer douze Nymphes Maritimes, qui auoient quitté leur sejour ordinaire, pour s'en venir habiter en cette contrée; Ils tenoient à la main droite vne lance dorée, avec des banderolles de la liurée de chaque Cheualier, & au bras gauche ils portoient vn Escu avec les deuises, & les noms des Aduanturiers, pour l'ayde desquels l'on voyoit venir à la file six Parrains ayans le bas attaché, & des plumes de fleur de pescher sur l'oreille, avec vne escharpe vert de mer sur l'espaule, & les bastons argentez à la main : c'estoient les Comtes de la Motte & de Cartignan, le fleur de la Brosse, le Vedor Afinare, & les Comtes Charles Scaglia, & Louis d'Aglié.

Entrée du Prince Thomas sous le nom d'Armador, Chef de la seconde troupe appelée les Aduanturiers.

Noms des six Parrains de la troupe des Aduanturiers.

Apres suiuiuoient les douze Cheualiers Aduanturiers rangez en forme de Pyramide, desquels estoit Chef,

Le Prince Thomas sous le nom, d'Armador.

Le Comte Massin, Aspremont.

LLI iij

454 Le vray Theatre d'Honneur

<i>Le sieur de Flory,</i>	Torismonde.
<i>Le sieur François Tagliarcan,</i>	Brunicarpe.
<i>Le Marquis de S. Diaman,</i>	Lisuart.
<i>Le Comte Aduin Valpergue,</i>	Arismape.
<i>D. Sieur de Besé,</i>	Florisel.
<i>Le sieur Barthelemy Prouane,</i>	Idaure.
<i>Le sieur de Parelle,</i>	Taurinde.
<i>Le Comte de Vische,</i>	Romuléc.
<i>Le Marquis Charles-Fontaine,</i>	L'Admiral d'Euftrate.
<i>Le sieur Hortense de la Morée,</i>	Celindre.

Le Prince Thomas auoit la teste couuerte d'un heaume d'Argent, qui estoit fait en figure de Daufin, à la cime duquel flottoit vne grande quantité de plumes de couleur vert de mer, & de fleur de Pescher, qui estoient ses couleurs, dont il portoit encore vn manteau, tout façonné à escailles d'argent. Il auoit ses armes à l'Antique toutes couuertes d'escailles de talc si claires & si luisantes que le Soleil donnant dessus, redoubloit sa lumiere & par reflexion produisoit vne nouvelle clarté : il portoit vn bas de saye de ces mesmes couleurs, tout enrichy de perles, de coquilles en broderie & de mille diuers ornemens qui rendoient l'ouurage plus beau & plus superbe. Le caparaçon de son cheual estoit aussi des mesmes couleurs, tout couuert de perles, de franges & de brillans, & parmy la grande touffe de plumes ; le cheual portoit aussi pour cimier vn rameau ou branche de tres-beau corail. Ce Prince ayant fait sçauoir qu'il s'appelloit Armidor, ne fut si tost en la presence des Iuges, que sur le deffuy qui auoit esté fait par le Cheualier de la Royale Amarante, il leur fit presenter par ses Parrains sa responce, laquelle en substance contenoit.

*Responce
d'Armidor
en faueur
des fleurs de
pescher, &
de vert de
mer.*

Moy qui suis né en cette belle & excellente contrée, où la Nature semble auoir desployé plus qu'en lieu du monde, tout le tresor & toute la pompe de ses couleurs, où la gloire s'acquiert aussi tost avec le sang, que l'amour des Dames avec des liurées, ie veux soustenir que les couleurs de fleur de pesché & de vert de mer, qui sont celles de ma chere Idalbe, ne tesmoignent pas seulement la beauté de celle que j'adore, mais aussi ma proüesse & mon amour. Cette liurée contient en soy comme en vn abregé toutes les merueilles de l'Vniuers ; ie m'en rapporte à la mere des fleurs, qui parmy l'abondance & la diuersité de leur esmail, ne fait rien esclorre

de plus beau, ny dont elle se pare dauantage durant la ieunesse de l'année, que la riche fleur de Pesché. La mer & le Ciel ne semblent-ils pas disputer à l'enuy à qui demeurera le vert de mer; & ne voyons nous pas qu'à la pointe du iour ils aiment tellement cette couleur, que la mer ressemble vn Ciel, & le Ciel vne mer? Mais où brillent les Astres, où s'engendrent les perles que dans le vert de mer? la robe du Prin-temps, le sein de l'Aurore, le voile d'Iris, & l'estendart d'amour, ne sont-ils pas peints de cette couleur? Cachez vous Hyacinthes, flestrissez Amarantes, ô roses rougissez, pallissez ô lys, les uns de peur les autres de honte: car la Nature comme vn nouveau Hercule a planté, pour le dire ainsi, en ces deux couleurs les limites de la beauté. Si ie suis venu de la mer des Indes, ie pretens aussi de m'en retourner par la mer rouge de vostre sang, apres que ie me seray chargé de gloire & de despoüilles; ça, mes armes, ça, ça, mes armes.

Les autres onze Cheualiers auoient leurs habillements semblables à celuy du Prince Thomas, mais de couleurs différentes. Couleurs changeante, & jaune & noire.

Le Comte de Mazin estant monté sur vn cheual aubere, portoit vne couleur changeante, & le Sieur de Flory sur vn cheual bay-chastain, portoit pour couleur le iaune & le noir; ils presenterent aussi cette responce au deffy.

La condition de l'amour seroit bien dure & miserable. (ô braue Cheualier) s'il demeuroit tousiours enfermé, & comme prisonnier entre quatre couleurs, tout de mesme qu'entre quatre murailles; vous auez beau dire qu'il seroit logé entre la hauteur des pensées, que vous entendez par le bleu, entre des chastes flames que vous representez par l'incarnat, parmi la pureté de la foy, dont le Blanc est le Symbole, & dans la fermeté de l'Amarante; cela n'est pas capable de le contenter. De quoy seruiroit à vn amoureux d'auoir logé son cœur hautement, & de s'estre adresé à vne Maistresse, dont toutes les pensées soient honnestes, dont la foy soit sincere, & la constance immuable, si avec tout cela il n'auoit le moyen & la force de la seruir, & s'il ne sçauoit de qu'elle sorte il la faut honorer, & de quelle façon il la doit approcher & courtiser? Et de quoy derechef luy profiteroit toutes ces qualitez, si d'ailleurs il n'esperoit d'estre recompensé, & qu'il ne se promist l'amour reciproque de celle qu'il ayme; & s'il n'estoit secret pour celer comme il faut, les sacrez tresors de ses faueurs? Et pourquoy ne sera-t'il pas loisible à vne belle Dame de courrir sa gorge d'un voile noir, si

ses yeux sont noirs, & si ses sourcils ont un noir esclat? Pourquoi ne pourra-t'elle pas se parer de pourpre si la Nature luy a fait les levres de cette couleur? Pourquoi luy sera-t'il deffendu de porter le iaune si elle à ses cheueux de fin or? Et pourquoi n'aura-t'elle le pouuoir de s'habiller de gris & de vert, si l'un ressemble aux cendres, dont les pauvres Amants couurent leur feu; & si l'autre est la marque de l'Esperance qui les nourrit? Sçachez qu'Amour regit son Empire avec une plus grande puissance, avec des loix plus iustes, avec plus de prudence & de generosité que vous ne pensez; ça, ça, prenez les armes, que si vous n'auex pas plus de courage que de raison, ie vous feray bien tost appercevoir, que l'ambition de vostre bleu, vous portant à la temerité de l'Amarante, parmy ces delicateffes de l'incarnat, vous conduira au blanc de la mort; tandis que la force de mon noir resiouï par la compagnie du iaune, espere avec le vert d'imprimer le violet sur vos iouës, & d'arrouser abondamment ce camp avec le rouge de vostre sang.

Le sieur François Tagliarcan, qui estoit le quatriesme, estant tout vestu de noir, chamarré d'argent, monté sur vn cheual noir, mit en auant cette noire responce, sous le nom de Bruniscapè du Nil.

*La couleur
noire.*

Je suis Bruniscapè du Nil; i'ay l'ame noire, le visage noir, l'habillement noir, les paroles noires. Je hay les couleurs d'Amarante, non pas qu'en effet elles ne soient belles, mais d'autant qu'estans belles, elles me desplaisent & m'offensent: ie n'ayme pas à voir en autruy la felicité dont ie suis priué; & demeurant dans l'Enfer des tourmens, ie ne puis souffrir que les autres soient dans le Paradis des delices: vivant dans les tenebres ie ne puis supporter que les autres iouissent de la lumiere; ie ne suis qu'obscurité, & en moy il n'y a que douleurs & angoisses, ce qui m'oblige à porter enuie à la clarté & aux contentemens des bien-heureux. Et me voicy, ô braue Cheualier d'Amarante, qu'avec une espée & une lance ie me viens presenter sur les rangs pour combattre avec toy, non que i'y sois meu d'aucun iuste sujet, mais poulsé seulement d'un pur desesper; ie t'aduertis que ie porte la mort dans la main, ainsi que la terreur sur le front, & l'effroy & l'horreur en ma liurée; ie suis fils aîné des tenebres, le sombre nourrisson de la nuit, & l'heritier des ombres; tout passe, obscur, & hâte que ie suis, i'entreray en lice contre toy, Cheualier d'Amarante pour essayer tes forces & ta valeur.

Le

Le Marquis de Saint damian , dit Lisuart de la Mose, monté sur vn cheual Rouan avec vne liurée grise & rouge, donna cette responce.

Je ne fais point d'estat des couleurs, ce sont des vains effets couleurs de la lumiere, & de trompeuses inuentions des Amants. Si l'on grise & ne croit point aux yeux qui sont les vrais ambassadeurs du cœur; rouge. si l'on n'adiouste point de foy aux paroles qui sont les interpretes de la volonté; comme croirons nous aux couleurs qui sont si variables, & qui changent si facilement? Le Cameleon n'est point si diuers, ny l'Aurore esmaillée de tant de fleurs, qu'un esprit amoureux est subiet à toutes ces mutations: mais s'il se trouue quelque couleur qui soit conuenable à un guerrier; qui ne sçait que les deux qui paroissent dans mes Enseignes, & qui esclatent dans mes Estendarts, sont beaucoup plus nobles & beaucoup plus excellentes que les autres? Je porte le rouge voirement: mais ce n'est pas que ie l'aye tiré des conques de Sydon, ny apporté des contrées de Tyr; ie l'ay pris dans les playes que i'ay ouuertes avec mon espée, c'est du sang de mes ennemis dont i'ay empourpré ma liurée. Je porte aussi le gris pour représenter les cendres, non pas des victimes qu'on immole sur l'Autel d'Amour, mais des villes entieres, des chasteaux & des forteresses que i'ay démolies & bruslées sur mes ennemis; ce sont-là les couleurs dont ie piaffe; c'est de quoy ie triomphe, c'est pour cela que i'entre avec vous au combat; m'assurant que par le moyen de mes armes, ie témoigneray l'estime que ie fais de ma liurée, & que i'accroistray son honneur & le mien par l'heureux succès de la victoire.

Le Comte Arduin Valpergue souz le nom d'Arimaspe du Rhein, portoit vn habillement colombin, & estoit monté sur vn cheual caueffe de more.

Le sieur de Bessé, souz le nom du Cheualier Frorifel, auoit vne liurée verte & iaune, & estoit monté sur vn cheual pie; il donna pour responce ces vers.

*Florifel Cheualier, ie suis de la Tamise,
Je n'ayme autre couleur, que le iaune & le vert;
Je porte en mon Escu deux amours pour deuise,
Mon seul bras dans ce Camp d'interprete me sert.*

*Couleurs
iaune &
vert.*

Dom Barthelemy Prouane, souz le nom d'Idaure de la mer Ligustique, desploya sa liurée verte & noire, monté sur vn cheual bay doré.

M M m

Le fleur de Parelle, dit Taurinde des deux Doires estoit tout couuert d'or & d'argent, & montoit vn cheual fauve, il donna la responce suiuite.

*Couleurs ou
metaux, or,
argent.* *Je suis le Cheualier des deux Doires, amy de ces deux belles Nymphes qui sont si celebrées, l'une pour son sein argenté, & l'autre pour ces tresses dorées. Je viens icy, y estant plustost conuié par le bruit de la resjouissance publique, que par le son de vos trompettes. Je me presente armé aussi bien de raison que de fer, pour vous combattre : Vous qui pour maintenir l'honneur de la liurée d'Amarante, ne redoutez point le courroux d'Iris, qui estant irritée du mespris que vous faites de ses couleurs, est presté à décocher son arc contre vous ; quant à moy ie soustiens que la liurée d'une belle Dame est imparfaite si l'argent & l'or n'y sont meslez, celuy-là est l'image de la vertu heroïque ; & celuy-cy est le symbole de la diuinité. Preparez-vous au combat si ma langue n'est suffisante pour vous ouurir l'esprit, i'ouuriray vostre corps avec ma lance ; ce que le tonnerre de mes paroles ne pourra faire, la foudre de mes coups le fera : Et si vous ne vous résolvez d'enrichir la liurée d'Amarante avec l'argent & l'or de mes Nymphes, tenez pour assuré que vostre peur y adioustera une passe couleur, & que vostre sang les teindra de rouge.*

*Couleur d'I-
sabelle & de
gris.* *Le Comte de Vische souz le nom de Romulée du Tybre ; estoit vestu de couleurs d'Isabelle & de gris, & montoit vn cheual alezan ; il fit voir la responce suiuite.*

Les couleurs que i'aime le plus, c'est le gris & l'Isabelle, le gris represente les cendres, non pas les froides, mais celles qui sont chaudes, & qui nourrissent le feu d'amour, & font viure s'abraise. L'Isabelle est l'image du miel, qui me promet de grandes douceurs ; de sçauoir si ces deux couleurs sont plus belles que les vostres, ie ne veux pas vider ce differend, mais il suffit que ce sont celles de ma Maistresse ; n'est-ce pas assez pour m'obliger à en embrasser la protection ? Elle donne la loy à mon cœur, à mon entendement, à ma main ; & comme elle est le but de mes desirs, elle est aussi la borne de ma suffisance. Quiconque regarde fixement le Soleil, ne sçauroit se plaire à considerer des couleurs ; & moy qui ay sans cesse mes yeux fichez sur mon beau Soleil, difficilement puis-je m'attacher à un autre obiet, ny iuger des liurées d'autrui : Et partant, genereux Cheualier, prenez vos armes, ie veux en combattant contre vous rendre mes couleurs & ma gloire plus illustre.

Le Marquis Charles Forne souz le nom d'Amiral de l'Euphrate, parut avec vne liurée minime & noire sur vn courfier gris brun, & se rendit beaucoup plus signalé avec sa lance, qu'avec son Cartel. Couleur minime & noir.

Le sieur Hortense de la Morée, auoit vne liurée tannée & argentée, & estant monté sur vn cheual gris pommelé, publia sa responce souz le nom de Celindre du Peloponese. Couleur tannée & argentée.

J'ayme la couleur du Lyon, ie veux tesmoigner par mes habits, & par ma liurée la generosité de mon courage, c'est la couleur qui agrea tant à Hercule fils de Iupiter; & que la belle Onfale son amoureuse n'eut point à mespris; c'est la liurée du Roy des animaux, c'est celle de ma Reine; en somme c'est la couleur Royale, me voicy prest à la maintenir avec ma lance.

Quand les Aduanturiers furent entrez, ils se rangerent du costé gauche de la lice, vis à vis des Tenans qui auoient pris le costé droit: & alors les trompettes donnerent le signal du combat. Tous ces braues Cheualiers animez de ce son martial se mirent en estat de combattre.

Le Prince de Piedmont commença le combat, & courut trois carrieres contre le Cheualier Florisel, lequel estant vaincu donna le prix dont il auoit esté conuenu. Le Prince Thomas remporta la victoire sur Almidaure: Taurinde sur Fulgimare; Lisuart sur Dragon; Palmiade sur Romuléc; Idaure sur Learque; Primislas sur Torismonde; Celindre sur Cloridant; Altomare sur l'Admiral; Prodiclée sur Arimaspe; Termodonte sur Aspremont, & finalement Bruniscape sur Erolinde.

Les combats singuliers estans acheuez, l'on courut en foule assez longuement iusques à ce que les trompettes sonnerent la retraite, Le prix fut donné au Prince de Piedmont. Alors les Cheualiers se retirans chacun de son costé & à son rang, firent tout le tour du Camp deux à deux, en parade, & se retirèrent au Palais neuf.

Le Soleil acheua sa carriere au mesme temps que les Cheualiers acheuerent la leur: mais la nuit qui suruint, fut esclairée de tant de lumieres aux fenestres de chaque maison, qu'on n'eut point de suiet de regretter la perte du iour. Alors son Altesse, & les Princes ses fils & les Infantes ses filles se promenerent vne bonne partie de la nuit, par les ruës, pour applaudir à la ioye publique, & honorer la feste de leur presence, vn nombre infiny d'Estaffiers, de Pages, d'Escuyers & de Cheualiers marchoiēt

460 Le vray Theatre d'Honneur

deuant eux avec vn bel ordre, & portoient presque autant de flambeaux qu'on en voyoit reluire au Ciel, qui par vne claire serenité tesmoignoît aussi sa resioüissance.

Après toutes ces magnificences, le Prince de Piedmont, qui souhaitoit avec vne passion violente de venir tesmoigner à sa belle Amarante l'honneur qu'il receuoit d'une si belle alliance, & le contentement & ioye indicible qu'il auoit d'auoir esté agréé par vne si excellente & si belle Maistresse, qui dans l'esperance qu'il auoit de la posséder, luy faisoit concevoir des felicités sans nombre qui flattoient son esperance & qui le tenoient dans vne inquietude & impatience extrême; partit de Thurin avec le Prince Thomas son frere, & arriuerent le soir du septiesme de Fevrier à Paris, où ils furent Royalement reçeus, avec toutes sortes d'applaudissemens d'honneur; & le dixiesme du mesme mois, le Prince de Piedmont fut marié avec Madame Christine sa promise, étant à remarquer que cette Royale Princesse estoit née le mesme iour dixiesme de Fevrier l'an mil six cens six.

*Le Ballet
du Roy.*

Le Roy Louis XIII. frere de cette Princesse, pour tesmoigner le contentement qu'il auoit de cette Alliance, fit faire plusieurs magnificences, comme danses, mascarades, ioustes & Tournois: mais entr'autres l'on fit deux admirables Balets, l'un que le Roy dansa, pris sur les aduantures de Godefroy de Bouïllon en la conquête de la terre Sainte, estimé le plus beau qu'on ait iamais veü, à cause de l'admirable inuention de ses entrées & de ses machines, de la beauté des habits, & de l'excellence des danseurs.

*Le Ballet de
la Reine.*

L'autre fut le Ballet de la Reine qu'on dansa cinq iours après celui du Roy dans la mesme salle du Louure, & sur le mesme Theatre qui representoit vn beau jardin, le sujet estoit tiré de la Fable des amours de Psyché avec Cupidon; il fut aussi parfaitement beau & remply d'une admirable diuersité d'entrées: mais sur tout l'on fut raüy en admiration lors qu'on vit descendre d'un ciel qui s'ouurit par trois portes, seize Deesses, au milieu desquelles estoit la Reine qui esclattoit comme vn Soleil parmy les autres Astres, les diamans, les perles & les brillans, esbloüissans la veüe de ceux qui regardoient ces mortelles Diuinitez, qui danserent leur grand Ballet, qui dura fort long temps sans manquer vn seul moment la cadence, bien qu'il fust beaucoup diuersifié de figures, & qu'il fallust faire vne chaine

qui se lioit de main en main tres-artificieusement.

Le Roy commanda qu'on fist des feux de ioye & des resioüissances publiques par toutes les Prouinces de son Royaume: mais entr'autres celles que Monsieur de Montmorancy fit à Thoulouse, meritent d'estre décrites, puis qu'elles sont de la matiere des combats à Plaisance, desquels principalement ce liure est composé, nous en parlerons au chapitre suiuant.



RESIOVISSANCES ET MAGNIFICENCES

*faites à Thoulouse par Monsieur de Montmorancy, &
entr'autres deux courses, l'une de la Quintaine
& l'autre de la Bague l'an 1616.*

CHAPITRE XXVII.



MONSIEVR le Duc de Montmorancy visitant avec Madame sa femme les villes de son Gouvernement de Languedoc où elle n'auoit point encore esté, on leur fit plusieurs belles receptions; ce n'estoient qu'arcs Triomphaux, portaux, pyramides, peintures, vers & armoiries des Maisons de Montmorancy & des Vrsins, & tous les Corps des Villes leur alloient au deuant avec leurs manteaux & hoquetons de liurée, & les Bourgeois en armes.

Durant cette agreable visite ils receurent nouuelles du Roy, touchant le Mariage de Madame Christine sa Sœur avec le Prince de Piedmont: ce qui obligea ce genereux Seigneur de proposer aux Gentils-hommes de cette belle Prouince, qui se trouuerent avec luy en grand nombre, de faire vne magnifique course à la Quintaine, & le lendemain vne à la Bague: ce qui fut tres-agreablement accepté par cette braue Noblesse, desquels l'âge, la grace, le courage, l'adresse se trouuerent conuenables & disposées à suiure les volontez, & executer les desseins de cet Illustre Heros; Et pour se mieux preparer à ces réjouïssances, il fut resolu que le treziesme iour du mois de Fevrier l'on les commenceroit par vn Ballet: mais comme ce n'est pas entierement de mon sujet, ie ne m'amuseray point à decrire la salle où il fut dansé, ny l'ordre & la façon comme quoy.

MMm iij

462 Le vray Theatre d'Honneur

Madame de Montmorancy & les autres Dames furent assises; ny l'entrée que les diuerses Troupes du Ballet firent avec leurs Magiciens, leurs violons & autres instrumens, la musique, les vers, les Cartels, & les superbes habits tous couverts de broderie d'or & d'argent, les pennaches, les liurées & les airs: Je rapporteray seulement icy leurs deuises, que l'on iugera tres-conuenables aux sujets qui furent representez.

La premiere Troupe qui entra, estoit le Comte de Carmain, accompagné des sieurs de S. Auban & de Verdalle, se faisant nommer, *les trois plus inconstans Cheualiers de l'Asie*: ils estoient vestus en Chinois; & portoient chacun leur deuise.

*Deuises des
trois plus in-
constans Che-
ualiers de
l'Asie.*

Celle du Comte de Carmain estoit vn grand feu allumé qui iettoit vne infinité d'estincelles souz vn Ciel semé d'estoiles, avec ces mots, *Por cada estrella, sù centella.*

Celle de S. Auban estoit vne giroüette que quatre cupidons souffloient avec ces mots, *A todos.*

Celle du sieur de Verdalle, vn allerion ou papillon, avec ces quatre vers.

*Desto paxoro volante
Voy siguiendo la natura,
Que no puede ser constante
Que dentro la sepultura.*

Ils portoient chacun vn tambour de Basque à la main avec lequel ils marquoient les cadances: & sur le reuers de chacun, on voyoit peint vn arc en Ciel avec ces mots, *Asy vario en amores, como en colores.*

*Deuises des
Hardis de
l'Afrique.*

La seconde Troupe estoit celle du Marquis de Mirepoix, accompagné du Baron de S. Gery, & du sieur de la Sesquiere, souz le nom des *Hardis de l'Afrique*, habillez à la Morecque.

La deuise du Marquis de Mirepoix, estoit vn Aigle, qui en volant s'approchoit du Soleil, avec ces mots, *Tanquerido que Atreuido.*

Celle du Baron de S. Gery, estoit vn Escu de Sable avec vn noeud d'hyménée, les mots, *Quiante ata me mata.*

Celle du sieur de la Sesquiere auoit aussi vn sujet d'amour, c'estoit vn heliotrope qui regardoit vn Soleil à trauers les nuës, avec cette ame, *A pezar dellas te mirarè.*

La troisieme entrée estoit celle des Barons de Montaut, de

Pourdiac, & du sieur de la Yllere, qui se faisoient nommer *les Heureux de l' Amerique.* *Deuises des heureux de l' Amerique.*

La deuise du Baron de Montaut, estoit de l'encens allumé sur vn Autel, avec ces mots, *Ardo y adoro.*

Celle du Baron de Pourdiac, estoit vn nauire conduit par vn Amour vers vn port, où vne Deesse l'attendoit avec vne Couronne de Mirte en la main, avec ces mots, *Amor mi guida & fortuna maspetta.*

Celle du sieur de la Yllere, vne chauffée qui s'opposoit à l'impetuosité d'un torrent débordé, & ces mots, *Quien si me oppone causa my raydo.*

La quatriesme entrée, estoit celle de Monsieur de Montmorancy, qui representoit *les Aymables & infortunez de l'Europe.* *Deuises des aymables & infortunez de l'Europe.*

Six Demons vestus de blanc, qui firent l'entrée, portoient à leur main gauche vn cartouche de cuir en oualle, où estoient peintes six deuises.

La premiere, estoit vne comette, & pour mots, *Heruioso y ny querido.*

La seconde, vn Aigle, qui à tire d'aile s'approchoit d'une Estoille enuironnée d'une quantité d'autres plus petites, representant l'Ourse, avec ces mots, *No ho daltra sole.*

La troiesme estoit emblematicque, Apollon poursuivant Daphné qui auoit les extremités des doigts & les cheueux metamorphosez en Lauriers, & pour mots, *Nil iuuat esse Deum.*

La quatriesme, estoit vne Lune en son plein, & pour mots, *Quando mas, luego menos.*

La cinquiesme, vn Soleil dont les rayons dissipoient vne nuée, & pour mots, *aunque os peze.*

La sixiesme, vne Clythie regardant le Soleil qui se cachoit de plusieurs nuages pour ne la voir point, avec ces mots, *L'esdichada hermosa.*

Chacune de ces Troupes en entrant dansoit son Ballet, & puis tous ensemble sur la fin danserent leur grand Ballet, avec des habits si superbes, qu'il ne s'y pouuoit rien adiouster.

Courses de la Quintaine.

Le iour assigné pour courir la Quintaine estant venu, les li-

464 Le vray Theatre d'Honneur

ces ayans esté dressées dans la place proche du Palais de quarante toises de longueur, & les eschaffauts au bout des lices; pour les six Iuges qui deuoient adiuger les prix que Monsieur de Montmorancy auoit destinez pour ceux qui feroient mieux aux courses de la Quintaine: c'estoient trois roses ou enseignes de diamans, le premier estoit reserué à celui qui auroit le train & la despence plus pompeuse; le second pour celui qui auroit eu la plus plaisante inuention, & le dernier pour la meilleure lance.

On plaça Madame de Montmorancy avec les plus grandes Dames & Damoiselles dans vne galerie, dont les fenestres regardoient iustement le dernier bout de la lice, où le sarasin ou Quintan estoit dressé.

De mettre icy l'equipage de ces belles troupes, les liurées de chaque Squadrille; leurs Cartels en prose & en vers; quels estoient les caparaçons, houssures & chanfrains de leurs chevaux, & la magnificence des habillemens & des armes des Cheualiers, & de leurs Escuyers, Pages, Trompettes, Estaffiers, cela seroit trop long: Je vous représenteray seulement icy le nom des sept Squadrilles, & leurs deuises.

Le Vicomte du Bosc fut esleu Mareschal de Camp General, pour conduire les Mareschaux de Camp de chaque Esquadrille & presenter aux Iuges leurs Cartels, & demander l'entrée: ce qu'ayans obtenu & fait le tour du Camp avec leur Squadrille, il leur donnoit place selon l'ordre arresté.

La premiere qui fit son entrée, fut celle des quatre Cheualiers du Soleil.

*Premiere
entrée des
Cheualiers
du Soleil, &
leurs deuises.*

Leurs habillemens estoient à l'Espagnolle avec la cappe de satin bleu semée de Soleils en broderie d'or: leur Mareschal de Camp estoit le sieur de Castagnac; chacun de leurs Escuyers portoit leurs lances & la deuise de leurs Maistres en vn Escu d'azur.

Celle du Comte de Carmain, souz le nom d'*Abenamar*, estoit vn Soleil d'or en champ d'azur, avec ces mots, *Asi clara en valor, que valiente en amor.*

Celle du Sieur de Flambelle, qui se faisoit nommer *Albayaldos*, estoit vn Soleil qui par ses rayons eschauffoit vne nuée espaisse, & y formoit des foudres & des esclairs, avec ces mots, *Arma ministro ioui.*

Celle du sieur de la Yllere de S. Cassian, sous le nom de *Gazul*,

Gazul, estoit vn miroir ardent, sur qui vn Soleil iettoit ses rayons à plomb, avec ces mots, *De tui guardi mi ardore*.

Celle du sieur d'Ysandon, sous le nom de *Malic Alahes*, estoit vn Phoenix qui se brusloit aux rayons du Soleil, avec ces mots, *Qui mi da la morte, mi da la vita*; ces quatre noms que les Cheualiers du Soleil prirent, sont tirez de l'Histoire de Grenade, ayans esté iadis des plus vaillans de ce Royaume.

La seconde Scadille estoit celle des deux Bohemiennes, & leur Marschal de Camp, Monsieur de Villars; deuant elles marchoit vn Nain avec vn petit Escu au bras, où estoit pour deuise vne Fortune avec ces mots, *No la guardo para mi*, & la doy à cada vno. Seconde entrée des deux Bohemiennes, & leur deuise.

Elles estoient vestuës d'une robe de satin à la Chine, avec trois grandes bandes de satin bleu, en broderie d'or & d'argent; le manteau de satin incarnat couuert de broderie d'or & d'argent, & doublé de toille d'argent à fleurs; leur chiere ou coiffure à la Persienne estoit faite de taffetas de la Chine rayé de bleu, d'incarnat, de iaune, d'or & d'argent; avec deux grandes traînées ou volets pendans de gaze d'argent & bleu; & leurs cheuaux couuerts de houffes de satin bleu; deux Escuyers vestus à la Bohemienne; portoient chacun vn Escu où estoient leurs deuises.

Celle de Monsieur de Montmorancy, sous le nom de *l'Indabride Bohemienne*, estoit vn baston de ioueur de passe-passe, avec vn ruban au milieu, attaché avec vn noeud courant, & ces mots, *Dentro o fuera, quando quisiere*.

Celle du Baron de Saignac, sous le nom, de *Claridienne Bohemienne*, estoit vn Soleil; avec ces mots, *Mi ardè è mi abelissè*.

La troisieme entrée, fut celle du Cheualier sans nom. Le sieur d'Attizas son Marschal de Camp. Le Cheualier sans nom estoit le Baron de Montault, vestu d'un habit de lame d'argent, & couuert de broderie d'or & d'argent; son cheual caparaçonné de mesme, & son Escuyer vestu de satin vert & blanc, portant sa lance & son Escu qui estoit d'argent, tout pur sans aucune affiette, avec ces mots à l'entour, *Melior fortuna notabit*; c'estoit la deuise que les Anciens donnoient aux ieunes guerriers qui ne s'estoient point encore signalez en aucune occasion, avec cette deuise, *Parmaque in glorijs alba*; voulans donner à entendre que celui qui n'auoit aucune pièce peinte La troisieme entrée du Cheualier sans nom, & sa deuise.

NNn

466 Le vray Theatre d'Honneur

sur son Escu, qui estoit iustement comme vne table d'attente, n'auoit encore rien fait d'assez glorieux pour meriter des Armoiries, qui sont le sceau & le caractere de la vertu guerriere qui nous ennoblit.

La quatries-
me entrée
des deux
Cheualiers
de la Folie,
& leurs deu-
ises.

La quatriesme estoit celle des deux Cheualiers de la Folie; le sieur d'Aunoux estoit leur Mareschal de Camp; quatre Mores portoient leurs deuises.

Celle du Marquis de Portes, estoit vn amandier fleury, qui est le symbole de la Folie, comme le meurier l'est de la Sagesse, avec ces mots, *De mis flores, mi locura.*

Le Vicomte d'Arpajou, auoit en faueur de la Folie vne Lune en son déclin, avec ces mots, *De sus menguantes, mis cresciennes.*

Ces deux Cheualiers de la Folie portoient la marote à la main, couuerte de sonnettes d'argent. Ils estoient habillez en fous de satin Incarnat, à longues langues de satin noir, l'incarnat couuert de broderie d'or, & le noir de broderie d'argent, bordées de sonnettes d'argent en quantité. Ils auoient pour habillemens de teste vn petit capuchon de satin incarnat, couuert de langues de satin noir brodé d'or & d'argent avec quantité de sonnettes; deux grandes & longues oreilles s'esleuoient, au dedans desquelles y auoit des marotes mouuantes, & quantité de sonnettes d'argent: les caparaçons de leurs cheuaux estoient de mesme liurée, & le bas garny d'un nombre infiny de sonnettes, le chanfrain de mesme, avec quantité de plumes incarnates & noires.

La cinquies-
me entrée
des Dieux
marins, &
leurs deu-
ises.

La cinquiesme, fut l'entrée de deux Dieux marins, le sieur de Mance estoit leur Mareschal de Camp: pour Escuyers c'estoient deux Monstres marins à cheual, vestus de satin bleu, couuerts d'escailles d'or & d'argent, portans au bras chacun vn Escu où estoient ces deuises.

Celle du sieur de Saint Auban, souz le nom de *Glaucque*, estoit vn escueil au milieu d'une mer, enuironné de nauires brisez, & ces mots, *Quien me topa, su muerte topa.*

Celle du sieur du Bosc, souz le nom de Melicerte, vne mer qui embrassoit toute la Terre, avec ces mots, *Asi mi gloria.*

Les habillemens de ces Dieux marins estoient de toile d'argent bleüe, iuste au corps, pour mieux représenter la nudité, le tout couuert d'escailles d'or & d'argent; leur bas de foye de

mesme, avec la bottine aussi couuerte d'escailles : leurs coiffures estoient de Couronnes faites en coquilles, & autour vne guirlande de roseaux & de canes ; leurs cheueux espars leur pendoient sur les espauls ; & quant à leurs cheuaux ils auoient vn double caparaçon, celui de dessus estoit de la mesme estoffe de leurs bas de saye ; dans vne mer peinte paroissoient plusieurs testes de Syrenes, de Dauphins & de Tritons, celui de dessus estoit d'azur, couuert d'escailles d'or & d'argent.

La sixiesme entrée fut celle des deux Sauvages, ayans le sieur de la Garde pour Marechal de Camp.

*Sixiesme
entrée des
Sauvages.*

Quatre Nains montez sur des Lyons, tenoient de grandes chaines à leurs mains, auxquelles estoient attachez deux Geants fort blesez, qui portoient les Escus de deux Cheualiers, où estoient ces deuises.

Celle du sieur de Maureillan, souz le nom d'*Agésilas*, estoit vn figuier sauage, avec ces mots, *Mortifero perche saluagio.*

Celle du sieur d'Aulin, souz le nom d'*Isolin*, vn Tygre en fureur, avec ces mots, *Furor arma ministrat.*

Ces Sauvages estoient vestus de satin incarnat, tout couuert de grandes feuilles de chesne de satin vert, bordées de canetille d'or.

La septiesme entrée, fut celle des huit Argonautes : leur Marechal de Camp estoit le sieur de S. Cire, huit Pages sur des cheuaux caparaçonnez de taffetas bleu, portoient des Escus où estoient leurs deuises.

*Septiesme
entrée des
Argonautes,
& leurs
deuises.*

Après eux, les Argonautes : le Marquis de Mirepoix souz le nom de *Iason*, marchoit le premier, couuert de satin bleu en broderie de palmes d'argent, le bas de saye de mesme, & le caparaçon de son cheual de satin bleu couuert de trophées en broderie d'argent.

Les autres le suiuiroient vestus de satin bleu, couuert de clinquant d'argent, le caparaçon de leurs cheuaux de mesme.

La deuise du Marquis de Mirepoix, nommé *Iason*, estoit vn bras, tenant vne espée à la main en action de combattre, avec ces mots, *Quels feux ? quels Dragons ? quels Taureaux.*

Celle du Baron de Pordiac, souz le nom de *Pelée*, estoit vn Ocean & vn Soleil couchant, avec ces mots, *te aspetto.*

468 Le vray Theatre d'Honneur

Celle du sieur du Pins, nommé *Thesée*, vn nauire partant du port avec ses voiles noires, *Feret alba reuertens*.

Celle du Baron de Gajan, *Hercule*, vne massuë, avec cette ame, *Monstrorum terror*.

Celle du sieur de Caussens, *Castor*, son Estoille sur vne mer qui se calmoit, avec ces mots, *Cum primum illucesco*.

Celle du sieur de Banes, *Pollux*, vn Ciel paré d'Estoiles, la sienne paroissant sur toutes, & ces mots, *Entre todas querida*.

Celle du sieur de Marauat, *Tiphis*, vn vaisseau vogant en pleine mer, & l'Ourse qui paroissoit au Ciel pour sa conduite, avec ces mots, *Te duce*.

Celle du sieur de Bobees, *Telamon*, vne toison d'or en champ d'azur, avec ces mots, *Illius ergo*.

Après que tous ces Cheualiers furent entrez & logez selon l'ordre qui leur fut donné par le Mareschal general du Camp; Monsieur de Montmorancy parut sur le bout de la lice pour en faire l'ouuerture, & courut le premier, tous les autres Cheualiers en leur rang coururent apres luy; plusieurs bois ayans esté glorieusement rompus, le Baron de Saignac emporta le prix de la meilleure lance; celui de la plus magnifique despence fut baillé à Monsieur de Montmorancy; le Marquis de Portes Chef de la bande des fous emporta le prix de la plus plaisante inuention.

Ces trois prix furent tous trois donnez par ceux qui les gaignerent à trois des plus belles Damoiselles qui fussent en cette grande Assemblée.

Ces courses s'acheuerent avec le iour, qui fut aussi tost rendu à l'Assemblée par vn nombre infiny de flambeaux que les Cheualiers firent allumer, à l'enuy du Ciel qui s'estoit cette nuit-là paré de ses plus beaux feux.

A la retraite du Camp, les Cheualiers avec leur equipage en sortirent en mesme ordre qu'ils estoient entrez. Le Vicomte du Bosc Mareschal general de Camp, par le commandement de Monsieur de Montmorancy, se mit à leur teste pour les conduire le long des principales ruës de la ville; elles estoient toutes si pleines de peuple qu'à peine se pouuoit-on faire iour pour passer; iamais tant de cris de ioye, iamais tant d'applaudissemens. Toutes les fenestres des maisons qui estoient sur les endroits par où les Squadrilles passaient, estoient si bien fournies de lumie-

res, qu'il sembloit que la nuit eust entrepris de vaincre le iour en clarté; apres que ces equipages se furent montrez aux plus belles ruës, les Cheualiers se retirerent, pour se preparer aux courses de la Bague, qui se deuoient faire le lendemain.

Journée de la course de Bague.

Comme la premiere Journée dont nous venons de parler auoit esté claire & belle, celle-cy fut encore plus agreable. *Journée de la bague.*

Le contentement que le peuple auoit receu par les entrées du iour precedent attira encore au mesme lieu vne innombrable multitude de personnes, pour voir les courses de la bague.

Madame de Montmorancy de qui les mains deuoient couronner le victorieux, se plaça au mesme endroit, d'où le iour auparauint elle auoit veü les courses de la Quintaine; tout ce qu'il y auoit de belles Dames à la ville n'oublia pas de se rendre auprès d'elle.

Le Mareschal de Camp General, fit que toutes choses allerent par le mesme ordre qu'il auoit desia fuiuy; tout se passa avec tant de regle & de plaisir, qu'il n'y eut en toute cette grande affluance de peuple, n'y tumulte, n'y mescontentement.

Les premiers qui se presenterent pour entrer furent les six Cheualiers du Laurier, apres que leur Mareschal de Camp le sieur de Villars eut présenté leur Cartel en Vers & en Prose à Madame de Montmorancy. *Premiere entrée des Cheualiers du Laurier, & leurs devises.*

Douze Pages qui portoient en la main droite vne lance peinte d'or & de vert, auoient au bras gauche des Escus sur lesquels estoient les Armes & les deuises des Cheualiers.

Celle de Monsieur de Montmorancy sous le nom d'*Alcée*, estoit vn laurier droit sous vn Ciel orageux, avec ces mots, *Nec timet arma Deum.*

Celle du sieur de Saignac, *Alcippe*, des Couronnes de laurier sans nombre, & avec ces mots, *Como mis hazo agnas.*

Pour le Vicomte d'Arpaion, *Liridor*, vne victime couronnée de laurier dans vn grand feu allumé sur vn Autel, avec ces mots, *Que mando me triumpho.*

Celle du Baron de Montault, *Stratonice*, le rameau d'or que portoit Enée allant aux Enfers, & ces mots, *Ducet reducetque.*

470 Le vray Theatre d'Honneur

Celle du fleur de Pins, *Andronice*, vn Laurier & vn Soleil au dessus, avec ces mots, *A vn arde para mi.*

Pour le fleur de Mouffoulens, *Androfile*, vn Laurier esclagué qui iettoit de nouvelles branches, avec ces mots, *Virescit vulnere.*

Le Nain de Monsieur de Montmorancy, vestu à l'Espagnolle de toile d'or, sur vn petit cheual caparaçonné de mesme, portoit dans vn petit Escu cette deuise pour Monsieur de Montmorancy; vne marée dont les flots s'esleuoient iusques au Ciel, avec ces mots, *Me leua quando decreSCO.*

Ces Cheualiers du Laurier firent leur entrée sur des cheuaux qui alloient tous à groupades, couuerts de toile d'or, avec des langues qui flottoient sur les caparaçons couuerts de Lauriers en broderie d'or. Par dessus flottoient encore d'autres langues couuertes de roses & de campanelles d'or, la criniere de mesme, & sur le chanfrain des cheuaux quantité de belles plumes & touffes d'aigrettes.

Les Cheualiers estoient vestus de satin vert couuert de Lauriers en broderie d'or, leur habillement de teste en forme de salade de satin vert couuert de broderie; sur le deuant estoit vne ouale, dans le milieu de laquelle chacun auoit mis vne riche enseigne de pierrerie; sur le derriere de la coiffure, y auoit vn nombre infiny de plumes & d'aigrettes.

Seconde entrée des Nymphes des Monts Pyrenées.

La seconde entrée, fut des quatre Nymphes des Pyrenées, desquelles le Comte de Carmain estoit chef: elles estoient vestues d'vne robe de toile d'argent, chamarrée de clinquant d'or, troussée iusques à demy iambe, au dessous vne grande mante de satin incarnat, toute couuerte d'estoiles en broderie d'argent; leur coiffure estoit de triples Couronnes, ayans leurs cheveux espars sur les espauls: les caparaçons de leurs cheuaux estoient de mesme que leurs mantes, le Chanfrain couuert de plumes & d'aigrettes.

Au milieu d'elles paroissoit le fleur de Maurens habillé en Turc, comme estant leur prisonnier.

Quatre Escuyers vestus de satin incarnat chamarré de passements d'or, portoient les Escus des Nymphes où estoient ces deuises.

Celle du Comte de Carmain, sous le nom de *Driope*, deux Couronnes de Palmier, avec ces mots, *Aquel solo las merece, que la virtud fauorece.*

Celle du sieur de Flarambelle, *Clithie*, le mont *Erna*, dont les flames s'esleuoient iusques au Ciel, & embrasoient toute la contrée, avec ces mots, *Maiores lo de mi alma.*

Celle du sieur de la Yllere de Saint-Cassian, *Orythie*, vn mont *Olimpe*, qui portoit sa teste beaucoup plus haut que les nuées, & vn Soleil au dessus, avec ces mots, *Nunc par mi se-*
sconde.

Celle du sieur d'Isandon, *Parthenope*, vn Lyon grauisant sur vne montagne presque inaccessible, avec ces mots, *Pet-*
aspera.

Après venoit vn Escuyer habillé en Ture, qui portoit cette deuise pour le sieur de Maureas, qui auoit pris le nom de *Selim*, vn Escu de sable pur, avec ces mots alentour, *No ay figura por*
mi dolor.

La troisieme entrée fut celle des huit Cheualiers de la Beau- Troisieme.
entrée des
Cheualiers
de la Beauté,
& leurs deu-
ises.
té; le sieur de S. Cire estoit leur Mareschal de Camp: huit Escuyers vestus de satin incarnat à bandes de fleur de lin, bordées de clinquant d'or, portoient leurs lances avec des banderolles de taffetas de mesme couleur, ayans au bras gauche les Escus des Cheualiers où estoient ces deuises.

Celle du Marquis de Mirepoix, souz le nom de *Calliphile*, vne Syrene au naturel, avec ces mots, *Perigliosa bel-*
lezza.

Celle du Baron de Pordiac, *Erostrate*, vn Soleil en son midy,
Più ardente quando più eminente.

Celle du Baron de Mirepoix, *Clarion*, vn aiglon qui regarde vn Soleil, *Arto fuerte.*

Celle du Baron de Gayan, *Orante*, des esclaves dans vn Ciel orageux, *Tosto fulminaro.*

Celle du sieur Gaussens, *Damon*, vne lame d'or dans vne fournaise, *Auge flamma decus.*

Celle du sieur de Banes, *Calidon*, les armes de Cupidon & de Mars attachez ensemble, avec ces mots, *Quis resistet.*

Celle du Sieur de Marauat, *Pirame*, vn ardent qui paroissoit la nuit sur des escueils, avec ces mots, *Lumen fatale se-*
quenti.

Celle du sieur de Robees, *Erotine*, vn diamant enchassé dans vn anneau d'or, *Bellezza & fermezza.*

Les Cheualiers venoient après, vestus de satin incarnat à bandes de satin gris de lin, bordées d'un petit clinquant d'or,

472 Le vray Theatre d'Honneur

& l'espace d'entre les bandes à fleurs en broderie d'or, & le bas de saye de mesme; leurs chapeaux à la Françoisse estoient de satin incarnat à bandes de fleurs de lin, bordées de clinquant d'or, & l'espace d'entre les bandes à fleurs de broderie d'or.

Quatriesme
entrée des
Amazones,
& leurs deu-
uises.

La quatriesme & dernière entrée fut celle des sept Amazones; leur Mareschal de Camp estoit le sieur d'Aunoux.

Sept Escuyers vestus de iuppes de satin incarnat découpé; la piece emportée, doublé de satin blanc, l'habit tout chamarré d'or & d'argent, la coiffure & les plumes de mesme liurée; portans leur bras droit en escharpe; & de l'autre tenans les Escus des Cheualiers où estoient leurs deuises.

Celle du Marquis de Portes, qui auoit pris le nom d'*Oretamire*, vn Soleil rayonnant, avec ces mots, *Vro non vrer.*

Celle du sieur de S. Auban, *Hypolite*, le Globe de la Terre enuironné de l'Esphere du feu, avec ces mots, *Aunque cerca da, no quemada.*

Celle du sieur du Bosc, *Pantasilée*, vn foudre qui frappoit le sommet des plus hautes montagnes, avec ces mots, *Contra los mas leuantados.*

Celle du sieur d'Escoulobre, *Tomiris*, vne Victoire qui auoit les ailles coupées, avec ces mots, *con mi alfange.*

Celle du sieur d'Aulin, *Olimpie*, le Globe de la Terre avec les quatre Vents, & ces mots, *Immota resisto.*

Celle du sieur de Planeses, *Semiramis*, vne nauire qui vo-
guoit en pleine mer, avec ces mots, *Quo me fata vocant.*

Celle du sieur de Maureillan, *Rodogune*, vne nuée pleine d'esclairs, *Terror y lombre.*

Les Amazones auoient leurs cheveux pendans, partie sur les espauls, l'autre estoit enlacée de noeuds & de rubans, enrichis de broderie d'or & d'argent, & cinq touffes d'aigrettes, avec autant d'enseignes de diamants en leurs coiffures; leurs mantes estoient de toille d'argent, semées de fleurs incarnates, & doublées de satin blanc eschancrées vers l'espaule, & à demy bras, les manches de toille d'argent, & leurs escharpes de fil d'or & d'argent, d'où pendoit vn cimenter doré & argenté, & le fourreau de la liurée, le bas incarnat, & la bottine de toille d'argent à fleurs incarnates; leurs chevaux estoient caparaçonnez de satin blanc & incarnat, couuerts de canetille & pourfilure d'or & d'argent, ayant sur le chan-
frain

frain & sur la croupe plusieurs belles plumes & touffes d'aigrettes.

Dés que toutes ces belles & magnifiques entrées furent acheuées, & que la troupe des Amazones eut pris la place qui luy fut donnée par le Marechal de Camp General, Monsieur de Montmorency courut la premiere lance, & puis ceux de sa Squadrille, chacun vne course à leur tour; les autres en firent autant, & tous recommencerent apres en mesme suite, iusques à trois fois chacun.

Le sieur de Pins, qui en la partie des Cheualiers du Laurier auoit paru souz le nom d'*Andronice*, fut celuy à qui l'aduantage de la carriere demeura: Trois dedans qu'il mit l'un apres l'autre, osterent aux Riuaux de sa lance l'esperance de la victoire.

Monsieur de Montmorancy, comme chef de la Squadrille du Laurier, presenta ce Cheualier triomphant à Madame, qui pour prix de son adresse le baïsa selon la coustume, & luy donna vn beau & precieux diamant.

Desia la nuit arriuoit quand le Vicomte du Bosc, Marechal de camp General, se mit à la teste des Squadrilles, & suivant l'ordre du iour precedent les conduisit le long des larges ruës de Thoulouse.

L'admiration du peuple fut telle, qu'elle surmonta l'esperance des Cheualiers, & les demonstrations de ioye qu'il auoit donnée le iour d'aparauant: Toutes les fenestres estoient si brillantes de feux, & leurs lumieres si esclairantes, qu'on eust dit à les voir que le Soleil s'estoit caché dans les maisons de Thoulouse, pour dresser vne ambuscade aux flambeaux de la nuit, & en dissiper l'esclat par surprise.





COMBAT A LA BARRIERE FAIT A NANCY

le 14. de Fevrier de l'année 1627. Avec la description
des belles Machines, sur lesquelles les Combatans
firent leur entrée.

CHAPITRE XXVIII.



N peu auparavant les Guerres de Lorraine, le Duc Charles estant paisible possesseur de ses Estats; sa Cour estant remplie de plusieurs genereux Seigneurs & Gentils-hommes: Le Prince de Pfalzbourg poussé de cette vertu guerriere qui allume les courages aux belles actions, voulut exciter leur ambition par son exemple. Pour cet effet recherchant avec grand soin & curiosité toute sorte de sujets, pour passer vtilement le temps de l'oysiveté, & représenter aux yeux de tout le monde l'image des veritables combats, Il fit publier par la permission de son Altesse de Lorraine ce Cartel anonime le 14. de Fevrier de l'année 1627.

*C'est ce mesme Guerrier, c'est ce foudre de guerre
Qui vous a d'autres-fois frappé de son tonnerre:
C'est luy-mesme qui vient de cent climats diuers
Arracher les piliers qui bornoient l'Vniuers,
Impatient de voir que sa rondeur fermée
Par Hercule, voulut clorre sa renommée.
Il a dedans la lice, où descend la Vertu,
Les Athletes plus forts sur le sable abbatu,
Sans ceux que son nom seul, qui fait trembler le Monde,
Atué de frayeur sur la Terre & sur l'Onde:
Où personne n'y voit le Soleil rayonner,
Que ceux à qui sa grace a voulu pardonner.
Qui pourroit arrester le cours de ses Conquestes,
Pourroit dompter les flots, & brider les tempestes,
Lors que son bras vainqueur fait voir en toutes parts
La picque de Pallas & le trenchant de Mars.*

*Par ses armes, qui sont les outils de sa gloire,
Il se fait reconnoître à la mesme Victoire.
Que si dans cette Cour la genereuse ardeur
A jetté quelquefois les semences d'honneur.
Et d'un feu glorieux les ames échauffées,
Il vient de leur despoüille augmenter ses trophées.
Pour tesmoigner par tout où se respand le iour
Que rien ne le sçauroit surmonter que l'Amour;
Tous ses Lauriers acquis n'estans qu'une victime
Bruslante sur l'Autel des Beutez, qu'il estime,
Et qui font éclatter d'un pouuoir plus qu'humain
Les flammes de son cœur, par les coups de sa main.*

Au bruit de ce Cartel, les semences de gloire germerent dans les ames les plus hardies la resolution de faire espreuue de leur generosité: & voyant le champ ouuert à leur vertu, ils firent partie pour entrer dans les lices de l'honneur, l'impatience preuenant à toute heure le terme de l'assignation.

Tandis ce Prince courageux, pour qui les iournées paresseuses couloient trop lentement, accusoit les heures tardiues: mais en fin le terme prefix à l'execution de son dessein s'offrit à son attente, où il fit voir les furieux esbattemens de Mars, en la mesme place, où tant de fois il a cy-deuant attiré les yeux & les cœurs à l'admiration de son adresse.

Le quatorziesme Fevrier les Alteſſes de Madame la Duchesse Douairiere, & de Madame, accompagnées de Mesdames les Princesses, sur les neuf heures du soir, se rendirent dans la grande Salle de la Cour, s'estans placées sur vn Theatre, qui à leur arriuée sembla se transformer en vn ciel lumineux: car outre que tant de diuines Beutez d'elles-mesmes auoient assez d'esclat pour faire iuger que leurs regards estoient autant de soleils: les brillans de leur riche atour estoient suffisans pour faire croire, en pleine nuit, que le pere du iour estoit au milieu de sa carriere. Tellement que les flambeaux furent iugez superflus, leur foible clarté estant offusquée par les rayons de si grandes lumieres.

Monseigneur le Duc, accompagné de Monseigneur le Duc de Chevreuse, arriué le mesme iour, & suiuis de l'esslite de la Noblesse s'y rendirent peu de temps apres, & sembloient estre autant de miroirs ardans, qui receuoient les rayz de tant de

O O o ij

476 Le vray Theatre d'Honneur

soleils , esleuez dans l'empirée du Theatre susdit.

La foule y fut si grande par l'affluence du peuple , que tout à l'entour on se pouuoit figurer l'impetuosité des flots , qui se vont l'un l'autre entrepoussans sur la mer courroucée : mais au premier son des tambours , le silence & la bonace en firent r'asseoir les agitations , pour contenter l'auidité des yeux , charmez par le doux obiet de tant de rares merueilles.

Messieurs du Chastelet , Mareschal de Lorraine , le Comte de Tumejus , premier Gentil-homme de la Chambre de Monseigneur le Duc , & de Gournay Seneschal de Lorraine , luges deputez , ayans pris place en lieu releué proche de la Barriere , ledit Seigneur Prince , seul Tenant , fit son entrée.

ENTRÉE DE MONSIEUR LE PRINCE de Pfaltzbourg , Tenant au Combat.



*Les sept
Planettes.*

V fond de la salle paroissoit vn Ciel tel que le peuuent voir les iours plus serains de l'Esté : les Estoilles attachées à ses voûtes d'azur , y faisoient briller les feux de leurs diamans , & les sept Planettes s'y remarquoient , qui sembloient chacune dominer également dans le Zodiaque , & neantmoins ne verser que des influences tres-salutaires : Le Ciel s'estant ouuert , & fait paroistre au dedans vne lueur capable d'espointer la veüe la plus penetrante , par la subtilité de ses esclairs , elles en descendirent , & de leurs voix charmeresses , iointes à la melodie de plusieurs instrumens , animerent ces paroles.

*Ce Guerrier à qui la victoire
Cede les Palmes de sa gloire,
Ne domte pas les hommes seulement:
Car les hostes du Firmament
Enuient le sort des humains
Pour mourir de si belles mains.*

*Tadis l'orgueilleuse puissance,
Qui de la terre prit naissance,
Auoit les Dieux sur deux monts combattus,
Luy par l'amas de ses vertus*

*Les tire des estages saints
Pour mourir de si belles mains.*

*Des ames qu'il a dénoilées
Dessus les voûtes estoillées,
Celles qui vont publiant sa valeur,
Logent au Ciel tant de terreur,
Que les Dieux en sortent contraints
Pour mourir de si belles mains.*

*Neptun voyant que l'onde Perse
Se rougit du sang qu'il y verse,
Et que les morts son flux vont retardant,
Abandonne avec son Trident
L'Empire des flots incertains
Pour mourir de si belles mains.*

*Les esprits qui par sa vaillance
Tombent au regne du silence,
Là resonnant aux bords de Phlegeton,
En ont fait déloger Pluton,
Venu des cachots souterains
Pour mourir de si belles mains.*

*Mais sa gloire estant eternelle,
Il veut que leur troupe immortelle,
Vive tousiours compagne de ses pas,
Et sa douceur ne permet pas
Que de ses coups ils soient atteints
Pour mourir de si belles mains.*

*Ainsi les conseruant en vie,
Qu'ils voudroient leur estre rauie,
Ambitieux de l'honneur des mortels;
Ils ont à desdain leurs Autels,
Reputant pour Dieux les humains
Qui meurent de si belles mains.*

Ces Planettes, richement vestuës, estoient suiuiés d'un chariot, tiré par la Renommée, & sur lequel se faisoit un Con-

478 Le vray Theatre d'Honneur

cert de douze luths , de qui les charmes furent si puissans , que les ames amoureuses ont aduoüé n'auoir esté iamais transportées en de si doux rauiffemens. Ceux qui touchoient lesdits instrumens estoient vestus de robbes de satin incarnadin , gris de lin , & blanc , enrichy de clinquant.

Vingt Pages, vestus de sayes de mesme parure , marchoient apres , portans chacun deux flambeaux de cire blanche.

*Chariot de
triomphe
du Prince
Tenant.*

Mars & Hercule suiuiroient , tirans vn Chariot de triomphe ; enuironné de mille trophées , sur lequel estoit esleué mondit Seigneur , couuert d'armes blanches , tenant vn espieu en sa main , & portant sur sa teste vne toque de velours noir , toute semée de pierreries , dont le prix n'est estimable que par ceux de qui le iugement dépend de la seule grandeur.

Sur le deuant du Chariot estoit Cupidon , qui chantoit ces Vers.

*Maintenant ie puis dire
Que d'un coup glorieux
I'ay mis sous mon Empire
Les hommes & les Dieux.*

*Ce Guerrier aux alarmes,
Plus redouté que Mars,
Ne craint point d'autres armes
Que celles de mes dards.*

*Mais que dis-ie , sans crainte
Il reçoit mon brandon,
L'ame n'est pas contrainte
Que force Cupidon.*

*Au bruit de sa vaillance
Tous les Dieux descendus
sans autre violence
A luy se sont rendus.*

*En luy qui fait paroistre
Des merites sans fin,
Ils viennent reconnoistre
Ce qu'ils ont de Diuin.*

*Aussi les sacrifices
Que portoient les mortels
Dans leurs saints edifices
Sont deubs à ses Autels.*

*Et bien qu'il ne me tienne
Sujet de son pouuoir,
Ma puissance est la sienne,
S'il la veut recevoir.*

*Mais luy d'un libre office,
Ayme mieux m'accorder
Les vœux de son service,
Que de me commander.*

*Si faut-il que mes brèches
Soient siennes desormais,
Veû qu'il a plus de flèches
Que ie n'en eus iamais.*

*Mortels, sans entreprendre
Ce que n'osent les Dieux,
Accourez pour vous rendre
Aux douceurs de ses yeux.*

*Il vaut mieux par sa gloire
Se dire surmonté,
Qu'après une victoire
L'estre sans volonté.*

Ayant fait le tour de la Salle, il descendit, & deuanté desdits Pages avec huit Tambours & deux Fiffres, vestus de mesme liurée, fit trois tours de Salle, marchant avec vne telle contenance, que Mars le voudroit imiter, s'il desiroit encoré se faire reconnoistre à la Thrace pour le Dieu des alarmes. Après il passa dans le Camp, & se rendit au delà de la Barriere, où il attendit les Assaillans, pour leur vendre la gloire au poids de son bras inuincible.

Il auoit pour Marechal de Camp Monsieur le Comte de

480 Le vray Theatre d'Honneur

Tornielles , grand Maistre d'Hostel. Ses enseignes & son escharpe estalloient tant de richesses , que la veüe la plus forte en pouuoit à peine soustenir la splendeur.

Le premier des concurrens d'honneur fut le sieur de Macey , à qui les deux freres d'Helcine cedent avec la gloire de ranger les cheuaux à la raison , la dexterité de leurs armes. Et lequel ayant fait sortir de son Academie des Escoliers , pour qui les plus celebres Maneges de l'Europe n'ont plus de leçõ, auoit fait resolution d'esloigner sa Patrie, pour communiquer les secrets de sa science aux Estrangers. Mais n'ayant fait dessein de combattre que du iour meisme , il entra sans autre ostentation que de celle de sa personne , armée à la soldate , & portant sur l'espaulle la picque de guerre. Et apres auoir salüé les Dames d'une douzaine de caprioles, qui l'esleuerent si haut, qu'on estima que c'estoit Mars qui vouloit remonter dans les Cieux: il fit connoistre son dessein souz le nom du Cheualier de la Retraite , par ces Stances.

*Je parois dans le Camp , pour obscurcir la gloire
De ceux qui l'ont cherchée en ne me voyant pas ,
Et qui m'apperceuant auront sujet de croire
Qu'en vain pour la trouuer ils ont fait tant de pas.
Si i'assauts le premier , tant de boüillans courages
Ne pourront tesmoigner les ardeurs de leur sein ,
Si ce n'est que les coups de leurs apprentissages
Trouuent quelque loüange , imitant mon dessein.
Mais estans la pluspart sortis de mon escole ,
Capables d'enseigner les Maistres plus parfaits ,
Auant que ie sois veü deffous un autre Pole ,
Ils me viennent monstrier les profits qu'ils ont faits.
Pour derniere leçon , en faisant ma retraite ,
Si i'ouure à cette fois des armes le secret ,
Après auoir rendu leur science parfaite ,
Pourront-ils desormais me perdre sans regret ?
Les Estrangers sçachans que valent mes exemples ,
En mettront le modelle entre les immortels ,
La Vertu bien souuent trouue ailleurs plus de Temples
Que son propre soleil ne luy dresse d'Autels.
Mais desia les Herauts reconnoissans mes armes ,
Me proclament vainqueur sans auoir combattu ,*

Me

*Me destinans le prix qu'ils m'ont dans les alarmes
 Autant de fois donné que ie l'ay debattu.
 I'en appelle à garand ce braue, qui menace
 La Terre & l'Ocean, tesmoins de son renom,
 Et qui voyans en moy le fleau de son audace
 Voudroit s'estre caché de mesme que son nom.
 A moy cœur genereux, ne va point en arriere,
 Au seul ressouuenir de mes autres assauts,
 Tu sçais qu'il m'est aisé de franchir là barriere,
 Et que cent de tes pas ne sont qu'un de mes sauts.
 Je pourray librement courir la Terre & l'Onde.
 Triomphant de chacun, apres t'auoir dompté,
 Et ne veux employer, pour subiuguer le Monde,
 Que le bruit seulement de t'auoir surmonté.*

Les sieurs de Vroncourt, Marimont, & de Tyllon, ieunes Gentils-hommes, à qui l'ambition de l'honneur faisoit bouillonner le sang, le suiurent, illustrez du nom des Cheualiers de la Gloire. Leur desir estant de faire paroistre l'adresse qu'ils se sont acquis dans les loüables exercices de la Vertu, les fit repartir au Cartel du Tenant, par cette genereuse responce.

*Bruslans d'un feu guerrier, l'aliment de nos ames,
 Nous venons tesmoigner les ardeurs de ses flammes
 A ce braue Inconnu, de qui les actions
 Sont des appas d'honneur à nos ambitions.
 Mais combien que son nom n'ait pas voulu paroistre,
 Ses exploits glorieux le font assez connoistre:
 Car celuy qui s'acquiert un immortel renom,
 En monstrant sa vertu, ne peut cacher son nom.
 Or ayans pour guidon le Phare de la gloire,
 Nous venons contre luy tenter une victoire:
 Que s'il ne tombe pas sous l'effort de nos mains,
 Apres auoir vaincu le reste des humains,
 Tous ses Lauriers acquis de plus grande importance
 Seront nuls, à l'égal de cette resistance.*

*Responce au
 Cartel du
 Tenant par
 les trois Che-
 ualiers de la
 Gloire.*

Leur equipage estoit gentil, & leurs liurées de taffetas rouge & bleu. Ils estoient esleuez sur vn Dauphin, armez de harnois argentez ayans chacun la picque à la main, & la teste couuerte

P P P

482 Le vray Theatre d'Honneur

d'une tocque de velours noir, avec des enseignes qui faisoient vn mesme iour que les esclairs. Dix Pages les deuançoient, portans chacun deux flambeaux : les Tambours & les Fiffres alloient apres ; & deuant leur machine se voyoit Arion, porté par vn autre Dauphin au milieu des vagues de la Mer, lequel touchant mignardement son luth, mesloit ses accords aux accens de sa voix, au recit de ces paroles.

*Arion sur un
Dauphin.*

*Le Dauphin qui se meut tousiours
S'estant offert à mon secours,
Desrobe ma vie au naufrage,
Et me porte dessus les flots,
Qui me tesmoignent moins de rage
Que n'en eurent les Matelots.
Ainsi ces courages ardens,
Qui sentent tousiours au dedans
La gloire qui les aiguillonne,
Se sont esleuez par l'honneur.
Dans les orages de Bellonne
Dessus les aisles du bon-heur.
Et de mesme que le Dauphin
Se meut, & s'agite sans fin,
Soit qu'il veille, soit qu'il repose :
Leur genereuse ambition,
Qui mille Palmes se propose,
Ne peut estre sans action.*

Et comme il est impossible que l'amour ne tienne son empire dans de si belles ames, ils en firent lire la connoissance aux Dames, contenuë dans la verité de ces mots.

*Belles nous voyant au combat,
Amour & Mars sont en diuorce,
Et le sujet de leur debat
S'est fondé dessus nostre force.
L'un disant qu'il enflamme Mars;
L'autre qu'il attise ses dards,
Ils en pouuoient venir aux armes,
S'ils n'eussent conuenu tous deux
De n'allumer que dans vos charmes
Et l'un & l'autre de leurs feux.*

Monsieur le Cheualier de Stainuille, qui a signalé son nom par tant de glorieuses entreprises, & si souuent fait changer de couleur à la Mer par la teinture du sang des Infideles, leur seruoit de Mareschal de Camp.

Le tour fait, ils descendirent pour porter la pointe de leurs armes où le but de leurs intentions les appelloit.

Aussi tost vn bruit s'esleuant du costé de l'entrée de la Salle, captiua les yeux de mesme que les oreilles des spectateurs. C'estoient Messieurs le Baron de Couvonges, & de Chalabre, que Mars a sujet d'auoier pour ses enfans, & lesquels sous les noms de Minos & de Rhadamante, faisoient marcher deuant eux la garnison d'Enfer, qui n'auoit pour vestemens que des feux & des flammes.

C'estoient trente Demons, portans chacun deux flambeaux, de qui la lueur artificieuse par fois alloit formant en l'air des Dragons, volans iusques aux vouës de la Salle. *Inventions effroyables.*

Les trois Dames d'honneur de la Princesse des Enfers suiuoient, ayans le chef couuert de couleuvres siffiantes, qui faisoient apprehender à ceux qui s'en approchoient le dard affilé de leurs langues venimeuses. D'une main elles portoient vne torche ardente, & de l'autre des viperes & des serpens entrelassez, non moins effroyables que les nœuds empoisonnez de leurs tresses. Elles menoient enchainé le chien portier du gouffre, où le Roy des tenebres domine sur les ombres vaines des peuples sans corps.

Minos & Radamante le jaelot en main, & la Couronne d'or émaillée de noir, sur la teste, estoient par elles tirez sur vne machine, où ils auoient à dos vne grotte, qui vomissoit plus de flammes que le Montgibel, & que le pieux fils d'Anchise auroit pris pour le chemin qui conduit à la descente du troisieme Monde. *La grotte de Minos & de Radamante.*

Ce spectacle donna dans l'ame des plus determinez, veû que quelques-vns saisis d'une forte apprehension, à la seule idée des rouges fournaies de l'Acheron, chercherent sur le champ à qui fier le secret de leurs crimes, pour en estre absous, si viuement furent-ils pressezz des aiguillons du repentir.

Neantmoins cette terreur panique s'évanouït en mesme temps qu'ils eurent mis pied à terre, & que leurs armures dorées chasserent l'obscurité des tenebres qui les auoient accompagnéz.

484 Le vray Theatre d'Honneur

Monsieur de Stainville de Sorcy, de qui les plus vaillans ne parlent iamais qu'avec admiration, les conduisant au camp, leur fit office de Marechal, entre le bruit des tambours, & des fifres, vestus des mesmes parures qui seruent là-bas d'ornement aux ministres de Pluton. Ces vers seruirent de truchemens à la grandeur de leurs courages, se reseruant d'en monstrier les effets incontinent apres.

*Au bruit qui se fait icy haut
Sortis du lieu qui nous resserre,
Nous auons eschellé la Terre,
Afin de venir à l'assaut.
Mais ce bruit n'estant en effet
Que celui des fausses alarmes,
C'est la iustice de nos armes
De punir celui qui le fait.
Armez d'un tenebreux pouuoir,
Vangeurs d'une audace si fiere,
Nous venons rair la lumiere
Au sujet qui nous la fait voir.
Nous pourrions par prise de corps,
En chastiant son insolence,
L'emporter au lieu du silence,
Mais Pluton ne veut que les morts.
Donques pour l'offrir à ce Dieu
Qui tient le Sceptre des tenebres,
Il faut que les ombres funebres
L'ostent par nous de ce milieu.
Il dira par nos coups soufferts
Que les foudres & les orages
Qui descendoient des hauts estages
Ne montent plus que des Enfers.*

Et d'autant que Madame la Princesse auoit decoré de sa faueur mondit sieur de Couvonges, il en reconnut la munificence par ces Stances, qu'il offrit à cette belle Aurore souz le nom de Minos.

*Bel. Astre, vos faueurs dont ie suis honoré,
Font luire tant d'esclats en mes armures sombres.*

*Qu'on mettiert descendu du Lambris azuré,
Et non monté des lieux où resident les ombres.
Mon harnois tenebreux se fait clair comme un iour;
Que s'il me doit encor demeurer quelque ombrage,
C'est celuy des Lauriers que dedans cette Cour
Vn inconnu Guerrier appreste à mon courage.
Que diront les esprits ? qu'en ingera Charon,
Lors que ie reuerray ma caverne premiere ?
Ceux que la Parque enuoie aux riués d'Acheron
Croyront estre des Dieux, voyant tant de lumieres.
L'Enfer ne pouuant estre où l'on parle de vous,
Les peuples de là bas auront sujet de dire,
Les heureux n'ayans pas un Olympe plus doux,
Que Iupin communique à Pluton son Empire.
Ainsi cette fureur ouurant la liberté
Aux manes deliurez de leur peine ordonnée,
Minos leur permettra de reuoir la clarté,
Pour venir adorer celle qui l'a donnée.*

Monfieur le Comte de Brionne grand Chambellan, ayant l'ame eschauffée des mefmes ardeurs de gloire que le genereux fils d'Efon, lors qu'il embarqua des Argonautes, n'en auoit emprunté que le nom, en cela feulemeht diffeemblable, que fa propre vertu luy peut acquerir, ce que l'autre n'a relcué que des charmes subsidiaires d'une Medée. Ce braue Heros, en qui fe peuuent rencontrer toutes les qualitez qui forment la perfection, honorant le titre d'autruy par fes belles actions, faisoit marcher en teste vingt Pages, couuerts de taffetas iaune & bleu, chacun d'eux portant deux flambeaux de cire blanche.

L'Isle de Colchos estoit naïuement representée ceinte des eaux de la Mer, flottant comme si elle eust esté portée sur les ondes de mefme que celle de Delos natale aux enfans de Latone. Au milieu se voyoit la toison precieuse attachée avec des chaînes d'or aux branches d'un arbre, de qui le feuillage pouuoit défer le pinçeau, duquel la Nature se sert pour peindre au Printemps les herbes plus voisines des sources de cristal. Vn furieux Dragon, qui souffloit autant de flammes que le tison fatal de Iupiter en fit ressentir à l'orgueil des Géants, se voyoit au pied de l'arbre veillant à la garde d'un si riche butin : en son

Belle Machine de l'Isle de Colchos.

486 Le vray Theatre d'Honneur

te que Mercure par ses chansons n'auroit iamais peu charmer la sentinelle de ses yeux.

*Le Palais de
la Renom-
mée.*

La Renommée paroissoit au faiste d'un rocher, sur lequel estoit fondé son Palais d'Airain, percé de toutes parts, pour faciliter l'accès aux nouvelles qu'elle y reçoit. Là sur le seuil de la porte ouverte, elle embouchoit ses deux trompes d'or, qu'elle ne semble entonner que pour les loüanges de son nom. Et desiruse de luy voir confirmer par des effets la verité de ses aduertissemens, publia les eloges de son merite, qu'elle fit resonner en ces termes, comme fidelle messagere de sa reputation.

*Du Thessalique bord, le Prince renommé,
S'en vient en cette Cour au combat animé,
Pour y faire éclatter au milieu des alarmes
Le foudre de ses armes.*

*Son but est d'affronter ce guerrier inconnu,
Qui n'a pour son vainqueur qu'un petit enfant nud,
Et ne veut qu'un second, meslé dans sa victoire,
En partage la gloire.*

*Par luy seul sur le champ son los sera terny,
Non pas seul: car lason fait un nombre infiny,
Dont la seule puissance est la gendarmerie
De Xerce, & de Darie.*

*Hercule comme luy, tousiours victorieux,
Marchoit sans compagnon aux exploits glorieux,
Et n'en communiquoit le travail à personne,
Non plus que la Couronne.*

*Dans mon Palais d'airain, son renom publiant,
Mes langues chaque iour se vont multipliant:
Mais ce grand Vniuers n'a pas assez d'oreilles
Pour oïr ses merueilles.*

Ce fameux lason, couuert d'armes argentées, voguoit dans un nauiue, esquipé de toutes les pieces necessaires aux combats maritimes. La perle de Cleopatre n'eust esté comparable à la moindre de celles qui entouroit sa tocque, & par l'enrichissement de ses pierreries on auroit iugé que l'Ours mineur, en faueur de cet illustre Nocher, à l'entour de sa teste faisoit éclatter le guidon de ses flammes celestes, tant elles allumoient de clarté. Les humides Deitez folastrans sur la plaine liquide, se

ioüoient à l'entour de son vaisseau, inspirans le soufflé de leurs moites haleines à des flustes, dont le son estoit plus doux que les molles voix des Serenes.

Monfieur d'Anderny en qui la grace va de pair avec la valeur, autant chery pour sa courtoisie, que redouté par ses armes, l'assista comme Mareschal de Camp à son desembarquement. Les Fiffres & les Tambours vestus de mesme que ses Pages, battans vne marche furieuse, auroient glacé les ames de ceux qui se preparoient au combat, s'ils eussent esté moins courageux que des Cefars. Monseigneur le Marquis, Prince dont les pensées & les actions ne respirent que la vertu, choisit les plus belles de son ame pour decorer son entrée. Luy donc qui fait assez voir que la Cour & la Pieté ne sont pas incompatibles, refutant par l'autorité de son exemple les erreurs de l'Antiquité, enuoya pour avant-courieres de sa gloire, la Fidelité, la Constance, & la Perseuerance.

Vingt Pages vestus de satin incarnat & bleu, tenans chacun deux flambeaux de cire blanche, les ayant deuancées: la Fidelité parut la premiere, montée sur vn Chariot traîné par deux chiens, de qui la blancheur feroit honte aux neiges du mont de Rhodope. Sa robe estoit de satin blanc chamarrée de passément d'or, & parsemée de cœurs en broderie: Arriuée qu'elle fut deuant les Dames, sa voix plus douce que celle d'un Cygne mourant, entonna ces mots.

*Chariot de
la Fidelité.*

*Que les yeux de l'Vniuers
Soient ouuerts
Par tout, où se voit le iour,
Pour admirer ce prodige d'amour,
Qui dans mon Temple a merité
Le mesme Autel que la Fidelité.*

*C'est Pyrandre que ie veux
De mes vœux
Pour son merite honorer;
Que les mortels le viennent adorer,
Comme i'en suis la Deité,
Il est le Dieu de la Fidelité.*

La Constance pareillement montée sur vn Chariot, traîné par

*Chariot de la
Constance.*

488 Le vray Theatre d'Honneur

vn dragon volant, auoit pour couuerture vne robe de satin incarnat chamarrée de clinquant d'argent, & enrichie de mille fleurs en broderie d'or. Et par les doux accens de ces paroles, se fit voye dans les cœurs s'en estant renduë l'entrée facile par les oreilles attachées à sa melodie.

*Les cœurs, ennemis des vertus,
Auoient mes Temples abatus,
Je fuyois deuant l'Inconstance,
Quand Pyrandre d'un beau dessein
Pour me loger en assurance
Fit mon azile de son sein.*

*C'est le Temple, c'est le Palais
D'où ie ne m'esloigne iamais
Que pour en dire la merueille,
Et deuancer son appareil,
Ainsi que l'Aurore vermeille
Precede celuy du Soleil.*

*Le Chariot
de la Perse-
uerance.*

La Perseuerance seruant de comble à la perfection de ses deux compagnes, auoit pour habillement vne robbe de satin amaranthe, couuerte de passément d'argent, sur laquelle reluisoient vne infinité d'estoilles en broderie d'or. Le Temps, qui renuerse tous les obstacles qui luy sont opposez, la menoit sur vn Chariot où elle estoit esleuée, pour se rendre trompette des loüanges de Pyrandre, nom duquel ce Prince magnanime auoit fait eslection, pour tesmoigner le brasier que les ardeurs de la generosité attise dans son sein. Ces vers doncques sortans del'organe de cette perdurable Deesse, furent mignardez par la delicatesse de sa voix.

*Par sa fidelité
Pyrandre a meritè
Les Palmes de constance,
Et nereste sinon
Que la perseuerance
Soit la trompette de son nom.*

*Les effets qu'il faut voir
Obligent mon deuoir*

D'an.

*D'annoncer sa venue,
Publiant qu'aujourd'huy
Ma gloire n'est connue
Que par celle qui vient de luy.*

Le Cœur de la Musique les suiuit sur le dos d'un Phœnix, qui battoit de ses ailes un buscher, composé de bois aromatiques, pour allumer le feu conçu des rayons du Soleil, dans *Belle Ma-* lesquels luy-mesme se renouelle par sa propre fin. Phœnix uni-*chine.* que en son espece, de mesme que ce vertueux Pyrandre en celle de ses diuines qualitez. Les Musiciens vestus de robes de satin incarnat & bleu, entre la douce harmonie des luths donnerent l'ame à ces paroles, que lesdits luths sembloient articuler, comme s'ils s'estoient à l'enuy de tant de voix Angeliques conuertis en des bouches & des langues.

*Pyrandre seroit Mars,
Lors que dans les hazards
Ses lauriers vont paroistre;
Si le Myrthe à son tour
Ne le faisoit connoistre
Pour le Dieu de l'amour:
Mais d'un égal pouuoir
Le Myrthe & les Lauriers
En luy font plustost voir
Le Phœnix des Amans & celui des Guerriers.*

*L'un & l'autre des Dieux
De sa gloire enuieux
Voudroient estre luy-mesme;
L'un adore ses pas
Pour sa valeur extrême,
L'autre pour ses appas:
Mais d'un égal pouuoir
Le Myrthe & les Lauriers
En luy font plustost voir
Le Phœnix des Amans & celui des Guerriers,*

*Amour sur ce debat
Appelloit au combat*

QQq

*Le Demon de la guerre ,
 Quand pour leur interest
 Le Maistre du Tonnerre
 Prononça cét Arrest,
 Que d'un égal pouuoir
 Le Myrthe & les Lauriers
 En luy nous feroient voir
 Le Phœnix des Amants & celui des Guerriers.*

*Autre bel-
 le Machine.*

Pyrandre qui ne respire que par les viues ardeurs de la gloire avec sa troupe, non moins ardante que celle qui partit d'Argos, pour se joindre à la genereuse resolution du Prince de Theſſalie, parut en meſme temps ſur vne Salamandre: & comme elle ne reconnoiſt que le feu pour le ſeul element de ſa vie; Elle eſtoit au milieu des flammes, qui rendoient vne vapeur ſi ſuaue, que les parfums de l'Arabie heureuſe, n'en euſſent peu exhale de pareille.

Son harnois eſtoit d'argent haché, & les armes de ceux de ſa Compagnie argentées. C'eſtoient les ſieurs de la Chauffée, le Baron de Magnieres, de Carelle, Moyuron, Breſſon, Verduſant, Riancourt, & Magat le fils. Ils auoient tous la ſalade en teſte, & la picque à la main.

Le petit Dieu qui embraser nos cœurs, pour deſigner l'integrité des affections de Pyrandre, eſtoit monté ſur vn Eygne, tenant vne riche eſcharpe, avec laquelle il conduiſoit la Salamandre, chantant ces vers.

*Ce feu qui fait viure la Salamandre
 Eſt celui dont Pyrandre
 Bruſle touſiours ſans eſtre conſumé:
 Car où les cœurs ſe reduiront en cendre,
 Le ſien eſt allumé.
 De ſon braſier, eſloigné de tout blaſme,
 Le mien meſme s'enflamme,
 Il eſt diuin ainſi que mon brandon,
 Et ne ſçauroit s'eſteindre dans ſon ame
 Qu'avecque Cupidon.
 Au champ d'honneur, conduiſant ſon courage
 Armé de mon ſuffrage,
 Contre celui dont ſeul ie ſuis vainqueur.*

*Je luy promets sur son bras l'aduantage
Que i'ay dessus son cœur.*

Pyrandre ayant fait le tour de la Salle en cét equipage , mit pied à terre , & marchant à la teste des siens avec vn port qui presageoit vn heureux succès à son entreprise , se rendit au Camp , deuant de huit Tambours & deux Fiffres , vestus de mesmes liurées que les Pages , faisant voir cette responce au Cartel.

*Ce Guerrier n'ayant point de nom ,
Le veut emprunter de ma gloire ,
Puis qu'en me cedant la victoire
Il ne peut estre sans renom.
A son bon-heur ie suis venu ,
Carmes Lauriers luy faisant prendre
Le nom du vaincu de Pyrandre ,
Il ne fera plus inconnu.*

Monsieur de Florainville, grand Fauconnier, de qui les merites passent à l'infiny, & qui par la bataille de Prague a consigné sa memoire à l'immortalité, estoit l'un de ses Mareschaux. Monsieur d'Elly, Surintendant de la Maison de mondit Seigneur, que les troubles de France, & les guerres de Hongrie ont signalé par tant d'actions de valeur, l'accompagnoit en mesme office.

C'estoit à l'Astre du iour de faire la ronde dans le Ciel de tant de merueilles, où son Aurore toute celeste vnie si faintement par les loix diuines à son chaste flambeau, l'auoit precedé, pour luy en ouurir les barrieres avec ses mains de roses. Son Altesse donc voulut en ce Combat représenter ce grand œil du Monde, qui de ses rays offusque toutes les lampes du Firmament.

Trente Pages couuerts de toille d'argent, blanc & bleu, marchaient en teste, portans chacun deux flambeaux de cire blanche.

Les Musiciens, vestus de mesme, firent resonner son dessein glorieux sur vn Chariot doré, conduit par six Nymphes, en ces termes.

*Le Chariot
des Musiciens.*

*Ce grand Soleil, par qui seul tout s'anime,
Vient de ses rays honorer cette Cour,*

QQq ij

492 Le vray Theatre d'Honneur

Où les beautez sont telles, qu'on estime
 Qu'en leur esclat il admire son iour.
 Comme auy de voir tant de lumieres,
 Luy qui voit tout, & qui ne se voit pas,
 Mire en leurs yeux ses clartez consumieres,
 Et par les leurs il connoist ses appas.
 Mais cependant que son bel œil s'engage
 En leur objet, de mesme que son cœur:
 Le bruit semé d'un superbe courage,
 Peut l'obliger d'en estre le vainqueur.
 Non toutes-fois qu'il cherche de la gloire
 En un sujet peu digne de ses coups,
 Aussi les Dieux n'appellent pas victoire
 Le chastiment qui vient de leur courroux.
 Que si l'orgueil d'un homme plein d'audace
 Desplaist aux yeux où le sien se peut voir,
 Il sentira, renuersé sur la place,
 Comme Python, les traits de son pouuoir.
 De son Laurier l'ombre seule s'apreste
 Pour terminer son orgueil & ses ans:
 Le Cedre ainsi d'une vertu secrette
 Par son odeur estouffe les serpens.
 Cét Insolent n'a que trop offensées
 Tant de Beutez par sa temerité:
 Aussi ce Dieu qui connoist les pensées,
 Dans leur silence en lit la verité.
 Pour le punir Vulcain se vient resoudre
 A luy tremper un harnois sans pareil,
 Et ne veut pas ayant forgé le foudre
 En faire moins en faueur du Soleil.

Encore qu'une si douce harmonie eust peu trouver le silence dans la bouche des vents mutinez, elle fut neantmoins souventefois interrompue par les acclamations de ses peuples, que les mouuemens & le transport faisoient partir de leurs cœurs, preparez à sortir de leurs places, pour s'aller sacrifier au pied des Autels de leur Souuerain.

La grotte de
 Vulcain.

Vulcain avec ses Cyclopes nuds se voyoit apres dans une grotte, au fonds de laquelle estoit une fournaise embrazée, où ces noirs artisans forgeoient les armes du Soleil, de la mesme

rempe qui rendit celles du preux Achille à l'espreuue de tous les artifices de la mort sur la priere de Thetys. On eust crû que les foudres & les tonnerres s'y estoient retirez, si grand estoit le bruit du fer, des enclumes, & des marteaux; outre que l'haleine des soufflets sembloit estre poussée des poulmons de Borée.

Ce tintamarre cessant, fit voir aux yeux de l'estonnement, vn ^{vne tres-belle Machi-} jardin, (mais pluosto vn paradis d'amoureuses delices) dont les ^{ne d'un Jar-} fruits qui pendoient aux branches verdoyantes de ses arbrisseaux, n'estoient pas moins riches que ceux des Hesperides. Il y auoit deux fontaines, l'une desquelles tiroit sa source d'argent du pied de la porte, & pouffoit en haut par plusieurs endroits des jets qui arrousoient les plus esloignez. L'autre estoit au milieu, faisant saillir de ses veines plusieurs filets, entre lesquels viuoit vne quantité de petits feux allumez. Les eaux estoient composées de senteurs, dont le musque embaumoit toute la Salle: iamais les vergers où la Reine de Cyprése delicioit entre les agreables esbats de l'amour, n'eurent plus d'amœnité. C'est pourquoy elle s'y estoit renduë avec Pallas & Iunon: bien que depuis le Iugement de Pâris elles ne se fussent approchées qu'en continuant leurs auersions. Mais le respect de ce grand Soleil (qu'elles ne pouuoient esloigner qu'en esprouuant ce que la condition des mortels souffre de plus grief) ayant reconcilié leur diuorce, elles iurerent dés lors pour iamais l'oubly de leurs querelles: sujet qui fit animier ces vers par la voix infantine du fils de Venus tenant ses armes doucement offensives sur la porte dudit Iardin.

*Le Ciel ayant moins de beauté
Que cette Cour n'en fait paroistre,
L'Astre qui verse la clarté
S'en vient pour leur faire connoistre,
Que le Monde n'a rien de beau
Qui ne vienne de son flambeau.
Les cercles des champs estoilleZ
Ont pris le deuil de son absence,
S'estant de tenebres voilez,
Et ne voyant plus sa presence,
Les Dieux ont douté si leur sort
Les peut affranchir de la mort.*

QQq iij

494 Le vray Theatre d'Honneur

Aussi ces trois Diminitez

Que Paris rendit toutes nuës

Pour voir leurs charmes contestez

Auecques luy s'en sont venuës ;

Ne pouuant viure dans les Cieux

Loin de ce bel œil radieux.

Toujours en l'obiet de ses rays

Leur ame demeurant rauie,

Elles meurent de ses attraits,

Et si l'on peut perdre la vie,

En mourant de si doux appas

Elles en aiment le trespas.

Belles esprises de ses feux

Imitant ce diuin exemple,

Offrez-luy l'ardeur de vos vœux,

En mesme temps dedans son Temple,

Receuant par les yeux son iour

Et par les ames son amour.

*Le Chariot
du Soleil.*

Les oreilles pendoient encore aux charmes de la voix de Cupidon, lors que ce bel Astre Pere de la clarté se fit voir, non tel qu'il se leue ou qu'il se couche, mais avec la mesme torche qu'il eschauffe le midy. Son Chariot estoit du tout pareil à celui que le precepteur de l'amour dépeint en ses Metamorphoses ; ses gestes & ses mouuemens trouuerent autant de Clyties qu'il y auoit de personnes presentes. Les effets toutesfois en estoient differens : car celles-cy n'auoient que la ioye pour guide de leurs yeux, & l'autre que des passions d'inquietude & de soucy pour la conduite de ses regards.

Messieurs d'Iche, Darconat, le Baron de Cressia, de Forainville, le Baron de Maupas, de Beaujeu, le Baron de Vannes, de Bornay, le Baron de Bulgneville, de Beaulieu, Florainville de Faim, & Talange, tous couuerts d'armes argentées, ayans la salade en teste, & la picque à la main, faisoient sa troupe, rangez de part & d'autre dans ledit Chariot. C'estoient autant d'Astres auxquels il auoit daigné départir les faueurs de ses rayons.

Son Altesse de Lorraine releuée par dessus cette troupe paroissoit au plus haut du Chariot avec vn port majestueux, & vne contenance hardie. Le tour de la Salle estant acheué les

Deesses Iunon , Pallas , & Venus luy apporterent son harnois qui venoit d'estre forgé , & le luy endosserent sur vn habit tout esclatant d'or & de pierreries ; elles luy mirent aussi vn armet sur la teste qui changea la douceur de son visage en vne mine plus guerriere ; estant armé de si belles mains il fit son entrée dans le Camp suiuy des Cheualiers de sa troupe , & deuancé de douze Tambours & de quatre Fiffres vestus tout de mesme que ses Pages.

Deux Mareschaux de Camp marchoient deuant luy , l'un desquels estoit le Marquis de Removille , & l'autre Monsieur de Couvonge Bailly de Bar.

Comme ils furent arriuez à la Barriere , & que le combat fut commencé, son Altesse, Monseigneur le Marquis de Moüy, & le Prince de Pfalzbouurg, & tous ces autres braues guerriers firent des merueilles ; Ils se donnerent plusieurs grands coups & se firent tous admirer par les Princesses , & par les autres Dames qui les regardoient combattre. Mais entre tous son Altesse & les deux autres Princes que nous auons nommez rendirent vaines les esperances de tant de braues Athletes ; aussi furent-ils proclamez victorieux par le iugement & suffrage tres - equitable des trois Iuges du combat : son Altesse de Lorraine emporta le prix du combat de l'espée.

Et l'on adiugea celuy de la picque à Monsieur le Marquis de Moüy , qui luy fut deliuré par les mains de l'Altesse de Madame.

Toutes les belles Machines qui decorerent les entrées de ces genereux combatans , furent representées & grauées sur des planches de cuiure par l'excellent Calcographe Jaques Callot, qui auoit beaucoup trauaillé à leur inuention : il les dedia avec les Discours & les Poësies que le sieur Humbert auoit fait à Madame la Duchesse de Chevreuse qui assista à toutes ces magnificences.





TOURNOI FAIT A ROME L'AN

mil cinq cens soixante-cinq par le Comte Anibal Altaemps

General des Armées du Pape Pie IV. avec le nom

de tous ceux qui y combattirent à la lance, & à l'espée.

CHAPITRE XXIX.



A Noblesse d'Italie s'est exercée de tout temps aux jeux & combats Militaires; & il faut confesser qu'il se trouue parmy eux d'aussi genereux Caualliers qu'en aucune autre Nation; mais principalement ils ont tousiours excellé en inuentions galantes & pompeuses pour dresser des Tournois magnifiques.

Celuy dont ie parle à present se fit au temps du Pape Pie IV. pour la celebration des nopces du Comte Anibal Altaemps, Seigneur plein de vertu & de merite, avec la Signora Ortensia Borromea, qui fut vne des plus belles & des plus accomplies Dames de son temps.

Le Comte de Santafiore & le sieur Gabriel Serbellon Lieutenant General dudit Seigneur Comte Anibal furent esleus Mareschaux de Camp; ils nommerent des Gentils-hommes pour leurs Aydes, qui firent ranger tout le monde sur des Amphitheatres, & notamment les Dames, afin que chacun peust voir les ioustes & les combats fort aisément. Ils disposerent aussi des gardes alentour des Barrieres du Camp, & des Suisses aux entrées & aux auenuës pour empescher le desordre & la confusion. Lesdits Seigneurs Mareschaux de camp firent aussi faire trois lignes droites depuis vn des coins du Camp iusques à l'autre, semées de terre noire, afin que les Cheualiers qui deuoient iouster les vns contre les autres, & qui partoient depuis vn des coins du Camp pour se rencontrer au milieu, allassent tousiours droit en suiuant ces lignes; il y eut douze Esquadrilles de Cheualiers, trois sur chaque coin ou angle du Camp, tellement que lors que les Cheualiers d'un coin auoient couru & iousté contre vn autre; ceux des autres deux coins couroient aussi, & de

de la sorte les joustes se faisoient en façon d'une croix en fautoir, à champ ouuert, c'est à dire sans lices, courans tout du long des trois lignes droites semées de terre ou sablon noir.

Tous les Cheualiers firent leur entrée dans le Camp avec le plus de magnificence qui leur fut possible; ils estoient tous superbement armez & ornez de broderie, de pierres precieuses, & de très-belles plumes & cimiers, & leurs cheuaux estoient aussi caparaçonnez très-richement. Ils auoient plusieurs deuises assez galantes, & des emblemes figurez sur leurs bannieres, & sur leurs Escus avec plusieurs Machines qui rendirent ce Tournoy superbe & admirable. Les courses & les joustes y furent parfaitement belles, & tous les combats y passerent sans desordre & sans querelle: & en fin vn très-excellent feu de ioye, & vn splendide festin que le Seigneur Comte Anibal fit à tous les Cheualiers, & à plus de cent cinquante Dames, accompagné d'un Bal, d'un très-beau Baler, & d'une admirable musique, finirent cette belle feste; de laquelle voicy les Articles, & en suitte le nom de tous les Cheualiers.

LI CAPITOLI DELLA GIOSTA FATTI dal Signor Contè Francesco Landriano.

CH E le squadre de Cavalieri dopo l'entrare il Signor Conte Anibale precedano secondo la sorte alla qual tiraranno prima, & se alcuna tardasse in suo luogo succeda quella che la siegue, & essa sia ultima, e se fossero più d'una si gouernarano secondo la sorte prima; e l'ordine di Sign. Maestri di Campo.

*Les squa-
drilles tire-
rent au sort
pour entrer
au Camp.*

Che ogni squadra possa menar seco due Padrini con stafieri, & liuree.

Che ogni squadra possa menar seco dui Padrini con staffieri, e liuree.

Che ogni squadra meni seco vn armaruolo, accioche venendo alcun Cavaliero disarmato per incontro possa ritornare ad armarsi, & à combattere.

Che nell'entrata vadino con la celata in testa.

Che nell'entrata si possa portar lancia con ferre amolato, a sua elezione, & si faccia prima la riuerenza à chi si dene.

*Les lances
estoient à fer
esmolu.*

Che alla spada non si porti ne legame, ne catena per attaccarla al braccio.

RRr

498 Le vray Theatre d'Honneur

Che alla testiera del cauallo non si possi portar cosa, che habbia punta, o possa ferire, e non si possa armare, se non la testa desso.

Et deuoient estre égales. *Che nel correre non debbino usare, se non le lance appareschiate, che faranno eguali, e siano riconosciute, e date loro in mano da Padrini.*

Les espèces deuoient estre sans pointe, & auoir le tailant rabatu. *Che le spade sieno di peso conueniente senza punta, e filo e sieno date loro in mano da Padrini.*

Che si metta mano alla spada senza aiuto di padrini, o d'altri.

Che rompendosi la spada ad alcun Cavaliero gli sia dato tempo, che ne possa torre un'altra.

Che habbino à correr sol due volte con lancia ferendo, o non ferendo.

Les coups de lance à la teste sont les meilleurs. *Che il colpo da mezzo il petto sino al mento, si conti per uno, & nella testa rompendo per due, & non rompendo per uno.*

Che il colpo da mezzo il petto in giù, non guadagni premio.

Ceux qui se laissoient offer la lance ou l'espée n'auoient aucun prix. *Che à chi si lascerà cascare la lancia, o la spada di mano, non si dara premio.*

L'on ne pouoit donner que quatre coups d'espée, & la pointe estoit défendue sur peine d'estre mis hors du Camp. *Chi ferisce il cauuallo non guadagni premio, e qui la mazza per urto, o loguasta lo paghi.*

Che non si possa menar più che quattro colpi di spada.

Chi ferirà di punta non tanto non guadagni, ma vadi fuori del Teatro.

Chi uscira della sella per incontro, o mancamento suo, non guadagni premio.

Che alla folla solo si possa mutar cauallo.

Che nella folla non si debba far quadriglia sopra un solo, ma combattino, con lege d'amicitia, laqual folla si debba finire al primo tiro d'artegliaria d'ell'ultima salua, e finita debbi seguire ciascuna squadra quella del Signor Conte Anibale, e quella insegna che comparirà degna di sì valorosi Canaleri col medesimo ordine, che all'entrata.

Et pource que les Cheualiers qui signalerent leur vertu, avec plus de gloire & d'applaudissement, deuoient estre recompensez de plusieurs prix d'honneur, il fut adiousté aux susdits Articles.

*Che à chi romperà meglio la prima lancia, laqual sarà destina-
ta alla Dama, si darà una croce di smiraldi, diamanti, rubini, e
perle.*

*Le prix de la
lance qu'on
court pour
les Dames.*

*A chi romperà meglio tutte trè le lanciae si darà un pendente
con diamante, rubino, e perle.*

*Celuy des
trois meil-
leurs jou-
stes.*

*A chi combatterà meglio con la spada ne primi quattro colpi, si
darà un altro pendente con rubino, diamante, e perle.*

Celuy qui se

*A quella squadra che con lancia, e spada si portarà meglio si
darà un frontale di rubini, e perle, frontale, signifie vne guir-
lande ou diadème, nos Anciens l'appelloient le chapellet de
proïesse.*

*donne au vi-
ctorieux du
combat à
l'espée.*

*A chi comparirà piu legiardo si darà una medaglia con un
Marte d'oro: L'on appelloit anciennement le Cheualier qui pa-
roissoit le plus galand, le plus gorgias, cela signifioit aussi le plus
gentil & le plus deliberé.*

*Le prix du
combat en
foule.*

*Le prix don-
né au plus
galand.*

*Che alli Sig. Giudici non sia preciso il termine del giudicare,
qual si voglia querela.*

*Che ad arbitrio de Sig. Giudici stia il giudicare e terminare
ogni occorrenza & i Padrini non debbino replicare quando sarà
toto imposto silentio.*

LES NOMS DE TOVS LES CHEVALIERS & Gentils-hommes qui ont combatu en ce Tournoy.

*De l'Esquadrille du Seigneur De l'Esquadrille de Dom Jean
Comte Anibal. d' Aualos.*

Es sieurs Comte Nico-
las Gambara.
Ascagne Cafarello.
Pierre Paul Mignanello.
Pierre Antoine du Verme.
Curtio Gonzaga.
Pompée de Castello.
Frederic Porro.
Marin de Brescia.

Les sieurs François Bafurta.
Maurice della Quadra.
François Lodi,
Orace Buon Giuañni.
Ferrant Ciscara.
Estienne Mutino.

*De l'Esquadrille des sieurs
Donato Carcano, & Jean
Baptiste Cerbellon.*

Les S^r Jean Baptiste Carcano.
RRr ij

500 Le vray Theatre d'Honneur

Iean Iacques Mandello.
 Marc Antoine de Medicis.
 Tullio da Monticiello.
 Cencio Bizocchi.

*De l'Esquadrille du sieur Me-
 uico de Massimi.*

Le Comte François Retorzi.
 Iean Matthieu Pallauicino.
 Mario Cafarello.
 Quintio del Caualiere.
 Le Comte Pierre Corbara.
 Iean Baptiste Pignatelli.

*De l'Esquadrille du sieur Ot-
 tauio Buffalini.*

Les sieurs Hector Amici.
 Iean Baptista Pusterla.
 Mome du Chastel.
 Iules Stanga.
 Guerin du Chastel.
 Ioseph de Mantouë.

*De l'Esquadrille du sieur Pém-
 pée Colonne.*

Les sieurs Prospere Colonne.
 Marc Antoine d'Azzia.
 Alphonse Gonzague.
 Tite de la Madelene.
 Rutilio Mantaco.
 Scipion Mazzatofo.

*De l'Esquadrille du sieur
 Iean Orfino.*

Les Sieurs Capitaine Ranucio.
 Corbara.
 Le Cheualier Teste de fer.
 Le Comte Cesar de la porte.
 Le Capitaine Bernard Vicen-
 tin.

Le Capitaine Galeot d'Assisi.
 Le Capitaine Girolame de Tra-
 ni.

*De l'Esquadrille du sieur Pa-
 lauicin de Rangon.*

Les sieurs Iacques Maineri.
 François Priorato.
 Agostin Benzon.
 Iean Baptiste Corgna.
 Cecchino del Nero.
 Ierosme Emmi.

*De l'Esquadrille du sieur
 Pierre Maluezzi.*

Les sieurs Capitaine Valere Le-
 gnano.
 Le Cheualier Thomas Cospi.
 Virgile Guidotti.
 Le Cheualier Euangeliste Vi-
 tale.

Iean Baptiste d'Amatris.
 Sforze Tortorelle.

*De l'Esquadrille du sieur Iean
 George Cesarino.*

Les sieurs Mario Capozucchi.
 Mario Mellini.
 Ierome Gabrieli.
 Enée Gabrieli.
 Garpar Garzon da Iesi.
 Oratio Muti.

*De l'Esquadrille du sieur Ber-
 nardin Sauello.*

Les sieurs Capitaines Vincent
 Magnano.
 Le Cheualier Laurens Maluez-
 zi.
 Le Capitaine Iules Landi.

& de Cheualerie.

501

Le Capitaine Iean Baptiste Polombara. Le Capitaine Louis da Fabrianò. Iean Buon-Nazon.	<i>Del' Esquadrille de sieurs Murtio & Ciriaco Mattei.</i> Les sieurs Alfonse Soderini. Flaminio Palelli. Antoine Ramazotto. Paluzzo Mattei.
---	---

Après que tous ces Cheualiers eurent combatu à la jousté & à l'espée en combat singulier, le iour estant finy l'on vit paroistre vn nombre infiny de lumieres aux fenestres, à la clarté desquelles toutes ces Esquadrilles diuisées en deux parties, firent vn combat en foule à l'espée qui fut merueilleusement beau, les estincelles que leurs coups faisoient sortir de leurs armes avec le cliquetis & le son des timbales, tambours & trompettes donnans vn admirable diuertissement aux spectateurs. Vn coup de canon, qui estoit le signal, fit retirer toutes ces Squadrilles, qui s'estans rangées alentour du camp, l'on vit entrer le Chariot de Venus & de Cupidon, fait d'une admirable structure, environné de trophées enflamez, & tiré par quatre tres-beaux cheuaux blancs, couuerts de toile d'or, semblans ietter du feu par les narines: ce petit Dieu auquel les plus vaillans Guerriers sont contrains de faire hommage décocha vne infinité de flèches contre tous ces Cheualiers, qui charmez par ses blessures, furent contrains de suiure le Chariot de son Triomphe; & ainsi toutes ces belles troupes se retirerent hors du camp; les magnificences de cette journée finissans par plusieurs coups de canon qui furent tirez, & par vn feu de ioye qui parut sur vne girandole de Belueder, plusieurs rayons & estincelles de feu ayans porté leur clarté iusques sur le lieu où estoient rangées les Dames auxquelles Cupidon icetta aussi plusieurs flèches pour les rendre amoureuses de la vertu de ces genereux Cheualiers.

Les prix furent en suite distribuez après le festin dont nous auons parlé, les Trompettes sonnans des fanfares, & la Musique les plus agreables concerts qu'elle peut produire.

Adiudication des prix.

Les Iuges du Camp après le compliment ordinaire en telles occasions, par lequel ils donnent des louanges à tous les Cheualiers, iugerent que la Croix composée de quatre esmeraudes, de quatre rubis, de deux diamans, & de trois perles, deuoit estre donnée au Capitaine Iean Baptiste Polombara pour auoir

R R r iij

502 Le vray Theatre d'Honneur

le mieux jousté à la premiere lance qui serompit pour les Dames.

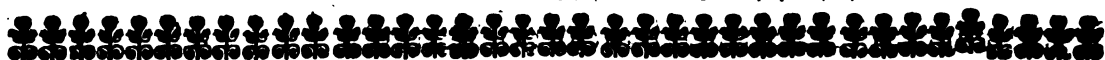
Et semblablement vn pendant enrichy d'un diamant, d'un rubis, & de six perles, fut aussi donné au mesme Capitaine Iean Baptiste pour le second prix, ayant esté iugé auoir mieux rompu ses trois lances qu'aucun autre.

Vn autre pendant composé d'un diamant, d'un rubis, & de cinq perles, fut deliuré au Capitaine Bernardin de Vicence pour le prix qu'il fut iugé meriter, d'auoir mieux combatu que nul autre à l'espée, & notamment pour auoir fait tomber les armes de la main de son aduersaire, & de luy auoir arraché son casque: encore que les sieurs Capitaine Louis da Fabriano, Iean Baptiste Carcano, Agostino Benzoni, Pompée Colonne, Marc Antoine d'Azzia & Menico de Massimi, combattissent si bien, qu'ils furent tous proches d'emporter le prix.

Vn cercle frontal ou chapelet d'or enrichy de sept rubis, & de seize perles, fut donné au sieur Pompée Colonne, pour s'estre porté plus vaillamment au combat en foule avec son Esquadrille.

Vne Medaille d'or, sur laquelle estoit representé le Dieu Mars ayant la teste & les bras de Calcedoine, liée avec des chaines d'or, & de plusieurs grenats, fut donnée au Seigneur Comte Anibal, pour auoir paru avec son Esquadrille, avec plus de pompe, plus de galanterie, & vn plus grand nombre de Cheualiers, ornez d'armes & d'habits plus conformes à ceux qu'on porte à la guerre.





COURSES ET IOUSTES CONTRE LA

Quintaine, ou le Sarrafin, faites à Rome dans le Camp de la place Navonne le 25. de Fevrier l'an 1634. avec le nom de tous les Cheualiers qui y coururent, & les deuises qu'ils portèrent sur leurs Escus, & autres magnificences.

CHAPITRE XXX.



ONSEIGNEVR le Cardinal Antoine Barberin l'un des neueux du feu Pape Urbain VIII. fit celebrer vne feste & Tournoy à Rome le vingt-cinquesme de Fevrier l'an mil six cens trente-quatre, dont les Machines, les habits, les liurées, les cartels, les deuises & les autres inuentions furent tres-belles, & tres-Augustes.

Le Marquis Corneille Bentiuolle fut le principal Soustenant. Le Marquis Malatesta fut Mareschal de Camp general, & ses Aydes, le Comte de la Masse, & le Comte Gabrielli. Le Marquis de Cesi, le sieur Bernardin Nari, & le sieur Iules Bufalini eurent le soin de pouruoir à toutes les choses necessaires.

Les Iuges du Tournoy & des Courses furent le Conestable Colonne, le Prince de Carbogniano, & le Marquis Iustinian, tous trois fort experimentez en cette noble matiere.

Cette belle Feste ayant esté entreprise souz les fauorables auspices de ce genereux Cardinal, pour tesmoigner la ioye qu'il auoit de la venuë du Prince Alexandre Charles de Pologne qui estoit arriué à Rome. Le dessein faillit à estre rompu, pource que ce Prince impatient de voir les belles villes d'Italie, estoit party de Rome à l'impreuë, pour s'en aller à Florence: mais nonobstant cela, ce braue Cardinal estant poussé du glorieux desir, de rallumer dans les cœurs de la ieu nesse Romaine, l'ancienne vertu de leurs predecesseurs, & notamment l'affection qu'ils auoient tousiours eüe aux exercices des plus vaillans Cheualiers, demeura ferme en sa premie-

504 Le vray Theatre d'Honneur

re resolution, & voulut à quel prix que ce fust, que son entreprise fust exécutée comme il l'auoit concertée.

Pour cet effet le Marquis Bentiuolle Chef des Tenans souz le nom de *Tiamo de Menfis*, fit publier par vn Heraut, reuestu d'une cote d'armes, couuerte de broderie d'or, d'argent & de soye; au milieu de la salle du Bal qui se tint chez le Seigneur Horatio Magalotti, le Cartel suiuant, de l'inuention du Cheualier Testi.

TIAMO DE MENFIS, AUX PLUS genereux Cheualiers.

 Eluy qui ayme & qui cache son amour, ô Cheualiers, ad-
uoie la neceffite ou il est reduit de couurir par son silence
ses propres deffauts, & ceux d'autrui. Vn feu couuert n'est pas
un feu, mais une fumée; car estant suffoque dans une espede
obscurité, il s'évanouit bien tost en de troubles exhalaisons: mais
une flamme libre & decouuerte s'éclaircit & se purifie elle-mesme
par sa splendeur, & s'esleuant en haut expose ses beautez au iu-
gement du Ciel: Et à vray dire, pourquoy faut-il agir secrette-
ment, si l'on agit dignement; il n'y a que les yeux qui ne peuvent
pas supporter la lumiere du iour, qui se plaisent aux sombres te-
nebres de la nuit: Les Dieux qui habitent le Ciel demandent des
adorations publiques, des Temples frequentez, & des Sacrifices
nombreux: on n'adore ceux des Enfers que dans la solitude, &
on ne leur sacrifie que pendant la nuit. Que celuy qui sçait que
l'obiet qu'il ayme n'est pas acheué parfaitement, taise son amour;
que celuy qui connoist que son merite n'est pas proportionné avec ce
qu'il ayme, ou qui dans une iuste defiance de soy-mesme, fuit par
sa foiblesse les obstacles & les difficultez; que celuy-là, dis-ie, sup-
prime ses pensées, & estouffe ses ardeurs. Depuis long-temps les
beautez plus qu'humaines de Rosinde sont adorées sur l'autel
de mon cœur; dès lors ie solemnisay comme un iour de feste à ma
passion, le iour natal de ma flamme; ie decouris à tout le monde
dans la gloire de ses beaux yeux, la pompe de mes blessures; ie
rendis toutes les ames enuieuses de la felicité de mon cœur: ie re-
cherchay & me procuray moy-mesme des riuaux, pour accroistre
les trophées de sa beauté, & le nombre des victoires de mon espée
& de ma foy. Estant donc fondé sur cette asseurance, ie viens dans
ce

ce grand Theatre de l'Vniuers pour soustenir par trois coups de lance contre le Sarrazin.

Que le secret en amour est vn abus superstitieux, qui suppose, ou le peu de merite d'une Dame, ou le peu d'esprit du Cheualier qui est son Amant.

Le Camp sera la Place Nauonne le vingt-cinquiesme iour de Fevrier ; au reste ne craignez pas vn combat cruel , ce qui n'en doit estre qu'un de diuertissement : car ie n'ay pas dessein de mesler rien de funeste à la paix du Tibre en respendant vostre sang ; il me suffit de vous esveiller de la profonde oysiuete où vous estes, par ces preludes de Mars, & de porter dans vos cœurs ces enseignemens d'amour ; acceptez-les donc cependant que mon approche est sans peril ; car si vostre obstination irrite ma main, vous aurez à souffrir une guerre accompagnée de soucy & de peine, & si vous refusez les aduertissemens que ie vous donne, ie ne vous refuseray pas le chastiment qui vous sera deu, ma ioye sera extrême en cette occasion, & ie seray rauy que le Capitole serue aux victoires de Memphis, que mes trophées s'esleuent sur les ruines de tant d'autres, & que les Palmes d'Egypte croissent sur les cyprés d'Italie.

T I A M O de Memphis.

Ce Cartel ayant esté leu, la Renommée se tournant du costé des Dames, les pria d'estre fauorables au Tenant, & tascha de les y obliger par les douceurs de sa voix, en chantant vn air excellent en vers Italiens, composez par le sieur Guitti Ferrarois, qui fut l'inuenteur de toutes les Machines, dont le sens estoit que si elles auoient iamais desiré que la Renommée les honorast & publiast leurs merueilles à tous les hommes, elle les supplioit de fauoriser son Champion par les plus doux & les plus charmans de leurs regards; Marc Antoine Pascalín celebre Musicien de Monseigneur le Cardinal Antoine fut celuy qui representoit la Renommée qui estoit sur vn chariot d'une admirable structure, tiré par vn Aigle qui le conduisoit par tous les endroits de la salle. Après cela son Eminence le Cardinal Antoine ne se contentant pas d'auoir réveillé les esprits des Seigneurs & Cheualiers Romains, voulut encore faire paroistre sa magnificence, en mettant sur pied vne Esquadrille de quatre Gentils-hommes ses plus familiers, re-

presentans quatre Rois ou Princes qui furent autresfois prisonniers à Rome, ils firent vne belle responce au Cartel du Marquis Bentiuolle, de l'inuention du Cheualier Testi, souz des noms empruntez; & la firent publier dans vne belle Assemblée de Dames, qui se tint au logis du Seigneur Falconieri, où se dança aussi vn fort ioly Balet de deux Nymphes qui conduisoient avec elles six Bergers & vn Heraut d'armes. Les Nymphes estoient vestuës de toille d'or, semée & presque couverte de grosses perles; elles auoient la teste ornée d'une guirlande de fleurs, & chacune vn jaelot à la main; Les Bergers estoient aussi tres-richement vestus à proportion des Nymphes, avec lesquelles ils danserent tres-agreablement; & puis les Nymphes chanterent toutesseules de beaux vers Italiens. Et le Heraut d'armes publia à haute voix la responce au Cartel; dont on donna des copies aux Dames signées du nom des quatre Rois jadis prisonniers, & de quatre illustres Romains.

*Premiere
entrée du
Tenant, &
sa deuse.*

Et lors qu'il fut question de paroistre sur les rangs; le premier qui s'y presenta avec son magnifique equipage, fut le Marquis Bentiuolle, souz le nom de Tiamo de Memphis (comme nous auons desia dit.) Il estoit superbement vestu à l'Egyptienne, de toille d'or verte, rehaussée d'une tres-riche broderie d'or & de perles en forme de palmes, dont les fruits estoient representez avec des rubis qui brillans sur tout cét Ouurage le faisoient paroistre merueilleusement beau; Il portoit à son costé vn tres-beau & tres-riche cimenterre, dont le fourreau estoit de velours vert tout enrichy de pierrerie.

Le cimier qui paroissoit audessus de son Turban estoit d'une admirable fabrique, il y auoit trois ou quatre rangs de belles plumes blanches & vertes, rangées les vnes sur les autres en rond, & entremeslées de lames, de fleurs & de pendiloques d'or, & par dessus toutes ces choses il y auoit encore plusieurs touffes de plumes de Paon tres-bien rangées, & liées avec des rubans d'or: Et au milieu de tout ce bel assemblage de plumes il paroissoit vn Soleil rayonnant, qui estoit la deuse dudit Seigneur, avec ces mots, *Quod latet non lucet*: Sa troupe estoit composée de quatre Trompettes, de six Estaffiers menans en main six beaux chevaux, & de vingt-huit autres Estaffiers portans le cimenterre au costé & le marteau d'armes à la main ou sur l'espaule: Apres suiuoient quatre Pages à cheual portans des bassins tous remplis de Cartels & de Poësies pour distribuer aux Dames &

aux Cheualiers; son Escuyer venoit en suite tout seul portant la lance & l'Escu dudit Seigneur, & puis ses deux Parrains; à sçauoir le Seigneur Scipion Diaceto, d'Aquaiue & d'Aragon, Comte de Chasteau-vilain, Duc d'Atrie, & Dom Prosper Colonne, qui y parurent avec tout l'esclat & toute l'adresse qu'on peut souhaiter aux plus parfaits Cheualiers; le premier n'estant moins recommandable par son illustre naissance, que par les belles qualitez & l'estime qu'il s'est acquis dans ses voyages, & particulièrement dans la Cour des Rois de France, aux plus nobles exercices des Seigneurs de sa condition. Tout cela marchoit deuant ledit Seigneur en tres-belle ordonnance: la broderie & les perles rehaussant avec vn lustre esclatant, la liurée de ses gens qui estoit blanche & verte.

La premiere Squadrille des Cheualiers Auanturiers ou Assail-
lans qui se presenta, fut celle des quatre Gentils-hommes du
Magnifique Cardinal Antoine, ils estoient superbement ha-
billez de brocatel de couleur de rose tout couuert de broderie
d'or & de perles, leurs cheuaux caparaçonnez de mesme; ils
estoient couronnez de riches Couronnes d'or, du milieu des-
quelles sortoient plusieurs belles plumes & aigrettes, & te-
noient à leur main vn jaelot doré. Le Nain dudit Seigneur
Cardinal monté sur vn taureau richement caparaçonné & me-
né par deux Estaffiers, faisoit le commencement de cette trou-
pe: Apres venoient quatre Trompettes richement vestus de
couleur de rose, portans à leurs banderolles les armes dudit
Seigneur Cardinal en broderie d'or & de foye, à sçauoir d'a-
zur à trois mouches à miel d'or: Quatre cheuaux pour la cour-
se du Sarrafin, menez en main par des Estaffiers vestus de la li-
urée; en suite venoient trente Esclaues tres-bien vestus ayans
le colier & la chaine au col & au pied droit: & puis quatre
Pages portans les lances & les Escus de leurs Maistres; ils
estoient magnifiquement parez de riche broderie, & de belles
tocques garnies de pennaches: Apres eux venoient les quatre
Parrains, à sçauoir le sieur Antoine Rocci, le Comte Mario
de Carpegna, le sieur Iean François Sacchetti, & le sieur Ot-
tauio Ripa; ils estoient tres-bien montez, & leurs habits enrichis
de plusieurs pierreries.

La deuise du Comte Fabricio Ferreti, qui auoit pris le nom
d'Aristobule Roy de la Palestine, estoit vne Lune dans vn Ciel
obscur, avec ces mots, *Per amica silentia.*

Premiere
troupe d'As-
saillans.

Noms & de-
uises des
Rois ou Prin-
ces jadis pri-

*sonniers des
Romains.*

Le sieur François Battaglini, souz le nom de *Tigrane Prince d'Arménie*, auoit pour sa deuise, vn pot fermé, avec ces mots, *Acrius quia artius.*

Le sieur Girolamo Martinozzi, souz le nom d'*Artaserne Prince de Bithynie*, auoit pour deuise vn Phoenix sur vn buscher allumé, avec ces mots, *Moro tacendo, & nel morir rinasco.*

Le sieur Dominico Cinquini, souz le nom d'*Ossatre Prince de Cappadocce*, prit pour la sienne, vn Port de mer tres-calme, avec ces mots, *Æquora tata silent.*

*Seconde trou-
pe d'Assail-
lans des Il-
lustres Ro-
mains.*

La seconde troupe d'Assailans fut celle des quatre Illustres Romains, qui donnerent chacun en leur particulier leur responce au Cartel du principal Soustenant, de l'inuention des sieurs Angelo Incoronati, Girolamo Astalli, & du Cheualier F. Marc-Antoine Muri, la liurée de cette Esquadrille estoit violette, enrichie de broderie d'argent & de perles.

*Leurs noms
& deuises.*

Le premier fut le sieur Virginio Cenci, souz le nom de *Cinnat le Romain*, il auoit pour deuise vn Soleil obscurcy par des nuées, avec ce vers.

Mentre micelo altrui, splendo à me stesso.

Le sieur Angelo Incoronati, souz le nom de *Fidamour le Courtois*, prit pour sa deuise vn cercle d'argent, avec ces mots, *Quando e perfetto amor chiude se stesso.*

Le sieur Girolamo Astalli, souz le nom d'*Astalde le Romain*, auoit pour deuise vn feu couuert, avec ces mots, *Ne deficiat.*

Le sieur Cheualier Muri, souz le nom de *Mutio des sept montagnes*, auoit pour deuise les armes de sa maison, à sçauoir vne Lune en son croissant, avec ces mots, *De' muti campi, & del silentio amica.*

Leurs Parrains furent, les sieurs Gino Angelo Capponi, Pietro della Valle, Valerio S. Croce, & Alexandro Sacchetti.

*Troisième
troupe d'As-
saillans, sur-
nommez les
Cheualiers
de Prouence.*

Le Mareschal de Camp ayant accompagné & donné place à la Troupe des Illustres Romains; s'en alla promptement recevoir celle des Cheualiers de Prouence, qui paroissans superbement armez & ornez à l'Antique, remirent deuant les yeux des Spectateurs ce que les Autheurs racontent de la fameuse Cour des Comtes de Prouence, & de cette celebre Academie & Tribunal, où les plus Illustres Dames de ce pais-là, traittoient les

questions d'amour avec vne franchise pleine d'honnesteré, & de candeur, & en prononçoient les Arrests avec iustice & equité.

Ces nobles Cheualiers ayans enuoyé leur responce au Cartel du Tenant, de l'inuention du sieur Zongo Ondedei, Personnage des plus doctes & des plus polis de ce tēps, & à presēt premier Secretaire, pour la langue Italienne, de Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Mazarin; leurs gens parurent avec le mesme ordre des autres Troupes, & avec le mesme nombre de Trompettes, de cheuaux, d'Estaffiers & de Pages: leur liurée estoit or, argent & bleu; Et quant à eux, ils estoient superbement vestus à l'Antique, tous couuerts de broderie, d'or & d'argent, enrichie d'un nombre infiny de fines turquoises qui representoient la fidelité, la candeur & le secret de leurs amours; les perles & les autres pierreries n'y estoient pas oubliées: Ils auoient leurs tocques à l'Antique, garnies de plusieurs belles plumes jaunes, blanches & bleuës; leurs cheuaux estoient caparaçonnez ou bardez tres-superbement, & leurs chanfrains garnis aussi de beaux pennaches des mesmes couleurs.

Le premier estoit le sieur Vrbano Millini, souz le nom de *Blacas de Baudinar*: il auoit pour deuise vn Minotaure dans vn labyrinthe, avec ces mots, *In silentio & spe*. *Leurs noms, & leurs deuises.*

Le Comte Ambroise de Carpegna, souz le nom de *Raymond de Cotignac*, prit pour sa deuise, des abeilles qui font leur miel dans vn vieux tronc de chesne, avec ces mots, *S'asconde il plus suau*.

Le sieur Euandre Conti, souz le nom de *Ghiglien de Bergendan*, auoit pour deuise, vne Vrne à la façon des Anciens avec vne lampe ardante au dedans, avec ces mots, *Vine sol quanto è chiuso*.

Le sieur Charles Vaini, souz le nom de *Sauaric de Mauleon*, prit pour deuise plusieurs grües volans au dessus d'une montagne, & portans chacune vn caillou à la bouche, avec ces mots, *Tuta silentio*.

Leurs Parrains estoient les sieurs Laurens Machiaulli, Horace Magalotti, le Marquis Jean Baptiste Strozzi, & Charles Rinuccini, tous quatre superbement montez, & tres-richement vestus.

Après cette Troupe, celle des Cheualiers Opiniastres parut à l'ouuerture du Camp, au mesme ordre & nombre que les autres, leur liurée estoit d'incarnat & blanc, enrichie de belle bro- *La quatrieme troupe des Assail- lans, ou*

510 Le vray Theatre d'Honneur

Auanturiers, fut celle des Cheualiers Opiniastres.

derie, & la façon de leurs habits tres-galante & extraordinaire. Ils firent chacun en leur particulier responce au Cartel du Tenant; de l'inuention des meilleurs Esprits d'Italie, à sçauoir du sieur Antoine Sforce, du Cheualier F. Cesar Magalotti, du sieur Claude Achillini, & du Cheualier Testi.

Leurs noms, & leurs deuises.

Le premier des Assaillans ou Auanturiers de cette Troupe, fut le sieur Gaspar de Cauallieri, souz le nom de *Pertinax*, il auoit pour deuise le mont Etna, lequel vomissant continuellement des flammes, l'on ne sçait pas pourtant quelle matiere est celle qui les entretient, avec ces mots, *causa latet*.

Le sieur Commandeur Vincent Macchiauelli, souz le nom de *Vincelao Cheualier de Rhodes*, prit pour sa deuise, vn bouton de rose à moitié espanouïy, avec ces mots, *Quando si mostra men, tant è più bella*.

Le sieur Horace Nari, souz le nom de *Furio il generoso*, prit pour sa deuise la Lune de ses armoiries, au milieu de plusieurs Estoiles dans vne nuit paisible, avec ces mots, *Fida silentia satis*.

Le sieur François Omodéi Cheualier, souz le nom d'*Armidée d'Insubrie*, auoit pour deuise vn de ces cadenats, qui ne se peuvent ouurir, qu'en vnissant certaines lettres pour faire vn mot particulier, avec ces mots tirez du Petrarque, *E sò ch'altri che voi nissun m'intende*.

A propos de laquelle deuise, le Lecteur me permettra, si en ayant admiré vne qui a esté faite sur la Conception de la sainte Vierge, ie la fais paroistre parmy celles des Cheualiers de ce Tournoy; le corps d'icelle est vn cadenat semblable à celuy dont nous venons de parler, & les mots qui l'animent sont ceux-cy, *Vni patet verbo*.

Ie l'ay trouuée si excellente que ie ne me suis peu empêcher de la communiquer, estant bien assuré que les plus doctes l'admireront: suppliant la tres-sainte Vierge de me pardonner si ie fais paroistre son humilité, parmy les grandeurs & les vanitez de la Terre.

Leurs Parrains furent le Pricur Nari, le sieur Bernardin Nari, le Marquis de Cesi, & le Marquis Girolamo Mattei, parfaitement bien montez & richement vestus.

La cinquiesme entrée des Cheualiers de la Deesse Isis.

La cinquiesme Esquadrille des Auanturiers ou Assaillans, fut celle d'Égypte, autrement nommée des Cheualiers de la Deesse Isis.

Ils firent presenter tous ensemble vne responce tres-galante au Cartel du principal Soustenant, & puis chacun en son particulier ; de l'inuention de plusieurs bons esprits , à sçauoir des sieurs Domenico Benigni , Gasparo de Simeonibus , Girolamo Moricucuci ; ils les firent presenter aux Dames & aux Cheualiers, imprimez sur du satin frangé d'or.

Tout l'appareil de cette Troupe respondoit à la grandeur de la Deesse, souz la protection de laquelle ils vouloient combattre, & à la richesse de la ville d'où ils disoient estre venus ; car non seulement les Cheualiers , mais tous leurs Estaffiers, Pages & Escuyers, & même les caparaçons de leurs cheuaux estoient tous couuerts de diamans , de rubis d'esmeraudes & de perles ; la broderie d'or, & toutes ces pierreries paroissans avec vn esclat merueilleux sur le velours noir , qui estoit le fonds de leur livrée.

Le premier de ces Cheualiers fut le Seigneur Laurens Mancini qui a espousé la sœur de Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Mazarin , & qui est pere de ces deux tres-belles & tres-gentilles Damoiselles , & de ce ieune Gentil-homme qui promet tant de foy , lesquels son Eminence leur Oncle a fait venir à Paris depuis quelques mois, avec vne autre de ses nieces ; desirant comme tres-bon & tres-generoux parent, de les auoir près de foy & les esleuer selon l'air de la Cour de France, à laquelle cét incomparable Cardinal semble auoir consacré, non seulement tous ses plus profitables soins & ses glorieux trauaux ; mais aussi tout ce qu'il a de plus cher & de plus aymable dans son illustre famille. Ledit Seigneur Mancini, souz le nom d'*Afnosceo di Meroe* , prit pour sa deuise vne feuille de papier rem-
Leurs noms
& leurs deuises.
 plie de plusieurs chiffres d'amour , avec ces mots, *Sol con vna*, & au dessous ces vers Italiens.

*Dal fortunato ardor che'n me s'apprende
 Segno con notte oscura. alti misteri,
 Cerchi pur mente scaltra i miei pensieri;
 Altri che voi-sò ben che non m'intende.*

Le sieur Alberico Alberici souz le nom de *Malcandre de Thebes* , prit pour sa deuise , vn feu caché souz des cendres, avec ces mots , *Por que nò se apague* , & ces vers au dessous.

*Ardi, ò mio cor; ne fuor del seno aperto
Si vegga, onde più viva, il bel desio;
Frà le ceneri tue sia'l fuoco mio
A te palese, à tutti altrui couerto.*

Le sieur Nicolas Bufalini, souz le nom d'*Ormondo de Memphis*, prit pour sa deuisse, vn vase fermé, avec ces mots, *Servabit odorem*, il fit mettre ces vers en suite.

*Pretioso licor, perche non mute
Il suo pregio, il suo odor, stassi ristretto:
Tal racchiuso il mio amor serbo io nel petto,
E l'amar forza, e del tacer virtute.*

Le sieur Iean Luc de Franchi, souz le nom de *Sigaleonte d'Alexandrie*, prit vne Piramide, sur laquelle plusieurs Hieroglyphes estoient grauez avec ces mots *Intendami chi puo*, avec les vers suiivans.

*Con occulte d'Amor forme ingegnose
Scolpiti i vanti inalzo e'l nome vostro;
E quali io nutra in sen' fiamme amorose,
A chi sà legger, ne la fronte il mostro.*

Les Parrains de ces gentils Cheualiers, furent le Marquis de Saint Vito, le sieur Iules Bufalini, le sieur Galeazo Iustiniano, & le sieur Vlisse Bologneti; ils estoient tous quatre tres-bien montez, & leurs habits enrichis d'un nombre infiny de diamans, & autres pierreries.

*La sixiesme
troupe d'As-
saillans des
Cheualiers
de Scitie.*

La sixiesme Squadrille qui fit son entrée, fut celle des Cheualiers de Scithie, ils firent presenter leurs responce au Cartel du Tenant chacun en son particulier, de l'invention des sieurs Vincenzo Nolfi, Lelio Guidiccioni, & autres Autheurs.

Leurs Escuyers, Pages, Estaffiers & Trompettes estoient habillez à la façon des Barbares, leurs couleurs blanc & noir, leurs gestes, leurs armes & leurs paroles ne tesmoignoient que menaces pleines de fierté contre le principal Tenant.

Leurs habits estoient tous couverts de talc fort transparent, rangé & attaché en façon d'escailles de poisson, bordées de cane-

canetilles d'or & d'argent. Les Cheualiers portoient des grandes mantes de satin noir, garnies à ondes de riche broderie d'argent & doublée de peaux de loups ceruiers, montrans les bras & les cuisses comme si elles eussent esté nuës, car elles estoient couuertes d'un satin couleur de chair. Leurs superbes cimiers augmentoient beaucoup leur taille & leur bonne mine; ils estoient composez de plusieurs belles plumes blanches & noires attachées les vnes sur les autres à quatre rangs, & par dessus tout, ornez de diuerses touffes de plumes de heron & de paon: Leurs cheuaux estoient caparaçonnez & bardez de riches bandes de satin noir couuert d'escailles de talc recamées d'argent, & leurs chanfrains garnis de tres-beaux pennaches & touffes de plumes de paon: lesdits Cheualiers auoient de tres-beaux cimenterres au costé, enrichis de pierreries, & chacun d'eux le marteau d'armes à la main droite.

Le premier de cette Troupe estoit le Seigneur Iacinthe de Bufalo proche parent de Monseigneur le Cardinal Mazarin, il prit le nom de *Ormondo de Sicile*, sa deuise estoit le mont Etna, tout couuert de neige, & iettant des flames par son sommet, avec ce vers.

*Leurs noms
& leurs deuises.*

Sotto gelide forme vn cor di fuoco.

Le sieur Comte Fachinetti, souz le nom d'*Arimaspe le fidele*, auoit pour deuise vne noix qui est encore dans son escorce verte, avec ce vers.

In varie spoglie il mio candor ascondo.

Le sieur D. Francesco Brancaccio, souz le nom d'*Alceste Cheualier de la flame cachée*, portoit pour deuise, vne montagne, de laquelle l'on ne voyoit sortir qu'un gros tourbillon de fumée, avec ces mots, *di fuori si legge*.

Le sieur Gregoire Spada, souz le nom d'*Idanthirsi l'ardant*, auoit pour deuise, vne espée dans son fourreau, avec ce vers.

Sol e chi al vento sol la sciuda, e i ruota.

Les Parrains de ces braues Cheualiers, furent les sieurs Massino de Massini, le Marquis de Torres, Bernardin Bouuesi, & le Marquis Fachinetti.

L'ordre qui fut tenu en toutes ces belles Entrées, leurs riches habits, leurs magnifiques ornemens, leurs beaux cheuaux, leurs rares inuentions, & generally tout ce qui parut fut admirable aux yeux des spectateurs, les belles liurées, la broderie d'or & d'argent, & les pierreries dont elles estoient rehaussées,

TTt

514 Le vray Theatre d'Honneur

esbloüissoient les yeux d'un chacun.

Machines.

L'on admira aussi les Machines mouuantes , car outre le Chariot de la Renommée , dont nous auons parlé cy-dessus , qui estoit tiré par vn Aigle ; il y auoit encore vn grand bateau & vn fort beau nauire qui paroïssent sur les ondes de la mer tres-bien representées , conduits par des Matelots , & enuironnez sur le dehors de plusieurs Tritons & Serenes ; Ils estoient rapissés & couuerts de toile d'or , & enuironnez de balustres dorez , les cordes , les eschelles & les mats estoient argentés , & les voiles d'incarnat & d'azur , chargez de mouches à miel , de colonnes , de deuises , d'emblemes , & des armes entieres des deux illustres Maisons des Barberins & des Colonnes ; le Dieu Bachus , & le concert des Nymphes , des Bergers , du Ris & de la Ioye estoient sur lesdits nauires chantans melodiquement.

*Le prix des
Courses.*

Les courses des Cheualiers furent tres-belles , & le prix d'icelles fut donné par la tres-illustre Seignora D. Anna , de la Maison des Colonnes , femme du Prince D. Tadee Barberin Prefet de Rome ; au Seigneur Virginio Cenci , qui estoit de l'Esquadrille des Illustres Romains. Cette Princesse estoit si superbement vestuë & si rayonnante de pierreries qu'elle rauissoit vn chacun ; Elle presenta audit Cheualier vne tres-riche rose ou enseigne de diamans de grand prix , qui estoit dans vne belle petite corbeille ou panier remply de roses & d'autres fleurs : Il y eut douze Cheualiers , qui au rapport des Iuges & des Dames , auoient également bien fait ; mais pource que le prix ne pouuoit estre donné qu'à vn seul , lesdits Iuges firent mettre les douze noms desdits Cheualiers dans vn chapeau , & puis ils commanderent à vn enfant , dont l'innocence ne pouuoit estre soupçonnée de les tirer , tellement que le bon-heur du sort en voulut audit Seigneur Virginio Cenci.

Et quant au prix qui estoit destiné à la Troupe qui seroit iugée auoir eu vn train plus galant , vne inuention plus belle , & vne façon d'habits & de liurée plus gentille , mieux choisie & de moins de despence.

Le Cardinal Antoine auoit fait preparer vne tres-belle espée d'argent , vn riche baudrier & ceinture en broderie d'or & d'argent , de tres-beaux gands , esguillettes , rubans , cordons , esperons , & generalement toute la petite oye necessaire pour asfortir vn tres-riche habit.

L'Escadrille des quatre Rois prisonniers, & celle des Cheualiers de Prouence disputerent par l'Ordonnance des Iuges, à laquelle des deux ce prix seroit adiugé : mais en fin par le bonheur du Comte Ambroise de Carpegna, qui disputa à la course avec le Seigneur Comte Fabricio Ferreti (lequel la France admire à present, comme le Seigneur de toute l'Europe le plus adroit à cheual) l'Esquadrille de Prouence emporta ce prix, qui fut encore donné par la mesme Seignora D. Anna, accompagnée des quatre Iuges, & de toutes les Dames & Damoisselles tres-richement ornées de perles & de brillans.

Cette illustre Princesse fit vne tres-belle assemblée dans son Palais, la nuit du mesme iour, où tous les Cheualiers parurent richement vestus à l'enuy des Dames; elle leur donna vne grande collation de toute sorte de confitures.

Et le Lundy apres l'Eminentissime Cardinal Antoine fit vn tres-magnifique festin dans la grande galerie de la Chancellerie, à tous les Cheualiers qui auoient couru, à leurs Parrains, aux Iuges, & aux Mareschaux & Aydes de Camp, en nombre de cinquante-sept ; & le soir du Mardy suiuant le mesme Seigneur Cardinal voulant encore iouir plus long temps du plaisir qu'il receuoit de voir vne si belle Assemblée de Seigneurs & de Dames, les fit tous inuiter de venir au Palais de la Princesse D. Anna, où il finit par les douceurs d'une excellente Musique les somptuositez & magnificences de cette feste, & les passe-temps du Carneual.

Le Cheualier Testi couronna & finit toutes ces galanteries, qui ont esté tres-amplement & tres-elegamment descrites par le sieur Vitale Mascardi, par vn Sonnet qu'il fit à l'honneur dudit Seigneur Cardinal Barberin.

SONNETTO.

 *Vei che fiaccar con generosa mano
In festina tenzon robuste traui,
E con rostri d'argento in finte naui
Sol caro a vostri cenni il suol Romano.*

*Quei, sù legni guerrier, del mare insano
Sprezzando, Duce Voi, gl'orror piu graui,*

T Tc ij

*Stingeran miglior aste , onde poi laui
Sangue infedel d' Africa , e d' Asia il piano.*

*Voi l'antiquo valor del Lazio inuitto
Eccitaste Signor. Termine angusto
Hor'a tanta virtù non sia prescritto.*

*Chineran al piè vostro il collo adusto
Siria & Arabia e'l debellato Egitto
Vedrà il nome d' Antonio , opre d' Augusto.*



COMBAT A LA BARRIERE FAIT A
*Ferrare , au Carneual de l'anné 1638. où l'on combatit
à la picque , à l'espée , à la hache d'armes , &
au poignard.*

CHAPITRE XXXI.



LE Seigneur Ascagne Pie de Sauoye , ayant parafrasé en Prose & en Vers Italiens la Fable d'Andromede & de Persée , & l'ayant ornée de diuers & singuliers euenemens d'amour , de haine , de peril & de gloire ; & remplie de plusieurs inuentions tres-rares & tres-galantes , accompagnées de Balets , de Comedies , de Tragedies , de Combats , & de diuerses autres actions & intermedes , sans se seruir de cartels ny de défis: Plusieurs Seigneurs & Cheualiers des plus braues de toute l'Italie ayans considéré ce bel ouurage , se resolurent de le représenter à Ferrare , où la pluspart estoient venus , pour y receuoir & feliciter le Marquis Cornille Bentiuolle qui s'estant depuis peu marié avec la Signora D. Constanza Sforza; & pource que le sujet de Persée & d'Andromede estoit assez conuenable aux deux mariez , à l'un à cause de sa valeur , & à l'autre à cause de sa beauté , & à tous deux ensemble pour la noblesse de leur sang ; Ce généreux dessein estant concerté , l'exécution s'en ensuiuit bien tost apres ; & quoy que le nombre des belles Machines qu'on y fit paroistre sur la terre , sur

la mer, & au milieu de l'air, fust tres-grand, & que les decorations, les Scenes & les entrées fussent differentes & changées à tous momens; cela n'empescha pas que tous ces braues Caualliers ne fussent bien tost prests de paroistre sur les rangs, pour accompagner toutes ces pompeuses inuentions & admirables Machines, d'un combat à la Barriere, dans lequel ils donnerent d'aussi veritables tesmoignages de leur valeur & de leur adresse, comme les Autheurs de toute cette belle piece en auoient donné de l'excellence de leur esprit.

La surintendance & conduite de toutes choses fut donnée audit Seigneur Ascagne Pic de Sauoye, Personnage excellent, & qui desia auoit donné des marques de sa suffisance en plusieurs semblables occasions, & notamment aux grandes Festes & Tournois de Parme, où il auoit esté le premier moteur des Machines, & auteur & directeur de tous les admirables intermedes qui y furent faits, soit pour le plaisir, soit pour les combats. *Tournois à Parme.*

Le soin des Machines & des Scenes fut donné au sieur François Guitti de Ferrare, excellent homme s'il en fust iamais; pour l'inuention de toute sorte de Machines fermes & mouuantes; comme il l'a fait paroistre en plusieurs occasions; ayant seruy à Rome durant vn long temps avec vn applaudissement vniuersel au Prince Tadée Prefect de Rome, & aux Seigneurs Cardinaux François & Antoine Barberins, comme nous auons fait voir au chapitre precedent.

La Musique fut conduite par le sieur Michel Angelo Rossi excellent Musicien & ioüeur d'instrumens du Duc de Modene.

Il y eut trois sortes de combats, à sçauoir à la picque, à l'espée, à la hache d'armes, & au poignard.

Iamais l'on n'a veü mieux faire, en l'une & en l'autre de ces attaques, soit en foule ou en combat singulier l'un contre l'autre.

Et tous les Princes, Seigneurs, Dames & Damoiselles qui furent presens reçurent vn contentement indicible de voir estinceler les armes de ces genereux Gentils-hommes, par les rudes coups qu'ils se donnoient en s'attaquans furieusement les vns les autres.

Les Cardinaux Rocci, Sachetti, & Colonne, & l'Illustrissime Tomellino Vice-legat de Ferrare, honorèrent de leur presen-

ce cette belle feste, que ie ne m'amuseray pas à décrire plus particulièrement; puisque desia elle a esté donnée au Public en langue Italienne, & imprimée à Ferrare par François Suzzi Imprimeur de sa Sainteté, l'an mil six cens trente-neuf, toutes choses y estans amplement & elegamment descrites; ie me contenteray seulement de dire le nom de tous les Cheualiers qui y ont combatu, & de leurs Parrains.

Le Marquis Robert Obizzi, braue & genereux Seigneur, de tres-grand esprit, aymé & estimé pour sa vertu de tous les Princes d'Italie, eut la charge de Marechal de Camp.

La premiere Troupe qui parut sur la Barriere, & qui combattit, fut celle de Finée, dont voicy les noms.

Don Carlo Pio di Sauoia.
Marchese Cornelio Bentiuogli.
Sig. Ercole Catti.
Sig. Ermes Bentiuogli.
Conte Gio. Maria Crispi.
Sig. Leonardo Martinelli.

Leurs Parrains furent,

Le Comte Cesar Estense Mosti.
Le Comte Ottauio Estense Mosti.
Le sieur Alexandre Canani.
Le Marquis Gherardo Martinengo.
Le Comte Iule Cesar Nigrelli.
Le Comte Girolamo Romei.
Le Marquis Louis Beuilacqua.

La seconde Troupe qui combattit estoit composée de sept Gentils-hommes, surnommez les Cheualiers du Roy.

Le Comte Alfonse Estense Mosti.
Le sieur Camille Giraldi.
Le Comte Fabricio Guidi Bagni.
Le Comte Frideric Miroli.
Le sieur Comte François Bentiuogli.
Le sieur François Siluestri.
Le Comte Iules Sacrati.

Leurs Parrains furent,

Le Marquis Fuluio Rangoni.
Le Marquis Philippe Forni.
D. Ascagne Pic de Sauoye.
Le Marquis François Fiaschi.
Le Marquis François Gilioli.
Le Marquis Pic Enée Obizzi.
Le Comte Girolamo Rosetti.

Voila en substance & en abregé le sujet de cette belle feste, & le nom des Caualiers qui s'y signalerent.



DE PLUSIEURS AUTRES TOURNNOIS,
Iouïtes & Combats à la Barriere qui ont esté faits en diuers en-
droits de l'Europe, & particulièrement en Italie, avec le
nom des Autheurs qui les ont descrits, & diuer-
ses autres choses remarquables arri-
uées en France.

CHAPITRE XXXII.



I nous voulions décrire tout au long tous les Tournois, toutes les Iouïtes à champ ouuert ou en lice, tous les Combats à la Barriere, & tous les autres jeux, exercices, festes, & magnificences qui se sont faites en diuerses parties de l'Europe, il seroit besoin de faire plusieurs grands Volumes: Mais comme i'apprehende que la grosseur de ceuy-cy ne rebutte déjà la plus grande partie des Gentils-hommes qui le verront, i'ay creû qu'il suffira de ce que nous leur auons donné par cy-deuant: toutefois si leur gouït n'en est pas contenté, & que leur curiosité ne soit pas entièrement satisfaite; ils pourront voir les Traitez qui ont esté faits sur ces nobles matieres, & les descriptions qui en ont esté données au Public par diuers Autheurs, dont i'ay creû deuoïr donner les noms avec les tiltres de leurs liures.

Nous auons parlé cy-deuant des trente-six Tournois qui furent faits en diuerses villes d'Allemagne, depuis le temps que l'Empereur Henry I. surnommé l'Oyseleur les reſtablit & les reforma, *Franciscus Modius* les décrit tout au long dans ses *Pandectes triumphales*, avec plusieurs autres qui ont esté faits en diuers autres lieux; mesme il parle des Loix, des Statuts & des Regles qui s'obseruoient dans ces nobles Assemblées où la veritable vertu estoit exaltée, & le vice honteusement puny.

Ioannes Iacobus Canis, & *Ludouicus Lazarellus* ont descrit en vers Latins les Iouïtes & les Tournois qui furent faits autrefois à Padouë, enuiron l'an 1500. depuis ce temps-là en voicy plusieurs autres.

520 Levray Theatre d'Honneur

Discorsi delli triomfi, Giostre Apparati & delle cose piu notabile fatte nelle sontuose nozze del Illustrissimo & Excellentissimo Sign. Duca Guillelmo primo genito del generosissimo Alberto quinto Conte Palatino del Reno, e Duca della Bauiera Alta & Bassa, nell'anno 1568. alla Serenissima Regina Christierna Danismarchi, di Massimo Troiano di Napoli Musico dell' Illustrissimo Duca de Bauiera, &c.

Dialoghi di Massimo Traiano, ne quali si narrano le cose piu notabili fatte nelle nozze dell' Illustrissimo & Excell. Principe Guillelmo Conte Palatino del Reno e Duca di Bauiera e dell' Illustriss. & Excell. Madama Renata di Lorrena, tradotti nella lingua Castigliana da M. Gioanni Mirada, &c. con le figure e dell' Imprese che furono portate nelle giostre, &c. Imprimé à Venise l'an mil cinq cens soixante-neuf. Je crois que ces deux differens liures sont faits sur vn mesme sujet, & par vn mesme Auteur.

L'Isola Beata Torneo fatto nella citta di Ferrara per la venuta del Serenissimo Principe Carolo Archiduca d'Austria à 25. di Maggio 1569.

Il Mago Rilucente Torneo fatto nella citta di Ferrara per le nozze del Principe & de la Principessa di Urbino, à 9. di Febbraio 1570.

Torneo fatto sotto il Castello d'Argio da SS. Cavalieri Bolognesi il dì 9. Febbraio 1578.

Feste nelle nozze del Serenissimo D. Francesco Medici Gran Duca di Toscana; & della Serenissima sua consorte la Signora Bianca Cappello; composte da M. Raffaello Gualterotti, con particolar descrittione della Sbarra, & apparato di essa nel Palazzo di Pitti, mantenuta da tre Cavalieri Persiani, contra ai venturieri loro auersarij, &c. 1579.

Ragguaglio delle sontuose e magnifiche feste fatte ne' giorni del carneuale nell' illust. Citta d'Ascoli, l'anno 1588. &c. Les Tenans en ces combats estoient quatre Cheualiers habillez en Amazones, qui soustenoient & maintenoient par leurs Cartels, que les femmes estoient plus parfaites que les hommes.

Descrittione della Festa fattain Bologna nelle nozze de gli Illustrissimi Signori il Signor Piriteo Malvezzi & la Signora Donna Beatrice Orsina il dì 18. Nouembre 1594.

Dialogo intorno alla Giostra fatta in Bergamo l'anno 1599. di Matheo Machiero di Bordia Dottore di Leggi, oue oltra la descrittione minuta delle cose piu memorabili s'ha alcuni breui discorsi intorno

intorno alle Imprese all' Illustrissimo Sig. Gioanni Rainero Capitano benemerito di Bergamo.

La Montagna Circea Torneamento nel passaggio della Serenissima Duchessa Donna Margherita Aldobrandina sposa del Serenissimo Ranucio Farnese Duca di Parma e Piacenza festeggiato in Bologna à 27. Giugno 1600.

Caualerie della Citta di Ferrara che contengono, il Castello di Gorgoferusa, il monte di Feronia, & il Tempio d' Amore.

Combattimento delli Cavalieri di Diana, & di Venere all' Isola Polidora nel Parco del Serenissimo Duca di Savoia presso la Citta di Turino, fatto nelle nozze dell' Illustrissima Sig. D. Beatrice d' Este, maritata al' Illustriss. Sig. Ferrante Bentiuogli, li 16. di Giugno dell' anno 1602.

Pompeo Brambilla en a descrit aussy quelques vns qui ont esté faits à Thurin, & notamment celuy que nous auons décrit tout au long au chapitre 23. de ce liure.

Torneo à piedi mantenuto in Pisa dall' Illustrissimo & Excellentissimo Sig. D. Cosimo Medici Gran Prencipe di Toscana raccolte e descritto dal Sig. Francesco Maria Gualterotti, &c. 1603.

Relationo delle Giostre Abbattimenti d' armi, casi armigeri & ballo martiale, representati per ordine di Madama Sereniss. di Toscana nelle celebre nozze del Sig. Cavaliere Enea Piccolomini, e della Sign. Caterina Adimari sua consorte, in Pisa l' anno 1605. Il tutto descritto & dimonstrato ancora con ordinanze apparenti per Alberto Mureti.

Relatione del Torneo à cavallo & à piedi fatto il Carnauale in Ferrara per ordine dell' Accademia, doue s' intende il grande apparato e la marauigliosa inuentione del Sig. Enzo Bentiuogli nel comparire à mantenerlo, con la descrizione delle pompose liuree di Cavalieri combattenti, compilata dall' Arsiccio Accademico Ricreduto l' anno 1612.

Discorso sopra le ceremonie che si deuono offeruare per rappresentare sollemnemente vn Torneo da qual si voglia Prencipe, ò gran Signore. Con molti auertimenti utile e necessarij, per li Cavalieri, & per gl' altri officiali, di Francesco Valentini Anconitano, Dottor di leggi, & Accademico Eccentrico, dedicato all' Illustrissimo Sig. Don. Francesco Gonzaga, &c. in Napoli, per Gio. Iacomo Carlino, 1612.

Guerra d' Amore, festa del Serenissimo Gran Duca di Toscana

Cosimo secundo, fatta in Firenze il Carnauale del anno 1615. de l'inuentione di Iulio Parigi stampata & figurata da Iac. Caloto per la venutta del Serenissimo Prencipe d'Urbino.

Raccontamento del vago e nobil Torneo fatto nella felicissima Citta di Roma l'anno 1616. con la minuta descriptione delle liuree, impreses & motti di Cavalieri. E del mirabile e superbo Teatro fatto di ordine del Excellentissimo Signor Conte de Castro Imbasciatore residente per la Maestà del Rè Catholico appresso la S. di N. S. di Francesco Valentini Anconitano, Dottor di legge & Accademico Eccentrico; dedicato all' Excellentissimo Sig. Conte di Lemos Vice-Rè di Napoli, &c.

*Rhodes fut
autres fois
preservée de
l'inuasion
du Turc par
Amedée 7.
Duc de Sa-
uoye, comme
le tesmoi-
gnent ces
quatre let-
tres qui
sont sur le
Collier de
l'Ordre de
l'Annon-
ciade,
F. E. R. T.
Fortitudo.
Eius, Rho-
dum, Tenuit,
que d'autres
Auteurs
ont expli-
quez en ce
sens. Fra-
pez, entrez,
rompez tout.*

L'an mil six cens dix-neuf, l'on fit à Thurin plusieurs magnificences, Bals, Balets, Tournois & Ioustes pour la celebration des nopces de Madame Royale Christine de France, mariée au Prince de Piedmont depuis Duc de Sauoye : mais sur tout l'on admira le combat naual & le siege de Rhodes représenté sur vn Lac qui est sur le mont Senis, où ladite Princesse commença de voir des admirables effets de la ioye que ces grands Princes receuoient d'une si haute alliance : L'on bastit vne maison tout exprés proche de ce Lac pour la recevoir avec plus de commodité & de grandeur.

Le fonti d'Ardenna festa d'arme e di Ballo, fatta in Firenze da dodici Signori Accademici Rugginosi il Carneuale dell'anno 1623. nel Principato del Sign. Alessandro del Nero inuentione del Sig. Andrea Saluadori descritta dal Rugginoso Percosso, dedicata al Serenissimo Guido Baldo Prencipe d'Urbano.

A Thurin l'an 1633. l'on fit vn Tournoy intitulé l'Imperio d'Amore, pour la résiouissance de la naissance de Madame Serenissime,

Vn autre fut fait en la mesme ville, intitulé il Teatro della vita, Giuochi natalitij de i Cavalieri della Corte della Reale Altezza di Sauoia nel giorno annuo della Nascita del Serenissimo Prencipe di Piemonte li 14. Settembre 1633. Outre lesquelles magnificences l'on dansa plusieurs beaux Balets, mais vn entre tous fut estimé le plus galand ; les danseurs representoient les Couriers de toutes les parties du Monde qui apportoint des lettres à toutes les Dames de la Cour de Sauoye, où la galanterie & la gentillesse de l'esprit des Gentils-hommes de cette Nation se fit connoistre.

Relatione del Torneo à piedi fatto in Ferrara l'anno 1624. doue si descriue la nobilissima inuentione del Sig. Marchese Nicolo Estense Tassoni nel comparire à mantenerlo, con la descrizione de gli altri Cavalieri combattenti, data in luce, e dedicata al medesimo Sig. Marchese, dal sig. Ridolfo Arienti Gentiluomo Ferrarese.

Il Torneo di Bonauentura Pistofilo nobile Ferrarese 1626.

Mercurio e Marte Torneo Regale fatto nel superbissimo Teatro di Parma, nel arriuo della Serenissima Principessa Margherita di Toscana moglie del Serenissimo Duca Odoardo Farnese, composto dal sig. Claudio Achillini Lettor sopraminente, in quello studio e Consigliere di S. A. dedicato alla medesima Principessa Margherita di Toscana 1628.

La Contesa, Torneo fatto in Ferrara per le nozze dell' Illustrissimo sig. Gio. Francesco Sacchetti, coll' Illustrissima sig. D. Beatrice Estense Tassona, dedicato al Eminentiss. e Reuerendiss. Sig. Cardinale Giulio Sacchetti Legato di Ferrara, 1632.

Discordia superata, Torneo Combattuto in Ferrara il Carneuale del anno 1635. componimento di Don Ascanio Pio di Savoia.

Festa e Ballo à Cavallo rappresentato nel Teatro del Serenissimo Gran Duca di Toscana, l'anno 1637. de l'inuentione d' Agno Ricci, con varie Machine e carri di Felice Gambray Ingiunore. Le fleur Estienne de la Belle de Florence, tres-excellent Peintre & Calcographe, a dessigné & gravé cette belle Feste, & tous les Balets à Cheual qui y furent faits; il est à present à Paris où il trauaille avec applaudissement de tous les curieux & sçauans en ce noble Art.

Descrittione Panegirica del Torneo ultimamente fatto in Bologna all' Emin. Sachetti, del Commend. Gio. Battista Manzini, all' Eminentiss. Padrone il sig. Card. Capponi. 1639.

Les noms des Cheualiers qui combatirent à ce Tournoy, sont ceux-cy.

CAVALIERI DI ROMA.

Mastro di Campo, Sig. Co. Astor Orsi.

Sig. Co. Antonio Galeazzo Maluasia

Sig. Co. Costanzo Bentiuogli.

Sig. Achille Angelelli.

Sig. Co. Bonaparte Ghislieri.

Padrini.

VVu ij

Sig. Co. Cesare Hercolani.

Sig. Co. Paris Maria Grassi.

CAVALIERI DEL MARE.

Sig. Mario Orsi. } *Padrini.*
Sig. Vttale de Buoi. }

Sig. Senat. Co. Antonio Legnani.

Sig. Senat. Cornelio Maluasia.

Sig. Co. Ferdinando Ranuzzi.

Sig. Co. Girolamo Ranuzzi.

Sig. Carlo Landini.

Sig. Carlo Beccadelli, Padrino.

Sig. Co. Costanzo Maria Maluasia.

Sig. Girolamo Bolognetti, Padrino.

Sig. Francesco Maria Dondini.

Sig. Pietro Pierizzi, Padrino.

Sig. Mario Casali.

Sig. Co. Girolamo Hercolani, Padrino.

Sig. Sforza Hercole Barzellini.

Sig. Camillo Barzellini, Padrino.

CAVALIERI DELLA NAVE.

Sig. Agostino Bero.

Sig. Senat. Agostino Marsili, Padrino.

Sig. Cau. F. Diego Marcinghi.

Sig. Antonio Bovi, Padrino.

Sig. Filippo Legnani.

Sig. Co. F. Marc-Antonio Bentiuogli, Padrino.

Sig. Senat. Gio. Girolamo Grati.

Sig. Angelo Maria Angelelli, Padrino.

Sig. March. Paolo Scipione Magnani.

Sig. Co. Ludonico Orsi, Padrino.

Cette Feste fut extrêmement belle & décorée de plusieurs rares & admirables Machines.

L'an 1642. l'on celebra à Ferrare vn combat tres-galand, intitulé, *Le Pretensioni del Tebro, e del Po*, cantaté, e combattute in Ferrara, nella venuta dell'Eccell. Sig. Prencipe Don

Taddeo Barberini Prefetto di Roma , Generalissimo dell'armi di S. Chiesa, &c. Componimento del Sig. D. Ascanio Pio di Sauoia , e descrittione di Francesco Berni. Le Theatre où ces magnificences se celebrerent , fut orné de tres-belles perspectiues de l'inuention du sieur Iean Bornacini excellent Peintre , & de plusieurs admirables Machines de Dieux celestes & infernaux , de Nymphes , de forests & de fleues. Voicy les noms des Cheualiers qui y combatirent.

Il Sig. Donn' Ascanio Pio di Sauoia , Mastro di Campo.
Il Sig. Don Carlo Varani. } Padrini di Cavalieri
Il Sig. March. Lodouico Belacqua. } del Tebro.

CAVALIERI DEL TEBRO.

Il Sig. March. Cornelio Bentiuoglio.
Il Sig. March. Francesco Gilioli.
Il Sig. March. Francesco Tassoni.
Il S. g. Co. Ippolito Strozzi.
Il Sig. March. Onofrio Benilacqua.

CAVALIERI DEL PO.

Il Sig. March. Gherardo Martinenghi. } Padrini.
Il Sig. Co. Girolamo Rossetti.
Il Sig. March. Camillo Rondinelli.
Il Sig. March. Francesco Fiaschi.
Il Sig. March. Gioanni Villa.
Il Sig. Co. Giulio Saccati.
Il Sig. March. Mario Calcaguini.

Ledit Seigneur Don Thadée Barberin Prefet de Rome, Prince de Palestrine, est mort à Paris comme ie trauaillois à cét Ouurage, il n'estoit âgé que de quarante-cinq ans ; son corps fut exposé trois iours durant dans son lit de parade , avec son habit de Prefet , qui est vn manteau de velours rouge cramoi-
 sy, ouuert sur le bras gauche avec de gros boutons d'or , qui couure vne Tunique de mesme estoffe , le tout doublé de satin vert , ayant au dessous vn habit de toile d'argent , & en teste vn bonnet de velours rouge cramoi-
 sy ; cét habit est semblable à ce-

V Vu iij

luy des Dictateurs Romains, & la vraye representation de leur *Paludamentum*, avec lequel les Prefets marchent dans Rome, comme Lieutenans de l'Empire.

*Combats,
Tournois &
Balets faits
à Paris du
temps du
Roy Henry
troisième.*

L'année 1531. comme le Royaume de France commençoit à iouir de quelque repos, & que la fureur des guerres ciuiles qui l'auoient agité durant vn si long temps, sembloit estre en quelque façon appaisée, Henry III. Roy de France & de Pologne, Prince aussi splendide qu'aucun des Siecles passez, s'exerçoit fort souuent avec les plus braues de sa Cour, en diuerses sortes de jeux, de courses, & de superbes combats en armes, tant à la Barriere comme en Lice, & à champ ouuert; & à faire des Balets à pied & à cheual à la mode des danses armées & Pyrriques des Anciens Grecs. Mais entre toutes ces magnificences l'on ne vit rien de si admirable que les Tournois & les Combats que ce braue Prince fit faire en plusieurs endroits de Paris, & notamment dans la place qui estoit derriere le Louure, qu'on nommoit le vieux jardin, pour la resiouissance des nopces de Monsieur le Duc de Joyeuse avec Mademoiselle de Vaudemont, sœur de la Reine; les Machines, les liurées, & generalement toutes les decorations y furent si superbes & d'une si grande despence, que tous les spectateurs en furent ravis, n'admirans pas moins l'esprit de ce Prince, fertile en belles inuentions, que la volonté & l'affection des Seigneurs & Gentilshommes de sa Cour à les executer avec vne promptitude & adresse admirable. Iamais l'on ne vit de si belles ioustes, ny de si beaux combats à l'espée à pied & à cheual; Et afin que la Reine, les Princesses & les Dames de la Cour, & mesme les Combatans ne fussent incommodez de l'ardeur du Soleil & du trop grand iour; il y auoit vne grande toile peinte de plusieurs figures emblematicques, qui couuroit tout le Camp. Ces pompeuses festes durerent plus de quinze iours, & la nuit mesme, ne manquoit pas de donner des diuertissemens à son tour; les delicieux festins, les Bals, les Balets, les somptueuses mascarades, & les admirables Comedies donnoient des plaisirs ravis sans qui n'estoient meslez d'aucune apprehension, comme ceux des combats: Mais parmy toutes ces pompes & ces delices, le Balet Comique qui se fit sous les auspices de la Reine, sœur de l'Espousée, fut estimé tres-galand & tres-bien inuenté: c'estoit le Triomphe de Minerue sur l'Enchanteresse Circé, representant enigmatiquement que cette Princesse par l'idée

de sa sagesse rendoit le vice entierement abattu & accablé. Les Machines representans les delicieux Palais & Iardins de Circe, les forests, les grottes, les nuées ouuertes & les Cieux où paroissoient les Dieux & les Deesses, les Nymphes Nayades & Driades, les Tritons, les Serenes, les Fontaines, les Satyres, les Vertus; & finalement le Chariot de Triomphe trainé par vn Dragon, sur lequel estoit la Deesse Minerue qui chanta deuant le Roy plusieurs beaux vers, & puis s'adressant à Iupiter qui paroissoit sur les nuées avec les autres Dieux & Deesses, apres luy auoir adressé ses vers chantez d'un air tres-agreable; cette grande Machine representant le Ciel s'abaisa iusques en terre, & les Dieux & Deesses semblerent enleuer Minerue & la ramener dans le céleste sejour. Apres quoy toutes les Nymphes danserent vn tres-beau Balet, à la fin duquel elles firent vne grande reuerence à sa Maiesté: Et tout incontinent la Reine approchant du Roy son mary, le prit par la main & luy fit present d'une grande Medaille d'or, sur laquelle estoit representé *vn Dauphin qui nageoit dans la mer*, avec ces mots, *Delphinum ut Delphinem rependat.*

A l'exemple de la Reine toutes les autres Princesses, Dames & Damoiselles furent aussi chacune selon leur rang prendre les Princes, Seigneurs & Gentils-hommes que bon leur sembla, à chacun desquels elles firent leur present d'une Medaille d'or avec leurs deuises, tirées des choses de la mer.

Madame la Princesse de Lorraine donna à Monsieur de Mercœur, *la Sereine* avec cette deuise, *Siren virtute hand-blandior vlla est.*

Madame de Mercœur à Monsieur de Lorraine, *vn Neptune*, avec ces mots, *Parmens inuicta tridenti.*

Madame de Guise à Monsieur de Geneuois, *vn Arion* ioüant de sa lire, & monté sur *vn Dauphin*, avec ces mots, *Populi superat prudentia fluctus.*

Mademoiselle de Neuers, à Monsieur de Guise, *vn cheual marin*, avec ces mots *Aduersus semper in hostem.*

Madame d'Aumalle, au Marquis de Chaussin, *une baleine*, avec ces mots *Cui sat, nihil ultra.*

Madame de Ioyeuse, au Marquis de Pont, *vn grand poisson ressemblant à une baleine*, lequel est nommé *Phyfeter*, avec ces mots, *Sic famam adiungere fame.*

Madame la Marechale de Retz, à Monsieur d'Aumalle, *vn*

528 Le vray Theatre d'Honneur

Triton, avec ces mots, *Commouet & sedat.*

Madame de Larchant, à Monsieur de Ioyeuse, *une branche de Coral*, avec ces mots, *Eadem natura remansit.*

Madame de Pont, à Monsieur d'Espéron, *une huître dont l'escaille estoit fermée*, avec ces mots, *Intus meliora recondit.*

Madame de Bourdeille, à Monsieur de Neuers, *un poisson de la mer de Groenland, nommé le Xiphias, qui a un grand bec qui ressemble à une corne de Licorne*, avec ces mots, *Sua sunt & militibus arma.*

Madame de Cipierre, à Monsieur de Luxembourg, *une Escreuice*, avec ces mots, *Vis non oblita suorum.*

Voila les presens faits par les Nymphes Nayades; les quatre Dryades Nymphes des Bois, furent,

Mademoiselle de Vitry, à Monsieur le Bastard, *un hibou*, avec ces mots, *Artis vigilantia custos.*

Madame de Surgeres, à Monsieur le Comte de Sault, *un chevreuil*, avec ces mots, *Non teli securusquam.*

Madame de Lauernay, à Monsieur le Comte de Maulevrier, *un Cerf*, avec ces mots, *Non perit virtus assueta novari.*

Madame de Stauay, au Comte du Bouchage, *un Sanglier*, avec ces mots, *Nusquam vis acrior urget.*

Madame de Chaumont, à la Reine Mere du Roy, *un Dieu Apollon iouant de sa lyre*, avec ces mots, *Lenire & vincere sueni.*

Madame de Sainte-Mesme, à Monsieur le Cardinal de Bourbon, *un liure ouuert avec plusieurs hieroglyphes & caracteres inconnus*, avec ces mots, *Fatorum arcana resignat.*

Ces deux dernieres Damoiselles representoient, l'une Minerve, & l'autre Circe. Avec cet ordre lesdits Princes & Seigneurs les menerent au grand Bal, qui finit avec toutes les satisfactions imaginables des Acteurs & des Spectateurs, qui n'auoient iamais rien veû de si galand. Le sieur de Beau-ioyeux Valet de chambre dudit Roy Henry troisieme, fut l'inventeur de cet excellent Balet.

Nous auons plusieurs autres Autheurs Allemans, Espagnols & Anglois qui ont décrit diuers Tournois, Jeux de cannes, combats de Taureaux, & autres jeux & scaramouches qui se faisoient avec des balles ou pots de terre fort legers, remplis d'eaux de senteur
ou de

ou de poudres odoriferantes , lesquels l'on iettoit les vns contre les autres par galanterie , l'attaque & la charge qui se faisoit de la sorte estant tres-plaisante ; Le Dictionnaire Toscan nomme ces balles de terre , *Caroselle* , d'où quelques-vns croient qu'est venu le nom de Carrofel , au chapitre 23. de ce Liure , feüillet 338. nous auons parlé d'un semblable combat qui se fit avec des œufs pleins d'eau de senteur ; l'on en iettoit aussi par galanterie sur les Eschaffauts , ou autres lieux où estoient rangées les principales Dames , qui n'estoient pas faschées qu'apres auoir contenté leurs yeux par la veüe des combats guerriers , & par la contemplation des belles liurées & machines des Cheualiers , leur odorat receust vne agreable satisfaction à son tour , par ces bonnes odeurs. Ces pots de terre ou œufs qui estoient destinez à estre iettez aux Dames , estans attachez avec les plus beaux rubans ou galands qu'on pouuoit trouuer , sur lesquels le nom & la deüise des Cheualiers qui les iettoient estoient escripts en lettres d'or : Et pour donner vn contentement entier , & faire la galanterie parfaite ; les Dames ne trouueront pas mauuais que ie conseille aux Caualliers qui voudront imiter toutes ces agreables magnificences , de leur enuoyer encore plusieurs confitures par leurs Escuyers , & par leurs Pages , afin que tous leurs sens iouüssent à souhait de ce qui est le plus capable de les charmer.

*Origine du
mot Carro-
sel.*

En diuers lieux de France , la Noblesse s'est tres-souuent exercée en semblables passe-temps , & notamment aux resiouïssances du Carneual ; & ie me souuiens d'auoir veü faire plusieurs courses de Bague tres-galantes à l'Arsenal & dans les Academies Royales de Paris , où l'on dressoit des Eschaffauts du long des lices pour les Dames qui donnent ordinairement les prix en ces occasions , pour obliger les ieunes Gentils-hommes à bien apprendre à l'enuy les vns des autres tous ces glorieux exercices ; En Dauphiné au temps de Monsieur le Connestable de l'Escliguières , & de Monsieur le Duc de Crequy , j'ay souuent veü de belles courses de Bague , & autres telles galanteries qui se faisoient à Grenoble dans la place de la Grenette , où la carriere & les lices estoient dressées. A Bourdeaux durant la vie de Monsieur le Duc d'Espéron , la Noblesse de Guyenne s'est souuent exercée en pareilles choses : mais sur tout l'an 1627. à la naissance de Monsieur de Candale il y fut fait vn Tournoy tres-galand où l'on courut à la Quintaine , & à la Bague , & où l'on combattit à la Barriere. Que si les François auoient esté soi-

X X x

530 Le vray Theatre d'Honneur

*La Biblio-
theque de
Monseigneur
le Cardinal
Mazarin est
desja compo-
sée de près
de quarante
mille volu-
mes.*

*Ce Prince
est tres-ge-
neroux &
amateur des
gens de
vertu.*

gneux de faire imprimer les descriptions des belles choses qu'ils ont faites de cette nature, l'on en verroit vne assez bonne quantité; Dans les manuscrits excellens qui sont dans la tres-belle Bibliotheque de Monseigneur le Chancelier Seguier, qui m'ont esté tres-courtoisement communiquez par le sieur Blaise Personnage tres-curieux & tres-intelligent, l'on en voit vn assez bon nombre; Monsieur Naudé aussi tres-docte & tres-sçauant, & qui pour la grande connoissance qu'il a des Sciences & des Liures, a esté choisi par Monseigneur le Cardinal Mazarin, pour estre le directeur de cette grande & admirable Bibliotheque, laquelle son Eminence a consacrée au Public & à l'vsage des Sçauans par vne magnificence sans exemple, m'a fait la faueur de me communiquer tout ce qu'il y auoit de plus rare, touchant toutes ces belles matieres. Et pour ne demeurer pas ingrat enuers tous ceux qui m'ont fourny des pieces curieuses, ie suis obligé de publier la faueur que Monsieur le Prince de Monacho à present Duc de Valentinois & Cheualier des Ordres du Roy m'a fait, de m'enuoyer vn tres-beau manuscrit, où plusieurs combats sont figurez & descrits.

Ily a encore plusieurs Seigneurs & Gentils-hommes de mes plus particuliers amis qui ont cōtribué à la perfection de cét Ouvrage, à sçauoir Messire Louys de Bretagne Comte d'Auaugour, Messire Georges Ysoré Marquis d'Heruault, & des Pruneaux Conseiller du Roy en ses Conseils, & Lieutenant de Roy en Tourraine; Messire Sebastien Marquis de Rosmadec, & de Molac, Gouverneur pour le Roy, des Villes & Chasteaux de Quimpercorantin & de Dinan, auquel i'ay dedié mon liure de la Science Heroïque & dressé son Illustre Genealogie: Messire François de Rostaing Comte de Bury fils de Messire Charles Marquis & Comte de Rostaing, qui est fils du vaillant & sage Tristan de Rostaing, Cheualier des deux Ordres du Roy, &c. Messire Henry Victor de Cardaillac Marquis de la Capelle; Messire Denis de Saluaing Seigneur de Boissieu Conseiller d'Estat & premier President en la Chambre des Comptes de Dauphiné; Messire Jean Pierre de Montchal Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat, & Maître des Requestes ordinaires de son Hostel. Messire Michel de Marolles Abbé de Ville-loin, & de Beagerais; Messire Claude Maugis Abbé de S. Ambroise. Les Reuerends Peres, Vignier & Galand, Ptestres de l'Oratoire; Messieurs du Puy; Messieurs les freres jumeaux de Sainte Marthe Historiographes de France; Monsieur Baudouin; Monsieur du Chesne; Monsieur Chorier;

Monſieur d'Hofier ſieur de la Garde Genealogiſte, & Iuge General des armes de France ; Monſieur du Bouchet ; Monſieur Coſtard ; Monſieur Dominici ; Monſieur le Laboureur de Blerenval ; Monſieur Hardy Conſeiller du Roy au Chastelet de Paris ; Monſieur de Venasque Ferriol Gentil-homme & Secretaire de Monſeigneur le Prince de Monacho Duc de Valentinoiſ , &c. Tous leſquels outre la connoiſſance parfaite qu'ils ont de pluſieurs Sciences , & notamment de l'Histoire , de la Genealogie. & du Blazon ; ſont encore tres-intelligens aux matieres que j'ay traitées dans ce Liure.

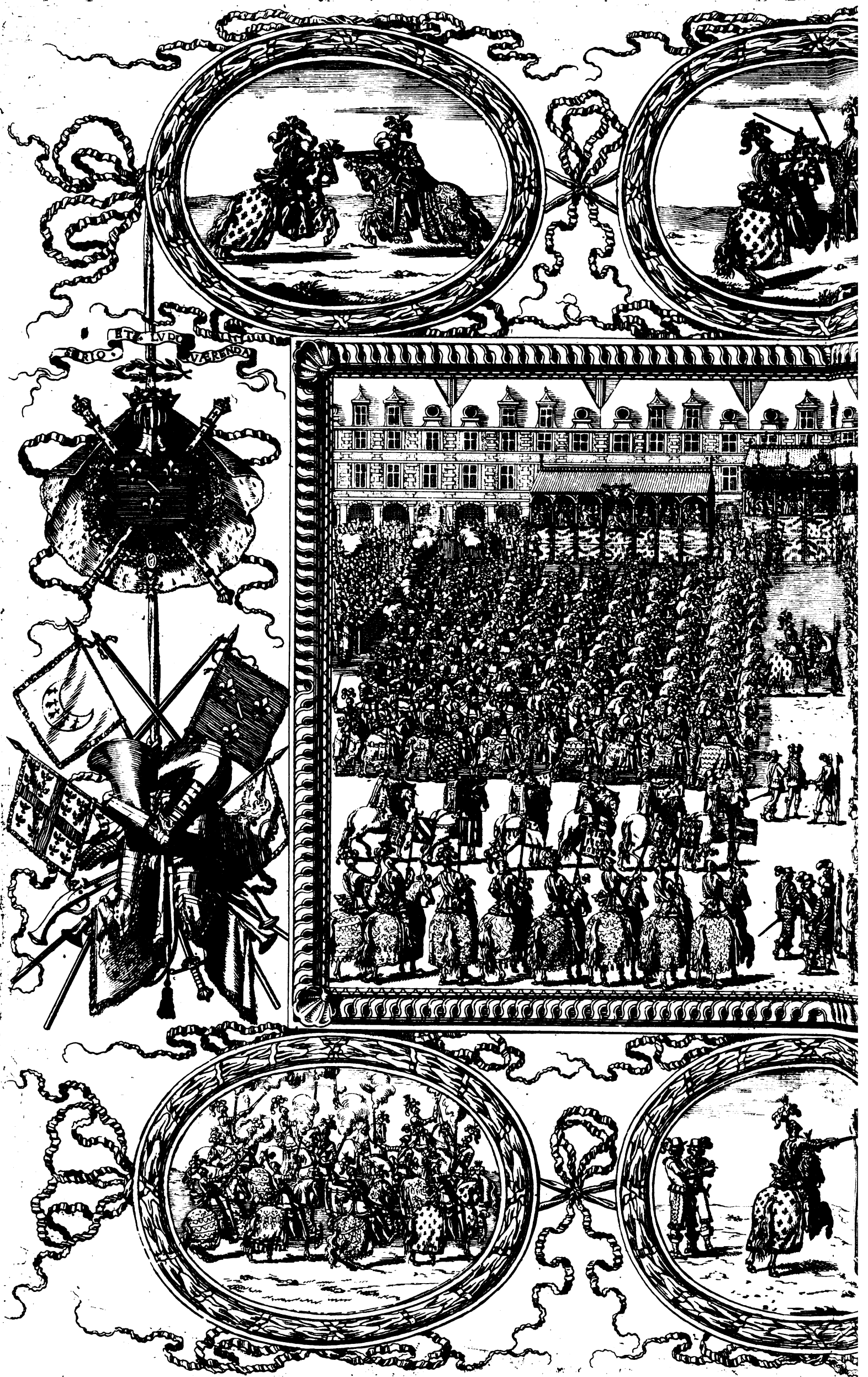
Voyons maintenant de quelle ſorte l'on pourroit faire vn Tournoy avec les armes dont les Gentils-hommes ſe ſeruent à preſent à la guerre.

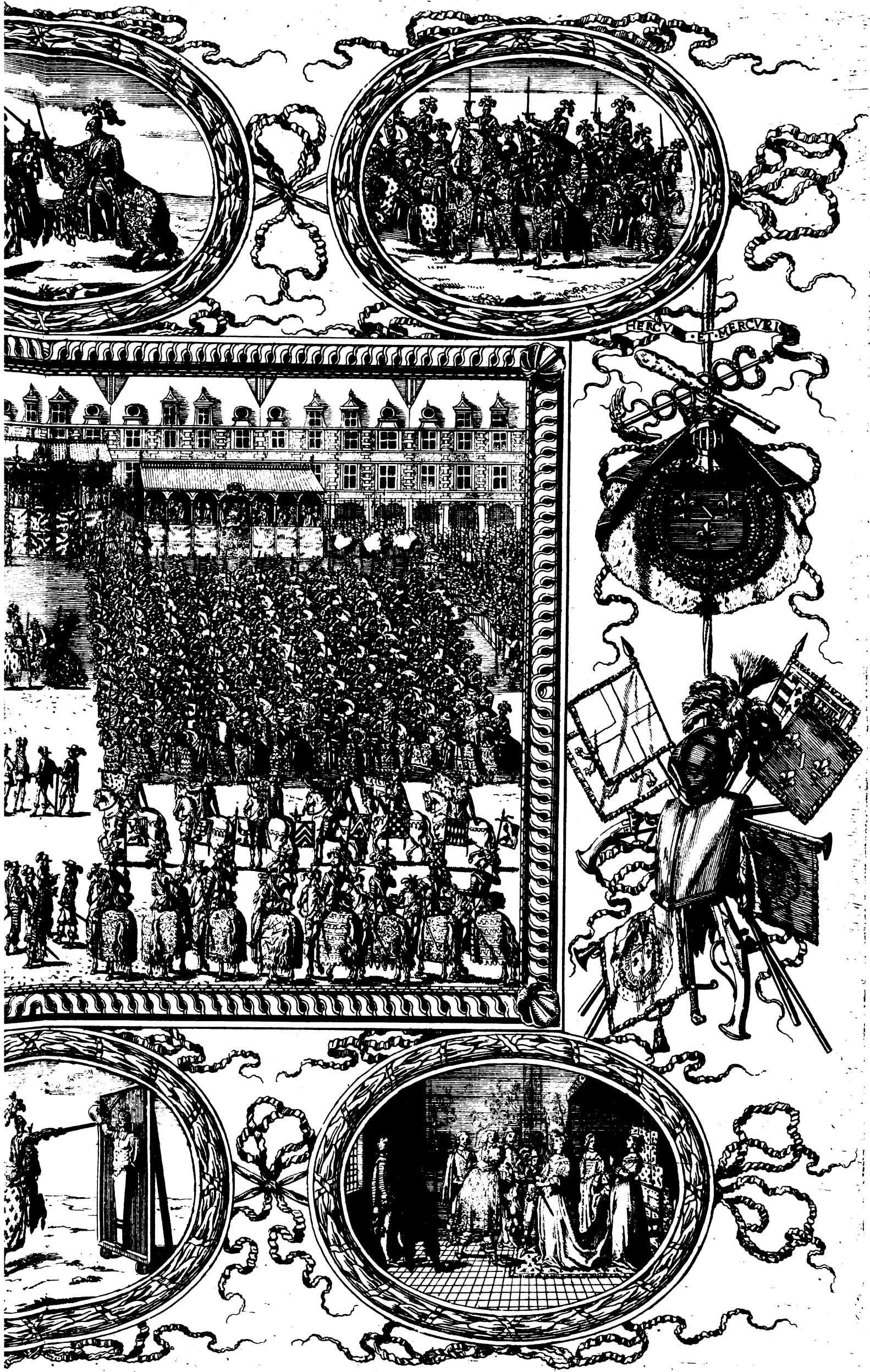




MONTIOYE SAINT DENIS
ROY, D'ARMES DE FRANCE











LE FORMULAIRE D'VN TOVR NOY

*ou Combat imaginaire tel qu'on le pourroit faire avec les
armes dont on se sert presentement à la guerre,
qui sont l'Espée, le Pistolet, &
la Picque*

CHAPITRE XXXIII.



OMME les Lys surpassent en grandeur & en beauté toutes les autres fleurs, de mesme les Rois de France excellent par dessus les autres Rois de la Terre : Et leur Royaume peut estre comparé à cette grande & trompeuse Machine pleine de vaillans *Le cheval de Troye.* soldats, par le moyen de laquelle les Grecs mirent fin au Siege de Troye, ou bien au nauire d'Argos, qui estoit remply des plus glorieux Heros qui fussent au monde. La Cour de nos Monarques estant aussi sans contredit la plus belle & la plus Auguste de toute la Terre, & où se trouue la plus grande quantité de genereux & de vaillans Princes, de grands Seigneurs & de Gentils-hommes de toutes Nations : Il m'a semblé à propos de choisir la ville de Paris, comme l'abregé du Monde, & la merueille de l'Vniuers, pour y dresser le Theatre, où ie pretens de faire voir au Roy, à la Reine Regente, & à tout le monde, le Formulaire & l'image d'un Tournoy tel qu'on le pourroit faire avec les armes dont les Gentils-hommes se seruent à la guerre au siecle où nous sommes, à sçauoir avec l'espée, le pistolet & la picque.

Ie sçay bien qu'il y a vn nombre infiny de gens d'esprit qui reüssiroient plus heureusement que moy dans ce dessein, & qui y apporteroient vn ordre plus excellent & plus methodique, & y donneroient des regles plus Cauallieres, des ornemens plus pompeux, & des inuentions plus belles & plus gentilles que ie ne sçauois faire. Mais puis qu'il semble que ie dois finir le traité de mes Tournois & le couronner par ce chapitre, puis que tout ce que i'ay produit cy-deuant, n'a esté que pour pre-

parer & pour disposer les esprits & les cœurs de nostre genereuse Noblesse, à s'occuper durant la Paix que Dieu nous prepare, aux exercices qui sont des viues representations de la veritable guerre, pour empescher que l'oysieté ne corrompe & ne ralentisse la vigueur qu'ils ont acquise en suiuant les glorieuses enseignes de Mars : Je crois que personne ne me sçaura mauuais gré, si essayant de faire ce que ie puis sur vn si noble sujet, ie reveille les meilleurs esprits, & leur donne l'enuie de produire de plus belles & plus rares inuentions, que celles qui peuuent sortir d'un genie si sterile & si foible que le mien.

*Louis de
Bourbon
Prince de
Condé Chef
des Tenans.*

Pour paruenir donc à cette noble entreprise, qui ne me peut estre que glorieuse, puis que ie suis le premier qui me hazarde de la persuader; Je pense que ie ne sçauois faire vn plus digne choix pour le Chef des Tenans de ce Tournoy, que de Monseigneur le Prince de Condé, qui par sa Royale naissance & par sa valeur extraordinaire a esleué sa gloire au dessus des autres Princes, comme la Nature a rendu les diamans preferables aux autres pierres precieuses; ce Prince, dis-ie, qu'on peut nommer sans flaterie le Genie de la Guerre, & le plus cher fauory de Pallas & de Belonne, qui dans la vigueur, ou plustost dans la foudre de sa ieunesse, a remply toute la Terre du bruit esclatant de ses Victoires & de ses Triomphes, ayant plus gagné de batailles & plus pris de places auparauant que d'auoir atteint le nombre d'années, qui est requis aux autres hommes pour estre majeurs, qu'il n'en faudroit pour rendre glorieux, iusques à la fin des Siecles, le plus vieux & le plus ambitieux Général d'Armée qui fust au monde.

Et comme le premier & le plus Illustre des Empereurs Romains, ne se qualifioit pas moins Cesar par son liure que par son espée, & qu'il croyoit estre obligé de son Empire autant à son sçauoir qu'à son courage; nous en pouuons dire de mesmé de ce sage & vaillant Prince, qui ayant enchainé la Science & la Valeur au Chariot de son Triomphe, s'en sert également pour faire reüssir ses glorieuses entreprises.

Je ne pourrois donc pas choisir vn plus Illustre Chef des Tenans, & ie suis bien asseuré que personne ne luy pourra enuier cette gloire avec iustice, à moins qu'il veuille contredire la voix publique; Et nostre ieune Monarque de qui les admirables qualitez nous promettent vn iour des merueilles, ny la Reine Regente, ne luy refuseront pas de paroistre à la teste des

plus genereux guerriers de leur Empire; & les plus braues Seigneurs se rangeront avec passion souz sa banniere ; pour auoir l'honneur de paroistre dans le Camp souz vn Chef si glorieux ; Je me le propose donc à la teste de cent Cheualiers armez de toutes pièces des plus belles armes qu'ils pourront choisir , ornez de belles escharpes & de bas de saye couuerts de riche broderie , de pennaches & d'aigrettes ; leurs cheuaux bardez ou caparaçonnez le plus richement qu'il sera possible , accompagnez de leurs Escuyers tres-bien vestus , portans la banniere des armes de leurs Maistres , & l'Escu de leurs deuises, chacun desdits Cheualiers , suiuis de plusieurs Pages & Estaffiers vestus de leurs liurées.

Et pource que la gloire qui s'acquiert dans les combats est plus grande , lors que la resistance s'y trouue plus forte , & que les Ennemis sont puissans & redoutables , nous opposerons aux Tenans vn pareil nombre de courageux Assaillans qui seront rauis de combattre souz la Banniere du tres-vaillant & tres-Ilustre Duc de Longueuille qui se reputera aussi glorieux de mesurer son courage & ses armes dans vn combat imaginaire & plaisant, comme il s'estimeroit heureux de combattre à ses costez contre les Ennemis de cette Monarchie , auxquels ces redoutables Princes ont si souuent fait sentir les fatales & mortelles atteintes de leurs bras victorieux.

Henry d'Orleans Duc de Longueuille, Chef des Assaillans.

Figurons-nous donc ces deux Princes chacun à la teste de cent Cheualiers : Le premier en qualité de Chef des Tenans, & l'autre en celle de Chef des Assaillans.

De leur prescrire icy leurs habits , leurs armes, leurs deuises, les caparaçons ou harnois de leurs cheuaux, les couleurs de leurs escharpes, de leurs plumes , de leurs bas de saye, & les liurées de leurs gens ; ce seroit entreprendre avec trop de temerité sur leur esprit & sur leurs volontez , qui peut-estre ne se trouueroient pas conformes à ce que j'en pourrois inuenter qui seroit tousiours beaucoup aux dessous de leurs rares productions, lors qu'ils entreprendront de pratiquer les choses que ie prens la hardiesse de leur proposer pour leur contentement, & pour celuy qu'ils donneront à toute la France.

Je diray seulement qu'en ces occasions il se les faut figurer en l'estat & l'equipage le plus pompeux qu'on se peut imaginer : les plus belles estoifes doiuent estre choisies pour leur ornement, & la broderie & les pierreries n'y doiuent pas estre oubliées,

pour rehausser avec plus de lustre & plus d'esclat le merite de leurs personnes ; mais sur tout l'agentillesse & la galanterie de leur esprit doit paroistre aux choix de leurs liurées, de leurs deuises & de leurs machines & chariots de Triomphe, si leur magnificence les oblige d'en auoir ; Ils doiuent sur tout choisir les plus beaux & les plus adroits de leurs cheuaux , & particulièrement ceux qui ne s'espouuantent point par le bruit des Tambours , ny par les coups des armes à feu , afin que l'ordre & la beauté de ces combats & de ces exercices ne soit troublée par leur effroy , qui cause ordinairement de la confusion. Tous les Cheualiers de ces deux troupes prendront les mesmes soins pour ce qui les concernera chacun en son particulier.

Et pource que les courages s'allument par les deffis , le Prince Chef des Tenans fera dresser vn Cartel, dans lequel il s'offrira de maintenir avec les armes dont on se sert à present ; quelque point d'amour en faueur des Dames , ou quelque autre galanterie, telle qu'on a accoustumé d'inuenter en ces occasions chacun selon sa passion : Et puis le fera publier dans quelque Bal, ou dans quelque belle assemblée de Seigneurs & de Dames, par des Rois & Herauts d'armes , qui avec la permission du Roy seront reuestus de la cotte d'armes du Prince Chef des Tenans, accompagnez par vn nombre de Pages tres-bien vestus, qui porteront deuant eux des flambeaux de cire blanche. La mesme publication se fera aussi aux principales places de la ville de Paris, par les mesmes Rois & Herauts d'armes, accompagnez de plusieurs Trompettes richement habillez des liurées , & portans en leurs banderolles les armes & les chiffres dudit Prince.

Anciennement ces Tournois qui estoient nommez *des Assemblées d'honneur*, & *des nobles Pardons d'armes* estoient publiez, non seulement dans la ville où on les deuoit celebrer, mais aussi par tous les Royaumes & Principautez de l'Europe , où l'on enuoyoit pour cét effet des Herauts d'Armes , & par-fois aussi des Damoiselles, pour obliger avec plus d'ardeur les ieunes Cheualiers & Escuyers à y venir acquerir de l'honneur, comme nous auons fait voir cy-deuant en plusieurs endroits de ce liure. Mais puisque la ville de Paris est comme vn Monde entier, & s'il faut ainsi dire , le centre d'où sortent tous les iours plusieurs Courriers pour porter les nouuelles des choses qui arriuent dans la Cour de France , à tous les autres Rois & Princes de la Terre ; le bruit des magnificences qu'on y preparera , s'épandra

pandra assez tost partout, & la Renommée qui est la messagere de la Gloire, en fera bien promptement les Publications par tous les coins du Monde.

Comme donc le jour de la veille du Tournoy sera arriué, le Prince Chef des Tenans, & le Prince Chef des Assaillans feront arborer à la Place Royale, ou en quelque autre lieu qu'on trouvera le plus à propos pour le Camp; leur banniere sur laquelle seront peintes leurs armes & leurs noms, & en suite toutes celles des autres Cheualiers qui seront de deux troupes: Les Rois & Herauts d'armes les iront poser, & elles y seront portées par les Escuyers desdits Seigneurs, les Trompettes precedant dans cette Ceremonie, & sonnans plusieurs fanfares durant le temps qu'elles demeureront audit Camp: celles des Tenans seront mises à la main droite de l'Eschaffaut qu'on dressera pour mettre le Roy & la Reine, & celles des Assaillans à la main gauche; Que si parmy ces genereux Cheualiers il y a des Princes, des Ducs & Pairs, des Marechaux de France, & des Cheualiers des Ordres du Roy, leurs Bannieres seront rangées selon leurs dignitez, & selon le temps & l'ordre de leurs receptions à icelles: Et quant aux autres Seigneurs & Gentils-hommes les Marquis verifiez dans les Parlemens precederont les Comtes, les Comtes iront deuant les Barons, & les Barons deuant les autres Gentils-hommes, lesquels tireront au billet en presence du Prince qui sera leur Chef, pour sçauoir leur rang & leur ordre, & prometttront de le tenir de la mesme sorte que le sort le leur prescira.

Anciennement les Cheualiers qui deuoient Tournoyer, appendoient leurs Bannieres & leurs Escus blazonnez aux fenestres du logis de leurs Chefs, & le iour d'apres les rangeoient avec leurs casques, leurs lambrequins & leurs cimiers tout à l'entour du Cloistre d'une Eglise: Et puis les Iuges du Camp avec les Officiers d'Armes, y accompagnoient les principales Dames & Damoiselles de la Cour, pour leur faire voir le nom & les armes desdits Cheualiers; afin que si parmy ce nombre elles en trouuoient quelque vn qui eust forfait à son honneur & qui fust atteint de quelque crime indigne d'un vray Gentil-homme, ou qui eust injustement usurpé la qualité de Noble ou de Cheualier, ou qui mesme se fust mes-alié, ou quelque vn de ses predecesseurs, en sorte qu'il ne peust pas faire voir la preuue d'une veritable & pure Noblesse, du moins de trois quartiers

Y Y y

538 Le vray Theatre d'Honneur

paternels & de trois maternels ; Alors, dis-je, que la moindre de ces choses se rencontroit en la personne de quelqu'un de ces Cheualiers, & que les Dames se plaignoient d'eux ; l'on les bannissoit du nombre des Tournoyans, & l'on les punissoit de diuerfes façons selon l'exigence des cas ; comme nous auons fait vlt cy-dessus ; bref l'honneur & la vertu estoient mises à la coupelle dans ces assemblées, & il falloit que tous ces Cheualiers eussent l'ame bien espurée, pour estre reçus au nombre des Tenans ou des Assaillans ; que s'il plaisoit à Dieu qu'on peust restablir en ce temps cette excellente coustume, le vice & l'oyfueté qui regnent parmy la Noblesse en seroient bien tost bannis, & la vertu s'y trouueroit restablée dans son ancien lustre.

Le lendemain tous les Cheualiers des deux partis se prepareront le plustost qu'il leur sera possible, & s'assembleront au logis de leur Chef, & puis tous ensemble l'accompagneront en tres-belle ordonnance iusques au Louure ou au Palais où le Roy sera ; Le Prince Chef des Tenans y ira le premier avec sa troupe, & en suite le Prince Assaillant avec la sienne ; Et afin que le peuple ait le contentement de voir son Roy dans vn lustre plus apparent, & dans vne Maiesté plus Royale & plus Auguste, que lors qu'il est dans son carrosse, sa Maiesté se disposera, s'il luy plaist de monter à cheual vestu le plus richement & le plus Royalement qu'il sera possible : Bref, il sera bon pour son contentement, & pour celuy qu'en receuront tous ses subiets, en le voyant en ce triomphant estat, que sa Maiesté soit ornée le plus pompeusement qu'il se pourra, & que l'art contribuë tout ce qu'il pourra trouuer de plus industrieux & de plus esclattant, pour accompagner dignement les dons que la Nature a si abondamment eslargis à sa Maiesté en le faisant naistre le plus beau & le plus aimable Prince de la Terre.

Et lors que le Roy sera prest de marcher, la Reine Regente, accompagnée des plus grandes Princeffes de la Cour, se mettra en quelque lieu bien commode pour voir passer toute cette pompe guerriere, laquelle marchera depuis le lieu où le Roy sera iusques au lieu où l'on aura dressé le Camp en l'ordre suivant, cependant que la Reine lors qu'elle aura tout veü passer s'en ira par vn autre chemin prendre sa place sur l'Eschaffaut qui sera preparé à leurs Maiestez.

ORDRE QUE LE ROY ET LES CHEVALIERS

*du Tournoy tiendront pour aller au lieu où
le Camp sera dressé.*

Remicrement, les Compagnies des Regimens des Gardes Françoises & Suisses, seront disposées en ha-ye au long des ruës, pour faire en sorte que la foule du peuple n'apporte aucun empeschement ny desordre à la marche du Roy & desdits Princes & Cheualiers.

Plusieurs Trompettes tres-bien vestus avec des casques de toile d'or ou d'argent de la liurée du Prince Chef des Tenans, *Les Trompettes du Prince Chef des Tenans.* precederont toute cette magnifique pompe; leurs cheuaux seront bardez tres-richement des liurées dudit Prince, & les banderolles de leurs trompettes seront enrichies de ses armes & de ses chiffres en broderie d'or, d'argent & de soye selon leurs blazons & esmaux.

Après marcheront quatre Herauts d'Armes tres-bien montez, & ornez de leurs cottes d'armes, semées de fleurs de Lys d'or en broderie, la tocque de velours garnie de plumes, & le caducée ou verge d'argent en leur main droite. *Quatre Herauts d'armes.*

Le Roy d'armes de France nommé Mont-ioye Saint Denis viendra en suite tout seul, monté sur vn tres-beau cheual caparaçonné de velours ou de satin bleu ou violet, semé de fleurs de Lys en broderie d'or, reuestu de sa cotte d'armes de velours violet, sur laquelle sont deuant & derriere, & sur les manches les trois fleurs de Lys d'or des armes de nos Rois, avec leur Couronne de fleurs de Lys exauflée & close à l'Imperiale, le tout en broderie d'or; & sur sa teste vne tocque de velours environnée d'vn cordon de grosses perles, & ornée de plusieurs belles plumes; il aura aussi le Sceptre à la main, couuert de velours violet semé de fleurs de Lys d'or, ayant à la pointe vne double fleur de Lys de mesme, couronnée. *Mont-ioye S. Denis Roy d'armes de France.*

Après luy viendront cinq Mareschaux de France, établis pour estre les Iuges du Camp; le plus ancien en reception faisant la charge de Connestable: Ils seront accompagnez de leurs Escuyers portans leurs bannieres, & de plusieurs Pages & Estafiers richement vestus de leurs liurées. Anciennement ils portoient des verges ou bastons dorez ou argentez en leurs mains. *Les cinq Iuges du Camp.*

YYy ij

540 Le vray Theatre d'Honneur

*Estaffiers
menans les
chevaux de
combat.*

Douze Estaffiers tres-bien vestus des liurées dudit Prince, en broderie d'or & d'argent, menans en main les chevaux de combat de mondit Seigneur.

Pages.

Douze Pages montez sur de tres-beaux chevaux, richement vestus de la liurée dudit Prince.

Les deux

*Escuyers du
Prince Chef
des Tenans.*

Deux Escuyers tres-bien montez & richement vestus, l'un portant au bras gauche l'Esku de la deuise, & l'autre à la main droite la banniere des armes de Monseigneur le Prince de Condé Chef des Tenans.

*Son Maref-
chal de
Camp.*

Le Marechal de Camp des Tenans, tres-bien monté & tres-richement vestu, accompagné de ses Aydes de Camp, & de son Escuyer, & enuironné de ses Pages & de ses Estaffiers, tous habillez de ses liurées.

*Le Prince
Chef des
Tenans.*

Après viendra ledit Seigneur Prince Chef des Tenans, marchant tout seul, superbement armé & orné de brillans & de tres-belles plumes & aigrettes blanches, son escharpe de mesme couleur toute semée de fleurs de Lys en broderie d'or, & enrichie de tres-belles dentelles & franges d'or & d'argent, son bas de saye de satin couuert de fleurs de Lys d'or, & son cheual caparaçonné de mesme, le plus richement qu'il se pourra, il sera accompagné & enuironné de plusieurs valets de pied & Estaffiers richement vestus de sa liurée.

En suite viendront les cent Cheualiers de sa troupe deux à deux tres-richement armez, & ornez de tres-belles escharpes, plumes, touffes d'aigrettes, de tres-beaux bas de saye couverts de riche broderie; ils auront chacun leur Escuyer deuant eux portant l'Esku de leur deuise & la Banniere de leurs armes, & plusieurs Pages & Estaffiers à l'entour d'eux: ils auront chacun deux pistolets à l'arçon de la selle, & leur espée au costé.

*Les Trom-
pettes du
Roy.*

Cette belle troupe étant passée, les Trompettes du Roy se feront voir & entendre en mesme temps; ils seront tres-bien montez & richement vestus des liurées de France, leurs casques & banderolles toutes en broderie d'or, d'argent, d'incarnat & d'azur.

En suite sa Maiesté viendra enuironnée & accompagnée deuant & derriere de tous les Princes & Officiers de sa Couronne & de sa Maison, en la plus belle & la plus magnifique ordonnance, que le grand Maistre des ceremonies pourra inuenter.

Le Roy sera à cheual comme nous auons dit cy-deuant, afin que son Peuple, & vne quantité innombrable d'Estrangers qui sont à Paris puissent auoir le contentement de le voir sans empeschement.

Le Roy environné de tous les Officiers de sa Couronne & de sa maison.

Il sera monté sur quelque beau cheual blanc bardé ou caparaçonné le plus richement & le plus artistement que l'invention des Escuyers de sa Maiesté y aura peu fournir : Bref, ie ne doute nullement qu'en cette occasion la Reine Regente ne soit tres-aïse qu'on n'oublie rien de toutes les choses qui pourront estre necessaires pour faire paroistre avec esclat & maiesté vn si grand Monarque en la premiere pompe où il ait paru en Royal appareil : Tous lesdits Princes & Officiers de sa Couronne & de sa Maison portans deuant sa Maiesté les marques de leurs charges & de leurs offices : Ils seront aussi tres-richement vestus, tres-bien montez, & accompagnez de plusieurs Pages & Laquais, chacun selon les liurées de leurs Maistres ; Les Gardes du Roy à pied & à cheual, tiendront aussi le rang qu'ils doiuent auoir proche de la personne de sa Maiesté.

& de ses Gardes.

La Cour des Rois de France est si belle, & les Officiers de leur Couronne & de leur Maison sont en si grand nombre, qu'asseurement il seroit impossible de rien voir au monde de plus admirable que de les faire paroistre tous à l'entour du Roy, selon l'ordre & le rang qu'ils y doiuent tenir ; Et l'on m'excusera si ie dis qu'on deuroit les faire paroistre plus souuent qu'on ne fait, près de la personne du Roy en des ceremonies publiques, afin de faire voir la grandeur de nos Monarques, non seulement à leurs subiets pour leur imprimer l'amour, la crainte & le respect qu'ils doiuent auoir pour leur Souuerain, mais aussi aux Estrangers qui seroient ravis en admiration en contemplant des choses qu'ils ne sçauoient trouuer ailleurs. Apres donc que le Roy aura passé avec toute cétte superbe suite d'Officiers & tout l'esclat de ses Gardes à pied & à Cheual.

La Troupe des Assaillans paroistra au mesme ordre & au mesme rang que celle des Tenans.

La Troupe des Assaillans.

A sçauoir plusieurs Trompettes richement vestus des liurées du Prince Chef des Assaillans, & portans sur leurs banderolles ses armes & ses Chiffres en broderie d'or, d'argent & de soye selon leurs blazons ; leurs cheuaux bardez de ses couleurs.

Les Trompettes du Prince chef des Assaillans.

Après suivront douze Estaffiers tres-richement vestus des liurées dudit Prince, menans en main ses cheuaux de combat

Douze Estaffiers me-

§42 Le vray Theatre d'Honneur

nans les che- superbement caparaçonnez, & ornez de beaux pennaches &
uaux de aigrettes.

combar du Douze Pages montez sur de tres-beaux cheuaux richement
Prince chef vestus de la liurée dudit Prince.

des Assail- Puis viendront les deux Escuyers dudit Prince tres-richement
lans. habillez, & montez sur de tres-beaux cheuaux, l'un portant
Ses Pages. l'Escu de sa deuise, & l'autre la Banniere de ses armes.
Les deux

Escuyers du Le Marechal de Camp des Assaillans tres-bien monté &
Prince Chef richement vestu, accompagné de son Ayde de Camp, de son
des Assail- Escuyer, de ses Pages & de ses Estaffiers habillez de ses li-
lans. urées.

Le Maref- Apres viendra ledit Seigneur Prince & Duc de Longue-
chal de Cap ville Chef des Assaillans, marchant tout seul, armé de tres-belles
des Assail- armes, orné de plumes & d'aigrettes, son escharpe & son bas de
lans. saye, couverts de belle broderie d'or ou de riches pierreries, ses
Mōseigneur girels, & les caparaçons de son cheual de même, les pistolets à
le Duc de l'arçon de la selle, & l'espée au costé: comme aussi tous les Che-
Longueville ualiers de sa troupe, qui marcheront deux à deux, accompa-
Chef des Af- gnez de leurs Escuyers, Pages & Estaffiers, ne plus ne moins
saillans. que nous au ons décrit la troupe des Tenans, & au même nom-
bre qu'eux.

Il ne doute pas que les vns & les autres, tant des Tenans que des Assaillans ne fassent tous leurs efforts pour faire paroistre non seulement l'excellence de leur esprit en l'inuention de leurs deuises, de leurs armes, caparaçons, chanfrains, & autres ornemens de leurs cheuaux; mais aussi l'adresse de leurs personnes dans toutes les courses & tous les combats qui se feront dans le Camp.

Voila à peu près l'ordre qu'on pourroit tenir pour s'en aller depuis le Louure ou depuis le Palais où le Roy fera iusques au lieu qui sera preparé pour la celebration de ce Tournoy, car la Place Royale qui estoit le plus beau lieu qui fust au monde pour des magnificences de cette sorte, est occupée par la Statuë equestre du feu Roy Louis treziesme, en sorte que la place ne seroit pas assez grande comme il est necessaire & souhaitable en ces occasions.

Que si le Roy ou lesdits Princes desirent de faire d'autres despences en Machines d'inuention ferme ou mouuante, en chariots de triomphe, en representations de Geans, de Nains, d'Animaux, de Dieux, de Deesses, de Nymphes, de Forests, de

Fontaines, de Chasteaux, & de diuerſes autres telles galanteries, ils le pourront faire ſi bon leur ſemble : mais ſ'il m'eſt permis de dire mon ſentiment ſur ces choſes. Je diray qu'elles ſont plus embarraſſantes que neceſſaires, & que le temps & la deſpence qu'on y met, ſeroit plus honnorablement & plus vtilement employée dans les exercices & les combats que ie taſche de perſuader ; car toutes ces ſuperfluitez couſtent ſi cher, que ſi l'on ne les retranche, ou du moins vne bonne partie, il ſeroit impoſſible de s'exercer en ces jeux & combats ſacrez, ſi ſouuent qu'il ſeroit à ſouhaitter.

Comme les premiers de cette Pompe guerriere ſeront arriuez aux Barrières du Camp, le Roy permettra aux deux Princes Chefs des Tenans & des Aſſaillans, d'enuoyer à la Reine Regente leurs Mareſchaux de Camp pour demander permiſſion à ſa Maieſté, de faire leur entrée dedans le Camp, laquelle eſtant obtenüe, les Officiers des Regimens des Gardes, François & Suiſſes qui ſeront à l'entour des Barrières du Camp, feront faire vn ſalve general de Mouſquetades pour impoſer ſilence à tout le monde ; & en ſuite les portes eſtans ouuertes, on commencera à entrer dans le Camp au meſme ordre & au meſme rang que celuy que nous auons deſcrit : Et lors qu'ils paſſeront au deuant de l'Eſchaffaut de la Reine & des Princeſſes & Dames de la Cour, tous ces braues Princes & Cheualiers, & tous ceux qui ſeront à l'entour de la perſonne du Roy feront des reuerences, & des ſalutations, & manieront leurs cheuaux d'un air le plus agreable & le plus releué qu'ils pourront pour obliger tout le monde à les admirer.

Ils feront deux fois le tour du Camp en cét eſtat, afin que chacun les voye & les conſidere avec plaſir & facilité.

Après cela le Roy mettra pied à terre, & Meſſieurs les Iuges du Camp auſſi, qui accompagneront ſa Maieſté iuſques dans ſon Eſchaffaut, proche de la Reine, & eux iront prendre place dans le leur, qui ſera dreſſé tout proche de celuy de leurs Maieſtez ; toutes les Princeſſes & Dames de la Cour auront les leurs en ſuite, pour voir facilement les combats & les courſes.

Cependant que tout le monde prendra place, le Prince Chef des Tenans avec ſa troupe, ſe rangera ſur la droite de l'Eſchaffaut du Roy ; & le Prince Chef des Aſſaillans avec la ſienne ſe mettra à l'oppoſite à la gauche ; ils auront chacun leur eſca-

544 Le vray Theatre d'Honneur

dron rangé de mesme l'un que l'autre , à sçauoir dix de front , & dix de hauteur , ou bien six de front , & seize de hauteur , comme ils iugeront & aduiseront le plus à propos , les rangs ouuerts & eslargis , afin que venans à mesler leurs files les vnes dans les autres , ils ne se mettent en aucun desordre , & ne soient pas trop pressez.

Tous les Escuyers des deux troupes portans les Escus & les Bannieres de leurs Maistres , se retireront & se rangeront tout du long des barrieres du Camp , à costé de leurs troupes ; les Pages & les Estaffiers se tiendront vn peu plus près de leurs Maistres , & prendront soigneusement garde à tout , afin que s'ils auoient besoin de quelque chose ils peussent promptement courir à eux.

*Les Hérauts
feront les
publications
aux quatre
coins du
Camp.*

Et comme tout sera rangé de cette sorte , les quatre Hérauts d'armes s'en iront chacun à vn des coins du camp , & là feront les publications du Cartel des Tenans , & de la response des Assaillans , & ensemble de toutes les Ordonnances , Articles & Reglemens qui seront dressez , pour faire en sorte que tous les combats & les courses se fassent avec ordre & equité ; Le Roy d'Armes Mont-ioye fera les mesmes publications deuant l'Eschaffaut de leurs Maistres.

*Premiere
meslée , &
combat en
foule à coups
de pistolets.*

Après cela toutes les Trompettes des deux troupes s'estans mises à quartier sonneront quelques fanfares , pendant lesquelles les Tenans & les Assaillans mettront la main au pistolet , & lors que le signal sera donné par le Connestable , les Trompettes sonneront la charge , & alors les deux Chefs partiront en mesme temps & leurs escadrons aussi , & sans se troubler mesleront leurs files les vnes dans les autres sans perdre leurs rangs , & ainsi faisans de deux escadrons vn seul , ils leueront le bras en haut , & tireront le pistolet en l'air , & après cela se démesleront , & faisans vn caracol les vns à droit & les autres à gauche reprendront leur mesme place ; & le plus promptement & habilement qu'il leur sera possible , remettront la main au second pistolet , & feront la mesme chose encore vne fois , & puis reuiendront encore prendre leur place : La meslée de ces deux escadrons , la gayeté & le trepignement de leurs cheuaux , l'esclat de leurs armes , le son des trompettes , & le bruit meslé avec le feu & la fumée de deux cens coups de pistolet à chaque fois , donneront vn contentement indicible aux specta-

spectateurs, & les Dames y verront vne image de la veritable guerre assez bien representée.

Les cheuaux ayans pris haleine & le silence estant fait, les Trompettes recommenceront leurs fanfares, pendant lesquelles tous ces braues Cheualiers mettront l'espée à la main, & en suite le signal estant donné, les Trompettes sonneront la charge, & les Tenans & les Assaillans se mesleront encore ensemble par deux fois, & se chamailleront de leurs espées, & se donneront des coups contre leurs casques & contre leurs harnois, depuis la ceinture en haut: Et pour eiter que par mesgarde, ou par quelque accident inopiné ils ne se puissent faire du mal, il sera principalement ordonné que toutes leurs espées seront espointées & auront le taillant rabatu; ils demeureront plus long temps en cette meslée qu'en celle des pistolets, afin que le Roy & tout le monde prenne vn plus grand plaisir de les voir combattre & chamailler les vns contre les autres, dans ces plaisantes & non sanglantes meslées.

*Seconde
meslée &
combat en
foule à coups
d'espée.*

Anciennement l'on employoit la masse aussi bien que l'espée en ces occasions, & l'on s'y donnoit de grands coups pour tascher à se repousser, & chasser les vns les autres au delà de certaines limites, hors desquelles ceux qui estoient contrains de sortir, estoient reputez pour vaincus; L'on taschoit aussi de s'entre-heurter & choquer les vns contre les autres pour se faire tomber; & dans cette confusion chacun essayoit de desarmer son ennemy de son espée, de sa masse, de son casque & de son Escu, & mesme de prendre & gagner le cheual l'un de l'autre, apres s'estre abatus & tirez hors de la selle à force de bras; Et tout incontinent celuy qui auoit esté si heureux que de gagner par force, les armes, ou le cheual de quelque autre Cheualier, il les enuoyoit presenter à sa Maistresse par quelque Heraut d'armes, ou par son Escuyer: Mais pource que cela pourroit causer des querelles, & qu'on courroit risque estans abatus d'estre blesez ou tuez dans la foule par le trepignement des cheuaux, il sera bon au temps où nous sommes de retrancher toutes ces violences, & se contenter d'un combat imaginaire, sans en venir à vn reel & effectif, qui laisse tousiours quelque semence d'enuie, de colere; de haine & de vangeance.

*Costume
ancienne
des Cheua-
liers comba-
tans dans
vn Tournoy.*

Que si l'on trouue à dire à cette sorte de meslée, & qu'on apprehende qu'elle soit confuse; ceux qui entendent mieux

Z Z z

*Autre fa-
çon de mes-
lées & de
combats.*

que moy les euolutions de la Caualerie en inuenteront d'autres, & feront si bon leur semble tirer le pistolet, & donner le coup d'espée premierement à ceux du premier rang des Assaillans, contre ceux du premier rang des Tenans, lesquels ayans fait se retireront à la queue de leurs escadrons, & ainsi les vns apres les autres faisans leur deuoir, ils se trouueront au mesme estat qu'ils estoient lors qu'ils ont commencé; ou autrement l'on peut encore diuiser l'escadron des cent Cheualiers en cinq esquadrilles de vingt, & les faire combattre contre vne autre esquadrille de pareil nombre, & de cette sorte les meslées seroient moins confuses, & le plaisir seroit plus long; que si l'on apprehende que cela durast trop long temps, il sera bon de diuiser ce Tournoy en trois ou quatre iournées, & faire tirer au fort, pour sçauoir les esquadrilles qui combatroient à la premiere iournée, & aux autres suiuanes.

Après que ces meslées & ces combats en foule seront acheuez, tous les Cheualiers de ces deux troupes se rangeront tous de front, les Tenans du costé droit, & les Assaillans du costé gauche de l'Eschaffaut du Roy, tournans la face vers leurs Maictez; Et puis ils commenceront leurs courses & leurs combats singuliers avec le pistolet, & en suite avec l'espée.

*Combats
singuliers à
coups de pi-
stolets,*

Premierement, Monseigneur le Prince de Condé Chef des Tenans, & Monseigneur le Duc de Longueuille Chef des Assaillans, courront & tireront leur pistolet l'un contre l'autre, & parferont leur carriere, & prenans leur demy voltre reuiendront encore vne fois, & tireront leur second pistolet, & ainsi parfaisans leurs deux courses ils se trouueront du costé de leur troupe, d'où ils seront partis la premiere fois.

Tous les Cheualiers de leurs troupes courront de mesme les vns contre les autres, selon l'ordre & le rang qu'ils seront appelez par les Rois & Herauts d'armes, ou bien par les Aydes de Camp des deux troupes, qui auront vn rolle où seront écrits par ordre les noms de tous les Tenans & de tous les Assaillans; & apres auoir fait chacun leurs deux courses, ils iront reprendre leurs places; afin qu'ils puissent tous courir sans desordre & sans confusion.

*& à coups
d'espées.*

Ils en feront de mesme avec l'espée & obserueront le mesme ordre, toutefois il sera necessaire que dans les articles & re-

glements de cette sorte de combat il soit dit expressément que lesdits Cheualiers Tenans & Assaillans ne se donneront à chaque course que quatre coups d'espée seulement, & puis se retireront; car si le nombre n'en estoit spécifié, ils se pourroient échauffer, & combattroient plus longuement qu'il ne seroit nécessaire: Autrefois il s'est trouué des Cheualiers qui employoient leurs forces avec tant d'adresse en ces combats, que bien souuent aux premiers coups ils estourdissoient & renuersoient ceux contre qui ils auoient affaire: Et mesme nous lisons dans le beau liure que feu Monsieur de Pluinel a fait touchant l'instruction qu'il fit au Roy Louis XIII. en l'exercice de monter à cheual, où il parle non seulement des Maneges, mais aussi des courses de Bague, de rompre en lice, au Quintan, & combattre à l'espée, que feu Monsieur le Connestable de Montmorency n'estant encore que Mareschal Dampville, a donné deux coups d'espée en pareilles occasions, si rudes & si à propos, que du premier il renuersa vn Prince sur la croupe de son cheual, & de l'autre il porta par terre hors de la selle vn Seigneur de qualité qui auoit reputation d'estre vn des meilleurs hommes de cheual de son temps. Le premier coup fut donné à Bayonne, quand la Reine d'Espagne y fut trouuer le Roy Charles IX. son frere, & l'autre en cette ville de Paris au vieux jardin qui estoit derriere le Louure, aux combats qui furent faits au temps des nopces de Monsieur le Prince de Portian, & tous deux en presence du Roy & de la Reine sa Mere, & de tous les Princes & Princesses, & Dames de la Cour: Aussi deuons nous cette loüange à sa memoire, qu'il a esté le plus adroit à cheual, & en tous les exercices d'honneur & de vertu, de tous ceux de son temps.

Les Iuges du Camp prendront bien garde à toutes ces courses & à tous ces combats particuliers, afin d'adiuger le prix à celuy de tous ces Cheualiers qui aura tiré son coup de pistolet de la meilleure grace, & à celuy qui sera iugé auoir le mieux combatu à l'espée.

Et pource que l'on ne pourroit pas bien iuger dans ces combats singuliers, lequel de ces Cheualiers seroit le meilleur pistolier; tous les Tenans & Assaillans tireront chacun à leur tour leur coup de pistolet en courant, contre la teste d'un Cheualier qui sera peint en façon de Quintan sur vn grand quarré d'aix ioints les vns sur les autres, & l'on y mettra du liege

Courses au pistolet contre une figure peinte en façon de Quintan, pour connoistre les meilleurs pisto- liers.

ZZz ij

548 Le vray Theatre d'Honneur

qu'on peindra de couleur blanche , afin que l'on puisse facilement connoistre & mesurer les coups : cette machine sera sur des rouës, & se pourra facilement auancer , reculer & abatre, quand l'on voudra ; l'on la posera tout au deuant de l'Eschaffaut de leurs Maiestez, afin qu'elles puissent bien voir les courses, & bien iuger de ceux qui auront tiré le plus près de la teste du Quintan, sur le front duquel l'on fera vn petit rond qui aura vn point à son centre , sur lequel on mettra le compas pour mesurer les coups , afin que celui qui aura donné le plus près de ce centre reçoie le prix qui sera ordonné pour cette sorte de course. Et lors que quelques coups seront aussi près les vns que les autres, les Cheualiers qui seront égaux recourront encore pour sçauoir qui tirera le plus près , & qui gagnera le prix : l'ay fait grauer dans vne des ovalles de la figure de ce Tournoy , cette machine de bois, sur laquelle est peint le Quintan, afin que le curieux se satisfasse & comprenne plus facilement la description que i'en ay faite.

Adiudication des prix.

Après toutes ces courses , les Iuges du Camp iront sur l'Eschaffaut de leurs Maiestez , & feront leur rapport au Roy & à la Reine, & les supplieront de dire leurs volonteés sur l'adiudication des prix, & alors leurs Maiestez leur permettront de dire librement leur sentimēt, pour sçauoir quels d'entre tous les Cheualiers ils iugeront les auoir meritez; En suite dequoy la Reine les leur donnera publiquement deuant le Roy & toutes les Dames.

Le premier sera donné à celui qui aura fait vne plus belle course, & tiré son coup de pistolet de meilleure grace en combat singulier.

Le second à celui qui aura donné ses quatre coups d'espée avec plus de force & plus d'adresse.

Et le troisieme, à celui qui en courant aura donné avec son coup de pistolet , plus près du rond qui sera peint sur le front du Quintan.

L'on en pourra donner aussi vn, à celui qui sera iugé auoir choisi la plus belle deuise.

Ces prix dependront de la volonteé de la Reine qui les donnera; Que si le Tournoy se faisoit pour la resioüissance de quelque mariage , la Princesse espousée , ou destinée à l'estre , donneroit lesdits prix , par permission de la Reine. L'on a accoustumé en ces occasions de donner des Bagues de grand prix, des Enseignes de pierreries , ou quelque belle espée enrichie de diamans,

cela dependant de la volonté de la Reine ou de la Princesse qui les donne.

Les Cheualiers aussi pourront courir des prix particuliers les *Prix particuliers.* vns contre les autres, vn des Tenans contre vn des Assaillans, selon l'ordre qu'ils seront appelez par les Aydes de Camp, lesquels prix ils seront obligez de configner entre les mains des Iuges du Camp, pour leur estre deliurez incontinent apres les courses à celuy qui aura tiré & donné son coup plus près du Quintan; cela leur estant seulement permis en cette sorte de course. Il y aura des Gentils-hommes experts qui seront ordonnez par l'autorité de Messieurs les Iuges pour mesurer les coups, au rapport desquels ils seront decidez; ils se seruiron d'une regle & d'un compas, afin de faire toutes choses avec equité & iustice.

L'enuie que tous ces braues Cheualiers auront de paroistre bons Gens d'armes, & de montrer leur adresse & leur courage deuant leurs Maiestez, en presence de toute la Cour, & particulierement des Dames, fera qu'ils seront ambitieux de bien apprendre tous ces glorieux exercices, qui leur acquerront de l'honneur, non seulement dans ces Tournois & combats plaisans, *L'utilité & le bien que ces exercices apportent.* mais qui leur seruiron aussi beaucoup à vaincre leurs ennemis dans vne veritable guerre: mais sur tout ils en tireront cet aduantage, que s'accoustumans dans ces jeux & exercices imaginaires, à estre souuent armez; lors qu'il sera question de se battre tout de bon, ils se trouueront habituez à porter le harnois, & leurs armes ne leur paroistront point pesantes; estant veritable qu'un homme armé ne trouue pas son espée si pesante que desarmé, & qu'il en donne des coups plus durs & plus hardis que s'il estoit en pourpoint; ioint qu'un Gendarme se conserue plus long temps contre la violence des coups qu'il est obligé d'effuyer dans les batailles & dans les assauts, & n'apprehende pas d'attaquer & de se porter aux plus dangereux endroits des meslées, où combatant plus long temps il demeure en fin victorieux, & en reuiet plus chargé de gloire que de blessures.

Que si l'on considere bien les grandes & déplorables pertes que nous a causé cette detestable coustume, que nos plus vaillans guerriers ont introduitte en ce dernier siecle, d'aller en pourpoint dans les plus perilleuses occasions, & de mespriser, ou ne pouuoir supporter des armes à l'esprouue; l'on trouue-

ZZz iij

ra que l'aduis que ie donne est tres-profitable à l'Estat , & aux particuliersaussi, qui s'accoustumans à estre armez , iront avec plus de hardiesse & plus de fermeté dans les dangers ; n'y seront pas si tost tuez , & rendront par consequent de plus vtils seruices , & ne causeront pas tant de regrets à leurs Princes & à leurs parens, comme la pluspart ont fait iusques à present , en se faisans tuer inconsiderément aux premieres occasions où ils alloient signaler leur courage.

Au surplus ie ne m'amuseray pas à dōner des preceptes à la Noblesse pour faire tous ces exercices comme il est requis, ce seroit entreprendre plus que ie ne dois, & plus que ie ne puis ; ie diray feulemēt apres de plus habiles gens que moy en ce noble mestier, qu'il est besoin que les cheuaux qu'ils employeront en ces combats soient des mieux dressez , & que les Cheualiers les sçachent mener de bonne grace ; car il s'en trouue plusieurs qui font rire la Compagnie par leurs mauuaises postures & par leurs gestes ridicules, en sorte qu'il vaudroit beaucoup mieux qu'ils demeurassent sans rien faire que d'entreprendre ce qu'ils n'entendent pas, se faisans connoistre ignorans & imprudens tout ensemble.

Pour donc paroistre avec honneur dans le Tournoy, il est necessaire que chaque Cheualier se pouruoie d'un cheual qui soit puissant, courageux, adroit & vigoureux, de taille proportionnée à la sienne, se laissant conduire de la main & des tallons, au galop, & à toute bride ; qu'il soit iuste & ferme, maniant terre à terre vigoureusement & furieusement sur les passades, sur les demy voltes, & sur les voltes, faisant toutes ces actions toutes les fois qu'il plaist au Cheualier, soit au large, soit à l'estroit, au long ou au court, sans se mettre en colere pour la bride, pour les tallons, ny pour quoy que ce soit ; & sur tout il est absolument necessaire qu'il ne s'effraye point au son des trompettes, ny des tambours, & qu'il ne craigne non plus le bruit, l'esclair, ny la fumée des armes à feu. Quant au Cheualier, il faut qu'il soit tousiours droit & bien placé dans la selle, avec vne liberté sans affectation, soit en faisant partir son cheual de la main, soit en le faisant manier, ou en l'arrestant : En fin, il faut qu'il paroisse aussi libre dans ses armes, comme s'il estoit en pourpoint, & qu'il fasse toutes les actions du combat avec la mesme liberté, n'imitant pas quantité de mauuais gendarmes, qui avec leur teste, leurs bras, leurs jambes, &

tout le reste de leur corps , font les mesmes mouuemens , & les mesmes temps que leurs cheuaux , soit en courant , soit en les menans terre à terre , haussans le bras de l'espée ou du pistolet à contre-temps , ou le laissant immobile , & crians perpetuellement , ou parlans à leurs cheuaux , ce qui a tousiours esté reputé tres-indecent à vn Cheualier , qui doit songer seulement à commencer , continuer & finir de bonne grace , afin d'emporter avec applaudissement des spectateurs , l'honneur & la gloire qu'il meritera s'il s'en acquite dignement.

Au combat de l'espée , les deux Cheualiers qui courent & combatront ensemble , se doiuent mettre à quarante pas de distance l'un deuant l'autre , l'espée à la main , & lors que les Trompettes sonneront , ils doiuent partir tous deux en mesme temps , ferrans les deux talons à leur cheual , baissans la main de la bride de trois doigts , & haussans le bras de l'espée eschaper & partir furieusement , & passer le plus près l'un de l'autre que faire se pourra , & en passant donner leurs coups d'espée , non sur la teste , tout à plein , de crainte que ne se rencontrans ils ne donnent seulement sur la croupe du cheual : mais il faut qu'ils taschent de fraper sur le deuant de la face , du costé gauche , puis chacun au mesme endroit d'où son ennemy est party , prendre vne demy volte à courbettes , & y faire quelques passades releuées , & d'une belle action , en attendant que son ennemy ait fait le semblable , & estans tous deux tournez repartir en mesme temps , & au lieu de passer demeurer vis à vis l'un de l'autre , & d'une action la plus hardie & la plus furieuse qu'il leur sera possible se donner encore trois ou quatre coups ; puis ayans iustement la teste du costé qu'ils sont partis , ils feront mine de reprendre vne demy volte & s'en iront , pour laisser remplir la place à deux autres.

Et quant au combat avec le pistolet , ils ne doiuent pas courir si près l'un de l'autre , ny s'arrester ; mais de six pas près ils doiuent tirer chacun son coup sans perdre le fil de leur course , à la fin de laquelle ils doiuent s'arrester & prendre le second pistolet pour faire leur seconde course de mesme que la premiere.

Que si le temps ne peut permettre que tous ces combats se puissent acheuer à la premiere iournée , il sera bon de diuiser ce Tournoy en trois ou quatre differentes , afin que durant dauantage les diuertissemens en soient aussi plus longs ; &

lors que la nuit suruiendra le Roy & tous les Cheualiers s'en retourneront iusques au Loure au mesme ordre & au mesme rang qu'ils seront entrez dans le Camp ; les ruës estans esclairées par vn nombre infiny de lanternes qu'on mettra aux fenestres, & par les flambeaux que les Pages & Estaffiers porteront tout proche de leurs Maistres.

*COMBAT A LA BARRIERE AVEC
l'Espée & la Picque.*

 V I s que les Gentils-hommes combattent quelquefois à pied dans les batailles , & autres occasions de la veritable guerre, & que pour animer les gens de pied, outre les Officiers , plusieurs Volontaires desirans de se signaler , prennent la picque & se mettent dans les premiers rangs des bataillons ; Je croy qu'il seroit aussitres-vtile & tres-necessaire que les Gentils-hommes s'exerçassent en de semblables jeux , afin de s'y fortifier , & de s'y rendre adroits & accoustumez : Nous auons allegué cy - deuant quelques exemples de cette sorte de combats qui ont esté souuent pratiquez par nos Princes, & par nostre plus braue Noblesse : autrefois l'on les faisoit dans la grande salle du petit Bourbon , qui n'estoit destinée qu'à tels vsages , & pour les grands Bals & Balets, & autres telles magnificences qu'on celebroit deuant nos Rois à la clarté des flambeaux , où les choses de cette nature paroissent beaucoup dauantage. La Reine, les Princesses, les Dames, & tous les Gens de condition de la Cour, estoient rangez sur deux galeries qui estoient l'une sur l'autre alentour de ladite salle, avec des accoudoiers & des balustres dorez: L'on peut aussi combattre à la Barriere en plein iour avec l'espée & la picque , soit en foule de dix contre dix , de vingt contre vingt , ou bien l'un contre l'autre en combat singulier , & mesme sans barriere l'on peut former deux bataillons, l'un de la troupe des Tenans , & l'autre des Assaillans, & de la sorte marcher les vns contre les autres la pique baissée, & se donner quelques coups , & puis mettre l'espée à la main & se chamailler dans la meslée aussi long temps que les tambours sonneront l'alarme, & s'en retirer lors que par le signal qui leur sera fait ils cesseront de sonner : l'adresse , la force & le courage des combatans ne paroistra pas moins

moins en cette sorte d'exercices qu'en ceux qui se faisoient à cheual , & les Dames n'y auront pas vn moindre diuertissement : Au reste ie ne m'amuseray pas à descrire de quelle sorte l'on se doit gouuerner en cette sorte de combats à pied : ce seroit estre presomptueux de vouloir enseigner la Noblesse de France en ce mestier, où son inclination naturelle la rend parfaite ; & les grandes victoires que nous auons remportées sur nos ennemis, font assez connoistre que nostre Nation est preferable à toutes les autres , au maniement & à l'usage des armes.

Il y a plusieurs Autheurs tres-renommez , qui ont traité de cette matiere , & qui ont donné des preceptes excellens & des regles parfaites pour polir la force naturelle , & luy donner plus de facilité & plus d'adresse ; car nous voyons que l'art fortifie la foiblesse & donne vn maniement si aisé, que les armes les plus pesantes paroissent legeres entre les mains de ceux qui mettent en pratique les enseignemens que leur donnent les Maistres les plus experts en ces exercices.

Ces combats à la pique & à l'espée se peuuent bien plus facilement représenter que les ioustes & Tournois à cheual ; & il n'est pas besoin d'y faire tant de preparatifs pour les pratiquer : car se faisans à pied il n'y a point de Gentil-homme qui dans trois ou quatre iours ne puisse facilement trouuer tout ce qui luy sera necessaire , soit pour ses armes, soit pour ses habits : Et quant aux Tournois & courses à cheual , ce qui donneroit à present le plus de soin & de peine selon mon sentiment, c'est que la plus grand part n'ont point de cheuaux courageux, ny assez dressez pour les seruir dans ces occasions de magnificence , & d'honneur : Les Hongres sont si ombrageux & ont si peu d'action , que ie ne conseillerois pas à ceux qui voudroient paroistre dans les Tournois de s'en seruir ; il est plustost necessaire d'auoir de bons & de puissans cheuaux entiers, du courage, de la vigueur & de l'adresse desquels l'on soit bien asseuré, & sur lesquels le Cavalier puisse paroistre avec plus de brauerie & de gayeté : Que si le Roy & la Noblesse prennent du goust à tous ces nobles exercices , dont ie tasche de leur persuader la pratique , il faut que chacun songe à se fournir de cheuaux qui leur puissent aider à acquerir de l'honneur : Les Coursiers de Naples ou d'Angleterre sont tres-propres à ce mestier , les cheuaux d'Auuergne , de Limousin , & d'Allemagne pouruë

qu'ils ne soient pas d'une grosseur demesurée, sont aussi très-bons: Bref, de toute taille & de tout país l'on en peut trouver qui contenteront leurs Maistres, pourueû qu'on prenne vn peu de soin de les dresser, & sur tout de les accoustumer au feu & au bruit, comme nous auons dit.

Au petit Bourbon l'on a représenté devant leurs Maestres les amours d'Achille & de Deidamie de l'inuention du sieur Giacomo Torelli l'an 1645. Et dans la grande salle du Palais Cardinal, l'Histoire ou la Fable d'Orphée & d'Euridice l'an 1646. & 1647. Et l'on prepare encore de tres-belles machines & decoratiōs pour la Representation de l'Andromede, qui sera accommodée au Theatre par l'illustre Corneille.

1. The first of these is the fact that the
 2. second of these is the fact that the
 3. third of these is the fact that the
 4. fourth of these is the fact that the
 5. fifth of these is the fact that the
 6. sixth of these is the fact that the
 7. seventh of these is the fact that the
 8. eighth of these is the fact that the
 9. ninth of these is the fact that the
 10. tenth of these is the fact that the



DES ORDRES MILITAIRES INSTI-
*tuez par les Rois & Princes de la Chrestienté, &
 autres Parties du Monde.*

CHAPITRE XXXIV.



LE sieur Fauin a si bien & si amplement traité de tous les Ordres de Cheualerie des Princes Chrestiens, que ce seroit temerité d'en parler apres ce qu'en a dit vn si docte & si curieux Personnage; pourtant afin que l'on nem'impute d'auoir oublié vn Traité si necessaire à la satisfaction des curieux. Je nommeray les Rois & les Princes qui les ont instituez, & diray le temps, le lieu, & le sujet pour lequel ils l'ont esté; ie déchifreray aussi leurs coliers, leurs habits, & leurs deuises.

Nous parlerons premièrement de ceux qui ont esté dressez & instituez par les tres-Chrestiens Rois de France, & par les Princes de leur Sang.

Après nous descrirons les Ordres de Flandres & des Pais-Bas, & en suite ceux d'Angleterre & d'Escoffe, puis ceux des Royaumes d'Espagne, d'Allemagne & d'Italie, & mesme ceux de la Terre-Sainte & des Indes Orientales & Occidentales, &c.

Le premier fut l'Ordre de la Sainte Ampoule qui fut trans- *L'Ordre de*
 mise du Ciel à Clouis premier Roy de France qui se fit Chre- *la Sainte*
 stien l'an 499. le seiziesme de son Regne, elle estoit remplie d'v- *Ampoule.*
 ne huile ou cresse dont il fut sacré par S. Remy, & apres luy tous les Rois de France ses successeurs.

L'Ordre de la Genette fut estably par Charles Martel l'an 726. *L'Ordre de*
 apres qu'il eut vaincu & taillé en pieces près de Tours l'armée *la Genette.*
 des Infidelles, qui estoient venus inonder la France. Il y mourut sur la place trois cens quatre-vingts-cinq mille Sarrafins & Arabes conduits par Abdirame, qui y fut aussi tué; & du costé des François il n'y demeura de morts que quinze cens. Or dans les despoüilles du Camp des Infidelles l'on trouua vn tres-grand

nombre de precieuses fourrures , & entr'autres des peaux de genettes , semblables à celles des martes ou des ciuettes , lesquelles ayans esté présentées à Charles Martel , il les trouua fort belles , & apres les auoir distribuées aux principaux de son armée il en institua vn Ordre , pour en rendre la memoire eternelle ; quelques Autheurs disent qu'il fit cét Ordre pour l'amour de sa femme nommée *Iannette* : il dura iusques au Regne de S. Louis.

L'Ordre de
la Couronne
Royalle.

L'Ordre de la Couronne Royale fut instituée par le Roy Charlemagne l'an 802. pour recompenser plusieurs vaillans guerriers qui l'auoient seruy en la guerre qu'il eut contre les *Sesnes* , qui estoient les anciens Saxons ; les Cheualiers de cét Ordre portoient sur l'estomac vne Couronne Royale en broderie d'or : ledit Roy Charlemagne donna le pouuoir aux Gouverneurs de ses Prouinces , de conferer cét Ordre à ceux qui auoient suiuy certain temps les armées de France , & fait la guerre pour le seruice de nos Rois , tant en Italie qu'en Allemagne ; La principale ceremonie qui se pratiquoit en donnant ledit Ordre de Cheualerie , estoit qu'on mettoit l'espée au Cheualier receu , & qu'on luy ceignoit le baudrier & la ceinture où elle pendoit , & qu'on luy donnoit vn soufflet , de la mesme façon que font les Euesques conferans le Sacrement de Confirmation ; voicy ce qu'en dit *Martinus Anconius* en son Histoire de Frise , lors qu'il parle de Charlemagne ; *Insuper statuimus ut si qui ex ipsis militare voluerint , dicta potestas eis gladium circumcingat , & dato eisdem , sicut consuetudinis est , manu colapho , sic milites faciat , eisdemque similiter iniungendo precipiat , ut deinceps more militum Sacri Franciæ Regni , vel Imperij , incedant armati , &c. datum Romæ in Lateranensi Palatio , anno dominica incarnationis octingentesimo secundo.* Ce soufflet qu'on donnoit aux Cheualiers fut changé au baiser , & en l'ambrassade qu'on pratiqua puis apres , & qu'on nomma l'accollée ou l'accollade : La deuise de l'Ordre de la Couronne estoit celle-cy , *Coronabitur legitimè certans.*

L'Ordre de
l'Estoille.

L'Ordre de l'Estoille fut premierement institué à Paris par le Roy Robert , dit le Deuotieux l'an 1022. en tesmoignage de l'esperance qu'il auoit en la protection Diuine , par l'assistance de la sainte Vierge , qu'il prit pour son estoille , pour son fanal , & pour la guide de son Royaume ; Ledit Ordre ayant esté en quelque façon intermis , à cause des mal-heurs de la guerre , il

& de Cheualerie.

557

fut restauré & restably en vn lustre plus esclatant par le Roy Iean, qui en tint le premier Chapitre à S. Oüin, autrement dit le Palais de Clichy près de S. Denis en France, en l'année 1356. ledit Roy Iean fit couronner l'Estoile qui pendoit aux chaînes d'or dudit Ordre, & prit pour sa deuise *Monstrant Regibus astra viam*, d'où vint que cet Ordre fut nommé l'Ordre de la Royale Estoile, comme ie l'ay recueilly des Lettres patentes que le Roy Charles V. enuoya à Messire Iean de Rochechoüart, & Iean de Beaumont, en leur accordant l'Ordre de la Royale Estoile, et les font en ces termes,

CHARLES par la Grace de Dieu Roy de France; A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut; Sçauoir faisons; que pour la bonne relation qui nous a esté faite de la personne de Messire Iean de Rochechoüart, & de Iean de Beaumont nos Chambellans, à iceux auons ce iourd'huy de bon-heür donné & octroyé, donnons & octroyons, de grace speciale; par ces presentes, licence & congé, que doresnauant ils puissent & leur loise porter la Royale Estoile en toutes Batailles, Tournois & combats, & en tous lieux, places, Festes & compagnies, que bon leur semblera. Donné à Paris le 14. iour de Ianuier l'an 1376! Et de de nostre Regne le onziesme.

Signé par le Roy, DE SCEPEAUX.

Auparauant que l'Ordre de l'Estoile prit fin, le Roy S. Louis institua celuy de la Cofse de Genest l'an 1234. au Sacre & Couronnement de la Reine Marguerite son Espouse, fille de Raymond Berenger Comte de Prouence, dans la ville de Sens où l'Archeuesque du lieu Couronna & sacra ladite Reine à la maniere accoustumée; Le Roy S. Louis ayant reçu ledit Ordre de la main dudit Archeuesque nommé Gautier le iour aupara-
uant; Les Cheualiers de cet Ordre portoient la cote de Damas blanc avec le chaperon violet; le collier dudit Ordre estoit composé de coffes de genest esmaillées selon le naturel; entrelassées de fleurs de Lys d'or encloses dedans des lozanges, esmaillées de blanc, enchainées ensemble, & au bas vne Croix fleurdelisée d'or; la deuise dudit Ordre estoit ces deux mots, *Exaltat humiles*, le genest estant vn arbufte, qui denotte symboliquement l'humilité, qui estoit tres-grande en ce Prince deuotieux.

L'ordre de la Cofse de Genest, ou de Geneste.

A A a iij

558 Le vray Theatre d'Honneur

*L'Ordre du
Nauire, ou
du double
Croissans.*

L'Ordre du Nauire, autrement apellé l'Ordre d'outremer & du double Croissant fut institué par le mesme Roy S. Louis l'an 1269. pour animer dauantage la Noblesse de France à faire le voyage d'outre-mer avec luy : Le sujet & les circonstances de cét Ordre estoient représentées par le collier que ce Roy y fit faire, qui estoit entrelassé de doubles coquilles, ce qui représentoit la greve & le port d'Aiguemortes où il fit son embarquement; le Nauire qui pendoit audit colier signifioit le trajet & le voyage, & les Croissans doubles entrelassez avec les coquilles denottoient les Infidelles Mahometans qui portent le Croissant pour interligne & marque de leur Empire.

*L'Ordre de
S. Michel.*

Monstrelet.

L'Ordre de S. Michel fut institué par le Roy Louis XI. en la ville d'Amboise l'an 1469. en memoire de la protection que Dieu auoit fait connoistre aux François, & du secours qu'il leur auoit enuoyé plusieurs fois par son Archange saint Michel, qui pour cét effet a tousiours esté tenu pour l'Ange Gardien, & pour vn des Patrons tutelaires de la France. L'an 1428. les Anglois ayans enuahy presque tout le Royaume de France, & tenans estroitement assiegée la ville d'Orleans, vn iour comme lesdits Anglois voulurent forcer le pont, l'Archange S. Michel parut visiblement combattant les Anglois & renuersant leurs estendarts, leurs drapeaux & Penons rouges aux Leopards & Lyons dragonnez, de sorte que les François aydez de ce diuin secours, rembarerent les Anglois, & les contraignirent de leuer le siege par le moyen de la Pucelle d'Orleans, que Dieu auoit aussi suscitée: Cette deffaite fut le commencement de la ruine des Anglois en France; car le Roy Charles VII. continua si bien à les vaincre qu'il s'acquit le titre & surnom de Victorieux.

*André Fa-
win liu. 5. de
son Theatre
d'honneur.*

Après les guerres des Anglois, il n'y a rien eu qui ait failly à perdre la France que ce Monstre effroyable, furieux & sanglant de la Ligue, lequel apres plusieurs trauaux fut terrassé par nostre Hercule Gaulois Henry le Grand, en suite dequoy l'an 1594. vn Mardy 22. de Mars, la ville de Paris luy ayant ouuert ses portes, comme le iour de son entrée il fut allé rendre graces à Dieu de cette reduction pacifique dans le chœur de l'Eglise de nostre Dame, S. Michel parut visiblement à tout le monde proche du Roy, en façon d'un ieune enfant âgé de six ou sept ans, beau par excellence, & tout vestu de blanc, ne plus ne moins que les Peintres peignent les Anges: apres

la ceremonie & que *le Te Deum* fut acheué, il disparut aussi tost, sans que l'on peust sçauoir d'où il estoit venu, ny quelle route il auoit prise; dequoy le Roy qui l'auoit tousiours contemplé fixement fut espris en son cœur de telle resioüissance & esperance de surmonter ses ennemis, qu'il dit tout haut deuant tout le monde, *Nos Ennemis sont perdus, puis que Dieu nous enuoye ses Anges au secours.*

Et pour reuenir au Roy Charles septiesme, apres que ledit Archange S. Michel eut paru combatant pour la France sur le Pont d'Orleans contre les Anglois, il prit pour son Oriflambe, ou Oriflame l'Image dudit Archange avec ces deux deuises tirées des Propheties de Daniel, *Ecce Michael vnus de principibus primus venit in adiutorium meum.*

Et l'autre,

Nemo est adiutor meus in omnibus, nisi Michael princeps noster.

Et dès lors il fit vœu qu'estant paisible en son Royaume, il institueroit & mettroit sus vn nouuel ordre de Milice & de Cheualerie en l'honneur dudit Ange gardien du Royaume de France, l'Image duquel il porta tousiours en son grand Estendard, outre la Banniere de France semée de fleurs de Lys, portée tousiours deuant nos Rois lors qu'ils vont à la guerre en personne.

Le Roy ou Heraut d'armes du tiltre de Berry descriuant l'Entrée que fit ledit Roy Charles septiesme en sa ville de Paris remise en son obeïssance le premier Vendredy d'apres Pasques en l'année 1436. nous apprend que cette Entrée se fit le lendemain de la Saint Martin le douziesme de Nouembre 1437. & que,

Deuant le Roy marchoiẽt huit cens Archers bien couuerts & armez, conduits par le Comte d'Angoulesme Prince du Sang, issu de la Maison d'Orleans.

Sa Maïesté marchoit seule toute armée de riches armes dorées, excepté le casque ou le heaume, au lieu duquel il auoit vn chapeau pointu de castor blanc doublé de velours incarnat, le cordon de riches pierreries, & sur la pointe du chapeau vne houppe de filets d'or. Sur sa cuirasse il portoit vne riche cotte d'armes de velours incarnat croisée d'or & d'argent, couuerte de perles & de riches pierreries. Son cheual caparaçonné d'vne large housse de velours bleu celeste trainante iusques à terre,

*Entrée du
Roy Charles
septiesme à
Paris.*

560 Le vray Theatre d'Honneur

semée plus plein que vuide de grandes fleurs de Lys d'or; le chanfrain d'acier orné d'un riche pennache de plumes d'Austruche.

Deuant le Roy tout ioignant sa personne marchoit Pothon de Saintrailles; ou de Sainte-Treille, lequel sur vn baston peint d'azur semé de fleurs de Lys d'or; posé dessus sa cuisse droite, portoit le heaume du Roy, couronné d'une riche Couronne fermée, où ayant pour cimier vne double fleur de Lys d'or; le cheual dudit Pothon mené en main par Iean d'Olon Gentil-homme ou Escuyer marchant à pied, estoit houffé ou caparaçonné *de fin blanchet chargé d'orfevrerie, & semé de Cerfs volans*: deuant lequel marchoit le Roy d'Armes Montioye, couuert de sa cotte d'armes de velours violet à trois fleurs de Lys d'or brodées de grosses perles.

Après sa Maiesté, marchoit Monseigneur le Dauphin Louis, armé d'armes pareilles à celles du Roy son Pere.

En suite venoient les Pages de la Chambre dudit Roy, & ceux de mondit Seigneur le Dauphin, lesdits Pages & cheuaux richement vestus des liurées du Roy, semées d'orfevrerie.

Deuant Pothon marchoit le Connestable de France & les Comtes de Vendosme & de Tancarville.

Après le Dauphin marchoient Monseigneur Charles Duc d'Anjou à la main droite, & les Comtes de la Marche, & de Perdiac à la gauche.

Et tout derriere suiuiot le Bastard d'Orleans, armé de toutes pieces, luy & son cheual couuerts d'orfevrerie, & d'une riche chaisne d'or, trainante par derriere sur le dos d'un cheual, faite à grandes feüilles de chesne pesant cinquante marcs, cetuy-cy conduisoit les gens-d'armes du Roy en nombre de mille lances, armez de toutes pieces, & leurs cheuaux bardés.

Après venoit vn Escuyer portant en sa main vne lance vermeille, semée d'estoilles de fin or, & au bout d'icelle *vn estendard de soye rouge tout semé d'estoilles en broderie de fin or, & au milieu l'Image de Monseigneur S. Michel l'Ange.*

Le mesme Roy Charles VII. après auoir conquis la Normandie, & qu'il eut chassé les Anglois, fit son entrée à Roüen, (descrite tout au long par Enguerrand de Monstrelet continuateur de l'Histoire de Iean Froissart) l'an 1449.

Le

Le Sire de Culant Maistre d'Hostel du Roy marchoit derriere le Roy victorieux , & avec luy Rogerin Blosset Escuyer du Roy , qui portoit l'Estendart Royal de satin vermeil cramoisý à vn S. Michel dedans ledit Estendart semé tout au long de feuilletes d'or. Et derriere eux estoit Jean de Scanauille, dit Hauard Bailly de Dreux Varlet tranchant du Roy, lequel portoit le penon qui estoit de Veluel azuré (c'est à dire de velours bleu celeste) a trois fleurs de Lys d'or de brodure, & estoient lesdites fleurs de Lys brodées de grosses perles.

Varlet, est pris pour Gentil-homme.

Charles VI. Pere de celuy dont nous venons de parler, auoit vne deuotion particuliere à cet Archange S. Michel, de sorte que nous lisons en l'histoire de son Regne, qu'en l'année 1394. le 12. iour de Ianuier, la Reine Isabeau de Bauiere sa femme, (surnommée la grande Gorre, à cause de sa pompe & de son fast trop orgueilleux,) estant accouchée d'une fille il la fit nommer Michelle. Et voulut le Roy que la porte de Paris par laquelle l'on va aux Chartreux, qu'on appelloit la porte d'Enfer, eut nom la porte S. Michel, & la fit faire plus grande & plus ample qu'elle n'estoit. Cette rue d'Enfer estoit ainsi nommée, d'autant que l'on n'osoit passer en icelle à cause d'un repaire de mauuais esprits qui s'estoient cantonnez dedans le Palais de Vauverd, lieu de plaisance bastý du temps du Roy Robert, aussi bien que nostre Dame des Champs, & donné aux Chartreux par le Roy S. Louis, pour en chasser le diable de Vauverd : Prouerbe auiourd'huy attribué par les Parisiens à des garnemens & determinez, qui n'ont aucune crainte de Dieu, ny aucune discipline deuant les yeux : Par le commandement du mesme Roy Charles VI. l'image de S. Michel fut posée sur le pinacle de l'Eglise de nostre Dame des Champs, telle que l'on la voit encore auiourd'huy.

Ce que Charles VII. n'auoit peu mettre à fin, le Roy Louis XI. le mit à perfection, conformément à la volonté de son pere, executant son dessein, instituant l'Ordre de S. Michel l'Archange. Les Ordonnances & Statuts qu'il fit audit Ordre sont tout au long dans Fauin; Le grand Colier de l'Ordre estoit composé de doubles coquilles d'or, attachées d'eguillettes rondes de soye noire à longs ferrets d'or, liées & nouées en lacs d'amour : au bout de ce Colier pendoit sur l'estomac vne oualle d'or esmaillée d'une terrasse, sur laquelle estoit l'Image de S. Michel, foulant aux pieds le Diable, représenté par vn

B B b b

dragon : L'an 1516. le Roy François I. changea ces eguillettes en doubles cordelières d'or , tant à cause qu'il s'appelloit François , que pour conseruer la mémoire de la Reine Anne de Bretagne , Mere de la Reine Claude sa femme qui l'en auoit prié.

Le Roy Henry II. leur fils estant paruenue à la Couronne au premier Chapitre dudit Ordre de S. Michel qu'il tint en la ville de Lyon , où il fit son entrée l'an 1548. ordonna que les Cheualiers dudit Ordre portassent à l'aueuir le manteau long de toile d'argent brodé alentour de sa deuse ; à sçauoir de trois Croissans d'argent entrelassez de trophées , composez de troupes & arcs Turquois semez & cantonnez de flammes de feu. Le Mantelet ou chaperon de velours rouge cramoisy couuert de mesme broderie , & l'Ordre de S. Michel par dessus.

Cét Ordre dure encore , & les Cheualiers du Saint Esprit sont receus Cheualiers de Saint Michel auparauant que du S. Esprit , aussi se qualifient-ils Cheualiers des deux Ordres du Roy.

La deuse de l'Ordre de S. Michel est celle-cy, *Immensi tremor Oceani.*

Le feu Roy Louis XIII. d'immortelle memoire me fit l'honneur de me receuoir au nombre des Cheualiers de son Ordre de S. Michel , & pour cet effet sa Maiesté escriuit à Monseigneur le Comte de Harcourt (dont la valeur & les triumphes sont connus par toute la Terre avec admiration) de m'en donner l'Ordre & de faire toutes les ceremonies en son nom ; Premièrement il me fit l'honneur de me rendre la lettre que sa Maiesté m'en escriuit , qui est en ces termes.

Monsieur de la Colombiere , Vos vertus & merites vous ayant fait choisir & eslire en l'assemblée des Cheualiers de mon Ordre de S. Michel , pour estre associé en cette Compagnie , i'ecris presentement à mon Cousin le Comte de Harcourt pour vous bailler de ma part le Colier dudit Ordre. Vous vous rendrez près de luy à cette fin lors qu'il le vous ordonnera , & avec les submissions requises , accepterez l'honneur dont la Compagnie vous iuge digne , ainsi que ie luy mande de vous en assurer de la part d'icelle , & de l'affection que ie vous porte , laquelle ira tousiours augmentant , comme ie veux croire qu'elle seruira & accroistra d'autant plus le zele que vous auez au bien de mon

service, adioustez donc foy à ce qu'il vous en dira, comme vous feriez à moy-mesme; & sur ce ie prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de la Colombiere, en sa sainte garde. Escrit à S. Germain en Laye le troisieme iour de Fevrier 1643. Signe LOVIS : Et plus bas, DELOMENIE.

En la suscription il yauoit, A Monsieur de la Colombiere, l'un des Gentils-hommes ordinaires de ma Chambre. Sa Maiesté m'ayant fait l'honneur de me donner des Lettres de Gentil-homme ordinaire de sa Chambre le sixiesme iour de Ianuier de l'année 1642.

Le Roy enuoya aussi à mondit Seigneur le Comte de Harcourt le memoire suiuant, qui fut obserué de point en point à ma reception.

MEMOIRE POVR SERVIR D'INSTRVCTION
à Monsieur le Comte de Harcourt Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur & son Lieutenant general en Guyenne, en la ceremonie qui se doit faire en donnant au nom de sa Maiesté au sieur de la Colombiere Marc de Vulson, le Colier de l'Ordre de S. Michel.

 *Edit sieur Comte de Harcourt ayant enuoyé audit sieur de la Colombiere, suiuant la lettre de sa Maiesté, celle qu'elle luy escrit pour luy donner auis de l'honneur qu'elle luy a bien voulu faire, de le recevoir en la compagnie des Cheualiers dudit Ordre : Et s'estans l'un & l'autre rendus au lieu assigné, ils iront en la plus prochaine Eglise, où apres auoir oüy la Messe du S. Esprit, ledit sieur de la Colombiere se mettra à genoux sur un carreau de velours deuant ledit sieur Comte de Harcourt, & en cét estat les mains sur les saintes Euangiles tenuës par celles dudit sieur Comte, luy fera faire le serment ainsi qu'il s'ensuit.*

Vous iurez Dieu vostre Createur, sur vostre honneur, & sur la part que vous pretendez en la gloire de Paradis; Que vous ayderez de tout vostre pouuoir à garder, soustenir & deffendre, enuers & contre tous les droits de la Couronne, & l'autorité du Roy souuerain de l'Ordre de Monsieur S. Michel; Que vous maintiendrez ledit Ordre en estat & honneur, & mettrez peine

BBbb ij

564 Le vray Theatre d'Honneur

de l'accroistre & augmenter ; Que s'il aduenoit (ce qu'à Dieu ne plaist) qu'il fust cy-apres trouué en vous aucune faute , pour laquelle vous fussiez sommé de rendre le colier , vous en ce cas y y obeirez & le rendrez ; Et generallyment que vous obseruerez tous les Statuts, Points, Articles & Ordonnances, tout ainsi que les autres fidelles Cheualiers dudit Ordre, & tout de mesme que si en particulier sur chacun d'iceux vous en auiez fait le serment, ainsi vous le iurez & promettez. Cela fait , ledit sieur Comte de Harcourt mettra le colier dudit Ordre au col dudit sieur de la Colombiere, luy disant ces mots : L'Ordre vous reçoit en son amiable compagnie , & en signe de ce ie vous donne le Colier , Dieu veuille que vous le puissiez longuement porter à sa gloire , à l'exaltation de son Eglise , au seruice du Roy souuerain dudit Ordre , & à vostre honneur , au nom du Pere , du Fils & du Saint Esprit , à quoy ledit sieur de la Colombiere respondra , Dieu m'en fasse la grace , & ledit sieur Comte de Harcourt le baisera en signe d'amitié.

Après que toute cette ceremonie fut faite , la mesme instruction m'ordonna de faire vn acte de l'acceptation dudit Ordre en la forme qui s'ensuit.

Nous Marc de Vulson sieur de la Colombiere Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roy, ayans agreable l'honneur qu'il a pleu au Roy nous faire nous receuant au nombre des Cheualiers de son Ordre de S. Michel , & l'en remerciant de toute nostre affection & pouuoir : Promettons par ces presentes que nous ayderons de toute nostre puissance à garder , soustenir & deffendre , les droits de la Couronne , & de la Maieité Royale du Souuerain dudit Ordre, & de ses Successeurs ; Que nous maintiendrons ledit Ordre en estat & honneur ; Que si en nous se trouue chose pour laquelle nous fussions sommez de rendre le Colier, nous le renuoyons au Chef & Souuerain , sans apres ladite sommation le porter ; Et generallyment que nous obseruerons tous les Statuts, Points, Articles & Ordonnances dudit Ordre, suivant le serment par nous fait , es mains de Monsieur le Comte de Harcourt, duquel nous auons receu ledit Colier : En tesmoin dequoy nous auons signé ces Presentes le huiëtiefme de Mars mil six cens quarante-trois.

VVLSON LA COLOMBIERE, Cheualier.

En suite dequoy mondit Seigneur le Comte de Harcourt

me donna aussi sa certification , en ces termes :

HENRY de Lorraine Comte de Harcourt , de Briofne ,
Esc. Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy en Guyenne , & en ses Armées.

Nous certifions à tous qu'il appartiendra , qu'en vertu des Lettres du Roy à nous adressées , nous auons donné de sa part au sieur de la Colombiere , Marc de Vulson le Colier de l'Ordre de Monsieur S. Michel , Ayant de luy pris & reçu le serment en tel cas requis & accoustumé : En tesmoin dequoy nous auons fait apposer le cachet de nos armes , fait contresigner par nostre Secretaire ordinaire , pour seruir audit sieur de la Colombiere , ainsi que de raison. A Paris le huiëtiefme de Mars 1643. HENRY DE LORRAINE Comte de Harcourt :

Et plus bas, MARTIN DE MOIROVS.

L'illustre Mareschalle de Guebriant me fit l'honneur de me donner la Croix dudit Ordre , & m'honnora de sa presence lors que ie fus reçu , avec plusieurs autres Dames , & Damoifelles , Seigneurs & Gentils-hommes de ma connoissance.

Le Lecteur me pardonnera , s'il luy plaist , si i'ay mis icy la relation de ma reception audit Ordre de S. Michel , ce qui m'y a obligé , c'est que le sieur Fauin n'ayant point parlé de ces ceremonies , il est aussi bon que ie les aye mis en mon nom suivant la verité de ce qui s'est passé à ma reception , que si i'en auois parlé au nom d'un autre.

Le dernier & le plus excellent Ordre de Cheualerie que nos Rois ayent institué , est celuy du Benoist S. Esprit , institué , estably & ordonné en l'Eglise & Monastere des Augustins proche du Pont-neuf à Paris , l'an de Grace 1579. par le Tres-^{Ordre du} Chrestien Roy de France & de Pologne , Henry troisieme du ^{S. Esprit.} nom. Il fut meu à cela , pource que sa naissance estoit aduenüe le iour de la Pentecoste l'an 1550. & son eslection au Royaume de Pologne au mesme iour de la Pentecoste l'an 1573. & qu'à pareil iour de l'année suivante il estoit paruenue à la Couronne de France : Pour donc reconnoistre tant de faueurs & tant de graces particulieres reçues de Dieu par l'assistance de son Saint Esprit , il mit sus ce nouuel Ordre & Milice , au nom & à l'honneur du Benoist S. Esprit ; & luy donna pour deuise, *Duce & Auspice.*

BBbb iij

566 Le vray Theatre d'Honneur

Plusieurs excellens Autheurs ont décrit l'Ordre, les Statuts, les sermens, les Ceremonies, & les diuerſes Creations qui ont eſté faites depuis l'Institution dudit Ordre, ce qui m'empeschera d'en parler plus amplement; ie diray ſeulement pour la ſatisfaction des Eſtrangers la façon des habits & des ornemens deſdits Cheualiers; Le Roy Chef & grand Maistre de l'Ordre, & tous les autres Commandeurs & Cheualiers ſont veſtus aux iours de ceremonies, de longs manteaux de velours noir, garnis tout autour de broderie d'or & d'argent en façon de fleurs de Lys, & nœuds d'or entre les chiffres du Roy regnant, & au deſſus deſdites fleurs de Lys, chiffres & nœuds, il y a par tout des flammes d'or ſemés; Ledit grand manteau eſt garny d'un mantelet de toile d'argent verte, couuert de broderie, faite de meſme façon que celle du grand manteau, excepté qu'au lieu des chiffres l'on y met des colombes d'argent; leſdits manteaux & mantelets ſont doublez de ſatin orangé; ils ont accouſtumé de porter leſdits manteaux retrouſſez du coſté gauche, & l'ouuerture eſt du coſté droit: les chaufſes de ſatin blanc trouſſées avec de grands bas à attache gris de perle & le pourpoint de meſme doublé d'orangé, tout couuert de broderie à la volonté des Cheualiers: vne belle tocque ou bonnet de velours noir avec un cordon de pierreries ou de perles, & un tres-beau pennache de plumes & aigrettes, ſur leſdits manteaux ils portent le grand collier de l'Ordre, & la Croix pendante par le deuant, pluſieurs chiffres, flammes & trophées eſmaillez artiſtement enrichiſſent ledit Collier, & ſi bon leur ſemble ils les enrichiſſent, & la Croix auſſi, de diamans, & autres pierreries: Lors qu'ils ne portent point ces habits longs, & qu'ils ne ſont pas obligez de paroître en ceremonie, ils portent la Croix de l'Ordre pendue au coſté gauche, attachée à un cordon de ſoye de bleu celeſte, mis en façon de baudrier, & ſur leurs manteaux ordinaires, vne tres-grande Croix de broderie d'argent, au milieu de laquelle eſt vne colombe de meſme façon, pource que cét oyſeau amiable & benin eſt le ſymbole du S. Eſprit; Et pource qu'ils ſont Cheualiers de S. Michel & du S. Eſprit tout en meſme temps, ils portent d'un coſté de leur Croix l'oualle où eſt représenté en eſmail ledit S. Michel, foulant aux pieds le Dragon, & de l'autre coſté de ladite Croix il y a vne colombe eſmaillée de blanc: Au temps de l'Institution dudit Ordre, & quelque temps apres les Commandeurs ou Cheualiers auoient accouſtumé lors qu'ils

estoyent à la Messe, de mettre l'espée à la main, lors que le Prestre lisoit l'Euangile : ce que ie trouuois fort beau , tesmoignans par cette ceremonie qu'ils estoient prests de combattre vaillamment pour le maintien de l'Euangile : à present cette coustume est abolie , la plus grand part desdits Cheualiers ne portans iamais l'espée au costé, comme ils deuroient.

Le mesme Roy Henry III. institua l'Ordre de la Charité Chrestienne, pour les pauvres gens de guerre estropiez au seruice du Roy & du Public, auxquels il assigna des reuenus pour leur entretien, sur les Hospitaux & Maladeries de France ; & pour les loger vne maison assez grande , scituée en la ruë des Cordeliers du Faux-bourg Saint Marcel, appelé *la maison de la Charité Chrestienne* ; Il ordonna que ceux qui seroient receus en cet ordre charitable, porteroient sur leurs manteaux au costé gauche vne Croix ancrée de satin blanc en broderie , orlée & bordée de bleu celeste , & au milieu de ladite Croix vn lozange de satin bleu celeste chargé d'une fleur de Lys en broderie d'or : & tout à l'entour de ladite Croix en façon de bordure , ces mots escripts en broderie d'or , *Pour auoir fidellement seruy.* Cette Institution estoit belle & digne de la pensée d'un Roy, mais pourtant il ne peût en voir l'execution , & le Roy Henry IV. son successeur, qui voulut paracheuer ce que son Predecesseur auoit commencé n'y reüssit pas plus heureusement. Il seroit pourtant bien à souhaitter que de cette façon ou autrement, les pauvres soldats estropiez pour le seruice du Roy, fussent mieux traitez qu'ils ne sont, estant honteux de les voir mandier par les villes & estourdir tout le monde de leurs plaintes : Parlons maintenant des Ordres instituez par les Princes du Sang de France.

L'Ordre d'Orleans, dit autrement du Porc-Espic, fut institué l'an 1393. par Louis de France Duc d'Orleans pour la réjouissance de la naissance , & pour la solemnité du Baptême de Charles d'Orleans son premier fils , né selon du Tillet en l'année 1393. quelques Autheurs disent que ce fut le Duc Charles qui institua ledit Ordre, mais j'ay verifié que non.

Les Cheualiers de cet Ordre n'estoyent que vingt-cinq, ils portoient la soutane de fine escarlatte violette , & par dessus vn manteau de velours azuré , doublé comme le chaperon de satin incarnat cramoisy , & par dessus le Colier dudit Ordre, composé de plusieurs chaines d'or tortillées, au bout duquel

*Ordre de la
Charité
Chrestienne.*

*L'Ordre du
Porc-Espic.*

568 Le vray Theatre d'Honneur

pendoit vn Porc-Espic de fin or sur vne terrasse esmaillée de verdure & de fleurs.

La deuise dudit Ordre estoit, *Cominus & eminus*, & celle de Louis Duc d'Orleans, estoit vn baston plein de nœuds, & pour amces mots, *Je l'enuie*. Et au contraire le Duc de Bourgogne prit pour la sienne vn rabot, avec ces mots, *Je le tiens*.

L'Ordre de
Bourbon.

L'Ordre de Bourbon, dit du Chardon, & de nostre Dame, fut institué à Moulins en Bourbonnois l'an 1370. par Louis XII. Duc de Bourbon, apres qu'il fut de retour de sa prison d'Angleterre, où il demeura sept ans avec le Roy Iean; il y auoit à l'entour de l'Esku de ses armes vne ceinture de velours bleu celeste, doublée de satin rouge bordée en broderie d'or, & sur icelle en mesme broderie ce mot, *Esperance*, les Cheualiers de cét Ordre ne furent que vingt-six en nombre, ils mettoient la dite ceinture à l'entour de leur corps, & la fermoient avec des boucles & ardillons d'or esmaillez de verd comme la teste d'un chardon; Les Cheualiers estoient vestus de soutanes de Damas incarnat à larges manches, ceintes de leur dite ceinture, le grand manteau de damas bleu celeste, le chaperon ou mantelet de velours vert, & le Colier par dessus de fin or du prix de dix marcs fermant à boucle & ardillon d'or ainsi que la ceinture; le mesme Prince fit vn autre petit Ordre nommé de l'Esku d'or, qui auoit pour deuise ce mot *Allen*, escrit sur vne bande en broderie de perles, ce mot signifioit en vieux langage Bourbonnois. *Allons tous ensemble au seruice de Dieu, & soyons tous unis en la defence de nostre pais, & là où nous pourrons trouuer à conquerir honneur par faits de Cheualerie*.

L'Ordre de
l'Esku d'or.

L'Ordre du
Croissant.

L'Ordre d'Anjou, dit du Croissant, fut institué en la ville d'Angers l'an 1448. par René d'Anjou Roy de Sicile, nous en auons cy-deuant parlé tres-amplement au chapitre septiesme, & auons mis tout au long les Statuts, & Reglemens, & autres choses concernans ledit Ordre, & décrit les habits des Cheualiers & Officiers d'iceluy, & la deuise de l'Ordre, qui estoit, *Los en croissant*.

L'Ordre de
la sainte
Magdelaine.

L'Ordre de la sainte Magdelaine fut inuenté & proposé à Paris l'an 1614. au Conseil du Roy Louis XIII. par *Messire Jean Chesnel Seigneur de la Chappronnaye Gentil-homme de Bretagne*: Le voeu principal qu'il vouloit faire obseruer aux Cheualiers de cét Ordre, estoit d'abiurer les duels & les rencontres,

tres, & toute autre querelle, que celle qui regarderoit l'honneur de Dieu, le service de sa Maïesté, & le bien & conseruation du Royaume; il auoit fait faire vne Croix & certains habits, avec lesquels il se presenta au Roy qui le fit Cheualier, luy mettant l'Ordre sur le manteau, & la Croix d'or au col, mais pourtant son dessein ne reüssit pas selon son zele, pour beaucoup d'impossibilitez qui se presenterent, ce qui l'obligea à s'aller faire Hermite en Gastinois au bout de la forest de Bierre, ou de Fontaine-bleau, sur vne roche qui descouure le cours de la riuier de Seine, il se fit appeller l'Hermite Pacifique de la Magdelaine.

L'Ordre de Bretagne, dit de l'Hermine ou de l'Espy, fut institué l'an mil quatre cens cinquante par François duc de Bretagne dernier du nom; le Colier de cet Ordre est entrelassé d'espics de bled dans des chainettes d'or, au bout duquel pend vne petite hermine au naturel, avec ces mots pour deuise, *a ma vie.*

La Reine Anne de Bretagne estant deuenüe veufue du Roy Charles huiëtiesme, prit pour ornement à l'entour de l'Escu de ses armes, vne Cordeliere blanche & noire, d'autres disent qu'elle estoit grise & noire en façon des cordons de Saint François, elle en fit comme vn Ordre qu'elle fit porter à toutes les Dames de la Cour; qui estoient veufues, la deuise estoit, *l'ay le corps delié*, faisant equiuoque sur Cordelier.

Les Seigneurs de la tres-illustre Maison de Montmorancy, instituerent jadis l'Ordre du Chien; François de Belle-Forêt, dit auoir leu en vne vieille Histoire manuscrite; Que Bouchard de Montmorancy, surnommé à la Barbe torte, premier Baron de France, ayant fait paix avec le Roy Philippe premier, il luy vint baiser les mains à Paris, estant suiuy & accompagné d'un grand nombre de Cheualiers, portans tous vn Colier ou double chaisne d'or au col, faite en façon de testes de cerf, & à laquelle pendoit vne Medaille avec l'effigie d'un chien, qu'on estime estre la cause pour laquelle les Seigneurs de cette ancienne Maison, portent encore vn chien pour leur cimier, pour marque & symbole de leur affection & fidelité enuers nos Rois; le mot *ἀπλανῆς* qui signifie *sans errer ny varier*, ayant esté la deuise dudit Ordre: Mennenius en son Traité des Ordres de Cheualerie confirme ce que dessus, & parle encore d'un cer-

tain Ordre du Coq. Dans mon liure de la Science Heroïque j'ay amplement parlé des armes de cette illustre Famille, de leurs cimiers, de leurs supports qui sont des Anges, & de leur cry de guerre, ie me contenteray de dire que Mathieu de Montmorancy Connestable de France souz les Rois Philippe Auguste, Louis VIII. & S. Louis, fit adiouster sur la Croix de ses armes seulement durant sa vie, autant de besans d'or comme il auoit tué d'ennemis en la bataille de Bouvines, où il se signala.

Des Cheualiers qu'on faisoit à la veille ou apres les batailles, sieges, assauts & mines.

Les Rois, les Princes & les Generaux d'Armée faisoient aussi souuent des Cheualiers à la veille des batailles, des assauts, ou des ouuertes des mines, & ce pour obliger par cet aiguillon d'honneur les ieunes Guerriers à mieux faire dans ces occasions; Nous en auons desia parlé cy-deuant en quelques endroits de ce liure: par fois aussi ils les recompensoit de cette qualité apres les batailles, suiuant le bon rapport que les Officiers d'armes, ou les principaux de l'armée faisoient de leur valeur & du grand effort qu'ils auoient fait contre les Ennemis: En temps de paix aussi les Rois faisoient des Cheualiers dorez & de l'Accolée, que l'on appelle vulgairement Cheualiers de Grace, qui sont les moindres, quoy que cet honneur ne puisse estre conféré que par le Roy seul, non plus que la Noblesse.

Des Cheualiers de l'Accolée ou de Grace.

Les ceremonies qui se pratiquoient en ces occasions estoient diuerses, selon les coustumes des lieux; quelquesfois les Princes donnoient simplement vn baiser & vne embrassade à ceux qu'ils faisoient Cheualiers, & cela estoit appelé le baiser de confraternité, de bien-veillance, de paix & d'amour, *Osculum pacis*; Quelquesfois ils leur donnoient vn soufflet, comme l'on le pratiquoit en France du temps de Charlemagne, coustume retenuë assez long temps aussi bien qu'en Allemagne: quelquesfois aussi ils leur donnoient trois coups de plat d'espée sur le dos assez près du col, & cela aussi estoit appelé l'Accollade, ce qui se faisoit particulièrement dans les armées, auparauant ou apres qu'on estoit venu aux mains avec les Ennemis; par fois aussi ils leur ceignoient par trois diuerses fois leur espée, disans ces paroles, *Accingere gladio tuo super fremur tuum, &c.*

Petrus Blessensis en son Epistre 94. escrit que de son temps les Cheualiers alloient prendre leurs espées de Cheualerie sur l'Autel, apres qu'elles auoient esté benistes, pour donner à connoistre qu'ils estoient enfans d'obeissance à l'Eglise leur Mere, pour la manutention de laquelle ils protestoient de repandre iusques à la derniere goutte de leur sang, & pour ac-

cômplir tout ce qu'ils estoient obligez de parfaire par le serment de Cheualerie. Et pour cette protestation de maintenir la Foy de IESVS-CHRIST, la coustume estoit, que les Cheualiers oyans la Messe, tenoient leur espée haute à la main tandis qu'on disoit l'Euangile, comme nous auons desia dit cy-dessus.

A ces Cheualiers nouueaux, les plus anciens Cheualiers donnoient leurs armes & leurs esperons, & les en reuestissoient piece à piece, comme nous auons fait voir cy-dessus aux chapitre 2. & 22. & mesmes les Dames s'y employoient pour les honorer dauantage. La pratique de ces choses a esté remarquée il y après de quatre cens ans par le Roman du vieux *Renard*, composé du temps de Philippes le Bel quatriesme du nom Roy de France & de Nauarre; l'Autheur de ce Roman, feint que le Lyon Roy des animaux à quatre pieds, auquel il donne le nom de *Noble*, delibera de faire Cheualier son fils, lequel il appelle *Noblon*: voicy comme cét Autheur en parle.

*Premiers l'y vesty l' Auqueton,
De desdain, & despit farcis,
Après l'y vesty la chemise.....
Après ce ly Roy l'y vesty
L' Aubert donnié, & puis aussi
De menacer une Cuirie:
Après ly à ly Rois vestie
Cotte à armer.....
De Boban luy donna l' Escu.
Et ly Hiaume de conuoitise,
Où il ot mainte pierre assise,
Saphis, rubis, & camahiez,
Ly Rois à Renart appelez,
Et puis si l'y a commandez.
Noblon son fils l'esperon destre
Chaussat, Isangrain le fenestre,
Ensemble tuit s'agenouillerent
Noblon les esperons chaucierent;
Messire Noble ne s'y feint
A Neblon branc d'acier l'y ceint.*

Voila des vers aussi vieux qu'on en puisse trouuer.

CCcc ij

Avant qu'on peust parvenir à l'Ordre de Cheualerie, & d'en recevoir l'Accollade, il falloit faire preuue de sa Noblesse de trois Races pour le moins, tant du costé paternel que maternel, autrement on n'y estoit admis, encore qu'on fust noble du costé maternel de plus de six Races; Et la vieille coustume de Paris, d'Orleans, & de plusieurs autres Prouinces de France portoit, que si vn homme n'estoit noble du costé paternel, quand il l'auroit esté de dix Races du costé de sa mere, s'il estoit si hardy de se presenter à recevoir l'Ordre de Cheualerie; *son Seigneur luy pouuoit faire trancher ses esperons sur vn fumier*: Aussi dit-on ordinairement, *que la verge ennoblit, & le ventre affranchit*. En Champagne & Brie, l'on dit que la mere ennoblit, mais ie ne sçay sur quel tiltre ils se fondent pour autoriser ce priuilege; qui apporte bien de la confusion. Le Roy ou le Prince Souuerain seul peut *de grace & puissance absolue*, faire vn homme Cheualier, encore qu'il soit né de pere & mere roturiers.

Après la preuue de Noblesse, *les Bacheliers*, ainsi appelloit-on ceux qui pretendoient à l'Ordre, veilloient dans vne Eglise toute vne nuit, se purifioient le corps dans vn bain, se reuestoient d'habits blancs, iusques au fourreau de leurs espées, & de cette sorte ils se presentoient au Roy & aux autres Cheualiers qui aydoient à sa Maiesté à le reuestir de ses armes: l'un luy mettoit sur la chair nuë vn *Gaubison* ou *Auqueton*, autrement *Oqueton*, c'estoit comme vn corps de cotte de femme contrepointé, & par dessus iceluy l'on luy mettoit vne chemise de gaze ou de fine toile que le Moine de S. Gal appelle *camisiam glizzinam*, elle estoit le plus souuent brodée d'or & de soye par les bouts, & la Maistresse du Cheualier ou quelqu'autre Dame luy en faisoit present, & de l'oqueton aussi: Sur cette chemise l'on mettoit le *Haubert*, c'estoit vne cotte de maille allant iusques aux genoux; vn collet de buffle par dessus, que le Roman du Renard dont nous venons d'alleguer les vers, entend par ces mots, *de menacer vne cuirie*: Sur tout cela semettoit le corps de cuirasse, & puis la cotte d'armes; & après leur reception les Dames leur mettoient sur les espauls les *manteaux d'honneur* doublez d'hermines ou de menu vair, comme nous auons dit cy-deuant; sur ce manteau y auoit vn mantellet, d'où vient qu'il est appellé par ledit Moine de S. Gal *Pallium duplex*: Cette façon des anciens manteaux d'honneur est

encore pratiquée aux habits que portent aux ceremonies les Cheualiers des Ordres des Rois.

Toutes ces ceremonies ne se pratiquoient pas tousiours , & elles n'estoient pas absolument necessaires : Du temps du Roy Charles VI. dit le Bien-aimé, l'Empereur Sigismond le vint voir à Paris l'an 1416. & le Roy voulut que sa Maiesté Imperiale fust logée dans le Palais à la Chancellerie: Vn iour par la permission du Roy ledit Empereur vint s'asseoir au Parlement en vn iour d'audiance , que les Aduocats playdoient la cause d'entre les sieurs de *Pesteil & Signel* , qui tous deux pretendoient à l'Office de Seneschal de Beauquaire; Signel estoit fauorisé par l'Empereur Sigismond , lequel oyant que Pesteil, pour fortifier son droit , alleguoit que ledit Signel estoit incapable d'exercer & de tenir ledit Office de Seneschal, d'autant qu'il n'estoit pas Cheualier : Il fit monter deuant luy ledit Signel , disant qu'il auoit la puissance de faire des Cheualiers , & s'estant fait bail-ler vne espée de l'un de ses Gentils-hommes , il en frappa trois coups sur le dos dudit Signel qui estoit à genoux deuant luy, se fit oster l'un de ses esperons dorez , qu'il fit chauffer à Signel, & ceindre d'une ceinture à laquelle pendoit vn long couteau pour espée , & ainsi ledit Empereur le fit Cheualier , non par vne entreprise sur la Maiesté sacrée de nos Rois, dans leur sacré Palais : mais d'autant que le Prince peut faire Cheualiers en tous lieux aux Royaumes & Seigneuries d'autrui , suiuant la doctrine des Iuriconsultes , qui tiennent la Creation des Cheualiers estre vn acte legitime qui ne reçoit , ny iour, ny condition, ny lieu distinct & défini precisément.

Mais quand en ladite année 1416. le mesme Empereur Sigismond estant en la ville de Lyon , voulut eriger le Comté de Sauoye en Duché, & reuestir Amedée du manteau Ducal, & luy mettre le Bonnet ou Mortier Ducal sur la teste à la façon des Vicaires de l'Empire ; les Officiers dudit Lyon s'y opposerent, & le prierent de passer le Rosne & s'en aller hors des terres de France, p'our exercer cet acte d'Empereur sur les terres de Sauoye , si bon luy sembloit, pource qu'il ne pouuoit vser de sa puissance dans le Royaume de France , le Roy y estant Empereur , & ne releuant au temporel que de Dieu & de son espée , n'y ayant que luy seul qui y puisse agir en cette qualité , suiuant laquelle il peut seul faire ses entrées dans les villes monté sur vn cheual blanc.

574 Le vray Theatre d'Honneur

*Cheualiers
de Bataille.*

Reuenons maintenant à nos Cheualiers de Bataille, Bertrand du Guesclin Connestable de France, apres la rencontre de *Cocherel*, signalée par la prise de *Messire Jean Chandos* Chef de l'armée Angloise, qui fut mise en deroute, fit Cheualiers de Bataille *Meillire Jaques le Mercier*, Seigneur & Patron de saint Quentin des Isles, village près de Bernay en Normandie; & le gendre dudit Mercier nommé *Bertaut Gastel* Seigneur de Vitray le Gastel près de l'Aigle en Normandie; Le bon Duc de Bourbon fit Cheualier de Mine *Renaud de Montferrand* au siege de *Vertueil* en Poitou. La Chronique des Vrsins souz l'année mil quatre cens vingt, parlant du siege de Melun, soustenu par le Seigneur de Barbazan pour les François contre les Anglois & Bourguignons, dit que le Roy d'Angleterre & le Duc de Bourgogne firent plusieurs Cheualiers, à sçauoir les Seigneurs, lesquels vaillamment s'estoient portez au fait des armes, qui auoient esté faites à la Mine, & sonnoient trompettes & menestriers en leurs sieges, & faisoient une grande ioye.

Le Seigneur de Barbazan dit aussi qu'il en vouloit faire, & enuoya querir ledit Louis des Vrsins, & Gilles d'Escheuiller (Bailly de Chartres) & les fit Cheualiers, & fit aussi sonner ce qu'il y auoit de trompettes, & les cloches de la ville.

A present nos Rois lors qu'ils sont Majeurs font quelques-fois des Cheualiers de l'Accolée, lors qu'ils ennoblissent quelques vns, les plus auisez prenans coniointement leurs lettres de Noblesse, & de Cheualerie tout ensemble; en voicy le formulaire.

L OVIS par la Grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, à tous presens & à venir, Salut. Sçauoir faisons, que desirans à l'exemple & à l'imitation des Rois nos Predecesseurs reconnoistre par les tiltres, & les grades d'honneur ceux de nos Subiets qui le meritent par leur fidelle seruice, que cy-deuant nous auons reconnu par les Lettres patentes des Rois nos deuan- ciers sur l'Ennoblement de N. en datte du l'an 1627. & pour les causes y contenues, par lesquels il luy seroit permis à luy & à sa posterité nez & à naistre en loyal mariage, de porter telles armes, & quand bon luy sembleroit, requerir & demander l'Ordre de Cheualerie. POUR CES CAUSES & autres à ce nous mouuans, & pour inciter de plus en plus nostredit Amé & Feal N. Seigneur de N. & particulièrement pour tels

Et tels signalez services, tant par luy que tels & tels ses ayens, Pere & Oncles, rendus en tels & tels lieux, & en telles années, L'AVONS FAIT ET CREE, FAISONS ET CREONS CHEVALIER EN L'ACCOLANT, ainsi qu'en cas semblable il est accoustumé. En consequence dequoy nous luy avons donné & confirmé, donnons & confirmons, le tiltre & degré de Cheualier, par ces Presentes, signées de nostre main: pour du dit tiltre & degré de Cheualerie, droits, honneurs, Privilèges, prerogatives, & preeminences, lesquelles en dépendent, iouir & user par ledit N. tant en guerre, Cour & Assemblée publique de la Noblesse, qu'en iugement & ailleurs, par tout où il sera besoin, en la forme & ainsi qu'ont accoustumé de faire, user & iouir les autres Cheualiers de l'Accolée, créez de nostre main & de celle des Rois nos Predecesseurs. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos Amex & Feaux Conseillers les Gens de nos Comptes, Generaux des Aydes, Gouverneurs de nos Prouinces, Baillifs & Seneschaux, Iuges, ou leurs Lieutenans, & à tous nos autres Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra, que ledit N. ils fassent, souffrent, & laissent chacun endroit soy, iouir & user plainement & paisiblement desdits droits de Cheualerie, Honneurs, Privilèges, Prerogatives, & Preeminences, lesquelles y appartiennent: CAR tel est nostre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme & stable à tousiours, nous avons fait mettre nostre Seel à cesdites Presentes, sauf en toutes autres choses nostre droit & l'auiroy. DONNE' à Paris au mois d'Auril l'an de Grace 1628. Et de nostre Regne le dix-huictiesme, Signé LOVIS: Et plus bas, DELOMENIE. Et sur le repley, Par le Roy, Visa, DV VAIR: Et seellé sur lacs de soye de cire verte.

L'Ordre de la Toison d'or fut institué par Philippe Duc de Bourgogne l'an 1429. selon le stile ancien & 1430. selon le nouveau, le dixiesme de Ianuier, dans la ville de Bruges en Flandres, faisant allusion à la Toison d'or de Gedeon, ou de Iason, & selon l'opinion de quelques autres pour la ioye qu'il reçeut d'auoir trouué vne petite touffe de poil blond & frisé sur la toilette d'vne tres-belle Dame qu'il aimoit, laquelle tesmoignant par la pudeur & rougeur de son visage estre faschée de ce rencontre, d'autant mieux que quelques-vns des Courtisans de ce Prince s'en prirent à rire; il l'appaisa par ses caresses, & luy promit d'instituer vn Ordre qui auroit pour marque vne

L'ordre d.
la Toison
d'or.

576 Le vray Theatre d'Honneur

Toison d'or, auquel ceux qui s'estoient moquez de ce beau poil blond & doré, n'auroient pas l'honneur d'estre admis; Le Colier de cét Ordre estoit d'or, composé de fusils qui sembloient faire ietter des flammes à des cailloux, & au bout de ce Colier pendoit la despoüille ou toison d'un mouton d'or; la devise estoit, *pratum non vile laborum*, ou bien, *pratum cursum aurea Pellis*, ou encore celle-cy, *merces prima digna carinâ*. Le sieur Jean Jacques Chifflet tres-docte & tres-curieux Personnage, entre plusieurs excellents ouurages qu'il a mis au iour, nous a donné le nom & les armes de tous les Cheualiers de ce noble Ordre; il donne pour devise au Duc Philippe, *Autre n'aray*, & pour cry de guerre, *Monioye au noble Duc*, ou *Monioye S. Adrien*.

L'ordre de
la Jartiere.

L'Ordre de la Jartiere, fut institué par Edouard III. Roy d'Angleterre, pour faire connoistre qu'il aymoît sagement & honnestement la Comtesse de Salisbery, de laquelle il auoit leué la jartiere bleüe, qui luy estoit tombée en dansant: ce qui l'obligea à y adiouter pour devise, *Honny soit qui mal y pense*. D'autres disent que cét Ordre prit son origine & son nom d'une bande que ledit Roy donna aux siens pour memorial perpetuel de la Victoire qu'il auoit gagnée à Poitiers contre le Roy Jean: Ils mettent cette bande ou jartiere au dessous du genouil gauche, attachée avec une boucle, & sur leurs manteaux ils portent en broderie la Croix de Saint Georges; & quant au grand Colier dudit Ordre, il est composé de plusieurs jartieres reprises à plusieurs doubles, parmy lesquelles sont entremêlées des roses blanches & noires, au bout duquel Colier pend l'Image de S. Georges.

De tout temps les Rois d'Angleterre ont fait des Cheualiers, & il y a fort peu de vieilles Histoires où nous ne remarquions que les Princes qui ont regné en la grande Bretagne, ont toujours recompensé la vertu guerriere, & institué plusieurs Ordres de Cheualerie; voicy à peu près les ceremonies qu'ils y obseruoient, qui furent pratiquées en la personne d'un Prince, & de cinq autres Seigneurs.

Le Roy d'Angleterre Henry I. ayant résolu de donner l'Ordre de Cheualerie à Geoffroy d'Anjou un peu auparavant qu'il espousast sa fille Mahauld ou Mathilde, qui en premieres nopces fut mariée à l'Empereur Henry V. & laquelle pour ce sujet fut toujours nommée Imperatrice; Ledit Geoffroy d'Anjou se rendit à
Roüen

Rouën, accompagné de cinq Damoiseaux & Barons de son âge, Histoire
pour estre faits Cheualiers avec ledit Geoffroy, à sçauoir lacque- d'Angleter-
lin de Mailly, Robert de Semblançay, Ardoüin de S. Mard,^{re}
Robert de Boloy, & Payen de Claire-Vaux, suivis de vingt-
cinq Escuyers de leur âge (car chaque Cheualier deuoit auoir deux
ou trois Escuyers auprès de sa personne, pour estre presentez à
l'Autel) avec plusieurs Sergens.

La veille de la Feste, les futurs Cheualiers baignez & lauez
selon l'ancienne coustume : & le iour venu le Roy commanda
qu'on amenast deuant luy le Comte Geoffroy & ses compagnons.
Au sortir des Bains Geoffroy par ses Escuyers & Chambellans,
fut reuestu d'une chemise de lin, par dessus une camisolle, tissüe
ou picquée de soye rouge & de fild'or, sur laquelle on luy mit un
surcot & sayon d'une fine escarlate toute recamée d'or; le haut
de chausses de pareille estoffe, les bas de soye & les souliers re-
leuez par dessus de petits lyons d'or; ses compagnons pareille-
ment vestus de lin & d'escarlate : En cét equipage ils vindrent
au Palais, les principaux d'entre les anciens Cheualiers portans
les armes, espées, baudriers, ceintures, esperons & casques des-
dits Damoiseaux : on leur amena de tres-beaux cheuaux, & par-
ticulierement à l'Anguin un beau genest d'Espagne, tellement
isnel, qu'il égaloit en sa course les oyssillons de l'air. Il est armé
d'un Aubert à double maille fait d'une telle trempe qu'il ne pou-
uoit estre fausé par aucun fer de lance ny de janelot : on le chaus-
se pareillement de jambieres de maille, avec les esperons dorez;
on luy pend au col un Escu chargé de lyons d'or; on luy met à la
teste un heaume, enrichy de quantité de pierres precieuses, & de
si bonne trempe qu'il ne pouuoit estre entamé de coups d'espée;
on luy apporte une lance de fresne dont le fer auoit esté forgé à Poi-
tiers, & pour l'acheuer de l'armer l'on luy ceint une belle espée,
tirée du tresor du Roy Henry, richement dorée & damasquinée de
diuerses figures & histoires, gravée d'une main industrieuse par
le Maistre des Maistres Forgerons de son temps nommé Galan.
Ce Noble Cheualier estant ajusté de la sorte, nonobstant la pesan-
teur de toutes ses armes saute legerement à cheual sans mettre le
pied à l'estrier, & ses compagnons en suite; cette feste du-
ra sept iours entiers, en festins, tournois, danses & mascarades;
& au huiictiesme les nopces dudit Geoffroy se firent avec ladite
Mathilde, veufue de l'Empereur Henry V. de laquelle nous par-
lerons un peu plus amplement en nostre seconde Partie.

DDdd

178 Le vray Theatre d'Honneur

*L'Ordre de
S. André
en Escosse.*

L'Ordre de S. André, dit du Chardon & de la Ruë, au Royaume d'Escoffe, institué par Acayus Roy d'Escoffe apres son alliance avec nostre Roy Charlemagne, & nos tres-Chrestiens Rois de France ses successeurs, lequel se sentant si bien appuyé, prit pour deuise le Chardon & la Ruë, & pour l'ame d'icelle (*Pour ma defense*) & depuis en composa vn Colier, lequel a duré iusques à ce temps.

La figure de ce Colier est telle, c'est vn cordon d'or repris à plusieurs nœuds, dans lequel sont entez des fleurs de chardon, portant attachez en bas l'Image de S. André tenant deuant soy la Croix de son Martyre, qui est vn Sautoir.

Il y a eu aussi des Cheualiers de la Ruë en Escosse, leurs Enseignes estoient vn Colier fait de deux branches de Ruë ou de Chardon, avec la susdite Image de S. André.

*L'Ordre du
Lys.*

L'Ordre de Nauarre, dit du Lys, institué en la ville de Nagera l'an 1348. par Garcia sixiesme du nom quatorziesme Roy de Nauarre, surnommé Nigera; quelques Historiens disent qu'une Image de nostre Dame fut miraculeusement trouuée sortant d'un Lys, qui guerit ledit Roy de quelque maladie dont il estoit detenu, avec plusieurs autres malades, & qu'à l'honneur d'icelle le Roy & Thiennette sa femme, issue des Maisons de Foix, & de Candale, fonderent ensemble vn Monastere de l'Ordre de Clugny. Et que ledit Roy institua seul l'Ordre des Cheualiers de Nostre Dame du Lys, sur lequel estoit peint l'Image nostre Dame.

Le Colier estoit vne double chaine d'or entrelassée de M Gottiques, au bout de la chaine pendoit vne ovale clechée, chargée d'un Lys d'or esmaillée de blanc, portant vne M couronnée.

*L'Ordre de
S. Jacques.*

L'Ordre de S. Iaques dit de l'espée au Royaume de Leon, institué l'an 1175. la sepulture de ce grand Apostre estant visitée de quantité de Pelerins à cause de la sainteté du lieu, & des Miracles qui s'y faisoient, auoit tellement augmenté la deuotion qu'on y accouroit de toutes parts: Mais d'autant que les chemins (à cause des roches & sterilité de la terre) estoient fort difficiles, & que les Mores voloient & pilloient les Pelerins, la crainte du danger empeschoit plusieurs d'entreprendre ce voyage, cela fut cause que les Chanoines Reguliers de S. Eloy (qui auoient leur demeure proche de Compostelle) pour y donner quelque reme-

de , bastirent plusieurs logis sur le chemin qui vient de France pour y loger les Pelerins, afin de les garantir du danger.

Depuis, treize Gentils-hommes meus de la charité des Chanoines de S. Eloy de Galice enuers les Pelerins , se resolurent de leur nettoier les chemins & les garantir des Mores ; D. Pedro premier grand Maistre fit confirmer ces regles par le Pape Alexandre III. l'an 1175.

Le Colier de l'Ordre estoit d'or à l'espée de gueules , pendante de trois chaînons d'or , chargée d'vne coquille d'argent , avec ces mots , *Rubet ensis sanguine Anum* , le dernier grand Maistre estant mort enuiron l'an mil quatre cens nonante-trois Adrian VI. incorpora au Royaume de Castille la grand maison de cét Ordre.

Ceux du Palmera au Royaume de Portugal ont le mesme habit & Ordre que ceux-cy.

L'Ordre de S. Julien du Poirier fut institué au Royaume de Leon l'an vnze cens soixante & dix-sept & confirmé par le Pape Alexandre III. du nom ; Ferdinand II. en fut protecteur. Les premieres Armes de cét Ordre , furent vn Escu d'or au Poirier de sinople. L'Ordre du Poirier.

L'Ordre de Calatraua & d'Alcantara , scituée au Royaume de Castille , & celuy de S. Julien cy-dessus , furent incorporez audit Royaume par Adrien VI. l'an 1495. Les Cheualiers portoient sur la poictrine , vers le costé gauche , la Croix verte en forme de Lys ; & ceux d'Alcantara portoient en leurs Armes, en signe de subiection à l'Ordre de Calatraua deux ceps au pied de leur Escu. L'Ordre de Calatraua.

L'Ordre de Saint Dominique ou des Gendarmes de I E S V S-CHRIST , furent instituez par S. Dominique, Ils furent appelez en ce temps-là les Freres de la Milice de S. Dominique, Innocent VI. approuua ledit Ordre. L'Ordre de S. Dominique.

Celuy de la Colombe ou du S. Esprit institué à sainte Gobie en Castille l'an 1379. par Iean I. du nom seiziesme Roy de Castille , ou selon d'autres Autheurs Espagnols par Henry son fils l'an 1399. Le Colier estoit de pointes & rayons de Soleil enchainez, d'où pendoit vne colombe d'argent au bec de gueules ; cét Ordre finit l'année de son institution. L'Ordre de la Colombe.

L'Ordre de la Iara , ou du Vaze de la Vierge fut institué l'an 1403. par Ferdinand Infant de Castille, leur Colier estoit composé de pots à bouquets pleins de Lys, entrelassez de Griffons. L'Ordre de la Iara.

580 Le vray Theatre d'Honneur

L'Ordre de Mont-real. L'Ordre de S. Sauueur de Mont-real institué par Alphonse Roy d'Espagne, de Nauarre, d'Arragon, de Castille & de Tolède, du costé d'Yraca sa femme l'an 1118. selon aucuns, & selon d'autres l'an 1120. apres que les Templiers furent exterminés au Concile de Vienne, les Rois estoient souuerains dudit Ordre, le Colier estoit trois chaisnes d'or, d'où pendoit vne Croix entée de rouge.

L'Ordre de la Mercy. Les Cheualiers de la Mercy pour la redemption des Captifs, est de l'institution de Iacques premier du nom Roy d'Arragon, ils prirent les Armes d'Arragon chargées d'vne Croix blanche en champ de gueules.

L'Ordre d'Auis. L'Ordre d'Auis institué au Royaume de Portugal l'an 1147. leur demeuré estoit au commencement en la ville d'Ebora, dont ils furent appelez Eboreaces: mais depuis leur troisieme grand Maistre appellé Alphonse Auensis, ayant conquis le Chasteau Auifin il le donna à la compagnie, & depuis le nom d'Auis leur est demeuré, & porterent d'or à la Croix verte fleurdelisée, & en pointe deux oyseaux de sable.

L'Ordre de Montese. L'Ordre de Montese au Royaume de Valence, dit de nostre Dame l'an 1317. enuiron le temps que les Templiers furent abolis, de sorte que tous les biens qu'ils possedoient audit Royaume furent consignez à ceux de Montese, ledit Ordre fut approuué par Benoist XIII. & Martin V. Les Cheualiers dudit Ordre portoient deuant l'estomach la Croix pleine de gueules sur l'habit blanc.

L'Ordre du Dragon. L'Ordre du Dragon renuersé, entre les Allemans, Hongrois & Bohemiens, fut institué l'an 1418. par l'Empereur Sigismond, & tient-on qu'il fut dressé pour s'opposer au Turc. Leur Colier estoit vne double chaisne d'or, au bout de laquelle pendoit vn Dragon renuersé aux ailles abbatuës, esmaillées de diuerses couleurs.

L'Ordre d'Austriche. L'Ordre d'Austriche & de Carinthie, dit de S. Georges, fut institué par l'Empereur Frideric III. Archiduc d'Austriche l'an 1472. pour la garde des frontieres d'Allemagne contre le Turc. Le Colier estoit de trois chaisnes d'or à la Croix de gueules, couronnées d'vne Couronne Ducale.

Anciennement, auparauant que les Empereurs fussent couronnez ils estoient faits Cheualiers par les Cardinaux ou Prelats, qui estoient deputez pour représenter la personne du Pape, comme nous le colligeons de la Chronique de Flandres souz l'an-

née 1247. Guillaume Comte de Hollande élu Roy des Romains, n'estant que Damoiseau, fut fait Cheualier auparauant que d'estre couronné à Aix la Chappelle en Allemagne: la ceremonie se fit en cette sorte. Apres l'Euangile le Roy de Boheme l'un des Electeurs de l'Empire presenta le futur Cheualier à Pierre Capuccio Cardinal de S. George au voile d'or, en luy disant ces mots: *Vestra Reuerentia, Pater Almisue, presentamus hunc Electum armigerum; deuotissimè supplicantes, quatenus vestra paternitas votiuiam eius professionem suscipiat, ut militare nostro collegio inscribi valeat.*

*Les Empe-
reurs estoient
faits Cheua-
liers par les
Prelats.*

En suite dequoy le Cardinal discourut des qualitez que le Cheualier doit auoir, à sçauoir d'estre genereux, magnanime, honneste, ciuil en sa conuersation, & remply d'une probité singuliere; il luy donna puis apres l'intelligence des Statuts & Ordonnances de l'Ordre de Cheualerie pratiquez de tout temps.

*Les qualitez
que doit auoir
un Cheua-
lier.*

A la fin desquels le Cardinal ayant demandé au Damoiseau ou Bachelier s'il vouloit estre Cheualier, il respondit qu'il le souhaittoit avec passion, & sur cela il luy fit faire ce serment: *Ego VVillelmus Hollandiensis militia Princeps iureiurando profiteor regula militaris obseruantiam, in presentia Domini mei Petri ad Velum Aureum Diaconi Cardinalis, & Apostolica Sedis Legati, per hoc Sacrosanctum Euangelium, quod manu tangam.* A quoy ledit Cardinal fit response: *hac deuota professio, sit peccatorum tuorum vera remissio, amen.* Et apres luy auoir donné un soufflet en luy faisant ceindre l'espée, dit, *ad honorem Dei omnipotentis te Militem ordino, ac in nostro collegio te gratanter accipio. Et memento quoniam Saluator Mundi coram Anna Pontifice pro te colaphizatus & illusus est: coram Pilato praside flagellis cesus, ac spinis coronatus: coram Herode chlamyde vestitus, & derisus est, & coram omni populo nudus, ac vulneratus in cruce suspensus est: cuius opprobria memorari te suadeo, cuius crucem acceptare te consulo, & mortem Christi ulciscite moneo.*

D'où nous voyons que c'estoit la coustume anciennement, que les Princes souuerains receuoient l'Ordre de Cheualerie par les mains des Prelats.

Et encore auiourd'huy nos Monarques tres-Chrestiens apres estre sacrez & couronnez, reçoient l'Ordre de Cheualerie par les mains des Prelats, qu'ils ont sacrez & couronnez: Le Roy

Henry le Grand le reçeut par Messire Nicolas de Thou **Euesque** de Chartres, & le feu Roy Louis XIII. par les mains de l'illustrissime Cardinal de loyeuse Archeuesque de Roüen.

L'Ordre de Pologne.

L'Ordre de Pologne, dit de l'Aigle blanc, le Colier estoit d'or, d'où pendoit vn Aigle d'argent couronnée, en memoire du prodige qui arriua à Leko premier du nom, Roy de Pologne, voulant fonder la ville de Gnesne, il trouua vn aire d'Aigle avec vn aiglon blanc dedans.

L'Ordre de Dannemark.

L'Ordre de Dannemark, dit de l'Elephant ou de sainte Marie, instituée par Christierne I. dit le Riche. Les Cheualiers de cét Ordre doiuent estre Senateurs du Royaume, ils portent la chaisne d'or au col, où pend vn Elephant d'or, esmaillé de blanc, chargé sur le dos d'vn chasteau d'argent, massonné de sable, le dit Elephant passant sur vne terrasse esmaillée de fleurs. Le Colier dudit Ordre estoit composé d'vne Croix ancrée d'Elephans, d'où pendoit vne nostre Dame rayonnante.

L'Ordre de Suede.

L'Ordre de Suede, dit du Nom de I E S V S des Seraphins, institué par Magnus quatriesme Roy de Suede l'an 1334. Le Colier de l'Ordre estoit composé de Seraphins & de Croix Patriarcales (en memoire du siege Metropolitain d'Vpsale) au bout duquel pendoit vne ovalle à vn Nom de I E S V S, & en pointe quatre cloux esmaillez de blanc & de noir.

L'Ordre de Cleues.

L'Ordre de Cleues, dit du Signe, institué en memoire du Cheualier du Signe, le Colier estoit de trois chaisnons d'or au Signe d'argent, supporté d'vne terrasse esmaillée de fleurs.

L'Ordre de Prusse.

L'Ordre des Theutons, dit de Prusse, institué l'an 1191 autrement porte-Croix ou Marianes, quelques riches Citoyens de Lubec & de Bresme edifierent vn Hospital en la ville d'Acre pour le soulagement des Pelerins, ils prirent le nom de Cheualiers Theutoniques, ou de l'Hospital de la Vierge sous la Regle de saint Augustin, ils portoient sur l'estomach vne Croix potencée de blanc, chargée d'vn Escu de l'Empire. S. Louis, estant outremer, y adiousta le chef de France, ces Cheualiers subiugerent toute la Prusse: ceux de cét Ordre qui estoient Prestres dorment sur vne paillasse, ne couppoient iamais leur barbe, & disoient la Messe l'espée au costé & armez de leurs jaque de maille.

L'Ordre de Liuonie.

L'Ordre de Liuonie, dit des Freres Porte-glaiues fut institué par Engilbert & Thierry de Tiffenk natif de Bresme, poussé du desir de combattre les Infidelles de la Liuonie; ils portoient

sur l'estomach deux espées rouges croisées de noir, les pointes en bas. L'an 1203. cet Ordre fut approuué par Innocent III. depuis à cause de sa foiblesse il fut vny avec les Theutons l'an 1561.

L'Ordre de l'Ours, dit de S. Gal en Suisse, fut institué par l'Empereur Frederic deuxiesme du nom l'an 1213. ^{L'Ordre de l'Ours.} estant venu par deuotion en l'Abbaïe de S. Gal, à laquelle il donna plusieurs priuileges, en reconnoissance de ce qu'ils luy auoient aidé à monter à l'Empire, par la déposition de l'Empereur Othon IV. Il fit donc cet Ordre, & donna aux principaux Seigneurs de ce pais-là des Coliers & chaines d'or, au bout desquelles pendoit vn Ours d'or esmaillé de noir: Il donna le Priuilege aux Abbez de S. Gal de conferer cet Ordre à ceux qu'ils en iugeroient dignes. Suiuant la Bulle dorée de cette institution, les Cheualiers de cet Ordre se deuoient trouuer tous les ans en l'Abbaïe de S. Gal, à la solemnité de la Feste de ce Saint, qui est vn des Patrons d'Allemagne, laquelle se celebre le seiziesme d'Octobre; auquel iour les designez Cheualiers receuoient ledit Ordre par les mains de l'Abbé, comme nous l'apprenons de Valefridus, Strabon en son Histoire Ecclesiastique, & du Moine de S. Gal: i'en ay traduit le passage. *En ce iour la coustume est, que la nuit precedente les veilles estant faites, & les espées des Cheualiers posées sur l'Autel estans benistes, apres qu'ils ont veillé à l'Eglise toute la nuit, & qu'ils se sont lauez dans vn bain, ils sont receus Cheualiers par l'Abbé, & honnorez par ses mains, de la ceinture de Cheualerie & du Colier de l'Ordre de l'Ours, apres auoir fait les submissions requises à l'Abbé & au Monastere.* Cet Ordre de l'Ours fut institué en memoire & à l'honneur de S. Vrsé de la legion de Thebes, martyrisé deuant le Temple, ou la Tour du Soleil à Soleurre où le corps y repose souz le grand Autel de l'Eglise Collegiale dudit lieu, basty par la Reine de France Berthe au grand pié, femme de Charlemagne: L'Epitaphe de ce saint Martyr est en ces mots.

Conditur hoc tumulo Sanctus Thebaïdus Vrsus.

Les Suisses desquels l'Abbé de saint Gal est vn des alliez, sont representez par la figure de l'Ours, le Canton de Berne & celuy d'Appensel le portans pour leurs armes. Lors que le Roy François premier eut vaincu en Italie le Duc de Milan, assisté des

584 Le vray Theatre d'Honneur

forces de l'Empereur & de celles des Suisses , vn bon esprit fit ce Distique Latin à son honneur.

*Vfus atrox , aquilaque leues , & tortillis anguis
Cesserunt flamma iam salamandra tua.*

La Salamandre estoit la deuise dudit Roy François premier.

L'Ordre du
Lacs d'a-
mour & de
l'Annoncia-
de.

L'Ordre de l'Annonciade en Sauoye , institué par Amedée V. dit le Comte Vert , qui institua l'Ordre Militaire du Las d'amour , l'an mil trois cens cinquante-cinq, en memoire d'un brasselet de cheueux queluy enuoya sa Dame : Le Colier estoit composé de roses esmaillées de blanc & de rouge , iointes ensemble par vn Las d'amour de soye de la couleur dudit poil ; dedans estoient ces quatre lettres F. E. R. T. au bout dudit Colier pendoit vne ovalle d'or esmaillée de blanc & de rouge , & dedans , saint Maurice à cheual : Mais Amedée septiesme au lieu de ces Lacs d'amour y mit des Cordelieres , & au lieu de saint Maurice l'Annonciation de nostre Dame , faisant comme vn nouuel Ordre. Quant à ces quatre lettres, elles signifioient (*Fortitudo eius Rhodum tenuit*) en memoire de la deliurance de Rhodes par ledit Amedée , d'autres disent qu'elles signifient , *frappez, entrez, rompez tout.*

L'Ordre de
S. Lazare
& de saint
Maurice.

L'Ordre de S. Lazare & de S. Maurice , furent vnis ensemble par le Pape Gregoire XIII. si bien que les Cheualiers dudit Ordre portoient vne double Croix , la premiere pommetée de huit pointes de sinople par dessus vn autre pommetée de blanc.

Quelques Escriptuains anciens disent que l'Ordre de saint Lazare a commencé du temps de saint Basile le Grand , quant à celuy de saint Maurice , il fut institué par Amedée Duc de Sauoye, qui depuis fut Pape souz le nom de Felix V.

L'Ordre de
S. Estienne.

L'Orde de saint Estienne Pape , dit de Florence , fut institué par Cosme I. l'an 1561. à l'honneur de S. Estienne Pape neufiesme du nom , Patron de Florence. Le Colier estoit vne chaisne d'or, d'où pendoit vne Croix semblable à celle de Malthe , de satin rouge à l'orle d'un galon d'or.

L'Ordre de
Mantoüe.

L'Ordre du sacré Sang de nostre Seigneur IESVS-CHRIST, dit de Mantoüe institué par Vincent de Gonzague quatriesme Duc de Mantoüe , & deuxiesme de Mont-ferrat , l'an 1608. confirmé par le Pape Paul V. en l'honneur du miraculeux Sang que l'on tient estre à Mantoüe à l'Eglise de saint André.

Le Colier est composé d'ovalles les vnes delong , là où il y a ces mots , *Probasti me* , les autres de haut, ou en pointe , où il y

& de Cheualerie. 585

il ya vn trippier & creuset, tenant plusieurs verges d'or, le feu dessous, ces ovalles sont entrelassées d'annelets clechez; au bout dudit Colier pend vne ovalle où sont deux Anges tenant le S. Ciboire couronné, où sont marquées trois gouttes de sang, en memoire de celles qui sont à saint André de Mantoüe, la deuise est, *Nihil hoc triste recepto.*

L'Ordre de saint Marc a esté institué par la Republique de Venise, la plus ancienne & renommée de toute la Chrestienté, depuis que le corps de saint Marc l'Euangeliste fut transporté d'Alexandrie d'Egypte en cette riche ville, qu'on peut appeller la Reine de la mer; & depuis ce temps-là ce Saint fut pris pour le Patron & Gardien tutelaire de cette Republique. Le Duc & la Seigneurie ne conferent iamais cét Ordre à personne qu'il n'ait rendu de signalez seruices à leur Estat, & l'octroy d'iceluy apporte quant & soy le tiltre de Bourgeoisie, & le priuilege de porter pour cimier au dessus de ses armes vne teste & iube de lyon en l'honneur de saint Marc; priuilege qu'ils estiment si fort, qu'il n'y auoit jadis que les Princes leurs voisins qui en eussent l'honneur; ledit Ordre est representé en leurs armes, monnoyes, bannieres & drapeaux blancs, par vn lyon aisé de gueules, posé sur la mer & sur la terre, avec cette legende ou deuise, *Pax tibi Marce Euangelista meus.*

*L'Ordre de
S. Marc.*

L'Ordre de la Galsa fut dressé & estably par la mesme Republique, ayant mesmes Regles & Status que celui de la Bande en Castille, excepté que ceux-cy n'estoient que pour apprendre les exercices Militaires tels qu'on les pratiquoit à la guerre faite sur la terre; & ceux de la Galsa sont pour dresser & façonner la Noblesse aux exercices & combats de la Mer & de la Terre: cét Ordre fut renouellé par le Duc & par la Seigneurie de Venise l'an 1562.

*L'Ordre de
la Galsa.*

La Republique & Seigneurie de Gennes a aussi institué l'Ordre des Cheualiers de saint Georges, lesquels avec la chaîne d'or portent vne Croix pleine, esmaillée de rouge, & sur leurs manteaux vne de pareille couleur, enrichie de broderie d'or.

*L'Ordre de
S. Georges.*

L'Ordre de Cypre ou de Lusignan, dit de l'Espée, fut institué par Guy de Lusignan Roy de Ierusalem & de Cypre l'an 1195. Le Colier estoit composé de Las d'amour, entrelassé d'S. d'où pendoit dans vne ovalle vne espée d'argent croisée d'or,

*L'Ordre de
l'Espée.*

E E c c

586 Le vray Theatre d'Honneur

avec cette legende, *Securitas Regni.*

*L'Ordre du
S. Sepulchre.*

*Extrait de
l'Histoire de
la Terre-
sainte, com-
posée par
F. Eugene
Roger, Re-
collet, Mis-
sionnaire de
Barbarie.*

L'Ordre des Cheualiers du saint Sepulchre a esté institué par sainte Helene. Apres qu'elle eut fait bastir l'Eglise du saint Sepulchre de nostre Seigneur, elle commit des Gentils-hommes de sa suite pour la garde de ce sacré lieu, qui furent les premiers Cheualiers du saint Sepulchre. Leur charge estoit non seulement de garder le saint Sepulchre, mais tous les autres saints Lieux, & faire la guerre aux ennemis de la Foy. Pour marque ils portent cinq Croix rouges, en memoire des cinq playes que nostre Diuin Redempteur reçut en la Croix. Ce n'est pas vn petit honneur à l'Ordre de saint François, de ce que Dieu par ses Vicaires icy bas en terre a conserué ce priuilege à vn pauvre Religieux pied nud, de créer des Cheualiers, pour la deffence & conseruation des lieux sanctifiez par la Naissance, Vie, Passion & Mort de nostre Sauueur & Redempteur I E S U S-CHRIST.

Pendant la nuit que les Pelerins demeurent enfermez avec les Religieux dans le saint Sepulchre, s'il y a quelques Gentils-hommes ou autres personnes de merite, qui ayent rendu des seruices signalez aux saints Lieux, & qui ayent deuotion d'estre Cheualiers du saint Sepulchre, apres s'estre confessez & communiez ils prient le Pere Gardien de leur donner l'Ordre de Cheualerie; ce qui se fait en cette sorte. Sur les neuf heures du soir, lors que toutes les Nations qui sont dans l'Eglise se sont retirées en leur département, le Reuerend Pere Gardien, avec le Cheualier aspirant, & vn autre Religieux, entrent dans le Sepulchre de nostre Seigneur. Car il n'y peut tenir que trois personnes; les autres Religieux se tenans dans la Chapelle de l'Ange, laquelle est ioignante le saint Sepulchre. La porte estant fermée sur eux, de peur que quelques Grecs ou autres Schismatiques ne suruiennent à l'improuiste qui pourroient voir l'espée, & nous accuser aux Turcs, qui à ce sujet feroient mourir tous les Religieux, le Cheualier aspirant estant dans le Sepulchre prosterné à genoux, fait sa priere, pendant que les Religieux chantent à voix basse le *Veni Creator*. Lors le Gardien l'interroge de quelle condition il est, noble ou roturier, & s'il a des moyens pour maintenir l'estat & dignité de Cheualier, sans faire trafic, ny oeuvres mécaniques.

Le postulant respond la verité, s'il est noble, son extraction, & ses moyens. Puis on luy demande s'il est disposé de pro-

mettre à Dieu, & de iurer de cœur & de bouche d'observer toute sa vie les statuts de l'Ordre de cette Cheualerie; Et ayant respondu que ouy, on luy lit les statuts, qui disent que le Cheualier du saint Sepulchre doit tous les iours ouïr la Messe; Qu'il doit aller en propre personne à la guerre contre les Infidelles, lors que les Princes Chrestiens l'entreprendront, & y exposer sa vie & tous ses moyens; ou si par maladie ou autre cause legitime il n'y pouuoit aller, il y doit enuoyer vn homme capable pour luy: De plus, il est tenu de deffendre la sainte Eglise Catholique, & les Ministres d'icelle, des Heretiques & persecuteurs: Doit fuir toutes guerres iniustes, salaires des-honestes, gains illicites, & les duels: Doit procurer de tout son pouuoir paix & concorde entre les fidelles Chrestiens; maintenir & deffendre les veufues & orphelins; garder exactement les Commandemens de l'Eglise; fauoriser en toutes occurrences les saints Lieux & les Religieux qui y habitent. La lecture faite de ces statuts, le Cheualier est interrogé derechef s'il veut promettre de garder ces statuts; & s'il dit que ouy, alors il pose les mains iointes sur le Sepulchre de nostre Seigneur, & dit, *Je promets à Dieu nostre Sauueur Iesus-Christ & à la bien-heureuse Vierge Marie, d'observer toutes choses selon ma puissance, comme bon Cheualier de Iesus-Christ. Puis le Pere Gardien prenant l'espée beniste de Godeffroy de Boüillon, qui est vne espée large de trois doigts, & mettant la main sur la teste du Cheualier, luy dit: Et toy N. sois fidelle, fort & courageux Cheualier de Iesus-Christ, & de son saint Sepulchre, qu'il te fasse iouïssant de la gloire des Bien-heureux. A quoy tous les Religieux respondent Amen. Apres le Gardien luy donne les espérons de Godeffroy de Boüillon, qu'il met à ses pieds, & tirant l'espée hors du fourreau la luy baille entre les mains, disant; Prends N. ce saint glaive au nom du Pere & du Fils, & du saint Esprit, & te sers d'iceluy à ta deffence & de la sainte Eglise de Dieu, & de la Terre-sainte, à la confusion des ennemis de la Croix de Iesus-Christ, & de la Foy Chrestienne, n'offençant personne tant que la fragilité humaine te le pourra permettre: Ce que te veuille octroyer celuy qui regne avec le Pere & le S. Esprit par tous les siecles des siecles, Amen. Puis l'espée est mise au fourreau, & le Pere Gardien la ceint au Cheualier, disant: Cein cette espée puissamment sur ta cuisse au nom de nostre Seigneur Iesus-Christ, & sois aduertý que les Saints n'ont gagné le Paradis par le glai.*

EEcc ij

588 Le vray Theatre d'Honneur

ue, mais par la Foy. Le Cheualier alors se leue, & tirant l'espée hors du fourreau, la met és mains du Gardien, & se remettant à genoux, inclinant sa teste sur le saint Sepulchre, le Gardien luy frappe del'espée nuë trois coups sur le col, en disant à chaque fois, *Je te fais & crée N. Cheualier du tres-saint Sepulchre de Iesus-Christ, au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit.* Apres le Gardien luy met vn Colier d'or, où pend vne Croix de Ierusalem, laquelle il doit porter tousiours pendante au col. Ce qu'estant fait, le Cheualier baise le saint Sepulchre, puis le Gardien luy donne le baiser de paix, pareillement tous les Religieux, lesquels commencent à chanter *Te Deum laudamus.* Lequel estant finy le Pere Gardien dit cette Oraison sur la teste du Cheualier, *Seigneur Dieu Tout-puissant, espand ta grace & benediction sur ce tien seruiteur, qui maintenant a consacré ses biens & sa vie pour la deffence de ta Banniere; lequel neantmoins sans ton ayde ne pourra rien faire. Fay donc, Seigneur, par ta dextre puissante qu'il soit animé & fortifié contre tous assauts de la guerre, & de ceux de ses ennemis, afin que continuellement il te rende action de graces, au nom de ton Fils Iesus-Christ crucifié, qui avec toy & le saint Esprit vit & regne és siecles des siecles. Amen.*

Cette Cheualerie a esté anciennement tant reuerée des Souuerains Pontifes, Rois & Princes Chrestiens, qu'ils luy ont conféré plusieurs priuileges, dont ils ioüissent encore en diuerses Prouinces; specialement en Italie & Espagne ils ne sont point subiets à l'Inquisition; on ne visite point leur bagage: mesme ils ne payent aucune doüane ny tributs par tout où ils passent, pourueu que ce qui leur appartient soit marqué de la susdite Croix.

L'Ordre de Malthe.

L'Ordre de Malthe, dit de Ierusalem, autrement des freres Hospitaliers, fut institué par quelques Marchands Italiens de la Cité de Melphe, qui moyennant vn tribut annuel obtindrent des Turcs quelque petit heberge en Ierusalem pour ceux de leur nation qui feroient le Saint voyage; Baudouin ayant reconquis Ierusalem confirma cét Ordre, & leur permit le manient des armes, à quoy ils s'obligetent l'an 1104. Leur Croix estoit de toile blanche ancrée à huit pointes representant les huit Beatitudes. Frere Raymond de Podio de l'illustre Maison du Puy Montbrun en Dauphiné ennoblit & illustra ledit Ordre.

L'Ordre des Templiers.

L'Ordre des Templiers ou Cheualiers du Temple, insti-

tuez souz Baudouin second, enuiron l'an vnze cens dix-neuf, leur Croix estoit rouge comme celle des Patriarches, ils furent abolis par Clement V. & Philippes le Bel l'an mil trois cens treize.

L'Ordre des Cheualiers de saint Lazare en Portugal enuiron l'an mil trois cens vingt & vn, instituez par Denis Perioca sixiesme du nom Roy de Portugal, ordonna que leurs blazons seroient vne robbe noire, & vne Croix rouge pattée, couppee d'une autre blanche sur l'estomach.

*L'Ordre de
S. Lazare en
Portugal.*

L'Ordre de sainte Catherine du Mont de Sinai; les Calloiers & Moynes de la Grece faisoient Cheualiers de l'Ordre de sainte Catherine les Pelerins qui venoient au Mont Sinai. La Croix de l'Ordre estoit vne rouë percée à six rais de gueule, clouées d'argent.

*L'Ordre de
Sainte Ca-
therine.*

L'Ordre de IESVS-CHRIST, institué au Royaume de Portugal, & confirmé par le Pape Iean XXII. l'an mil trois cens dix-huit. Ces Cheualiers ont l'habit noir, & portent la Croix partie rouge, partie blanche.

*L'Ordre de
Iesus-Christ.*

L'Ordre des Cheualiers de nostre Dame fut institué par les Petrignans l'an mil six cens dix-huit, pour la deffence de la Foy, ils portent la Croix avec cette deuise, *In hoc signo vinces.*

*L'Ordre de
nostre Dame.*

L'Ordre de saint Lazare en France, fut restably par Philibert de Nerestan, & se nomment ces Cheualiers, les Cheualiers du Mont Carmel & de saint Lazare, & portoient au col vne Croix violette, où estoit l'Image de nostre Dame, & vne autre sur l'un des costez de leurs manteaux de mesme couleur & figure.

*L'Ordre de
S. Lazare
en France.*

Il y a eu plusieurs autres Ordres en la Terre-sainte que le temps & les guerres ont abolis, ou qui ont esté incorporez avec les autres, comme celuy de Mont-ioye, nommé en Latin de *Monte-gaudio*: Celuy de S. Iean d'Acre, dont les Cheualiers pensoient les Pelerins malades, & les deffendoient contre les Infidelles: Celuy de saint Thomas, lequel Richard Roy d'Angleterre institua apres la Prise d'Acre, il leur donna pour Patron l'Archeuesque de Cantorbie Metropolitain d'Angleterre, nommé Thomas Becquet: Celuy de saint Gerion, qui fut institué par l'Empereur Frederic Barberousse, d'autres disent par Frederic second, cet Ordre estoit composé seulement de Gentils-hommes Allemans: Celuy de saint Blaise fut institué

*L'Ordre de
Mont-ioye.*

*L'Ordre de
S. Iean d'A-
cre.*

*L'Ordre de
S. Thomas.*

*L'Ordre de
S. Gerion.*

*L'Ordre de
S. Blaise.*

par les Rois d'Armenie en faueur & memoire dudit saint Blaise Euesque d'Armenie, qui fut martirisé souz l'Empereur Diocletian.

*DES ORDRES DV LEVANT ET DES
Indes Orientales & Occidentales.*

*L'Ordre de
Babylone dit
de la Halcqua.*



E Sire de Ioinville qui a fait l'Histoire du Roy S. Louis, remarque au chapitre 33. que le Soudan de Babylone, & de Syrie, auoit des Cheualiers appelez de la *Halcqua*, c'est à dire de la Chambre d'honneur; c'estoient des ieunes gens bien faits, que les Soudans faisoient esleuer & instruire en toute sorte d'exercices Militaires; ils estoient admis à la garde de sa personne, & ils les faisoient Cheualiers pour auoir l'honneur & la permission d'en approcher.

*Ordres de
Cheualerie
à la Chine.*

Dans le beau & admirable Royaume de la Chine il y a aussi des Cheualiers. Les Rois de ce pais-là qui se font appeller les Seigneurs de tout le Monde, & les fils du Ciel ou du Soleil, choisissent parmy leurs subiets ceux qui sont les plus sçauans & les plus vaillans, & de degré en degré les auancent aux charges & dignitez, chacun selon leur merite; mais entr'autres, ils font Cheualiers ceux qui sont Gouverneurs de leurs Prouinces, & les nomment *Mandarins*, c'est à dire, *Cheualiers du Seigneur*; La marque de cette honorable dignité, est vn bonnet pointu de soye rouge, rebordé d'hermines ou de Marthes zebelines, sur lequel est attachée vne estoille d'or à six raix; de la pointe de ce bonnet sort vne ombelle de soye cramoisie, brochée d'or & d'argent, qui descend iusques sur les espauls, à la pointe de laquelle il y a vne grosse houppe ou bouton d'or. Ils sont reuestus d'une longue soutane trainante iusques aux pieds, de fine soye, bordée par le bas de limbes d'or & d'argent, & le reste semé de toute sorte d'oyseaux & de fleurs au naturel en belle broderie rehaussée d'or: Cette soutane est ceinte d'une grosse ceinture d'ore enrichie de pierres precieuses, avec laquelle ils font trois tours sur leur estomach, & pour chaussure des brodequins dorez. Le Roy les ayant fait *Mandarins*, il en choisit quelquefois d'entr'eux pour les faire Gouverneurs des Prouinces de son Empire, mais c'est tousiours hors du pais de leur naissance; là ils ont vn tres-beau Palais, dans la principale salle duquel le

portrait où la statuë du Roy est esleuée , deuant laquelle le Mandarin se met à genoux , & luy fait vne grande reuerence , auant que de faire rien d'important , & que de s'asseoir sur le siege de iustice : Le reste du peuple porte vn si grand honneur à ces Mandarins , qu'ils ne parlent iamais à eux qu'à genoux , & par requeste escrite , ainsi que l'on faisoit jadis aux Empereurs Romains. S'ils passent par les ruës , tout le monde se retire à quartier pour leur faire place , & se mettent à genoux. C'est vn grand plaisir de viure dans vn Royaume pacifique , & où la vertu est recompensée comme en celuy-là : tout le monde y traualle , & l'on n'y voit point de faineans ny de gueux demander l'aumosne , cela y estant deffendu sur peine de la vie.

Aux Indes la marque de Noblesse & de Cheualerie , est vn ^{Ordres de} cordon composé de trois petites cordes ou filets de coton, qu'ils ^{Cheualerie} portent sur leur chair en escharpé comme vn Ordre , qui leur ^{aux Indes.} est baillé dans leurs Temples avec grande despence & solemnité : Si celuy qui le porte est atteint & conuaincu de quelque crime punissable , de note d'infamie , on luy oste son cordon , on le degrade de Noblesse , & on le bannit ; ils sont appelez Brames , & anciennement Brachmanes : Les Rois de Calcut , nommez Samorins , sont les Chefs de cet Ordre , qu'il tient pour le plus noble qui soit au monde , aussi bien que sa Race , continuée depuis douze mille ans , si l'on croit leurs Annales.

Le second Ordre de Cheualerie aux Indes Orientales , se confere aux plus vaillans d'entre les Nobles , le Samorin leur met vn gros bracelet au bras droit , qui est vne marque bien honorable en ce païs-là.

Nous lisons au chapitre 28. du liure cinquiesme de l'Histoire des Indes de *Ioseph Acosta* , que les Yncas Rois du Peru font des Cheualiers avec beaucoup de ceremonies , aux iours de leurs Festes principales ; ils leur mettent des escharpes composées de toute sorte de fleurs ; ils leur percent les oreilles , afin qu'ils se souuiennent du iour qu'on les fait Cheualiers , & le grand Prestre , qu'en langue du Païs ils appellent le *Papas* , leur marque le front avec le sang des bestes immolées , depuis vne oreille iusques à l'autre , & leur fait iurer qu'ils seront tout le temps de leur vie fidels Cheualiers de l'Ynca.

Dans l'Histoire du Peru , intitulé le Commentaire Royal , escrite en langue Peruuienne , par l'Ynca Garcillasso de la Vega ,

& traduite sur la version Espagnolle par le sieur Baudouin, nous lisons l'institution des Cheualiers qui se faisoient en ce Royaume, où entr'autres choses ceux qui se presentoient à l'espreue, deuoient sçauoir faire leurs armes, & leurs fouliers pour s'en seruir au besoin quand ils estoient à la guerre.

Le mesme Autheur *Acosta*, dit que les Rois de Mexique, (auparauant que d'estre subiuguez par Ferdinand Courtois, vaillant Capitaine Espagnol) auoient chez eux diuers Ordres de Cheualerie.

Le plus honorable, estoit des Cheualiers qui portoient leurs cheueux attachez encouronne avec vn ruban rouge, d'où sortoit vn grand pennache, dont les plumes couuroient les espaulles, & des bourlets de foye rouge, en façon de tortillons de cheueux; ils portoient autant de bourlets & de plumes qu'ils s'estoient trouuez de fois en des batailles ou occasions signalées de la guerre.

Le second Ordre de Cheualiers, estoit de ceux qu'ils appelloient les Aigles.

Le troisieme estoit celuy des Lyons, & des Tygres, de la peau & de la despoüille desquels on honnoroit les gens de guerre qui s'estoient signaléz par quelques actions pleines de valeur.

Les moindres estoient ceux-là que l'on appelloit les Cheualiers Gris, qui portoient les cheueux coupez en rond par dessus les oreilles: Ceux-cy n'estoient proprement qu'Escuyers, armez à la legere, iusques à la ceinture seulement, & les premiers l'estoient de pied en cap.

Ils auoient tous cét aduantage & priuilege honorable, de porter de l'or & de l'argent sur leurs habits, se seruir de vaisselle d'or & d'argent esmaillée, & de porter la chaussure d'honneur, à sçauoir le brodequin de maroquin rouge, semé de fleurs en broderie d'or & d'argent: car le commun du peuple n'vsoit d'aucune chaussure & n'ozoit porter aucuns habillemens de foyeny d'or ou d'argent.

Chaque Ordre de ces Cheualiers auoit son logement ou herberge au Palais du Roy, & leur portail estoit marqué des marques & enseigne de leur Ordre.

Le Premier estoit appelé l'Hostel des Princes.

Le second, l'Hostel des Aigles.

Le troisieme des Lyons & des Tygres.

Et le

Et le dernier , des Gris.

En fin nous voyons qu'en tout temps , & en tout lieu , l'honneur a esté la plus precieuse recompense de la Vertu ; & que le tiltre de Noblesse & les Ordres de Cheualerie ont tousiours esté les plus friands appas dont les Rois & les Princes se soient seruis pour animer les courages des hommes , & les inciter avec ardeur aux plus penibles & dangereux trauaux que leur esprit & leur corps puissent souffrir.

FIN.



FFff



NOBILI, AC GENEROSO DOMINO D.

MARCO VVLSONI
COLOMBERIO.
equiti Torquato, &c.

ANAGRAMMATICON.

MARCVS WLSO COLOMBERIVS.
LOCO MORIBVSVE CLARVS SVM.

PERGE tuos celebrare pares, praclarâque gesta,
Wlsoni, clarus moribus atque loco:
Perge tuos superare pares, praclarâque doctè,
Effari, miro clarus & eloquio.

Cecinit obseruantis. famulus C. GODARTIVS



ADDITIONS QVI DEVROIENT ESTRE

misés apres le Chapitre XIII. contenant les Ioustes & les Tournois, tirez des Memoires de Messire Robert de la Mark, nommé autrement le Mareschal de Florange, ou l'Auantureux; avec la description de tout ce qui se passa à l'entreueüe du Roy de France François I. & du Roy d'Angleterre Henry VIII. laquelle se fit entre Ardres & Guines, l'an 1519.



OMME i'estois sur la fin de l'impression de cét Ouurage, i'ay trouué parmi les Manuscrits de la Bibliotheque de Monsieur l'Escuyer Seigneur de Montifaut, la vie de Robert de la Mark, Seigneur de Sedan, & Duc de Bouillon, surnommé le Mareschal de Florange, laquelle il décriuit luy-mesme, comme il estoit prisonnier de guerre au Chasteau de l'Escluse en Flandres, se nommant dans ladite Histoire le ieune Auantureux; Il raconte comme il fut nourry avec le ieune Duc d'Angoulesme, qui apres la mort de Louis XII. succeda à la Couronne, & fut nommé François premier; & que parmi les plus ordinaires passe-temps de leur ieunesse, ils faisoient des bastillons, & les assailloient tous armez pour les prendre & deffendre à coups d'espée; & entr'autres l'on en fit vn auprès du jeu de Paume à Amboise, là où Monsieur de Vandosme, qui estoit venu voir Monsieur d'Angoulesme, cuida estre affolé, & tout plein d'autres. Et puis il dit que comme le mesme Duc d'Angoulesme, & les ieunes Seigneurs qui le seruoient, deuiendrent vn peu plus grands, ils commencerent à eux armer & faire Ioustes & Tournois de toutes les sortes qu'on se pouuoit aduiser, & ne fust qu'à ioster au vent, à la selle deffainglée, ou à la nappe, & croy que iamais Prince n'eut plus de passe-temps qu'auoit mondit Sieur, ny mieux endoctriné, que Madame sa mere l'a tousiours nourry.

Il parle en suite d'un beau Tournoy qui fut fait en la grande Court du Chasteau de Blois deuant le donjon, pour la ve-

Additions

nuë du Prince de Castille , & pour le mariage du Marquis de Montferrat avec la sœur puisnée de Monsieur le Duc d'Alañçon , voicy ce qu'il en dit, *Monsieur de Lual, Monsieur de Roche-pot & Guye-pot estoient Tenans , & audit Tournoy fut jousté les premiers iours en grand appareil, qui fut chose fort belle à voir; & les autres hors lices, à l'espée & à la Barriere, là où furent faites plusieurs belles appertissés d'armes , & auoit Monsieur de Lual premier Tenant un grand More qui le menoit sur les rangs; & fut le Marquis de Montferrat le premier des Venans, qui estoit un Prince d'Italie , bien honneste ieune fils , lequel courut à la lance tous ces iours , & fit tant bien son deuoir & à pied & à cheual, qu'il estoit impossible de plus, dont luy fut donné le prix de ceux de dehors , par les Dames, &c.*

La mesme Histoire raconte les resioüissances qui furent faites aux nopces du Duc d'Vrbin , marié avec vne des filles du Comte de Bologne, qui estoit tres-belle Dame; Le Roy François I. fit Cheualier de son Ordre ledit Duc , le mesme iour qu'il espousa ; & pour l'amour de luy sa Maiesté n'espargna rien pour faire paroistre sa magnificence en festins , bals , ballets, & mascarades; Et le lendemain se firent les plus belles joustes qui furent oncques faites en France ny en la Chrestienté & fut huit iours de long le combat dedans les lices, & hors des lices, & à pied à la Barriere, là où à tous ces combats estoit le Duc d'Vrbin nouveau marié, qui faisoit le mieux qu'il pouuoit deuant sa mie, & y eut beaucoup de gens endormis de coups de lance , & beaucoup de blesez; cas ledit Tournoy dura longuement, & y fut fait entr'autres choses vne façon de Tournoy , que ie ne vis en ma vie qu'en ce lieu. Car le Roy fit faire vne ville contrefaite , de bois , enuironnée de fossez tout en plein champ , assez grande , & y auoit fait mener quatre-vingt grosses pieces d'artillerie , canons & doubles canons , & tiroient à volées par dessus ladite ville , comme si on y eust voulu faire batterie ; Et estoit Monsieur d'Alañçon avec cent hommes d'armes à cheual , la lance sur la cuisse dans ladite ville , & Robert de la Mark Mareschal de France nommé le Mareschal de Florange , * avec quatre cens hommes d'armes à pied bien armez , dont estoient les cent Suisses de la garde. Or alloit ledit Mareschal , surnommé l'Auantureux , au secours , feignant de secourir la ville , où estoit Monsieur d'Alañçon; Et la tenoit assiegée Monsieur de Bourbon , avec cent hommes d'armes à cheual , & Monsieur de Vandosme avec cent hommes

* Ce Mareschal de Florange a composé l'Histoire de sa vie d'où cecy est tiré, il estoit surnommé l'Auantureux.

du Chapitre XIII.

d'armes à pied : Le Roy armé de toutes pieces, se vint ietter avec l'Auantureux dedans la ville à la pointe de l'artillerie qu'ils auoient dedans la ville ; qui estoient des gros canons, ^{Je ne croy} faits de bois ; & cercléz de fer, qui tiroient avec de la poudre, ^{pas que cela} & les boulets qui estoient dedans, estoient de grosses balles pleines de vent, aussi grosses que le cul d'un tonneau, qui frap- ^{se peust} poient au trauers de ceux qui tenoient le siege deuant la ville, & les ruoient par terre sans leur faire aucun mal, & estoit chose fort plaisante à voir des bonds qu'elles faisoient. Or tous ces passe-temps-là faits, Monsieur d'Alançon avec tous les gendarmes à cheual, saillit hors de la ville, & le Roy & l'Auantureux avec tous ses gens de pied avec luy, & trois grosses pieces d'Artillerie, & commencerent à tirer, comme en champ de bataille : D'autre costé contre Monsieur d'Alançon, vint Monsieur de Bourbon avec cent hommes d'armes fort bien en ordre, & Monsieur de Vandosme avec les gens de pied contre le Roy & l'Auantureux, & donnerent dedans, tant des gens de cheual que de pied tout à un coup, & fut le plus beau combat qu'on ait oncques veü, & le plus approchant du naturel de la guerre ; mais le passe-temps ne pleüt pas à tous, car il y en eut beaucoup de tuez & affolez ; Cela fait on se départit, qui fut chose bien mal-aisée à faire, & eust esté bien pire, si cheuaux & gens n'eussent esté hors d'haleine, car tant que haleine leur dura, ils combattirent. Apres les Tournois faits qui durerent un mois ou six semaines, le Roy dépescha le Duc d'Vrbin pour retourner en Italie, & sa femme avec luy : Et les conduisit le Duc d'Albanie, que le Roy enuoya Ambassadeur vers le Pape lequel y seruit merueilleusement bien pour les affaires du Roy ; Ce Duc d'Albanie auoit espousé l'aînée de Boulogne sœur de ladite Duchesse d'Vrbin, &c.

Voila ce qui fut fait de plus remarquable aux resioüissances desdites nopces, voyons maintenant ce qui se passa de plus gaillard à l'entrevuë des Rois de France & d'Angleterre, comme le rapporte ledit Marschal de Florange, surnommé l'Auantureux en son Histoire.

Additions

COMMENT LE ROY DE FRANCE ET le Roy d'Angleterre se virent ensemble entre Ardres & Guines.

 *ES Ambassadeurs d'Angleterre estans retournez de-
uers leur Maistre, firent tant par le moyen de leur bon
rapport, que le Roy de France, & le Roy d'Angleter-
re, prirent iour d'eux voir ensemble entre Guines & Ardres, &
delibererent de s'y faire la plus grande chere qu'il leur seroit pos-
sible; Et fit le Roy de France faire à Ardres trois maisons, l'u-
ne dedans ladite ville, qu'il fit toute bastir de neuf, & estoit as-
sez belle pour une Maison de Ville, & y auoit assez grand logis;
& en cette maison fut festoyé le Roy d'Angleterre; Et en fit fai-
re ledit sieur Roy une autre hors la ville, couuerte de toile, &
estoit de la façon comme le temps passé les Romains faisoient leurs
Theatres tout en rond à ouurage de bois, chambres, salles, gale-
ries, trois estages l'un sur l'autre, & tous les fondemens de pier-
re: Or pensoit le Roy de France que le Roy d'Angleterre; & luy
se deussent voir aux champs en des Tentes & Pavillons, comme
il auoit esté une fois conclud; Et auoit fait faire ledit Sieur, les
plus belles Tentes qui furent iamais veues, & le plus grand nom-
bre, & les principales estoient de drap d'or, frizé dehors & de-
dans, tant chambres, salles que galeries, & tout plein d'autres
de drap d'or ras, & toiles d'or & d'argent; Et auoit dessus les-
dites Tentes force deuises & pommes d'or; & quand elles estoient
tenduës au Soleil il les faisoit beau voir, & y auoit sur celle du
Roy un S. Michel tout d'or, afin qu'elle fust connue entre les au-
tres, mais il estoit tout creux. Or quand ie vous ay deuise de l'e-
quipage du Roy de France, il faut que ie vous deuise de celui du
Roy d'Angleterre, lequel ne fit qu'une maison, mais elle estoit
beaucoup plus belle que celle des François, & de peu de coutance,
& estoit assise ladite maison aux portes de Guines, assez près du
Chasteau, & estoit de merueilleuse grandeur, faite en carriere, &
estoit ladite maison toute de bois, de toile & de verre, & estoit la
plus belle verrine que iamais l'on vit. Car la moitié de la maison
estoit toute de verrine, & vous assure qu'il y faisoit bien clair, &
y auoit quatre corps de maison dont au moindre vous eussiez logé
un Prince, & estoit la Cour de fort bonne grandeur, & au milieu*

du Chapitre XIII.

de ladite Cour & deuant la porte auoit deux belles fontaines qui iettoient par trois tuyaux, l'un ypcras, l'autre vin, & l'autre de l'eau, & faisoit dans ladite maison le plus clair qu'on scauroit point voir, & la Chapelle de merueilleuse grandeur, & bien estoffée, tant de reliques que de tous autres paremens; & vous assure que si tout cela estoit bien fourny, aussi estoient les caves; car les maisons des deux Princes ne furent fermées à personne.

Eux venus, à scauoir le Roy de France à Ardres, & le Roy d'Angleterre à Guines, furent là huit iours pour regarder de leurs affaires, & durant ledit temps alloient souuent & venoient les Princes de France, & le Conseil du Roy, deuers le Roy d'Angleterre, pour accorder lesdites choses, & du costé des Anglois aussi; & entr'autres le Legat qui auoit tout le gouuernement du Royaume d'Angleterre. La venue desdits Princes fut ^{* Cette Hi-} entreprise à grosse difficulté, & estoit le Roy de France bien mar- ^{stoire parlât} ry de ce qu'on n'adioustoit point plus de foy les uns aux autres, ^{de Rober-} & furent trois ou quatre iours sur tous ces débats, & encores y ^{ret, dit qu'il} auoit-il à redire deux heures auant qu'ils se virent. La chose en- ^{gouuernoit} treprise & concludue, fut arrestée la venue des deux Princes à un ^{tout le Roy-} iour nommé qui fut un Dimanche. Et pource que la Comté d'Ar- ^{aume de} dres n'a pas grande estendue du costé de Guines, & qu'il falloit ^{France, &} que lesdits Princes fissent autant de chemin l'un que l'autre pour ^{que depuis la} se voir ensemble; Et pource que c'estoit sur le pais du Roy d'An- ^{mort du Car-} gleterre, il fut ordonné de tendre une belle grosse Tente au lieu où ^{dinal d'Am-} ladite venue se feroit. Ce fait, lesdits Princes regarderent quelles ^{boise, c'estoit} gens ils meneroient avec eux, & ils s'accorderent de mener chacun ^{l'homme le} deux hommes; & estoit le Legat d'Angleterre attendant en ladi- ^{plus aproché} te Tente où ils se deuoient voir, & Robertet ^{de son Mai-} * du costé du Roy de ^{stre, & qu'il} France, lesquels auoient les papiers de leurs Maistres; & mena ^{scauoit & a-} le Roy de France avec luy Monsieur de Bourbon & Monsieur ^{uoit beau-} l'Admiral; Et le Roy d'Angleterre auoit le Duc de Suffolc (qui sans poin- ^{compren, tât} de ^{du temps du} auoit espousé sa sœur veufue du feu Roy de France Louis XII.) ^{Roy Charles} & le Duc de Norfort; & estoit ledit Camp tout enuironné de ^{que du Roy} barrieres bien un jet de boule esloigné de la Tente, & auoient ^{Louis, &} chacun quatre cens hommes de leur Garde, & les Princes des ^{qui sans poin- de} deux costez, & chacun Prince un Gentil-homme avec luy; Et ^{faute c'estoit} y estoient trois cens Archers de la Garde du Roy de France, & ^{l'homme le} les cent Suisses que l'Auantureux menoit, & le Roy d'Angleter- ^{mieux en-} re auoit quatre cens Archers, & allerent en cette bonne ordon- ^{rendu, & du} ^{meilleur es-} ^{prit qu'on} ^{eust iamais} ^{veü pour le} ^{Conseil aux} ^{grandes af-} ^{faire.}

Additions

Première
entre-venue
des deux
Rois qui
s'embrasse-
rent estans
encore à che-
ual.

nance iusques aux barrières, & quand ce vint à l'approcher, lesdites Gardes demeurèrent aux Barrières, & les deux Princes passerent outre avec les deux Personnages, ainsi que dit est deuant, & se vindrent embrasser tout à cheual, & se firent merueilleusement bon visage, & broncha le cheual du Roy d'Angleterre en embrassant le Roy de France, chacun auoit un laquay qui prindrent les cheuaux; & entrèrent dedans le pavillon tout à pied, & se recommencerent derechef à embrasser & faire plus grande chere que iamais; Et quand le Roy d'Angleterre fut assis, prit luy-mesme les Articles, & commença à les lire, & quand il eut leu du Roy de France qui doit aller deuant, il commença à parler de luy; & y auoit, le Henry Roy, il vouloit dire de France & d'Angleterre, mais il laissa le tiltre de France, & dit au Roy, Je ne le mettray point puis que vous estes icy, car ie mentirois, & dit, le Henry Roy d'Angleterre; Et estoient lesdits Articles fort bien faits, & bien escrits, s'ils eussent esté bien tenus. Ce fait, les deux Princes merueilleusement bien contents l'un de l'autre, & en bon ordre comme ils estoient venus s'en retournerent, le Roy de France à Ardres & le Roy d'Angleterre à Guines là où il couchoit de nuit, & de iour se tenoit en la belle maison qu'il auoit fait faire; Le soir vindrent deuers le Roy de la part du Roy d'Angleterre le Legat, & quelqu'un du Conseil, pour regarder la façon & comment ils se pourroient voir souuent, & pour auoir seureté d'un & d'autre; Et fut dit que les Reines festoyeroient les Rois, & les Rois les Reines; Et quand le Roy d'Angleterre viendroit à Ardres pour voir la Reine de France, que le Roy de France partiroit quant & quand pour aller à Guines voir la Reine d'Angleterre, & par ainsi ils estoient chacun en ostage l'un pour l'autre.

Grande franchise
pleine de confiance
& de generosité
du Roy François I.
deuers le Roy d'Angleterre.

Le Roy de France qui n'estoit point soupçonneux estoit fort marry de quoy on se fioit si peu en la foy l'un de l'autre; il se leua un iour bien matin, quoy que ce ne fust point sa coustume, & prit deux Gentils-hommes & un Page les premiers qu'il trouua, & monta à cheual sans estre houzé, avec une cappe à l'Espagnolle, & vint deuers le Roy d'Angleterre au Chasteau de Guines, & quand le Roy fut sur le pont du Chasteau, tous les Anglois s'émerueillerent fort, & ne scauoient qu'il leur estoit aduenut & y auoit bien deux cens Archers sur ledit pont, & estoit le Gouverneur de Guines avec lesdits Archers, lequel fut bien estonné, & en passant parmy eux le Roy leur donna sa foy, & qu'ils se fias-
sent a luy, & leur demanda où estoit la chambre du Roy son frere,
laquelle

du Chapitre XIII.

laquelle luy fut enseignée par ledit Gouverneur de Guines, qui luy dit, Sire, il n'est pas encore éveillé ; alors il passe tout outre & va jusques à ladite chambre, & heurte à la porte & l'éveille, & estant entré dedans, iamaïs homme ne fut plus esbahy que le Roy d'Angleterre fut ; Et luy dit, mon frere vous m'avez fait le meilleur tour, que iamaïs homme fit à autre, & me montrez la grande fiance que ie dois avoir en vous ; & de moy ie me rends vostre prisonnier dès cette heure & vous baille ma foy, & osta de son col un colier qui valoit quinze mil angelots, & pria le Roy de France qu'il le voulust prendre & porter ce iour-là, pour l'amour de son prisonnier ; Et soudain le Roy qui luy vouloit faire un mesme tour, avoit apporté avec luy un bracelet qui valoit plus de trente mille angelots, & le pria qu'il le portast pour l'amour de luy, laquelle chose il fit, & le luy mit au bras, & le Roy de France prit le sien à son col ; Et adonc le Roy d'Angleterre se voulut lever, & le Roy de France luy dit qu'il n'auroit point d'autre valet que luy, & luy chauffe sa chemise & la luy baille, & quand il fut levé le Roy de France s'en vouloit retourner, nonobstant que le Roy d'Angleterre le vouloit retenir au disner, il s'en voulut aller, & monta à cheval & revint à Ardres ; il rencontra beaucoup de gens de bien qui venoient au devant luy, & entr'autres l'Avantureux, qui luy dit, mon Maistre vous estes un fol d'avoir fait ce qu'avez fait, & suis bien aise de vous revoir icy, & donne au Diable celuy qui vous l'a conseillé, surquoy le Roy luy fit responce, & luy dit que iamaïs homme ne luy avoit conseillé, & qu'il sçavoit bien qu'il n'y avoit personne en son Royaume qui luy eust voulu conseiller, & lors commença à conter ce qu'il avoit fait audit Guines, & s'en retourna ainsi en parlant jusques à Ardres, car il n'y avoit pas loin. Si le Roy d'Angleterre estoit bien aise du tour que le Roy de France luy fit, encores en estoient plus aises tous les Anglois, car ils n'eussent iamaïs pensé qu'il eust voulu se mettre entre leurs mains le plus foible, & pource qu'il y avoit eu grosse difficulté pour leurs venës, afin qu'ils ne fussent plus forts l'un que l'autre ; Le Roy d'Angleterre voyant le bon tour que le Roy de France luy avoit fait, le lendemain matin en vint faire autant au Roy de France que le Roy luy en avoit fait le iour de devant, & se resirent presens & bonne chere autant ou plus qu'auparavant, & ce fait s'en retourna le Roy d'An

G G g g

Additions

*Commence-
ment des
Ioustes.*

gleterre à Guines : Cela fait de l'un à l'autre les Ioustes se com-
mencerent à faire, qui durerent huit iours, & furent merueil-
leusement belles tant à pied qu'à cheual, & estoient six Anglois
& six François Tenans, & les Rois estoient Venans, & me-
noient les Princes & Capitaines François chacun dix ou dou-
ze hommes d'armes avec eux, habillez de leurs couleurs, &
l'Auantureux en auoit quinze; & pouuoient bien estre en tout
tant François que Anglois trois cens hommes d'armes, & vous
asseure que c'estoit belle chose à voir. Le lieu où se faisoient les jou-
stes estoit tout fortifié, & y auoit une barriere du costé du Roy de
France, & une autre du costé du Roy d'Angleterre; & quand
les Rois y estoient, & toute leur Seigneurie, il estoit spécifié quel
nombre il en deuoit entrer de chaque costé; & les Archers du
Roy d'Angleterre, & le Capitaine de ses Gardes, gardoient
le costé du Roy de France, & les Capitaines de la Garde du
Roy de France, Archers & Suisses gardoient le costé du Roy
d'Angleterre; Et n'y entroient à chacun iour que ceux qui y de-
uoient iuster, & quand cette troupe estoit lasse, il y en entroit
une autre, & y eut merueilleusement bon ordre de tous costez,
& sans débats, qui estoit une grande chose à une telle Assem-
blée: Apres les ioustes, les Lieutenans de France & d'Angle-
terre venoient auant, & luittoient deuant les Rois & deuant les
Dames, qui fut beau passe-temps à voir, & y auoit de puis-
sans Luiteurs; & pource que le Roy de France n'auoit point fait
venir de Luiteurs de Bretagne, les Anglois en gagnerent le prix:
Apres ils allerent tirer de l'arc, & le Roy d'Angleterre luy-
mesme en tira, car il estoit un merueilleusement bon Archer,
& fort, & le faisoit bon voir. Apres tous ces passe-temps faits
ils se retirerent en un Pauillon, le Roy de France & le Roy
d'Angleterre beurent ensemble; Cela fait le Roy d'Angleter-
re prit le Roy de France par le collet, & luy dit, mon frere, ie
veux luitier à vous, & luy donna une attrappe ou deux, & le
Roy de France qui estoit fort & bon luitier, luy donna un tour
de Bretagne, & le ietta par terre, & luy donna un merueilleux
sault; & vouloit encore le Roy d'Angleterre reluitier, mais tout
cela fut rompu, & falut aller soupper; & ainsi tous les iours
se venoient voir l'un l'autre, osté un iour pour eux reposer;
& quand les François venoient à Guines, les Anglois alloient
à Ardres, & venoient souuent les Dames & Seigneurs d'An-

*Les deux
Rois luite-
rent ensem-
ble.*

du Chapitre XIII.

gleterre coucher au logis des François, & les François faisoient le cas pareil, & tous les iours se faisoient force banquets, & festins & ioustes; Et apres tout cela se fit le grand festin où tous les Estats des deux Princes vindrent loger dedans les lices, où on auoit fait un beau maisonnage tout de bois, & par un matin fut chantée la grande Messe par le Cardinal d'Angleterre dessus un eschaffaut qu'on fit expressement, & fut faite ladite Chapelle en une nuit, la plus belle que ie vis oncques pour l'auoir faite en si peu de temps, & la mieux fournie; car tous les Chantres du Roy de France & du Roy d'Angleterre, y estoient, & il y fut fort somptueusement chanté; Et apres la Messe donna ledit Cardinal à receuoir Dieu aux deux Rois, & là fut la paix reconfirmée & criée par les Herauts, & fut là fait le Mariage de Monsieur le Dauphin de France à Madame la Princesse d'Angleterre, fille dudit Roy; Apres quoy se firent encore trois ou quatre ioustes & banquets, & apres prindrent congé l'un de l'autre, en la plus grande paix entre les Princes & Princesses qu'il estoit possible; Et cela fait s'en retourna le Roy d'Angleterre à Guines, & le Roy de France en France, & ne fut pas sans se donner de gros presens au partir, les uns aux autres.



AVTRE ADDITION QVI DEVROIT ESTRE DANS LE CHAPITRE XXXII.

D *Escrizzione della Barriera e della mascherata fatte in Firenze à xvii. & à xix. di Febbraio M. DC. xii. al Serenissimo Signor Prencipe d'Urbino.*

Il Toro Celeste, Scenico Torneo Mantenuto in Citta di Castello dal' Illustriss. Signor. Marchese Vitelli e altri Signori & Gentilhuomini de detta Citta, nel Carneual del anno 1629. con le inuentioni, e compositioni di Andrea Laurentij; Al Illustriss. & Eccellentiss. Signore Prencipe D. Taddeo Barberino.

GGgg ij

Autre Addition du Chap. XXXII.

Discorso del Torneare à piedi dell' Alfiero Gio. Baptista Gaiani. Imp. in Genoua 1619.

Les Triomphes , Festes , Pompes & liurées faites à Rome en la Place d' Agon & de Testacio , avec la signification des Machines, des Chariots & des Emprises ou deuises qui y estoient, &c. Imprimé à Lyon l'an 1545.





PRIVILEGE DV ROY.



NOVIS PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos Amez & Feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement de Paris, Roüen, Thoulouze, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Aix, Rennes & Mets; Baillifs, Seneschaux desdits lieux, ou leurs Licutenans, & à tous nos autres Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre bien Amé, *Marc de Vulson, Sieur de la Colombiere, Cheualier d'un de nos Ordres, & Gentil-homme ordinaire de nostre Chambre*, Nous a tres-humblement fait remontrer que depuis quelque temps en ça, il a composé & recueilly vn Liure, *De Tournois, de Ioustes & autres Combats à Plaisance, & à Outrance*. Et fait plusieurs remarques tres-curieuses, vtils & necessaires à la Noblesse, intitulé, *Le vray Theatre d'Honneur, & de Cheualerie, &c.* Et fait grauer sur cuiure plusieurs Figures en Taille-douce sur ces matieres. Apres lesquels Labeurs il desireroit encore faire les derniers, de l'Impression & Perfection de son Ouurage, afin que le Public iouïsse de choses si belles, & si profitables à l'Estat: Mais il craint qu'apres toutes les peines & despenſes, le Liure estant parfait, quelques Libraires, Imprimeurs ou Graueurs, n'ingèrent de l'imprimer, ou d'en tirer des Extraits, suscitans les Estrangers à ce faire, ou le voulassent empescher de faire vendre luy-mesme son propre Ouurage, le frustrant par ce moyen de tous ses frais & labeurs, si premiere-ment il n'estoit pourueu de nos Lettres à ce necessaires, Requerant humblement icelles: A CES CAUSES, & autres, tirées des seruices que ledit Suppliant nous a rendus dans nos Armées, & ailleurs: Et ayant égard aux beaux Ouurages qu'il a cy-deuant mis en lumiere, le voulant fauorablement traiter, afin que le Public reçoïue le fruit d'un Ouurage si curieux & si recherché. N O U S luy auons de nostre Grace speciale, pleine puissance & autorité Royale, permis & octroyé, permettons & octroyons par ces Presentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit Liure, vendre ou faire vendre, & distribuer iceluy, par tels que bon luy semblera, pendant le temps & espace de Vingt ans, à compter du iour & date que ledit Liure sera acheué d'imprimer. Faisant à cette fin tres-expresses inhibitions & deffences à tous Libraires & Imprimeurs de Taille-douce, & autres de quelque qualité & condition qu'ils soient, de grauer, imiter, contrefaire, extraire, imprimer, vendre ny distribuer aucunes Tailles-douces, ny autres choses concernans les matieres contenues en ce Liure, pendant ledit temps, sans le consentement exprés dudit Suppliant; mesmes quand les Coppies auroient esté cy-deuant grauées ou apportées des Pais Estrangers, A peine de trois mil liures d'amende contre chacun des contreuenans, applicable moitié à Nous, & l'autre moitié audit Suppliant; confiscation des Exemplaires, & de tous despens, dommages & interests; Leur deffendant en outre d'empescher ou troubler ledit Suppliant en l'impression, vente & debit, que luy ou ſes ayans charge feront desdits Liures, nonobstant quelconques Lettres, Priuileges & Arrests, que lesdits Libraires, Imprimeurs, ou Graueurs puissent apporter. Voulons en outre, que si quelqu'un desdits Imprimeurs, Graueurs ou autres personnes de quelque qualité & condition qu'ils soient, se trouuoient saisis de quelques-vns desdits Liures ou Tailles-douces, contrefaits, ou extraits d'iceux, autres que ceux dudit Suppliant, il soit contr'eux procedé tout ainsi que s'ils les auoient imprimez, ou fait imprimer, les Exemplaires soient saisis & arrestez., & mis en nostre main, par le premier de nos Iuges, Officiers, Huissiers ou Sergens sur ce requis. Vous donnant, & à eux, Commission & Mandement special, de proceder à l'encontre de tous ceux qui contreuendront à ces

Presentes par toutes voyes deuës & raisonnables , & par les peines susdites. Sans demander Placet, Visa ne Pareatis, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, & sans preiudice d'icelles, Clameur de Haro , Charte Normande, prise à partie , & toutes autres Lettres à ce contraires. Et pource que d'icelles Lettres le Suppliant pourra auoir affaire en plusieurs & diuers endroits, Voulons qu'au vidimus d'icelles Lettres, fait souz Seel Royal , ou par vn de nos Amez & Feaux Conseillers & Secretaires, foy soit adioustée comme au present Original. Et que mettant vn bref Extrait d'iceluy au commencement ou à la fin dudit Liure, il soit tenu pour bien & deuëment signifié, A la charge d'en mettre deux Exemplaires en nostre Bibliotheque, auant que l'exposer en vente, à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles nous vous mandons que vous fassiez iouïr & vser pleinement & paisiblement ledit Exposant, & tous ceux qui auront droit de luy. CAR tel est nostre plaisir. DONNE' à Paris le dernier iour de Mars, l'an de Grace 1647. Et de nostre Regne le quatriesme. PAR LE ROY en son Conseil, Signé, LE MOINE.

Et ledit Sieur de la Colombiere a cedé, quitté & transporté son dit Priuilege du Theatre d'Honneur & de Cheualerie, &c. à Augustin Courbé Marchand Libraire à Paris, comme il se peut voir plus amplement par l'accord qu'ils ont fait ensemble.

Acheué d'imprimer pour la premiere fois le quatriesme Feurier 1648.

Les Exemplaires ont esté fournis à la Bibliotheque du Roy, ainsi qu'il est porté par les presentes Lettres de Priuilege.





